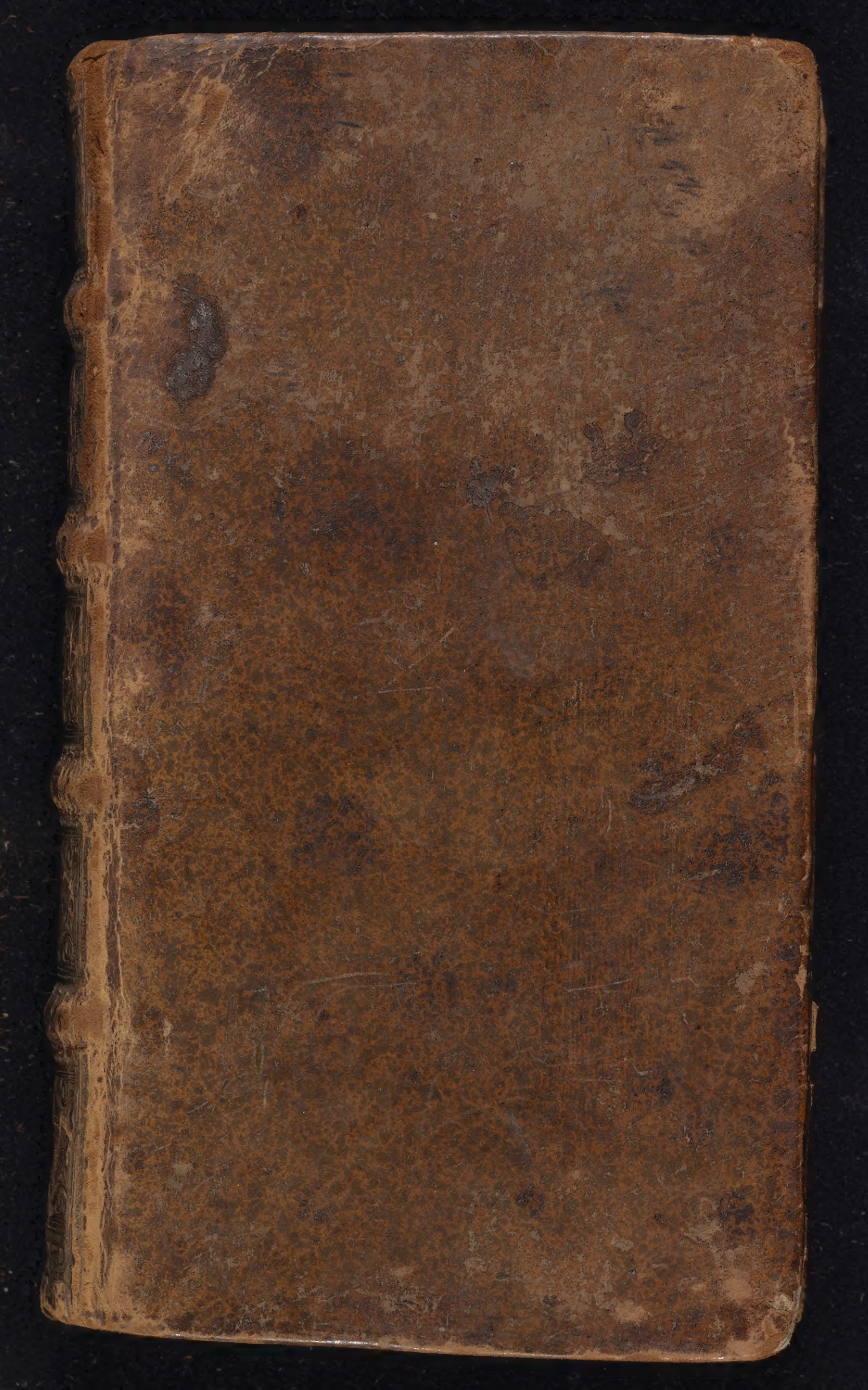
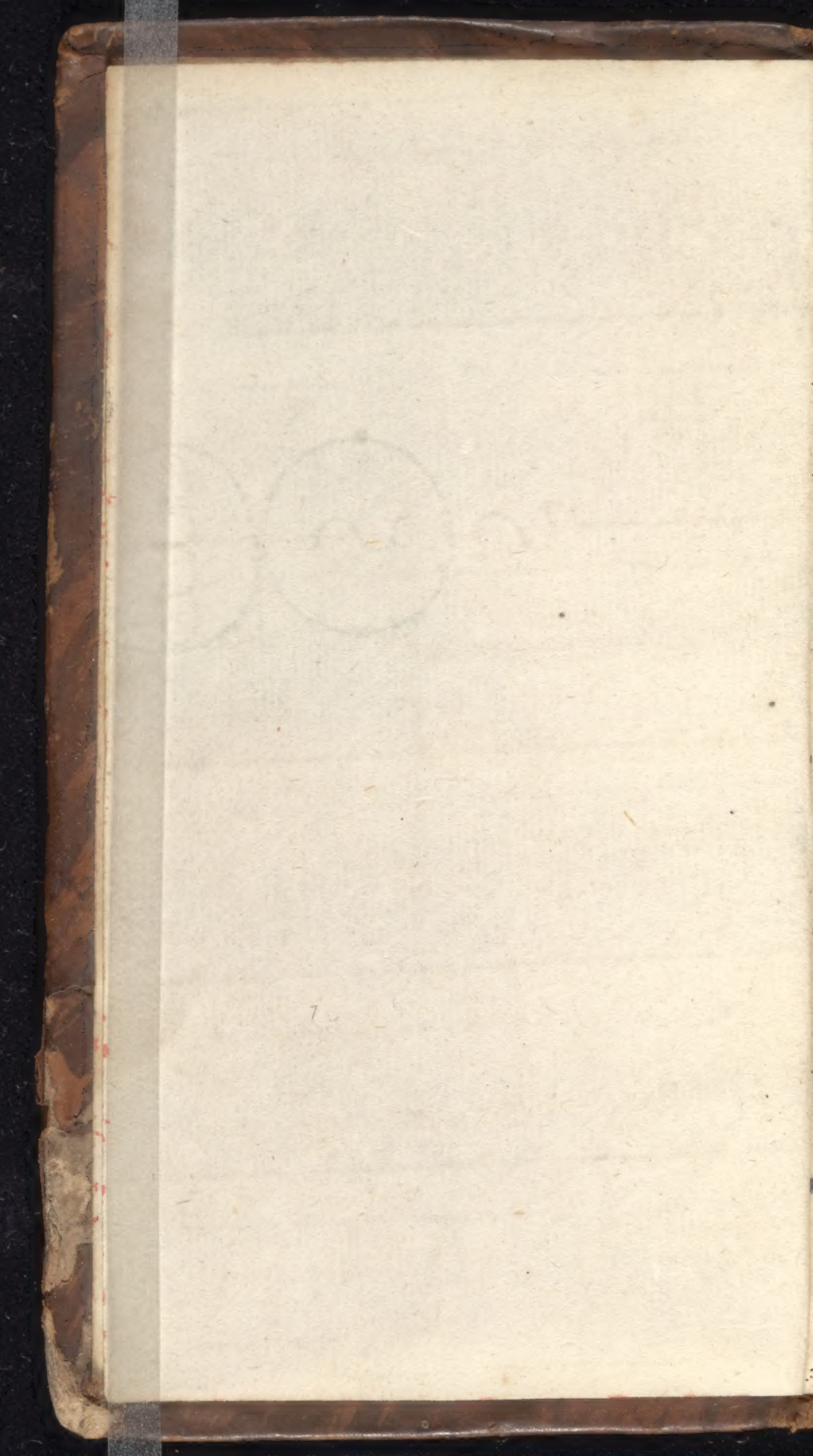


2 vol.

prelims, misbound




A
MONSEIGNEVR LE
DAVFIN
MONSEIGNEVR
A Amsterdam
Chez Jean Schipper
1670

LE PRINCE CHRESTIEN ET POLITIQUE.

Traduit de l'Espagnol de DOM DIEGUE SAVEDRA FAXARDO,

ET DEDIÉ

A M^R. LE DAUPHIN,

Par I. ROU, Avocat au Parlement.

TOME PREMIER.



Suivant la Copie à PARIS,
Par la Compagnie des Libraires du Palais.

M. DC. LXVIII.
Avec Privilege du Roy.

rien qui orne si utilement l'ame que la Pieté & la Prudence ; I'ay choisi ce petit Recüeil de leurs plus saines Maximes, tiré par un des plus grands Genies de nostre Siecle, de ce que la Divine Parole & les premiers Politiques du Monde nous en ont laissé dans leurs Livres.

C'est à l'aide de ses doctes Leçons que je Vous fais monter à ce Temple de la Gloire que vous voyez icy peint, guidé par la Vertu qui vous tient par la main, pour vous faire voir, MONSEIGNEUR, *que ce n'est que sous les auspices de la derniere qu'on parvient au Trône de l'autre, & que vous ne pourrez participer à l'Immortalité de vos Ayeuls, qu'en imitant leurs Exploits heroïques, & marchant sur leurs pas.*

Mais, MONSEIGNEUR, *si Vous me faites l'honneur de m'en croire, n'attachez pas si fort vos pensées à ce superbe Temple, où vostre Conductrice vous meine, fixez-les plustost sur elle seule, & les tournez de bonne heure du costé de la Vertu ; Car Vous ne sçavez pas si vostre Invincible Pere vous laissera rien à faire du costé de la Gloire.*

Je sçay bien qu'il y a plus d'une Palme & plus d'un Laurier dans le Champ de Mars ; mais qui sçait s'il ne les cüeillira point tous ? Suivez donc ses brisées,

MONSEIGNEUR, si Vous voulez prendre part à sa Gloire, ou pour mieux dire, élevez-vous comme un Aiglon Royal vers ce Lumineux Soleil, pour tirer de la plenitude de ses Rayons les vives flammes qui éclairant vostre vie, vous rendront l'Exemple des autres Princes, les delices de la France, & l'admiration de toute la Terre; Je suis avec le dernier respect,

MONSEIGNEUR,

Vostre tres-humble, tres-obeïssant & tres-fidele serviteur, ROU.

AU

A MONSEIGNEUR
LE DAUPHIN.

MONSEIGNEUR,

Je ne puis mieux adresser le Portrait d'un Prince accomply qu'à celuy qui en doit estre un jour l'Original; & dans cét augure, je ne donne rien à la flatterie du temps, ou à la Politique de l'interest; Vostre auguste Naissance & vostre vertueuse Education sont les cautions de ce que j'avance.

Oüy, MONSEIGNEUR, *Vous descendez depuis plus de six siecles d'une longue suite de Heros, que les miracles de leur vie n'ont pas tant fait regarder comme des Rois, que comme des Demi-dieux; & vous avez encore continuellement devant vous les Exemples persuasifs de la Vertu & des Triomfes de vostre Invincible Pere, dont les jours ne se comptent que par des Victoires, & qui pour justifier par des preuves authentiques la Devise qu'il prend du premier de tous les Astres, semble vouloir, en parcourant les quatre coins de la Terre, les couvrir tous de ses Trofées, comme l'autre les remplit de sa Lumiere; De sorte que vous n'avez pas seulement l'avantage de ces Princes Porphyrogenetes, d'estre né dans la Pourpre, & que vostre Berceau soit appuyé sur des Sceptres; mais on peut dire aussi que vous*

avez pris vostre Naissance au milieu des Vertus & dans le sein de la Gloire.

Cét illustre avantage, MONSEIGNEUR, *est si judicieusement accompagné du prudent choix que le Roy vostre glorieux Pere a fait de ce Sçavant Aristote, qu'une heureuse Fortune semble n'avoir preparé tout exprés que pour l'instruction d'un second* ALEXANDRE, *que n'ayant de tous costez que des inclinations Royales, des Exemples vertueux, & de sages Preceptes; Il faudroit que de propos deliberé vous forçassiez le penchant de vostre Naturel, & vous opposassiez aux Conseils de vos Gouverneurs, pour tâcher de n'estre pas ce Prince parfait, que tous les autres ont tant de peine à devenir.*

Et parce que tous les fideles Sujets de cét Empire doivent autant qu'ils le peuvent contribuer de leur part à l'avancement de sa gloire, I'ay pris la hardiesse, MONSEIGNEUR, *de Vous presenter mes Hommages, dans la pensée que si je ne vous suis utile, par le merite de ce que je vous offre, je le seray du moins par l'Exemple que mon zele donnera à de plus heureux que moy comment tous se doivent employer de toutes leurs forces au service d'un si grand Prince.*

Dans ce dessein, reconnoissant qu'il n'est rien

d'occupations & de dangers, tâché de cultiver la plante de ce Livre, afin que si par hazard il naissoit quelque fruit parmy ses feüilles, mon Prince le pust cüeillir à son usage, & que l'experience de trente-quatre ans de voyage par toutes les plus celebres Cours d'Europe, une Ambassade Royale de trois ans en Allemagne, & une Plenipotentiaire de la Serenissime Maison de Bourgogne à la Diette Generale de l'Empire m'ont acquise, ne se perdist pas entierement. Ainsi, pourveu qu'un seul des Avertissemens de ce Livre profite à une Personne qui est née pour gouverner deux Mondes, on excusera ma hardiesse.

Ce choix que j'ay fait des Devises ne sçauroit passer pour quelque chose de trop peu grave, puisque Dieu luy-mesme en a esté l'Autheur; Et en effet, le Serpent d'airain, le Buisson ardent, la Toison de Gedeon, le Lyon de Samson, la Robe du Souverain Sacrificateur, les Amours de l'Epoux, que sont-ils autre chose que des Devises?

J'ay tâché que l'invention en fust nouvelle, je ne sçay si j'y auray reüssi, y ayant tant de beaux Esprits qui ont travaillé sur ce Sujet; & estant si aisé de tomber en de mesmes pensées, ainsi qu'il

m'eſt arrivé,lors qu'apres avoir inventé quelques Deviſes, j'ay reconnu en ſuite que d'autres les avoyent trouvées avant moy; ce qui me les a fait laiſſer,non ſans le prejudice de mon deſſein,puiſque nos Predeceſſeurs s'eſtant ſervis des plus nobles corps, & des plus riches ames, nous ſommes contraints en les voulant éviter d'en prendre d'autres beaucoup moins propres.

J'ay fait la meſme choſe de quelques penſées & de quelques Preceptes Politiques, qui bien que veritables enfans de mon Eſprit, ſe ſont pourtant trouvez avoir eu auparavant d'autres Peres, ce qui m'a obligé à les marquer en marge, par reſpect de l'Antiquité: C'eſt là le bon-heur des Eſprits paſſez, qu'ils ont dérobé à ceux de l'avenir, la gloire des choſes qu'ils devoyent inventer: Mais j'ay crû que je ne pouvois rien faire de plus à propos que d'entre-laſſer ce tiſſu des doctes Sentences du plus grand Organe de l'ancienne Politique, je veux dire le Divin Tacite, le veritable Maiſtre des Princes, & celuy qui avec plus de profondeur de jugement que perſonne, a penetré dans leurs naturels, & découvert les Mœurs des Palais & des Cours,& les ſuccez & les fautes du Gouverne-



De la Fumée à la Lumiere.

C'Est dans le laborieux loisir de mes continuels voyages par l'Allemagne, & quantité d'autres Pays, que je

formay le deſſein de ces cent Deviſes qui compoſent l'Idée d'un Prince Chrêtien & Politique, écrivant dans tous les lieux de repos, ce que j'avois medité par le chemin, lors que les Dépeſches ordinaires du Roy & de ſes Miniſtres, & le ſoin des autres affaires publiques de ma Charge m'en donnoyent le temps. L'Ouvrage s'augmenta; & bien que je reconnuſſe qu'il ne pouvoit avoir la perfection neceſſaire, n'ayant pas eſté fait dans cette tranquillité d'eſprit, & cette contention de raiſonnement qu'il euſt eſté à deſirer, pour que ſes parties euſſent entr'elles de la liaiſon & de la correſpondance; & que de plus, c'eſtoit une vanité à moy de me preſumer capable d'inſtruire les Princes [1]. Neantmoins comme les enfantemens de l'eſprit ne nous aveuglent pas moins que ceux de la nature, l'amour propre me l'a fait mettre au jour: Je ne dis pas cecy pour l'excuſe de mes fautes, je ſçay que je n'en pourrois alleguer que de foibles, mais bien pour leur faire accorder quelque indulgence par ceux qui conſidereront mon zele, d'avoir au milieu de tant

1. *Præcipere qualis debeat eſſe Princeps, pulchrum quidem, & oneroſum, ac propè ſuperbum.* Plin. Jun. lib. 3. Epiſt. 8.

d'occu-

dans le bronze, & m'abandonner au mesme vice dont je blâme les autres.

Si je dis les veritez un peu trop librement, il le faut attribuer aux maladies de l'ambition qui s'enracinent si fort dans le cœur humain, qu'il est impossible de les traiter que par le fer & par le feu. La doctrine est universelle; mais si quelqu'un par la ressemblance des vices, entend de sa personne ce que je marque dans le general, ou s'imagine que j'accuse en luy, ce que je louë dans les autres, qu'il ne s'en prenne pas à moy.

Lors que je blâme les actions des Princes, ou je parle des Tyrans, ou seulement de la nature de la Domination, estant assez ordinaire de voir un bon Prince agir mal, à cause du secret qu'on luy fait de la verité, ou des méchans conseils qu'on luy donne.

Il faut entendre la mesme chose de ce que je blâme dans les Republiques; car ce que je dis est un advertissement de ce qui arrive d'ordinaire aux Communautez, ou bien il ne comprend pas ces Republiques Couronnées, ou judicieusement establies, dont le procedé est genereux & Royal.

Je me suis servy d'exemples anciens & modernes, de ceux-là à cause de l'authorité,

thorité, & de ceux-cy parce qu'ils persuadent mieux ; & que de plus, estant encore frais, l'estat des choses est moins alteré ; de sorte qu'on les peut imiter avec moins de peril, ou former plus seurement sur eux un Jugement Politique & circonspect ; ce qui est le plus grand profit de l'Histoire ; Outre que nostre siecle n'est pas encore si sterile de vertus & d'actions heroïques, qu'il ne puisse proposer à nous & à nos descendans, des Exemples Illustres, ce seroit une espece d'envie d'agrandir les choses anciennes, & ne tenir aucun conte des nouvelles.

Je sçay bien, LECTEUR, que semblables Livres de Raisons d'Estat, sont comme ces Faquins d'Academie, que tout le monde frape du javelot ou de l'épée, & qu'un homme qui met ses Oeuvres au jour, doit passer par la fumée & par la Presse de la Critique, qui est ce que veut dire la Devise de cy-dessus ; Mais je sçay aussi que plus la fumée qui trempe les Caracteres est obscure, & la Presse qui les serre est severe, plus l'Impression en sort claire & lumineuse.

vernement. C'eſt ſous ſa conduite que je fais promener mon Prince dans ce Parterre, afin que ſans ſe bleſſer il puiſſe cüellir les fleurs que j'y ay tranſplantées de ce Jardin Eſtranger, & nettoyées du venin & des épines, que quelques-unes tenoyent de leur terroir naturel, ou pouvoyent tirer de la malice du preſent Siecle, & j'ay confirmé les principales Maximes d'Eſtat par le témoignage des Saintes Ecritures, parce que la Politique qui a paſſé par ſon creuſet, eſt de l'argent épuré ſept fois, & rafiné au feu de la Verité [2]. A quoy bon prendre pour Maiſtre un Payen ou un Impie, ſi l'on peut avoir le S. Eſprit.

Je ne m'arreſte point à la Declaration du Corps des Deviſes, afin de ne point priver le Lecteur du plaiſir de les entendre de luy-meſme : Et ſi je meſle quelque petite érudition dans le diſcours que je fais ſur chacune, ce n'eſt pas pour faire parade de mon Eſtude, mais ſeulement pour éclairer l'Eſprit du Prince, & rendre l'inſtruction plus douce.

Tout l'Ouvrage eſt composé de Sentences & de Maximes d'Eſtat, parce que ce ſont comme les pierres, dont les Edi-

2. *Eloquia Domini, eloquia caſta : argentum examinatum, probatum terræ, purgatum ſeptuplum.* Pſ. 11. 7.

 fice

fices Politiques se bastissent ; Elles ne sont pas détachées, mais unies aux discours, & appliquées aux accidens, pour éviter le peril des Preceptes generaux.

J'ay particulierement tâché que le style fust élevé sans affectation, & succint sans obscurité, chose qui paroissoit si difficile à Horace 3, & qui ne s'estoit point encore veuë en nostre Castillan : Je m'y suis hazardé, parce que dans les choses qui s'écrivent aux Princes, il ne doit avoir ny clause oisive ny parole superfluë ; le temps leur est precieux, & celuy qui les entretient inutilement peche contre le bien public.

Je ne m'attache pas si fort à l'Institution & au Gouvernement du Prince, que je ne me divertisse aussi à celuy des Republiques, à leurs progrés, leur conservation, & leur cheûte, & à former un parfait Ministre d'Estat, & un prudent Courtisan.

Si quelquefois je m'étens sur les loüanges, c'est pour animer l'émulation, non pour flater, qui est une chose entierement éloignée de moy ; & certes, je serois bien malheureux de prendre le burin pour creuser des flatteries

3 *Dum brevis esse laboro obscurus fio.*
Horat. art. Poët.

dans

pourveu que les Vers ſoyent de different ſexe, ce qu'auſſi j'ay pratiqué; parce qu'on preſuppoſe que les autres Vers qui doivent rimer à ceux-là, ſont devant ou apres, & que ce qu'on ne les met pas, c'eſt parce qu'on n'a que faire de leur ſens, mais ſeulement de celuy des alleguez : Exemple, page 218. du 2. Tome.

——— Lâchez ſortez du Camp
Et laiſſez deſormais nos Drapeaux à des hommes.

On preſuppoſe icy qu'il y a auparavant une rime en *amp* & une en *omnes :* de meſme que ſi ayant cité ces quatre Vers,

Vous luy direz que malgré ſon abſence,
J'aime touſiours ſes aimables appas,
Et que ſes yeux ont embraſé mon ame
D'une amoureuſe & d'une noble flâme.

Je pourrois répondre à ceux qui m'objecteroyent le défaut des rimes *ence* & *pas*, que dans le lieu où je les ay pris, il y a

Vous luy direz que malgré ſon abſence,
Ses fiers dédains, ſon rigoureux ſilence,
J'aime touſiours ſes aimables appas,
Et que ſes yeux ont embraſé mon ame
D'une amoureuſe & d'une noble flâme,
Qui vit encore au de là du trépas.

A la page 3. ligne 25. du ſecond Tome, j'ay mis, *qu'il ſe fie comme s'il ajouſtoit foy, qu'il ſe défie comme s'il ne le faiſoit pas*, cela eſt un peu amphibologique, & il eſt mieux de dire, *qu'il ſe fie comme s'il croyoit, qu'il ſe défie comme s'il ne croyoit pas.*

A la page 424. ligne 15 & 16. du meſme ſecond Tome, il y a, *auſſi non ſeulement elle ne luy a pas donné un ſeul moment pour reſpirer*, &c. Ce pronom de la troiſiéme perſonne, *elle*, eſt un peu éloigné du ſubſtantif auquel il ſe rapporte, qui eſt *la nature*, & j'ay remarqué ce vice long temps depuis la choſe imprimée, & recherchant comment j'avous pû le commettre, j'ay trouvé que mon Autheur avoit failly avant moy; de ſorte que je n'avois point fait d'autre faute que celle de n'avoir pas corrigé la ſienne. C'eſt un avertiſſement que j'ay crû devoir donner.

Page

Page 379. ligne 31. du premier Tome, lisez *n'eust osé luy dire.*

Page 383. ligne 14. au lieu de *pensoit*, lisez *crayoit.*

Page 388. ligne 5. au lieu de *liberté dont il*, lisez *liberté avec laquelle il* (ces trois fautes sont arrivées en cette feüille, parce que je ne la pus corriger moy-mesme.)

Parmy tous les Passages en Vers que j'ay traduits, il y en a quelques-uns qui ne sont pas de moy, dont je veux bien qu'on soit averty, parce que si les uns sont trop bien, pour que je m'en laisse donner la loüange à faux titre, il y en a d'autres aussi où il se rencontre des fautes que je ne serois pas bien aise qu'on m'imputast, comme par exemple, à la page 136. ligne 2. du premier Tome, *sans voir où il l'a pris*, & à la page 175. du mesme Tome, ligne 29. *la vie des Sujets.* Ces deux Hiatus de *où il* & de la *vie*, ne me seroyent pas pardonnables, mais se sont de vieilles versions, dont j'ay mieux aimé me servir, que de me donner la peine d'en faire d'autres. Page 397. ligne 21. *observés*, lisez *observée.*

TABLE

LE TRADUCTEUR AU LECTEUR.

OUTRE l'Intelligence que le grand Savedra à donnée de son Dessein dans la Preface que vous venez de lire, je me sens obligé d'ajoûter quelque chose qui regarde en particulier la Traduction que je vous donne de son Livre. Je ne vous y metteray, ny aucune deffense des fautes que vous n'y trouverez qu'en trop grand nombre, ny aucune prevention d'estime pour un Ouvrage que j'abandonne entierement à vostre discretion : Je vous diray seulement en general, que ne me piquant point autrement de politesse dans mon Langage, & ayant jugé que Savedra estoit assez relevé de luy-mesme pour n'avoir pas besoin de beautez fardées, je n'ay point eu d'autre-but que de vous donner son sens naturel : Il est bien vray que je n'ay pas fuy de le faire parler autant que j'ay pû en honneste homme, & peut-estre trouverez-vous que le Jargon dont je me suis servy n'est pas trop vieux Gaulois ; Quant à ce qu'il peut y avoir de plus, c'est à vous d'en juger ; comme par exemple, lors que j'ay pris la liberté de pousser quelques courses où il estoit demeuré en chemin ; & lors que j'ay generalement dans tout mon style mis en la place de ses Phrases & de ses Pensées, merveilleuses à la verité en Espagnol, une autre maniere de dire les choses que je ne sçay si vous avoüerez pour de bon François ; car mon tour est bien different du sien, n'ayant point entendu icy d'autre finesse que de prendre l'esprit de son Livre, sans m'attacher si scrupuleusement à ses paroles, & de chercher plûtost des termes masles, & une expression moëlleuse, que de diminuer la force de mon Autheur, pour le vouloir rendre trop mignard : C'est ce qui fait que vous trouverez quelquefois des façons de parler qui ne sont pas fort familieres dans les rüelles, & que nos Delicats condamneront d'abord. Mais enfin chacun a son style, & voilà le mien, que je n'ay pas crû devoir déguiser, voulant bien qu'on juge de moy selon ce que je suis.

Je

Je vous avertiray donc, premierement, que je rapporte les Passages de la Bible dans toute la simplicité du style des premiers Traducteurs, sans en affecter un plus fleury, m'imaginant que cela donne plus de poids & de gravité.

Il y a aussi plusieurs Citations du Roy Dom Alonce, qui contiennent toutes un beau sens, & qui viennent merveilleusement au Dessein de nostre Auteur; mais parce qu'il y en a quelques-unes qui rompent plûtost le fil du Discours, & la suite du Raisonnement, qu'elles n'embellissent le Corps de l'Ouvrage; J'ay retranché celles qui ne disoyent pas des choses assez remarquables pour que cela valust la peine de faire un si grand vice, ne retenant que celles qui renfermant des beautez plus particulieres, servoyent a l'ornement & à la perfection du Livre.

Si l'on trouve estrange que j'aye laisse les noms propres en leur terminaison Espagnole, on sçaura pour raison que c'est afin de distinguer les Princes d'Espagne d'avec ceux des autres Nations qui portent mesme nom, au lieu que si j'en avois usé autrement; lors que j'eusse mis Henry IV. au lieu de Dom Enrique, on n'eust pas sçeu si çeust esté Henry d'Arragon ou Henry le Grand de France; il en eust esté de mesme des Dom Fernand d'Espagne qui eussent esté broüillez avec les Empereurs Ferdinands, & des Carlos qui auroyent esté confondus avec les Charles de France & d'Angleterre, & ainsi des autres; outre qu'il y a long-temps que les noms Espagnols sont en passe de plaire à nostre France; ce qui fait qu'il est presque aussi doux de dire un Dom Jüan, un Dom Pedre, un Dom Carlos, un Dom Enrique, que de dire un Jean, un Pierre, un Charles, un Henry: Il n'y a que celuy de Dom Jaïme qui soit un peu rude, mais je l'ay laissé neantmoins dans sa terminaison, parce qu'ayant observé une reglé pour les uns, il m'a esté necessaire de la continuer aux autres.

Souvent aux Passages de deux seuls Vers, il arrive que les rimes en sont differentes; mais tout le monde sçait qu'en matiere de Citations, cela se peut, pour-

Comment le Prince se doit comporter envers ses sujets & envers les Estrangers.

XL. *Qu'il*

TABLE
DES DEVISES
& Sommaire de tout l'ouvrage.

L'education du Prince.

TOME PREMIER.

X. *Et*

Le Prince Chreſtien & Politique.

DEVISE I.



Dés icy le Travail & la Vertu.

LA Valeur naiſt, elle ne s'acquiert point; c'eſt une qualité interieure de l'ame qui ſe produit en

meſme temps qu'elle, & qui opere en meſme temps qu'elle ſe produit : Le ſein maternel fut meſmes autrefois un champ de bataille à deux Jumeaux des premiers ſiecles; *a* Le plus hardy des deux enfans de Thamar ne pouvant faire avancer ſon corps, rompit du moins les liens qui l'empeſchoyent, & avança ſon bras comme s'il euſt voulu ravir le droict à ſon aiſné : *b* Il n'eſt pas juſqu'aux langes qui ne renferment un grand cœur, & Hercules couronna ſon berceau par la victoire de deux ſerpens qui le vouloyent attaquer : Depuis ce jour-là on euſt dit que l'envie l'épargnoit, & que la fortune favoriſoit ſa vertu. Un courage élevé, dés ſes premieres actions donne des temoignages de ſon prix; Dom Fernand Infant d'Eſpagne vit la Bataille de Norlingh preſqu'avant le Camp, & ſçeut en meſme temps commander avec prudence & agir avec valeur.

** Sans âge il devança l'âge & l'experience*
Et dans ſa verdeur meure à peine l'eſperance
Donnoit elle ſes fleurs, qu'on en goûta les fruits.

Cyrus eſtant encore fort jeune, & ayant eſté éleu Roy par quelques autres enfans de ſon âge, fit en cét eſtat de ſuperiorité des actions ſi heroïques, que dés-lors il donna des conjectures de ſa naiſſance Royale, qui juſques-là avoit eſté cachée ; Mais quoy s'en eſtonnera-t'on? les productions de la Nature ſe manifeſtent d'elles-meſmes ; L'or éclate au fonds de la mine malgré la craſſe qui l'environne, & le diamant brille avant meſme que la Rouë l'ait poly. En naiſſant le Lion éprouve ſes ongles, & ſecouë fierement ſon poil encore tout moüillé pour ſe preparer au combat; Les jeux pueriles des Princes ſont des marques de ce qu'ils feront en un âge plus fort, leur ver-

a Geneſ. 25. 22.
b Geneſ. 38. 27.
** L'età precorſe e la ſperanza, e preſti*
Pareano i fior, quando n'uſciro i frutti.
Torq. Taſſo. Goffr.

deur

deur prònoſtique leur maturité. La Nature en un mot n'eſt pas un ſeul moment oiſive; ſi-toſt qu'elle a mis un homme au monde, ſon plus grand ſoin eſt d'en former tout enſemble & le corps & l'eſprit; c'eſt pour ce ſujet qu'elle a donné aux Peres cette ardente amour qui les fait veiller avec tant de ſoin à l'éducation de leurs enfans; c'eſt pour cela qu'elle a donné à chaque mere deux fontaines de ſang blanc pour les nourrir, de peur que tirant leur ſubſtance d'un ſein étranger, ils ne degeneraſſent de celuy qui leur eſt „ naturel; On boit avec l'eau d'un ruiſſeau les qua- „ litez de ſa ſource, on ſucce avec le laict d'un ſein „ la vertu ou les vices du ſang dont il eſt produit. Mais ſoit par la crainte de ſe donner trop de peine, ou de perdre leur beauté; Nous voyons rarement des meres s'acquiter de ce devoir, & preſque toutes, au grand dommage de l'Eſtat, commettent le ſoin de leurs enfans à des nourriſſes, abus certainement trop prejudiciable, mais qui ne ſe pouvant plus corriger, du moins doit-on prendre garde de bien prés au choix qu'on en fait, c'eſt à dire, *à les prendre bien ſaines, d'honneſte famille, mais bien plus encore de bonnes mœurs; car comme depuis la conception juſqu'à la naiſſance, l'enfant ſe nourrit dans le corps de la mere, il le fait de meſme depuis qu'il eſt né juſqu'à ce qu'on le ſevre, à la mammelle de la nourriſſe, & ce dernier intervalle eſtant beaucoup plus long que l'autre, il s'enſuit de neceſſité qu'un enfant tient plus du naturel de ſa nourriſſe que de ſa mere.* Ce precepte eſt du ſage Roy Dom Alonſe, qui a donné des Loix à la terre & au Ciel. *

Le ſecond devoir naturel des Peres eſt l'inſtruction des enfans, c à peine y a-t'il au monde un animal qui abandonne ſes petits avant que de les avoir bien enſeignez; & veritablement ce qui part de l'education n'eſt pas de moindre importance que ce qui vient de la nature, & les enfans reçoivent bien plus vo-

* L. 3. tt. 7. Par. 2.
c *Filii tibi ſunt? erudi illos.* Eccleſ. 7. 23.

lontiers les reprimendes des Peres que celles des Gouverneurs & des Maiſtres, principalement les enfans des Princes, qui pour l'ordinaire ont de la repugnance à obeïr à leurs Inferieurs: Dans la generation un enfant ne reçoit de ſon pere que le corps, l'ame vient immediatement de Dieu, ainſi ſi ce pere ne cultive cette ame, il n'eſt pas proprement pere, & ce n'eſt qu'imparfaitement qu'il en merite le nom; auſſi voyons-nous que dans l'Ecriture les Maiſtres ſont ſouvent appellez *Peres*, témoin Jubal, duquel il eſt dit dans la Geneſe, qu'il fut pere de ceux qui touchoyent la Harpe & les Orgues; *d* En effet, qui eſt-ce qui peut mieux que le Prince ou que le Roy montrer à ſon fils l'art d'acquerir de la Majeſté, d'obſerver la juſte bien-ſeance en toutes choſes, de maintenir ſon authorité, & de gouverner ſes ſujets, en un mot.

** Regir une Province*
Faire trembler par tout les peuples ſous ſa loy,
Remplir les bons d'amour & les méſchans d'effroy?

Celuy-là ſeul a appris par uſage & par experience ce que les autres ne ſçavent qu'en partie, & par ſpeculation, qui aſſis ſur la pouppe, a tenu luy-meſme le gouvernail de la Republique; l'art de commander n'eſt pas une Theorie, c'eſt une Pratique, il faut avoir mis la main à l'œuvre pour le bien entendre:

† Il faut en la plaine ſalée
Avoir lutté contre marée
Et prés du naufrage dernier
S'eſtre veu deſſous les Pleïades
Eloigné de Ports & de Rades
Pour eſtre crû bon Marinier.

Mais parce qu'on ne trouve pas touſiours dans les Peres toutes les qualitez requiſes pour une bonne

d Geneſ. 4. 21.
* Corneille dans le Cid.
† Malherbe.

éduca-

éducation; & que de plus, ils ne peuvent, ou ne veulent pas se donner ce soin; Il est bien juste du moins que dans le choix des Gouverneurs, on prenne bien garde à les prendre de bonnes mœurs, d'experience & de sçavoir, & pourveus generalement de toutes les qualitez que le Roy Dom Alonse recommande dans l'une de ses Loix des Parties; *De sorte que pour toutes ces raisons, les Rois doivent prendre garde de bien prés à leurs enfans, & choisir des Gouverneurs de bonne naissance & de loüables mœurs, sains tant de corps que d'esprit, & sur tout qui soyent fideles & justes, aymant le bien du Royaume & du Roy.* e A quoy j'ajoûte encore qu'ils ayent du courage & de la valeur, & une telle experience en l'art de la paix & de la guerre, qu'ils puissent enseigner au Prince à regner; tel fut autrefois Seneque, lequel pour cét effet Agrippine donna pour Precepteur à Neron. f Un cœur bas & rampant, ne sçavroit inspirer de nobles sentimens en l'ame d'un Prince: si le hibou estoit le maistre de l'aigle, il ne luy apprendroit pas à défier les rayons du Soleil, & à dresser son vol au dessus des Cedres & des Montagnes, toute sa discipline seroit renfermée dans les tenebres & parmy les plus basses branches des arbres.

Ceux qui sont establis pour l'education des enfans des Princes, dés leur plus bas âge s'y doivent disposer comme les Jardiniers envers les plantes qu'on chausse d'épines, de peur que quelqu'un les offense du pied ou de la main; la derniere perfection d'un tableau dépend du premier dessein qu'on en fait; la bonne éducation dépend des premiers plis qu'on donne à cét âge tendre avant qu'il ait pris sa force, que les passions se soyent affermies, & qu'elles se rebellent contre l'empire de la raison. Une petite semence suffit pour produite un grand arbre, qui d'abord n'est qu'une foible houssine, à la verité, & qui se laisse plier comme l'on veut; mais quand par la suite des

e L. 4. tt. 7. Part. 2.
f Tac. ann. lib. 12.

années elle s'eſt reveſtuë d'écorce, & qu'elle a épandu ſes braches bien loin, il n'eſt point d'effort auquel elle ne ſoit capable de reſiſter : Les affections ſont en l'enfance comme le venin, qui ayant une fois gagné les parties nobles, il n'y a plus de remedes pour la pâleur qu'il a cauſée. Les peres qui n'ont pas égard à toutes ces choſes, confient d'ordinaire les premieres années de leurs enfans à des femmes, qui par des craintes d'ombres, leur rabatent le courage, & leur font prendre une certaine habitude de molleſſe qui leur dure apres juſqu'à la mort; & c'eſt pour éviter cét inconvenient que les Rois de Perſe anciennement avoyent couſtume de commettre leurs enfans, non à des nourriſſes, mais à des Eunuques de probité reconuë, & des plus honneſtes gens d'entre les domeſtiques du Roy. g

Le principal ſoin que doit avoir un Maiſtre, eſt de connoiſtre le naturel de ſon Diſciple, car ſans cela il n'eſt point d'éducation qui puiſſe reüſſir; mais l'âge la plus propre à cét examen eſt l'enfance, où la nature encore ignorante de ruſe, de déguiſement, & de malice, *h* agit ingenuëment & ſans feinte, & découvre ſur ſon front, dans ſes yeux, en ſon ris, en ſa main, & generalement au moindre de ſes mouvemens, ſes affections, ſes inclinations & ſon penchant: Si l'enfans eſt fier & genereux, les loüanges luy raſſereinent le front, & répandent la joye dans ſes yeux, & ſur non viſage; le blâme au contraire, & les reprimandes l'attriſtent, & le font rougir : S'il eſt courageux & intrepide, il aſſure ſon air contre les plus preſſans dangers, & rien n'eſt capable de le faire pâlir; S'il eſt liberal, il mépriſe les petits preſens & les joüets, & rend au double ce qu'il a receu; S'il eſt vindicatif, il fomente ſa colere, & ne met point fin à ſes larmes qu'on ne l'ait ſatisfait ; S'il eſt bilieux, il s'emporte pour le moindre ſujet, il fronce le ſourcil, il

g Plut. Prim. Alcib.
h *Juvenes non ſunt maligni moris propterea quod nondum viderunt nequitias.* Ariſt. lib. 6.

regarde

regarde de travers, & menace du poing; S'il eſt doux & affable, il regarde le monde d'un œil gay, & par des soûris engageans, il gagne la bien-veillance; S'il eſt melancolique, il fuit les compagnies & cherche les lieux retirez; il pleure de la moindre choſe, & ne rit que malaiſément; Enfin s'il eſt joyeux, ſon front eſt ouvert, & ſes ſourcils élevez; tantoſt jettant agreablement ſes yeux ſur quelqu'un, il luy lance par leur moyen mille rayons d'une viſible allegreſſe; tantoſt en les retirant avec un ply de paupiere, il fait connoiſtre ſa joye interieure & le contentement de ſon eſprit: En un mot, le cœur d'un enfant montre de la meſme façon toutes les autres vertus & tous les vices, & il les fait paroiſtre ſur le viſage & dans tous les mouvemens de ſon corps, juſqu'à ce qu'un âge plus raiſonnable les faſſe retirer, & les empêſche de ſe manifeſter davantage. Des Ambaſſadeurs de Bearn un jour ayant à choiſir l'un des deux enfans de Guillaume de Moncade pour en faire leur Roy, & en remarquant un qui tenoit ſes mains fermées, & l'autres ouvertes, ils prefererent celuy-cy, prenant cette contenance pour une marque de Liberalite, en quoy effectivement ils ne ſetromperent point, comme l'evenement le montra du depuis. Mais enfin, MONSEIGNEUR, ſans aller ſi loin, toute la Cour n'atelle pas admiré en V. A. R. dés le berceau, & entre les bras de la Nourriſſe, cét air affable & majeſtueux tout enſemble, avec lequel elle preſentoit la main à tous ceux qui avoyent l'honneur de l'approcher? Et n'y avoit-il pas encore quelque choſe au deſſus de l'âge dans cette gravité, & cette preſence d'eſprit que fit paroiſtre depuis Voſtre meſme Alteſſe, en recevant le ſerment de fidelité des Royaumes de Caſtille & de Leon?

Cependant ces jugements-là ne ſe trouvent pas touſiours infaillibles, parce que la nature prend plaiſir quelques fois à tromper de la ſorte la curioſité humaine, qui s'ingere ainſi d'examiner ſes ouvrages, & pour cét effet elle ſe détourne de ſon cours ordinaire, Combien voyons-nous d'enfances où les vices

& les mauvaiſes affections ſemblent germer comme à veuë d'œil, mais qu'un âge meur vient enſuite à déraciner ? Ce qui vient d'ordinaire de ce qu'un cœur fier & ſuperbe rejette l'éducation, & fermant l'oreille aux remontrances, ſuit ſes mouvemens naturels, ſa raiſon n'ayant pas encore aſſez de force pour les dompter, mais lors qu'elle en eſt capable, il reconnoiſt ſon erreur & la corrige par un acte de ſa generoſité : Et veritablement je trouve auſſi qu'il y avoit quelque choſe d'inhumain dans la cruelle couſtume des Brachmanes, qui deux mois apres la naiſſance de leurs enfans, les tuoyent ou les expoſoyent dans les bois aux beſtes ſauvages, s'ils découvroyent en eux quelques marques d'un mauvais naturel ; Je condamne encore pour la meſme raiſon les Lacedemoniens qui les jettoyent dans l'eau ; c'eſt trop ſe défier de l'éducation & de la raiſon, qui ont droit de corriger les mauvaiſes habitudes ; Il y a en cela quelque choſe qui approche de la cruauté, puis qu'il arrive ſouvent que la nature dans un meſme ſujet meſle de grandes vertus avec de grand vices, comme quand ſur deux differentes branches on ante deux differentes greffes, le meſme tronc rend de deux ſortes de fruicts tout à fait differens, & quelquesfois meſme contraires, l'un doux & l'autre amer. Cela ne s'eſt-il pas veu en Alcibiade, duquel on peut douter, s'il fut plus remarquable par ſes bonnes qualitez que par ſes mauvaiſes ? La nature n'agit point autrement tant qu'elle ait commencé à ſe connoiſtre elle-meſme ; mais la raiſon & l'art interviennent, qui corrigent ſes ouvrages, qui les poliſſent & les achevent.

Comme dans la diſpoſition de ces Deviſes mon deſſein a eſté de conduire le Prince depuis le berceau juſqu'au cercüeil ; Pour ce ſujet il eſt neceſſaire, ſuivant la methode de Platon & d'Ariſtote d'accommoder mes preceptes & mon ſtyle à la portée de chacun des âges par où il luy faudra paſſer. Ce qui me reſte à dire pour cette heure, eſt d'avertir ſommairement les Gouverneurs des Monarques & des Princes, de faire en ſorte que ceux qui ſont ſous leur con-

duite

duite acquierent de l'agilité aux bras & aux jambes par un frequent exercice; qu'on n'expoſe jamais à leurs yeux rien d'affreux, de peur que la faculté imaginative n'en ſoit bleſſée; qu'on ne leur laiſſe jamais rien regarder de travers, n'y ayant rien de plus aiſé à gaſter que la veuë, qui eſt un notable défaut; Je voudrois auſſi qu'on les accouſtumaſt peu à peu aux injures de l'air, qu'on les divertiſt par la ſynfonie & par la muſique pour leur éveiller l'eſprit; & que leurs jeux les plus ordinaires fuſſent les Armes, & ces ſortes de livres qui inſtruiſent & divertiſſent en meſme temps, afin qu'inſenſiblement ils s'y accouſtument; mais il faudroit auſſi les leur diverſifier, car les enfans ſe plaiſent touſiours à ce qui eſt nouveau, & cela fait beaucoup plus d'impreſſion ſur leur eſprit.

DEVISE II.

A tout.

IL n'eſt rien au monde que l'Art, par le ſecours des couleurs & du peinceau, ne vienne à bout d'exprimer: De leur grace on peut dire, que ſi la Peinture n'eſt une Nature, du moins elle luy reſſemble ſi fort, qu'en ſes ouvrages la veuë ſe trompe, & qu'elle a beſoin de ſe ſervir de l'attouchement pour les reconnoiſtre; Elle ne peut pas infuſer l'ame dans le corps, mais elle luy en donne les affections, elle luy en donne la grace, elle luy en donne le mouvement; ſa matiere foible & limitée ne luy permet pas de le mettre en relief; mais ſon induſtrie, par le moyen des ombres, luy donne le ſecret de l'y faire paroiſtre; & un mot ſi la Nature eſtoit capable de jalouſie, elle en auroit de l'Art; mais au contraire, elle eſt ſi bonne, qu'elle s'en ſert en ſes ouvrages; & nous voyons tous les jours qu'elle ne met pas la derniere main à ceux qu'il peut achever; c'eſt pour ce ſujet qu'elle fait naiſtre l'homme tout nud, & ſans idiome particulier; les tables de l'entendement, de



la memoire & de la fantaiſie, ſont toutes razes, afin que la doctrine y puiſſe peindre les Images des Arts & des Sciences, & l'éducation y eſcrire ſes enſeignemens & ſes preceptes ; ce qui n'eſt pas un petit avantage à la ſocieté civile, puiſque par ce moyen les hommes ayans beſoin l'un

l'un de l'autre, sont necessairement unis ensemble par un lien de bien-fait, de gratitude & d'amour ; „ *a* Car quoy que les semences des Sciences & des „ Arts soyent toutes dans l'esprit dés le moment de „ la naissance, elles y sont cachées & ensevelies de „ telle sorte, qu'elles ont besoin d'un soin estranger „ qui les arrose & les cultive pour germer & se pous- „ ser au dehors ; Et c'est ce qu'on doit faire à la jeunesse qui est tendre & propre à recevoir toutes sortes de formes, & si facile à la perception des Sciences, qu'elle semble moins les apprendre que s'en ressouvenir ; argument dont Platon inferoit l'Immortalité de l'ame, *b* en ce qu'ayant dés la premiere enfance cette disposition aux disciplines, de laquelle nous venons de parler, c'estoit un témoignage que dés auparavant elle estoit & sçavoit quelque chose : si cette disposition de l'âge se perd, les affections prennent leurs forces, & gravent si profondément leurs inclinations dans la volonté, qu'il n'est plus apres cela d'éducation capable de les effacer. L'Ours n'a pas plustost mis bas un de ses petits, qu'elle leche cette masse confuse pour en former les membres, si elle luy donnoit le temps de s'endurcir, la vertu secrete de sa langue n'y pourroit plus penetrer ; Aussi c'est dans la persuasion de cette verité, qu'anciennement les Roys de Perse donnoyent à leurs enfans des Maistres qui employoyent les sept premieres années de leur âge, à bien former leurs corps, & les sept suivantes à les fortifier par les exercices du dard & de l'escrime ; apres quoy ils leur donnoyent quatre hommes d'élite pour veiller à leur derniere éducation, un Sçavant qui leur enseignast les Sciences, un Prudent qui corrigeast leurs affections, un Juste qui formast

a *Omnibus natura fundamenta dedit semenque virtutum, omnes ad ista omnia nati sumus, cum irritator accessit, tunc illa animi bona velut sopita excitantur.* Cassiodor. 10. Var. Epist.

b Plato de Anima.

leurs esprits à l'équité, & enfin un Brave qui leur apprist le mestier des Armes, & les mist dans le chemin de la gloire.

Cette bonne éducation est encore plus necessaire aux Princes qu'aux particuliers, parce qu'ils sont les instrumens de la felicité Politique & du salut du public : Dans les particuliers la mauvaise éducation n'est prejudiciable qu'à quelques uns ; mais dans les Princes elle l'est à tous, puis qu'ils font tort aux uns par le faict, & aux autres par l'exemple. Par le moyen de l'éducation l'homme est une creature Celeste & Divine, sans elle il est plus farouche que les brutes : *c* Quel sera donc un Prince mal élevé & armé du pouvoir? Les autres maux de la Republique ne durent que peu ; celuy-là toute la vie du Prince. Philippes de Macedoine reconnoissoit bien l'importance de la bonne éducation, lors qu'immediatement apres la naissance d'Alexandre, il écrivit à Aristote, qu'il ne rendoit pas tant graces aux Dieux pour le fils qu'ils luy avoyent donné, que pour luy avoir donné ce fils en un temps où il pouvoit avoir un Aristote pour Precepteur. *d* C'est encore tres-mal fait d'abandonner un naturel à soy, & de le laisser agir de luy-mesme, sous ombre qu'il est assez bon, puisque le meilleur est tousiours imparfait, ainsi que toutes les autres choses qui doivent servir à l'homme, peine de son premier peché, que tout ce qu'il acquiert n'est qu'avec sueur. Considerez les arbres, à peine en est-il un qui ne produise son fruict amer, si on ne le transplante & si on ne legitime sa nature bastarde en l'autant sur un autre qui soit franc. ,, La ,, discipline & l'instruction perfectionnent ceux

c *Homo rectam nactum Institutionem, Divinissimum, mansuetissimumque animal effici solet ; si verò vel non sufficienter, vel non benè educetur, eorum quæ terræ progenuit ferocissimum.* Plato lib. 3. de leg.

d A. Gell. lib. 3. noct. att. cap. 3.

,, qui

„ qui ſont deſia bons, & amendent ceux qui ſont
„ mauvais : *e* Ce qui fit l'Empereur Trajan un ſi grand homme, c'eſt qu'à ſon bon naturel ſe joignit encore le bon ſoin & l'éducation de Plutarque: Et au contraire, Dom Pedre le Cruel n'auroit pas eu l'eſprit ſi ſauvage, ſi Alonce d'Albuquerque ſon Gouverneur avoit ſceu l'apprivoiſer. Il y a dans les naturels la meſme difference que dans les metaux, les uns reſiſtent au feu, les autres s'y fondent, mais tous ſe rendent au burin ou au marteau, & le laiſſent reduire à de minces & de legeres feüilles. Il n'eſt point d'eſprit ſi dur dont le chaſtiment & le ſoin ne viennent à bout en quelque façon; Il eſt vray que quelquesfois la ſeule inſtruction ne ſuffit pas, comme il eſt arrivé en la perſonne de Neron, & en celle du Prince Dom Carlos, parce que dans l'eſprit des Grands & des Princes, auſſi-bien que dans les bois, il ſe forme quelquesfois des Monſtres, qui ne ſont capables d'aucune correction; ce n'eſt pas merveille que la jeuneſſe ſe corrompe au milieu des delices, du libertinage & de la flatterie des Palais, où les mauvaiſes affections ont couſtume de croiſtre, comme font dans les terres en friche les herbes venimeuſes & les épines; ſi les Palais ne ſont bien reformez, l'éducation n'y profitera que peu, puiſque ce ſont des moûles qui forment le Prince ſelon eux & non pas ſelon
„ luy; La Cour eſt une Cuve de Teinturier, où l'on
„ prend diverſement les couleurs de la vertu ou du
„ vice, ſelon qu'elle eſt une fois imbuë ou de l'un
„ ou de l'autre. A peine le Prince commence-t'il à parler, qu'auſſi-toſt les Flatteurs, qui ſont la vermine de la Cour, l'informent des couſtumes & des mœurs de leurs Anceſtres, ſoit qu'elles ſoyent bonnes ou mauvaiſes; d'où vient que nous voyons paſſer de pere en fils, de certaines habitudes parti-

e *Educatio & inſtitutio commoda bonas naturas inducit, & rurſum bonas naturas, ſi talem inſtitutionem conſequantur, meliores adhuc & præſtantiores evadere ſcimus.* Plato. Dial. 4. de leg.

culieres, bien moins par la force du sang, puisque ny le temps ny le mélange qui s'en fait dans les mariages, ne les changent point, que par cette coustume qui regne dans les Palais & à la Cour, où les enfans les prennent & les tournent en nature : C'est pour cette raison qu'à Rome on tenoit les Claudes pour superbes, les Scipions pour braves, & les Appius pour ambitieux ; de mesme qu'en Espagne les Guzmans ont le bruit d'estre bons, les Mendoces affables, les Manriques terribles, & les Toledes severes : La mesme chose se voit encore parmy les Artisans ; si l'excellence en quelque mestier s'est une fois introduite en une race, elle s'y perpetuë, les enfans se perfectionnent de pere en fils, estans instruits par les choses qu'ils voyent faire à leurs peres.

Mais c'est bien pis encore, lors que la flatterie est meslée avec l'ignorance, car en ce cas elle louë dans l'enfant comme une vertu ce qui n'est rien qu'un vice, comme l'ostentation, l'insolence, la vengeance, la colere, & autres telles imperfections, dans la ridicule pensée que ces mouvemens sont de glorieuses marques d'un grand Prince; & par ce moyen le pretendu grand Prince s'y entretient & s'y nourrit, oubliant les veritables vertus, & faisant comme les femmes qui se voyant loüées de courage & d'agilité, s'efforcent encore plus de meriter les loüanges qu'on leur en donne, & negligent l'honnesteté & la modestie, qui sont les principales vertus de ce sexe. Pour éviter ces inconveniens, les Romains cherchoyent une Matrone de leur famille qui fût desia d'âge, de bonnes mœurs & de conduite, & la donnoyent pour gouvernante à leurs enfans, afin qu'elle eût soin „ de leur éducation, & *f* qu'ils ne dissent ny ne fis„ sent rien de des-honneste en sa presence. Cette severe Discipline avoit pour but la conservation du bon naturel, afin que se maintenant en sa pureté,

f *Coram qua, neque dicere fas erat quod turbe dictu, neque facere quod inhonestum factu videretur.* Quintil. Dial. de orat.

il fust

il fust plus capable des beaux Arts. g Quintilien se plaint de ce que cette coustume s'est perduë de son temps, & que les enfans estans élevez parmy les valets, beuvoyent pour ainsi dire à longs traits tous leurs vices, sans avoir aucun auprés d'eux qui prist garde à tout ce qui se disoit, & qui se faisoit en leur presence, non pas mesme leurs propres peres. *h* Nous le repetons encore, & il ne peut estre trop dit, on ne sçauroit trop prendre garde qu'un enfant n'entende point de choses des-honnestes, encore moins qu'il en parle; car comme dit Aristote, en parlant du mal, on vient insensiblement à le faire. *i* Avoüons pourtant que cela n'arrive que trop souvent dans la pluspart des Palais d'aujourd'huy, à quoy je ne trouve point d'autre remede que d'en éloigner les vicieux Courtisans, & en substituer en leur place, qui ayent de la probité & des sentimens nobles, afin que par leurs bons exemples, les jeunes Princes soyent enflammez du desir de la veritable gloire, & piquez des aiguillons de la vertu: *l* Car quand le Palais est une fois corrumpu, il ne se peut plus corriger qu'avec peine; il se change entierement, & ne se soucie plus d'avoir un bon Prince: On a eu autrefois un exemple de cette verité en la famille de Neron, qui comme dit Tacite, favorisoit Othon en sa brigue, parce qu'il luy ressem-

g *Quæ disciplina ac severitas eò pertinebat, ut sincera & integra, & nullis pravitatibus de torta unius cujusque natura toto statim pectore arriperit artes honestas.* Quintil. ibid.

h *Nec quisquam in tota domo pensi habet quid coram infante Domino, aut dicat, aut faciat: Quando etiam ipsi parentes, nec probitati, neque modestiæ, parvulos assuefaciunt, sed lasciviæ & libertati.* Quintil. ibid.

i Arist. Pol. 7. 17.

l *Neque enim auribus jucunda opportet dicere, sed ex quo aliquis gloriosus fiat.* Eurip. in Hippol.

bloit

bloit. *m* Que si le Prince n'a pas cette liberté, qu'il fuye plustost de sa Cour, comme fit autrefois Jacques I. Roy d'Arragon, lors qu'il se vit injustement opprimé par ses Precepteurs qui le tenoyent comme en prison ; *n* Car je ne sçavroit nommer autrement une Cour où l'on n'a pour but que de captiver la volonté du Prince, & de soûmettre ses inclinations à une honteuse servitude, sans qu'ils les puisse tourner aucune autre part qu'où veulent ses Courtisans, tout ainsi qu'on fait couler l'au par des canaux soûterrains, pour le seul usage d'un champ. Dequoy servent le bon naturel & l'éducation si le Prince n'a pas la liberté de voir ny d'oüir autre chose que ce qu'il plaist à ceux qui sont à ses costez ? quelle merveille que Dom Henrique IV. Roy de Castille, ait esté si semblable en tous ses défauts à Dom Juan II. son pere, ayant esté élevé au milieu des mesmes Flatteurs qui avoyent noircy la reputation du Gouvernement passé ? *o* Il me semble qu'il est aussi impossible de bien élever un Prince en une Cour deprauvée, que de tirer une ligne droite avec une regle tortuë : dans ces sortes de Palais il n'est point de muraille, quelque blache qu'elle soit, qu'une main soüillée ne salisse de ses impuretez ; Il n'est point de coin où quelque echo ne fasse retentir le libertinage & le débordement ; J'ose le dire tout haut, le Prince ne sera bon que quand il aura de bons Ministres, il ne sera mauvais que quand il en aura de méchans ; j'en appalle à temoin l'Empereur Galba, qui au rapport de Tacite, *souffroit également des siens, soit qu'ils fussent bons ou mauvais, sans rechercher leurs fautes ny les punir.* *p*

Apres avoir ainsi reformé les figures vivantes, passons aux inanimées, je veux dire aux Tableaux &

m *Prona in eum aula Neronis ut similem.* Tacit. Hist. 1.

n Marian. Hist. d'Esp. l. 12. cap. 5.

o Marian. Histor. d'Esp. l. 22. cap. 15.

p Tacit. lib. 1. Histor.

aux statuës ; car quoy que le Pinceau & le Ciseau ne soyent que des langues müettes, l'experience neantmoins nous enseigne qu'ils sçavent persuader éloquemment ; combien de gens à la seule veuë de la statuë d'Alexandre ont-ils esté touchez des sentimens de la gloire ? Combien la representation des sales amours de Jupiter sur une toille en a t'elle embrasez de flammes impures & lascives ? car comme la corruption humaine fait mieux reüssir l'art dans les choses sales que dans les honnestes, pareils ouvrages ne manquent jamais d'estre en particuliere estime, ce qui fait que les Princes qui se piquent de curiosité, les recherchent avec empressement, qu'ils en parent leurs cabinets, & les regardant avec plaisir, ils laissent glisser dans leur cœur par leurs yeux, les aiguillons de la convoitise & de la lasciveté : Aristote dit dans ses Politiques, que puis qu'il n'est pas permis de parler des choses sales, il est par consequent tacitement deffendu de les voir : *q* Que si le Prince veut avoir des Peintures & des Statuës, qu'il en ait, à la bonne heure, nous y consentons ; mais que ses marbres soyent les images de ses Ancestres, s'ils ont esté vertueux, que ses toilles soyent la representation de leurs faicts heroïques, de leurs Conquestes & de leurs Triomphes ; qu'il en emplisse les niches de son Palais, qu'il en pare ses galleries, ses chambres & ses sales, qu'il les contemple à toute heure, qu'il y lise, qu'il en fasse son estude ; car tels Tableaux & telles Statuës sont comme des fragmens d'Histoires, qui sont incessamment devant ses yeux.

Les vices de la Cour estant ainsi corrigez, du moins autant qu'il se peut, & les inclinations du Prince bien reconnües, que le Gouverneur & les Precepteurs s'efforcent de les rendre genereuses & heroïques, jettant en son esprit des semences de vertu si secrettes, que lors qu'elle auront germé, on ne puisse plus reconnoistre si elles sont ou de la nature ou de l'art :

q Arist. 7. Pol. c. 17.

Qu'ils

Qu'ils animent ſa vertu par l'honneur, qu'ils luy faſſent haïr le vice par la honte ; qu'ils excitent ſon émulation par l'exemple : Tous ces moyens operent en toutes ſortes de naturels, mais plus neantmoins dans les uns que dans les autres; un genereux ſe prend par la gloire, un melancolique par la honte, un bilieux par l'émulation, un inconſtant par la crainte, & un prudent par l'exemple, qui eſt touſiours merveilleuſement efficace, principalement quand il eſt des Anceſtres ; car ſouvent ce que le ſang n'a pû faire, l'émulation le fait; eſtant certain qu'il eſt des enfans comme des rejettons ſur leſquels il faut anter une branche du meſme arbre pour leur donner la perfection : En effet, les exemples heroïques ſont des greffes, qui infuſent la vertu des Anceſtres dans l'ame de leurs deſcendans ; & c'eſt à quoy l'induſtrie ſe doit particulierement appliquer, afin que penetrant dans tous les ſentiers & tous les détours de l'ame, ils y jettent de profondes racines : car ce n'eſt pas ſeulement dans les exhortations & dans les reprimendes qu'il les faut propoſer au Prince, mais encore en toutes ſortes d'objets ; Que l'Hiſtoire luy rapporte leurs Exploits heroïques, dont la gloire éterniſée par l'impreſſion, l'incite à les imiter ; Que la muſique qui gouverne les affections, luy éleve le courage par le chant de leurs Trophées ; que la Peinture & la Sculpture les luy repreſentent dans leurs deſſeins ; que les Panegyriques luy étalent leurs Eloges, afin de luy donner de l'émulation ; que luy-meſme les recite, & faſſe ſur la Scene avec ſes Favoris des repreſentations de leurs glorieux Exploits, pour s'en enflammer davantage le cœur ; car l'efficace de l'action s'y imprime de telle ſorte par ce moyen, qu'il s'imagine inſenſiblement eſtre luy-meſme le perſonnage qu'il repreſente ; enfin qu'il contrefaſſe avec eux toutes les glorieuſes actions d'un Roy, qu'il accorde des audiances, qu'il donne des ordres, qu'il recompenſe, qu'il puniſſe, qu'il commande des Armées, qu'il en range en bataille, qu'il faſſe des combats, qu'il aſſiege des Villes ; ce n'eſt que par de tels

eſſais

essais que Cyrus se rendit tout ensemble si grand Capitaine & si grand Roy.

Si le Prince fait paroistre quelques inclinations contraires aux qualitez que doit avoir une personne qui est née pour commander; il faut mettre à ses costez des Mignons de vertus opposées à ses vices pour les corriger; de mesme qu'on a coustume d'attacher des gaules droites aux antes tortuës, quand on les veut redresser; ainsi on donnera à un Prince avare un Favory liberal, un courageux à un timide, un entreprenant à un lâche, à un paresseux un diligent, & ainsi des autres vices; car cét âge imite aisément ce qu'elle entend & ce qu'elle voit.

Enfin dans l'éducation des Princes il faut s'abstenir de la rigueur, car c'est une espece de mépris; les chastimens severes dégoûtent les esprits, & abastardissent le cœur, outre qu'il n'est pas de la bien-seance que celuy-là soit esclave d'un homme qui doit estre maistre de tous; C'est pour ce sujet que le Roy Dom Alonse advertit les Gouverneurs de traiter doucement & par carresses les Princes qui sont sous leur conduite; *Car*, dit-il, *ceux qui viennent de bon lieu, se chastient mieux par les paroles que par les verges, & ils aiment bien davantage ceux qui les traittent ainsi.* r La jeunesse est comme un poulain qui regimbe contre un trop dur cavesson, mais qui se laisse gouverner par un mors doux & aise; ſ outre qu'un courage fier a tousiours une aversion secrete pour tout ce qu'il appris par crainte, & au contraire, un certain desir d'éprouver ce qui luy a esté si fort deffendu pendant sa jeunesse; une inclination trop violentée, & principalement dans un Prince, se tourne en desespoir, de mesme que les exhalaisons trop pressées dans les nuës, se changent en foudres. L'indiscret qui ferme entierement la porte aux affections naturelles, est cause qu'elles sortent par

r Lib. 8. tt. 7.

ſ *Huc illuc frænis leniter motis flectendus est animus, paucis sui rector optimus.* Senec.

les

les feneſtres ; il faut accorder quelque choſe à la fragilité humaine, la conduiſant adroitement par des delices honneſtes à la veritable vertu ; artifice dont ſe ſervirent autrefois les Gouverneurs de Neron ; *t* Il faut encore avoir ſoin de reprendre le Prince en particulier, & non pas en public ; car dés qu'il voit que ſes vices ſont connus, il en a moins de honte, & s'accouſtume plus à les pratiquer. Homere a admirablement bien compris en ces deux Vers, comment un Prince doit eſtre inſtruit, & comment il doit obeïr.

v Donne-luy des conſeils, donne-luy des preceptes,
Commande bien enfin, & luy t'obeïra.

DEVISE III.

Force & Beauté.

C'Est par l'induſtrie de la main que croiſt la roze, mais une main ſoigneuſe & delicate qui aroze ſans ceſſe, & qui garentit des ardeurs du Soleil, & du ravage des vents ; c'eſt par elle qu'ouvrant le nœud de ſon bouton, elle étale la pompe de ſes feüilles ; Raviſſante fleur à la verité, reine de toutes les autres l'honneur de nos jardins, l'emblême de cette vie, le ſymbole de la beauté ; mais qui avec tout cela n'eſt qu'une flatterie de l'œil, & un corps ſi infirme, que ſa delicateſſe la met & un continuel danger ; Le meſme Soleil qui l'a veu naiſtre, la voit mourir, ſans autre fruit que la montre de ſon éclat, l'illuſion d'un travail de pluſieurs mois, & l'ingratitude d'avoir ſouvent offenſé la propre main qui luy avoit donné la vie, ne ſe pouvant pas faire qu'une ſi laſche culture ne produiſiſt point d'épines. Il n'en eſt pas de meſme du corail, qui naiſt au milieu

t *Quò facilius lubricam Principibus ætatem, ſi virtutem aſpernaretur, voluptatibus conceßis retinerent.* Tac. annal. lib. 13.
v Iliad 11.

des



des flots, battu des tempeſtes & de l'orage, & expoſé à l'intemperie des ſaiſons ; tant de traverſes ne font que donner de la force à ſa beauté, qui endurcie apres par la fatigue, demeure à l'épreuvé des elemens, & propre à tous les plus precieux uſages de l'homme. Des effets ſi contraires ne peu-

vent venir que de la diverſité de la naiſſance & de l'accroiſſement de cét arbriſſeau & de cette fleur, quant à la tendreſſe & à la dureté. La meſme choſe ſe voit dans l'éducation des Princes, qui eſtant elevez dans les delices & ſous l'hermine, à l'abry du Soleil & du vent, & au milieu des parfums, ils deviennent flüets & infirmes, en un mot, inutiles au Gouvernement; au contraire, ſi vous les accouſtumez au travail & à la fatigue, vous les rendrez robuſtes & propres à toutes ſortes d'exercices. On prolonge la vie par le travail & par la ſueur, on l'abrege par les delices & par l'oiſiveté : un vaſe de verre qui n'eſt fait que d'un ſouffle, ſe rompt d'un ſouffle, un d'or qui eſt fait au marteau & au feu, reſiſte à l'un & à l'autre : un homme qui ne veut que paſſer legerement par le monde, il n'importe qu'il ſoit delicat, mais celuy qui comme Atlas le doit porter ſur ſes épaules, il faut qu'il ſe les rende fermes : Il n'en eſt pas des Princes comme des medailles & des perles, la Republique n'a que faire d'eux pour les enfermer dans des montres de Boutique, mais pour eſtre expoſez à la pouſſiere & aux armes. L'eſcriture Sainte dit, que c'eſt une eſpece de punition divine qu'un Roy laſche & effeminé. *a*

On a veu des exemples du bien & du dommage de ces deux differentes éducations en la perſonne de Dom Juan II. & en celle de Dom Fernand le Catholique; *b* Celuy-là fut élevé dans le Palais, celuy-cy au Camp; celuy-là parmy les Dames, celuy-cy parmy les Soldats; l'un entrant au Gouvernement, s'imagina voguer ſur une mer inconnuë, & abandonnant le timon, le confia à ſes Miniſtres; l'autre qui n'y eſtoit pas neuf, fit voir meſmes en un Royaume étranger, qu'il ſçavoit tout enſemble commander & ſe faire obeïr : enfin l'un fut en mépris à tout le monde, l'autre en eſtime; l'un perdit ſon Eſtat, l'autre l'érigea en Monarchie. Dom Fernand

a *Et effæminati dominabuntur eis.* Iſai. 3. 4.
b Marian. Hiſt. Hiſp. lib. 10. c. 11.

ſur-

surnommé le Saint, *c* avoit sans doute bien examiné & re:onnu cette verité, lors qu'il fit élever ses fils dans les Armes : Et que pensez-vous qui ait rendu l'Empereur Charles V. si grand Roy d'effet & de nom, si non ses continuels voyages & ses fatiguez? Trois raisons principales obligerent Tibere à faire élever ses fils Germanicus & Drusus à l'Armée; afin qu'ils se fissent au mestier de la Guerre, afin qu'ils gagnassent l'affection des Soldats, afin que luy-mesme affermist d'autant mieux entre ses mains l'Authorité Souveraine. *d*

Au Camp, l'experience gagne le temps; à la Cour, le luxe, les divertissemens & les ceremonies le perdent & en font litiere pour ainsi dire; le Prince enfin a plus de soin de l'ajustement de sa personne, que de l'ornement de son esprit; non que je veüille dire que pour songer au cultivement de l'esprit, il faille negliger la propreté du corps & la beauté du visage; bien au contraire, je sçay que le premier ravit les yeux, & le second, les yeux, le cœur & l'esprit. Le Peuple de Dieu se laissa gagner à la bonne grace de Saül: & le Saint Esprit dit de luy, *qu'il fut presenté au milieu du Peuple, & estoit plus haut que tout le Peuple de toutes les épaules; & Samuël dit au Peuple, Voyez certainement celuy que Dieu a éleu n'apoint icy de semblable, & le Peuple cria à haute voix,* VIVE LE ROY. *e* Les Ethiopiens & une partie des Indiens choisissent pour leur Roy celuy d'entr'eux qui est le plus beau, & les abeilles celle de leur essain qui est la plus grande, & qui a la plus belle couleur: De tout temps les Peuples ont jugé des actions par la prestance, & ont crû que celuy-là estoit le meilleur Prince qui paroissoit le mieux fait. Les vices de Neron ne suffirent pas mesme pour effacer la memoire de sa beauté; & nous lisons dans Tacite, que c'est à son égard que le Peuple Romain qui

c Marian. Hist. Hisp. lib. 18. c. 1.
d Tac. lib. 2. annal.
e 1. Reg. cap. 10. v. 23, 24.

y estoit

y eſtoit accouſtumé, ne pouvoit ſouffrir la laideur de Galba. *f* La beauté jette de certains rayons decevans qui charment la veüe, & penetrant juſqu'au cœur, gagnent la volonté: C'eſt un particulier privilege de la Nature, une douce tyrannie des affections, & un temoignage de la bonne diſpoſition de l'ame; un cœur bien fait loge rarement dans un corps qui ne l'eſt pas; & Platon ſi je ne me trompe, dit en quelque endroit, que comme le cercle ne peut eſtre ſans ſon centre, la beauté ne ſçavroit eſtre ſans la vertu. Le ſage Roy Dom Alonce veut pour cét effet qu'on ne marie le Prince qu'à une belle femme; *Car*, dit-il, *les enfans qu'il aura d'elle ſeront beaux, ce que doivent eſtre les enfans des Rois, afin qu'ils ſoyent au deſſus des autres hommes.* *g* Les Lacedemoniens condamnerent à l'amende leur Roy Archidamus, pour s'eſtre marië à une petite femme, ſans avoir égard à la galante excuſe qu'il leur allegua, diſant, que de deux maux il avoit choiſi le moindre. *h* La beauté du corps eſt une image de l'ame, & un portrait de ſa bonté: *i* Bien que quelquesfois il en ſoit autrement, en ce que la nature, pour eſtre trop attachée à la perfection du dehors, neglige ſouvent le dedans; un air ageable cachoit en la perſonne de Dom Pedre le Cruel, un naturel farouche & ſauvage; l'orgüeil de la beauté détruit la modeſtie des vertus; C'eſt pourquoy un Prince ne ſe doit pas mettre en peine de celle qui eſt molle & effeminée, & qui fait naiſtre la laſciveté dans le cœur de ceux qui la regardent, mais ſeulement de celle qui accompagne les bonnez qualitez: car ce n'eſt pas la beauté du corps qui doit faire l'ornement de l'ame: c'eſt au contraire la beauté de l'ame qui doit faire celuy du corps. La Republique a plus beſoin

f *Ipſa ætas Galbæ & irriſui & faſtidio erat aſſuites juventæ Neronis & Imperatores forma ac decore corporis (ut mos eſt vulgi) comparantibus.* Tac. 1. Hiſt.

g L. 1. tt. 6. Part. 2.

h Plut. Miſcel. opuſc. tom. 2.

i D. Ambr. 2. de Virg.

ſoin

ſoin que ſon Prince ayt la perfection dans la teſte que ſur le front ; mais ce ſera encore bien mieux s'il peut avoir l'une & l'autre ; de meſme qu'en la palme ſe trouve la beauté du tronc & des feüilles jointe à l'excellence du fruit, eſtant un arbre ſi utile aux hommes, que les Babyloniens, au rapport de Plutarque, y ont remarqué juſqu'à trois cens ſoixante vertus : *l* & c'eſt d'elles qu'entend parler l'Epoux Celeſte, lors qu'il dit, *Ta ſtature eſt ſemblable à la Palme* : *m* Comparaiſon par laquelle il ne veut pas ſeulement loüer l'élegance & la grace du corps, mais auſſi les qualitez de l'ame de ſon Epouſe, repreſentées par celles de la Palme, qui eſt le ſymbole de la Juſtice & de la Force, & le hieroglifique de la Victoire : De la Juſtice, à cauſe de l'equilibre de ſes feüilles ; de la Force, à cauſe de la fermeté de ſes branches, qui ne plient point ſous le faix ; & de la Victoire enfin, à cauſe qu'anciennement les Vainqueurs en eſtoyent couronnez : Le Cyprez n'a eu garde de meriter un tel honneur, bien que conſervant ſa verdure, nous le voyons avec tant de pompe s'élever en forme d'obeliſque juſqu'au Ciel ; Car enfin, ce n'eſt qu'une beauté vaine que celle dont il eſt paré ; bien plus, la naiſſance eſt tardive, ſon fruit inutile, ſes feüilles ameres, ſon odeur forte, ſon ombre nuiſible ; En effet, qu'importe que le Prince ſoit beau, ſi en cét eſtat il ne ſatisfait que les yeux, & non pas ſa Couronne ? Il ſuffit qu'il y ait une harmonie naturelle & agreable en ſes membres, qui découvre un cœur maſle & diſpos, à qui l'art donne du mouvement & de la force, ſans quoy toutes ſes actions ſeroyent laſches, & luy attireroyent le mépris & la riſée du Peuple ; & bien que toutes ces bonnes qualitez ne faſſent pas touſiours aimer le Prince, comme par exemple, quand l'Eſtat eſt en trouble, & que le Gouvernement panche à l'innovation, ainſi que Dom Fernand Roy de Naples l'éprouva autrefois, ou

l Plut. prop. de table, Liv. 8. queſt. 4.
m Cant. Canticorum 7. 7.

quand la vertu elle-meſme eſt mal-heureuſe, & qu'un Prince eſt hay par les meſmes qualitez qui en avoyent fait aimer un autre; ou quand au contraire la laſcheté & la molleſſe acquierent les bonnes graces & l'amour que la vigilance & les ſoins ont ſouvent tant de peine à s'attirer, comme il eſt arrivé à Vitellius, de qui Tacite dit *n* qu'il eſt arrivé à peu de gens de s'attirer à un ſi haut poinct l'affection des Soldats par de bonnes qualitez, que luy par de méchantes; Neantmoins il faut demeurer d'accord, que generalement la volonté ſe rend à ce qui eſt plus parfait; & qu'ainſi un Prince & dans ſes exercices particuliers & dans les publics, doit bien prendre garde à ne rien negliger de tout ce qui peut augmenter les dons qu'il a receus de la Nature, donner de la vigueur à ſa jeuneſſe, & de la generoſité à ſon cœur; enfin le faire aimer des Peuples, qui ont touſiours plus de diſpoſition à ſe ſoûmettre à celuy que ſes perfections mettent au deſſus de tous les autres. Quels cœurs n'a point gagné le Roy noſtre Souverain Maiſtre, Pere de V. A. S. par ſon infatigabilité, & par ſon adreſſe à la chaſſe, par ſon experience & par ſa force aux exercices militaires, par ſa grace & par ſa vivacité dans les actions publiques? C'eſt par de ſemblables qualitez naturelles & acquiſes, que les Rois Dom Fernand le Saint, Dom Henrique II. Dom Fernand le Catholique, & l'Empereur Charles V. en la perſonne de qui la beauté & la bonne mine eſtoyent ſouſtenuës d'induſtrie, de valeur & de vertu, ſe ſont fait aimer de leurs Sujets, & eſtimer des Eſtrangers.

Tous ces exercices s'apprennent bien mieux dans la ſocieté & dans les compagnies, ou l'émulation enflame le cœur & réveille l'eſprit: Auſſi les Rois Gots faiſoyent élever dans leurs Palais les enfans des Grands d'Eſpagne, non ſeulement pour entretenir intelligence avec leurs Maiſons, mais auſſi afin que les Princes leurs fils fuſſent élevez avec eux, & appriſſent les beaux Arts en meſme Ecole: Les Rois

n Tacit. L. 3. Hiſt.

de

de Macedoine faisoyent encore la mesme chose, & l'on peut dire que leur Palais estoit une pepiniere de Braves. o Cette coustume s'est ou negligée ou oubliée à la Cour d'Espagne, mais il seroit à souhaiter qu'elle s'y observast, n'y ayant point de doute que pour gagner l'affection des Princes Estrangers, il seroit aujourd'huy beaucoup plus expedient d'attirer leurs enfans, érigeant de ces sortes d'Academies, où cette jeunesse estant appellée, fust instruite durant trois ans aux exercices dignes d'un Prince; l'avantage qui en reviendroit ne seroit pas mediocre, puisque par ce moyen nos Princes s'accoûtumeroyent insensiblement aux mœurs & au genie des Nations, & s'asseureroyent leur amitié, les obligeant à s'efforcer de reconnoistre cette bonne éducation par leurs services.

C'est pour toutes ces considerations, MONSEIGNEUR, que le sage Roy Dom Alonce, Ayeul de Vostre Altesse Serenissime, a fait dans ses Loix un abregé de tous les exercices ausquels un Prince se doit appliquer, ainsi qu'on le peut voir dans le treiziéme Livre de sa seconde Partie.

Il n'est rien qui donne plus de disposition à tous ces exercices que celuy de la chasse, elle dénoüe la jeunesse, elle luy donne de la force, de l'adresse & de l'agilité : on y pratique mesme les Arts militaires, comme de reconnoistre le terrein, prendre juste le temps de chaque chose, c'est à dire, quand il faut attendre, quand il faut attaquer, quand il faut frapper; la chasse enfin est une école où l'on apprend l'usage des stratagemes & des accidens; la veüe du sang qui s'y répand à toute heure, celle des membres palpitans de tant de bestes qu'on y tüe, & les differentes faces de mort qui y paroissent de tous costez, sont autant d'apprentissages, qui purgent les affections, qui forment dans l'ame de genereux esprits, & affermissent le cœur contre la crainte & le peril: Car, comme dit Pline, la solitude des bois, & ce silence qu'on

o Curtius.

observe à la chasse, excitent merveilleusement les pensées. *p*

Mais il faut prendre ces exercices avec moderation, de peur qu'ils n'effarouchent & n'abatardissent l'esprit, car l'esprit s'endurcit par l'excés du travail & de la peine, aussi-bien que le corps, & se fait un cal ainsi que luy: le travail du corps est nuisible à l'esprit, le travail de l'esprit est nuisible au corps.

DEVISE IV.

Non seulement par les Armes.

POUR commander il faut de necessité de la science; Pour obeïr il ne faut qu'une certaine prudence & une discretion naturelle, & quelquefois qu'une simple ignorance: Dans le dessein d'un edifice c'est l'esprit qui travaille, dans la fabrique c'est la main: le commandement dépend de la connoissance, & est clair-voyant: l'obeïsance peut venir de l'ignorance, & est aveugle. Aristote dit dans ses Politiques, que *celuy-là est naturellement Maistre qui a le plus d'intelligence & de bon sens*; *a* Les autres le sont par succession, par élection, ou par force, choses où le hazard a souvent plus de part que la raison; aussi doit-on compter les Lettres parmy les instrumens, dont la Politique se sert pour regner, & Justinien dit dans la Preface de ses Institutes, que la Majesté Imperiale ne doit pas seulement estre ornée des Armes, mais aussi qu'elle doit estre armée des Lettres: La raison qu'il en donne est digne de remarque; *c'est afin*, dit-il, *que dans l'un & dans l'autre temps de Paix & de Guerre, le Prince sçache parfaitement comment il se doit gouverner.* b

p Plin. lib. 1. Epist. ad Corn. Tac.

a *Præest autem naturæ, ac Dominus naturâ est qui valet Intelligentiâ prævidere.* Arist. lib. 1. Pol. cap. 4.

b *Imperatoriam Majestatem non solum armis decoratam, sed etiam legibus oportet esse armatam, ut utrumque tempus & Belli & Pacis rectè possit gubernari.* Just. in Procem. Inst.

C'est



C'eſt ce que veut dire la preſente Deviſe, par cette piece d'artillerie dreſſée à l'équierre, (*Symbole des Loix & de la Juſtice*) pour mieux aſſeurer ſoñ coup, car, c'eſt par la Juſtice que la Paix & la Guerre doivent eſtre reglées, en ſorte que ny l'une ny l'autre ne s'éloigne de l'equité, mais que toutes deux au con-

traire, par le moyen de la prudence & de la sagesse, frappent au blanc de la raison : d'où vient que Dom Alonse Roy de Naples & d'Arragon, estant enquis ausquelles des deux il se tenoit plus redevable aux Armes ou aux Lettres ; *J'ay*, dit-il, *appris dans les Livres, les Armes, & le droict des Armes.* c

Quelqu'un pourra s'imaginer que cét ornement des Lettres regarde plus le corps de la Republique (signifié par le mot de Majesté) que la personne du Prince, qui attaché aux affaires de l'Estat, ne peut avoir de temps pour l'étude des Lettres : on croira que pour faire fleurir les Sciences, c'est assez que le Prince recompense ceux qui y excellent, & que pourveu qu'il y ait de bonnes Loix en un Empire, il n'importe que ce soit les Sujets ou le Prince qui les fassent, témoin Justinien, dont nous venons de parler, qui tout destitué qu'il estoit de la connoissance des Lettres, acquit neantmoins une telle gloire par la recherche & l'estime particuliere qu'il faisoit des Gens doctes, que la plus reculée Posterité parlera de luy : Mais pour moy, bien que je croye qu'il se peut trouver des gens capables de gouverner sans le secours des Lettres, comme on l'a éprouvé en la personne de Dom Fernand le Catholique, & de quelques autres encore : je pense neantmoins qu'il faut demeurer d'accord que cela n'a lieu qu'aux esprits qu'une longue experience a rendu capables, ou que du moins la nature a favorisez d'un esprit si éclairé, que sans aucune speculation ny étude, ils donnent tout d'un coup dans la verité de chaque chose : Mais enfin, quoy qu'il en soit, je tiens pour constant que l'étude est tousiours necessaire pour une plus grande perfection : car quelque force que puisse avoir la prudence, ella a pourtant besoin de la connoissance des choses, pour sçavoir choisir celles qui sont bonnes, & rejetter les mauvaises ; elle a besoin de l'observation des exemples, & presens & passez ; & tout cela ne se peut parfaitement acquerir sans l'étu-

c Panorm. lib. 4.

de; *d* L'ornement de la lumiere des Lettres, sont donc absolument requis en un Prince; & le Roy Dom Alonce dit, *qu'à faute de sçavoir toutes ces choses, le Prince sera forcé de mettre auprés de luy un autre qui les sçache; & qu'ainsi il luy pourroit arriver ce que dit de Roy Salomon, que celuy qui met son secret au pouvoir d'un autre, se rend son esclave, au lieu que celuy qui le sçait garder, est tousiours maistre de son cœur, ce qui est plus convenable qu'aucune autre chose à un Roy.* *e* Certainement l'office de Roy a besoin d'un esprit clair-voyant, & qui en outre soit orné & enrichy des Lettres; Car, comme dit le mesme Roy Dom Alonce dans la mesme Loy, *Il n'est point d'homme qui se puisse acquitter d'une chose d'aussi grande importance que celle-là, à moins que d'estre doüé d'un entendement parfaitement bon, & d'une grande sagesse: de sorte qu'on peut dire que le Roy qui méprise le sçavoir & l'éducation, méprise aussi Dieu qui en est l'Autheur.* *f* Nous avons veu les autres Sciences infuses en plusieurs Princes, mais pour la Politique, nous ne l'avons veuë qu'en un seul Salomon.

L'Agriculture donne des regles infaillibles pour le ménage des champs; il y en a mesme pour l'apprivoisement des bestes sauvages; mais nous n'en sçavons point pour le gouvernement des hommes; tout y est incertain, tout y est, comme on dit, sujet à caution; *vous commanderez plus facilement au plus farouche de tous les animaux qu'à l'homme; celuy-la donc doit estre merveilleusement sage, sçavant & adroit, qui veut s'ingerer de gouverner les hommes.* g Il est impossible de faire une anatomie de la diversité des esprits, & des mœurs des Sujets, sans un soin tout particulier, sans une grande suffisance, sans beau-

d *Etsi prudentia quosdam impetus à natura sumat tamen perficienda doctrinâ est.* Quintil. lib. 12. cap. 12.
e Lib. 16. tit. 5. p. 2.
f Ibidem.
g Xenopho.

coup de sagesse, d'experience & de sçavoir; & puisque cette anatomie n'est point plus necessaire à aucun autre qu'à celuy qui commande & qui gouverne, il s'ensuit que celuy qui gouverne & qui commande doit estre pourveu de toutes ces qualitez, plus que tous les autres; Il n'y a personne à qui la sagesse convienne mieux qu'à un Prince, dont la doctrine doit estre profitable à tous ses Sujets. *h* C'est elle qui rend les Royaumes heureux, & qui fait craindre & respecter les Princes, témoin Salomon, lors que la sienne fut divulguée par le monde; On craint plus dans les Princes la capacité que la puissance; *Un Roy sage*, dit l'Ecriture, *est l'établissement de son Peuple.* i *un qui ne l'est pas en est la ruine.* *l* Il resulte de tout cecy, que l'avis de l'Empereur Licinius fut bien barbare de nommer les Sciences une peste publique, & les Philosophes & les Orateurs, le venin de l'Estat: Les Gots ne me semblent pas moins absurdes, qui blâmoyent la mere du Roy Alaric, de l'avoir élevé dans la connoissance des Lettres, disant qu'ele le rendoit par là incapable des affaires Politiques. Æneas Silvius avoit bien une autre opinion des Siences, lors qu'il disoit qu'au Peuple elles estoyent de l'argent, de l'or en la personne des Nobles, & de Pierreries en celles des Princes. Quelqu'un ayant raconté à Dom Alonce de Naples, qu'un certain Roy avoit dit, que les Lettres n'estoyent pas bien seanes à un Prince; *Cette parole*, répondit-il, *est d'un bœf & non pas d'un homme.* *m* C'est donc avec grande raison que le sage Roy que nous avons desia tant allegué, dit dans ses Loix, *qu'un Roy doit estre soigneux d'aprendre les Sciences, parce que par elles il entendra les choses qui sont particulierement d'un Roy, & les sçaura mieux*

h *Nullus est cui sapientia magis conveniat quam Principi, cujus doctrina omnibus debet prodesse subditis.* Veget.

i Sap. 6. 26.

l Eccles. 10. 3.

m Panorm. lib. 4.

prati-

pratiquer. n On dit de Jules Cesar qu'il voulut estre representé par les Sculteurs assis sur un globe terrestre tenant une épée d'une main, & de l'autre un Livre, avec cette inscription, *Ex utroque Cæsar*, pour montrer que les Armes & les Lettres luy avoyent également servy à conquerir & à conserver son Empire. Loüis XI. ne les jugea pas si importantes, n'ayant jamais voulu permettre que son fils Charles VIII. y fust instruit, parce qu'il avoit reconnu en soy qu'elles l'avoyent rendu opiniastre, & abondant en son sens, ne voulant jamais recevoir le conseil d'aucun; mais qu'est-il arrivé de cette éducation, si non que le Roy Charles demeura entierement incapable du Gouvernement, & l'abandonna sans choix, tantost à celuy-cy, tantost à celuy-la, au grand prejudice de sa reputation & de son Estat. Disons la verité; icy comme en toute autre chose les extremitez son vicieuses; une profonde ignorance cause le mépris & la risée, & fait commettre bien des fautes; une trop grande application à l'étude, transporte l'esprit hors de soy, & le détourne du Gouvernement: La conversation des Muses est douce, engageante, & paisible; il est bien mal-aisé d'en faire échange avec le chagrin des affaires, l'embarras des Audiences, la contention d'esprit aux deliberations & au Conseil. Le Roy Dom Alonce sçeut bien corriger le mouvement de trepidation dans le Ciel, mais non pas les desordres dans son Estat; Celuy qui par son bel esprit avoit penetré jusqu'au plus haut des orbes celestes, ne pût conserver un Royaume qui luy estoit tout acquis, & une Couronne de succession; o Le Sultan d'Egypte ravy d'une si belle renommée, luy envoya des Ambassadeurs avec quantité de presens, & presque toutes les Villes de Castille, au milieu de son Royaume, luy refuserent obeïssance; Mais quoy, c'est l'ordinaire, les Rois sçavans acquierent de la reputation parmi les estrangers, & la perdent auprés

n L. 16. tt. 5. p. 2.
o Marian. Hist. Hisp. L. 14. cap. 15.

de leurs Sujets ; leur Science fait l'admiration de ceux-là, & le dommage de ceux-cy : C'est la Sentence de Thucidide verifiée en leur personne, *Les hebetez sont d'ordinaire plus propres au Gouvernement de la Republique, que les plus sensez.* p Les esprits si attachez à la speculation des Sciences, sont lents à agir, & timides à resoudre, parce que la quantité des differentes raisons qu'ils trouvent sur toute sorte de sujets, les aveugle, & empesche la liberté de leur jugement. Si l'œil regarde les objets à la reflection du Soleil, il les voit tels qu'ils sont ; mais s'il pretend les considerer directement à ses rayons, il est si offusqué de leur splendeur, qu'à peine en peut-il seulement distinguer la forme : il en est de mesme des esprits, s'ils sont trop adonnez à la lumiere des Sciences, ils n'en sont que moins propres au maniement des affaires : un jugement naturel, une bonne & droite raison libre de toutes les subtilitez & sophistiqueries de l'Ecole, operent avec beaucoup moins d'embarras, & trouvent mieux le juste poinct qu'il faut chercher en toutes choses : Ecoutez ce que dit Salomon sur ce sujet, il appelle les Sciences une mauvaise occupation : *J'ay adonné*, dit-il, *mon cœur à chercher par la sapience tout ce qui se faisoit sous le Ciel, Dieu a donné aux fils des hommes cette mauvaise occupation pour s'y attacher.* q Aristote a encore esté de ce sentiment, lors qu'il a dit, qu'il y avoit de certaines Sciences à quoy on se pouvoit honnestement appliquer jusqu'à un certain poinct, mais que de s'y abandonner entierement, c'estoit une chose trop prejudiciable. r Pour cét effet, il est bon que la prudence refreine cét appetit de sçavoir, qui a de coustume d'estre un peu vehement dans les grands esprits, imitant en cela la mere d'Agricola, qui retenoit & moderoit l'ardeur de son fils trop aspre à l'étude pour un Chevalier Romain. ſ Les excés ne se rencontrent

p Thucid. lib. 3. q Ecclesiast. 1. 13.
r Arist. lib. 8. Pol.
ſ Tacit. in vita Agr.

pas

pas moins dans l'étude que dans le plaisir; *t* Celle-là peut estre aussi-bien une maladie de l'esprit, que celuy-cy quelquefois l'est du corps; ce sera donc assez pour un Prince, d'avoir une ébauche pour ainsi dire des Sciences & des Arts, & une connoissance pratique de leurs effets, principalement de ces Sciences qui conduisent au gouvernement de la Paix & de la Guerre, prenant seulement de chacune autant qu'il sera necessaire pour luy embellir l'esprit, & perfectionner sa raison; & laissant aux personnes qui sont d'un plus bas ordre, la gloire d'y exceller; En un mot, que le Prince n'ait pour but que de tromper l'oisiveté par ce noble exercice, ainsi qu'Heluidius Priscus est loüé dans Tacite de l'avoir fait. *v*

Cela estant ainsi posé, il faut considerer encore, & mesme il s'ensuit que ceux-là ne sont pas les plus propres à estre Precepteurs des Princes, qui sont les mieux pourveus de sçavoir; car d'ordinaire ces sortes de gens aiment trop la solitude, & sont ennemis de la societé & du commerce des hommes; ce qui les rend irresolus, temporiseurs, & malpropres au maniment des affaires; mais il faut de ces esprits que l'experience & la routine du monde, ont autant cultivez que les Livres, & qui avec la connoissance des Lettres, peuvent donner au Prince celle de l'Art de Regner.

La premiere chose qu'un Maistre doit enseigner à un Prince, c'est la crainte de Dieu, car *elle est le commencement de la Sagesse. x* Celuy qui est en Dieu est en la Fontaine des Sciences, la Science des hommes est une ignorance à proprement parler, c'est la fille de la malice, qui perd les Estats & les Princes.

L'Eloquence luy est encore bien necessaire, com-

t *Quemadmodum omnium rerum sic litterarum intemperantiâ laboramus.* Senec. Ep. 107.

v *Ingenium illustre altioribus studiis juvenis admodum dedit, non ut plerique ut nomine magnifico otium velaret, sed quò firmior adversus fortuita Remp. capesseret.* Tac. Hist. lib. 4.

x Proverb.

me estant sa seule tyrannie qu'il peut innocemment exercer, pour s'attirer les affections & les cœurs, & se faire respecter & obeïr ; Moïse reconnoissoit bien l'importance de cette douce maistresse des passions, lors que s'excusant envers Dieu de la commission qu'il luy vouloit donner de parler à son Peuple, il allegua l'empeschement de son langue; *y* laquelle excuse, Dieu mesmes ne rejetta point, au contraire il luy promit *qu'il seroit avec sa bouche, & luy enseigneroit ce qu'il auroit à dire.* *z* Qu'est-ce que le sage Salomon ne se promettoit point de son Eloquence? *Je seray,* dit-il, *admirable en la presence des Puissans; quand je me tairay ils me feront parler, quand je parlerai ils m'écouteront attentivement, quand je tiendrai longs propos, ils mettront leur doigt sur leur bouche.* *a* Si l'Eloquence tout nuë & dans la bouche d'un pauvre, est capable de ravir tout un Peuple, que ne fera-t'elle point estant revestuë de pourpre, & employée par un Roy? un Prince qui a besoin qu'un autre parle pour luy, est plustost une statuë qu'un Prince, Neron a esté marqué pour le premier Souverain qui a eu besoin de l'Eloquence d'autruy. *b*

L'Histoire est la maistresse de la veritable Politique. *c* Elle enseignera au Prince mieux qu'aucune autre chose l'Art de regner, parce qu'en elle, ainsi qu'en un miroir se peuvent contempler la prudence & le jugement des ancestres, & l'experience de tous les Gouvernemens passez, c'est du Conseiller fidelle qui n'abandonne point le Prince, *C'est*, dit Gregoire de Nazianze, *l'esprit de plusieurs hommes ramassé en un.* *d*

Pour ce qui est de la Jurisprudence, que le Prince

y Exod. 4. 10.
z Ibidem.
a Sap. 8. 12.
b *Primum ex iis qui rerum Politi essent Neronem aliena facundiæ eguisse.* Tac. an. 13.
c *Verissimam disciplinam exercitationemque ad Politicas actiones Historiam esse.* Polyb. lib. 1.
d Gregor. Naz. ad Nicom.

en prenne seulement cette partie qui regarde l'Administration, feüilletant les Loix & les Constitutions de son Estat, c'est à dire celles que la droite raison a introduites, & qu'un long usage a authorisées.

De la Theologie qu'il ne s'en mesle point, car en elle le sçavoir est trop perilleux, estant meslé avec le pouvoir, comme l'a experimenté l'Angleterre en la personne de son Roy Jacques, c'est assez que le Prince ait dans le cœur une foy constante, & à son costé des gens saints & doctes.

Qu'il ne s'amuse point à l'Astrologie Judicaire, elle a de coustume de perdre tous les Princes; cét appetit desordonné de sçavoir l'avenir, se trouvant presque en tous les hommes, mais encore bien plus en eux que dans les autres, parce qu'ils se persuadent que cela augmentera leur authorité, & que de plus ils seront égaux à Dieu par ce pouvoir surnaturel; ainsi ils passent insensiblement à mille autres superstitions odieuses au Peuple, jusqu'à en venir mesmes à croire que tout se fait par les Causes Secondes, & à nier ainsi la Providence Divine, rapportant tout aux sortileges & aux auspices; choses que dependant plus du hazard que de la prudence & de l'industrie humaine, il arrive de là qu'ils sont lents & dans le Conseil & dans l'execution, & admettent plustost dans leurs Deliberations des Astrologues que les plus sages Conseillers.

DEVISE V.

Il enseigne en divertissant.

LES racines des Sciences sont ameres, bien que les fruits en soyent doux: nostre Nature pour cét effet les a en aversion, & ne connoist point de plus grand travail que l'étude de leurs premiers Rudimens; quels chagrins, quelles sueurs ne coûtent-ils point à la jeunesse? aussi, tant pour cela, que parce que l'étude requiert un continuel attachement, chose fort contraire à la santé, & qui ne se peut gue-



res trouver parmy les occupations, les divertissemens & les ceremonies de la Cour; Je trouve absolument necessaire, l'adresse & l'industrie d'un Maistre qui sçache si bien déguiser l'amertume des enseignemens sous la douceur des yeux pueriles, que le Prince les boive insensiblement sans aucun dégoust. Par exemple,

ple, je voudrois pour luy apprendre à lire, former un jeu de vingt-deux dez, sur chacun desquels chaque lettre de l'Alphabet fust gravée, afin que joüant avec ses camarades, celuy-là fust vainqueur, qui poussant les dez sur le tapis, ameneroit une ou plusieurs syllabes, ou formeroit un mot entier; car il n'y a point de doute que l'appas du gain luy faciliteroit la connoissance de Lettres, & diminuëroit beaucoup du chagrin & de la peine que la jeunesse trouve à ce premier apprentissage, puis qu'il y a cent fois plus de difficulté à nos cartes, & que cependant les petits enfans y sçavent incontinent joüer. De mesme pour luy apprendre à écrire, il luy faudroit graver à jour sur une lame bien delicate, toutes sortes de lettres, afin que la mettant sur le papier, il suivist de la main & de la plume tous ces traits, comme autant de petits sillons, s'exerçant particulierement aux lettres, dont se forment toutes les autres, car par ce moyen il prendra le travail en affection, attribuant à son esprit & à son adresse ce qui ne sera qu'un effet de l'artifice de la lame.

La connoissance des Langues est tout à fait necessaire à un Prince, car n'entendre rien que par Truchement, & ne lire que par traduction, c'est quelque chose de trop sujet à la tromperie, ou à l'affoiblissement de la verité; & de plus, quelle douleur à un Vassal de ne se pouvoir faire entendre à celuy qui doit estre le Consolateur de ses afflictions, le Medecin de ses maux, le Remunerateur de ses services; C'est pourquoy Joseph ayant esté constitué Intendant de l'Egypte, où il y avoit grande diversité de Langues, qui luy estoyent inconuës, il s'appliqua à les apprendre. *a* Et quelle gloire, à vostre avis, MONSEIGNEUR, l'Empereur Ferdinand III. tire-t'il aujourd'huy de cette perfection avec laquelle il parle tant de differentes sortes de Langues, respondant à chaque Ambassadeur en la sienne? Au reste il ne faut pas montrer ces Langues au Prince par la voye des Preceptes,

a *Linguam quam non noverat audivit.* Ps. 80. 6.

ils

ils embroüillent trop la memoire, & requierent trop d'attachement, mais par le moyen de plusieurs petits Favoris de Nations differentes qu'on tiendra à ses costez, afin que chacun d'eux luy parlant en son idiome, il puisse apprendre en peu de mois, & sans aucun soin, ce qu'il ne pourroit faire autrement en plusieurs années, & avec beaucoup de travail.

Qu'il entende aussi l'usage de la Geographie & de la Cosmographie; ces Sciences sont si importantes, que sans elles on peut dire que la raison d'Estat est aveugle: Pour cét effet, que les tapisseries de sa chambre luy representent les Cartes generales des quatres Parties de la terre, & leurs principales Provinces, non pas avec la confusion de tous les lieux, mais seulement les rivieres, les montaignes, les Villes considerables, & les Places d'importance. Qu'on observe encore le mesme artifice dans la disposition des lacs & des estangs, afin que si davanture il luy prend envie de s'y promener, il puisse reconnoistre en eux comme sur une Carte marine, toute la situation de la Mer, tous ses Ports, & toutes ses Isles, y contre-faisant pour cét effet les uns & les autres à dessein. Que dans les Globes & dans les Spheres il voye toute l'estenduë de l'un & de l'autre Emisphere, le mouvement des Cieux, les routes du Soleil, son lever, son coucher, ses Eclipses, la vicissitude des jours & des nuits, les differences de leur durée, la diverse temperature des Saisons & des Climats,

Les Astres & leurs cadences,
Leurs diverses influences
Et leurs divers mouvemens,
Toutes leurs vertus secretes,
Les Seignes & les Planetes,
Et les feux du Firmament.

Et tout cela, non par des demonstrations scientifiques, mais par maniere de divertissement & d'entretien: Qu'il s'exerce de la mesme sorte en la pratique de Geometrie, c'est à dire, apprenant seulement à mesurer avec quelques instrumens, les hauteurs, les profon-

profondeurs & les distances ; qu'il apprenne encore de mesme la fortification, formant avec de l'argile, ou autre semblable matiere, des Forts avec tous leurs bastions, fossez, boulevars, demi-lunes, & autres choses pareilles de deffense ou d'attaque; qu'il les force aprez, & les batte avec de petites machines faites exprés ; Et afin que cela s'imprime mieux & avec plus de plaisir en sa memoire, on fera toutes ces figures avec du mirthe, & en forme de jardins, comme on peut voir en la presente Devise.

Il faut qu'il sçache encore comment on range une Armée en bataille, pour cét effet qu'on luy faisse de metail ou de terre cuite, des Soldats de toutes sortes, Cavaliers & Fantassins, afin qu'il les arrange sur une grande table, suivant quelques estampes qu'il aura devant luy pour ce sujet ; Car, comme dit Aristote, *Un Prince ne doit avoir aucun jeu ny amusement en sa jeunesse qui ne soit une imitation de ce qu'il doit aprez pratiquer serieusement en un âge plus avancé.* b Par ce moyen le Prince insensiblement & sans peine s'attachera avec affection à tous ces Arts, & lors que le Soleil de la raison sera entierement levé en luy, il en prendra une connoissance plus parfaite par la frequentation des gens doctes & experimentez, & des Ministres versez en l'Art de la Paix & de la Guerre qui luy en découvriront les causes & les effets ; c Car l'intelligence de ces choses est la plus utile en ce temps, elles s'apprennent mieux, & fatiguent moins l'esprit.

Qu'on ne s'aille pas imaginer que ces essais soyent inutiles pour l'éducation des Princes, puisque l'experience nous montre tous les jours avec quelle facilité & combien de choses les enfans apprennent d'eux-mesmes, qu'ils n'auroyent jamais apprises avec toute la peine des plus soigneux Maistres. Qu'on ne croye pas non plus que ces moyens si divers soyent

b Aristot. Pol. 7. 17.

c *Audiens sapiens sapientior erit, & intelligens gubernacula poßidebit.* Prov. 2. 5.

embaraſſans, & nuiſent plus à l'éducation qu'ils ne luy profitent; Car ſi pour dompter & corriger un cheval, on a bien inventé tant de differentes ſortes d'inſtrument, de mors, de brides, de caveſſons, de muſelieres; & ſi l'on a tant écrit de preceptes ſur ce ſujet; quel ſoin & quelle attention n'apportera-t'on point, à plus forte raiſon, pour bien former un Prince, qui doit gouverner non ſeulement l'ignorance & ſimple populace, mais meſmes les Maiſtres des Sciences? L'art de regner n'eſt pas un doit de nature, ç'en eſt un experience & de ſpeculation; *C'eſt l'Art des Arts, & la Science des Sciences*; *d* & jamais perſonne n'en atteindra la perfection.

Je ſçay bien, MONSEIGNEUR, que l'illuſtre Perſonnage, qui ſert aujourd'huy de Maiſtre à Voſtre A. S. eſt pour le bon-heur de noſtre Monarchie, ſi bien inſtruit en toutes ces connoiſſances, qu'il ne peut manquer d'en faire atteindre la perfection à Voſtre Alteſſe, en peu de temps, & avec beaucoup de facilité, mais je n'ay pourtant pû laiſſer paſſer ces petits avertiſſemens ſous ſilence, en ce que mon deſſein dans le preſent Traité n'eſt pas de parler ſeulement à V. A. mais encore à tous les autres Princes du Monde, preſens & à venir.

DEVISE VI.

Plaiſir des yeux & nourriture de l'eſprit.

L'EPOUX Celeſte s'eſt ſervy du Corps de cette Deviſe dans ſon ſacré Epitalame, pour mieux ſignifier l'ornement des vertus de ſon Epouſe, *Ton ſein*, dit-il, *eſt comme le monceau de froment environné de lys. a* A quoy ſemblent encore faire alluſion, les feüilles de lys qui couronnoyent les Colonnes du Temple de Salomon, *b* & celles dont le

d Greg. Naz. in Apoc.
a Cant. 7. 2.
b 3 Reg. 7. 22.

Chan-



Chandelier du Tabernacle eſtoit environné *c* pour plus grande perfection. C'eſt ce qui m'a donné lieu d'employer le meſme Emblême, pour faire entendre par le bled les Sciences, & par les lys, les

c Exod. 25. 31.

belles Lettres, & les Arts Liberaux, dont on les doit orner; Comparaiſon qui n'eſt pas fort éloignée du ſujet, puiſque dés long-temps, Procope par les épics a entendu les Diſciples; *d* Et noſtre divin Epoux par les lys l'Eloquence, *Ses levres*, dit-il, *ſont comme lys diſtillans la Mirrhe qui épand l'odeur. e* En effet, qu'eſt-ce que ſont les bonnes Lettres, ſi non une Couronne des Sciences? Caſſiodore les appelle *le Diadéme des Princes*, *f* & il me ſemble avoir leû en certain lieu, que les Hebreux en couronnoyent quelques-unes avec une guirlande; ce que veulent encore ſignifier à mon avis les Lauriers des Poëtes, les Chaperons des Docteurs, leurs Ceintures, & leurs Houpes * bigarées: Il faut que les Sciences occupent le centre de l'Eſprit; mais que les Lettres plus polies en décorent la Circonference; il faut que celles-cy ſoyent la Couronne de celles-là; la profeſſion des unes ſans l'ornement des autres, eſt une eſpece d'ignorance. Il en eſt des Sciences comme des Graces & des Muſes, qui ſe tiennent par la main, & font un Cercle de leur Compagnie, *Tous les Arts*, dit Ciceron, *qui concernent l'humanité, ont quelque lien commun, & ſont unis enſemble par une eſpece de parentage. g* Et où eſt celuy que la plus grande ſageſſe ne laſſe point, ſi elle eſt ſevere, & ne ſe ſçait pas faire aimer par l'aſſaiſonnement des Arts Liberaux & des belles Lettres? Les belles Lettres ſont donc neceſſaires aux Princes pour temperer la ſeverité du Commandement par leur douceur, puiſque ce n'eſt qu'à cauſe d'elle qu'on leur donne le titre d'humaines. Le Prince ne doit pas differer entierement d'avec le reſte des hommes, il doit avoir quelque choſe de commun avec les autres, il faut qu'il diſcoure avec eux de diverſes ſor-

d *Spicæ nomine ut ego quidem ſentio diſcipulorum cœtum intellexit.* Procop. in cap. 17. Iſaiæ.

e Cant. 5. 3.

f Caſſiodor. 12. Var. 1.

* Ou *franges*, car *borla* veut dire l'un & l'autre.

g Cicero pro Archia Poëta.

tes d'occupations & d'études, & qu'il en discours encore de bonne grace & avec douceur; car enfin ce n'est pas la grandeur Royale, c'est la gravité indiscrete, qui donne la confusion; de mesme que ce n'est pas la lumiere du Soleil, mais sa secheresse qui fait mal à l'œil: En effet, n'est-il pas bien juste que la Politique soit temperée & embellie par la beauté des Arts, puis qu'ils n'y brillent pas moins que les rubis autour d'une Couronne, & les diamans sur un anneau? Ce n'est pas en un mot une application indigne d'un Prince, que celle qui requiert le travail de l'esprit, aussi-bien que l'ayde de la main, & le Prince ne dérogera point à sa gravité, ny ne fera tort au Gouvernement de son Estat, quand il y donnera quelques-unes de ses heures de loisir, *h* l'Empereur Marc-Antoine se divertissoit à la Peinture, Maximilian II. à la Graveure, Theobalde Roy de Navarre à la Poësie & à la Musique, comme fait encore aujourd'huy à cette derniere nostre Serenissime Roy, Pere de V. A. R. lors qu'il se veut delasser des soins à quoy l'oblige le Gouvernement des deux Mondes. Ceux de Sparte élevoyent aussi leur jeunesse au mesme exercice, & generalement tous ceux de cette nature sont recommandez par Platon & par Aristote, comme fort utiles aux Republiques; & quand mesme l'esprit n'y trouveroit pas toute sa satisfaction, on les devroit affecter neantmoins par raison d'Estat, en ce que les Peuples sont bien-aises de voir les pensées du Prince diverties de cette sorte, & non pas tousjours attachées à l'aggravement de sa servitude, ce n'est que pour cela que les delices de Drusus estoyent si agreables au Peuple Romain. *i*

Il y a seulement deux choses à remarquer dans

h *Nec cuiquam judici grave aures studiis honestis & voluptatibus concessis impertire.* Tac. 14. an.

i *Nec luxus in juvene adeo displicebat: hoc potius intenderet diem ædificationibus, noctem conviviis traheret, quam solus & nullus voluptatibus avocatus mæstas violentias, & malas curas exerceret.* Tac. 3. an.

l'uſage de ces Arts, c'eſt qu'ils ne ſe doivent pratiquer que dans le particulier, & avec les plus familiers domeſtiques, ainſi que faiſoit l'Empereur Alexandre Severe, quoy que tres-expert à joüer des Inſtrumens & à chanter; La raiſon de cecy eſt, que c'eſt un ſujet de mépris de voir occupée a un Pinceau ou à un Luth, une main qui porte le Sceptre & qui gouverne l'Eſtat; ce qui eſt encore bien plus blâmable, lors qu'on eſt deſia entré en cét âge, où il ſemble que les ſoins du public doivent l'emporter ſur les divertiſſemens particuliers, noſtre nature eſtant telle, que nous ne blâmons pas tant l'oiſiveté en un Prince, que pareils exercices; on ne dit point quand il ne fait rien, qu'il perd ſon temps; on le dit quand il ſe divertit à tous ces Arts.

La ſeconde choſe qui eſt à remarquer, eſt, qu'il n'y faut pas employer beaucoup de temps, & ne ſe point efforcer d'y exceller; car peut-eſtre qu'apres il feroit plus conſiſter ſa gloire en cette vaine occupation, qu'en celle du Gouvernement, ainſi que faiſoit Neron, qui abandonnoit les Reſnes de l'Empire, pour gouverner celles d'un Char, & ſe piquoit plus de bien faire le perſonnage de Comedien ſur le Theatre, que celuy d'Empereur dans le Monde. Le Prince des Poëtes Latins, blâme élegamment cét abus, où tombent quelques Princes, qui font plus de cas des Arts, que de la Science de Regner, lors qu'il dit dans ces Vers du ſixiéme de ſon Eneïde,

Les autres, je le croy, d'une ſubtile main,
Plus naturellement figureront l'airain,
D'un marbre encore brut, tireront un viſage,
Avec plus d'ornement poliront leur langage,
Ou décriront des Cieux le beau compartiment
Et parleront du cours des feux du Firmament:
Toy, ſouviens-toy, Romain, de gouverner la Terre
Et d'impoſer les Loix & de Paix & de Guerre,
Ce ſera ton Métier & ton Art glorieux,
Pardonner aux vaincus, vaincre les orgueilleux.

Pour la Poëſie, bien qu'elle faſſe partie de la Muſique,

que, les accens & les rimes faisant en elle le mesme effet que le ton grave & le ton doux en celle-cy, & que mesmes ce soit une occupation plus noble, l'une estant seulement des mains, l'autre purement de l'esprit, l'une pour divertir, l'autre pour instruire en divertissant; Je ne trouve pourtant pas qu'elle soit propre à un Prince, parce que sa douceur est un trop grand obstacle aux plus nobles actions de l'esprit, qui charmé des appas de ses idées, comme un Rossignol de la melodie de son chant, ne sçavroit plus s'en détacher, & s'éguise de sorte en ses subtilitez, qu'il est contraint apres de se reboucher contre la dureté du Gouvernement; d'où il arrive que si le Prince ne trouve pas dans ce Gouvernement le plaisir que d'étude des Vers luy donnoit, il le méprise, l'a en aversion, & l'abandonne au soin d'autruy : Nous en avons un exemple en la personne de Dom Juan Premier, Roy d'Arragon, qui passoit tout son temps dans l'oisiveté de la Poësie, faisant venir auprés de sa personne des Païs les plus éloignez tous ceux qui y excelloyent, jusques là que les Peuples lassez d'une telle neglicence pour toutes les affaires, se soûleverent contre luy pour la faire cesser.

Neantmoins, comme aujourd'huy la Poësie est trop en vogue à la Cour, & que de plus elle semble contribuer beaucoup à la culture des esprits, ce seroit trop exposer un Prince à passer pour ignorant, que de luy en deffendre une legere teinture; on peut donc luy accorder quelques-unes de ses heures pour cela, c'est à dire autant qu'il sera necessaire pour luy éveiller l'esprit, & le mettre en estat de pouvoir juger de ces sortes d'ouvrages avec connoissance; Combien de beaux Poëmes voyons-nous sortis avec l'applaudissement de tous les Peuples, de la Plume de ceux qui ont porté le Sceptre & tenu le Timon du grand Vaisseau de l'Eglise?

Il y a encore quantité de Princes qui se meslent de destiller; ce divertissement à la verité est noble, & nous découvre de merveilleux secrets, mais avec tout cela je voudrois qu'on les en détournast, parce

que

que la curioſité paſſe aiſément de-là à l'alchimie; ou du moins ſous pretexte de ſimple diſtillation, le deſir de fixer le mercure & de faire de l'or, s'empare inſenſiblement des eſprits, choſes où le plus beau & le meilleur du temps ſe perd inutilement, & où l'on conſume des richeſſes preſentes & aſſeurées, pour de futures & incertaines. C'eſt une folie certainement, dont on ne peut guerir que par la mort, puis qu'apres tant d'experiences conſecutives, l'on n'a point encore pris garde qu'il n'eſt point de plus riche pierre philoſophale que la bonne œconomie; auſſi eſt-ce d'elle ſans doute & de l'utile negoce, & non pas de la Chimie, que ſe doit entendre cette Sentence de Salomon, *Si la richeſſe eſt une choſe deſirable en la vie, qu'y a-t'il de plus riche que la Sapience, laquelle fait toutes choſes? l* Et en effet, cela ne s'eſt-il pas éprouvé en la perſonne du meſme Salomon, qui n'ayant amaſſé tant de treſors que par le moyen du commerce qu'il avoit avec les Habitans de Tharſe & d'Ophir, ne peut-on pas dire qu'il n'euſt eu que faire de tant de flotes ſujettes au naufrage pour acquerir toutes ces richeſſes, s'il euſt pû les avoir par le moyen des matras & du creuſet? Eſt-il croyable que celuy qui *a parle de tout les arbres depuis le cedre qui eſt au Liban, juſqu'à l'hiſſope qui ſort de la muraille; qui a parlé auſſi des beſtes & des oiſeaux, des reptiles & des poiſſons: m* Celuy à qui Dieu avoit donné une Science infuſe de tout ce qui eſt au monde; Eſt-il croyable, dis-je, que celuy là n'euſt rien dit & n'euſt rien ſçeu de ce merveilleux ſecret, ſi c'eſtoit une choſe faiſable, & qui peuſt un jour s'executer? Certainement il n'y a nulle apparence, & ſans doute que Dieu ne le permettra jamais, puis qu'il eſt vray-ſemblable que cela aboliroit tout commerce parmy les hommes; lequel commerce ne peut ſubſiſter que par le moyen d'une monnoye commune à tout le monde, & composée d'un metail rare & precieux.

l Sap. 8. 5. & 6.
m 3 Reg. 4. 33.

DE-

DEVISE VII.



Elle accroist & elle diminuë.

LES affections naissent avec nous, & la raison ne vient que long-temps apres, c'est à dire lors qu'elles se sont desia renduës maistresses de la

volonté, qui trompée de l'apparence d'un faux bien, se soûmet à elles, & ne reconnoist point d'autre Empire que le leur, tant que la raison à l'ayde du temps & de l'experience recouvre le sien, & s'oppose à la tyrannie des inclinations & des appetits dereglez; ce recouvrement est plus tardif en un Prince, à cause des delices de la Cour, qui enracinent les affections, & aident à leur affermissement, & que ceux qui approchent de sa personne, ayant pour principal but la possession de ses bonnes graces, chose qui dépend plus de la volonté que de la raison; il arrive que tous ces Favoris ne s'appliquent qu'à offusquer celle-cy & à gagner celle-là. Que le Prince s'arme donc contre ses propres affections, & qu'il ait une parfaite connoissance de tous ces artifices, afin de s'en pouvoir deffendre, & de tous ceux qui s'en voudroyent servir pour le maistriser.

En verité, il y a d'ordinaire une grande negligence parmy ceux qui sont établis pour former l'esprit des Princes; Quel aveuglement, bon Dieu, quelle erreur! nous arrachons avec beaucoup de temps & de peine les herbes infructueuses qui naissent parmy les bleds, & nous laissons croistre en l'ame des Grands, des semences des vices, des habitudes perverses, & des passions qui s'opposent à la raison: Les Princes ne manquent point d'une infinité de Galiens pour le corps, & à peine ont-ils un Epictete pour l'ame, bien qu'elle ne soit pas sujette à de moindres maladies, & que mesme les siennes soyent d'autant plus grandes, qu'elle est une partie beaucoup plus noble que luy. Si l'ame avoit un visage, & que sur son front la pâleur des mauvaises affections pust parroistre, nous aurions pitié de quantité de personnes que nous estimons heureuses, & dont l'ame est bruslée des ardeurs d'une fiévre violente de depravation & d'appetits dereglez. Si l'on pouvoit voir l'esprit d'un Tiran, dit Tacite, on y apperçevroit les sillons & les meurtrisseures de ses convoitises; *a* Il s'éleve

a Tac. 6. an.

en

en son cœur des tempestes horribles d'affections dépravées, qui troublant la raison, l'empeschent de connoistre la verité des choses, & les luy font voir, non comme elles sont, mais comme sa preoccupation les déguise: C'est de-là que naist la diversité des opinions & des jugemens; c'est de-la que vient l'estime differente qu'on fait des choses selon le jour auquel on les regarde; Il en est des affections comme des lunettes d'approche, qui d'un de leurs costez, accroissent les objets, & de l'autre, les diminuënt; ny les objets ny les verres ne changent point, chacun est tousiours la mesme chose, mais la difference consiste en ce que par un costé les rayons visuels se dilatent du centre à la circonference, ce qui aggrandit les especes, & par l'autre se ramassent de la circonference au centre, & c'est ce qui les appetisse: La mesme difference se trouve entre regarder les choses de cette maniere-cy, & le faire de celle-la; Les deux Infans Jacques d'Arragon & Dom Alonce de Portugal, regardoyent en mesme temps bien qu'en differens Royaumes la succession à la Couronne; *b* Le premier la refusa contre la volonté de son pere, le second s'efforçoit par la voye des Armes de l'arracher de dessus la teste du sien; l'un consideroit les soucis & les dangers qui accompagnent la Royauté, & choisissoit la vie Religieuse, comme plus heureuse & plus tranquille; l'autre trouvoit inutile & pesante une vie sans Empire & sans Sceptre, & preferoit l'envie de regner, aux Loix de la Nature; celuy-cy regardoit la circonference de la Couronne qui se termine en fleurs, & cette veuë luy paroissoit agreable; celuy-là en regardoit seulement le centre, d'où dérivent toutes les lignes du chagrin & des traverses, & c'est ce qui causoit son aversion.

Toutes les actions des hommes ont pour fin quelque espece de bien, *c* & ce que nous errons si souvent, ce n'est que parce que nous-nous trompons dans

b Marian. Hist. Hisp. 15. 16.

c *Omnia ejus quod speciem boni prefert gratiâ omnes agunt.* Arist. 1. Pol.

la connoissance de ce bien ; la chose du monde la plus grande nous paroist petite quand elle est en nostre pouvoir, & tres-grande en celuy de nostre prochain ; a peine sommes-nous des Cyclopes à l'égard de nos vices, & nous des Argus pour ceux d'autruy. Quels Geans, bon Dieu, nous paroissent ceux-cy ; quels Nains nous paroissent ceux-là ! Il y a bien plus encore, nous baptisons nos vices du nom de vertu ; ce qui est proprement ambition, nous l'appellons magnanimité ; nostre cruauté, nous disons que c'est une justice ; nostre prodigalité, liberalité ; nostre temerité, valeur ; enfin, nous ne sçavons ce que c'est que de discerner par la prudence l'honneste d'avec son contraire, & l'utile d'avec le sien. *d* C'est encore ainsi que nous-nous trompons, lors que nous regardons les objets par le seul costé des lunettes, qui n'est vitré que du cristal de nos passions ; je ne sçache que les biens-faits qui doivent estre regardez par tous les deux ; mais encore ne les faut-il pas confondre ; celuy qui accroist doit servir pour les biens-faits que nous recevons ; celuy qui diminuë pour ceux que nous faisons, c'est à dire que ceux-cy nous doivent tousiours paroistre petits, & ceux-là tousiours grands : C'est ainsi qu'en usoit Dom Henrique IV. Roy de Castille ; *e* parmy tous ses defauts il avoit cette bonne qualité qu'il oublioit tout le bien qu'il faisoit, & se ressouvenoit éternellement de celuy qu'il avoit receu, ayant pour unique soin de le payer aussi-tost comme une debte : Un Prince ne doit pas s'imaginer qui ses biensfaits soyent une marque de servitude sur le front de celuy qu'il gratifie ; si cela estoit, le bienfait ne seroit pas une generosité, ce seroit une tyrannie, & comme un trafic de volontez, puis qu'il les achepteroit du prix de ses faveurs, comme sur les Costes de Guinée, on achepte au prix de l'argent les Esclaves ; Celuy qui donne ne doit pas

d *Pauci prudentiâ honesta à deterioribus, utilia ab noxiis discernunt.* Tac. 4. an.

e Mar. Hist. Hisp. 22. 15.

presu-

presumer qu'il impose obligation ; Celuy qui reçoit doit croire qu'il y est tenu ; En un mot, il faut que le Prince imite Dieu, *qui donne à tous liberalement, & ne sçait ce que c'est que de reprocher. f*

Dans les entreprises de Guerre, dans les Traitez de Paix, dans les injures que nous faisons, & dans celles qu'on nous fait, il faut tousiours se servir d'un mesme cristal de la raison, afin de regarder avec plus d'égalité Il n'y a personne à qui cette indifference & cette justice dans la consideration de toutes choses, convienne mieux qu'au Prince, qui est le contre-poids de son Estat, & qui doit asseoir un sain jugement sur toute sorte de sujets, afin de rendre juste son Gouvernement, dont les balances ne seroyent jamais en equilibre, si elles estoyent chargées du poids de ses affections & de ses passions, sans estre rectifiées par le bons sens & par la droite raison : Il faut pour cét effet que les Maistres apportent beaucoup de soin & d'adresse à instruire l'esprit du Prince, luy faisant reconnoistre les égaremens de la volonté, & la vanité des persuasions ausquelles il se laisse trop aisement aller, afin qu'estant desinteressé & libre de toutes passions, il puisse faire un plus parfait jugement de chaque chose ; Car enfin si nous considerons bien toutes les decadences des Empires, les revolutions des Estats, & les morts violentes des Princes, nous trouverons que l'origine de ces choses est presque tousiours venüe de la revolte des passions contre la raison ; ces rebelles & les fins particulieres que chacun dans ses actions se propose comme il luy plaist, sont deux choses, de qui l'on peut dire que les Estats n'ont point de pire ennemy.

Ce n'est pas que mon dessein soit que l'on retranche ou que l'on déracine les passions en la personne du Prince, car sans elles il demeureroit absolument incapable d'aucune action genereuse, puisque ce n'est pas en vain que la nature nous a donné l'amour, la colere, l'esperance, la crainte, & generalement tou-

f Jacobi Ep. I. 5.

tes les autres passions, qui si elles ne sont pas vertu, en sont du moins les compagnes, & des moyens pour l'acquerir & pour l'exercer : *La question, s'il peut y avoir de la passion avec la vertu, est comme si l'on demandoit, s'il peut y avoir de la laine avec le drap; car la passion est l'étoffe de la vertu, & la vertu n'est autre chose qu'une passion bien moderée ; Que s'il n'y avoit point de passion, il n'y auroit point de vertu; si la passion est malade, il la faut guerir, & non pas la tuër.* † Le danger consiste donc dans l'abus & dans le desordre des passions ; & partant c'est eux qu'il faut corriger en la personne du Prince, faisant en sorte qu'il se gouverne par raison d'Estat, & non pas par passion. g Les passions mesmes qui sont les plus ordinaires aux autres hommes, ne sont pas bien seantes à un Roy ; On dit de Charles V. que quand il se vouloit mettre en colere, il le faisoit en particulier, & hors du commerce des hommes, non pas en public, & lors qu'il faisoit le personnage d'Empereur : Car en cét estat le Prince est plustost l'idée d'un Gouverneur qu'un homme, il est plustost à autruy qu'à soy : il ne faut pas qu'il agisse par inclination, mais par raison, non par son genie particulier, mais par adresse & par art : ses mœurs doivent plustost estre Politiques que naturelles, ses desseins doivent plus partir du cœur de la Republique que du sien : Les particuliers mesurent tout à leur utilité ; Les Princes ne le doivent faire qu'à celle du public ; dans les particuliers, c'est une tromperie que de dissimuler ses passions ; dans les Princes, c'est une raison d'Estat : Il ne parut aucune marque de passion sur le visage de Tibere, lors que Pison se presenta devant luy aprez l'execution de l'ordre qu'il luy avoit donné de faire mourir Germanicus ; ce qui ne donna pas peu d'inquietu-

† Dans le Traité de la Paix de l'Ame.

g *Regum est ita vivere, ut non modo homini, sed ne cupiditati servias.* Cic. in orat. pro Sylla.

de

de à ce Courtisan ; *h* Celuy qui commande à plusieurs, doit changer d'humeur avec plusieurs, ou pour mieux dire, il n'en doit point du tout avoir, une mesme heure le doit voir doux & severe, clement & juste, liberal & ménager, selon la varieté des accidens; *i* Un des plus grands Maistres, que nous ayons eu en cela a esté Tibere, sur le visage de qui les marques de la severité & de la douceur estoyent si meslées, qu'il estoit impossible de penetrer par elles la nature de son esprit; *l* le bon Prince commande à soy-mesme, & sert au Peuple; que s'il ne le peut pas faire & vaincre, ou dissimuler ses inclinations, il agira tousiours d'une mesme sorte, & fera connoistre aux moins clairvoyans le but de ses entreprises, contre une des principales maximes de la Politique, qui veut qu'on diversifie les actions pour cacher les desseins: Un Prince ne peut courre de plus grande risque que lors qu'il laisse penetrer dans son naturel, puisque ce n'est que par la connoissance du naturel qu'on gagne la volonté, chose qu'il est si absolument necessaire de maintenir libre pour sçavoir bien gouverner si-tost que des Ministres ont découvert l'inclination d'un Prince, ils le flattent, en luy faisant entendre qu'ils sont de mesme humeur que luy, ils suivent toutes ses fantaisies, & ce n'est plus qu'un Gouvernement d'opiniâtres; Que le Prince fasse pour son interest, ce que les Ministres font pour le leur, & s'il luy est en quelque façon necessaire de gagner l'esprit du Peuple, & l'applaudissement general; qu'il se gouverne de telle sorte, qu'il paroisse aimer & haïr naturellement les mesmes choses que ce peuple aimer & haït.

Aristote met la honte au nombre des affections

h *Nullo magis exterritus est quam quod Tiberium sine miseratione, sine ira, obstinatum clausumque vidit ne quo affectu perrumperetur.* Tac. 3. an.

i *Isthuc est sapere, que ubicumque opus sit animum possit flectere.* Terent.

l *Adeo vertit & miscuit iræ & clementiæ signa.* Tac. 3. an.

 & des

& des passions, & l'exclut de celuy des vertus morales, a cause qu'estant une crainte de l'infamie, il semble qu'elle ne puisse tomber en un homme de bien, de constance, & de cœur, qui n'agissant que par la droite raison, ne peut avoir honte de rien. Saint Ambroise pourtant dit, que c'est une vertu qui regle toutes les actions ; *m* ce qui me fait croire, lors que j'y regarde de plus prés, que ces paroles de S. Ambroise se doivent entendre de cette honte ingenuë & naturelle qui nous empesche de faire des actions ignominieuses, & que par un nom plus propre, on appelle pudeur ; de cette honte, qui est la marque d'un bon naturel, & une preuve que l'ame où elle se trouve, a en elle les semences des vertus, bien que non encore profondement enracinées ; & qu'au contraire, Aristote veut parler de cette honte vicieuse & dereglée, qui est un empeschement des vertus, & qu'on pourroit nommer *vergogne*, si l'usage avoit adoucy la rudesse de ce terme. On peut donc dire de toutes les deux, qu'il en est comme de la rosée, qui descendant legerement sur les bleds, les nourrit & les conserve ; mais tombant avec force, comme bruine, les brusle & les détruit. Il n'est point de vertu qui ait l'usage libre, où cette passion est excessive, & elle est d'autant plus pernicieuse aux Princes, qu'estant veritablement foiblesse esprit, elle paroist neantmoins candeur, & sous ce faux masque leur fait croire qu'il y a de la vertu à avoit honte de nier, de contredire, de reprendre, de chastier ; Disons la verité : Tels Princes se resserrent trop en leur propre grandeur, ils s'y font de grands sujets de craindre de la moindre chimere ; & au lieu qu'ils devroyent estre les Maistres, ils se rendent esclaver d'eux & d'autruy ; La couleur de la honte qui ne se devroit trouver que sur le visage des flatteurs & des méchans, se répand indignement

m *Pulchra virtus est verecundia & suavis gratia, quæ non solum in factis, sed etiam in ipsis spectatur sermonibus, ne modum prætergrediaris loquendi, ne quid indecorum resonet sermo tuus.* D. Ambros.

sur

ſur le leur, & s'oublians de leur eſtre, ils ſe laiſſent gouverner & tromper. Ils accordent toutes les demandes, ils les previennent meſme par leurs offres, ſans aucun examen de merite, ſans eſtre vaincus par d'autre force que celles des prieres. Ils ſuivent les avis d'autruy, bien qu'ils en reconnoiſſent l'incertitude, & quelquefois meſme l'erreur, & cela pour n'avoir pas la reſolution de les combattre, s'expoſant pluſtoſt à eſtre vaincus, que de tâcher à vaincre; ce qui eſt en une Republique une pepiniere de maux tres-conſiderables. Il ne faut pas empeſtrer, pour ainſi dire, de rougeur, le viſage de celuy qui commande & qui gouverne, il le faut maintenir en aſſeurance & en ſerenité; *n* Auſſi eſt-il fort à propos de guerir les Princes de cette paſſion, & moderer en eux cette honte naturelle par la conſtance & par la force, aſſurant non ſeulement leur cœur, mais auſſi leur viſage, contre la flatterie, les fraudes, le menſonge & la malice, afin qu'ils les puiſſent reprendre & chaſtier, conſervant touſiours l'integrité Royale juſques dans leurs moindres paroles & actions; ce que les Rois Dom Juan II. & Dom Enrique IV. ayant negligé de faire, quelle merveille y a-t'il que leur Authorité & leur Couronne ayent eſté en ſi grand peril? Au reſte, il ne faut pas apporter une petite diſcretion dans la cure de ce mal; car au lieu que les autres vices ſe doivent comme les ronces arracher juſqu'à la plus profonde racine, celuy-cy ne doit eſtre qu'émondé, luy oſtant ſeulement ce qu'il a de ſuperflu, & laiſſant vive cette partie de la honte, qui eſt la garde des vertus, & qui regle toutes les actions de l'homme; car ſans ce frein, l'eſprit du Prince ſera touſiours indompté, & ne faiſant aucune reflection ſur l'indecence & ſur l'infamie, il ſe precipitera d'autant plus dans tous ſes caprices, qu'il les verra appuyez du pouvoir. Si à peine la pudeur ſe conſerve par les bons arts, *o* que

n *Quorundam parum idonea eſt verecundia rebus civilibus quæ firmam frontem deſiderant.* Sen.

o *Vix artibus honeſtis retinetur pudor.* Tac. 1[illegible]. an.

sera-ce si on la dépoüille entierement ? Ce ne fut qu'apres l'avoir perduë que Tibere s'abandonne à toute sorte de vices, & à la tyrannie, *p* & c'est pour ce sujet que Platon a dit que Jupiter apprehendant la perte du genre humain, donna ordre à Mercure de partager entre les hommes la Pudeur & la Justice, afin qu'il se pust conserver.

La pitié est une autre passion, qui n'est pas fort éloignée de celle que nous venons de dire, & qui n'est pas moins dangereuse aux Princes, lors qu'elle s'empare trop fortement de leur esprit, & empesche l'usage de la Justice & de la raison ; car dans le regret qu'ils ont de fâcher le Peuple par les reprimendes & par la peine, il se trouve qu'ils negligent d'apporter remede aux fautes de leurs Sujets, & laissent passer beaucoup de choses sans les punir. Ils sont sourds aux plaintes du Peuple, ses souffrances ne leur font aucune pitié, & ils en ont beaucoup de deux ou trois miserables qui les causent ; Il n'est pas jusques aux fautes autruy, qui ne les embarassent ; de sorte que pour s'épargner la peine qu'elles leur pourroyent donner, ils aiment mieux feindre de ne les pas voir, ou les pardonner, que les averer & les punir ; Peut-on autrement appeller cela qu'une foiblesse de raison, & une lâcheté de prudence, qu'une maladie d'esprit à laquelle il importe beaucoup d'apporter du remede, mais avec la mesme circonspection que nous avons dit de la honte, c'est à dire qu'il faut retrancher cette partie molle & effeminée de la pitié, qui abâtardit tellement le cœur, qu'elle le rend absolument incapable des actions fortes & heroïques, & reserver lors que la raison le requiert, & que cela ne pourra nuire au repos public, cette compassion genereuse, qui est le propre des Princes ; *q* L'une & l'autre de ces deux passions, la honte & la pitié, se

p *Postremò in scelera simul ac dedecora prorupit, postquam remoto pudore & metu, suo tantum ingenio utebatur.* Tac. 6. an.

q *Principatum enim est proprium misereri.* D. Chrys. dom-

domptent & se corrigent par des actions opposées, que ostent peu à peu cette trop grande tendresse de cœur, & cette foiblesse d'esprit ; & délivrant l'ame de ces craintes serviles, la rendent capable d'impressions plus mâles & plus nobles : Pour peu que le Prince s'efforce d'abord, quand mesmes ce ne seroit qu'en de petites choses, de conserver un esprit ferme & resolu, & reconnoistre sa puissance & sa qualité, il le fera apres fort aisément dans les plus grandes ; le tout ne consiste qu'à se vaincre courageusement soy mesme une bonne fois, & à se faire craindre & reverer.

Il reste deux autres passions tres-dangereuses à la jeunesse, la crainte & l'opiniâtreté : La crainte, quand le Prince a peur de tout, & se défiant de ses propres actions, n'ose ny parler ny agir, se croit incapable de faire rien de bien, craint de se produire en public, & aime la solitude ; ce mal vient pour l'ordinaire de l'éducation des femmes, qui est retirée du commerce des hommes ; Il vient d'un manque d'experience, & ne se peut aussi guerir que par elles ; c'est à dire qu'il faut accoûtumer le Prince à donner audiance, tant à ses Sujets qu'aux Estrangers ; à se montrer souvent en public, afin de connoistre les hommes, & generalement toutes choses par elles-mesmes, & non pas par autruy ; comme elles sont effectivement, & non pas comme on se les imagine ; Il faut que sa chambre soit onverte aux Gentils-hommes de celle de son Pere, & à tout autant enfin qu'il y aura à la Cour de gens de valeur, d'experience & d'esprit, ainsi qu'il s'estoit tousiours pratiqué en Espaigne, jusqu'au regne de Philippus II. qui rendu plus avisé par les menées du Prince Dom Carlos son fils, abolit entierement cette coûtumu du libre accés & de la communication, & se tirant d'un peril, tomba en un qui n'estoit pas moindre, n'y ayant point de doute que les Princes qui se retirent ainsi du commerce general des hommes, ne manquent gueres apres à s'engager d'affection particulier au premier venu, lequel s'empare indignement de leur esprit, & en fait tout ce qu'il veut.

L'opiniâtreté enfin naist en partie de crainte, & en partie de lâcheté naturelle, lors que le Prince ne veut point agir du tout, mais se rebelle contre les instructions qu'on luy donne ; Cette froideur d'esprit se guerit par le feu & par les aiguillons de la gloire, comme les poulains retifs, se corrigent par la pointe des éperons : Il faut donc mettre peu à peu le Prince dans le chemin, & loüer en suite les progrés qu'il aura faits, encore mesme que dans l'abord ces loüanges soyent au dessus du merite, & seulement pour luy donner du cœur.

DEVISE VIII.

La colere au devant des yeux.

LA nature a usé d'une merveilleuse prevoyance envers la Licorne ; elle luy a placé les armes de la colere entre les deux yeux ; & certes ce n'est pas trop de deux lumieres pour bien considerer une si dangereuse passion ; il n'en est point qui domine avec tant d'empire sur les actions & sur les mouvemens de l'esprit ; le mesme feu qui l'enflame l'aveugle, & il n'y a que le temps qui la dinstingue de la fureur ; Dans la colere un homme n'est plus le même qu'auparavant, parce que par elle il sort hors de luy, la force non plus n'a que faire d'elle pour agir, a puis qu'elle est constante & que l'autre est legere, que celle-là est saine, & que celle-cy est malade. b Ce n'est pas avec la legereté de cette boüillante passion que les victoires se remportent, & qu'on triomphe des ennemis : On ne peut pas non plus appeller force une chose qui s'émeut contre la raison ; En un mot, je ne sçache aucun vice plus messeant à un Prince que celuy-là, parce que toute colere suppose un mé-

a *Non desideret fortitudo advocatam iram.* Cicero.

b *Quid stultius est quam hanc ab iracundiâ petere præsidium, rem stabilem ab incertâ, fidelem ab infidâ, sanam ab ægra.* Sen.

pris



pris souffert, ou une injure receuë ; je n'en sçache aucun plus opposé au devoir de sa charge, parce qu'il n'y en a aucun qui trouble davantage la serenité du jugement, piece qui doit estre si claire en une personne qui commande ; un Prince qui se laisse emporter à la colere, met les clefs de son cœur entrer les

mains de celuy qui l'irrite, & luy donne pouvoir sur sa propre personne. Si un ply mesme du Manteau Royal ne pent estre défait sans offenser celuy qui le porte, que sera-ce s'il souffre qu'on met du desordre en son esprit ?

La colere est une tigne qui n'aist, & se nourrit parmi la poupre ; le pouvoir ne sçait ce que c'est que de souffrir : la pompe engendre la superbe, & la superbe la colere : il n'est rien de plus delicat que la condition des Princes ; c'est un miroir que la moindre haleine ternit, un Ciel qu'un legere vapeur est capable de faire éclatrer en foudres, un vice qui s'empare aisément des cœurs plus magnanimes, tout ainsi que la Mer, sur qui, quelque vaste & puissante qu'elle soit, un souffle est capable d'exciter des tempestes : & encore y a-t'il cette difference, que les tempestes durent bien moins sur la Mer que dans le cœurs des Rois, principalement quand il s'agit d'une offense en l'honneur, parce qu'ils s'imaginent que ce n'est que par la vangeance qu'il se peut recrouvrer. Y a-t'il rien de plus leger que l'incivilité de Sanche de Navarre envers Dom Alonce III. lors qu'apres la Bataille d'Arc, il se retira, sans prendre congé de luy ? Ce dernier neantmoins en fut si piqué, qu'il n'eut point de repos tant qu'il l'eust dépoüillé de son Estat. *c* Il en est de la colere des Princes comme de la poudre, qui ayant une fois pris feu, ne peut manquer de faire son effet ; Le Saint Esprit appellée le Messager de la mort : *d* En effet il est bien à propos de s'en rendre le Maistre, n'estant pas de la bien-seance que celuy qui commande à tout un Peuple obeïsse à cette passion : Que les Princes se ressouviennent qu'on ne leur a mis pour Sceptre entre les mains aucune chose dont ils puissent blesser, & que si quelquefois on donne l'épée nuë, c'est pour marque de Justice, non pour instrument de vangeance. En effet, c'est une autre main que la leur qui la porte, pour montrer

c Mar. Hist. Hisp.
d Proverb. 16. 14.

qu'entre la colere & l'execution, le commandement se doit interposer : c'est des Princes que dépend le salut public, de façon qu'il courroit trop de risque s'ils prestoyent l'oreille à un Conseiller aussi precipité que la colere : Où est celuy qui pourroit échapper de la main de cette cruelle, qu'on peut dire estre un foudre, quand elle part de la Majesté. *Et parce*, dit le Roy Dom Alfonse, *qui la colere du Roy est plus forte & plus dangereuse que celle des autres hommes, en ce qu'il la peut plus promptement contenter, il doit pour cét effet estre plus preparé lors qu'il aura à la sçavoir retenir.* e Si les Princes se voyoyent le visage, lors qu'ils sont en colere, ils reconnoistroyent sans doute qu'une pareille contenance est indigne de leur Majesté, dont la tranquillité & le doux concert, tant des paroles que des actions, doit plustost plaire qu'affliger, faire moins naistre la crainte que l'amour.

Que le Prince reprime donc l'impetuosité de la colere, ou s'il ne le peut pas, qu'il en suspende du moins la fureur, & en differe l'execution ; Car comme dit le mesme Dom Alonçe, *le Roy se doit retenir dans la colere tant qu'elle soit passée, ce qui luy tournera à grand bien lors qu'il l'aura fait, car il pourra faire choix de la verité, & agir équitablement dans tout ce qu'il fera.* f L'Empereur Theodose experimenta bien en luy-mesme cét inconvenient ; & pour cét effet il ordonna par une Loy, que les Sentences capitales ne s'executeroyent qu'apres trente jours ; ce que Tibere avoit desia fait avant luy, mais seulement jusqu'à dix, & avec deffenses en outre aux Juges de revoquer pour cela la Sentence, n'étendant leur pouvoir qu'au regard du délay de l'execution : g Bon mouvement à la verité, si le motif de Tibere eust esté de donner lieu par là à la grace du Prince, ou le temps à son Conseil de rentrer en connoissance de cause ;

e L. 10. tt. 5. p. 2.
f Ibidem.
g *Idque vitæ spatium damnatis prorogaretur, sed non senatui libertas ad pœnitendum erat.* Tac. 3. an.

mais,

mais, comme dit Tacite, cét Empereur estoit trop cruel pour s'appaiser par le temps. *h* Athenodore conseilla autrefois à Auguste de ne rien ordonner pendant sa colere, qu'il n'eust auparavant repeté son Alphabet.

Cecy donc estant posé, que la colere est une courte fureur, *i* directement opposée à la maturité de la deliberation ; il est sans difficulté que le meilleur remede qu'on y sçavroit apporter est une prudente reflection, de peur que le Prince ne se precipite dans l'execution de ses desseins, avant que de les avoir examinez par le Conseil : La Reyne Vasthi avoit refusé de se rendre à l'ordre du Roy Assuerus ; *l* cependant ce Prince, quelqu'indigné qu'il fust de son mépris, n'en voulut point tirer vengeance avant que de prendre avis des Grands de son Estat.

La conference sur une injure receüe allume davantage la colere : C'est pourquoy Pitagore a deffendu de toucher au feu avec l'épée, parce que l'agitation excite les flames, & qu'enfin la colere n'a point de plus grand remede que le silence & la retraite, elle se consume & s'éteint d'elle-mesme, il n'est pas jusqu'aux douces paroles qui ne luy soyent contraires, elles sont comme l'eau de forge, qui jettée sur le feu, ne fait que l'allumer davantage.

La colere tient son siege dans les oreilles, ou du moins elle fait le guet à l'entour ; le Prince donc doit apporter beaucoup de soin à les munir, *m* de peur qu'elles ne tirent le venim des mauvais rapports qui l'oblige apres à se courroucer : C'est pour cette cause, je m'imagine, que la statuë de Jupiter en Crete n'avoit point d'oreilles, parce qu'elles sont plus dommageables qu'utiles aux personnes qui gouvernent :

h *Neque liberius interjectu temporis mitigabatur.* Ibidem.

i *Ira furor brevis est.* Sen.

l Esther. 1. 12.

m *Sit omnis homo velox ad audiendum, tardus autem ad loquendum & tardus ad iram.* Jac. 1. 19.

cepen-

cependant je ne laisse pas de les croire necessaires aux Princes, pourveu qu'elles soyent circonspectes, & qu'elles se gouvernent par la bonne conduite, sans se laisser aller aux premiers impressions des petits bruits : La colere est loüable, lors que la raison l'approuve, & que la prudence la tempere : où la colere n'est point, il ne peut y avoir de Justice, *n* parce que la trop grande indulgence rend l'obeïssance hardie, & n'est qu'un moyen de faillir en seureté : C'est une ignorance ou un esclavage que d'endurer tout ; c'est mesmes quelquefois un manque de bonne opinion de soy ; La perseverance en la colere, quand c'est pour punir les outrages, & laisser des exemples des injures faites à la Dignité Royale, n'est pas un vice, mais une vertu qui ne déroge aucunement à la bonté ; Quel homme a jamais esté plus paisible que David, *o* ce Roy selon le cœur de Dieu, *p* si doux dans la vengeance, si moderé dans la colere, qu'ayant son ennemy Saül en son pouvoir, il se contenta de couper le bord de son vestement, *q* & encore s'en repentit-il ensuite ? Cependant avec quelle severité ne vengea-t'il point l'injure que le Roy Hanon avoit fait aux Ambassadeurs qu'il luy avoit envoyez pour le consoler de la mort de son Pere ? *Il saccagea*, dit l'Ecriture, *toutes les Villes de son Royaume, & emmena hors de la Cité plusieurs dépoüilles, & mesmes les Habitans, & les scia de scies, de herces de fer, & de cognées.* *r* Cecy paroistra sans doute une cruauté & un excés de colere à ceux qui ne sçavront pas que les playes des injures se doivent si bien guerir, qu'il n'en reste pas mesmes de cicatrices. Artaxerxes menaça de fer & de feu les Villes & les Provinces qui refuseroyent d'obeïr à un Edict qu'il avoit fait publier, &

n *Nunc irasci convenit justitiæ causâ.* Strob. serm. 20.
o *Memento Domine Davidis & omnis mansuetudinis ejus.* Ps. 131. 1.
p Act. 13. 22.
q 1. Reg. 24. 5.
r 2. Reg. 12. 31.

jura de laisser un exemple si authentique de sa vengeance, qu'elle s'estendroit mesmes jusqu'aux bestes. *ſ* Nous apprenons cette Politique de Dieu mesme dans la derniere rigueur, dont sans prejudice de son extrême misericorde, il usa envers l'Armee des Syriens, parce qu'ils l'avoyent appellé *Dieu des Montaignes.* *t* La suprême Authorité des Princes fait partie de la Republique, de façon qu'ils ne peuvent ny ne doivent pas tousiours dissimuler les offenses.

C'est encore une colere fort loüable dans les Princes, & fort utile aux Estats, que cette fille de la raison, qui piquée des aiguillons de la gloire, éleve le courage aux entrepises difficiles & nobles, & sans laquelle rien de grand ne se peut mesme commencer; c'est elle qui nourrit le cœur d'esprits genereux, & l'éleve au dessus de luy-mesme, afin de surmonter les difficultez: Les Academiciens l'ont appellée *la pierre à éguiser de la vertu,* & Plutarque *la compagne des vertus.*

Mais particulierement dans les commencemens de son regne, un Prince doit oublier toutes les injures passées, ainsi que fit Dom Sanche le Fort, lors qu'il succeda à la Couronne de Castille: *v* La Nature change avec la Royauté, pourquoy donc les passions du Roy ne changeroyent-elles pas aussi? Ce seroit une supercherie de la domination que de se vouloir vanger de celuy qui se reconnoist desia sujet: que l'offense se contente donc d'avoir acquis authorité sur celuy qui avoit esté l'offenseur, la fortune ne luy pouvoit accorder une plus genereuse vengeance. Loüis XII. Roy de France, reconnoissoit bien cette verité, lors que sur la proposition que quelques-uns luy faisoyent de vanger les injures qui luy avoyent esté faites du temps qu'il estoit Duc d'Orleans, il répondit, *que ce n'estoit point au Roy de France à vanger les querelles du Duc d'Orleans.*

Les offenses particulieres faites à la personne, &

ſ Esth. 16. 24.
t 3. Reg. 20. 28.
v Mar. Hist. Hisp. 14. 10.

non à la dignité, ne doivent pas estre vangées par le Prince de toute la force de son pouvoir : car bien qu'elles paroissent inseparables, il est pourtant à propos quelquesfois d'en faire distinction, de peur de rendre la Majesté odieuse & terrible: aussi je me figure que c'estoit sur ce raisonnement qu'estoit fondée la réponse de Tibere, lors qu'il dit au sujet de Germanicus, que si Pison n'estoit coupable d'autre chose que de s'estre réjoüy de sa mort, & du déplaisir qu'il en avoit eu ; son dessein n'estoit point de punir des inimitiez particulieres avec une force d'Empereur. *x* Par la mesme raison le Prince ne doit pas au contraire vanger comme particulier les injures faites à sa Dignité ou à son Estat, se laissant emporter brusquement à sa passion, comme s'il y alloit de son honneur à ne se pas satisfaire aussi-tost, & precipitant sa vengeance, en un temps principalement où il seroit plus expedient de la differer, la colere des Princes ne devant pas estre un mouvement de l'ame, mais bien de l'utilité du public. Dom Fernand le Catholique pensoit sans doute à cecy, lors que le Roy de Grenade luy ayant refusé le Tribut que luy avoyent tousiours payé ses Ancestres, disant qu'il y avoit desia longtemps qu'ils estoyent morts, & que pour luy, on ne travailloit en ses Offices ny en or ny en argent, qu'on y forgeoit seulement des épées & des picques, il dissimula le ressentiment de cét arrogant procedé, & bien loin d'en precipiter la vangeance, il fit tréve avec celuy qui l'outrageoit si fort, la remettant en un temps où son Estat seroit plus paisible, *y* en quoy l'on ne peut pas nier qu'il ne consultast plustost le bien public, que ses affections particulieres.

Il est aussi de la prudence de dissimuler la colere, lors qu'on peut presumer qu'un temps viendra où il sera fort desavantageux d'en avoir témoigné : C'est pour cette cause que Dom Fernand le Catholique, quelque offense qu'il eust receüe des Grands de son

x Tac. 2. annal.
y Mar. Hist. Hisp. 34. 16.

Estat,

Estat, cacha neantmoins son ressentiment lors qu'il quitta la Castille pour se retirer en Arragon, & se separa d'eux avec autant de marques de douceur & de bienveillance, que s'il eust deslors pressenty qu'il leur commanderoit derechef, comme en effet il arriva quelque temps apres.

Un cœur genereux dissimule les injures, & s'efforce plus de les étouffer par la gloire de ses actions, que par l'impetuosité de sa colere, ce qui est bien certes la plus noble de toutes les vengeances; un Cavalier avoit reproché à Perez de Vargas, au Siege de Seville, que l'Ecu ondé qu'il portoit n'estoit pas permis à ceux de sa Maison; Perez ne fit pas semblans d'oüir ce reproche, mais quelque temps apres, comme on assiegeoit Triane, il y combatit avec tant de valeur, qu'il retira son Ecu tout herissé de fléches, de sorte que se retournant vers son Emulateur, qui s'estoit tousiours tenu en lieu seur, *Vous avez raison*, luy dit-il, *de vouloir oster cét Ecu à ceux de nostre Maison, puis qu'ils l'épargnent si peu, & sans doute que vous le meritez bien mieux, vous qui les conservez si bien.* z Ceux-là d'ordinaire souffrent plus patiemment les calomnies, qui sont les moins sujets à calomnier; & en un mot triompher de la colere, n'est pas une moindre vertu que triompher des ennemis.

Il n'y a pas moins de peril à allumer la colere du Prince, qu'à mettre le feu à une mine ou à un petard, & quand mesmes ce seroit en nostre propre faveur, il est neantmoins de la prudence de la moderer, principalement si elle est contre des Testes considerables: car le plus souvent pareilles coleres retombent sur celuy qui les a causées: c'est pour ce sujet sans doute que les Mores de Tolede s'efforçoyent tant d'appaiser la colere de Dom Alonce Sixiéme envers l'Archevesque de Tolede & la Reyne qui leur avoyent osté leur Mosquée sans son ordre: a De cecy l'on peut tirer deux preceptes; Le premier, que

z Mar. 13. 7.
a Mar. 9. 17.

les Miniſtres, quand le devoir de leurs Charges les y oblige, doivent repreſenter au Prince le plus doucement qu'il leur ſera poſſible, tout ce qui pourroit l'irriter, s'ils le faiſoyent avec plus de chaleur, parce qu'il arrive ſouvent que l'eſprit qui eſt en émotion, ſe décharge ſur la perſonne qui l'a émeu, quoy qu'elle ne ſoit aucunement coupable, & que meſme elle ait fait ſon rapport à bon deſſein; L'autre eſt, qu'ils doivent non ſeulement temperer adroitement cette colere, mais meſmes la cacher s'il eſt en leur pouvoir. Les deux Seraphins, ces Miniſtres d'amour, qui ſe tenoyent au deſſus du Seigneur dans la viſion d'Eſaye, couvroyent ſa face avec deux aiſles, & ſes pieds avec deux autres, *b* de peur qu'eſtant en la grande journée de ſon corroux, il ne miſt ceux qui l'auroyent offenſé en tel deſeſpoir, qu'ils n'aimaſſent mieux eſtre enſevelis ſous les montaignes que de ſe trouver en ſa preſence. *c*

La fureur de la colere n'eſt pas pluſtoſt paſſée, que les Princes ont dépit d'en avoir eu des témoins, & plus encore des ſpectateurs de ſon effet, car l'un & l'autre eſt également contraire à la Dignité Royale. Quelques-uns ont dit que ce ne fut que pour cela que Dieu changea la femme de Loth en ſtatuë de ſel. *d*

DEVISE IX.

L'envie eſt elle-meſme ſon bourreau.

C'EST à ſa propre perte que l'envie s'oppoſe aux trophées & à la gloire de Hercule; Quand elle porte les dents aus pointes de ſa maſſuë, que fait-elle autre choſe que s'emplir la bouche de ſang? Pour ne rien dire de pis elle eſt elle-meſme ſa propre vangereſſe; il en eſt comme du fer, qui du meſme ſang qu'il verſe, tire la roüille dont apres il eſt rongé; tous les autres vices naiſſent de quel-

b Iſaye 6. 2.
c Apoc. 6. 16.
d Geneſ. 19. 26.

que



que apparence de bien ou de plaisir ; celuy-cy ne vient que d'un tourment interieur, & d'une haine du bien autruy : Dans les autres vices le chastiment ne fait que suivre, en celuy-cy il precede ; l'envie exerce sa cruanté sur ses propres entrailles, *a* avant

a *Putredo ossium invidia.* Prov. 14. 13.

que

que de le faire sur l'honneur du prochain : C'est l'ombre de la vertu, celuy qui voudra entierement éviter celle-là, qu'il fuye la lumiere de celle-cy ; Parce que le hibou a la veüe naturellement assez forte pour soustenir les rayons du Soleil, tous les autres oyseaux ne le peuvent souffrir, sans doute que s'il se fust tousiours comme à cette heure tenu dans les tenebres, il auroit esté à couvert de leur persecution : Ce n'est pas entre des égaux qu'il se trouve de la concurrence ; la fortune de l'un venant à croistre, l'envie de l'autre croist aussi ; Il est de l'envie comme du jardeau, qui ne se prend aux bleds que quand ils sont grands, & montrent desia du fruit : Que celuy-là donc fuye la Renommée, les Dignitez & les Charges, qui veut estre à couvert des traits de l'envie. La fortune mediocre est celle où il y a moins de peril. *b* Regulus, au rapport de Tacite, ne vécut en seureté au milieu des cruautez de Neron, que parce que sa noblesse n'estoit pas ancienne, ny ses richesses considerables. *c* Mais une pareille crainte seroit indigne d'un cœur genereux ; Que les autres nous portent envie, c'est une marque de nostre excellence par dessus eux ; qu'ils nous souffrent, c'en est une de nostre peu de valeur. Il vaut mieux estre envié qu'estre souffert ; l'envie est l'aiguillon de la vertu, & une épine, qui comme une rose la conserve ; elle se negligeroit trop aisément si elle n'estoit excitée par l'émulation. L'émulation a agrandy plusieurs personnes, l'envie en a bien fait d'heureuses ; La gloire de Rome n'accreut que par l'émulation de Cartage ; celle de Charles V. que par celle de François I. L'envie porta Sixte V. à Rome, & de là vint sa fortune.

Il n'y a point de meilleur remede à ces choses que de les mépriser, mais s'élever cependant de toute sa force vers la gloire, tant que l'envie perde de veüe celuy qu'elle poursuit. L'ombre de la terre efface la

b *Ex mediocritate fortunæ potiora pericula sunt.* Tacit. 14. annal.
c Idem ibidem.

resplen-

resplendeur de la Lune, pour estre trop voisine des Elemens, & ne fait rien aux autres Astres, parce qu'ils sont plus élevez; Quand la force du Soleil est grande, elle dissipe les nüages, & il n'y a point de fumée au feu qui s'allume tout d'un coup; où il y a trop d'inégalité, là il ne peut y avoir d'envie, l'envie tend bien à ce qui est haut, mais elle ne s'attaque point où elle ne peut atteindre; Plus un homme élevera sa vertu, moins il donnera lieu à l'envie d'y monter.

La superbe dans la felicité est ce que irrite l'envie, & la mesle avec la haine; la modestie au contraire la reprime, car on n'envie point comme heureux celuy qui ne se repute point tel; Saül pour cét effet se retira en sa maison si-tost qu'il fut oinct Roy, & montrant que la Dignité n'avoit pas le pouvoir de l'enorgueillir, il conduisit des bœufs de la mesme main qui avoit esté destinée à tenir un Sceptre. *d*

Il y a encore un troisiéme moyen, c'est de n'élever sa fortune qu'en pays éloigné, parce que d'ordinaire celuy qui a veu naistre un homme en bas lieu, luy porte envie lors qu'il le voit apres croistre si fort; l'envie entre plus par les yeux que par les oreilles, & c'est de là qu'elle a tiré son nom, *Invidia à nimis videndo*; *e* Aussi est-ce à cause de cela que nous avons veu tant de grands hommes fuïr les honneurs pour fuïr l'envie; Le Consul Tarquinius éleut volontairement l'exil pour se dérober aux yeux de cette furie. Valerius Publius mit le feu à ses maisons, dont la magnificence avoit donné de l'ombrage à ses Concitoyens, & Fabius renonça au Consulat, avec ces paroles si dignes de l'ancienne Rome, *C'est à cette heure que l'envie laissera les Fabius en repos*. Mais je pense pour moy que ces grands hommes se trompe-rent, en ce que c'est là donner plustost occasion à l'envie qui abandonne rarement celuy qu'elle a une fois entrepris de persecuter, mais le pousse à bout, jusqu'à

d 1 Reg. 10. & 11.
e Cicero in Tuscul.

le

precipiter dans le dernier malheur. Le Soleil n'a point d'ombres quand il eſt au plus haut de ſa courſe, elles croiſſent à meſure qu'il panche vers ſon declin. L'envie pourſuit avec plus de force celuy qui commence à tomber; & comme elle ne loge gueres que dans les cœurs ravalez, elle a touſiours peur qu'il ne ſe releve derechef; apres meſmes que Daniel eut eſté mis en la foſſe aux lyons, Darius ne le crut pas encore aſſez à couvert de la rage de ceux qui envioyent ſa proſperité, & craignant plus l'envie des hommes que la cruauté des beſtes ſauvages, il ſeella de ſon cachet la pierre de la foſſe, de peur qu'ils ne luy fiſſent du mal. *f*

Quelquesfois on évite l'envie, ou du moins ſes effets, en ambarquant dans la meſme fortune ceux qui autrement la pourroyent envier; C'eſt ainſi que la remore, qui eſtant hors du Navire, arreſte ſa courſe, g perd cette vertu quand on la retire dedans.

L'envie ne ronge pas touſiours les cedres élevez, elle ſe rompt quelquefois les dents, & s'enſanglante les levres apres les épines les plus baſſes, & qui ſont pluſtoſt maltraittées que favoriſées de la nature; elle attaque juſqu'aux miſeres & juſqu'aux calamitez d'autruy; ſoit parce que ſa malice eſt tout à fait aveugle & ſans raiſon, ſoit qu'elle ne puiſſe ſupporter la conſtance & la force de celuy qui ſouffre, ou la belle Renommée qui naiſt des outrages de la fortune. Il ſe trouve en la perſonne de l'Autheur du preſent Livre pluſieurs ſuiets de compaſſion, & peu ou point d'envie; cependant il ne laiſſe pas d'y avoir des gens qui en portent à ſes continuelles fatigues, quoy qu'elles ſoyent peu reconnuës, & encore moins recompenſées; Il y a de la fatalité dans l'émulation qui eſt contre luy; elle naiſt d'elle-meſme, & s'éleve ſans ſujet; Cependant, tant s'en faut que la ſerenité de ſon eſprit, plein de candeur, & qui n'a que ſon devoir pour but, puiſſe eſtre troublée de ces broüillards,

f Dan. 6. 17.

g *Peculiariter miratum quomodo adhærens tenuiſſet, nec idem polleret in navigium receptus.* Plin. 32. 1.

qu'au contraire il aime cette envie, parce qu'elle réveille ſon courage, & cette émulation, parce qu'elle excite ſa vertu.

Que les Princes qui ſont ſi fort au deſſus des autres hommes, mépriſent l'envie ; celuy qui n'aura pas aſſez de force pour cela, n'en aura pas aſſez pour eſtre Prince. C'eſt une imprudente entrepriſe que de pretendre vaincre cette furie par les bien-faits ou par la rigueur ; Hercules qui dompta tous les monſtres, ne put jamais rien contre celuy-cy par les obligations ny par la force : Le peuple ne laiſſe pas de murmurer quelque bien qu'on luy faſſe ; Il reçoit les graces comme des debtes ; bien plus, il ſe les promet touſiours plus grandes qu'il ne les reçoit. La médiſance ne doit pas eſteindre en l'ame du Prince l'amour de la gloire ; rien ne doit relâcher ſon cœur dans l'execution de ſes entrepriſes. Les chiens aboyent apres la Lune, mais elle n'en tient aucun compte, & pourſuit touſiours ſon chemin : La premiere regle de regner eſt de ſçavoir ſupporter l'envie. *h*

L'envie n'eſt pas fort dangereuſe aux Monarchies, au contraire, elle a de couſtume d'enflammer la vertu, & la rendre plus remarquable, principalement ſi le Prince eſt juſte & conſtant, & n'ajouſte pas facilement foy aux calomnies ; mais dans les Republiques, où chacun fait partie, & peut executer ſes paſſions, ſelon qu'il eſt mené par des amis & par des parens, elle eſt fort prejudiciable, parce qu'elle excite des conſpirations clandeſtines & des diſcordes, d'où naiſſent apres les guerres civiles, qui ſont les veritables cauſes de toutes les revolutions des Eſtats. C'eſt elle qui ruina aux temps paſſez Annibal, & tant d'autres grands hommes, & qui a mis en doute en ces derniers-cy l'inſigne fidelité de Baduere, cét illuſtre Venitien, l'ornement & la gloire de ſa Republique, pour le bien de laquelle il avoit une ſi ardente paſſion, que meſme ayant eſté banny, & injuſtement perſecuté par ſes envieux, il ne laiſſa pas en tout ce qu'il pût de procurer la conſervation & la grandeur de ſa Patrie.

h *Ars prima regni eſt, poſſe invidiam pati.* Sen.

Le remede de l'envie dans une Republique est l'égalité commune de tous ceux qui la composent, en sorte que toute pompe & ostentation en soit bannie; car il n'y a rien qui excite l'émulation comme le lustre, & l'abondance des richesses; C'est pour ce sujet que la Republique Romaine se donnoit tant de soin pour moderer les despenses superfluës des festins, & partager les possessions & les terres, afin que les facultez des Citoyens fussent égales.

L'envie dans les Princes est indigne de leur grandeur, tant parce que c'est le vice d'un inferieur envers ceux qui sont au dessus de luy, que parce que c'est une bien petite gloire que celle qui ne peut reluire sans obscurcir les autres. Les Piramides d'Egypte estoyent contées entre les sept merveilles du monde, parce que de tous costez elles recevoyent la lumiere sans l'oster par le moindre ombrage à quoy que ce fust. *i* C'est une marque de foiblesse de manquer en soy de ce que l'on envie dans autruy. Mais il n'y a rien de plus indigne d'un Prince que de porter envie au merite & à la prudence de ses Ministres, puis qu'ils sont comme ses parties & ses membres; La teste ne porte point d'envie aux pieds, pour estre plus forts qu'elle, ny aux bras pour sçavoir mieux travailler; au contraire, elle se glorifie d'avoir de tels instrumens pour l'execution de ses glorieux desseins. L'amour propre neantmoins est cause que comme les Princes surpassent leurs Sujets en pouvoir, ils les veulent aussi surpasser dans les dons du corps & de l'esprit. Mesme les Vers de Lucain chagrinoyent Neron au milieu de toute sa grandeur. *l* Aussi est il à propos que ceux qui approchent la personne des Princes prennent bien garde à ne point entrer en dispute avec eux, pour la Valeur ou pour la Science; ou si le hazard les y oblige, qu'ils

i *Piramides in Ægypto quarum in suo statu se umbra consumens ultra constructionis spatia nulla parte respicitur.* Cassiod. 6. var. Ep. 15.

l *Lucanum propriæ gloriæ accendebant quod famam ejus premebat Nero.* Tac. 15. an.

leur en cedent volontiers l'honneur; c'eſt une choſe qui eſt non ſeulement de la prudence, mais auſſi du reſpect dû à la Majeſté. Les Cherubins, ces Eſprits de ſcience & de ſageſſe qui eſtoyent au deſſous du Trône de Dieu, que vit Ezechiel, couvroyent de leurs aiſles leurs mains d'hommes avec une inſigne modeſtie. *m* Je voudrois pour moy que le Prince fuſt ſeulement jaloux de ce culte injuſte, que l'excez de ſes faveurs fait pretendre à certains Courtiſans qui l'approchent afin qu'il en fuſt meilleur ménager; mais je ne ſçay quel eſt ce ſortilege de la faveur qui enchante ainſi l'eſprit du Prince, & aveugle ſon envie. Saül voit David de mauvais œil, parce que ſes belles actions, quoy que faites pour ſon ſervice, eſtoyent plus applaudies que les ſiennes. *n* Et Aſſuerus au contraire ſouffre ſans en eſtre jaloux que ſon Favory Haman ſoit honoré d'un chacun comme Roy. *o*

Il n'eſt point d'envie plus dangereuſe que celle qui naiſt entre les nobles, auſſi doit-on faire en ſorte que les Dignitez & les Charges ne paroiſſent point hereditaires dans les familles, mais qu'elles paſſent des unes aux autres, occupant les plus riches aux emplois de dépenſe & d'apparat, & les pauvres à ceux de lucre, & qui peuvent en relevant leur fortune, relever auſſi leur maiſon, & leur donner moyen de ſouſtenir la ſplendeur de leur naiſſance.

Il y a une eſpece d'émulation bien glorieuſe, c'eſt celle qui n'envie point la vertu & le merite d'autruy, mais regrete ſeulement d'en manquer en ſoy, & s'efforce par toute ſorte d'eſſais, de valeur & d'eſprit, d'en faire acquiſition: Pour celle là je demeure d'accord qu'elle eſt loüable, que ce n'eſt pas un vice, mais une étincelle de vertu, qui ne peut venir que d'un cœur noble & genereux. La gloire de Miltiades pour la victoire qu'il avoit remportée contre les Perſes,

m *Apparuit in Cherubim ſimilitudo manus ſubtus pennas eorum.* Ezechiel. 10. 8.

n 1. Reg. 8. 9.

o Eſther. 8. 2.

allu-

alluma de telles flames dans le cœur de Themiſtocle, qu'elles conſumerent entierement la verdeur de ſes vices, & reformerent ſi bien ſes mœurs auparavant dépravées, qu'il couroit comme hors de ſoy par toute la Ville d'Athenes, s'écriant, *que les trophées de Miltiades ne le laiſſoyent point dormir.* Tant que Vitellius eut des Competiteurs, il corrigea ſes vices, ſi-toſt qu'il n'en eut plus, il s'y abandonna derechef. *p* Telle eſt l'émulation qui ſe doit fomenter dans les Republiques, par la propoſition des prix, des trophées, & des ſtatuës, puis qu'elle eſt l'ame de leur conſervation, & l'eſprit de leur grandeur. C'eſt pour cela que la Republique des Suiſſes ſe met ſi peu en peine d'eſtendre ſes limites, & que les grands hommes y ſont ſi rares, bien que d'ailleur la nature n'ait eſté aucunement avare de valeur & de vertu à ſes habitans; mais c'eſt que ſa principale inſtitution eſt l'égalité en tout; laquelle égalité bannit l'émulation, & ſans l'émulation le brazier de la vertu militaire ſe couvre de cendres.

Neantmoins, quoy que cette émulation ſemble utile entre les Miniſtres, elle n'eſt pas pourtant exempte de danger, en ce que le peuple qui ne ſouffre perſonne ſans elle, *q* ſe diviſe dans ſes affections, & les uns applaudiſſant à celuy-cy, les autres à celuy-là, l'un & l'autre viennent à concevoir entr'eux de l'émulation; d'où naiſſent les ſeditions & les tumultes; & que de plus, le deſir de s'élever au deſſus de ſon compagnon, faiſant avoir recours aux artifices & aux fraudes, ce qui d'abord n'eſtoit qu'émulation, degenere enfin en envie & en haine, ce qui n'eſt pas un leger inconvenient. Metellus indigné de ce qu'on avoit nommé Pompée pour ſon ſucceſſeur dans l'Eſpagne Citerieure, & envieux de la gloire de ce grand Capitaine, licentia les Soldats, affoiblit l'Armée, & negligea entierement toutes les proviſions, ce que Pompée luy-meſme fit encore depuis lors qu'il eut

p Tac. 2. Hiſtor.
q *Populus neminem ſine æmulo ſinit.* Tac. 4. annal.

appris que le Consul Marcus Popilius luy devoit succeder ; car dans la crainte qu'il n'eust la gloire de triompher des Numantins, il fit avec eux avant que de quiter, un Traité de Paix entierement honteux a la Grandeur Romaine. De nostre temps Grol ne s'est perdu que par la dispute, qui au sujet de la preéminence, nâquit entre les Chefs qui avoyent esté envoyez au secours de cette place. Il n'y a enfin rien au monde de plus prejudiciable aux Princes, rien qui ait plus besoin de remede, & icy la dissimulation ne doit aucunement avoir lieu, mais il faut également punir & celuy qui est coupable & celuy qui ne l'est point ; celuy-là pour avoir donné le sujet, celuy-cy pour n'avoir rien voulu ceder, & avoir laissé échaper l'occasion de bien faire les affaires; rigueur qui en cas qu'elle paroisse excessive, pourra estre excusée, par la consideration de l'utilité du bien public, & de l'exemple dont elle servira pour l'advenir. Il n'y a point de grande resolution sans quelque mélange de tort, le Sujet doit avoir égard à ce qu'il doit à son Prince, avant qu'il en ait pour ce qui concerne son propre honneur; apres cela qu'il demande satisfaction de l'injure receuë, & qu'il repute pour service envers son Maistre de l'avoir endurée; la patience en pareil cas est une force d'esprit, en ce que les cœurs genereux doivent preferer le service du Roy, & l'interest du public à leurs propres passions. *r* Aristide & Themistocle estoyent grands ennemis; Cependant comme on les eut envoyez un jour en Ambassade, estant arrivez à la Porte de la Ville, *Tesmistocle*, dit Aristide, *laissons icy pour un peu nos inimitiez, si tu m'en crois, nous les reprendrons en repassant.* Dom Enrique Guzman, Duc de Medine, fit encore la mesme chose à l'endroit de Rodrigue Ponce, Marquis de Cadix, avec qui il estoit mal; car quelque animosité qu'il y eust entr'eux, il ne laissa pas de le secourir au Siege d'Alhama, où il estoit fort pressé des Mores. *s* Mais parce

r *Privata odia publicis utilitatibus remittere.* Tac. 14. annal. *s* Marc. 25. 1.

qu'il

qu'il eſt bien plus aiſé de prevenir les dangers que d'y remedier apres qu'ils ſont arrivez, il eſt bon que le Prince ſe donne garde de donner meſme Charge à deux Miniſtres d'égale authorité, eſtant bien difficile de faire ſubſiſter la puiſſance & la diſcorde en meſme lieu. *t* Tibere vouloit envoyer en Aſie un Miniſtre de condition égale à celle du Gouverneur qui y eſtoit deſia; mais ayant fait reflexion enſuite ſur l'inconvenient qui en pouvoit arriver, il ſe contenta d'y envoyer un Preteur, afin d'oſter tout lieu d'envie par cette inégalité de condition.

DEVISE X.

Son bruit luy nuit.

ON n'a pas pluſtoſt donné vol au fauçon, qu'il tâche d'arracher avec ſon bec les grelots qui ſont à ſes pieds, reconnoiſſant que leur bruit eſt prejudiciable à ſa liberté, & qu'en eux il porte avec ſoy comme une voix, qui au moindre mouvement le découvre aux chaſſeurs en quelque creux endroit des plus ſombres foreſts qu'il ſe puiſſe retirer. O! à combien de gens le bruit de leurs exploits & de leur vertu eſt-il prejudiciable? à combien de gens a-t'il ſuſcité l'envie? à combien de gens a-t'il ravy la liberté? La bonne renommée n'eſt pas moins dangereuſe que la mauvaiſe. *a* Jamais Miltiade n'euſt fin y ſi malheureuſement ſes jours dans la priſon, ſi ſa valeur euſt eſté inconnuë à la renommée, ou ſi moderant ſon courage trop élevé, il ſe fuſt contenté d'égaler la fortune des autres Atheniens; Mais quoy, le bruit de ſes Victoires augmenta, & les yeux de l'envie n'ayant pas aſſez de force pour ſupporter les rayons de ſa gloire, ce qui devoit eſtre eſtimé & reconnu, vint dans

t *Arduum eodem loci potentiam & concordiam eſſe.* Tac. 4. annal.

a Nec minus periculum ex magna fama quam ex mala. Tac. in vita Agr.



cette Republique à estre soupçonné, ils craignirent pour leurs propres testes l'imposition du joug qu'il mettoit sur celle des ennemis, & plus le peril futur & incertain de son infidelité que le present & seur, quoy que beaucoup plus grand de ceux qui preparoyent la ruine de leur Ville. Le soupçon ne sçait ce que c'est que

que d'admettre la raiſon en ſon conſeil, ny pareille crainte ne s'arreſte à peſer l'importance des choſes, ou à ſe laiſſer ſurmonter par la reconnoiſſance ; Cette Republique aima mieux laiſſer mourir dans la priſon & dans l'infamie, un de ſes Citoyens à qui elle devoit tout, que d'abandonner tous les autres à d'éternels ſoupçons ; Les Cartaginois oſterent à Sapphon le Gouvernement de l'Eſpagne, jaloux de ſa valeur & de ſon pouvoir, *b* & bannirent Hanon ſon ſucceſſeur, ce grand homme ſi celebre par la gloire de ſes navigations, ſeulement parce qu'il avoit plus de valeur & d'induſtrie que l'intereſt de la liberté publique ne permettoit. Ils l'avoyent veu le premier de tous les hommes gouverner un Lyon avec la main, & craignoyent que celuy-là ne les domptaſt, qui domptoit bien les beſtes ſavages. C'eſt ainſi que les Republiques recompenſent les belles actions & les ſervices ; aucun particulier ne compte pour ſoy l'honneur & les biens-faits que reçoit la Communauté, tous le font à l'égard des offenſes & du ſoupçon. Peu donnent leur voix, lors qu'il s'agit de recompenſer ; nul ne ſe taiſt quand il eſt queſtion de punir. Tout homme qui s'éleve par deſſus les autres, ſe met en danger ; il en eſt comme des montagnes & des cedres, ceux qui s'approchent plus du Ciel, s'approchent plus auſſi de la foudre. Le zele d'un Miniſtre pour le bien public, accuſe la negligence des autres, ſa ſuffiſance découvre leur incapacité : de là naiſt le peril qu'il y a à eſtre ſi prompt & ſi adroit à rendre ſervice à ſon Prince ; & de là vient que l'induſtrie & la vertu ſont traittées comme crimes : Salluſte pour fuir l'averſion & l'envie, faiſoit ſemblant d'eſtre pareſſeux & endormy, luy qui eſtoit ſi agiſſant & ſi habile. *c* Mais le pis eſt, que le Prince meſme a quelquesfois du dépit que la vigilance de ſon Miniſtre réveille ſa pareſſe, & il voudroit qu'il fuſt auſſi endormy que luy. Pour remedier en quelque ſorte à tout cela, diſons,

b Mar. 2. 1.
c Tacit. annal. 5.

que comme il y a une hypocrisie qui feynt les vertus, & dissimule les vices ; de mesme au contraire il en faut icy une qui dissimule la valeur, & fasse taire la Renommée ; Ce ne fut que par la crainte de rendre Domitien envieux de la sienne, qu'Agricola se donna tant de soin pour la cacher, que ceux qui le voyoyent si humble & si modeste, ne pouvoyent la trouver sur son visage, ils ne pouvoyent que la presupposer. *d* Germanicus reconnut l'importance de cecy avec le temps, quoy qu'avec peu d'utilité, lors qu'apres avoir vaincu tant de Nations, il erigea à la verité un trophée, mais redoutant l'envie, il n'y mit point son nom. *e* Saint Jean cacha le sien dans le recit de la faveur qu'il avoit receuë du Seigneur en la Cene ; *f* & si ce ne fut pas une Politique, ce fut du moins une modestie bien avisée : il n'y a pas jusqu'aux songes qui ne fassent naistre l'envie entre des freres ; Joseph courut risque de sa vie pour avoir avec plus d'ingenuité que de prudence raconté aux siens le songe qu'il avoit eu des gerbes de bled qui se baissoyent devant la sienne pour luy rendre hommage ; Car enfin l'ombre seule de la grandeur, mais que dis-je l'ombre seule de pouvoir avoir de la grandeur excite l'envie. La gloire court également risque & du costé de nostre vertu, & du costé des vices d'autruy. *g* On ne craint pas tant le vice dans les hommes, parce qu'il les faits esclaves, qu'on y craint la vertu, parce qu'elle les fait Maistres. La nature a accordé à la vertu une preéminence sur tous les hommes qui n'en ont point, mais les Republique ne peuvent souffrir que cette preéminence se trouve en un seul, elles veulent qu'elle soit également partagée entre tous ; La vertu

d *Viso aspectoque Agricola quærerent famam, pauci interpretarentur.* Tac. in vita Agr.

e Tac. 2. annal.

f Joan. 13. 23.

g *Agricola simul suis virtutibus simul vitiis aliorum in ipsam gloriam præceps agebatur.* Tac. in vita Agr.

est

est une volontaire tyrannie des cœurs, elle ne les ravit pas moins que la contrainte & la violence, & pour enflamer l'émulation dans les Republiques, c'est tout un que le peuple se porte à l'obeïssance d'un seul par raison ou par force; tant s'en faut, plus cette espece de tyrannie est juste, plus elle est dangereuse; & c'est ce qui donna lieu autrefois à l'ostracisme ou bannissement de dix ans chez les Grecs, auquel Aristide entr'autres fut condamné, Aristide dont tout le crime estoit d'avoir la reputation de juste. La faveur du peuple est le plus dangereux amy de la vertu, son applaudissement a de coustume d'estre puny comme un crime, & de cela nous en avons eu un exemple en la personne de Galerien, nous en avons eu en celle de Germanicus, au sujet de qui Tacite a dit, *que les amours du peuple Romain ont tousiours esté courtes & malheureuses. h* L'excellence n'est pas ce que les Princes & les Republiques cherchent dans leurs Ministres; c'est la suffisance & l'experience dans les affaires. Tacite ne rend point d'autre raison que celle-là du long-temps que Poppeus Sabinus avoit eu en Espagne le Gouvernement des plus considerables Provinces, *non point*, dit-il, *pour aucune rare qualité, mais seulement parce qu'il estoit propre aux affaires, & rien plus. i* C'est donc une grande prudence que de sçavoir cacher sa renommée, & prendre bien garde par consequent à mettre, comme on dit, sous la cendre, toutes hautes pensées, & toute ostentation de valeur, de noblesse, & d'esprit; Je confesse à la verité qu'il est tres difficile à un cœur genereux de resserrer au dedans de soy une flâme qui éclate de tous costez, & qui requiert de jour en jour une nouvelle matiere pour luire & pour s'enflammer. Mais nous pouvons estre animez par les exemples de ces glorieux Heros, qui de la Dictature sont retournez au labourage,

h *Breves & infaustes semper fuisse Populi Romani amores.* Tac. 2. annal.

i *Nullam ob eximiam artem, sed quod par negotiis neque supra erat.* Tac. 6. annal.

& de ceux qui apres eſtre entrez triomphans dans la Ville de Rome par les bréches de ſes murailles, parce que les portes n'en eſtoyent pas aſſez grandes, & apres avoir vaincu des Nations entieres, ſe ſont retirez dans de ſimples maiſons, où la Republique en ſuite eſt retournée les chercher; ce qu'elle n'auroit pas fait, ſi elle ne les euſt reconnu ſi peu envieux des honneurs; eſtant certain qu'il en eſt de la gloire comme de l'ombre, qui fuit celuy qui la ſuit, mais qui ſuit celuy qui la fuit. Un homme qui ſe cache à la renommée, ne fait qu'en acquerir davantage. Rubellius Plautus fut reputé digne de l'Empire, parce qu'il vivoit retiré; *l* Il n'en eſt pas de meſme dans les Monarchies, où l'on ne monte que parce qu'on a commencé de monter. Le Prince fait cas des grands hommes, les Republiques les craignent; celuy-là les anime par les recompenſes; celles-cy les découragent par l'ingratitude; elles font bien plus encore, elles couvrent leur émulation & leur envie du pretexte de la crainte pour leur liberté. L'applaudiſſement & le pouvoir qui devroyent eſtre en tous, ſont ſoupçonnez & enviez lors qu'ils ſe rencontrent en un ſeul. C'eſt ce qui ſe voit rarement dans les Princes, parce que la gloire d'un Sujet n'eſt pas un objet d'envie digne de leur grandeur; bien plus, ſi le Sujet fait quelque choſe de loüable, le Prince ſe l'attribuë comme n'eſtant qu'une execution de ſes ordres. On a remarqué cela en la perſonne de l'Empereur Othon, qui s'attribuoit toute la gloire, comme s'il euſt eſté le ſeul autheur des progrés de la Republique. *m* Les Prudens & aviſes Miniſtres doivent donc attribuer à leur Prince tous les heureux ſuccez, profitant de l'exemple de Silius, qui encourut les mauvaiſes graces de Tibere, pour s'eſtre vanté d'avoir tenu luy ſeul les Legions en obeïſſance, & que l'Empereur luy eſtoit redevable de l'Empire. *n* Ce n'eſtoit point encore pour aucun

l Tac. 14. annal. *m* Tac. 1. Hiſt.

n *Deſtrui per hæc fortunam ſuam Cæſar, Imparemque tanto merito rebatur.* Tac. 4. annal.

autre

autre ſujet qu'Antonius Primus déplaiſoit à Veſpaſien, que parce qu'il eſtoit trop enclin à exagerer ſon merite; *o* Agricola eſtoit bien plus prudent, qui attribuoit toute la gloire de ſes exploits à ſes ſuperieurs; Car par ſa vertu dans les actions, & par ſa modeſtie dans les paroles, il ſe trouvoit *qu'il eſtoit touſiours hors de l'envie, & jamais hors de la gloire.* *p* Tous les Generaux d'Armées ont un illuſtre exemple de cecy en la perſonne de Joab, qui toutes les fois qu'il avoit contraint quelque Ville à ſe rendre, en envoyoit auparavant avertir David, afin qu'amenant de nouvelles Troupes, il euſt toute la gloire de ſa reddition. *q* Les anciens Allemans ont encore merité cette loüange par deſſus les autres Nations, d'eſtre ſi zelez pour leurs Princes, que de les honorer, non ſeulement & de les deffendre, mais auſſi de leur attribuer la gloire de leurs propres exploits. *r*

Il ſuit de tout ce que nous venons de dire, que la recompenſe d'un Prince pour les ſervices qui luy auront eſté rendus, eſt bien plus aſſeurée que celle des Republiques, & qu'il y a beaucoup plus de facilité à gagner les bonnes graces de celuy-là que celles de celles-cy; *ſ* les fautes commiſes contre les dernieres ſont d'une plus fâcheuſe conſequence que celles qui ſe commettent contre le premier, parce que la multitude ne ſçait ce que c'eſt de diſſimuler, de plaindre, de pardonner; elle eſt auſſi hardie dans les reſolutions perilleuſes que dans les injuſtes, parce que depuis que la crainte ou la faute ſont partagées entre pluſieurs, chacun s'imagine que le peril ne le regarde point, & que l'infamie n'eſt point pour luy. *t* La Communauté n'a point de front pour rougir ainſi que le Prince, qui craint premierement pour ſa perſonne, & enſuite

o *Nimius commemorandis quæ meruiſſet.* T. 4. Hiſt.
p Tac. in vita Agr.
q 2. Regum. 12. 28.
r Tac. de Germanis.
ſ Tac. ann. 1.
t Tac. 2. Hiſt.

pour sa reputation, tant à son égard qu'à celuy de ses descendans. Tout le monde flatte le Prince, luy remettant devant les yeux ce qui conduit a la gloire; Il n'en va pas ainsi dans les Republiques, où presque tous visent à la seureté, peu à l'honneur: *v* Le Prince dans ses actions a ses Sujets à contenter, soin qui ne se trouve point dans les Communautez, d'autant que tous ayant part au Conseil, l'execution regarde un chacun. De là vient que les Republiques (je ne parle pas de celles qui vont de pair avec les Rois) sont si peu fideles dans l'observation des Traittez, ne reconnoissant point d'autre Justice que l'interest de leur conservation, de leur grandeur, & de la liberté dont elles font profession, choses en quoy elles sont tout à fait superstitieuses; elles croyent ces pauvres abusées adorer une veritable liberté, & par une soûmission servile, elles adorent une infinité d'idoles tyranniques, il n'y a personne qui ne s'imagine commander, & tous obeïssent, tous se munissent de Theriaque contre le breuvage suspect de l'authorité d'un seul, & succent sans émotion le venin de la domination de plusieurs; Ils craignent la tyrannie de dehors, & ne songent point à celle qu'ils souffrent au dedans; Le nom de liberté sonne par tout, la chose ne se voit nulle part; chacun la possede en idée, nul en effet. Que les Provinces Unies des Pays-Pas fassent comparaison maintenant de la liberté dont elles joüissoyent autrefois avec celle dont elles joüissent à present, qu'elles examinent un peu de quel costé est l'avantage, & qu'elles nous disent si elles éprouverent jamais alors, la servitude, les exactions & les pertes qu'elles ressentent aujourd'huy. Que les Sujets de certaines Republiques & le Magistrat mesme qui gouverne, songent s'il pourroit y avoir aucun Tyran qui les opprimât d'une plus fâcheuse servitude que celle où ils se reduisent eux-mesmes, sous ombre de vouloir conserver leur liberté, puis qu'il n'y a pas seule-

v *Paucis decus publicum curæ, plures tuta differunt.* Tac. 12. annal.

ment

ment un particulier qui en joüiſſe dans la moindre de ſes actions ; Tous ſont eſclaves de leurs craintes, le Magiſtrat luy-meſme eſt ſon propre Tyran, & l'on peut dire des uns & des autres qu'ils vivent à la verité ſans Maiſtre, mais non pas avec liberté ; *x* eſtant certain que plus ils s'efforcent de ſe dépêtrer des liens de la ſervitude, plus au contraire ils s'y enlacent. *y*

DEVISE XI.

On la connoiſt au ſon.

LA langue eſt un inſtrument dont l'entendement ſe ſert pour expliquer ſes conceptions ; C'eſt par elle qu'il s'énonce ; & s'il en employe un autre, c'eſt la plume qu'on peut appeller une ſeconde langue müette, qui en ſa place peint ſur le papier les paroles qu'il devoit exprimer par l'haleine. L'une & l'autre font foy de la qualité de l'entendement, & de la valeur de l'eſprit, n'y ayant point d'autres marques plus certaines par où ils ſe puiſſent connoiſtre. *a* Auſſi le Roy Dom Alonce traittant en une Loy des Parties, comment un Roy ſe doit comporter en ſes paroles, & la moderation dont il en doit uſer ; *L'excez des paroles*, dit-il, *eſt la cauſe de leur mépris, il leur fait découvrir les ſecrets ; & ſi le Roy n'eſt homme de bon ſens, on en reconnoiſtra auſſi-toſt le defaut par ſes paroles ; car tout ainſi qu'un vaiſſeau de terre caſſé ſe reconnoiſt au ſon, de meſme le ſens de l'homme ſe connoiſt à la parole* ; * Comparaiſon qu'il ſemble

x *Magis ſine Domino quam in libertate.* Tac. 2. annal.

y *Sed dum veritati conſulitur libertas corrumpebatur.* Tac. 1. annal.

a *In lingua enim ſapientia diſgnoſcitur, & ſenſus & ſcientia & doctrina in verbo ſenſati.* Eccleſ. 4. 29.

* L. 5. tt. 4. p. 2.

que



que le Roy Dom Alonce ait tirée d'un Paſſage de Perſe. †

La parole eſt le viſage de l'eſprit, c'eſt par elle

† ——— *Sona vitium percuſſa malignè,*
Reſpondet viridi non coctа fidelia limo. Perſ. Sat. 3.

qu'on

qu'on voit si le jugement est entier ou rompu. *b* Pour signifier cecy par une Devise, nous avons cherché un corps plus noble & plus accommodé au sujet, c'est la Cloche, veritable symbole du Prince, en ce que tout ainsi que cette regle des actions du public, qui occupe le plus éminent lieu de la Ville, fait connoistre incontinent par son si elle n'est pas de bon metal, ou s'il y a quelque fesslure; *c* De mesme le Prince horloge universelle de ses Estats, lesquels dépendent entierement pour ainsi dire du mouvement de ses paroles, gagne ou perd tout son credit par elles, n'y ayant personne qui ne s'étudie à connoistre par ce qui sort de sa bouche, son naturel, ses inclinations, & son esprit; aucune de ses paroles n'échape à ceux qui l'écoutent; elles se gravent toutes profondément en la memoire; il s'en fait des raports, chacun les examine & les censure; bien plus, chacun s'ingere de leur donner tel sens & telle explication qu'il luy plaist; mesme celles que sans y penser, il a laissé aller dans le particulier, passent pour profondes & pour mysterieuses, non pour dites par hazard. Il est donc à propos pour cét effet de ne pas permettre qu'elles devancent la reflexion de l'esprit, *d* mais prendre garde de ne les laisser sortir qu'apres l'examen, qu'apres une meure consideration de toutes les circonstantes des personnes, du temps & du lieu; car quand elles sont une fois échapées, elles ne peuvent estre r'appellées par le repentir.

† *Le mot lâché ne se peut retenir.*

A dit Horace, & le mesme Dom Aloncel l'a ainsi imité: *Pour cét effet*, dit-il, *tout homme & particuliere-*

b *Oratio, vultus animi est, si circumtonsa est, si fucata & manu facta ostendit illum non esse sincerum & habere aliquid fracti.* Sen. Ep. 115.

c *Vas fictile ictu & sono, homo sermone probatur.* Melis. Serm. 48. Tom. 5. Bibl.

d *A facie verbi parturit futurus tamquam gemitus partus infantiis.* Eccles. 19. 11.

† *Nescit vox missa reverti.* Horat.

ment

ment un Roy doit bien prendre garde à ses paroles avant que de les produire; car depuis qu'elles sont sorties de la bouche, il n'y a point d'homme qui puisse faire qu'elles ne soyent point dites. * Et de cela il pourroit naistre de grands inconveniens, puisque les paroles des Rois sont les principaux instrumens de regner, *e* c'est en elles que reside la vie ou la mort, *f* l'honneur ou la honte, le bien ou le mal de tous leurs Sujets; Aristote pour cét effet envoyant Callistene à Alexandre le Grand, luy conseilla de ne parler gueres avec luy, & encore de choses agreables, parce qu'il estoit dangereux de traitter avec une personne qui portoit pouvoir de vie & de mort sur le bout de sa langue. Le Prince n'a point de parole qui n'ait son effet; en matiere d'affaires, ce sont des ordres; en matiere de delits, des Sentences; en matiere de promesses, des obligations; C'est par elles en un mot qu'il se fait obeïr ou desobeïr. Que les Princes donc prennent bien garde, comment ils se servent de la langue, n'estant pas par hazard que la nature l'a ainsi enceinte de ce double rempart de dents, comme de deux fortes murailles; en effet, la langue n'a pas moins besoin que les chevaux de frein pour se retenir, g c'est bien à la verité le plus petit de tous les membres du corps, mais elle y est comme le timon, du mouvement duquel dépend toute la conservation ou la perte du vaisseau; elle est placée en un lieu humide; si la prudence ne la soustient, elle s'empeschera difficilement de glisser: *Seigneur*, disoit David, *mets des gardes à ma bouche, garde le guichet de mes levres.* h

Que le Prince entre indifferemment en discours

* L. 1. tt. 4. p. 2.

e *Et sermo illius potestate plenus est.* Eccles. 8. 4.

f *Mors & vita in manu linguæ.* Prov. 18. 21.

g *Aurum tuum & argentum tuum confla & verbis tuis facito stateram & frenos ori tuo rectos.* Eccles. 18. 29.

h *Pone Domine custodiam ori meo & ostium circumstantiæ labiis.* Psal. 140. 3.

avec

avec le premier venu, s'il n'y est obligé pour s'instruire, c'est une familiarité trop indigne de luy, c'est s'exposer à trop d'inconveniens, c'est trop abbaisser sa grandeur; Je dis si ce n'est pour s'instruire, parce que tous ceux qui traittent les affaires voudroyent avoir un Prince qui les entendist; ce qui est presqu'impossible, un seul homme ne pouvant pas renfermer toutes choses dans le ressort de sa connoissance; *i* & dés qu'il vient à parler le moins du monde hors de propos, ils le tiennent pour peu curieux ou pour insuffisant, outre que jamais les talens d'un Prince ne répondent à l'opinion qu'on en avoit conceuë; Les Empereurs Romains reconnurent bien cette importance, quand ils establirent qu'on ne leur parleroit que par des memoires, & qu'eux ne répondroyent que par écrit, tant pour avoir le temps de mieux deliberer, que parce que la plume est bien moins sujette à peril que la langue, celle-cy ne pouvant differer aussi long-temps ses réponses que celle-là. Sejan tout-puissant qu'il estoit en l'esprit de Tibere, ne conferoit neantmoins avec luy que par écrit, *k* ce n'est pas qu'il n'y ait des affaires qu'il est bien plus seur de traitter de bouche, principalement lors qu'il y a du danger à laisser un écrit en la main d'autruy, parce qu'il est comme un perpetuel témoignage sujet à beaucoup plus d'explications que la parole, qui passant avec legereté, & ne s'imprimant pas fidelement en la memoire, il s'ensuit qu'on ne peut pas en intenter d'action avec tant de certitude; mais quoy qu'il en soit, de laquelle des deux manieres que le Prince fasse ses réponses, que ce soit tousiours succinctement, le plus court discours estant d'ordinaire le plus prudent, (*l*) & celuy qui convient mieux à la Majesté, témoin

i *Neque posse Principem suâ scientiâ omnia complecti.* Tac. 3. annal.

k *Componit ad Cæsarem codicillos: moris quippe tùm erat quamquam præsentem scripto adire.* Tac. 4. annal.

l *Multum brevi sermoni inest prudentiæ.* Sophocl.

l'Epi-

l'Epithete de Tacite, *La breveté du discours est quelque chose d'Imperial*; m il en est de l'usage de la langue comme de celuy de l'épée, c'est à dire que ny en l'un ny en l'autre il ne se faut point trop découvrir; celuy qui montre son cœur se met en danger: Plus un discours est succint, plus il est efficace, parce qu'il donne plus de lieu à penser; il n'y a rien de si Royal que de parler peu, & oüir beaucoup; & il n'est pas moins expedient de sçavoir se taire, que de sçavoir parler. Dans ce poinct-cy, nous avons les hommes pour Maistres; Dans celuy-là, nous avons Dieu, qui a recommandé de tout temps le silence dans ses Mysteres; l'homme qui le garde approche le plus de la Divinité, *Celuy qui est entendu en sçavoir, est sobre en son parler; mesme le fol quand il se taist passe pour sage, & celuy qui bouche ses levres pour prudent*, n *le cœur des fols est en leur bouche, mais la bouche des sages est en leur cœur.* o Il est vray qu'il est de la prudence de ne point passer les bornes ny en l'une ny en l'autre extremité, car chacune a son peril. †

Il n'est expedient de parler que lors qu'il est prejudiciable au Prince, ou à la verité de se taire; La Majesté s'explique suffisamment par les seuls signes; C'est une grande éloquence aux Princes qu'un silence observé a propos; & la gravité, les mœurs & la modestie expriment beaucoup mieux les pensées que ne font les paroles; que si on est obligé quelquefois de s'en servir, alors qu'on le fasse en sincerité, & avec des sentimens libres & dignes d'un Roy.

* *De libres sentimens dans de simples paroles*;

Car les paroles se decreditent, ou du moins se rendent suspectes, par les exagerations excessives, par

m *Imperatoria est brevitas*. Tac. I. Hist.

n *Stultus quoque si tacuerit sapiens reputabitur, & si compresserit labia sua intelligens.* Prov. 17.

o *In ore fatuorum cor illorum, & in corde sapientium os illorum.* Eccles. 21. 29.

† *Ut diversa sibi, vicinaque culpa est,*
Multa loquens & cuncta silens. Auson.

* *Liberi sensi in semplice parole.* Tasso.

les

les sermens, & par les témoignages; Qu'elles soyent donc accompagnées ces paroles d'une gravité sans chagrin, d'une grace sans affectation, d'une force sans rudesse; qu'elles soyent glorieuses, mais point méprisantes, faciles mais point basses, communes mais point vulgaires; auprés de Dieu mesme, les paroles bien concertées, ont plus de poids, & font plus d'effet. *p*

Mais ou la plume & la langue ont particulierement besoin de circonspection, c'est dans les promesses, où d'ordinaire, soit par leur propre generosité, soit pour des fins particulieres, soit pour éviter quelque peril, les Princes ont de coustume d'estre fort magnifiques, mais ne pouvant apres s'en acquiter, ils perdent leur credit, & se font des ennemis; de façon qu'il leur eust esté bien mieux d'estre moins prodigues; il s'est beaucoup plus allumé de Guerres pour des promesses point executées, que pour des injures faites; en voicy la raison: C'est que l'utilité ne se rencontre pas si souvent en celles-cy qu'en celles-là, & tout le monde sçait que les Princes se menent bien plus par l'interest que par l'injure; Promettre beaucoup, & ne rien tenir *q* est reputé affront par un Superieur, injustice par un égal, tyrannie par un inferieur; que la langue ne s'emporte donc point à promettre avant que de sçavoir si elle pourra effectuer. *r*

La langue se déborde encore aisément dans les menaces, le feu de la colere l'excitant avec promptitude; de sorte que la vengeance ne pouvant égaler la passion, il faut de necessité que la prudence & mesmes le pouvoir souverain, perdent de leur credit; Il est donc bien plus à propos de dissimuler les injures, & de faire en sorte que les effets de la satisfaction de-

p *Non parcam ei, & verbis potentibus, & ad deprecandum compositis.* Job. 41. 3.

q *Multo melius est non vovere, quam post votum promissa non reddere.* Eccles. 5. 4.

r *Noli citatus esse in lingua tua, & inutilis & remissus in operibus tuis.* Eccles. 4. 34.

vancent

vancent la menace; celuy qui ſe ſert des menaces pluſtoſt que de la main, n'a deſſein ſans doute de ſe vanger que par elles, ou d'avertir ſon ennemy; la plus terrible menace eſt le ſilence. Il en eſt comme de la mine, que perſonne ne craint lors qu'elle a crevé, mais que tout le monde redoute tant qu'elle eſt cachée, & ſe la figure plus grande qu'elle n'eſt dans la verité, parce que l'effet de l'imagination eſt touſiours bien plus vaſte que celuy des ſens.

La médiſance eſt ordinairement meſlée de beaucoup d'envie, & plus ſouvent encore de preſomption; mais comme de plus elle eſt preſque touſiours de l'inferieur envers le ſuperieur, il s'enſuit qu'elle eſt indigne des Princes, en la bouche de qui l'honneur d'un chacun doit eſtre à couvert; S'il y a des vices, il faut qu'ils les puniſſent; S'il n'y a que de ſimples de fauts, il faut qu'ils les corrigent, ou que du moins ils ne faſſent pas ſemblant de les voir.

La loüange des belles actions, des ſervices, & de la vertu, fait partie de leur recompenſe, & excite comme une émulation de ſoy-meſme en l'ame de celuy qui la reçoit; bien plus, elle eſt un aiguillon à tous les autres; Cependant quand on la donne indifferemment à des Sujets, elle ne laiſſe pas d'avoir du peril, en ce que le jugement qu'on fait d'eux eſtant incertain, la loüange au contraire, comme une Sentence diffinitive, le temps peut découvrir qu'il y a eu de la legereté à la donner: Cependant le Prince eſt obligé par l'intereſt de ſon honneur, à ne ſe pas dédire de ce qu'il a une fois approuvé; de ſorte que tant pour cette raiſon que pour ne point cauſer d'envie, il doit eſtre merveilleuſement circonſpect dans les loüanges qu'il donne: Un des Oracles du Saint Eſprit eſt, *qu'il ne faut loüer aucun avant ſa mort.* (*s*) Et la plus grande maxime des Stoïciens eſtoit de ne point loüer, en ce qu'il n'y a rien qu'on puiſſe affirmer avec certitude, & qu'aſſez ſouvent nous nous trompons dans les choſes qui nous paroiſſens le plus dignes de loüange.

ſ *Ante mortem ne laudes hominem quempiam.* Eccleſ. 11. 30.

DEVI-

DEVISE XII.



Sa blancheur ébloüit.

LA Nature, cette ſçavante Architectrice, a retiré le cœur de l'homme dans le plus creux de ſon eſtomach ; & de peurque ſe voyant ainſi caché, & ſans

& sans aucuns témoins, il ne s'abandonnast à des actions indecentes; elle luy a laissé cette naïfue couleur, cette flâme de sang qui reside en luy-mesme, afin que la pudeur luy en enflamant le visage, l'accusast toutes les fois qu'il se départiroit de l'honneur, & diroit autre chose que ce qu'il penseroit, estant certain qu'il doit y avoir un mesme mouvement, & une égale consonance entre la langue & luy: Toutefois la malice efface avec le temps cette marque naturelle qui a de coustume de se montrer en la jeunesse; d'où vient que les anciens Romains considerant l'importance de la verité, pour l'establissement de la societé, & l'entretien du commerce en la Republique; & desirant que la honte de faillir contr'elle se conservast entre les hommes; Ils pendoyent un cœur d'or au col des petits enfans, qui est un hierogliphique, qu'Ausone dit avoir esté inventé par Pitagore, pour signifier l'ingenuité dont les hommes doivent faire profession, & l'exactitude qu'ils doivent observer dans la verité, portant au devant d'eux comme à découvert le cœur qui en est le symbole; & c'est ce que nous voulons ordinairement donner à entendre, quand nous disons d'un homme veritable qu'il porte son cœur en ses mains: C'est encore ce que vouloyent signifier les Prestres d'Egypte, par le saphir qu'ils mettoyent sur l'estomach de leurs Princes, pour symboliser cette mesme verité; de mesme que les Juges qui portoyent sur eux son image. Et qu'on ne s'aille pas imaginer que si le Prince estoit si declaré Partisan de la verité, cela ne feroit que donner plus de lieu aux fraudes & à la ruse; car au contraire, il n'y a rien de plus efficace qu'elle pour chasser cette ruse & ces fraudes, & pour détourner le mensonge, lequel n'a jamais l'audace de la regarder entre deux yeux: Remarque à laquelle Pitagore faisoit sans doute allusion, quand il disoit qu'il ne faloit jamais parler le dos tourné au Soleil, voulant dire qu'il ne faloit point mentir, parce que celuy qui ment ne peut resister aux rayons de la verité, signifiée par le Soleil, tant à cause qu'il est unique, que parce qu'il dissipe les nuages, & met les te-
nebres

nebres en fuite, donnant aux choses leurs veritables lumieres & leurs couleurs, ainsi que montre la presente Devise, où l'on voit qu'à mesme temps que ce Maistre Flambeau de l'Univers monte sur l'horison, les tenebres s'enfuyent, & les oyseaux nocturnes, qui en son absence, & favorisez du repos de la nuit, avoyent exercé leurs pillages, en troublant frauduleusement le sommeil des autres, regagnent les obscures retraites des bois, ne pouvant supporter sa splendeur; Quelle confusion pour le hibon, quand par hazard il se trouve en presence du Soleil? sa propre lumiere l'embarasse & le fait broncher, ce resplandissant éclat l'aveugle, & élude tous ses artifices; Peut-il y avoir un esprit si plein de fraude & de ruse, que l'une & l'autre n'abandonne si-tost qu'il se presente devant un Prince sincere & amy de la verité? *a* Il n'est point de force si puissante qui soit capable de penetrer les desseins d'un esprit qui a de la candeur, pour peu que cette candeur soit revêtuë de prudence; Est-il aucun corps plus en évidence aux yeux de tout l'Univers, plus resplandissant & plus opposé aux ombres & aux tenebres que le Soleil? Cependant si on a la temerité de regarder fixement ses rayons, & penetrer pour ainsi dire les secrets de sa clarté; on y trouve des abysmes profonds, & des obscuritez de lumiere qui aveuglent les yeux, sans qu'ils puissent aucunement rendre raison de ce qu'ils ont veu: Il en est de mesme de la malice à l'égard de la verité, la blancheur de celle-cy offusque entierement la veuë de celle-là, elle l'accable de ses propres fondemens, elle la met hors d'estat de se servir de ses artifices & de ses ruses: C'est un triomphe veritablement digne d'un Prince que de détruire le mensonge par la verité, & les fraudes par la candeur; le mensonge est un vice d'esclave, & indigne par consequent du cœur magnanime d'un Prince, *b* qui doit tâcher plus que

a *Magni præsentia veri.* Virgil.

b *Non decent stultum verba composita, nec Principem labium mendax.* Prov. 16. 7.

personne à se rendre semblable à Dieu, qui est la verité mesme. *C'est pourquoy les Rois qui tiennent sa place en Terre, & à qui il appartient de garder la verité, doivent s'appliquer entierement à ne se pas porter contr'elle, en proferant des paroles de mensonge. Si un Roy se laissoit une fois aller au mensonge, ceux qui l'entendroyent ne le croiroyent point, encore mesme qu'il dist la verité, & de là seulement ils prendroyent lieu de mentir à son exemple.* * Tibere n'éprouva-t'il pas ce dernier inconvenient, lors qu'apres avoir dit plusieurs fois par feinte, que son dessein estoit de rendre la liberté à la Republique, & de prier les Consuls ou autres d'en prendre le Gouvernement, il osta le peu de foy que l'on avoit adjousté aux choses veritables & honnestes. *c*

Plus les Monarchies sont grandes, plus elles sont exposées à la vanité & aux mensonges; la force des rayons d'une fortune éclattante, attire à elle tous les nuages de la calomnie, *tout s'explique en mal dans les grands Empires: d* La calomnie tente par de secretes mines, ce que la force ouverte ne peut executer; Et c'est en cela que tout homme qui a domination sur les autres, a besoin d'un grand courage pour ne point alterer sa course, mais la fournir toute entiere, sans se laisser arrester par les murmures de ceux qui crient apres luy. Cette courageuse constance n'a jamais gueres mieux paru qu'en la personne des Rois d'Espagne, dont le propre sembloit estre de mépriser les calomnies de leurs envieux, artifice par lequel seul ils ont presque tousiours dissipé pareils nüages, qui n'estant elevez que par la grandeur, il n'y a aussi qu'elle qui les puisse détruire par la force de la verité, de mesme que les vapeurs se dissipent par le Soleil: Quels Libel-

* L. 3. tt. 4. p. 2.

c *Ad vana & toties invisa revolutus, de reddenda Republica utque Consules, seu quis alius regimen susciperent, vero quoque & honesto fidem demisit.* Tacit. 4. an.

d *Cuncta magnis Imperiis objectari solita.* Tac. 4 Hist.

les

les diffamatoires, quels faux Manifestes, quels Pasquins, quelles calomnies les Détracteurs n'ont-ils point épandu contre la Monarchie d'Espagne? L'envie n'a pû imprimer de tache sur l'administration si juste des Royaumes qu'elle possede en Europe, pour estre trop exposée aux yeux de l'Univers; Et afin de rendre sa Domination odieuse, & la desobeïssance des Provinces Rebelles irreconciliable par des faussetez difficiles à verifier; Elle a divulgué sous le nom d'un certain Evesque de Chape un Livre supposé des mauvais traittemens des Espagnols envers les Indiens, le laissant premierement courir en Espagne, comme Imprimé à Seville, pour mieux accrediter son mensonge, & le traduisant en suite en toutes les Langues; Nuisible trait d'invention certes si jamais il en fut, & malice aiguë qui a produit de tres-mauvais effets dans les faciles esprits, bien que les prudens ayent aussi-tost reconnu la fraude, assez démentie par le zele & la justice que la Nation Espagnole montre par toute la Terre, sans mesme en excepter les Indes. Je ne nie pas qu'il ne soit arrivé quelques desordres dans les premieres Conquestes de l'Amerique, pour avoir esté entreprises par des gens, qui par un orgueil insupportable, trouvant ce monde connu trop petit pour leur grandeur, oserent plus par la permission que par l'ordre de leur Roy, pousser leur fortune ailleurs par la découverte de nouvelles Terres, où ils trouverent des Idolâtres plus farouches que les bestes mesmes, qui tenoyent des boucheries de chair humaine, dont ils faisoyent leur nourriture, & qui ne se pouvoyent aucunement ranger à la raison que par la rigueur & par la force: Mais ces desordres ne furent pas long-temps sans remede, & les Rois Catholiques envoyerent aussi-tost contre leurs premiers Autheurs de severes Commissaires pour les châtier, & pour maintenir les Indiens en Justice, donnant des ordres plus que paternels pour leur conservation, les exemptant de ce rude travail des Mines, & de tant d'autres qui leur estoyent familiers avant la découverte; envoyant des Ec-

cleſiaſtiques pour les inſtruire en la Foy, & entretenant aux deſpens de la Couronne des Eveſchez, des Religions & des Temples, pour l'accroiſſement de ce nouveau Plan de l'Egliſe, ſans que depuis la Conqueſte d'une ſi vaſte eſtenduë de Païs, on ſe ſoit ſeulement apperceu le moins du monde de l'abſence du nouveau Maiſtre : En quoy l'on peut dire que le Gouvernement de cét Eſtat a ſurpaſſe, par le bon ſoin des Miniſtres qui y ont veillé, celuy du Soleil, de la Lune & des Etoilles, puis qu'en douze heures ſeulement que la preſence de ce premier Aſtre éclaire l'un des deux Emiſpheres, l'autre ſe confond & ſe trouble, la malice ſe prevalant des ombres de la nuit, & executant ſous le maſque de ſon obſcurité, les meurtres, les brigandages, les adulteres, & tous les autres vices, ſans que le Soleil y puiſſe aucunement apporter remede, par cette prevoyance qu'il a de communiquer à l'Horiſon ſes crepuſcules, & de laiſſer pour ſa Lieutenante la Lune, aſſiſtée des Etoilles, qu'il fortifie pour cét effet de l'authorité de ſes Rayons, & qu'au contraire dés ce Monde-cy, les Rois d'Eſpagne maintiennent celuy-là en Juſtice, Paix & Religion, avec la meſme felicité Politique dont joüiſſent les Royaumes de Caſtille.

Mais afin que les Ennemis de la Monarchie d'Eſpagne ne triomphent pas ainſi de leurs artifices, & que la calomnie de ce Livre ſoit entierement détruite, conſiderons un peu comme veritables toutes les vaines imaginations que la malice y feint avoir eſté exercées contre les Indiens, & les mettons en parallele avec les palpables effets que nous avons veus dans les Guerres de noſtre temps, tant de Gennes que d'Allemagne, de Lorraine & de Bourgogne, & l'on verra que ce menſonge n'approche pas encore de cette verité. Quels genres de cruels tourmens, les tyrans ont-ils jamais inventé contre l'innocence, que nous n'ayons veu mettre en pratique, non contre des Barbares, mais contre des Peuples civiliſez, non contre des Ennemis, mais contre des propres Concitoyens, ſans aucun égard de parenté ny d'amour de la Patrie ?

Patrie? Combien de fois avonsnous veu des Troupes Auxiliaires se tourner contre celuy-là mesme qui les avoit envoyées ; la deffense estant reduite à estre plus sanglante que l'offense ; la protection passant sans aucun intervale à la destruction, l'amitié devenant tout d'un coup hostilité? La furie du fer & du feu n'a pardonné à aucun Edifice, ny mesmes à aucun lieu sacre ; un petit espace de temps a vû un nombre infiny de Villes & de Places ensevelies sous leurs propres cendres ; & des Provinces entieres fertiles en biens, nombreuses en Habitans, changées tout d'un coup en deserts : la soif du sang humain s'est trouvée insatiable ; & il a cessé alors d'estre nouveau d'essayer sur le corps des hommes, comme sur des troncs d'arbres, la pointe des épées, & les balles des arquebuses, mesme apres la premiere fureur du combat ; Il sembloit que ce fust un spectacle divertissant pour les yeux que tous les difformes visages de la mort ; les estomacs ouverts, & les seins déchirez d'un million d'hommes, servoyent d'auges aux bestes, & souvent a on vû dans celuy des femmes enceintes les chevaux se repaistre de leurs embryons encore informes, mêlez parmy la paille & l'avoine : on faisoit épreuve aux dépens de la vie de la quantité d'eau qu'un corps humain pouvoit contenir, & du temps qu'il pouvoit vivre sans manger : Les Religieuses estoyent violées, les filles & les femmes, en presence de leurs peres & de leurs maris deshonorées ; on changeoit honteusement les unes & les autres contre des chevaux & des vaches, & generalement toutes les autres dépoüilles, servoyent à des usages indignes ; Les laboureurs attelez aux charuës, estoyent contraints de les tirer en la place des bestes, & pour les forcer à découvrir où estoyent leurs richesses, on les pendoit par les pieds, où on les jettoit dans des fours ardens ; bien plus, on dépeçoit leurs enfans à leur veuë, afin que dans la douleur estrangere de ces vives parties de leurs entrailles, l'amour paternel fist ce que ne pouvoit le leur propre : Les bois & les forests où les bestes sauvages trouvent un assuré

refuge, n'avoyent pas la liberté d'en accorder aux hommes; en ce que la barbarie les faiſoit chaſſer par des chiens, & à l'aide de leur piſte, les faiſoit inhumainement mourir; Les lacs les plus profonds n'eſtoyent pas à couvert d'une ſi ingenieuſe convoitiſe; & les meubles qu'on pouvoit avoir cachez en leur ſein, en eſtoyent tirez à force de crocs & de filets: Le repos meſme des morts eſtoit troublé dans leur ſepulchres, & l'on renverſoit les urnes & les marbres pour voir s'il n'y auroit point de treſors enfoüis; Il n'y a artifice de magie ſi diabolique qui ne s'exerçaſt dans la recherche de l'or & de l'argent; Des milliers d'hommes periſſoyent en un inſtant par la cruauté & par la convoitiſe, non par leur propre lâcheté, ainſi que les Indiens, dont la ſeule Juſtice Divine permit la deſtruction, pour avoir eſté rebelles tant de ſiecles à leur Createur. Je ne rapporte pas ces exemples pour accuſer aucune Nation en particulier, puiſque preſque toutes ont joüé leur perſonnage dans cette cruelle Tragedie, mais ſeulement pour deffendre l'Eſpagnole de la plus haute de toutes les impoſtures; l'ame la plus douce & la mieux formée eſt quelquefois en danger de paſſer ſes limites; vice de noſtre nature fragile, qu'il n'y a point d'action ſi déraiſonnable où elle ne puiſſe tomber, ſi elle n'eſt retenuë du frein de la Juſtice & de la Religion.

DEVISE XIII.

Son Eclipſe l'expoſe à la cenſure.

LA Lune repare l'abſence du Soleil, en preſidant à la nuit; C'eſt de ſon mouvement, de ſes croiſſances & défaillances que dépend la conſervation des choſes d'icy-bas; & bien qu'elle ſoit d'autant plus belle, qu'elles ſont foibles & obſcures, comme ne tenant leur vigueur & leur eſtre, que de ſa lumiere; toutefois nonobſtant tant de benefices, à peine y a-t'il aucun qui la regarde, meſme au plus fort de ſa ſplendeur; mais ſi par fois l'interpoſition de la Terre



Terre fait éclipſer ſes rayons, & découvre les defe-ctuoſitez de ſon corps non lumineux comme auparavant, mais entierement obſcurcy, alors tous élevent leurs yeux pour la critiquer, & meſme avant que la choſe arrive, la curioſité la previent, & meſure ſes pas de moment en moment. Les Princes ſont les

Planetes de la Terre; les Lunes ausquelles ce Divin Soleil de Justice substituë les Rayons de sa Lumiere pour le Gouvernement Temporel, en ce que si ces premiers Astres dominent sur les choses, ceux-cy le font sur les Esprits : Aussi les Rois de Perse * s'efforçoyent pas de feints rayons d'estre estimez des Soleils ; & le Roy Sapor ne fit point difficulté de s'appeller Frere du Soleil & de la Lune dans une Lettre qu'il écrivoit à l'Empereur Constance. *a* Les Princes resplandissent entre les hommes par leur dignité, comme des Astrez placez dans les orbes élevez du commandement & du pouvoir qui les exposent à la censure d'un chacun, ce sont des Colosses qui ne peuvent gauchir sans estre remarquez : Qu'ils prennent donc bien garde comment ils agissent, puisque c'est deveres eux qu'est recüeillie toute l'attention du Monde, lequel pourra bien souvent passer pardessus leurs bonnes actions, sans y prendre garde, mais jamais par dessus leurs fautes : La curiosité se pourvoit decent yeux, & d'autant d'oreilles, pour penetrer dans le plus caché de leurs sentimens ; ils font cette Pierre de Zacharie, sous laquelle il y avoit sept yeux ; *b* C'est pourquoy plus la fortune est grande, plus la licence doit estre petite ; *c* La main du Prince bat la mesure dans le concert du Gouvernement ; de sorte que s'il ne marque les temps bien juste, il rompra les accord de toutes les parties, chacune se reglant sur luy : De là vient que les Estats ressemblent à leurs Princes, & plus aisément aux méchans qu'aux bons, parce que les sujets attentifs à leurs vices, se les impri-

* Chryso. serm. 120.

a *Rex Regum Sapor, particeps syderum & frater Solis & Lunæ, Constantio fratri meo solutem.* Amm. Marc. l. 7.

b *Super lapidem unum septem oculi sunt.* Zachar. 3. 9.

c *Qui magno Imperio præditi in excelso ætatem agunt, eorumque facta cuncti mortales novere ; ita maxima fortuna maxima licentia est.* Sallust.

ment

ment d'abord par imagination, & les imitent apres par flatterie ; de façon que le Prince fait plus de tort par l'exemple que par les vices, ses mauvaises habitudes nuisant beaucoup plus que ses bonnes ne servent, parce que nostre inclination dereglée se porte plus à l'imitation du vice qu'à celle de la vertu; Combien furent grandes les belles qualitez d'Alexandre? Cependant l'Empereur Caracalla ne s'efforçoit de l'imiter que dans l'habitude qu'il avoit prise de pancher la teste du costé gauche: Aussi, bien que de tous les vices d'un Prince, les uns ne soyent prejudiciables qu'à luy seul, les autres à la Republique, comme Tacite l'a remarqué en Vitellius & en Othon, *d* tous sont dommageables aux Sujets par l'exemple; Nous sommes des Heliotropes, qui nous tournons sans cesse vers le Prince pour l'imiter: *e* Semblables à ces roües de la Vision d'Ezechiel, qui suivoyent incessamment le mouvement du Cherubin. *f* Les actions du Prince sont des Commandemens pour le Peuple qui y obeït par l'imitation. *g* Les Sujets s'imaginent rendre un service agreable à leur Prince, en imitant ses vices, qui estant considerez par la flatterie, comme Maistres de la volonté, elle se persuade qu'elle la pourra gagner par leur moyen ; C'est ainsi que Tigellin tâchoit de gagner celle de Neron, dans la pensée que ses méchantes pratiques seroyent trouvées moins mauvaises s'il en rendoit son Prince participant; *h*

d *Vitellius ventre & gulâ sibi ipsi hostis : Otho luxu sævitiâ, audacia Reipublicæ exitiosior ducebatur.* Tacit. 2. Hist.

e *Flexibiles quamcumque impartem ducimur à Principibus, atque ut ita dicam sequaces sumus.* Plin. in Paneg.

f Ezechiel 10. 16.

g *Ea conditio Principum ut quidquid faciant præcipere videantur.* Quintillianus.

h *Validiorque in dies Tigellinus & malas artes quibus solis pollebat, gratiores ratus, si Principem societate scelerum obstringeret.* Tac. 14. an.

Et voila comment la Republique se met en desordre, & que la vertu se confond.

Que le Prince forme donc sa vie de telle sorte, que chacun y puisse apprendre à estre bon, ainsi que le sage Dom Alonse l'enseigne dans ses Parties, * car si les vices éteignent le flambeau de la vertu du Prince, qui comme un lumineux Phare, doit éclairer à tous ceux qui voyagent sous sa conduite, & leur montrer les plus seures routes de la Navigation, le Vaisseau de la Republique ne pourra s'empescher de donner contre les écüeils, estant impossible que le Gouvernement d'un Prince vicieux soit bien reglé, *Le vice estant tel de sa nature, que plus on le pratique plus on l'aime :* † Le peuple méprise les Loix quand il voit que celuy qui en est l'ame est le premier à y contrevenir : car comme les Eclipses de la Lune portent prejudice à la Terre, de mesme les fautes des Princes, sont la ruine de leurs Estats ; le châtiment qui leur est dû s'étendant sur leurs Sujets, aussi-bien que leurs vices, ainsi que ceux de Jeroboam, retomboyent sur le Peuple d'Israël : *i* Une ombre seule de deshonneur qui obscurcit la Renommée du Roy Dom Rodrigue, a mis en tenebres durant plusieurs siecles la liberté de toute l'Espagne, d'où se peut excuser en quelque sorte la barbare coustume des Mexiquains, qui obligeoyent leurs Rois en les consacrant, à jurer qu'ils ne se départiroyent point de la Justice, & ne seroyent point les oppresseurs de leurs Sujets : * qu'ils se comporteroyent vaillamment en la Guerre : qu'ils feroyent en sorte en un mot que le Soleil n'arresteroit point sa course, ny n'affoibliroit sa lumiere : que les nuës ne refuseroyent point leurs pluyes, ny les rivieres leur eau, & que la terre produiroit tous ses fruits en abondance ; car comme Josué l'éprouva autrefois pour recompense de sa vertu, le Soleil obeït à un Prince

* L. 6. tt. 5. p. 2.
† L. 5. tt. 3. p. 2.
i 3. Reg. 15. 28.
* Lop. Gamar.

Saint,

Saint, & la Terre se montre plus fertile pour reconnoistre en quelque sorte la Justice des Rois envers leurs Peuples, qui est ce qu'Homere a voulu dire dans un endroit de son Odyssée. †

C'est à la vertu des Princes Justes, & non pas à la fertilité des terres, qu'on doit attribuer les bonnes recoltes ; *k* Le peuple ne peut s'oster de la pensée, que ceux qui le gouvernent sont les seules causes de sa felicité ou de son malheur; il leur attribuë mesme jusqu'aux choses de hazard, ainsi que le Peuple Romain faisoit à Tibere. *l*

Que le Prince ne se persuade pas que ses vices ne seront pas censurez, à cause que les permettant au Peuple, il les partage avec luy ; car bien que les Peuples aiment la licence, ils ne laissent pas d'en haïr l'Auteur. Uvitizza avoit rendu son Peuple imitateur de ses vices; cependant l'horreur qu'on en eut luy cousta la vie; nous dissimulons aisément en nostre personne les plus grands defauts, mais nous ne pouvons souffrir les moindres en un miroir ; il en est ainsi du Prince, en la personne de qui, comme en une luisante glace, tous les Sujets se contemplent, & n'y peuvent souffrir aucune tache : Neron n'est pas moins infame, pour avoir eu plusieurs complices de ses impuretez. *m*.

Que les Princes ne se reposent point sur leur propre prudence de la seureté de leurs secrets ; car quand le

† *Sicut percelebris Regis qui numina curat,*
In multisque probisque viris jura æqua ministrat,
Ipsa illi tellus nigricans, prompta atque benigna,
Fert fruges, segetesque, & pomis arbor onusta est,
Proveniunt pecudes, & suppeditat Mare pisces ;
Ob rectum Imperium, Populi sors tota beata est.

k *Annum bonum non tam de bonis fructibus quam de justè regnantibus existimandum* Boëtius.

l *Qui mos vulgo, fortuita ad culpam trahentes.* Tac. 4. an.

m *Ratusque dedecus amoliri si plures fœdasset.* Tac. 14. an.

Peuple n'y ſçavroit penetrer, il s'ingere d'en diſcourir à ſa fantaiſie, les interpretant touſiours en mauvaiſe part; auſſi n'eſt-ce pas aſſez de bien agir, il faut de plus que les moyens par leſquels on le fait, n'ayent pas la moindre apparence de mal. Et quelle choſe pourra eſtre ſecrette en la puiſſance d'un homme, qui ne peut fuir de ſa propre grandeur, & ſe dépêtrer du cortege incommode de mille Courtiſans; qui ne peut travailler ſeul & ſans témoins, & dont la liberté traiſne apres ſoy tant de chaiſnes d'or, qui font bruit de tous coſtez? C'eſt ce que donnoyent à entendre en la perſonne du Souverain Sacrificateur, les clochettes qui pendoyent au bas de ſes habits, de peur qu'il ne miſt en oubly que ſes pas eſtoyent expoſez *n* aux oreilles d'un chacun. Tous les Gardes qui veillent au dedans & au dehors du Palais du Prince, tous les Courtiſans qui l'aſſiegent dans ſa Chambre, & juſques dans ſon Cabinet, ſont autant d'eſpions de ſes actions, de ſes paroles, & meſme de ſes penſées, n'y ayant aucun qui détourne les yeux de deſſus ſes mains, & ne ſoit attentif à examiner ſa contenance, & les mouvemens de ſon viſage, qui pour ainſi dire ſont les de lateurs du cœur: *o* Et bien que ceux qui l'approchent apres avoir reconnu quelqu'un de ſes vices, faſſent ſemblant en ſa preſence de ne le pas appercevoir, & de ſe montrer diſcrets; Neantmoins pour ſe faire valoir davantage, ils ne manquent pas en derriere de le reveler; ils ſe regardent les uns les autres, & aucun n'oſant ouvrir la bouche, il ſe trouve que tous, meſme ſans parler, parlent beaucoup: le ſecret qu'ils devroyent taire leur boüillonne dans les entrailles, agité du deſir qu'ils ont de le découvrir, *p* juſqu'à ce que l'excés de la ferveur le faſſe regorger: les bouches aſſiegent continuellement les oreilles; celuy-cy apres

n Eccleſ. 45. 7.

o *Oculi ſervorum in manibus dominorum ſuorum.* Pſal. 122. 2.

p *Neque loquar ultra in nomine illius & factus eſt in corde meo quaſi ignis æſtuans.* Jerem. 20. 9.

avoir

avoir tiré ſerment de celuy-là, le luy declare; ce dernier en fait autant à un autre; de ſorte qu'inſenſiblement n'y ayant aucun particulier qui l'ignore, tout le general le ſçait, le bruit en paſſant tout d'un coup du cabinet aux offices, & des offices aux carrefours & aux places. Quelle merveille au reſte que cecy arrive aux Domeſtiques, ſi les Princes meſmes ne ſçavroyent s'aſſurer ſur leur propre retenüe du ſecret de leurs vices & de leurs tyrannies, le revelant eux-meſmes dans les tourmens de leur conſcience, qui les bourrelle ſans relâche, ainſi qu'il eſt arrivé à Tibere, lequel ne pût cacher au Senat l'art déplorable où le reduiſoit le remors de ſes crimes. *q*

Toutefois que les Princes ne ſe découragent pas, ſi quelque ſoin qu'ils apportent à leurs actions, ils ne peuvent pourtant contenter un chacun; car le naturel de ceux qui en doivent juger eſtant ſi divers, & generalement celuy de tout le monde ſi infirme, qu'il ne peut agir ſans erreur, il s'enſuit que cette entrepriſe eſt impoſſible; L'approbation univerſelle eſt une ſeconde pierre philoſophale: qu'y a-t'il de plus parfait & de plus ſoigneux à éclairer le monde que ce premier Principe de Lumiere, que ce Souverain Flambeau, qui donne eſtre & beauté à toutes les choſe ſublunaires? Cependant la curioſité ne trouve-t'elle pas en luy des obſcuritez & des taches, nonobſtant la ſplendeur de ſes Rayons?

Ce ſoin du Prince pour la juſtification de ſes actions & de ſa vie, ſe doit eſtendre juſqu'à celles de ſes Miniſtres, puis qu'ils repreſentent ſa perſonne, & que Dieu & les hommes l'entiennent également reſponſable; Ce n'eſt pas un défaut de la Lune que celuy qu'elle ſouffre dans les Eclipſes, mais bien de la terre qui interpoſe ſon ombre entre le Soleil & elle; cependant on ne laiſſe pas de le luy attribuer, & cette ombre ſeule ſuffit pour offuſques ſes rayons, & cauſer

q *Quippe Tiberium non fortuna non ſolitudines protegebant, quin tormenta pectoris, ſuaſque ipſe pœnas fateretur.* Tac. 1. annal.

tant de dommages & d'incommoditez aux choses d'icy-bas. Dans les vices du Prince nous blâmons seulement sa volonté dépravée, mais dans l'indulgence qu'il a pour ceux de ses Ministres, nous accusons sa foiblesse & son manque de cœur. La force des affections & des passions, fait qu'il se peut trouver des excuses pour nos propres vices; mais il n'y en a aucun pour la souffrance de ceux d'autruy. Un méchant Prince peut avoir de bons Ministres; mais s'il connive avec eux, eux & luy seront méchans; De là vient que par fois le Gouvernement d'un mauvais Prince, mais qui ne souffre pas que les autres le soyent, est bon, parce que sa rigueur ne permet pas à la flatterie de le suivre, & ne donne aucun lieu à cette inclination naturelle, que nous avons de ressembler aux Princes par l'imitation de leurs actions: Posé que le Prince soit mauvais pour luy, il peut pourtant estre bon pour l'Estat. En un mot, donner entiere liberté à des Ministres; c'est lâcher les resnes du Gouvernement, sans lesquelles tout le monde sçait qu'il n'est point de char * qui puisse aller droict.

La cure des méchans Princes est aussi difficile que celle d'un poulmon gasté, en ce qu'on n'y peut appliquer de remede; ce remede consistant à oüir, qui est une chose qu'ils ne veulent point faire; à voir, & c'est ce qu'ils veulent aussi peu; bien plus, ils ne veulent pas mesme que les autres ayent la liberté de voir ny d'oüir, *r* du moins leurs Domestiques & leurs Ministres qui applaudissent d'ordinaire à leurs vices, ne le permettent pas; & tout ainsi que les anciens avoyent coustume de faire un grand bruit avec des fer-

* *Le texte met* cheval, *mais outre que ce terme est trop bas, il est plus naturel de rapporter la comparaison ou metaphore au Gouvernement qu'au Gouverneur, & par consequent dire plustost un* char *qu'un* cheval, *puis que le Gouvernement est d'ordinaire comparé à un* char.

r *Qui dicunt videntibus nolite videre & aspicientibus nolite aspicere ea quæ recta sunt; loquimini mihi placentia.* Isa. 30. 8.

tailles & des cimbales, lors que la Lune estoit en Eclipse; ſ Eux de mesme amusent le Prince par des concerts, ou autres divertissemens, afin d'occuper ses oreilles, en sorte qu'il ne puisse entendre les bruits du Peuple, & les voix de la verité qui découvre les tromperies & les fraudes; & tout cela afin que le Prince estant plongé aussi-bien qu'eux dans les vices, il n'y ait aucun qui les reprenne & qui les corrige.

DEVISE XIV.

Elle retranche, mais aussi elle embellit.

IL n'y a presque point d'instrument qui de luy-mesme puisse donner la perfection à un ouvrage; ce que le marteau n'a pû faire, la lime l'acheve, & les forces corrigent les defauts du mêtier, donnant au drap la netteté qui luy manquoit: La censure d'autruy rectifie nos propres habitudes, elles seroyent pleines de nœuds, si la langue ne les tondoit; ce qui n'est point reformé par la prevoyance de la Loy, se corrige par la crainte du blâme, qui est l'éperon de la vertu, & une bride qui l'empesche de se détourner du droict chemin: *Les murmures du Peuple sont aux oreilles obeyssantes d'un Prince avisé comme autant de pendans d'or & de luisantes perles qui l'achevent, & donnent le dernier lustre à sa beauté.* a Le vice n'a point de plus grand ennemy que la censure; elle est beaucoup plus efficace que l'exhortation ny la doctrine, en ce qu'elles ne proposent la gloire & la Renommée que pour l'avenir, & que la censure accuse & reprend dés l'abord ce qui est honteux & messeant, & qui plus est, le punit par la publication de l'infamie. L'exhortation regarde le bien qu'il faut faire; la cen-

ſ *Igitur eris sono, tubarum cornuumque strepere concentu, prout splendidior obscuriorve, lætari aut mærere.* Tac. 6. annal.

a Prov. 25. 12.

sure,



ſure, le mal qui a eſté fait ; & il eſt bien plus aiſé à l'eſprit de s'abſtenir de ce qui eſt honteux, que de ſe porter à ce qui eſt honneſte ; En effet, c'eſt avec raiſon que l'honneur eſt reputé conſiſter en l'opinion d'autruy, afin que nous redoutions cette opinion, & que nos actions dépendant du jugement & de la cenſure d'un chacun, nous nous efforcions de contenter

tout le monde en faisant bien. Ainsi, quoy que le murmure soit mauvais en soy, il est pourtant bon pour la Republique, n'y ayant rien qui ait plus de pouvoir que luy sur les Magistrats & sur les Princes; que n'oseroit point le pouvoir Souverain, s'il n'estoit tenu comme en bride par la crainte du blâme? En quelles fautes ne tomberoit-il point sans cette consideration? Il n'ya point de meilleurs Conseillers que les murmures, parce qu'ils naissent de l'experience des maux & des dommages; Si les Princes les pouvoyent tous entendre, ils reüssiroyent sans doute beaucoup mieux. Je ne m'avance pas de les approuver entierement dans les Libelles & dans les Satires, puis qu'ils ont coustume de passer la verité, ou causer des scandales, des seditions & des desordres; mais on peut pourtant y estre un peu indulgent, en consideration du fruit que nous voyons qui en peut revenir. Le murmure dans une Republique est une marque de sa liberté, car on ne le souffre point aux lieux où regne la tyrannie: *Heureux l'estat où il est permis de penser ce qu'on veut, & dire ce qu'on pense!* b Ce seroit une injuste pretention à celuy qui commande de vouloir fermer comme avec des cadenats les levres de ses Sujets, & les empescher de se plaindre sous le joug de leur servitude; *Laissons*, disoit le Pape Sixte V. à ceux qui luy rapportoyent ce qui se disoit de luy par la Ville, *laissons-les murmurer, puis qu'ils nous laissent commander.* Je sçay bien que ce seroit avoir dépoüillé tout sentiment d'honneur, que de n'estre aucunement touché du blâme & des murmures: Le pire estat où puisse tomber un Prince est quand' l'infamie luy sert de plaisir: il faut donc qu'il ait du ressentiment pour les médisances, mais que ce soit un ressentiment qui l'oblige à se corriger par elles, & non pas à les vanger: celuy qui ne peut dissimuler les plus legeres choses, comment dissimule ra-t'il les grandes? c Ce ne fut pas une

b *Rara temporum felicitate ubi sentire qua velis & quæ sentias dicere licet.* Tac. 1. Hist.

c *Magnarum rerum curas non dissimulaturos qui animum etiam levissimis adverterent.* Tac. 13. an.

moindre

moindre vertu à ce grand Capitaine Gonſalve de Cordoüe, de ſouffrir les murmures de ſon Armée ſur les bords du Garillan, que de tenir pied ferme contre l'évidence du danger: Et où eſt l'homme qui ſe puiſſe vanter de reprimer la licence & les libertez du Peuple? Ces Princes-là ſe trompent, qui penſent éteindre la memoire future par le pouvoir preſent, *d* & s'imaginent, que leur grandeur va juſqu'à pouvoir faire paſſer pour bonne une méchante action: Il ne fut pas poſſible à Neron de démentir ſa tyrannie par ſa feinte pieté, ny d'éteindre par ſes largeſſes le ſoupçon qu'avoit le Peuple, qu'il eſtoit autheur de l'embrazement de Rome. *e* La flatterie peut bien faire que les médiſances n'aillent pas juſqu'aux oreilles du Prince, mais elle ne peut pas faire qu'il n'y ait point de médiſans. Tout Souverain qui deffend qu'on parle de ſes actions, les rend ſuſpectes: & comme la preſomption tend touſiours au pis, il eſt cauſe qu'on les publie pour mauvaiſes: L'on exagere touſiours moins une choſe dont on ne fait pas de cas. Vitellius avoit deffendu qu'on parlaſt de ſes mauvaiſes actions, & c'eſtoit juſtement cette deffenſe qui en faiſoit parler plus deſavantageuſement: *f* Il faut que le Prince paſſe au travers des invectives & des loüanges ſans ſe laiſſer alecher par celles-cy, ny abattre par celles-là. Si le Prince ſe prend par les loüanges, & qu'il leur preſte l'oreille, chacun s'efforcera de gagner ſon cœur par la flatterie; s'il s'arreſte trop aux murmures, il fuira les entrepriſes difficiles & glorieuſes, & ſon Gouvernement ſera lâche & effeminé: c'eſt une legereté de jugement que de s'enorgueillir par les loüanges: s'offenſer de peu de choſe, cela ſent le par-

d *Quo magis ſocordiam eorum irridere libet qui præſenti potentia, credunt extingui poſſe etiam ſequentis ævi memoriam.* Tac. 4. an.

e Tac. 13. an.

f *Prohibiti per civitatem ſermones, eóque plures, ac ſi liceret, vera narraturi, quia vetabantur, atrociora vulgaverant.* Tac. 3. Hiſt.

ticulier:

ticulier : dissimuler beaucoup, cela sent le Prince, ne pardonner rien, le Tyran : C'est ce que reconnoissoyent bien sans doute ces grands Empereurs Theodose, Arcadius, & Honorius, quand ils recommandoyent si fort à Ruffin, de ne pas châtier les murmures du Peuple contr'eux, parce que s'ils naissoyent de legereté, ils estoyent à mépriser ; si c'estoit de fureur ou de folie, on les devoit souffrir, & si c'estoit de malice, il les faloit pardonner. g Comme l'Empereur Charles V. estoit à Barcelonne, on luy apporta un Procez intenté contre quelques gens qui avoyent médit de luy, afin qu'apres l'avoir visité, il deliberast de la Sentence qu'on leur devoit prononcer ; mais se mettant en colere contre les delateurs, il prit les papiers, & les jetta dans le feu auprés duquel il se chauffoit. Je sçay bien qu'il est d'un Prince de sçavoir tout, mais il est indigne d'un cœur genereux de vouloir examiner à la rigueur jusqu'aux moindres paroles ; *h* On ne les punissoit point anciennement à Rome, on s'attachoit seulement aux actions : *i* & certes il y a une grande distance de la legereté de la langue à la volonté du fait. *k* La Couronne seroit trop épineuse si la moindre chose la piquoit ainsi : une injure qui n'est point considerée comme telle par celuy qui la reçoit, n'offense que bien peu, ou mesme n'offense point du tout. C'est la marque d'une mauvaise opinion de soy-mesme, que de s'émouvoir avec tant de facilité pour les moindres bruits : La mauvaise conscience porte l'esprit à la punition des murmures, la bonne les fait mépri-

g *Quoniam si id ex levitate processerit contemnendum est, si ex infama, miseratione dignissimum : si ab injuria, remittendum.* L. unica, C. si quis Imp. Maledix.

h *Omnia scire non omnia exequi.* Tac. in vita Agr.

i *Facta arguebantur, dicta impune erant.* Tacitus 1. annal.

k *Vana à scelestis dicta à maleficiis differunt.* Tacit. 3. annal.

ser ;

ser ; Si le bruit est faux, il cessera de luy-mesme, s'il est veritable, il faut l'y contraindre par l'amendement & par la correction. Le mépris fait incontinent tomber la parole, le ressentiment montre qu'on reconnoist y avoir part. *l* Le Senat Romain avoit commandé qu'on brûlast les Annales de Cremutius ; mais comme il les avoit cachées, le desir de les lire ne fit que s'en enflamer davantage ; Il en fut de mesmes des Libelles diffamatoires de Vejenton, qui furent recherchez & lûs avec empressement, lors qu'on ne les recouvroit qu'avec danger, mais furent mis en oubly dés qu'il n'y eut plus de peine à les avoir. *m* La curiosité ne reconnoist point de Juges, ny ne craint point les supplices ; Elle s'attaque le plus à ce qui est le plus deffendu. L'estime des pieces satiriques croist par la deffense qui s'en fait, *n* & l'authorité prend naissance de la punition des gens d'esprit ; de sorte que ceux qui ont usé de semblable rigueur, se sont attirez autant de honte qu'aux Ecrivains d'honneur & de gloire. *o*

Autant qu'il est avantageux au Prince de sçavoir ce qu'on dit de luy, autant luy est il prejudiciable de prester legerement l'oreille à ce qu'on luy dit des autres ; car comme nous ajoustons aisément foy aux rapports qui se font d'autruy, il luy arriveroit peut-estre ou d'estre trompé ou de prendre des resolutions injustes, & faire des jugemens incertains. Cecy est tout à fait dangereux, principalement dans les Palais, parce que l'envie des recompenses & de la faveur du Prince aiguise la calomnie ; Les Courtisans

l *Namque spreta exolescunt, si irascare, agnita videntur.* Tac. 4. an.

m *Conquisitos lectitatosque donec cum periculo parabantur, mox licentia habendi oblivionem attulit.* Tacit. 14. an.

n *Punitis ingeniis gliscit auctoritas.* Tac. 4. an.

o *Neque aliud externi reges aut qui eadem sævitia usi sunt nisi dedecus sibi atque illis gloriam peperere.* Tacit. 4. an.

ayant,

ayant, ainſi que les ſauterelles de l'Apocalipſe, des viſages d'hommes & des dents de lyon, *p* dont ils rongent les épics de l'honneur. Le Saint Eſprit compare leurs langues à un poignard, & à des fléches *q* qui frappent les innocens en canchette, *r* & David les pourſuivoit comme autant d'ennemis : *ſ* Il n'y a point de Palais qui puiſſe eſtre paiſible où on les ſouffre, & leurs caquets ne donneront pas moins d'embarras au Prince, que le ſoin des affaires publiques. Le vray remede à ces choſes eſt de ne les point écouter, mettant deux portiers aux oreilles, le *jugement* & la *raiſon*, afin de ne les point ouvrir ſans ſujet : la garde n'eſt pas moins neceſſaire à ces deux portes de l'oüie qu'à celles des Palais & des Louvres : Cependant les Princes ont bien du ſoin de celles-cy, mais ils ne ſe mettent aucunement en peine de celles-là. Celuy qui preſte aiſément l'oreille aux calomniateurs, leur augmente la hardieſſe de calomnier; perſonne ne fait de rapports à celuy qui ne ſe plaiſt pas à les oüir. Il eſt bon encore de mettre en compromis les auteurs de la médiſance avec celuy qui en eſt l'objet, apprenant à celuy-cy ce qu'ont dit ceux-là, afin qu'à l'avenir ils ayent honte de ſemer ainſi des inimitiez & des diſcordes. C'eſt ce que veut dire, ſi je ne me trompe, le Saint Eſprit par ces paroles, *Environne tes oreilles d'épines*, *t* afin que la bouche qui s'en approche pour faire des rapports, y trouve ſa punition. Le Prince doit ſoupçonner celuy qui refuſe de dire en public ce qu'il oſe bien dire en particulier; *v* Et bien qu'il y ait aſſez d'apparence que ce ſoin cachera quantité de veritez au Prince, ce qui eſt un avantage pour

p Apoc. 9. 5.
q Pſal. 56. 5.
r Pſal. 10. 2.
ſ Pſal. 100. 6.
t Eccleſ. 28. 23.
v *Et hanc velim generalem tibi conſtituas regulam ut omnem qui palam vereretur dicere ſuſpectum habeas.* S. Bern. lib. 4. de conſ. ad Eug. c. 6.

luy, y en ayant grand nombre de domestiques, qu'il est bien plus à propos d'ignorer que de sçavoir; & le plus seur estant de les proscire toutes en general; neantmoins quand les accusations ne se font pas par malice, mais seulement pas zele & par affection pour le Prince, il ne doit pas refuser de les entendre & de les bien examiner, les considerant comme un avertissement necessaire au bon Gouvernement, & à sa propre seureté. L'Empereur Constantin offrit recompense dans une loy à ceux qui accuseroyent ses Domestiques & ses Ministres en toute verité; *x* Pareilles precautions sont necessaires au Prince, pour sçavoir ce qui se passe dans son Palais & dans son Conseil, où la crainte serre les levres, & où par fois les propres bien-faits du Prince, conferez par ses Ministres, obligent ceux qui les reçoivent à taire leurs fautes, dans la pensée que c'est à eux une gratitude & une reconnoissance, que ce qui deuroit plûtost estre estimé une infidelité & une trahison; l'obligation par laquelle on est tenu de détromper le Prince, & l'avertir de ce qui se fait contre son service, estant une obligation naturelle de fidelité, beaucoup plus étroite que toutes les autres, qui ne sont qu'accidentelles.

Les anciennes Republiques considerant combien les Satires servent à refrener les vices par la crainte de l'infamie, les permettoyent sur les Theâtres publics; mais insensiblement l'on est venu de la censure generale des mœurs aux médisances particulieres; d'où sont nées quantité de Factions, & de ces Factions des Seditions Populaires; Car comme dit le Saint Esprit, la langue médisante est le trouble de la Paix, & la ruine des familles & des Villes; *y* Aussi de peur que la correction des mœurs ne dépendist de la malice de la langue & de la plume, on avoit anciennement institué des Censeurs qui corrigeoyent d'authorité publique les mœurs & les vices d'un chacun: Cette

x L. 4. C. de Accus.
y Eccles. 28. 15.

charge

charge fut alors assez utile, & a long-temps subsisté ; la pudeur & la modestie des Peuples estant l'appuy de leur Jurisdiction ; mais aujourd'huy c'est ce qui ne se pourroit executer, veu la superbe & la licence qui regnent de tous costez, & qui s'y opposeroyent vraysemblablement par toutes sortes de moyens, puis qu'elles ont bien eu la hardiesse de le faire au Magistrat même, tout armé qu'il est des Loix & de l'authorité publique: De sorte que les Censeurs, au grand prejudice du Gouvernement, seroyent le joüet & la risée du Peuple, n'y ayant rien de plus dangereux, ny qui donne plus d'insolence au vice que d'apporter ainsi aux fautes des remedes, qui sont en mépris à ceux qui les commettent.

Comme la censure avoit esté introduite pour corriger les mœurs, elle l'avoit esté aussi pour regler la fortune des Citoyens, enregistrant les biens & les personnes sur les Livres publics. Et bien que cette coustume ait long-temps fleury chez les Grecs & parmy les Romains, au grand bien de ces deux Republiques; neantmoins elle seroit ridicule aujourd'huy, & apporteroit beaucoup d'incommoditez, parce qu'une connoissance si juste du nombre des personnes, & de la qualité des biens, ne sert qu'à faire accabler le Peuple de Subsides & d'Imposts ; C'est pour ce sujet que Dieu punit si severement en la personne de David le dénombrement qu'il avoit fait du Peuple d'Israël : z Car en effet, qu'y a-t'il de plus inhumain que de découvrir per la manifestation des biens, & l'éclat des affaires domestiques, la honte de la pauvreté, & d'exciter l'envie contre les richesses, en les exposant à la convoitise & aux Rapines ? *a* Que si parmy les Romains & les Grecs la censure s'est exercée sans tous ces inconveniens, c'est parce que dans la con-

z 2. Reg. 24.

a *Quid enim tam durum tamque inhumanum est, quam publicatione, pompaque rerum familiarium, & paupertatis, detegi vilitatem & invidiæ exponere divitias.* L. 2. C. quand. & quid. quart. pars.

jonctûre

jonĉture de ſa premiere inſtitution, perſonne ne s'y oppoſa, ou que les eſprits n'eſtoyent pas ſi rebelles à la raiſon qu'ils ſont aujourd'huy.

DEVISE XV.

Que je meure, pourveu que je reluiſe.

QU'IL ſeroit à deſirer de pouvoir lire la Lettre de cette Deviſe dans le cœur de tous les Princes, & que tout ainſi que les fuſées qui volent en l'air, imitent ſa ſplendeur & la lumiere des Aſtres, & reluiſent dés qu'elles ſont parties de la main, juſqu'à ce que leur feu ſoit reduit en cendre; *a* De meſme le deſir de la reputation & le flambeau de la gloire bruſlaſſent inceſſamment dans leurs cœurs *b* ſans ſe mettre aucunement en peine de ce que cette flâme ne dure qu'à proportion de ſa matiere, & s'éteind d'autant plus veſte, que plus elle eſt eu feu; car bien que ce ſoin naturel de prolonger ſa vie, ſoit commun aux hommes avec les beſtes; neantmoins le but de celles-cy n'eſt autre que ſa durée; à ceux-là c'eſt ſa bonté. La felicité ne conſiſte pas à vivre, mais à le ſçavoir faire; & celuy-là ne vit pas le plus qui vit le plus long-temps, mais bien qui vit le mieux; car enfin ce n'eſt pas le temps qui eſt la meſure de la vie, c'eſt ſon uſage. Toute vie qui comme une pleine-Lune en ſa ſaiſon, éclaire à tout le monde par le ſeul eſpace des jours de ſa durée avec des rayons de beneficence, eſt toûjours longue; *c* De meſme qu'au contraire celle qui ſe conſume en elle-meſme, bien qu'elle dure long-temps, n'eſt jamais que courte. Les bienſfaits que reçoit la Republique de la part du Prince, font la

a *Quid enim tam durum tamque inhumanum eſt, quam publicatione, pompaque rerum familiarium, & paupertatis, detegi vilitatem & invidiæ exponere divitias.* L. 2. C. quand. & quid. quart. pars.

b *Fax mentis honeſtæ gloria.* Sil.

c Eccleſ. cap. 50. 6.

meſure



mesure des jours de sa vie; *d* tout autant de ceux-cy qui se passent sans ceux-là, doivent estre rayes de dessus le journal. *e* L'Empereur Titus s'estant res-

d Eccles. 41. 16.
e Job. 15. 20.

souvenu un soir qu'il avoit passé la journée sans gratifier personne, s'écria qu'il l'avoit perduë, & le Roy Dom Pedre de Portugal disoit, *que celuy-là ne meritoit pas d'estre Roy qui laissoit passer un jour sans faire du bien à son Estat.* † Il n'y a point de vie si courte où l'on ne puisse bien trouver le temps de faire une bonne action; un petit instant suffit pour faire naistre un dessein heroïque, & il n'en faut gueres davantage pour l'executer; & quand sa fin seroit accompagnée de celle de la vie, qu'importe, si on la change en une éternelle, par le moyen de la reputation? Il n'y a que ce qui est renfermé entre les limites de la Renommée qui se puisse proprement appeller vie, & non pas ce qui consiste au corps & en cette chaleur vitale, qui dés en naissant commence à mourir; La mort est commune à tous en general, toute la difference consiste en la memoire ou en l'oubly qu'on laisse à la posterité: Celuy qui en mourant substituë la reputation à sa vie, cesse d'estre, non pas de vivre; Miraculeux effet de la vertu, qui en dépit de la nature, rend immortel & glorieux ce qui de soy-mesme est perissable & abject. Tacite ne trouvoit pas qu'Agricola eust peu vescu, bien que la mort eust tranché ses jours au plus beau de sa vie, parce qu'il les avoit prolongez par la gloire. *f*

Qu'on ne tienne pas que ce soit quelque chose de vain que la Renommée, pour ne venir qu'apres la mort; car puisque l'esprit la desire, c'est un témoignage qu'il reconnoist desia qu'alors il en pourra joüir; & ceux-là se trompent qui croyent que c'est assez de la laisser dans leurs Statuës ou en leur posterité; car elle est caduque en celles-là, & estrangere en celle-cy; De sorte qu'il n'y a que celle qui naist des belles actions qui soit éternelle & propre. Je dis belles, parce que si elles ne sont que mediocres, elle n'atti-

† Mar. Hist. Hisp.

f *Quamquam medio in spatio integræ ætatis ereptus, quantum ad gloriam, longissimum ævum peregit.* Tac. in vita Agr.

reront point de loüange, la Renommée estant fille de l'admiration; Naistre pour servir simplement de nombre, c'est le propre de la populace; le faire pour exceller, c'est celuy des Princes; les particuliers travaillent pour eux, les Princes pour l'Eternite; *g* la convoitise remplit le cœur de ceux-là, le desir de la gloire enflâme celuy de ceux-cy. *h*

† *Une viguenr de feu boüillonne dans nos Princes,*
Et leur sang en un mot ne vient rien que du Ciel.

Un cœur genereux ne tend qu'aux extremitez, il veut estre ou Cesar ou rien, ou Astre ou étincelle: Celle-cy, pourveu qu'elle se consume glorieusement, ne reluit pas moins sur les obelisques que celuy-là; car ce n'est pas un grand esprit que celuy qui comme du salpêtre bien preparé & mis en feu, ne rompt pas tout d'un coup le corps qui l'enfermé; l'estomac est un champ trop resserré pour un cœur ardent & vif. Le Roy Dom Garcias de Navarre trembloit au commencement du combat, mais au fort il estoit plein de feu; & que veut dire cela, sinon que son corps ne pouvoit souffrir la pensée des dangers où l'alloit exposer son cœur? Que le Prince donc souhaitte une vie glorieuse, qui puisse servir de lumiere au monde, *i* rien de toutes les autres choses ne luy manquera. *k* Qué si dés les premiers commencemens de son administration, il perd son estime, difficilement la pourra-t'il recouvrer; car ce qu'une fois le peu-

g *Cæteris mortalibus in eo stare consilia, quid sibi conducere putent: Principum diversans esse sortem quibus præcipuæ rerum ad famam dirigenda.* Tacitus 4. annal.

h *Argentum quidem & pecunia est communis omnium possessio; at honestum & ex eo laus & gloria; Deorum est, aut eorum qui à Diis proximi censentur.* Polib.

† Virgil.

i Matth. 5. 12.

k *Cætera Principibus statim adesse: unum insatiabiliter parandum, prosperam sui memoriam.* Tac. 4. an.

ple aura conceu de luy, demeurera éternellement gravé en son esprit : Qu'il n'ait donc point d'autre but que d'acquerir de la gloire, quand mesmes il ne le pourroit faire qu'au peril de sa vie ; celuy qui l'aime trop, fuit les dangers & le travail, choses sans lesquelles la renommee ne se peut acquerir, ainsi que l'a remarqué Tacite en la personne du Roy Marobodus, qui dépoüillé de son Royaume, veillit honteusement en Italie, au grand prejudice de sa reputation, qu'il diminua infiniment, pour s'estre montré trop amy de sa vie. *l* Le Prince doit naviger de telle sorte dans la bonace, & parmy les tempestes de son Estat, qu'il ait tousiours le but de la gloire devant les yeux, ainsi qu'un lumineux fanal, se remettant incessamment en l'esprit, de peur de rien faire ou penser d'indigne de sa personne, que l'Histoire parlera à toutes Nations & en tous Siecles de ses actions & de luy. Les Princes n'ont point d'autres Superieurs que Dieu & la Renommée, ce sont eux seuls qui les obligent à bien faire par la crainte de la peine & de l'infamie : aussi redoutent-ils plus les Historiens que les Ennemis, plus la plume que l'épée : Le Roy Baltasar se troubla si fort à la seule veuë de cette main qui ecrivoit contre la muraille de son Palais, que son visage fut changé, & les jointures de ses riens se dénoüerent, bien qu'il ne sceust pas ce qu'elle alloit arrester : *m* Mais si les Princes ne se soucient ny de la Renommée ny de Dieu, il est impossible qu'ils fassent jamais rien de bien : Car tout ce qui est sans Dieu est ignorance, & celuy qui neglige la Renommée, neglige aussi la vertu. L'ambition honneste fuit toute tache d'injustice & de vice, & il n'y a point de beste plus dangereuse qu'un Prince qui ne ressent ny les remors de la conscience, ny les aiguillons de la gloire.

Ce n'est pas qu'il n'y ait aussi du danger dans la gloire, en ce que sa splendeur aveugle bien souvent

l Tac. 2. annal.
m Daniel. 5. 6.

les

les Princes, & les precipite dans la temerité : ce qui leur paroist honneur & gloire, est vanité ou folie, quelquefois envie où superbe, & souvent ambition & pure tyrannie : Ils roulent en leur esprit de grands desseins à la persuasion des flatteries de leurs Ministres qui les leur proposent souvent sous apparence de gloire, mais leur chachent l'injustice, ou le peril des moyens pour y reüssir, ce qui fait qu'engagez apres au de là de leurs forces, ils se trouvent a la fin malheureusement perdus : Aussi apprenons-nous du sage Dom Alonce, *Que le Roy ne doit point convoiter en son cœur des honneurs excessifs, que bien plûtost il s'en doit garder, parce que ce qui est excessif, ne peut durer, & se perdant, il tourne en deshonneur. Et de plus, un honneur de cette sorte est toujours dangereux à celuy qui le poursuit, luy produisant toute sorte de dommages & de peine, & luy faisant mépriser les choses qu'il a pour celles qu'il desire avoir.* † La plus seure gloire est celle qui naist de la generosité, & se renferme dans les limites du pouvoir & de la raison.

La Renommée & l'infamie estant deux aiguillons qui excitent également les hommes a bien faire, n & l'une & l'autre se conservant par le moyen de l'Histoire ; Il est bon d'animer par des Recompenses les Historiens à écrire, & favoriser l'Imprimerie, qui est le Tresor public de la Gloire, où le prix des belles Actions demeure comme en dépost par tous les Siecles.

DEVISE XVI.

Pourpre contre Pourpre.

ON dit par un vieux Proverbe, *Que la Pourpre se doit confronter avec la Pourpre* ; Pour nous montrer qu'on ne sçauroit gueres sainement juger

† Lib. 3. tt. 3. p. 2.

n *Ad cogitationem post se futurorum plerique gravius moventur.* Quintil. Declam. 274.



des choses que par la comparaison des unes avec les autres, principalement celles qui d'elles-mesmes ne peuvent estre aisément discernees ; C'est ce que font les Marchands, qui mettent leurs étoffes vis-à-vis l'une de l'autre, en les exposant, afin qu'elles paroissent davantage par cette opposition, & qu'on en fasse une

une estime plus juste. Il y avoit dans le Temple de Jupiter Capitolin un Manteau, donné autrefois par un Roy de Perse, dont l'écarlate estoit si relevée, que la Pourpre des Matrônes Romaines, & celle mesmes de l'Empereur, paroissoyent de cendre en comparaison. Si Vostre Alteste Serenissime, MONSEIGNEUR, lors qu'Elle sera un jour parvenuë à la Couronne, veut examiner bien au juste la valeur de sa Pourpre Royale; Qu'Elle ne l'expose point à la lumiere des Flatteurs; Car elle luy éblouïra la veüe, & l'empeschera de reconnoistre sa veritable couleur; Qu'elle n'en croye point encore l'amour propre; car il est comme l'œil, qui voyant toutes choses, est pourtant incapable de se voir luy-mesme: Mais tout ainsi que celuy-cy ne se peut bien connoistre que dans un miroir, par la representation de son espece; De mesme que V. A. S. oppose la Pourpre de ses Ancestre à la sienne propre, & s'y contemplant comme en une luisante glace, *a* qu'elle considere attentivement en suite si celle-cy ne se dément point en quelque sorte de celle-là. Il est bon de confronter ses actions avec celles d'autruy, soit pour donner au siennes la perfection de couleur qui leur manque, soit pour tirer soy-mesme la recompense de sa propre vertu: si davanture on trouve qu'elle excelle par-dessus celle de son prochain. Que V. A. donc, MONSEIGNEUR, considere si sa valeur égale celle de son glorieux Pere, sa Pieté celle de son Ayeul, sa Prudence celle de Philippes II. sa Magnanimité celle de Charles-Quint, sa Complaisance celle de Philippes I. sa Science Politique celle de Dom Fernand, sa Liberalité celle de Dom Alonce Main-Percée, sa Justice celle de Dom Alonce XI. sa Religion celle de Dom Fernand le Saint, & qu'elle s'enflamme elle-mesme par une genereuse émulation à imiter tous ces grands Princes. Quintus Maximus & Publius Scipion avoyent coustume de dire, que quand ils jettoyent les yeux sur

a *Tanquam in speculo ornare & comparare vitam tuam ad alienas virtutes.* Plutarq. Thimol.

les Images de leurs Anceſtres, leur cœur s'embraſoit de l'amour de la vertu, non pas que cette Cire, ce Marbre ou cette Toille les émûſſent aucunement, mais parce qu'ils faiſoyent alors reflexion ſur les actions de ceux que ces choſes leur repreſentoyent, & qu'ils ne ſe donnoyent point de repos tant qu'ils les euſſent égalées par la gloire des leurs. Les Eloges écrits ſur les Tombeaux & ſur les Urnes ne parlent pas à ceux qui ont eſté, mais à ceux qui ſont; ce ſont comme des Sommaires que la vertu des Predeceſſeurs laiſſe pour ſoulager la memoire des deſcendans; Mathathias diſoit à ſes enfans, que par leur moyen ils acquerroyent de la gloire pour le temps preſent, & une reputation éternelle pour l'avenir; *b* C'eſt encore pour ce ſujet que les Souverains Sacrificateurs qui eſtoyent les Princes du Peuple d'Iſraël, portoyent au devant d'eux les Vertus des douze Patriarches gravées avec leurs noms ſur les quatre rangs du Pectoral; *c* En effet, le Prince doit par une émulation glorieuſe, diſputer de la vertu avec ſes Anceſtres, & non pas avec ſes inferieurs; Car s'il ſurpaſſe ceux-cy, il ſe rend odieux, & s'il en eſt ſurpaſſé, il ſe fait affront. L'Empereur Tibere obſervoit comme autant de Loix toutes les actions & les paroles d'Auguſte Ceſar. *d*

Que V. A. faſſe auſſi de temps en temps comparaiſon de ſa pourpre preſente avec la paſſee; Car aſſez ſouvent de peur de nous reprocher ce que nous ſommes, nous nous efforçons d'oublier ce que nous avons eſté: Qu'elle conſidere ſi elle eſt décheuë, ou ſi elle s'eſt amendée, eſtant fort ordinaire aux Princes de s'évertuer au commencement de leur regne, & ſur la fin ſe negliger; preſque tous entrent glorieux à la Couronne, & y apportent un cœur maſle & élevé, mais qui inſenſiblement ou s'amolit pas les delices,

b Machab. lib. 1. cap. 2. 51.
c Sap. 18. 24.
d *Qui omnia dicta factaque ejus vice legis obſervem.* Tac. 4. an.

ou ſuc-

ou ſuccombe ſons le poids des affaires, ſans ſonger que la gloire une fois acquiſe impoſe à celuy qui la poſſede une obligation de la conſerver. Tacite remarque en la perſonne de l'Empereur Tibere, qu'apres une longue experience des choſes, la force de la Domination l'avoit entierement ruiné; *e* Un long Regne engendre la ſuperbe, & la ſuperbe la haine des Sujets: Comme l'a encore remarqué le meſme Auteur en la perſonne du Roy Vannius; *f* Pluſieurs commencent leur Gouvernement par la modeſtie & par la Juſtice; mais il y en a peu qu'il y achevent, parce qu'ils trouvent enſuite des Miniſtres Flatteurs qui leur apprennent à s'enhardir & à ſe comporter injuſtement, ainſi qu'il eſt arrivé à Veſpaſien. *g*

Que cette confrontation de V. A. Monseigneur, ne ſoit pas ſeulement de ſes propres vertus, mais auſſi de celles de ſes Anceſtres, conferant la pourpre des uns tachée de vices, avec celle des autres toute reluiſante du luſtre de leurs belles actions; Car les exemples n'émeuvent jamais davantage que quand ils ſont oppoſez les uns aux autres. Qu'elle compare le Manteau du Roy Hermenegilde * avec celuy de Dom Pedre Second Roy d'Arragon; celuy-là tout brillant d'Etoiles, & empourpré du ſang qu'il avoit glorieuſement répandu en la Guerre contre ſon Pere Leuvigilde qui ſuivoit la Secte des Arriens, & celuy-cy mis en pieces ſous les pieds des chevaux en la Bataille prés de la Garomne, pour avoir preſté ſecours aux Albigeois.

Que V. A. jette les yeux ſur les Siecles paſſez, &

e *An cum Tiberius poſt tantam rerum experientiam vi dominationis commiſſus & mutatus ſit.* Tacitus 6. annal.

f *Prima Imperii ætate clarus, acceptuſque Popularibus: mox diuturnitatem in ſuperbiam mutans & odio accolarum, ſimul domeſticis diſcordiis circumventus.* 12. Annal. Tac.

g Tac. lib. 2. Hiſtor.

* Mar. Hiſt. Hiſp.

elle verra toute l'Espagne mise en ruine par la vie licencieuse des Rois Uvitizza & Dom Rodrigue, † & restaurée par la pieté & par la valeur de Dom Pelague: Le Roy D. Pedre dépoüillé de son Royaume, & privé de la vie pour ses cruautez, & son Frere Dom Enrique restably en sa place pour sa douceur: L'Infant Dom Fernand enfin tout environné de gloire, & favorisé du Ciel de plusieurs considerables Conronnes, pour n'avoir pas voulu prendre, bien qu'on la luy offrist, celle de Dom Jüan Second son Neveu, & Dom Sanche l'Infant accusé par son propre Pere Dom Alonse X. de desobeïssance & d'ingratitude devant le Pape Martin, pour luy avoir voulu oster la sienne pendant sa vie. Cette confrontation sera le plus seur Maistre que puisse avoir V. A. S. pour la conduite de son Gouvernement: Car bien que la resplendeur des actions heroïques, & l'infamie des honteuses se puissent assez souvent presenter à V. A. par le moyen de la conversation, neantmoins elles n'émeuvent pas tant considerées en elles-mesmes, qu'en la personne des Sujets, qui par elles ont esté glorieux ou méprisables dans le monde.

DEVISE XVII.

Des dépoüilles d'autruy.

L'Arbre chargé de trophées n'est pas moins un tronc qu'auparavant; ce qui a esté une gloire à autruy, luy est un fardeau; De mesme les belles actions des Ancestres sont en confusion & en opprobre aux Successeurs qui ne les imitent pas, elles ne les font point heritiers de la gloire, mais seulement du fait, qui leur en obtient une semblable par le moyen de l'émulation: Comme la lumiere fait des reflexions dans le corps du diamant, parce qu'il a un fonds, & qu'au contraire elle passe au travers du verre qui n'en a point; De mesme quand le Successeur est ver-

† Marc. Hist. Hisp.



tueux, la gloire de ſes Anceſtres luy donne encore plus de ſplendeur; au contraire, s'il eſt lâche & ſans corps, comme un verre tranſparant, elle ne s'arreſtera point en luy, mais plûtoſt elle découvrira ſon peu de valeur: Ce qui n'eſt qu'un exemple pour les autres hommes, eſt une Loy pour les deſcendans; & c'eſt en cela qu'eſt fondé le privilege de la Nobleſſe,

 que

que nous presupposons tous que les Neveux s'efforcerent d'imiter les actions de leurs Ancestres ; Celuy qui les vante sans les suivre ne fait que montrer la difference qui est entr'eux & luy : On ne reproche point à un homme de ne pas égaler le cœur, & la vertu de celuy qui ne luy est rien : C'est pour ce sujet qu'on voyoit anciennement dans les Vestibules des Grands de Rome les Images tout enfumées desia de vieillesse, & les Statuës ebrechées des Illustres de la Famille, pour remettre devant les yeux à leurs Successeurs, à quoy une pareille veuë les obligeoit ; Boleslaus IV. Roy de Pologne portoit à son col sur une Medalle d'or le Portrait de son Pere, & toutes les fois qu'il luy survenoit quelque affaire de consequence, il l'approchoit de sa bouche, & le baisant avec veneration, avoit coustume de dire, *Dieu me garde, mon Pere, de faire jamais rien d'indigne de vostre Nom Royal.* O! MONSEIGNEUR, combien de Medalles de ses heroïques Ayeux, Vostre Altesse Serenissime peut-elle mettre sur son estomach, qui l'empescheroyent de rien faire d'indigne de leur glorieux sang, quand mesme elle en seroit capable ; mais qui au contraire l'animeront incessamment à la vertu ? Si l'émulation des Ancestres brûloit dans le cœur de tous les nobles, ils meriteroyent sans doute & dans la Paix & dans la Guerre les premieres places de la Republique, estant plus conforme à l'ordre & à la raison de la Nature, que ceux-là soyent les meilleurs qui proviennent des meilleurs, *a* & en faveur de qui il semble que soyent l'experience & la presomption ; Car enfin les aigles engendrent les aigles, & les lions les lions : Et pour l'ordinaire, l'estime propre & la crainte de l'infamie, excitent de genereux Esprits en l'ame. Je confesse bien à la verité, que quelquefois cette regle est trompeuse, soit parce que la Nature n'a pû faire ce qu'elle avoit voulu, *b* soit à cause de la

a *Par est meliores esse eos qui ex melioribus.* Arist.

b *Nam ut ex homine hominem, ex belluis belluam, sic ex bonis bonum generari putant ; at hoc quidem natura sæpè vult non tamen potest.* Arist. L. 1. Pol. c. 4.

maru-

mauvaise éducation, & de la mollesse des delices, ou bien parce que les ames mesmes des hommes ne sont pas toutes également nobles & genereuses, mais sont diversement tantost cecy, tantost cela, selon la disposition & les affections des corps qu'elles animent: Combien y a t'il de gens qui ont herité de tous les trophées de leurs Ancestres, & de pas une de leurs vertus, tant la difference estoit grande entre ceux-cy & ceux-la? Nous pouvons trouver des exemples de cette verité dans les aigles mesmes, qui bien qu'elles engendent communément des aigles, neantmoins on tient que les autruches en sont une espece, mais entierement degenerée, dans laquelle on ne reconnoist plus ny la generosité du cœur, ny la force des serres, ny la legereté des aisles, s'estant fait une transformation de ce bel & dispos oyseau en un animal laid & grossier; aussi, c'est quelque chose de bien dangereux que ce choix, qui sans distinction & sans examen de merite, jette simplement les yeux sur la Noblesse, pour la dispensation des Charges de la Republique, comme si l'experience & la valeur des Ancestres passoyent tousiours en la personne de leurs descendans; L'industrie languira, & la vertu sera oysive, si fondées simplement sur la Noblesse, elles reputent les recompenses comme leur estant deuës & assurées, & que la crainte de les perdre, ou l'esperance de les obtenir, ne les excitent point à bien faire, Motifs par lesquels Tibere persuada au Senat de ne point assister la famille d'Hortalus, qui quoy que tres-noble, déperissoit neantmoins par la pauvreté: *c* Qu'on prefere tant qu'on voudra les grands Seigneurs aux plus grandes Charges de la Paix, où la seule splendeur & l'authorité sont necessaires, mais non pas à celles de la Guerre, où il faut de l'exercice & de la valeur: Que si ces deux dernieres choses se rencontroyent aussi en eux, bien que non pas dans toute la perfection de quelques autres, on peut aisément passer par dessus, & accorder ce poinct à la Noblesse, mais non pas luy

c Tac. lib. 2. annal.

ceder tout : Ce fut pour ce ſujet que Tacite ſe moqua de l'élection de Vitellius, lors qu'on l'envoya pour commander les Legions de la Baſſe Allemagne, parce que ſans faire reflexion ſur ſon inſuffiſance, on avoit ſimplement conſideré qu'il eſtoit fils d'un homme qui avoit eſté trois fois Conſul, comme ſi cela euſt ſuffy : *d* Tibere n'en uſoit pas ainſi dans les bons commencemens de ſon Empire ; car bien qu'il euſt un peu égard à la nobleſſe de ceux à qui il donnoit les Charges de la Guerre, il regardoit neantmoins comment ils y avoyent ſervy, & s'eſtoyent auſſi comportez durant la Paix, afin que ramaſſant ces qualitez, le monde viſt la raiſon pour laquelle il les preferoit aux autres. *e*

L'authorité du ſang peut beaucoup à la Guerre, neantmoins ce n'eſt pas elle qui met les Ennemis en déroute, mais bien l'induſtrie & la valeur; Les Allemans éliſoyent autrefois pour Rois les plus nobles, & pour Generaux les plus genereux ; *f* Les Armes fleuriſſent quand la valeur & la vertu pluvent eſperer d'avoir la preference, & qu'occupant les plus conſiderables poſtes de la Guerre, elles pourront nous donner moyen, ou de commencer noſtre Nobleſſe, ou d'augmenter celle que nous avons deſia : Cette eſperance a donné de grands Capitaines aux Siecles paſſez, & ce n'eſt que parce qu'elle eſt morte, qu'aujourd'huy la milice eſt en mépris, la gloire des Charges eſtant la ſeule conſolation des incommoditez & des perils de la Guerre ; Et ce que quelques-uns s'imaginent que le Sang le plus Illuſtre eſt toûjours en plus grande veneration, & attire plus d'obeïſſance, n'eſt pas touſiours veritable ; car s'il n'eſt accompagné

d Tac. 1. Hiſt.

e *Mandabatque honores, nobilitatem maiorum, claritudinem militiæ, illuſtres domi artes ſpectando : ut ſatis conſtaret non alios potiores fuiſſe.* Tacitus 4. annal.

f *Reges ex nobilitate, Duces ex virtute ſumunt.* Tac. de mor. Germ.

des

des qualitez propres à la vertu, c'est à dire de la prudence & de la valeur, toute la deference qu'on luy rendra ne sera qu'une vaine ceremonie, & non pas ,, une veritable affection ; Le cœur ne respecte que la ,, vertu, qui fabrique d'elle-mesme sa propre fortune. Colomb a imposé des Loix à l'Ocean, & Herman Cortez à un nouveau Monde ; & bien que ces grands Hommes ne fussent pas nez de parens fort Illustres, ils n'ont pas laissé neantmoins d'acquerir à leurs Successeurs une Noblesse qui les fait aller de pair avec les Personnes plus considerables : Les plus celebres fleuves tirent leur source de simples ruisseaux, mais peu apres ils prennent leur gloire & leur nom de leur lit.

Dans la Guerre à la verité où la valeur est ce qui s'estime le plus, il sera bon d'élever aux premiers honneurs ceux qui nonobstant l'obscurité de leur naissance le meritent le mieux, par la splendeur de leurs beaux Exploits ; mais en temps de Paix il est tresdangereux de commettre le Gouvernement à des personnes basses & de peu de merite, parce que le mépris provoque la colere des Nobles & des Braves contre le Prince, g ce qui arrive principalement lors que le sujet n'est pas pourvû de fort grands dons naturels, non pas lors qu'il s'est acquis par eux de la reputation, & qu'il est estimé de tout le Peuple, le defaut de sa naissance estant suffisamment reparé par les excellens Dons de son Esprit ; Combien en voyons-nous de qui l'on peut dire comme Tibere de Curtius Rufus, qu'ils semblent nez d'eux-mesmes ? *h* C'est à telles personnes proprement que convient cette loüange du bon choix des Ministres qui se voit dans Claudien.

Il tient dedans l'indifference,
Non leur Valeur, mais leur Naissance.

g *Si Rempublicam ignaris & non magni pretii hominibus committas statim nobilium ac strenuorum iram in te provocabis ob contemptam eorum fidem, & maximis in rebus damna patieris.* Dyon. Cassio.

h *Videtur mihi ex se natus.* Tac. 11. an.

Et vou-

Et voulant pour l'Estat un Ministre de Prix,
Il pese ce qu'il est, sans voir où il l'a pris.

Que si la Noblesse est corrumpuë par l'oisiveté, ou par les delices, je conseillerois plutost de la restaurer par l'exercice, & par les recompenses, que d'en establir une nouvelle, l'or & l'argent se purgent aisément; mais de faire de l'or avec de l'argent, c'est un travail où la Chimie suëra éternellement en vain: Ce fut donc un tres-pernicieux conseil que celuy qui fut donné à Dom Enrique IV. d'opprimer les Grands de son Estat, & élever les personnes de basse fortune à la plus haute; bien que la liberté & la desobeïssance des Nobles semblent quelquesfois contraindre les Princes à les abbaisser, en ce que la trop grande preéminence engendre la superbe, & ne permet pas à la Noblesse naturellement ennemie de la servitude, *i* de souffrir aucun Superieur; Les Puissans negligent & méprisent les Loix; les foibles cherchent tousiours au contraire la Justice & l'équité, *k* & les Peuples sont plus tranquilles lors qu'il n'y a point de Puissance qui les protege & qui fomente leurs broüilleries; *l* C'est pour ce sujet que les Rois de Castille ne permettent point que deux amples & puissantes Familles s'incorporent en une, & afin aussi que les biens soyent plus divises, *m* & qu'ils n'excitent point d'envie & de jalousie aux autres; On ne manqueroit pas de moyens, qui sous apparence d'honneur ou de grace, pourroyent moderer l'abondance & l'excés des richesses

i *Et revocante nobilitate cui in Pace durius servitium est.* Tac. 11. annal.

k *Nam imbecilliores semper æquum & justum quærunt, potentioribus autem id nihil est curæ.* Arist. Pol. 6. 2.

l *Nihil ausuram plebem Principibus amotis.* Tacitus 1. annal.

m *Commodum est etiam, ut hæreditates non donatione, sed jure agnationis tradantur, utque ad eundem una, non plures hæreditates perveniant.* Arist. Pol. 5. 8.

richesses, trouvant occasion de les employer au service des Princes & du bien public; mais la vanité de la dépense & du luxe a passé si avant, qu'on n'est plus en estat à present d'avoir besoin de ces artifices, puisque les plus puissans sont si accablez de debtez & de necessitez, que les moyens d'executer toutes leurs hautes pensées, ou de machiner quelque chose de nouveau, leurs sont entierement ostez; car pendant qu'ils veulent estre plus qu'ils ne peuvent, ils commencent de devenir moins qu'ils ne sont; *n* & bien que les excessives richesses soyent dangereuses, l'extrême necessité neantmoins ne laisse pas de l'estre aussi, puis qu'elle porte aux nouveautez. *o*

DEVISE XVIII.

De Dieu.

LA Vertu a donné l'Empire à plusieurs, la malice à bien peu; le Sceptre a tousiours esté à ceux-cy une usurpation violente & une tyrannie de peril, à ceux-là une titre juste & une domination de durée: La Vertu par une violence occulte de sa beauté, force les hommes à la reverer. Les Elemens se soûmettent à l'Empire des Cieux à cause de leur dignité, & ce n'est qu'au plus vertueux & au plus juste que les Peuples ont de tout temps resigné le pouvoir Souverain; C'est pour ce sujet que Cyrus ne trouvoit point digne de l'Empire un homme qui n'estoit pas meilleur que tous les autres; *a* Les Sujets reverent davantage un Prince en la personne de qui ils trouvent plus de perfection; Plus ses qualitez seront grandes, plus aussi le respect qu'on luy portera se-

n *Dites olim familiæ nobilium aut claritudine insignes, studio magnificentiæ prohibebantur.* Tac. 3. an.

o *Sed cum ex Primariis aliqui bona dißiparunt, hi res novas moliuntur.* Arist. 6. Pol. 12.

a *Non censebat convenire cuiquam Imperium qui non melior esset iis quibus imperaret.* Xen. 8. Pedagog.

ra grand,



ra grand, parce que tous ſe perſuadent que Dieu luy eſt propice, & qu'il favoriſe ſon Gouvernement d'une particuliere auſſiſtance; C'eſt ce qui a rendu le nom de Joſué ſi glorieux par toute la Terre. *b* Le Peuple

b Joſué 6. 27.

reçoit

reçoit avec applaudissement toutes les resolutions d'un vertueux Prince, il en espere pieusement d'heureux succez ; & s'ils ne le sont pas, il se persuade que pour quelque fin cachée, il faut que cela soit ainsi. C'est encore pour ce mesme sujet que chez quelques Nations les Rois estoyent Souverains Sacrificateurs, *c* afin que le Peuple recevant de leur part les ceremonies sacrées, & l'exercice du Culte Divin, il respectast en eux une nature comme superieure, plus voisine de Dieu, de laquelle ainsi que d'une Mediatrice, il se peust prevaloir en ses prieres, & contre qui il n'osast rien attenter : *d* La Couronne d'Aaron sur la Mitre élevoit à elle les yeux & les desirs d'un chacun, *e* & Jacob adora le Bâton de Joseph, * sur le bout duquel estoit peinte une Cigoigne, Symbole de Pieté & de Religion.

Qu'on ne s'aille pas imaginer que l'exercice de la vertu dérobe aucun temps à l'administration ; bien au contraire, dans cét intervale Dieu dispose les succez : Fernand Antolinez faisoit ses devotions pendant que le Comte Garcias donnoit la Bataille aux Mores sur les rives du Douvre ; & au rapport de nos Histoires, un Ange, qui revestu de sa forme, combattoit pour luy, non seulement le délivra de l'infamie, qui eust suivy la perte du Combat, mais le couronna de l'honneur qui en accompagna la Victoire. Ne raconte-t'on pas encore quelque chose de semblable de ce glorieux Comte de Tilly, veritable Josué Chrestien, aussi saint que vaillant, & de l'Empereur Ferdinand II. de qui l'on dit qu'estant aux pieds de l'Autel, il luy fut plus presenté d'estendarts & de tro-

c *Rex enim Dux erat in bello & judex & in iis quæ ad cultum Deorum pertinerent summam potestatem habebat.* Arist. 3. Pol. 2.

d *Minusque insidiantur iis qui Deos auxiliares habent.* Arist. Pol.

e Eccles. 45. 14.

* *Et adoravit fastigium virgæ ejus.* Paul. ad Hebræos 11. 21.

phées, que la valeur de plusieurs de ses predecesseurs n'en avoit jamais gagné ? *f* Pendant que le Peuple d'Israël avoit les mains jointes, Dieu déployoit les siennes, & operoit toutes sortes de Miracles en sa faveur. *g* Toute Couronne, qui comme celle d'Ariadne, sera ornée des brillantes Etoiles de toute sorte de vertus, luira jusqu'à l'Eternité. *h* L'Empereur Sepcimius disoit à ses enfans en mourant, qu'il leur laissoit un Empire ferme & stable s'ils estoyent bons, & de peu de durée s'ils estoyent méchans; Le Roy * Dom Fernand, surnommé le Grand pour ses grandes Vertus, augmenta par elles son Royaume, & l'affermit à ses Successeurs; Sa Pieté estoit si grande, qu'en la Translation du Corps de Saint Isidore, ses enfans & luy porterent pieds nuds le Cercüeil, depuis le Douvre jusqu'à l'Eglise de S. Jean de Leon. Dieu estant celuy par qui les Rois regnent, & dont depend leur puissance & le bon-heur de leurs succez, jamais ils ne pourront errer, s'ils ont tousiours les yeux sur luy; Le Soleil ne refuse point ses rayons à la Lune, parce que reconnoissant que c'est de luy seul qu'elle les doit recevoir, elle le regarde incessamment, afin d'en tirer sa lumiere. Que les Princes imitent cét Astre, ayant tousiours les yeux fixes sur ce Luminaire Eternel, qui donne mouvement & clarté à toutes les Spheres, & de qui les Empires prennent leurs accroissemens & leurs decadences, ainsi que montre la presente Devise, par ce Sceptre, sur la pointe duquel on voit une Lune qui regarde le Soleil, Symbole de Dieu, tant parce qu'il n'y a aucune creature qui approche plus de sa Toute-puissance, que parce que luy seul donne lumiere & vigueur à tout ce qui est au Monde.

——— Car voyant toutes choses,
Seul il peut estre dit veritable Soleil. †

f Exode. 14. 13.
g Josué 10. 32.
h Deut. 17. 20.
* Marc. Hist. Hisp. † Boëtius.

La plus

La plus grande Puissance dépend de Dieu, *i* & les Rois ont esté Couronnez en ses Decrets Eternels avant que de l'estre sur la Terre; Celuy qui a donné le premier mobile à tous les Orbes Celestes, le donne aussi aux Royaumes & aux Republiques; Celuy qui marque bien un Roy aux Abeilles, n'abandonne pas à l'Arbitre de la Fortune, & à l'election des hommes, ces Causes Secondes des Princes, qui tiennent sa place dans le Gouvernement temporel, si plûtost il ne faut dire qu'ils luy ressemblent entierement, *k* n'y ayant rien qu'eux qu'on puisse entendre par ces sept Etoiles de l'Apocalipse que Dieu tenoit en sa main; *l* C'est sur eux que frappent ses Divins Rayons; c'est de dessus eux que la reverberation de son pouvoir & de son authorité reflechit sur les Peuples, la plus grande Puissance est aveugle sans sa resplendeur; Le Prince qui la meprisera & tournera les yeux sur les apparentes lumieres de bien, que sa seule commodité & non pas sa raison luy presentera, verra éclipser „ dans peu la Sphere de son pouvoir. Tout ce qui „ fuit la presence du Soleil, demeure en une con- „ fuse nuit; Bien qu'on voye quelquefois la Lune en défaillance, elle ne tourne pourtant pas le dos au Soleil; au contraire, elle le regarde avec d'autant plus d'empressement, tant qu'elle soit de nouveau remplie de sa lumiere. Que le Prince donc tienne tousiours son Sceptre ferme, tendant incessamment à la vertu, aussi bien en la bonne qu'en la mauvaise Fortune: Car ce mesme Soleil divin, qui ou par châtiment ou par épreuve, a permis son Eclipse, recommencera pour salaire de sa constance, à luy communiquer sa lumiere, & à en accroistre sa grandeur; ainsi qu'il est arrivé à l'Empereur Ferdinand II. qui s'estant veu plusieurs fois dans les reduits d'une fortune si contraire, qu'il pouvoit desesperer de son Empire & de sa vie, neantmoins il ne perdit jamais

i Ad Rom. 13. 1.
k *Principes quidem Deorum instar esse.* Tac. 3. an.
l Apoc. 1. 16.

coura-

courage, ny ne détourna ſes yeux de cét increé Soleil, Autheur de toutes les creatures, dont la Divine Providence le délivra de mille dangers, & l'éleva pardeſſus tous ſes ennemis. La verge de Moyſe, Symbole du Sceptre, procuroit la Victoire à Iſraël toutes les fois qu'il la tenoit droite vers le Ciel, & aux Amalecites, quand il la baiſſoit en terre : *m*† Quand le Sceptre touche au Ciel, ainſi que l'Echelle de Jacob, Dieu luy ſert de ſouſtien, & les Anges deſcendent pour le ſoulager. *n* Les Egyptiens reconnoiſſoyent bien cette verité, lors qu'ils gravoyent ſur le haut de leurs Sceptres une teſte de Cigogne, oyſeau pieux envers ſes parens, & au bas un pied d'Hippopotame, animal ingrat à ſon pere, à la vie duquel il dreſſe des pieges, pour joüir plus à ſon aiſe des inceſtueuſes amours de ſa mere, voulant ſignifier par ce hieroglifique, qu'en l'ame des Princes la pieté doit touſiours devancer l'impieté : Machiavel a bien voulu ſe ſervir du meſme Symbole, mais en differente ſignification; car il ne mettoit la pieté ſur un des bouts du Sceptre, & l'impieté ſur l'autre, que pour les laiſſer tous deux au choix de ſon Prince ; en ſorte qu'il luy fuſt permis d'élever en-haut celuy qui conviendroit le mieux à la conſervation, ou à l'avancement de ſes Eſtats ; la fin de ce dangereux Politique n'eſtant autre que de montrer que les vertus ne ſont pas neceſſaires à un Prince, mais qu'il luy ſuffit de faire ſemblant qu'il les a, parce que s'il les poſſedoit veritablement, & ne ſe gouvernoit que par elles, elles luy ſeroyent pernicieuſes, au lieu qu'elles luy ſeront touſiours profitables, ſi l'on a ſeulement la penſée qu'il en ſoit pourveu, leur diſpoſition eſtant telle en luy, qu'il les ſçache, & les puiſſe changer, ſelon qu'il luy ſera expedient, & que l'occaſion le demandera; ce qu'il trouve principalement neceſſaire aux Princes nouvellement parvenus à l'Empire, où il faut eſtre preparé à tout, & preſt à ſe ſervir des voiles, ſelon que ſouffle le vent de la

m Exod. 4. 3. † Exod. 17. 11.
n Geneſ. 28. 12.

fortu-

fortune, & que la necessité le requiert : Imprudent & pernicieux conseil, qui ne demande pas les Vertus veritables, mais les feintes ; Celles d'inhærence, mais celles d'applique ; Et comment est-ce que l'ombre peut operer la mesme chose que la verité ? Quel artifice suffira pour rehausser tellement la nature du verre, que son éclat vienne à égaler celuy du diamant? Où est l'œil qui ne reconnoistra pas d'abord sa fausseté ? La veritable vertu jette incontinent des racines, & porte son fruit ; La feinte meurt aussi-tost & ses fleurs, si tant est qu'elle en ait, durent à peine un jour. Il n'y a point de dissimulation qui puisse subsister ; *o* Il n'y a point d'adresse qui puisse long-temps donner à un mauvais naturel l'apparence d'un bon ; Car si mesme dans les Vertus veritables & habituelles, dans les Vertus les plus conformes à nostre inclination, nous ne laissons pas neantmoins de nous dévoyer avec tant de facilité ; Que ferons-nous dans les feintes & presomptives, dans celles que nous n'avons que par Politique & par affectation ? Comment est-ce que les Sujets venant à s'appercevoir de ces artifices & de ces fraudes, pourront supporter la puanteur de ce sepulchre découvert de vices si abominables, lors qu'il n'est pas embaumé du parfum des Vertus ? Comment pourront-ils détourner leur veuë de dessus cette playe interne, si les bandes qui la cachoyent se découvrant, la manifestent aux yeux d'un chacun ? *p* Ce qui fera que le Prince sera en mépris aux siens, & en soupçon aux Estrangers, & que les uns & les autres ne pouvant vivre en seureté sous
„ luy, l'auront tousiours en horreur. Il n'est rien qui
„ fasse plus apprehender la tyrannie du Prince, que de
„ luy voir affecter des vertus qu'il n'a pas, ainsi
„ qu'il avint à Othon lors qu'il briguoit l'Em-

o *Vera gloria radices agit atque etiam propagatur, ficta omnia celeriter tamquam flosculi decidunt, neque simulatum quidquam potest esse diuturnum.* Cicer. 2. de Offic. c. 32.

p Isai. 64. 6.

pire ;

pire ; *q* Quand un Prince découvre son mauvais naturel, on peut s'en donner de garde ; Il n'en est pas de mesme d'un qui le sçait dissimuler ; La fragilité agit dans les vices qu'on a ; La fourbe dans les vertus qu'on feint avoir ; aussi ne le fait-on jamais par hazard, mais tousiours à mauvaise fin ; de façon que ces sortes de vertus sont plus dommageables que les vices mesmes, ainsi que Tacite l'a fort bien remarqué ,, en la personne de Sejan ; *r* Il n'y a point de plus ,, grande méchanceté que de se revêtir de la vertu pour ,, mieux pratiquer le vice : *s* Avoir des vices c'est une foiblesse, feindre des vertus, c'est une méchanceté ; Les hommes ont de l'indulgence pour la fragilité, & de l'horreur pour l'hypocrisie, parce que dans celle-là on ne trompe que soy-mesme ; dans celle-cy tous les autres ; mesme on a du mépris pour les bonnes actions, si elles naissent de l'artifice & non pas de la vertu ; Tout ce que Vitellius faisoit pour s'attirer la bien-veillance du Peuple, luy estoit imputé à bassesse ; parce que bien que cela fust loüable, chacun sçavoit neantmoins qu'il le faisoit par maxime de Politique, & non pas par principe de vertu. *t* Et à quoy bon affecter des Vertus feintes, si elles coûtent autant de soin que les veritables ? Si celles-cy ont à peine de la force à cause de la depravation des habitudes ; comment est-ce qu'en auront celles-là ? Celuy qui se fie plus en ses propres artifices, qu'en la Providence de Dieu, ne reconnoist point sans doute tenir de luy la possession & la

q *Otho interim contra spem omnium non delitiis, neque desidia torpescere, dilatæ voluptates dißimulata luxuria & cuncta ad decorem Imperii composita, eoque plus formidinis afferebant falsæ virtutes & vitia reditura.* Tac. 1. Hist.

r *Haud minus noxiæ quoties parando regno finguntur.* Tac. 4. annal.

ſ *Extrema est perversitas quum prorsus justitiâ vaces, ad id niti ut vir bonus esse videaris.* Plato. 4.

t Tac. 2. annal.

conser-

la conservation de sa Couronne, ny il ne croit que c'est luy seul qui decerne les châtimens & les recompenses. Si les vices du Prince sont seulement de foiblesse, & non pas d'affectation, il est bon qu'il les cache, tant pour ne pas donner mauvais exemple, que parce que pareille precaution n'est pas une hypocrisie, mais une prudence & une marque du respect qu'on a pour la vertu; Il ne reste aucun frein à la puissance qui ne couvre pas ses tyrannies de quelque voile: Les Senateurs ne craignirent jamais Tibere davantage, que lors qu'ils le virent sans dissimulation. *v* Et bien que Tacite ait dit de Pison, qu'il fut applaudy du Peuple pour ses vertus, ou pour quelque chose d'approchant; *x* Ce n'est pas à dire qu'il ait voulu montrer par là que les Vertus feintes & les Vertus veritables, sont tout un en la personne d'un Prince: mais bien que quelquefois le Peuple se trompe dans le jugement qu'il en fait, & loüe souvent l'hypocrisie pour la vertu; Combien la Renommée de Pison auroit elle esté plus inebranlable, si elle eust esté appuyée d'une sincere & solide vertu?

Les mesmes inconveniens naistroyent, si le Prince ayant bien de veritables vertus, estoit pourtant homme à les changer, selon le temps & la necessité; car on ne peut appeller vertu celle qui n'est pas une habitude constante, mais qui se trouve en une ame disposée à la convertir en vice, & courir au mal s'il est expedient; Mais de grace comment cela peut-il estre expedient au Prince, si comme dit le sage Dom Alonce, *Le Roy doit toûjours persecuter les méchans, quand leur méchanceté mesme luy seroit avantageuse, parce que s'il en usoit autrement, il pecheroit contre la*

v *Penetrabat pavor & admiratio callidum olim & tegendis sceleribus obscurum, huc confidentiæ venisse ut tamquam dimotis parietibus ostenderet nepotem sub verbere Centurionis inter servorum ictus extrema vitæ alimenta frustra orantem.* Tac. 6. an.

x *Claro apud vulgum rumore erat, per virtutem aut species virtutibus similes.* Tac. 15. an.

Juſtice, & ne pourroit aucunement ny maintenir ſon Eſtat en Paix, ny eſtablir la reputation de ſa probité. * Et quel cas peut exiger pareille choſe, principalement en ce ſiecle, que les Empires ſont eſtablis & fondez ſur de certaines Loix, ſans dépendre, comme du temps des Empereurs Romains, de l'élection & de l'inſolence des Soldats? Il n'eſt point de ſi grand peril que le Prince ne puiſſe éviter par une prudente vertu, ſans avoir beſoin de recourir à l'aſſiſtance des vices; ſi quelque Prince vertueux s'eſt perdu, ce n'eſt pas pour avoir eſté bon, mais pour n'avoir pas aſſez bien ſçeu l'eſtre; un Prince juſte n'eſt pas tenu de s'oppoſer d'abord avec indiſcretion aux crimes quand la precipitation eſt évidemment perilleuſe; au contraire, il y a de la prudence à permettre ce qu'on ne peut empeſcher: *y* Qu'il diſſimule la connoiſſance des vices, juſqu'à ce que le temps luy permette d'y remedier, animant cependant les bons par la recompenſe, & corrigeant les méchans par la punition, & enfin uſant de tous les autres moyens que la prudence enſeigne, que s'ils ne ſuffiſent, alors qu'il laiſſe ce ſoin à ſon Succeſſeur, ainſi que fit Tibere, lors qu'il reconnut que les mœurs & la corruption de ſon temps, ne ſe pouvoyent reformer par luy; *z* Car ſi par quelque crainte le Prince vouloit en malfaiſant ſe conformer aux mœurs & à la vie des méchans, il ne les redreſſeroit pas, mais meſme il feroit auſſi tomber les bons; de façon qu'on verroit empirer & ceux-cy & ceux-là. La Vertu n'a pas de couſtume d'eſtre dangereuſe au Prince, mais bien le zele indiſcret, & la rigueur ſans prudence; les méchans ne haïſſent pas un Prince à cauſe qu'il eſt bon, mais parce que ſa trop grande

* L. 5. tt. 5. p. 2.

y *Permittimus quod nolentes indulgemus, quia pravam hominum voluntatem ad plexum cohibere non poſſumus.* Chryſoſt.

z *Non id tempus cenſuræ, nec ſi quid in moribus labaret deſuturum corrigendi authorem.* Tacitus 2. annal.

ſeverité ne leur permet pas d'eſtre méchans ; Il n'y a perſonne qui ne ſouhaite un Prince juſte; les méchans meſmes ont intereſt d'en avoir un tel, afin que par ſa Juſtice il les puiſſe maintenir en Paix, auſſi bien avec eux-meſmes qu'avec autruy ; Senecque ſe fondoit ladeſſus ſans doute, quand pour retirer Neron de ſes inceſtueuſes amours avec ſa mere, il le menaçoit que le bruit en eſtant divulgué, les Soldats ne ſouffriroyent point un vicieux pour Empereur ; *a* Les Vertus ſont ſi neceſſaires au Prince, que ſans elles les vices meſmes ne peuvent ſubſiſter. Sejan n'affermit ſon credit que par le mélange de quelques bonnes qualitez parmi ſes mauvaiſes ; *b* Le meſme mélange s'eſt trouvé en la perſonne de Mucien : & c'eſt encore pour ce ſujet que la renommée de Veſpaſien eſtoit douteuſe, les vertus & les vices ſe rencontrant preſque également en ſa perſonne ; *c* Mais n'y a point de doute que le credit de Sejan euſt eſté beaucoup plus aſſeuré, & que de Veſpaſien & de Mucien on euſt pû faire de parfaits Princes, ſi retranchant les vices des uns & des autres, ont euſt ſeulement conſervé leurs vertus : *d* Si les vices ſont expediens au Prince pour connoiſtre les méchans, il ſuffira d'en avoir la theorie, & non pas la pratique : Qu'il ſoit donc vertueux, mais tellement adroit & prudent, qu'il n'y ait fraude qu'il ne découvre, ny malice qu'il ne penetre, connoiſſant les mœurs

a *Pervulgatum eſſe inceſtum gloriante matre, nec toleraturos Milites profani Principis Imperium.* Tacitus 14. annal.

b *Corpus illi laborum tolerans, animus audax, ſui obtegens, in alios criminator, juxta adulatio & ſuperbia, palam compoſitus pudor, intus ſumma adipiſcendi libido, ejuſque cauſa modo largitio & luxus, ſæpius induſtria ab vigilantia.* Tac. 4. an.

c *Ambigua de Veſpaſiano fama.* Tac. 1. Hiſt.

d *Egregium Principatus temperamentum ſi demptis utriuſque vitiis ſolæ virtutes miſcerentur.* Tacitus 2. Hiſtor.

des hommes, & leur maniere d'agir, afin de les gouverner ſans erreur ; C'eſt en ce ſens qu'on pourroit admettre l'opinion de ceux qui tiennent que les Roys vivent en plus grande ſeureté quand ils ſont plus méchans que leurs ſujets, *e* cette méchanceté eſtant en quelque façon neceſſaire pour la connoiſſance de la malice humaine, afin de la ſçavoir châtier, & compatir auſſi à noſtre commune fragilité : La vertu auſtere eſt rude & dangereuſe au Gouvernement ſans cette connoiſſance ; d'où il arrive que le Prince a plus beſoin de ces vertus heroïques, qu'on peut appeller le propre des Empires, que non pas de ces Monaſtiques & ſolitaires, qui l'intimident dans les aſſemblées, l'embaraſſent dans les reſolutions, le retirent du commerce des hommes, & l'attachent plus à certaines perfections particulieres qu'au gouvernement univerſel. La plus grande perfection de ſa vertu conſiſte à ſatisfaire aux devoirs de Prince que Dieu luy a impoſez.

Machiavel n'a pas ſeulement voulu que le Prince feigniſt la vertu en certain temps, il a taſché auſſi d'établir une eſpece de Politique à la malice meſme, enſeignant à la porter au ſupreme degré, & diſant que les hommes ne ſe perdoyent que pour ne ſçavoit pas eſt re méchans, comme s'il y avoit quelque ſcience certaine pour y reüſſir. Cette pernicieuſe doctrine eſt ce qui a precipité tant de Princes, & a donné aux Peuples tant de Tyrans, Les hommes ne ſe perdent pas pour ne ſçavoir pas eſtre méchans, mais parce qu'il eſt impoſſible qus les méchancetez ſe maintiennent, n'y en a ayant point de ſi aviſée qui puiſſe aſſez prendre garde à elle ſans s'enlacer elle-meſme dans les filets de ſes propres artifices. Et de grace quelle ſcience pourra enſeigner à conſerver un ſain & entier jugement dans ſes crimes, à un homme troublé des remords de ſa conſcience, qui bien qu'elle ſoit en nous, agit pourtant ſans nous, pouſſée d'une

e *Eò munitiores Reges cenſent què illis quibus imperitant nequiores fuerit.* Salluſt.

force

force Divine & interieure, & renduë le Juge & le Boureau de nos propres actions, ainsi qu'elle le fut à Neron, à qui il sembloit apres qu'il eut envoyé tuër sa Mere, que le mesme Soleil qui donne vie aux autres, luy devoit apporter la mort, *f* Le plus grand Courage se perd, & le plus prudent Conseil se confond à la veuë des forfaits; ainsi que l'éprouva Sejan, lors que traitant d'éteindre la famille de Tibere, l'enormité du crime le mit en confusion. g En effet *Dieu surprend les sages en leurs ruses, & renverse le conseil des méchans: h* Le vice est une ignorans opposée à la prudence, c'est une force qui travaille elle-mesme incessamment à sa ruine: maintenir une méchanceté, c'est multiplier les perils; dangereuse machine qui accable celuy qui la veut dresser. Il n'est point de si bon jugement ny de si grand Esprit qui puisse remedier à de petites tyrannies par de grandes; & à quel comble parviendroit cette masse, que les hommes la pussent porter? L'exemple mesme de Jean Pagol Tyran de Perouze, dont se sert Machiavel pour établir sa doctrine, suffit pour montrer combien il est dangereux de cheminer sur de tels precipices, puis qu'à la confusion de sa propre méchanceté, il ne luy fut pas possible de la perfectionner, mesmes par la mort du Pape Jules II. La mesme chose arriva au Duc Valentin, que ce mesme Politique propose pour idée aux autres Princes: car ayant formé le dessein pour la seureté de ses affaires, apres la mort du Pape Alexandre VI. d'empoisonner tous les Cardinaux de la faction contraire, les vazes furent broüillez par hazard, de sorte qu'Alexandre & luy beurent le poison, dont le premier mourut, & l'autre fut tellement indisposé, que n'ayant pû se trouver au Conclave, parce que son astuce n'avoit pas prevenu cét accident, celuy qu'il

f Tac. 14. an.

g *Sed magnitudo facinoris metum, prolationes, diversa interdum Consilia afferebat.* Tac. 4. an.

h Job. 5. 13.

avoit voulu faire Pape ne le fut point, & pour luy il perdit preſque tout ce qu'il avoit envahy dans la Romanie par ſa violence. La Providence Divine ne permet jamais que les Tyrans profitent de leurs artifices; *i* Il n'y a que la vertu qui ait le pouvoir de nous rendre Dieu propice, & non pas la méchanceté: Si jamais quelque Tyran a ſubſiſté en une violente uſurpation, c'a eſté ſans doute par la force de quelque grande vertu qui cachoit ſes vices, & luy concilioit la bien-veillance des peuples: mais la malice attribue ces effets aux artifices tyranniques, & elle tire de ces ſortes d'exemples des maximes erronnées, qui precipitent les Princes & ſappent les fondemens des Empires; outre que tous ceux qui ont le Sceptre en la main, & la Couronne ſur le front, ne regnent pas, parce que la Juſtice Divine leur laiſſant le Royaume, leur oſte le commandement, de maiſtres les rendant eſclaves de leurs paſſions & de leurs Miniſtres, & les accablant de ſeditions & de malheurs. C'eſt ainſi que fut accomply en Saül ce que luy avoit predit Samuël, que pour avoir déſobey à Dieu, il ne ſeroit plus Roy. *k* Car bien qu'il ſoit mort avec la Royauté, depuis ce temps-là neantmoins ſon regne ne fut rien qu'une ſervitude.

DEVISE XIX.

L'un apres l'autre.

IL y avoit anciennement dans les yeux de Vulcain & de Promethée, pluſieurs coureurs poſtez de diſtance en diſtance qui s'exerçoyent en cette ſorte; le premier partoit avec un flambeau allumé qu'il donnoit au ſecond, ce ſecond à un troiſiéme, & ainſi des autres, de main en main; D'où eſt venu le Proverbe *en courrant je donne le flambeau* * dont on ſe ſert quand on veut parler de ces ſortes de choſes, qui comme par

i Job. 5. 12.
k 1. Reg. 15. 23.
* *Curſu lampada trado.*

ſucceſ-



succeſſion , paſſent de celuy-cy à celuy-là ; auquel ſens Lucreſſe a dit,

De la vie, en courant je donne le flambeau.

Ce qu'il ſemble avoir tiré de Platon, lors que pour conſeiller la propagation, il diſoit qu'elle eſtoit neceſſaire, afin que les hommes fiſſent paſſer à leurs

descendans, ainsi qu'un flambeau allumé, la vie qu'ils avoyent receuë de leurs ancestres : *a* Qu'est-ce que le Sceptre Royal, est autre chose qu'un flambeau ardent, qui passe d'un successeur à l'autre ? Et qu'est-ce que la Majesté se veut tant arroger en une eminence si courte, & qu'elle n'a que par prest ? Il y a un nombre infiny de choses qui égalent le Prince à tout le reste des hommes, & rien qu'une & encore accidentelle qui l'en distingue ; celles-là ne l'humilient point ; celle-cy l'enorgueillit ; Qu'il pense, qu'il pense, qu'il est homme, & qu'il gouverne des hommes ; Qu'il considere qu'il monte sur ce Theâtre de l'Univers, pour y representer le personnage d'un Prince ; qu'à peine aura-t'il finy son roolle, qu'un autre entrera avec la mesme pourpre qu'il viendra de quitter, & qu'apres tout cela il ne restera rien de tous les deux que la memoire d'avoir paru. Qu'il sçache encore que cette mesme pourpre n'est pas a luy, mais à la Republique qui la luy prête, pour marque qu'il en est le chef, afin de soigner a sa conservation, à son accroissement, & à sa felicité, ainsi que nous disons autre part.

Si-tost donc que le Prince commencera d'entrer en la cerriere de cette vie avec le flambeau allumé de son Estat, que son but ne soit pas seulement d'en prolonger la durée, puis qu'aussi-bien elle est limitée dans les Decrets Eternels ; & qui sçait s'il n'est point desia proche du bout cette flâme volage estant sujete à la moindre haleine de vent ? Une tuile l'éteignit en la main du Roy Dom Enrique I. qu'il n'avoit pas encore quatorze ans ; * & une chûte de cheval aux réjoüissances publiques de ses propres nopces, empescha le Prince Dom Jüan Fils de nos Roys de le porter.

Que le Prince examine bien l'adresse & la capacité de sa main, l'occasion & la justice, de peur de vouloir embrasser plus de flambeaux que la succession ou l'é-

a *Ut vitam quam ipsi à majoribus accepissent, vicissim quasi tædam ardentem posteris tradant.* Platon.

* Mar. Hist. Hisp.

lection

lection legitime ne luy en accordent ; Si le Comte Palatin Federic eût fait cette reflexion, il n'eût pas perdu son Electorat, ses honneurs & ses Estats, pour l'ambition de la Couronne de Boheme : Et la carriere du Roy Dom Carlos de Naples auroit esté plus estendüe, si se contentant du flambeau de son Royaume, il n'eût point aspiré à celuy de Hongrie, pour lequel il fut empoisonné.

Qu'il ne confie point son flambeau à la main de personne, ny ne permette qu'on l'y porte de soy-mesme par l'accord d'un trop grand pouvoir, car l'Empire ne souffre point de societé. L'Infant Dom Sanche s'efforça de l'arracher à son Pere mesme Dom Alonse le Sage, par la propre authorité qu'il luy avoit accordée, † & l'Infant de Portugal ne manqua point de pretextes contre le Roy Denis son Pere pour un pareil attentat.

Ces flambeaux des Estats, s'ils sont allumez par de mauvais moyens s'éteignent bien-tost, car il n'y a point de puissance qui dure lors qu'elle est acquise par méchanceté. Le Roy Dom Garcias usurpa le Royaume de son Pere Dom Alonse le Grand, le forçant à y renoncer, & il n'en porta que trois ans la Couronne sur le front. * Dom Froïla II. joüit seulement quatorze mois du Royaume, qu'il avoit plus acquis par force que par élection ; Mais quoy? les violens desseins ne reüssissent jamais ; Dom Ramon pensoit heriter de la Couronne de Navarre, en faisant mourir son frere Dom Sanche, mais la Republique eut horreur de se commettre à un Prince qui avoit esté capable d'un crime si énorme, & elle appella à la Couronne le Roy Dom Sanche d'Arragon son Cousin germain. †

Que le Prince ne se laisse pas aller à abandonner temerairement durant sa vie ce flambeau ; car si par un repentir il luy prenoit envie en suite de le reprendre,

† Mar. Hist. Hisp.
* Mar. Hist. Hisp.
† Mar. Hist. Hisp.

il luy pourroit arriver comme au Roy Dom Alonse IV. qui ayant resigné la Couronne à son Frere Dom Ramire, ne la pût apres recouvrer quand il le voulut;* Pendant que l'ambition est en possession, elle n'écoute point la justice, trouvant tousiours des raisons & des pretextes pour se maintenir; Et où est celuy que n'excitera point la difference qu'il y a entre commander & obeïr?

Bien que ces flambeaux des Royaumes passent de Pere en Fils, neantmoins, que les Rois tiennent pour asseuré, que c'est de Dieu qu'ils les reçoivent, & que c'est à luy qu'ils ont à les rendre, afin qu'ils sçachent à quoy la reconnoissance qu'ils luy en doivent les oblige, & quel compte exact ils ont à luy en tenir; C'est ce que faisoit Dom Fernand le Grand, lors qu'il disoit à Dieu dans les derniers soûpirs de sa vie. † *C'est à vous, Seigneur, qu'appartient la Puissance; C'est à vous qu'appartient le Commandement; Vous estes Seigneur pardessus tous les Rois, & tout est soûmis à vostre Divine Providence; Je remets donc en vostre main le Sceptre que vous aviez eu la bonté de mettre en la mienne.* Le Roy Dom Fernand le Saint dit encore à peu prés les mesmes paroles, lors qu'il fut au mesme estat.

Le Ciel, Monseigneur, à destiné à V. A. S. une illustre bien que penible carriere, qu'il luy fraudra fournir un jour, non pas avec un seulement, mais avec plusieurs flambeaux de brillans Diadémes d'Empires, qui competiteurs du Soleil, mais sans jamais les perdre de veüe, comme il fait l'horizon, reluisent sur la Terre depuis l'Orient jusqu'à l'Occident: Des vents impetueux qui s'élevent par tout l'Emisphere, s'efforceront de les esteindre; mais comme c'est Dieu qui les a allumez pour preceder l'Etendard de la Croix, ainsi qu'Isaye semble l'avoir prédit, & pour servir de lumiere aux Gentils sur les sacrez Autels; on peut esperer qu'ils relairont aussi-bien qu'elle, *b* principalement si la foy de V. A. & son pieux zele les enfla-

* Mar. Hist. Hisp. † Mar. Hist. Hisp.
b Isaïas 49. 6.

ment aussi, les tenant bien droit, afin que leur lumiere s'éleve avec plus d'éclat & de serenité vers le Ciel où est sa Sphere, car celuy qui les panche les étouffe de leur propre clarté, & s'il les oppose au Ciel, les tournant vers la Terre, ils s'éteindront aussi-tost, la mesme matiere qui leur devoit donner la vie leur apportant la mort. Que V. A. donc, MONSEIGNEUR, s'étudie de fournir glorieusement avec eux cette carriere de la vie, afin de les remettre apres, tout pleins encore de lumiere entre les mains de son successeur, & qu'elle les luy laisse, non seulement tels qu'elle les aura receus, mais encore avec un surcroist de rayons: car Dieu peze les Royaumes & les Rois à leur avenement à la Couronne, pour leur en faire apres rendre compte, ainsi qu'au Roy Baltazar; *c* Que s'il sembla autrefois à Othon, qu'il devoit laisser l'Empire comme il l'avoit trouvé, *d* Vostre Altesse Serenissime, MONSEIGNEUR, ne se doit pas croire tenuë à une moindre obligation; C'est en cét estat que l'Empereur Charles Quint la laissa à son Fils, dés avant sa mort; * Et bien que quelques malicieux ayent dit qu'il ne voulut pas attendre la fin de sa course, de peur que des vents contraires que la fortune sembloit mesmes desia luy preparer, ne l'empeschassent de l'achever glorieusement; Comme fit le Roy de Napels Dom Alonse II. lors que ne pouvant resister au Roy de France Charles VIII. il resigna la Couronne au Duc de Calabre Dom Fernand son fils; neantmoins la verité est, que ce grand Empereur voulut en temps propre rendre sa Couronne à Dieu, & se disposer pour une autre, non temporelle, mais éternelle, qui estant une fois acquise, on en peut joüir en toute seureté, sans craindre qu'elle passe sur un autre front.

c Joan. 5. 27.
d *Urbis nostræ institutum, & à Regibus usque ad Principes continuum & immortalem; sicut à majoribus accepimus, sic posteris tradamus.* Tac. 1. Hist.
* Mar. Hist. Hisp.

DEVISE XX.



Bien trompeur.

C'ESTOIT une des ceremonies qu'obſervoyent anciennement les Athenieus à leurs nopces, qu'un enfant couronné de feüilles d'epines & por-

& portant un petit panir de pain, precedoit le Marié; Par où je m'imagine qu'ils vouloyent donner à entendre que le mariage n'avoit pas seulement esté institué pour les delices, mais aussi pour les fatigues & pour le travail: Si les regles de la Devise permettoyent qu'on se servist de figures humaines, nous pourrions bien signifier la Royauté par le mesme symbole: Car de quelles épines de soins n'est point environné celuy qui veut meintenir ses Estats en Justice, en Paix, & en Abondance! A quelles difficultez, à quels perils n'est point sujet un homme qui doit gouverner tous les autres! *a* Ses fatigues doivent estre le repos de ses Peuples; son peril leur seureté, ses veilles leur sommeil: Mais nous avons trouvé le moyen de signifier la mesme chose par la Couronne qui est belle & agreable à la veüe, mais pleine d'épines, avec le mot que vous voyez à l'entour tiré de ces Vers de Seneque le Tragique.

——— O bien trompeur & vain,
Quels maux ne caches-tu sur un front si serain? *

Et qui est ce qui jettant les yeux sur tous ces diamans & ces perles dont la Couronne est enrichie, sur tous ces fleurons qui sont à l'entour, ne se persuadera pas aussi tost que ce qui est caché au dedans ne soit encore plus beau? Cependant ce ne sont que des épines qui piquent sans cesse le front & le cœur; La Couronne n'a pas un diamant qui ne soit sueur, pas un ruby qui ne soit sang, pas une perle qui ne soit larme; en un mot elle n'est toute qu'une cit conference sans aucun centre de repos; † C'est pour ce sujet que quelques anciens Rois portoyent une Couronne en forme de Navire, pour representer son inconstance, ses inquietudes & ses perils; C'est ce que reconnoissoit fort bien sans doute celuy qui s'en voyant offrir une, la mit à terre, en disant, *Que celuy-là te releve qui ne te con-*

a *Quam arduum, quam subjectum fortune, regendi cuncta onus.* Tac. I. an.
* Seneca.
† Strab.

noiſtra pas. * Les premieres Couronnes eſtoyent des Bandeaux, *b* non en ſigne de Majeſté, mais ſeulement pour affermir le front qui les portoit. Les fatigues d'une Teſte Couronnée ſont ſi rudes, qu'elle a beſoin de ſe munir contr'elles par anticipation, le regne n'eſtant autre choſe que trois continuels ſoûpirs, conſerver, perdre, acquerir; C'eſt pourquoy l'Empereur Marc-Antoine diſoit que l'Empire eſtoit une grande douleur: Les Princes ſont nez pour le travail, & partant il faut qu'ils s'y accoûtument: Les Rois de Perſe avoyent un Chambellan qui les venoit éveiller de grand matin; leur diſant, *Sire, que Voſtre Majeſté ſe leve pour ſonger aux affaires de ſon Eſtat.* Les Princes d'aujourd'huy ne ſouffriroyent pas ſans doute un ſi fâcheux réveil, pluſieurs d'entr'eux eſtant perſuadez qu'en eux, le repos, les delices, & les vices, ſont la recompenſe de la Principauté, & l'opprobre des autres hommes: *c* Si preſque tous les Princes ſe perdent, c'eſt parce que comme nous dirons autre part, ils ſe perſuadent que leur Royaume eſt un heritage & un propre dont ils peuvent uſer à leur diſcretion, & que leur pouvoir abſolu n'eſt point ſujet aux Loix, mais libre quant aux appetits de la volonté; en quoy les Courtiſans ont coûtume de les flatter, leur repreſentant que ſans cette liberté, la Principauté ſeroit une rude ſervitude cent fois plus malheureuſe que le plus bas eſtat de leurs Sujets: ce qui fait, que s'abandonnant à toutes ſortes de delices & de plaiſirs, ils abaſtardiſſent leur eſprit & leurs forces, & demeurent inutiles au Gouvernement.

De là vient qu'entre un ſi grand nombre de Princes, il y a ſi peu de bons Rois, non qu'ils manquent de parties naturelles, puis qu'au contraire ils ont coûtume d'y exceller par deſſus les autres hommes, comme

* Valer. Maxim.

b Zachar. 3. 5.

c *Hæc Principatus præmia putat, quorum libido, ac voluptas, penes ipſum ſit; robur ac dedecus penes omnes.* Tac. 1. Hiſt.

deſcen-

descendant d'un sang mieux nourry : mais parce que l'oisiveté & les delices ne leur permettent pas de les exercer, encore moins les Courtisans, qui font bien plus facilement leur fortune auprés d'un Prince de divertissement qu'avec un de travail : Le remede de ces inconveniens consiste particulierement en deux choses. La premiere, que le Prince si-tost qu'il commencera à avoir l'usage de la raison, s'accoûtume insensiblement aux affaires, mesme avant la mort de son predecesseur, ainsi que Dieu fit avec Josué : Et si pour les raisons que je diray en la penultiéme Devise, on ne luy confie celles qui regardent la dispensation des graces, qu'on luy donne pourtant toutes les autres, afin qu'il ouvre les yeux au Gouvernement avant que de les ouvrir au vice; raison pour laquelle le Senat Romain admettoit la jeunesse en ses deliberations : C'est par cét exercice que tant de Neveux de Papes, bien qu'admis fort jeunes au Gouvernement Pontifical, s'en rendent capables neantmoins en peu d'années ; L'autre remede est, que ceux qui sont autour du Prince, s'efforcent par adresse de déraciner de son esprit les opinions vaines de sa grandeur, afin qu'il reconnoisse que c'est du commun consentement de tous que la Couronne est respectée, & que le Sceptre est accompagné de pouvoir, & que ce n'est point la Nature qui fait les Rois ; Que la pourpre dont il est revestu n'est rien qu'un symbole du sang qu'il doit répandre pour son Peuple, s'il est besoin, d non une nourriture pour la tigne des vices ; Que naistre Prince est un hazard ; mais devenir vertueux, c'est un bien propre de l'homme; Que la domination est un Gouvernement, non un pouvoir absolu ; & les Sujets, des Citoyens, non des esclaves; precepte qui fut autrefois donné à Meherdate, Roy de Perse, par

d *Consulares fasces, prætextam, curulemque sellam, nihil aliud quam pompam funeris putent: claris insignibus, velut insulis velatos ad mortem destinari.* Liv. 2. Hist.

l'Em

l'Empereur Claude; *e* Auſſi doit-on enſeigner au Prince à traiter ceux à qui il commande de la meſme maniere qu'il voudroit eſtre traitté s'il obeïſſoit; Autre conſeil donné à Piſon par Galba, lors qu'il l'adopta pour ſon Fils; *f* On n'a jamais éleu un Prince pour dominer ſeulement; mais afin qu'eſtant reſpecté en cette conſideration, il ſerviſt un chacun. Le Roy Antigonus conſiderant cecy, avertiſſoit ſon Fils de ne point meſuſer du pouvoir, ny de s'enorgueillir, ou de mal-traitter ſes Sujets, luy diſant, *Apprenez mon Fils que noſtre Royauté n'eſt rien qu'une noble ſervitude: g* C'eſt ſur cela que ſe fondoit cette femme, qui au refus que luy fit l'Empereur Rodolphe de luy donner audiance, luy répondit, *Que ne ceſſes tu donc d'eſtre Empereur?* Les Sujets ne ſont pas nez pour le Roy, mais bien le Roy pour les Sujets; Il leur ſeroit trop rude d'avoir vendu toute leur liberté à leur Prince, ſi en recompenſe ils ne trouvoyent en luy la Juſtice & la Protection, qui les ont obligez à ſe ſoûmettre à luy; Quand les Romains triomphoyent, ils n'avoyent point d'autres Couronnes que celles de leurs propres boucliers, qui pour cét effet eſtoyent ronds, d'où ſe ſont introduits les Diadêmes des Saints Victorieux contre l'Ennemy commun. *h* Le Prince ne merite pas la Couronne, s'il ne la fait ſervir de bouclier à ſes Sujets, contre les coups de la fortune; La Royauté eſt pluſtoſt une Charge qu'une Dignité, une Authorité de Pere qu'un Commandement de Maiſtre, *i* & ſi les Sujets n'éprouvent en leur Prince les ſoins & l'amour d'un Pere, ils ne luy obeïront point comme Enfans. Le Roy Dom Fernand le Saint conſidera touſiours la Royauté comme une Charge

e *Ut non dominationem, & ſervos ſed rectorem, & cives cogitaret.* Tacit. 12. an.

f *Cogitare quid aut nolueris ſub alio Principi aut volueris.* Tac. 1. Hiſt.

g Trog.

h Pſal. 5. 13.

i Ariſt. Lib. 3. Pol. c. 11.

qui

qui consistoit à proteger les Sujets, & les maintenir en Justice, à châtier les vices, recompenser les vertus, & procurer l'accroissement de l'Estat, sans épargner aucun travail pour son bien, comme en effet ce Prince l'a tousiours pratiqué. Les Princes, comme nous disons autre part, sont semblables aux Montagnes, non pas tant, parce qu'ils sont proches des benignes influences du Ciel, que parce qu'ils en reçoivent aussi toutes les intemperies, estant les Depositaires des neiges & des bruines, afin que ces meteores venant à se fondre, les eaux en découlent de leur sommet, pour étancher dans les ardeurs de l'Eté la soif des champs, & faire reverdir la secheresse des vallons, & afin aussi que leur corps élevé leur porte ombrage, & les deffende des rayons du Soleil; *k* C'est pour ce sujet que les Saintes Lettres appellent les Princes des Geans; *l* En effet, ceux qui sont nez pour porter le fardeau du Gouvernement ont plus besoin que les autres hommes d'une taille avantageuse & robuste; ce sont des Geans qui ont à souffrir quantité de peines, & gemir, comme disoit Job, sous les eaux, *m* qui sont le symbole des Nations & des Peuples, *n* ce sont en un mot les Angles qui soûtiennent tout l'Edifice de l'Estat: *o* Que le Prince qui ne croira point estre né pour faire la mesme chose à l'endroit de ses Sujets, & ne se disposera point à souffrir ces inclemences pour leur bien, cesse d'estre montagne, & s'abaisse à estre vallée; si pourtant il est permis à celuy qui a esté destiné du Ciel, pour gouverner les autres, de se retirer dans les bras de l'oisiveté. Uvamba ayant esté élû Roy, & ne voulant pas accepter la Couronne, un Capitaine le menaça de le tuër, s'il ne la prenoit, disant, *Qu'il ne devoit pas, sous pretexte de modestie, estimer plus son repos particulier*

k Isaïas 25. 4.
l Genes. 6. 4.
m Job. 26. 5.
n Apoc. 17. 15.
o 1. Reg. 14. 38.

qui

que le commun : * C'eſt pour ce ſujet qu'au Parlement de Guadalajara on ne voulut point admettre la reſignation que le Roy Dom Jüan II. vouloit faire de la Couronne, entre les mains de ſon Fils Dom Enrique, parce qu'il eſtoit trop jeune, & luy au contraire encore en eſtat de pouvoir gouverner; Par où l'on voit que les Princes ſont partie de la Republique, & ſont en quelque façon ſes Sujets, comme eſtant les inſtrumens de ſa conſervation; de ſorte que ſes biens & ſes maux les regardent, comme diſoit Tibere à ſes Enfans. *p* Ceux qui demandoyent David pour Roy l'avertirent qu'ils eſtoyent *ſes os & ſa chair, q* luy donnant à entendre par là qu'il les devoit ſubſtanter de ſes propres forces, & ſentir en luy-meſme leurs douleurs & leurs travaux.

Il eſt neceſſaire auſſi d'enſeigner au Prince dés ſa jeuneſſe à dompter & refrener ce reveſche Poulain de la Puiſſance; car s'il vouloit l'élever avec le ſeul licol de la volonté, il le jetteroit dans de grands precipices : Il eſt donc beſoin icy du frein de la Raiſon, des Reſnes de la Politique, de la Verge de la Juſtice, & de l'Eperon de la Valeur; le Prince ſe tenant touſiours ferme dans les Etriers de la Prudence; Il ne faut pas qu'il execute tout ce qui luy vient en la fantaiſie, mais ſeulement ce qui eſt raiſonnable, & n'offenſe pas la pieté, la reputation, la pudeur, & les bonnes mœurs; *r* & il ne faut pas que le Prince s'imagine que ſon Pouvoir eſt abſolu, mais ſujet au bien public, & aux intereſts de ſon Eſtat, ny qu'il eſt ſans bornes, mais limité & expoſé aux plus legers accidens : Un ſouffle de vent diſſipa tous les Appareils Maritimes du Roy Philippes II. contre l'Angleterre.

Que le Prince reconnoiſſe auſſi la nature de ſon

* Mar. Hiſt. Hiſp.

p *Ita nati eſtis ut bona malaque veſtra ad Rempublicam pertineant.* Tac. 4. an. *q* 2. Reg. 5. 1.

r *Facta quæ lædunt pietatem, exiſtimationem verecundiam noſtram, & ut generaliter dixerim contra bonos mores fiunt, nec facere nos credendum eſt.* L. 15. ff. condit. Inſtit.

Que

Pouvoir, & qu'il ſçache que ce pouvoir n'eſt pas ſi Souverain qu'il n'en ſoit reſté quelque partie aux Peuples, qui ſe la ſont reſervée d'abord, ou à qui la raiſon naturelle meſme l'a accordée pour leur propre conſervation & deffenſe contre les tyrannies d'un Prince viſiblement injuſte. Les bons Princes ne ſont pas fâchez qu'il reſte quelque ſorte de liberté à leurs Sujets, & il n'y a que les Tyrans qui veüillent une Domination abſoluë; ſ Du bon temperament de la Liberté du Peuple naiſt la conſervation & le ſalut de l'Empire; Le plus puiſſant Prince n'eſt pas le plus aſſeuré, mais bien celuy qui eſt puiſſant par raiſon, ne celuy-là n'eſt pas moins Souverain qui conſerve à ſes Sujets les Droits & les Privileges qu'ils poſſedent d'un juſte titre, au contraire il eſt de la Prudence de les en laiſſer joüir librement, puis qu'ils ne dérogent jamais à l'authorité du Prince, que quand il s'imagine qu'ils portent prejudice à ſon honneur, & qu'il a deſſein de les en fruſtrer entierement; Qu'il luy ſuffiſe de maintenir ſa Couronne avec le meſme Pouvoir de ſes Predeceſſeurs; C'eſt ce qu'il ſemble que Dieu ait voulu donner à entendre aux Princes par Ezechiel, bien qu'en un ſens different, quand il luy diſoit, *Lie ta Couronne ſur toy*; *t* car celuy qui en relâche trop le tour, la met en hazard de tomber de deſſus ſa Teſte.

DEVISE XXI.

Il regit & corrige.

C'EST du centre de la Juſtice qu'on a tiré la circonference de la Couronne, celle-cy n'eût pas eſté neceſſaire ſi on avoit pû vivre ſans celle-là.

† *On ne donna d'abord des Princes aux Sujets,*
Que pour leur faire droit & punir leurs forfaits.

ſ *Quomodo peſſimus Imperatoribus ſine fine dominationem, ita quamvis egregiis, modum libertatis placere.* Tac. 4. Hiſt. *t* Ezechiel. 24. 17.

† *Hac una Reges olim ſunt fine creati,*
Dicere jus populis injuſtaque tollere facta.

Dans



Dans le premier âge on n'avoit beſoin ny de la punition, parce que la Loy ne connoiſſoit point de fautes, ny de la recompenſe, parce qu'on aimoit l'honneur & la gloire purement à cauſe d'eux-meſmes; mais avec l'âge du Monde la malice s'accrût, & rafina la vertu, qui auparavant ſimple & libre de tout ſoin,

vivoit innocemment par les champs: L'égalité alors vint en mépris, alors on perdit toute honte & toute retenuë, & la naiſſance de l'ambition & de la force, donna lieu à celle de la domination ; la prudence contrainte par la neceſſité, & reveillée par la lumiere naturelle, ramaſſant les hommes enſemble, & les reduiſant à la ſocieté civile, pour y exercer les vertus auſquelles la raiſon les obligeoit, & ſe ſervir de cette voix articulée, dont la nature les avoit gratifiez, afin que ſe découvrant reciproquement leurs penſées, ils s'inſtruiſiſſent, ſe conſeillaſſent & ſe deffendiſſent l'un l'autre. *a*

Cette ſocieté civile ayant donc eſté ainſi établie, il nâquit en meſme temps, d'un commun & tacite conſentement de tous, une Souveraine Puiſſance pour la conſervation de ſes parties, afin que châtiant les vices, & recompenſant les vertus, elle les maintint en Juſtice & en concorde: Et parce que cette Puiſſance ne pût pas s'épandre par tout le Corps des Peuples, à cauſe de la confuſion qui ſe trouvoit tousjours à reſourdre & à executer, & qu'auſſi il eſtoit beſoin de quelqu'un qui commandaſt, & de quelqu'autre qui obeïſt; Ils ſe dépoüillerent volontairement d'elle, la mettant, ou en un ſeul, ou en peu, ou en pluſieurs, qui ſont les trois formes de Gouvernement, *la Monarchie, l'Ariſtocratie, & la Democratie.* La premiere de toutes fut la Monarchie, parce que du commencement les hommes choiſiſſoyent pour leur commander, premierement chacun en ſa famille, & en ſuite parmy tout le Peuple, celuy qui ſurpaſſoit tous les autres en probité & en vertu ; & comme l'authorité croiſſoit peu à peu, ils honorerent en ſuite ſa main d'un Sceptre, & ſon front d'un Diadême, pour marque du Souverain Pouvoir qu'ils luy avoyent donné ſur eux tous, lequel conſiſtoit principalement en la Juſtice avec laquelle il devoit maintenir ſon Peuple

a *Sermo vero datus eſt homini ad utile & inutile ac proinde juſtum & injuſtum declarandum.* Ariſt. 1. Pol. 2.

en paix

en paix & en union : Aussi cette Justice venant à manquer, l'ordre de la Republique *b* & la Charge de Roy manquent aussi, ainsi qu'il est arrivé au Royaume de Castille, qui apres que les Rois en eurent esté chassez, fut reduit au Gouvernement des Juges, pour les injustices de Dom Ordugno & de Dom Froïla *.

Cette justice ne se pourroit bien administrer par la seule Loy naturelle, sans un notable peril de la Republique, en ce qu'estant *une constante & perpetuelle volonté, de rendre à chacun ce qui luy appartient c*, elle courroit trop de risque si elle dépendoit de l'opinion & du jugement du Prince, & n'estoit point écrite; De plus, la lumiere naturelle, quand mesmes elle seroit libre de toutes passions, ne suffiroit pas d'elle-mesme, pour juger sainement en une si grande varieté d'accidens qui surviennent sans cesse; aussi, il a esté necessaire que les Republiques s'armassent par un long usage des choses de certaines Loix, tant penales que distributives; celles-la pour le châtiment des fautes, celles-cy pour rendre à chacun ce qui luy appartient : Les Loix penales sont representées par l'Epée, symbole de la Justice, ainsi que Trajan le donnoit à entendre, lors que la presentant toute nuë au Prefect Pretorien, il luy dit, *Prens cette épée, & t'en sers pour moy si je suis juste, & contre moy, si je me comporte mal.* Ses deux costes sont également affilez, & pour le pauvre & pour le riche; on n'en voit point un à dos, & l'autre tranchant pour épargner celuy-cy, & fraper celuy-là. Les Loix distributives se representent par la regle ou l'équerre, qui mesure indifferemment le droit & les actions d'un chacun *d*. Il faut accommoder les choses à cette regle, non cette regle aux choses, ainsi que celle de Lesbos, qui parce qu'elle estoit de plomb, se plioit, & s'accommodoit à toutes

b *Nam Respublica nulla est ubi Leges non tenent Imperium.* Arist. 4. Pol. 4.
* Mar. Hist. Hisp.
c *Iustitia enim perpetua est & immortalis.* Sap. 1. 15.
d *Legem scimus, justi injustique regulam esse.* Sen.

les formes des pierres : Il faut que le Prince donne esprit & vigueur à l'une & à l'autre de ces deux sortes de Loix. Dom Alonse le Sage avoit coûtume de dire, que le Roy estoit *le cœur* & *l'ame* de la Republique *, parce que *tout ainsi que l'ame reside au cœur de l'homme, & que le corps vit & se maintient par elle : de mesme la Iustice, qui est le maintien & la vie du Peuple & de l'Authorité Royale, reside en la Personne du Roy.* Et en un autre endroit il dit, que *Roy* vaut autant à dire que *Regle*, & il en donne cette raison, que *tout ainsi que ce qui est tortu, se connoist & se redresse par la regle : de mesme les fautes sont connuës & corrigées par le Roy* †. Roy & Loy ne different que d'une lettre ; Et en effet, qu'est-ce que le Roy est autre chose qu'une Loy parlante ; & la Loy, qu'est-elle autre chose qu'un Roy müet ? Jusques-là, qu'elle domineroit toute seule si elle avoit le don de s'énoncer elle-mesme. La prudence Politique a en quelque façon divisé le pouvoir des Princes, & sans le diminuer en leur personne, elle en a subtilement fait un transport au papier, sur lequel la Majesté par ce moyen est demeurée écrite & distincte aux yeux des Peuples, pour l'exercice de la Justice, afin que l'équité du châtiment prevenant les fautes dans les Loix, les Sentences ne s'attribuassent point à la passion ou à l'interest du Prince, & que luy-mesme n'encourust point la haine de ses Sujets. La Loy est une excuse de la rigueur, un rehaussement de la grace, & un bras invisible du Prince, avec lequel il gouverne les Resnes de son Estat; l'Authorité n'a point de meilleure voye pour se faire respecter & obeïr : C'est pourquoy il ne faut point se départir de la Loy, & faire par le pouvoir ce qu'on peut obtenir par la Justice e ; quand le Prince veut proceder de fait, les Loix s'affoiblissent f, les fautes passent pour in-

* Lib. 5. tt. 1. p. 2.

† Lib. 6. tt. 1. p. 2.

e *Nec utendum Imperio, ubi legibus agi possit.* Tac. 3. an.

f *Minui jura, quoties gliscat potestas.* Tac. 3. an.

nocence,

nocence, & la Justice pour tyrannie g, le Prince en outre perdant tousiours quelque chose de son pouvoir, en ce qu'il peut beaute plus avec la Loy que sans la Loy. *La Loy le fait Prince & le maintient tel* h, elle le deffend & l'arme de force; S'il n'y avoit point de Loy, il n'y auroit point de difference entre commander & obeïr; C'est sur la pierre fondamentale des Loix, non sur celle de la volonté, que tout l'Edifice de la veritable Politique est basty; Les Loix sont les regles du bon Gouvernement, & les chemins Royaux de la raison d'Estat; Par elles comme par des lignes certaines, le Vaisseau de la Republique vogue en toute seureté, ce sont les murs de la Magistrature, les yeux & l'ame des Villes, les chaisnes du Peuple, & comme montre cette Devise, un frein qui *le regit & le corrige* i, la tyrannie mesmes ne peut subsister sans elles.

On n'a pas bien pû commettre le jugement de la Justice à l'inconstance de la volonté, comme estant sujette à trop de passions: de sorte qu'il a esté necessaire qu'elle s'administrast par certains Statuts fixes partans de la raison & de la prudence, qui sans haine ny interest, tinssent chacun des Citoyens en son devoir; ce sont les Loix que l'experience des accidens passez a dictez pour ceux de l'avenir; Et parce qu'elles ne peuvent pas se faire entendre d'elles-mesmes, & que ce sont des corps qui ne reçoivent l'ame & l'entendement que des Juges, par la bouche desquels elles s'énoncent, & par la plume desquels elles s'appliquent à chacun des accidens, ne pouvant pas elles-mesmes les comprendre tous: Il faut pour cét effet que

g *In auditi, atque indefensi tanquam innocentes perierant.* Tac. 1. Hist.

h Isai. 32. 17.

i *Factæ sunt autem leges ut eorum metu humana coërceatur audacia, tutaque sit inter improbos innocentia, & in ipsis improbis reformidato supplicio refrenetur audacia, & nocendi facultas.* Isid. L. 2. Etymol. L. leg. C. de leg.

le Prin-

le Prince prenne bien garde à qui il ses commet, puis qu'en elles il n'abandonne pas moins que sa propre vie, & les principaux instrumens de la Royauté.

Cette élection des Juges estant une fois faite, comme elle doit estre, que le Prince ne leur empesche point l'exercice & le cours ordinaire de la Justice, mais qu'il leur permette tout; car quand les Rois se veulent méler d'interpreter les Loix au de-là de ce que la clemence leur permet; tout le bastiment Politique se renverse, & celles qui luy devoyent servir de soûtien, sont elles-mesmes la cause de sa ruine, la Tyrannie n'estant autre chose qu'une ignorance de la Loy, & une usurpation de son Authorité; c'est de quoy Rome se pleignoit, comme de la principale cause de sa servitude, Auguste s'estant arrogé les Loix pour tyranniser l'Empire *k*,

Lors que le fier Cesar pour jamais m'eut soûmise,
Je me dépravay toute & perdant ma franchise,
Je m'ensuis lâchement au giron de la Paix.*

Le Prince en fermant la bouche aux Loix, l'ouvre à la méchanceté & aux vices, ainsi qu'il est arrivé sous l'Empereur Claude *l*.

Au reste, bien que les Loix soyent le salut des Republiques, comme estant leur fondement & leur conservation, neantmoins elles ne laissent pas de leur estre dangereuses, lors qu'elles se devoyent de la raison & de la pieté, ou qu'elles passent le juste nombre; leur quantité cause de la confusion, & les fait mettre en oubly, de sorte que ne se pouvant observer, elles tombent en mépris. La multitude des Loix est la „ marque d'une Republique corrompuë, leur excez ne

k *Insurgere paulatim, munia Senatus, Magistratuum, legum in se trahere.* Tac. 1. an.

* *Postquam jura ferox in se communia Cesar*
Transtulit, elapsi mores, desuetaque priscis
Artibus, in gremium Pacis servile recessi. Cl.

l *Nam cuncta legum & Magistratuum munia in se trahens Princeps, materiam prædandi patefecerat.* Tac. 2. annal.

la travaille pas moins que celuy des vices; les unes contrediſent aux autres, & donnent lieu aux interpretations de la malice, & à la varieté des opinions, d'où naiſſent les procez & les diſcordes; La plus grande partie du Peuple eſt occupée aux Tribunaux, pendant qu'on manque de monde pour la culture des champs, pour l'exercice des Charges, pour la pratique de la Guerre; Un petit nombre de gens de bien ſuſtante pluſieurs méchans à ſes dépens, & par là plûjeurs méchans ſe rendent maiſtres de tous les bons; Les Places publiques ſont des Golfes de Pirates, & les Tribunaux des Foreſts de brigans; ceux-là meſmes qui devoyent eſtre les Gardes du Droit, ſont la chaiſne du Peuple *m*: Celuy qui eſtablit pluſieurs Loix, épand autant de Ronces où tout le monde ſe pique; c'eſt ainſi que Caligula qui dreſſoit des embûches à l'innocence, eſtabliſſoit pluſieurs Edicts eſcrits en petite lettre, afin qu'on euſt de la peine à les lire *, & Claudius & publia vingt en un jour, qui donnerent tant d'embarras au Peuple, qu'il travailloit plus à les apprendre, qu'à les executer †; C'eſt pour cela qu'Ariſtote diſoit, qu'un petit nombre de Loix ſuffiſoit pour les cas conſiderables, & qu'il falloit laiſſer les autres au jugement naturel *. Dieu pour punition des pechez d'Iſraël, ne le menaça que d'une multitude de Loix *n*; Et en effet, à quoy bon en adjouſter legerement de nouvelles aux vieilles, s'il n'y a aucun cas qui ne ſoit deſia arrivé d'autrefois, ny aucun inconvenient qu'on n'ait examiné, ou à qui le long uſage & l'experience n'ayent preparé du remede? Tout autant de Loix que l'Arbitre penſe donner aujourd'huy pour nouvelles en noſtre Eſpagne, ſe trouveront toutes dans les anciens Statuts du Royaume, leur ob-

m *Deditque jura, quis pace, & Principe uteremur, acriora ex eo vincula, inditi cuſtodes.* Tac. 3. an.
* Tranch. in Calig.
† Tranch. in Claud.
* Ariſt.
n Oſée 8. 11.

ſerva-

ſervation ſera bien mieux receuë des Peuples, & cauſera moins de haine au Prince, que l'établiſſement des Modernes; dans celles-là le jugement ſe repoſe; en celles-cy il vacile; en celles-là le ſoin ſe découvre; par celles-cy le credit eſt en danger; celles-là ſe renouvellent en ſeureté; celles-cy s'inventent avec peril; on ne peut faire l'épreuve d'un remede qu'aux dépens de la ſanté & de la vie; Combien d'herbes ont eſté du venin avant que la Pharmacie eût montré à les bien preparer? Une Republique, dont les Loix, bien qu'imparfaites, ſont fixes & arreſtées, ſe gouverne bien mieux, qu'une qui en change à toute heure; les anciens, pour montrer qu'elles doivent eſtre perpetuelles, les écrivoyent en bronze *o*; & Dieu grava les ſiennes ſur des pierres de ſon Doigt Eternel *p*. C'eſt pour toutes ces conſiderations qu'Auguſte conſeilla au Senat de garder conſtamment les Loix anciennes, parce que bien qu'elles fuſſent mauvaiſes, elles eſtoyent pourtant plus utiles à la Republique que les nouvelles *q*; Il n'eſt point de Royaume qui ne ſoit pourveû de Loix ſuffiſantes pour ſa conſervation; Tout ce qu'il y a à faire c'eſt de prendre garde que la diverſité des interpretations ne les rende douteuſes & obſcures, & n'engendre des procez; à quoy il faut remedier ſur tout; ce qui ſeroit aſſez facile en Eſpagne, ſi reduiſant toutes les cauſes à de plus courts termes, & laiſſant le Droit Civil, on ſe ſervoit des Loix du Païs, également doctes, prudentes & juſtes; C'eſt ce qu'a tenté le Roy Receſwind en une des Loix de ſon Fuero-

o *Uſus æris ad perpetuitatem monumentorum jam pridem tranſlatus eſt tabulis æreis, in quibus Conſtitutiones publicæ inciduntur.* Plin. 34. 1.

p Exod. 31. 18.

q *Poſitas ſemel leges conſtanter ſervate, nec ullam earum immutate. Namque in ſuo ſtatu, eademque manent, & ſi deteriora ſint, tamen utiliora ſunt Reipublicæ his, quæ per innovationem, vel meliora inducuntur.* Dion. lib. 52.

juzgo *; & le ſage Dom Alonſe dans ſes Parties †. La meſme choſe a eſté confirmée par les Rois Dom Fernand & Jeanne *; Et le Roy Alaric impoſa de rudes peines aux Juges qui admettroyent l'allegation des Loix Romaines; Et certes c'eſt offenſer la Souveraine Juriſdiction que de ſe ſervir de Loix eſtrangeres; Il eſt vray que je voy à cela deux inconveniens; Le premier, que les Loix eſtant écrites en Langue Eſpagnole, la Latine ſe perdroit inſenſiblement, ſi les Profeſſeurs en Droit ne s'appliquoyent qu'à elles; outre que ſans la connoiſſance du Droit Civil, d'où elles ont eſté tirées, il eſt difficile de les bien entendre: Le ſecond, que ce Droit Civil eſtant commun à la pluſpart des Nations de l'Europe, les cauſes ne ſe jugeant dans les Parlemens, & les intereſts des Princes ne ſe decidant dans les Cœurs Eſtrangeres & dans les Traitez de Paix que par ſon moyen; Il ne peut eſtre que fort important d'entretenir des Docteurs qui y ſoyent bien verſez: Mais on pourra remedier à ces inconveniens, en entretenant quelques Chaires de Droit Civil dans les Univerſitez, ainſi que le Roy Dom Fernand le Catholique avoit deſia fait ſur le meſme ſujet, bien que par de differens motifs †. Que ſi cela ne ſe peut, on pourra touſiours corriger les ſuſdits abus par ce moyen; le premier, à ſçavoir, cette confuſion de Livres de Droit qu'on amene de tous coſtez en Eſpagne, en faiſant une expreſſe deffenſe, le debit qui s'en fait eſtant plus pour vuider la bourſe, que pour éclairer l'eſprit, & l'Imprimerie n'eſtant plus autre choſe aujourd'huy qu'une Marchandiſe &

* *Nous ne voulons pas que d'oreſenavant on ſe ſerve de Loix Romaines, ou d aucunes autres eſtrangeres.* L. 8. & 9. tt. 1. l. 2. for. tt. 1. lib. 2. recep.

† *Que les Juges examinent bien les procez, & les jugent le plus équitablement & le pluſtoſt qu'il leur ſera poſſible, & ſelon les Loix de ce Livre, non pas ſelon d'autres.* Lib. 6. tt. 4. p. 3.

* Lib. 3. tt. 1. lib. 2. recep.

† Lib. 3. tt. 1. lib. 2. recep.

un tra-

un trafic. Cette varieté ne sert qu'à broüiller les esprits, qu'à embarasser & mettre en doute le jugement; & il n'y a point de difficulté que le danger seroit bien moindre, si au défaut de tout ce fatras de Loix écrites, lors qu'il s'agit de decider quelque different, on se contentoit d'avoir devant les jeux la Loy vive de la raison naturelle, au lieu de chercher la Justice à tâtons dans cette confuse nuit de tant d'opinions differentes, qui font pour l'un & pour l'autre party, ce qui rend la chose entierement arbitralle, & donne lieu au subornement & à la passion: Le second abus, qui est la prodigieuse longueur des Procez, se peut corriger par leur abregement, ainsi que Philippes II. l'avoit essayé à Milan, lors qu'il delibera sur cette matiere avec le Senat, en quoy il eut non seulement égard au bien commun de ses Sujets; mais aussi à ce que cét Estat estant comme l'arcboutant de toute la Monarchie, & le Theâtre de la Guerre, il y eust en son enceinte moins de robes & plus de cuirasses. La mesme chose avoit desia esté tentée par les Empereurs Vespasien & Titus, Charles V. les Rois Catholiques, le Roy Dom Pedre de Portugal, Jacques I. d'Arragon, & Loüis XI. de France: cependant aucun d'eux n'a sçeu parfaitement accomplir cette entreprise, & il n'y a pas mesmes d'apparence qu'un autre en vienne about, en ce que pour reformer les Tribunaux, il est necessaire de consulter avec les Juges mesmes, qui sont interessez à la durée des procez, comme les Soldats à celle de la Guerre. La necessité seule obligea la Reyne Isabelle * à executer ce remede de son propre mouvement, lors que trouvant Seville travaillée de procez, elle les decida tous en son cabinet, aidée du conseil de gens doctes & experimentez, sans tout ce bruit accablant du Barreau, & cét accumulement d'informations & de procedures, épreuve qui à la verité luy reüssit assez heureusement. Les Cantons Suisses se gouvernent avec beaucoup de prudence & de paix, parce qu'il n'y a point de gens

* Mar. Hist. Hisp,

de lettres parmy eux; Tous les differens ſe propoſent de vive voix dans le Conſeil; les temoins y ſont oüis, & ſans rediger par écrit autre choſe que la Sen-
„ tence; le plus grand procez ſe vuide en une ſeule
„ audiance; une condemnation entiere, mais expe-
„ diée en un jour, eſt plus avantageuſe a un Plaideur,
„ qu'un Arreſt favorable, apres plusieurs années de
„ ſollicitation. Tout homme qui forme aujourd'huy un Procez, plante une Palme, qui ne portera fruit que pour un autre que luy; Une Republique où les procez tirent de longueur, & pullulent en quantité, ne peut avoir ny Paix ny concorde *r*; Du moins qu'il y ait peu d'Avocats, de Procureurs & de Greffiers; Comment peut-il y avoir du repos dans une Republique, où tant de gens, pour ſe nourrir eux-meſmes, engendrent des procez aux autres: Et quelle reſtitution, un pauvre dépoüillé peut-il eſperer ſi ceux-là meſmes à qui il a recours, ſont les premiers à le mettre en cét eſtat? Quand meſmes ils ſeroyent tous juſtes, la Juſtice n'en ſeroit pas plus ſincere ny plus pure parmy tant d'adminiſtrateurs, de meſme qu'une maladie ne ſe guerit pas mieux entre les bras de pluſieurs Medecins; ce n'eſt pas l'avantage de l'Eſtat, qu'aux dépens du repos public, & du bien des Particuliers, on épluche le droit d'un chacun avec tant d'exactitude; c'eſt aſſez d'y apporter un ſoin mediocre & ſimplement moral.

La quantité des Ordonnances pour la reforme du luxe des habits, & de la ſuperfluité des dépenſes, n'eſt pas moins dangereuſe; car pour l'ordinaire pareils Edits ſont receus avec mépris, & obſervez à contrecœur; La meſme Lune qui les a veus publier, les voit abolir; ce ſont des réponſes de Sibiles écrites ſur des feüilles d'arbres, & expoſées à la legereté du vent; Si la deſobeïſſance les ſurmonte, le luxe en devient plus inſolent & plus aſſeuré; la reputation du Prince

r *Non fuerint concordes unquam, aut interamantes cives, ubi mutuæ multæ lites judiciales ſunt, ſed ubi eæ breviſſimæ, & pauciſſimæ.* Plato.

ſouffre

ſouffre quand les remedes qu'il a preſcrits luy-meſme, ou n'operent point, eſtant appliquez, ou ne s'appliquent point du tout : Les Edits de Marguerite d'Auſtriche Ducheſſe de Parme, decrediterent ſon Gouvernement dans les Pays Bas, parce qu'ils ne furent point exetez ; ce qui fait qu'on peut douter ſi l'abus du luxe n'eſt point de moindre inconvenient que leur deffenſe, quand elle n'eſt point obſervée, ou s'il n'eſt point plus avantageux de diſſimuler les vices deſia enracinez, que de faire voir qu'ils ſont plus forts que le Prince ; quand la tranſgreſſion des deffenſes demeure impunie, la crainte & la honte ſe perdent ; Si le Prince portoit ſes Ordonnances écrites en ſa propre Perſonne, peut-eſtre que la flatterie ou l'inclination qu'ont naturellement les petits à imiter les Grands, & les Sujets à ſuivre l'exemple de leur Maiſtre, auroyent plus d'efficace que toute cette rigueur des Loix, ſans aucun riſque de l'Authorité Souveraine. Veſpaſien introduiſit par ſon exemple l'Epargne que les „ Loix ſomptuaires n'avoyent pû eſtablir *ſ*; Limita„ tion du Prince eſt une ſervitude que la flatterie rend „ plus ſupportable ; Et le Roy Theodoric diſoit qu'il eſtoit plus aiſé à la Nature d'errer en ſes Ouvrages, qu'à la Republique de démentir les mœurs de ſon Prince ; C'eſt en luy comme en un luiſant miroir, que le Peuple ajuſte toutes ſes actions.

Le monde ſuit touſiours l'exemple de ſes Princes,
Et l'on ne peut ſi bien corriger par les Loix,
La vie des Sujets que par celle des Rois. Claudien.

Les Coûtumes ſont des Loix non écrites à la verité dans les Livres, mais bien dans la memoire d'un chacun, & on les aime d'autant plus, qu'elles ne ſont pas des commandemens, mais un franc arbitre, & comme une eſpece de liberte ; auſſi le meſme conſentement commun qui les a introduites, eſt encore ce qui les fait ſubſiſter ſi inébranlablement, qu'on ne peut perſuader au Peuple de les changer lors qu'elles ſont mauvaiſes ; La conſideration de ce que ſes ance-

ſ Tac. lib. 3. an.

ſtres les ayant approuvées, il faut de neceſſité qu'elles ſoyent juſtes, eſtant plus forte en luy que toutes les raiſons qu'on luy pourroit alleguer, & que les inconveniens meſmes dont elles ſont remplies; Il s'enſuit donc de là qu'il eſt beaucoup plus à propos de les tolerer que de les abolir; & auſſi le Prince prudent gouverne ſes Eſtats ſans en changer les Coûtumes *t*; ſi pourtant elles eſtoyent contre la Vertu ou la Religion, alors qu'il les corrige avec adreſſe & peu à peu, amenant inſenſiblement le Peuple à la raiſon; Le Roy Dom Froïla s'attira la haine de pluſieurs gens, par l'abrogation qu'il fit de la Coûtume du Mariage des Clercs, que Wittizza avoit introduite, & que l'exemple des Grecs avoit de plus confirmée.

Si la Republique n'eſt bien fondée, & les eſprits dociles & diſciplinables, les Loix ſerviront peu *v*; c'eſt à quoy Solon regardoit ſans doute, lors qu'eſtant interrogé, qu'elles Loix eſtoyent les meilleures; *Celles*, répondit-il, *dont le peuple a coûtume de ſe ſervir.* De quelle utilité ſont les remedes à un incurable?

Les Loix ſeront encore inutiles, ſi le Prince qui les eſtablit ne les confirme luy-meſme par ſon exemple & par ſa vie *x*, la Loy à laquelle de Legiſlateur eſt le premier à obeïr, ſemble douce au Peuple.

Si tu veux que ton Peuple à tes Loix obtempere,
Pratique-les toy-meſme afin de l'y porter,
Jamais un bon Sujet ne recule de faire
Ce qu'il voit que ſon Prince obſerve le premier.

Claudien.

Les Loix de Servius Tullius n'eſtoyent pas ſeulement pour le Peuple, mais auſſi pour les Rois *y*; C'eſt par elles que les differens d'entre les Sujets & le Prince

t *Eos hominum tutiſſimé agere, qui præſentibus moribus, legibuſque, etiamſi deteriores ſint, minimùm variantes, Rempublicam adminiſtrant.* Thucidial.

v *Quid leges ſine moribus vanæ proficiunt?* D. Aug.

x *Digna vox eſt Majeſtate Regnantis, legibus alligatum ſe profiteri.* Lib. 4. C. de legibus.

y *Queis etiam Reges obtemperarent.* Tac. 3. an.

ſe

se doivent juger, ainsi que Tacite raconte de Tibere z. *Bien que nous soyons affranchis des Loix*, disoyent les Empereurs Severes & Antonin, *Nous vivons neantmoins selon elles.* Ce n'est pas la force de la Loy, mais celle de la raison sur laquelle elle est fondée, qui astraint le Prince; cette raison estant naturelle & commune à tous les hommes, & non pas particuliere aux Sujets pour leur bon gouvernement; car en ce cas c'est seulement eux que regarde l'observation des Loix, bien que le Prince les doive aussi observer si l'occasion le demande, afin qu'elles soyent moins rudes a ses Sujets; c'est en cela que semble consister le Mystere du Commandement que Dieu fit à Ezechiel de manger le Livre, afin que les Peuples voyant qu'il avoit esté le premier à goûter les Loix, & qu'elles luy avoyent parû douces, ils l'imitassent avec d'autant plus de facilité *a*. Les Rois d'Espagne sont si sujets aux Loix, que le Domaine dans les causes du Patrimoine Royal, court la mesme fortune que le bien du moindre sujet, & est condamné en toute matiere douteuse. C'est ainsi que Philippes II. voulut que cela se pratiquast; Et comme son petit Fils Philippes IV. Pere de V. A. S. se trouva present un jour au Conseil Royal, lors qu'on récueilloit les voix au sujet d'une pareille affaire, ny les Juges ne manquerent de fermeté pour le condamner, ny sa Majesté de moderation pour les oüir; O l'heureuse Republique, où les causes du Prince sont les moins considerees!

DEVISE XXII.

Gardes de la Majesté.

BIEN que ce soit le consentement des Peuples qui ait transferé le Pouvoir de la Justice en sa main des Princes, ils le reçoivent pourtant encore plus immediatement de celle de Dieu, comme

z *Si quando cum privatis disceptaret, forum, & jus.* Tacit. 4. ann.

a Ezechiel. 3. 1.



eſtant ſes Vicaires dans le Gouvernement temporel; ce ſont les Aigles Royales, Miniſtres du Jupiter ſans fiction, qui luy gardent ſes foudres, & tiennent ſa place pour decerner le châtiment aux crimes, & exercer la Juſtice *a*; En quoy ils ont beſoin des trois

a *Dei enim Miniſter eſt, vindex in iram ei qui malum agit.* Rom. 13. 4.

prin-

principales qualitez de l'Aigle ; la subtilité de la veuë, pour découvrir les forfaits ; la legereté des aisles, pour en haster le châtiment ; & la force des serres, pour ne pas succomber en l'execution. L'outrage que faisoit un Noble d'Espagne à un pauvre Laboureur, n'échappa pas à la veuë penetrante de Dom Alonse VII. mesme au plus creux de la Galice ; mais se déguisant, il voila d'abord au châtiment avec une telle vitesse, qu'il l'eût plûtost executé, que l'autre ne s'en fut apperceu *. O vive & ardente ame de la Loy ! Un Roy se rendre luy-mesme Juge & Executeur pour soulager l'oppression du pauvre & du foible, & punir la tyrannie du puissant & du fort ! Dom Fernand le Catholique fit à peu prés la mesme chose, lors que se trouvant à Medine, il passa secrettement à Salamanque, & y prit Rodrigue Maldonat, qui exerçoit de cruelles tyrannies dans le Fort de Monleon †. Où est celuy qui auroit l'audace d'enfreindre les Loix, s'il estoit éternellement combattu de la crainte que pareille chose luy arrivât ? Il ne faut qu'un seul de ces évenemens pour bien regler tout un Estat : mais il n'est pas tousiours expedient à l'Authorité Royale d'imiter tels exemples : Quand le Royaume est en bon ordre, que les Tribunaux sont bien pourveûs & les Loix bien respectées ; il suffit en ce cas que le Prince ait soin que la Justice s'exerce par le moyen de ses Ministres ; mais lors que tout l'Estat est en trouble, que l'Authorité Royale est en mépris, & que l'obeïssance chancelle, ainsi qu'aux temps dont nous venons de parler, alors je ne nie pas qu'une pareille severité ne fût de saison pour faire craindre la main du Prince au Peuple, en luy en faisant sentir la pesanteur, & luy donner à connoistre que dans le Royaume, aussi-bien que dans le corps humain, l'ame de la Majesté est toute au tout, & toute en chaque partie. Si pourtant la santé de la Republique estoit alterée, & que les vices se fussent endurcis

* Mar. Hist. Hisp.
† Mar. Hist. Hisp.

par l'habitude, alors il faudroit moderer cette rigueur; Car quand la vertu n'a pas assez d'indulgence pour les vices, mais qu'elle s'emporte dans leur punition, ce qui n'est que Justice passe pour cruauté: Il faut restaurer par le temps ce que le temps seul a affoibly; En vouloir à toute force precipiter la guerison, c'est une entreprise trop perilleuse, & qui pourroit faire éprouver au Prince la fureur d'une multitude irritée; on gagne plus par la dissimulation & par l'adresse, que par les voyes ouvertes & par la force: C'est en cela que Dom Fernand le Catholique excelloit, & que le Roy Dom Pedre au contraire pourroit bien s'estre trompé, luy qui pour avoir suivy la rigueur, en a remporté le surnom de *Cruel*: La Justice pour estre tousiours une & mesme vertu, ne laisse pourtant pas d'operer divers effets, selon la diversité des temps: Quelquefois le Peuple la rejette entierement; bien plus, elle accroist souvent son insolence: d'autrefois au contraire elle luy fait reconnoistre ses excés au milieu de son plus grand libertinage; de sorte qu'il est le premier à aider au Prince à y apporter remede, & à luy proposer de rudes moyens contre sa propre liberté: & voila comment le Prince peut acquerir le renom de *Juste*, sans aucun peril.

Que le Prince ne souffre point les fautes des Particuliers contre la Republique, & qu'il pardonne celles du general. Apres qu'Agrippa eut esté mis à mort par l'ordre de Tibere dans l'Isle Planasia, où il l'avoit relegué, un certain esclave en leva secrettement ses cendres, & comme de hazard il luy ressembloit assez, il feignit estre ce grand Prince: le Peuple Romain le crût aisément, le bruit en courut par tout l'Empire, & il augmenta si bien en peu de temps, qu'on pouvoit raisonnablement craindre une Guerre civile. Tibere fit prendre l'Esclave, & sans que personne en sçeût rien, il le fit mourir. Plusieurs gens de sa propre Maison, Chevalliers & Senateurs, avoyent appuyé ce desordre de leur credit & de leur argent: cependant Tibere ne veut pas qu'on en parle davan-

tage *b*: Il étouffe ce bruit par son silence, il appaise ce tumulte par sa dissimulation, & sa prudence ainsi surmonta sa cruauté.

Que le Prince pardonne les petites fautes, & qu'il punisse les grandes; qu'il se contente quelquefois du repentir, qui est ce que Tacite loüe tant en Agricola *c*; le meilleur Gouverneur n'est pas celuy qui châtie le plus, mais celuy qui excuse par sa prudence, de peur de donner trop de lieu à la punition par une trop grande exactitude: Ce ne sont pas les morts frequentes qui donnent credit à un Medecin, ny le perpetuel retranchement de bras & de jambes à un Chirurgien: on ne haït pas le Prince qui châtie & se déplaist d'y estre forcé, mais bien celuy qui prend plaisir à en avoir sujet, & qui loin d'en fuïr l'occasion, la recherche avec empressement; Ne châtier que pour l'exemple & pour la correction c'est une misericorde; le faire par passion & pour enrichir son Domaine c'est une Tyrannie.

Que le Prince ne souffre pas qu'aucun se croye si puissant & si dégagé des Loix, qu'il ose s'attaquer à ceux qui administrent la Justice, & representent sa personne Royale, autrement la Colomne de la Republique ne sera gueres asseurée *d*; & si une fois cette audace a lieu, le mépris la minera, & la fera enfin tomber: Le principal fondement de la Monarchie d'Espagne, celuy qui l'a si fort élevée, & qui la maintient encore, est l'inviolable observation de la Justice, & l'extréme rigueur dont les Rois ont toûjours usé pour la faire respecter d'un chacun: ce respect ne se viole jamais impunément, quelque grande que

b *Et quamquam multi è domo Principis, Equitesque ac Senatores sustentasse opibus, juvisse consiliis dicerentur, haud quæsitum.* Tac. 2. an.

c *Parvis peccatis veniam, magnis severitatem commodare: nec pœna semper, sed sæpiùs pœnitentia contentus esse.* Tac. in vita Agr.

d *Hanc P. C. curam sustinet Princeps, hac omissa, funditus Remp. trahet,* Tac. 3. an.

soit l'authorité de celuy qui le fait. Un Prevost de l'Hostel travailloit à Cordoüe par ordre du Roy Dom Fernand le Catholique * à la verification d'un Delict, & le marquis de Priego, l'ayant fait prendre, le Roy en fut si offense, que les signalez services de la Maison de Cordüe ne suffirent pas pour l'empescher d'en faire une punition exemplaire lors qu'il se fut remis entre ses mains par le Conseil du Grand Capitaine †, qui connoissant fort bien la qualité du crime, lequel ne souffroit point de pardon, & l'humeur du Roy constante à maintenir le respect dû à la Justice & à ses Ministres, luy écrivit qu'il se vint jetter à ses pieds, en ce que par ce moyen il pourroit peut-estre expier son crime, & qu'autrement c'estoit fait de luy.

Le Prince n'a pas à punir seulement les offenses commises de son temps contre sa propre Personne, ou contre l'Authorité Royale, mais aussi celles du Gouvernement passé, bien que ce fust contre son Ennemy: car les exemples de desobeïssance ou de mépris, dissimulez ou recompensez, sont des perils communs à ceux qui succedent: La Dignité est toûjours une & mesme chose, toûjours l'Epouse de celuy qui la possede: c'est pourquoy celuy-là en fait sa propre cause, qui prend interest à son honneur, encore que ce ne soit pas de son temps que cét honneur ait esté blessé. Il ne faut pas qu'il reste aucune memoire de l'impunité de pareille audace: car si les Sujets se persuadent une fois de pouvoir établir leur fortune, ou satisfaire à leurs passions, par la mort ou par l'outrage des Princes, il n'y en aura aucun qui puisse vivre en assurance: Le châtiment de l'audace contre le Devancier, est la seureté du Successeur, & un frein qui retient les autres temeraires, & les empesche d'en faire autant: C'est pour ce sujet que Vitellius fit mettre à

* Mar. Hist. d'Esp.

† *Par tout où il est parlé du* Grand Capitaine *dans cét Ouvrage, il faut entendre* Gousalüe de Cordüe.

mort

mort tous ceux qui luy avoyent presenté des Requestes, pour estre recompensez d'avoir eu leur part à la mort de Galba *e*; chacun est traite comme il traite les autres; Jules Cesar en faisant ériger des Statuës à Pompée, assura d'autant mieux les siennes; si les Princes ne s'unissent contre le mépris & la trahison, ils feront courir risque au respect & à la fidelité.

Lors que les circonstances sont égales dans les cas de Delit, il ne faut pas que les Princes connivent avec les uns, & punissent les autres, car il n'est rien qui soit si capable de les faire haïr que cette difference: Les Egyptiens signifioyent l'égalité qui se devoit observer dans la Justice par une plume d'autruche, dont les deux costez sont égaux.

Il est de la prudence du Prince de chercher un tel genre de châtiment, que sans trop pousser à bout l'offenseur, il expie pourtant entierement l'offense. Quelques Nobles troubloyent la Galice; & bien qu'ils meritassent la mort, le Roy Dom Fernand IV. * les fit neantmoins venir, & les occupa à la Guerre, où les uns furent châtiez par les fatigues & les trauvaux qu'ils y endurerent, les autres par le propre bras de l'Ennemy, ainsi il rendit à cette Province sa premiere tranquillité.

Comme la Justice & la Clemence sont necessaires en la Paix; la recompense & le châtiment le sont de mesme en la Guerre, parce que les perils y estans grands, ils ne se peuvent surmonter que par de grandes esperances, & le libertinage refrener que par la crainte: de sorte que *sans ces deux choses*, comme dit le Roy Dom Alonse, *les fautes que les hommes font dans la Guerre, sont bien plus dangereuses; car si ceux qui y vont ont tant de peine à se garder du dommage que les Ennemis leur font, combien plus de celuy qui*

e *Non honore Galbæ, sed tradito Principibus more, munimentum ad præsens, in posterum ultionem.* Tac. 1. Hist.

* Mar. Hist. Hisp.

leur

leur vient par leur propre faute† ? Auſſi les Romains puniſſoyent ſeverement par diverſes ſortes de ſupplices & d'infamie les Soldats qui manquoyent à leur devoir, ſoit dans les perils, ſoit en la diſcipline militaire, ce qui leur donnoit plus de crainte du châtiment que de l'Ennemy, & leur faiſoit plûtoſt choiſir de mourir glorieuſement en une belle occaſion, que perdre apres l'honneur ou la vie avec une perpetuelle tache. En ce temps-là aucun n'oſoit abandonner ſon Drapeau, parce qu'il n'y avoit point de ſeureté pour luy en aucun endroit de l'Empire. Aujourd'huy les fugitifs non ſeulement ne ſont pas châtiez lors qu'ils retournent en leur Patrie ; mais apres s'eſtre honteuſement retirez du combat, ils paſſent effrontément de Milan à Naples ſans eſtre licentiez, & comme s'ils avoyent ſervy juſques-là ſous un autre Prince ; Ils ſont enrôlez de nouveau au grand prejudice du ſervice, & des frais de ſa Majeſté ; En quoy je voudrois que les Vicerois euſſent touſiours devant les yeux l'exemple du Senat Romain, qui bien qu'il ſe viſt en diſette de Soldats apres la Bataille de Cannes, ne voulut pourtant jamais racheter les ſix mille Romains qu'Annibal luy offroit, ne jugeant pas que ceux qui s'eſtoyent laiſſé prendre avec tant d'infamie, meritaſſent un ſi grand bien.

Les fautes des Generaux commiſes par ignorance, ſe doivent plûtoſt diſſimuler que châtier, de peur que la crainte de la reprimende ou de la punition ne les rende trop timides ; joint que la plus grande prudence peut faillir dans les conjonctures de la Guerre, ce qui fait qu'on eſt plus digne de compaſſion que de châtiment. Varron avoit perdu la Bataille de Cannes, cependant lors qu'il retourna à Rome, le Senat ne laiſſa pas de ſortir au devant de luy, pour le remercier de ce qu'en une ſi grande déroute il n'avoit pourtant pas deſeſpeté les affaires.

Lors qu'il n'eſt pas permis de diſſimuler, mais qu'il faut entierement exercer la Juſtice, alors que ce ſoit

† In Pro. tt. 28. p. 2.

avec

avec resolution & grandeur de courage; celuy qui la fait en cachette paroist plûtost assassin que Prince; celuy qui se resserre dans l'Authorité que la Couronne luy permet, doute de son pouvoir ou de son merite; De la défiance que le Prince a de ses actions naist le mépris du Peuple, dont l'opinion est ordinairement conforme à celle qu'il a de luy-mesme. Le Roy Dom Alonse le Sage perdit son credit auprés de ses Sujets, lors qu'ils le virent faire la justice en secret *; Pareille timidité ne se peut souffrir, que lors que les temps sont si fâcheux, que l'on ne pourroit qu'apprehender de plus grands perils, si le Peuple ne voyoit les Auteurs de sa sedition, plûtost châtiez que pris; Tibere en usa de la sorte, dans la crainte de cét inconvenient *f*. Dans les autres rencontres que le Prince execute courageusement ce que sa qualité de Lieutenant de Dieu sur la Terre, & le devoir envers ses Sujets, exigent de luy, puisque c'est de la Justice qu'il a receu le Sceptre, & qu'il en doit attendre la conservation; Elle est l'Esprit de Dieu, l'Harmonie de la Republique, & la Garde de la Majesté. Si l'on pouvoit enfreindre les Loix sans estre puny, il n'y auroit plus ny honte ny crainte g, & par consequent plus de paix ny de tranquillité. Que les Rois neantmoins se ressouviennent qu'ils sont comme Successeurs de Peres de famille, puis qu'en effet ils sont tels à l'égard de leurs Sujets, afin de temperer la Justice avec la Clemence; Il faut qu'ils boivent les pechez du Peuple, ainsi que Dieu le donna à entendre à S. Pierre, par ce Vaisseau d'animaux immondes deschendu du Ciel, dont il luy commenda de manger *h*. Le Prince doit avoir un estomach d'autruche, à

* Mar. Hist. Hisp.

f *Nec Tiberius pœnam ejus palam ausus, in secreta Palatii parte interfici jussit, corpusque clam auferri.* Tac. 2. an.

g *Si prohibita impunè transcenderis, neque metus ultrà neque pudor est.* Tac. 3. an.

h Act. 10. 12.

qui

qui la Misericorde donne tant de chaleur, qu'il puisse digerer le fer, & qu'il soit en mesme temps une Aigle par les foudres de la Justice, qui frapant l'un, fasse peur aux autres; S'il faloit punir tous les coupables, il ne resteroit personne au Prince sur qui commander, y ayant à peine un homme si juste qui n'ait merité la mort en quelque poinct; Car, comme dit le Roy Dom Alonse, *bien que la Justice soit une bonne chose en elle-mesme, & que le Roy la doive toûjours pratiquer* *, neantmoins elle le rend cruel, lors qu'il ne la tempere pas avec la Misericorde. La vie, la Couronne, & les Empires ne courent pas moins de risques par la justice severe que par l'injustice: Le Roy Dom Jüan II. tomba en la disgrace de ses Sujets, par l'excés de sa rigueur; & le Roy Dom Pedre perdit le Royaume & la vie pour le mesme sujet †. Que la Justice & la Clemence marchant toûjours les mains jointes, & qu'elles s'unissent de telle sorte, qu'elles soyent comme des parties d'un mesme corps, & qu'on se serve si adroitement de l'une, que l'on n'offense point l'autre; c'est pour se sujet que Dieu ne mit pas l'Epée flamboyante Gardienne du Paradis en la main d'un Seraphim, qui est tout Amour & tout Misericorde; Mais en celle d'un Cherubim, Esprit de Science, qui sçeût mieux temperer la Justice avec la Clemence *i*. Il n'est rien de plus dangereux qu'un Prince trop clement: L'on disoit sous l'Empire de Nerva, *que c'estoit bien pis d'estre Sujet d'un Prince qui permettoit tout, que celuy d'un qui ne permettoit rien*; En effet, celuy-là n'est pas moins cruel qui pardonne à tous, que celuy qui ne pardonne à aucun, ny la clemente sans mesure n'est pas moins dangereuse aux Peuples, que la cruauté. Le Regne de Dom Enrique IV. fut aussi sanglant pour son excessive clemence, que celuy de Dom Pedre pour sa trop grande rigueur. La clemence & la severité, celle-là prodigue,

* Lib. 2. tt. 10. p. 2.
† Mar. Hist. Hisp.
i Gen. 3. 24.

celle-

celle-cy moderée, sont les principales raisons qui font aimer le Prince *k*; celuy qui mêlera ainsi ces vertus avec tant de prudence & d'adresse, qu'il se fasse craindre par sa justice, & aimer par sa clemence, ne pourra errer en son Gouvernement; au contraire, ce sera une harmonie douce & agreable, comme celle de l'accord du son grave & de l'aigu *l*. Le Ciel produit les bleds par la benignité de ses rosées, & les conserve par la rigueur de ses bruines & de ses neiges; si Dieu n'estoit clement, la crainte à la verité le respecteroit, mais le culte ne l'adoreroit pas, ce sont ces deux vertus qui le font craindre & aimer. Aussi Dom Alonce d'Arragon disoit que par la justice il gagnoit le cœur des bons, & par la clemence celuy des méchans; L'une pousse à la crainte; l'autre à l'affection: La confiance du pardon enhardit les Sujets, & leur est une occasion de faillir en seureté, & la clemence desordonée engendre le mépris, & cause la ruine des Estats.

† *Quand l'Estat est sans crainte, il tombe, & la clemence,*
Loin de le corriger, le porte à la licence.

DEVISE XXIII.

Prix de la Vertu.

IL n'est point de plus grande Chimistes que les Princes, puis qu'ils donnent de la valeur aux choses qui n'en ont point, en les proposant seulement pour prix de la Vertu *a*; Les Romains inventerent

k *Mirumque amorem assecutus erat effusæ clementiæ modicus severitate.* Tac. 6. annal.

l Psal. 100. 2.

† *Cade ogni regno, è ruinosa è senza,*
La base del timor ogni clemenza. Tasso.

a *Imperator aliquando torquibus, Murali & civica donat: quid habet per se Corona pritiosum, quid pretexta quid fasces, quid tribunal, & currus? nihil horum honor est, sed honoris insigne.* Sen. lib. 1. de benef.

autre-



autrefois les Couronnes Murales, Navales, & Civiles, pour eſtre de glorieuſes marques des belles actions, en quoy ils eurent pour treſoriere la Nature elle meſme qui leur fourniſſoit l'écarlatte, les palmes, & le laurier dont ils les compoſoyent ſans aucune dépenſe: Les coffres publics n'euſſent pas ſuffy pour recom-

recompenser tous les services, si l'on n'eût trouvé cette Invention Politique des Couronnes, qui n'estant données que pour marque de valeur, estoyent beaucoup plus estimées que l'or & l'argent, les Soldats ne faisant point difficulté de s'exposer à toutes sortes de perils pour les meriter. C'est par le mesme motif que les Rois d'Espagne ont fondé des Religions militaires, dont les habits fussent des Enseignes, non seulement de la Noblesse, mais encore de la Vertu: Aussi l'on doit avoir particulierement soin que ces sortes de prix soyent tousiours estimez; ce qui arrivera, lors qu'en les donnant on n'aura égard qu'au mérite, puis qu'ils ne sont considerez que comme des marques de Noblesse & de Valeur; au lieu que si on les donne indifferemment, & sans aucune distinction, ils seront insensiblement meprisez, & ce sera alors qu'Arminius pourra sans crainte de reproche se moquer de son Frere Flavius, Partisan de la Faction Romaine, de ce qu'ayant perdu un œil à la Guerre, il se contente d'un Colier & d'une Couronne, viles recompenses de son sang & de ses services *b*. Les Romains reconnoissoyent bien sans doute combien il importoit au bien public que l'estime de ces sortes de recompenses se conservast dans l'esprit des hommes, puis qu'on consulta avec l'Empereur Tibere, sur les qualitez que devoit avoir un Soldat pour meriter une Couronne de chesne. L'Ordre de Saint Jacques d'où le corps de cette Devise est pris, renferme des qualitez qui meritent d'estre considerées avant que de le donner pour recompense de quelque action. C'est une Coquille de Mer, née parmy les flots, accoûtumée aux fatigues, & dans le sein de laquelle on voit briller la perle, symbole de la Vertu, tant pour sa pureté, qu'en consideration de ce qu'elle est conceuë de la rosée du Ciel. Si ce Collier est donné aux enfans dans le berceau, ou à ceux qui n'ont encore rendu aucun service, il sera une grace & non pas une recompense: Et

b *Irridente Arminio vilia servitii præmia.* Tac. lib. 2. an.

où est celuy qui s'efforcera de le meriter par la Valeur, s'il le peut acquerir par les brigues ? Cét Ordre a esté institué pour la Guerre, & non pour la Paix ; aussi l'on ne le donnoit d'abord qu'à ceux qui s'y estoyent signalez, ou qui du moins avoyent servy quatre ans, & merité quelque Charge † par leurs beaux Exploits *c*; Ce qui estant ainsi observé, il n'y a point de doute que la Noblesse s'appliqueroit plus à la Guerre, & que la discipline fleuriroit davantage : Aussi le Roy Dom Alonce rapporte qu'anciennement les Nobles d'Espagne qui entendoyent le métier de la Guerre, comme y passant toute leur vie, avoyent estably de considerables recompenses pour ceux qui s'y signaleroyent le plus : Les Atheniens pour n'en avoir pas usé de la sorte, furent la dépoüille des Macedoniens *d*. L'Empereur Alexandre Severe considerant que la recompense des Soldats estoit comme le fondement & la seureté de l'Empire, partageoit tousiours entr'eux toutes les contributions, tenant pour un grand crime de les dépenser à ses plaisirs, & en la compagnie de ses Courtisans *e*.

Que toutes les autres recompenses se distribuent également à ceux qui s'avancent en la Guerre ou en la Paix ; ce n'est que pour cette consideration qu'on a doüé le Sceptre pour ainsi dire, de Richesses, de Dignitez & de Charges, & qu'on l'a armé du pouvoir de la Justice, afin que le Prince punist les fautes par celle-cy, & recompensast la Valeur & la Vertu avec celles-là ; *Car c'est une Justice qui fait maintenir les choses en bon estat, que de rendre aux hom-*

† *L'Original met* gineta *qui est un bâton ou dard de Capitaine d'Infanterie, pour en designer la Charge, comme on dit parmy nous, mais en une plus haute passe*, un Bâton de Mareschal.

c *Honoris augmentum non ambitione, sed labore ad unum quemque convenit pervenire.* L. Contra. Publ. C. de re Mil.

d Trogus lib. 6.

e Lampr. in vita Alex.

mes

mes bien pour bien, & mal pour mal, selon leur merite; La raison est, *que la recompense du bien est un devoir de tous les honnestes gens : & à plus forte raison des grands Seigneurs, comme ayant plus de pouvoir de le faire; celuy qui recompense les bonnes actions, s'y montre connoissant, & fait voir de plus qu'il est juste, puisque la Justice ne consiste pas seulement à châtier le mal, mais aussi à recompenser le bien, outre que l'on oblige par là les bons à devenir encore meilleurs, & les méchans à s'amender**. La recompense & la peine manquant, l'ordre de la Republique manque aussi, veu qu'elles sont l'esprit qui la maintient: Sans l'une & sans l'autre, la Principauté ne se pourroit conserver, l'esperance du salaire & la crainte du châtiment estant ce qui oblige au respect & à l'obeïssance, en dépit de la liberté naturelle, entierement opposée à la servitude; c'est pour ce sujet que les anciens signifioyent l'Empire par le Foüet, comme on peut voir sur les Monnoyes Consulaires, & que Ciceron prit le songe qu'il avoit eu de Jupiter, presentant un Foüet à Auguste, pour un pronostic de la future grandeur de ce Prince, interpretant par ce Foüet l'Empire Romain, qui jusques-là ne s'estoit élevé & maintenu que par les recompenses & par la punition. Qui est-ce qui s'abstiendroit des vices s'il n'y avoit point de recompense à esperer? Democrite disoit que le châtiment & le bien-fait estoyent les deux Dieux du Monde, considerant qu'il ne pouvoit estre gouverné sans eux; ce sont les deux Poles des Spheres de la Magistrature, les deux Luminaires de la Republique; elle seroit ensevelie en une confuse nuit de tenebris, si leur lumiere ne l'éclairoit; en un mot, ce sont les appuis du Trône des Princes f; c'est pour ce sujet qu'Ezechiel fit quitter au Roy Sedecias la Couronne, & les autres Enseignes Royales, comme en estant indigne, ne distribuant pas les recompenses avec Justice g: Le Prince en reconnoissant le merite, doit reconnoistre aussi la recompense; ces deux choses

* Lib. 2. tt. 27. p. 2.
f *Justiteâ firmatur solium.* Prov. 16. 12.
g Ezech. 21. 26.

estant

estant relatives, & s'il la refuse, il montre qu'il est injuste ; Les Jurisconsultes ont fort mal examiné cette utilité des recompenses & de la peine, s'estant seulement appliquez à celle-cy, sans songer qu'a peine à celles là * ; ce sage Legislateur, que nous alleguons si souvent, eut bien plus de consideration, lors que pour joindre l'une & l'autre, il fit un titre particulier des Recompenses.

Le châtiment & la recompense estant donc si necessaires au Prince, que sans ce contre-poids il ne pourroit passer avec aucune seureté sur la corde du Gouvernement, il est sans difficulté qu'il en doit user avec beaucoup de circonspection. C'est pour ce sujet que les Faisseaux des Huissiers qui marchoyent devant les Consuls Romains, estoyent liez, & que les Couronnes qu'on donnoit aux Vainqueurs ne se faisoyent qu'immediatement apres la Victoire, afin que pendant que ceux-là se délioyent, & que celles-cy se noüoyent, il y eût un raisonnable intervale de temps entre la faute & la punition, entre la valeur & la recompense, & que la reflexion eût le loisir de peser les merites & les démeritez. Les recompenses données avec inconsideration, sont indignes de remerciement, & la vertu n'est pas en seureté auprés de celuy qui châtie avec precepitation ; Un Prince qui donne legerement se repent bien-tost, & un qui châtie de la mesme façon, fait que le Peuple naturel ennemy de la severité, excuse les fautes ; Si mesme prix est accordé à la vertu & au vice, celle-là reçoit un outrage, celuy-cy du renfort & de la vigueur : Si dans une égalité de merites l'on donne plus de recompense à l'un qu'à l'autre, le mal-traitté sera envieux & méconnoissant, l'envie & la reconnoissance ne pouvant subsister ensemble à mesme égard ; Il faut neantmoins considerer de quelle maniere la recompense & le supplice se doivent dispenser ; car on ne les doit point tellement differer, que les recompenses tombent en mépris comme desesperées, & que les châtimens

* Tt. 27. p. 2.

viennent

viennent par un trop long délay à n'estre plus dûs, tant parce que cette longueur semble les avoir acquitez, que parce que l'oubly de la faute les a mis hors d'estat de pouvoir servir d'exemple. Le Roy Dom Alonse a judicieusement averty ses descendans de quelle maniere ils se doivent gouverner dans les recompenses & dans les peines, disant, *Qu'il y falloit apporter du temperament, tant pour le bien qu'on fait, que pour le mal qu'on punit; qu'en l'un & en l'autre, il faut avoir égard aux circonstances des personnes, du temps & du lieu, & que le monde à proprement parler ne se maintenoit que par l'observation de ces deux choses, de recompenser ceux qui font bien, & châtier ceux qui font mal* *.

Quelquefois il est bon de differer la distribution des recompenses, de peur qu'il ne semble qu'on les doive de Justice, & afin aussi que cependant les pretendans entretenus d'esperance, servent avec d'autant plus d'ardeur, n'y ayant point de marchandise à meilleur marché que celle qui s'achette par l'esperance du salaire. Les hommes servent plus pour les choses qu'ils esperent, que pour celles qu'ils ont receuës; d'où il s'ensuit combien les successions futures aux Charges publiques, & aux recompenses, sont prejudiciables; ce que Tibere reconoissoit sans doute, lors qu'il s'opposa à la proposition de Gallus, que de tous les pretendans on nommast de cinq ans en cinq ans ceux qui devoyent succeder aux Ambassades des Legions & aux Pretures, par cette raison que l'industrie & les services de tous les autres se rallentiroyent h; En quoy ce Prince ne regardoit pas seulement à cét inconvenient, mais aussi à ce qu'il se fût osté par là l'occasion de donner des recompenses, chose en quoy consiste toute la force de la Domination i: aussi

* Tr. 27. p. 2.

h *Subverti leges quæ sua spatia exercenda candidatorum industriæ, quærendisque aut potiundis honoribus statuerint.* Tac. 2. an.

i *Haud dubium erat eam sententiam altius penetrare, & arcana Imperii tentari?* Tac. 2. an.

en se montrant ainsi favorable aux pretendans, il conserva son authorité *k*. Les Favoris incertains de la durée de leur credit, n'ont gueres coûtume de faire reflexion sur cét inconvenient des successions, pour y apprendre à se moderer, n'ayant point d'autre but que d'affoiblir la puissance du Prince, & se délivrer de l'importunité des pretendans.

Le prince estant le cœur de son Estat, il faut qu'il répande avec celuy-la les esprits vitaux des richesses & des recompenses par toute l'estenduë du corps de celuy-cy, afin que du moins le plus reculé endroit de son Empire, joüisse du bien de ses faveurs, s'il est privé de celuy de sa presence: Cette consideration est en soy de grande utilité, mais elle arrive à peu de Princes; Presque tous ne sçavent recompenser que les gens qui sont auprés d'eux, soit qu'ils se laissent vaincre par l'importunité des pretendans, ou par la flatterie des Favoris, soit qu'ils n'ayent pas l'assurance de rien refuser: Semblables aux fleuves qui n'engraissent que la terre par où ils passent, ils ne font du bien qu'à ceux qu'ils ont devant les yeux, sans considerer que les Ministres absens soûtiennent leur grandeur par des travaux & des perils infinis; & font par leur soin & par leur diligence, ce qu'eux ne peuvent faire de leur propre personne. Toutes les recompenses ne se donnent qu'à ceux qui sont à la Cour; ces services-là seuls sont estimez, qui sentent l'ambre & le musc, non ceux qui sont couverts de sang & de poudre, ceux qu'on voit non ceux qu'on oit; tant parce que les yeux se laissent plus flatter que les oreilles, que parce qu'on recüeille d'abord le fruit de cette vaine gloire des soûmissions & des remercimens; c'est pour ce sujet que les services qu'on rend à la Cour ont de coûtume d'estre plûtost gain que merite, ambition que zele, commodité que fatigue, une splendeur en un mot qui se contente d'elle-mesme.

Celuy qui ne sert qu'absent peut gagner des applaudissemens & de l'approbation, mais non pas des

k *Favorabili in speciem oratione vim Imperii tenuit.* Tac. 2. an.

recom-

recompenses & des graces, il vivra entretenu d'esperances & de vaines promesses, mais mourra desesperé, sans aucun honneur; Le remede à cela est de venir de temps en temps à la Cour, n'y ayant point de Lettres & de Requestes qui persuadent tant que la presence; Les canaux de la pretention ne se remplissent qu'en touchant aux eaux de la Cour; La presence des Princes est feconde, aussi bien que celle du Soleil; Tout fleurit devant eux; Tout seche & se flétrit en leur absence: Les fruits tombent à poignées entre les mains de celuy qui est sous l'arbre: De là vient que tant de gens aspirent à la Cour, negligeant d'aller servir loin d'elle, qui est pourtant le lieu où le Prince a le plus besoin de ses Ministres; Le remede de cecy est d'envoyer bien loin l'amorce des recompenses, en sorte quelles ne se reçoivent qu'aux lieux où elles se meritent, non en ceux où elles se pretendent, sans qu'il soit besoin du ressouvenir des memoires, ny de l'importunité de la presence; Le Roy Theodoric consoloit les absens, en leur disant, *Que du fons de sa Cour il regardoit leurs services, & discernoit leurs merites*: Et Pline a dit de Trajan, *Qu'il estoit plus aisé à ses yeux d'oublier l'air des absens, qu'à son cœur l'amour qu'il leur devoit* l.

Cét avertissement que nous donnons icy aux Ministres absens, d'aller à la Cour, se doit entendre, non pas en demandant le congé de leur Charge, mais qu'il faut en la gardant representer au Prince quelques motifs pour obtenir de luy le bien d'aller joüir pour quelque temps de l'honneur de sa presence; c'est là qu'on dispose mieux ses pretentions *m*, prenant garde à retenir plûtost qu'à abandonner ce que le Prince pourroit donner à un autre; Plusieurs, ou par mécontentement de leur Charge, ou par ambition d'une plus grande, l'ont quittée, & frustrez

l *Abundè cognoscetur quisque fama teste laudatur quapropter longissimè constitutum mentis nostræ oculus serenus inspexit & vidit meritum.* Cas. l. 9. 22.

m *Facilius quippe est ut oculis ejus vultus absentis, quam animi charitas excidat.* Plin. in Paneg.

apres de leurs deſſeins, ils s'en ſont repentis ; & cela parce que les Princes imputent leur renonciation à un mépris ou à une contrainte, & à une neceſſité ; Qu'aucun ne preſume tellement de ſa perſonne & de ſes bonnes qualitez, que de s'eſtimer ſi neceſſaire à ſon Prince, qu'il ne ſe pourra paſſer de luy, car les inſtrumens ne manquent jamais pour le ſervice des Princes, qui ſe voyant une fois mépriſez, ont de coûtume d'oublier les principaux Miniſtres ; Je dis tout cecy pour ceux qui recherchent les Charges publiques, non pour ceux qui deſabuſez de leur vanité, ſe veulent retirer en leur particulier, afin de ne vivre que pour eux-meſmes : Seulement je leur veux faire remarquer que les grands courages qui ſont faits pour commander ne trouvent pas touſiours dans la retraite le repos d'eſprit qu'ils s'eſtoyent propoſez ; & qu'apres qu'ils s'y ſont tellement engagez qu'il n'eſt plus en leur pouvoir de changer, ils vivent & meurent mal-heureuſement.

Il faut que la recherche des recompenſes ſoit accompagnée de tant de diſcretion & d'adreſſe, qu'il ſemble que ce ſoit ſeulement pour mieux ſervir, non pour épuiſer la liberalité du Prince, car aſſez ſouvent on obtient davantage par cette voye, ainſi que nous le voyons en Dieu meſme, à qui Salomon n'ayant demandé qu'un cœur ſage & entendu, il luy donna de plus toute ſorte de biens & de gloire *n*. On ne les doit pas demander comme par Juſtice, puiſque la vertu eſt d'elle-meſme une aſſez belle recompenſe ; Et bien qu'on luy doive quelque marque, cette marque neantmoins ne dépend que de la grace du Prince, & il n'y en a pas un qui ne veüille que nous la reconnoiſſions plûtoſt de ſa bonté qus de noſtre merite. De là vient que les Princes ont plus d'inclination à recompenſer liberalement les mediocres ſervices, & mediocrement les conſiderables, dans la penſée qu'on leur ſçaura plus de gré de ceux-là que de ceux-cy ; Auſſi celuy qui a deſia receu de grandes recompen-

n 3. Reg. 3.

ſes

ſes d'un Prince, peut encore en eſperer de plus grandes, en ce que le commencement des biens-faits force en quelque ſorte leur augmentation, outre que les Princes aiment mieux reconnoiſtre les autres pour debteurs, que de ſe confeſſer tels eux-meſmes, y ayant beaucoup moins d'honneur; Loüis XI. Roy de France, diſoit qu'il voyoit de meilleur œil un Cavalier qui avoit peu ſervy & receu de grandes recompenſes, qu'un qui avoit rendu de grands ſervices, & n'avoit eſté gueres recompenſé; L'Empereur Theodoric reconnoiſſant cette foibleſſe, confeſſa qu'elle naiſſoit d'ambition, en ce que ces ſortes de recompenſes germant d'abord ſans aucun ſoin de la part de celuy qui les avoit ſemées, le provoquoyent encore à donner d'autant plus à celuy à qui il avoit deſia commencé à donner *o*; cela ſe voit dans les Favoris, envers leſquels la liberalité & les faveurs des Princes, ſont ſouvent une eſpece d'opiniâtreté.

DEVISE XXIV.

Immobile à une immobile Deïte.

BIEN que comme nous avons dit, la Juſtice armée des Loix, de la recompenſe & du châtiment, ſoit l'appuy qui ſoutient tout l'Edifice de la Republique, cét appuy neantmoins ſeroit ſuſpendu en l'air, s'il ne poſoit avec fermeté ſur la baze de la Religion, qui eſt le lieu des Loix; La Juriſdiction de la Juſtice ne s'étendant qu'aux actions exterieures & legitimément approuvées, non aux occultes & interieures, leſquelles ne ſont pas de ſon reſſort, elle n'a pouvoir que ſur les corps, & non pas ſur les eſprits; Auſſi la malice craindroit-elle peu le châtiment, & pratiquant en cachette les outrages, les adulteres, & les rapines; elle donneroit carriere a ſes deſirs, ſe moquant

o *Amamus noſtra benefici a geminare.* Caſſiod. lib. 2. Epiſt. 2.



des Loix, s'il n'y avoit point une autre Loy inviſible qui la menaçaſt dans l'interieur. Cette crainte eſt ſi neceſſaire en une Republique, que pluſieurs Impies ont crû que la Religion n'eſtoit rien qu'une invention de la Politique: Qui eſt-ce qui ſans elle vivroit content de ſa condition, & au milieu de ſa pauvreté?

Quelle

Quelle foy y auroit-il dans les contracts ? Quelle integrité dans l'administration des biens ? Quelle fidelité dans les Charges ? Quelle seureté en un mot dans la vie ? La recompense allecheroit peu de gens, si sans se soucier de faire une injustice, ils pouvoyent faire leur fortune par des voyes clandestines, peu de gens seroyent charmez de la beauté de la vertu, s'ils ne s'astreignoyent aux severes Loix de la continence, par l'esperance d'une Couronne plus durable que celle d'une Palme ou d'un Laurier. Les vices troubleroyent bien tost tout l'ordre de la Republique, si venant à y avoir faute de la principale fin de sa felicité, qui consiste en la vertu, & en ce fondement ou deffense de la Religion, qui soûtient le Gouvernement, les Sujets ne croyoyent point qu'il y a un autre Tribunal Souverain, qui Arbitre des pensées, punit de peines éternelles, & recompense de biens immortels ; C'est cette esperance & cette crainte, qui plantées dans les cœurs plus barbares & plus impies, rectifient toutes les actions des hommes ; Caligula se moquoit des Dieux, cependant lors qu'il tonnoit, sa crainte luy faisoit reconnoistre qu'il y avoit une autre main plus puissante qui le pouvoit châtier; Cette main n'est ignorée de personne, n'y ayant point de cœur qui ne se sente touché de ce Divin Aimant; Et tout ainsi que l'aiguille de la boussolle animée d'une sympathie naturelle, est en un mouvement continuel, jusqu'à ce qu'elle s'arreste, à la lumiere de cette Etoille Polaire, qui fait rouler toutes les Spheres ; Nous de mesme vivons en une perpetuelle agitation, en une inquietude qui n'a point de fin, tant que nous sommes privez de la connoissance & du Culte de ce Nort increé, qui donne repos & mouvement à toutes choses. Mais celuy qui le doit particulierement regarder, c'est le Prince, qui est le Pilote de la Republique, celuy qui la gouverne & qui la doit conduire à bon port: Et ce n'est pas assez qu'il fasse semblant d'y tourner les yeux, s'il les jette sur d'autres Astres vains & nebuleux, car alors sa carte se trouvera fausse, & les lignes qu'il suivra le perdront, & feront donner luy & le

Vaiſſeau de l'Eſtat contre une infinité de bancs & d'ecüeils ; ſes navigations ne ſeront qu'une ſuite continuelle de naufrages ; le Peuple ſe diviſera en ſes opinions, leur diverſité deſunira les eſprits, & de là naiſtront les ſeditions & les revoltes, ſources des changemens d'Eſtats & de Domination *. Il ſe voit bien plus de Princes dépoüillez par la diverſité des ſentimens de la Religion, que par la force des Armes † ; C'eſt pour te ſujet que le ſixiéme Concile de Tolede ordonna qu'on n'accorderoit la poſſeſſion de la Couronne à aucun Prince avant que d'avoir juré ſolemnellement qu'il ne ſouffriroit perſonne dans le Royaume qui ne fût Chreſtien ; l'Eſpagne ne s'eſt veuë paiſible que depuis qu'elle a quitté les erreurs d'Arrius, & tous ſes Peuples embraſſé la Religion Catholique ; dequoy ils ſe ſont ſi bien trouvez, que lors que le Roy Weteric voulut depuis rétablir cette Secte, il fut aſſaſſiné dans ſon Palais ; Nonobſtant cette conſideration neantmoins, & quantité d'autres experiences, il s'eſt trouvé des gens qui par une impieté ſans pareille, ont voulu enſeigner à leur Prince à feindre & à diſſimuler la Religion ; celuy qui la feint ne la croit pas ; Et ſi cette feinte eſt un artifice Politique pour unir les eſprits, & maintenir la Republique, on l'obtiendra bien mieux par la vraye Religion, que par la fauſſe ; celle-cy eſtant periſſable, & celle-là d'éternelle durée. Pluſieurs Empires fondez ſur des Religions fauſſes, & nées dans le ſien de l'ignorance, ont eſté maintenus de Dieu, qui recompenſoit par leur durée les Vertus Morales qui y regnoyent, leur Culte aveugle & leurs barbares victimes ; non que ces ceremonies luy fuſſent agreables, mais à cauſe de la ſimplicité Religieuſe qui accompagnoit ces offrandes. Au contraire, il n'a jamais eu aucun ſoin des Empires, qui diſſimulent la Religion avec plus de méchanceté & d'artifice, que d'ignorance. Saint

* Mar. Hiſt. Hiſp.
† Concil. Tol. 6. cap. 3.

Iſidore

Iſidore predit à l'Eſpagne, à l'article de la mort, que ſi elle ſe détournoit de la vraye Religion, elle tomberoit en ruine; mais que ſi elle l'obſervoit, elle verroit ſa grandeur s'élever pardeſſus celle des autres Nations; pronoſtic qui s'eſt verifié par le dur joug des Africains, qui commença dés que le Roy Witiza ſe fut retiré de l'obeïſſance de l'Egliſe *, puiſque la liberté du Culte, & la licence des vices troublerent depuis entierement la tranquillité publique, & abatardirent la Valeur militaire, d'où ſurvinrent de grandes calamitez au Roy, à ſes enfans, & à ſon Eſtat †, juſqu'à ce que l'Eſpagne eût reconnu ſes erreurs par ſa reforme, & éprouvé les graces du Ciel en cette petite poignée de Chreſtens que Dom Pelage retira en la Caverne de Covalonga, où les traits & les pierres que lançoyent les Mores, ſe retournoyent contr'eux-meſmes; car depuis cela elle s'eſt toûjours accruë juſqu'à la perfection de grandeur, dont elle joüit preſentement pour prix de ſa perſeverance en la Religion Catholique.

La Religion eſtant donc l'ame des Eſtats, que le prince prenne bien garde à la conſerver. Le premier eſprit dont les animerent Romulus, Numa, Licurgue, Solon, Platon, & generalement tout autant d'autres qui entreprirent jamais d'en inſtituer, ç'a touſiours eſté la Religion *a*, parce qu'elle unit beaucoup plus les eſprits que ne fait la neceſſité. Les Empereurs Tibere & Adrien deffendirent toutes les Religions Eſtrangeres, & procurerent par toute ſorte de voyes la conſervation de celle de la Patrie; Theodoſe & Conſtantin ont touſiours puny ceux qui ſe départoyent de la Catholique; & les Rois Dom Fernand & Iſabelle n'ont jamais ſouffert l'exercice d'aucune

* Mar. Hiſt. Hiſp.

† Mar. Hiſt. Hiſp.

a *Omnium primum, rem ad multitudinem Imperitam efficaciſſimam, Deorum metum injiciendum ratus.* Liv.

autre en leurs Estats ; En quoy certes la constances de Philippes II. & celle de ses Successeurs ont esté bien glorieuses, de n'avoir jamais voulu se resoudre à appaiser les troubles des Pays-Bas par un octroy de liberté de conscience, bien qu'ils eussent pû par ce moyen se conserver la possession de toutes ces Provinces, & épargner les excessives dépenses ausquelles la Guerre les obligeoit ; Ils estimerent plus l'honneur & la gloire de Dieu que leur propre grandeur, à l'imitation de Flave Jovien, qui ayant esté proclamé Empereur par l'Armée, refusa cette Qualité, & ne voulut point accepter l'Empire, disant, *Qu'il estoit Chrêtien, & ne devoit pas commander à des gens qui ne l'estoyent pas :* Et de fait, il n'y consentit point tant que tous les Soldats eussent promis qu'ils embrasseroyent sa Religion. Sa Majesté Philippes IV. laisse encore en cela un pieux exempla à V. A. S. Car s'estant traité en son Conseil dés les premieres annérs de son Regne, si l'on devoit continuer la Tréve avec les Hollandois ; Et les principaux Conseillers panchant à l'affirmative par l'ordinaire raison d'Estat de ne point entreprendre de guerre, ny changer les choses en un commencement de Regne, Sa Majesté s'y opposa vertement, disant, *Qu'elle ne vouloit point tacher sa reputation, en conservant seulement une heure de paix avec des Rebelles à Dieu & à la Couronne :* Et là-dessus elle rompit entierement la Tréve ; c'est encore pour cét ardent zele & pour cette constance en la Religion que le Roy Recarede merita le surnom de CATHOLIQUE qu'on toûjours porté depuis ses Descendans. Bien qu'il appartienne aux Rois, comme les Vicaires de Dieu en Terre, de maintenir la Religion en leurs Estats, & augmenter son veritable Culte, afin d'acheminer par ce moyen leur Gouvernement au plus haut faite de la gloire ; ils doivent prendre garde neantmoins que la connoissance des ceremonies, & la decision des controverses ne sont pas de leur ressort, le soin en appartenant directement au Chef Spirituel, à qui seul Christ en a accordé le pouvoir ; & à eux celuy d'executer, maintenir & deffendre tout ce que ce

Chef

Chef ordonne. Les Sacrificateurs reprirent le Roy Ozias, & Dieu le punit severement pour avoir voulu encenser sur les Autels *b*. La pureté du Culte Divin ne se conserve que par son uniformité. La connoissance de la verité se perdroit bien-tost, si chaque Prince l'habilloit à sa fantaisie, & l'accommodoit à ses desseins; à peine en reste-t'il aucune trace dans les Estats ou l'on a fait cét essay; les Peuples y estant en un tel aveuglement, qu'ils ne sçavent ce que c'est de veritable Religion. Le Spitituel & le Temporel sont deux Jurisdictions distinctes entr'elles; celle-cy se pare de l'authorité de celle-là; celle-là se maintient par le pouvoir de celle-cy. C'est une obeïssance bien heroïque que celle qui se rend au Vicaire de celuy qui donne & qui oste les Sceptres. Que les Rois se glorifient tant qu'il leur plaira, de n'estre point sujets à l'authorité des Barreaux ou des Loix Estrangeres, mais non pas à celle des Decrets Apostoliques, il est de leur devoir de leur donner de la vigueur, & de les faire observer Religieusement en leurs Estats, principalement lors qu'il est expedient non seulement pour le bien spirituel, mais aussi pour le temporel, que leur execution ait lieu, sans permettre aucunement qu'on les voile, pour des fins particulieres, au prejudice de la Religion & de la Republique.

DEVISE XXV.

Plus seure icy.

LA Cigogne bâtit son nid sur les Tours des Temples, & par la sainteté de sa demeure, elle asseure le droit de sa succession: Le Prince qui fondera l'Edifice de sa Monarchie sur la pierre triangulaire de l'Eglise, le rendra inebranlable. Les Atheniens ayant consulté l'oracle de Delphes, pour sçavoir comment ils se pourroyent deffendre de Xerxes, qui les menaçoit avec une Armée de douze cens Vaisseaux, il leur répondit qu'ils fortifiassent leur Ville avec des

b 2. Chron. c. 26.



murailles de bois. Themiſtocle interpreta cette Réponſe d'un conſeil qu'Apollon leur donnoit par là de s'embarquer, ce qui fut fait auſſi-toſt, & Athêne triompha par ce moyen d'une ſi redoutable puiſſance. La meſme choſe arrivera au Prince qui embarquera ſa grandeur dans le Vaiſſeau de l'Egliſe; Car ſi par

par le témoignage d'un autre Oracle non fabuleux & incertain, mais divin & infaillible; ce Vaisseau ne peut estre submergé; celuy qui s'y sera embarqué ne le sera pas sans doute. C'est pour ce sujet, MONSEIGNEUR, que les glorieux Ancestres de V. A. S. ont toûjours consacré à Dieu une partie des dépoüilles qu'ils avoyent remportées sur les Ennemis, comme au Seigneur des Victoires, qui combattoit en leur faveur, faisant offrande pour son culte de plusieurs rentes considerables, d'où sont venuës quantité de Fondations d'Eglises & de Convents, se pouvant compter en Espagne plus de soixante & dix mille Temples; le Roy Dom Jaïme I. d'Arragon * en ayant luy seul dédié plus de mille à la Bien-heureuse Vierge, dont il a esté recompensé dés son vivant par les Conquestes qu'il a faites, & les Victoires qu'il a remportées, estant sorty Vainqueur de trente-trois Batailles. Ces pieux Ouvrages ont esté comme autant de Religieuses Colonies, non moins puissantes par leurs spirituelles Armes, que le sont les Militaires, estant certain que l'Artillerie ne fait pas tant de bréches que la priere. Celles du Peuple de Dieu pendant sept jours firent tomber par terre les murailles de Jerico *a*. Aussi les richesses sont-elles bien plus seurement déposées dans les Temples, que dans les coffres publics. Les Atheniens aussi-bien que beaucoup d'autres Nations, gardoyent leurs Tresors dans le Temple de Delphes; Et en effet, quelle meilleure garde peut-on avoir que celle de cét Arbitre Souverain des Royaumes & des Empires? Nostre cœur pour le moins sera dans le Temple, si nos Tresors y sont *b*; & certes, je trouve aussi qu'il n'y a pas moins d'impieté que d'imprudence dans le conseil que donnent quelques gens de dépoüiller les Eglises sous le leger pretexte de la necessité publique: La Providence de Dieu n'a gueres sujet d'aider à celuy qui se défiant de sa puissan-

* Mar. Hist. Hisp.
a Josué 6. 20.
b Matth. 6. 21.

ce, jette les yeux au moindre accident ſur les meubles de ſa maiſon; Le Roy Dom Fernand le Saint aſſiegeoit Seville, & comme il manquoit d'argent pour continuer le Siege, les ſiens luy conſeillerent de ſe ſervir de celuy des Egliſes, puiſque la neceſſité eſtoit ſi grande; mais il repondit, *Qu'il ſe promettoit plus des prieres des Preſtres que de leurs richeſſes* *, Dieu recompenſa cette confiance & cette pieté, en remettant dés le jour ſuivant cette Ville en ſa puiſſance; Tout autant de Rois qui n'ont pas eu ce reſpect, ont laiſſé de funeſtes exemples de leur audace impie. Lors que Gonderic Roy des Vandales alloit pour ſaccager le Temple de Saint Vincent, une mort ſubite l'arreſta, comme il eſtoit preſt d'y entrer *, & l'on attribuë à une punition les grandes calamitez du Roy Dom Alonſe d'Arragon, pour avoir dépoüillé les Temples: La Reine Utraque mourut à la Porte de celuy de Saint Iſidore de Leon, pour en avoir enlevé les Treſors, & une fléche traverſa le bras du Roy Dom Sanche d'Arragon, pour avoir mis la main aux deniers des Egliſes; & bien qu'avant que de mourir de cette bleſſeûre il eût publiquement confeſſé ſa faute, & demandé pardon à Dieu, avec d'ardentes larmes, promettant de faire une entiere reſtitution; Dieu neantmoins voulut que ſon offenſe ſe manifeſtaſt par le châtiment, afin de ſervir d'exemple à tous ceux qui le pourroyent imiter. Le Roy Dom Jüan Premier perdit la Bataille d'Aljubarrota, pour s'eſtre ſervy des Treſors de l'Egliſe de Gualoupe †

Mais en tous les cas dont nous venons de parler, l'extrême neceſſité n'avoit pas eu lieu, autrement il n'y auroit pas tant de faute, la raiſon naturelle permettant aux Princes, en pareille conjoncture, de ſe ſervir pour leur conſervation des richeſſes que leur pieuſes liberalité a laiſſées en depoſt dans les Egliſes, pourveu qu'ils prennent une ferme reſolution de les reſtituer, lors qu'une meilleure ſaiſon le leur permet-

* * Mar. Hiſt. Hiſp.
† Mar. Hiſt. Hiſp.

tra, ainsi quont fait les Rois Catholiques Dom Fernand & Isabelle*, apres que le Parlement de Medina del Campo leur eût accordé l'or & l'argent des Eglises pour les frais de la Guerre: Surquoy les Saints Conciles ont définy certains cas de necessité, ausquels les Ecclesiastiques sont tenus de soulager la Republique de leurs contributions; Et en effet, ce seroit à eux une grande avarice, & qui ne pourroit trouver d'excuse, que de ne vouloir pas connoistre les necessitez communes. Ils font partie de la Republique, & mesmes la principale & la plus noble, que s'ils doivent exposer leur vie pour elle & pour la Religion, pourquoy n'y exposeront-ils pas aussi leurs biens? Si la Republique les entretient, il est juste qu'elle trouve en eux une correspondance reciproque pour sa deffense & pour sa conservation. Ce seroit quelque chose de trop dur au Peuple de payer continuellement des Dismes & faire des Aumosnes, si dans la necessité commune il n'y avoit personne qui le soulageast de ses fardeaux, & il accuseroit sa pieté mesme, & refroidiroit sa devotion pour de nouvelles Offrandes. Il est donc de l'interest des Ecclesiastiques d'aider de leurs revenus en telles occasions, aux dépenses publiques, non seulement pour la Communauté du peril, mais aussi afin que les affaires des Seculiers ne soyent pas tellement opprimées, que la culture des champs venant à manquer, les dismes & les œuvres pies manquent aussi; En tel cas l'or & l'argent des Eglises paroissent bien plus reduits en lingots dans la Cour des Monnoyes, qu'en bassins & en vases dans les Sacristies.

Ce devoir de l'Estat Ecclesiastique est plus précis dans les grandes necessitez des Rois d'Espagne, la Justice voulant que les Fondations des Eglises estant un effet de leur pieux zele, on les assiste reciproquement dans la necessité, afin de les obliger d'autant plus à continuer cette liberalité en un meilleur temps: Ce sont ces raisons qui ont obligé le Siege Apostolique à estre si liberal envers les Rois d'Espagne, afin qu'ils pussent plus aisément soûtenir la Guerre contre les Infi-

* Mar. Hist. Hisp.

deles;

deles ; Gregoire VII. accorda au Roy Dom Sanche Ramire d'Arragon les diſmes & les revenus de toutes les Egliſes ou nouvellement édifiées ou gagnées ſur les Mores, pour en diſpoſer à ſa volonté * ; Le Pape Urbain fit la meſme grace au Roy Dom Pedre Premier d'Arragon, & à ſes ſucceſſeurs, exceptant toutefois les Egliſes de reſidence. Innocent III. accorda la Croizade pour la Guerre d'Eſpagne, qu'on appelloit ſa Guerre Sainte, grace que le Pape Calixte eſtendit depuis ſous le Roy Dom Enrique IV. aux vivans & aux morts. Gregoire accorda au Roy Dom Alonſe le Sage le tiers des revenus Eccleſiaſtiques qui eſtoit deſtiné aux baſtimens ; Urbain V. celuy des Benefices de Caſtille au Roy Dom Pedre le Cruel, & le Pape Sixte IV. conſentit que le Clergé donnaſt d'un ſeul coup cent mille Ducats pour la Guerre de Grenade.

Ces graces neantmoins ne ſe doivent employer qu'aux neceſſitez auſquelles elles auront eſté deſtinées ; En quoy la Reyne Iſabelle † a eſté ſi ſcrupuleuſe, que voyant quatre-vingts dix millions à la fois, tirez de la Croizade, elle commanda qu'ils fuſſent employez aux uſages preſcrits par les Bulles Apoſtoliques ; Elles reluiront davantage & produiront beaucoup plus de fruit, eſtant employées de la ſorte, mais bien ſouvent la neceſſité & le peril confondent toutes choſes.

DEVISE XXVI.

En ce Signe.

C'ESTOIT une opinion bien impie que celle de ces gens qui tâchoyent de prouver que la valeur des Payens eſtoit plus grande que celle des Chreſtiens, en ce que leur ſuperſtitieuſe Religion fortifioit davantage leur eſprit, & le rendoit plus fort par l'horrible veuë des victimes qu'ils preſentoyent aux Dieux dans leurs Sacrifices, & ne tenoit pour

* Mar. Hiſt. Hiſp. † Mar. Hiſt. Hiſp.

forts



forts & pour magnanimes que ceux qui s'élevoyent pardessus les autres Nations plus par la force que par la raison, accusant l'institution de nostre Religion, qui nous propose l'humilité & la douceur, vertus qui ne créent que des esprits lâches & effemines. Impie & ignorante opinion! L'effusion du sang peut bien rendre

rendre le cœur plus barbare & plus cruel, mais non pas plus vaillant & plus fort; Sa vigueur & sa Magnanimité ne luy entrent pas par les yeux, elles naissent avec luy. Ny ceux qui sont le plus couverts du sang des bestes, ny ceux qui vivent de la chair des hommes, ne sont pas les plus magnanimes courages; Nôtre Religion ne méprise ny ne rejette la valeur, bien au contraire elle nous y anime; Elle ne nous propose pas des recompenses temporelles & caduques, comme la superstitieuse des Payens, mais des éternelles, & qui doivent durer jusqu'à la fin des siecles. Que si alors une simple Couronne de Laurier qui se flétrissoit si-tost qu'elle estoit arrachée de son tronc, animoit si fort les cœurs, qui ne doit point faire aujourd'huy l'esperance d'une toute brillante d'Etoiles *a*? Et de grace où verra-t'on que les Payens se soyent employez à de plus grands perils que les Chrestiens? Si jamais ils ont assiegé quelque Place ou quelque Ville, c'estoit à l'ombre de leurs casques & de leurs boucliers, au lieu qu'aujourd'huy les Chrestiens se jettent tous nuds parmy la gresle des coups, les éclairs des épées, & la foudre des Arquebuses: Ne nous y trompons pas, la force & la douceur ne sont point opposées; bien au contraire, elles ont tant de conformité, que sans celle-cy l'on ne peut aucunement exercer celle-là, & la valeur ne peut estre où n'est point la douceur, où n'est point l'humilité, la patience, & generalement toutes les autres vertus; Celuy-là seul ayant une veritable force, qui ne se laisse point surmonter par les passions, mais est entierement libre des maladies de l'esprit, qui est une estude à laquelle la Secte des Stoïciens a beaucoup travaillé, mais que celle des Chrestiens seule a mise en plus grande perfection: une action veritablement heroïque est celle qui s'oppose vertement aux passions, & l'esprit où se rendent pareils combats, n'est pas un champ moins rude que ceux où l'on déconfit les Armées, Celuy à qui l'humilité fait bien plier le genoüil, sçaura encore mieux mé-

a 1. ad Cor. 9. 25.

priser le peril dans l'occasion, & offrir constamment sa teste au tranchant du coûteau. Si la Religion Payenne à donné tant de grands Capitaines en la personne des Cesars, des Scipions, & de tant d'autres, la Chrêtienne n'en a pas fourny de moindres en celle des Fernands & des Alonces de Castille, & de tant d'autres Rois de Navarre, de Portugal & d'Arragon: Quelle valeur a jamais égalé celle de Charles-Quint? Quel Grand Capitaine l'Antiquité celebre-t'elle que ne surpassent ou que n'égalent Gonsalve de Cordoüe, Herman Cortez, Dom Antoine de Leïva, Dom Fernand d'Avalos Marquis de Pescara, Dom Alonce d'Avalos Marquis de Basto, Alexandre Farnese Duc de Parme, André Dorie, Alfonse d'Albuquerque, Dom Fernand Alvarez de Tolede Duc d'Albe, les Marquis de Sainte-Croix, le Comte de Fuentes, le Marquis de Spinola, Dom Loüis Fakard, & une infinité d'autres grands Personnages, tant d'Espagne, que des autres Nations, dont la Renommée en sçauroit assez dignement recommander la valeur, & de qui l'on peut dire ce que Saint Paul disoit de ces grands Capitaines Gedeon, Barac, Sanson, Jephté, David & Samuël, *Qu'ils se rendirent forts & courageux pour la Foy, & conquirent des Royaumes entiers, sans qu'aucune Nation leur peût resister b.* Si nous conferons les Victoires des Payens avec celles des Chrêtiens, nous trouverons que les dernieres ont esté beaucoup plus grandes; Il perit deux cens mille Maures en la Bataille de Navas, & seulement vingt-cinq hommes des nôtres, le champ estant demeuré si couvert de javelots & de fléches, que bien que pendant deux jours que les Vainqueurs y resterent on ne se servit point d'autre chose pour faire du feu par tout le Camp, on n'en pût neantmoins voir la fin, quelque dessein qu'on en eust. Pareil nombre de morts demeura sur la Place, en la Bataille de Salado, contre vingt Chrêtiens seulement qui y perdirent la vie, & en la Victoire de la Bataille Navale de Lépante,

b Ad Hebr. 11. 33.

que

que Dom Jüan d'Autriche remporta sur les Turcs, on prit & coula à fonds cent quatre-vingts Galeres. Que la valeur Chrêtienne ne s'attribuë point pareilles Victoires, mais seulement au veritable Dieu des Armées qu'elle adore. Un cœur qui se repose en Dieu, ne triomphe pas moins qu'une main qui se repose sur son épée *c*: Dieu est celuy qui gouverne les cœurs, qui les anime, & qui les fortifie; C'est luy qui donne & qui oste les Victoires *d*: Il se démentiroit luy-mesme, s'il se declaroit pour ceux qui invoquent de fausses Divinitez, & tâchent de se le rendre propice par des Sacrifices impies. Que si quelquefois il permet qu'ils remportent des Victoires, il ne les accorde pas à leur culte & à leurs prieres, mais il souffre seulement que cela arrive pour des causes inpenetrables aux hommes, & qu'il n'a pas encore évoquées du secret de sa Divine Providence. Dans cette soif que souffrit l'Armée Romaine en la Guerre contre les Marcomans, Dieu ne fit pas semblant d'appercevoir les sacrifices & les prieres des Legions Payennes; mais lors que la dixiéme qui estoit composée pour la pluspart de Chrêtiens, implora son assistance, il tomba aussi-tost une telle abondance d'eau du Ciel, & une si prodigieuse quantité de tourbillons & d'éclairs contre les Ennemis, qu'il ny eut pas beaucoup de difficulté à les vaincre, & depuis ce temps-là on appella toûjours cette Legion LA FOUDROYANTE. Si la Foy estoit tousiours vive, on verroit souvent de ces effets; mais soit parce qu'elle manque, ou parce que Dieu le veut ainsi pour des fins cachées, il permet quelquefois qu'on triomphe de ceux qui l'adorent d'un veritable culte, & alors la Victoire n'est pas une recompense du Victorieux, mais un châtiment du Vaincu. Que les Princes ayent donc toûjours à la main l'épée de la Croix, signifiée par celle que Jeremie donna à Juda Machabée pour chasser ses Ennemis *e*, & au bras le bouclier de la Religion, & de-

c 2 Machab. 15. 27.
d Deut. 8. 17.
e 2 Machab. 15. 16.

vant eux ce feu éternel qui precedoit les Rois de Perse, symbole de cét autre feu incirconscript, de qui le Soleil reçoit sa lumiere & ses rayons. C'est là la veritable Religion qu'adoroyent les Soldats quand ils se prosternoyent devant cette Banniere de l'Empereur Constantin, à qui une Croix apparuë au Ciel, avec ces mots, *Tu vaincras sous ce signe* *, ayant annoncé la Victoire contre Maxence; il fit faire aussi-tost cét Etendart en la forme que montre la presente Devise, avec l'X & le P, au dessus, chiffres du Nom de Christ, & d'Alpha & l'Omega, Symboles de Dieu, qui est le commencement & la fin de toutes choses. Les Empereurs se sont tousiours depuis servis de cét Estendart jusqu'au temps de Julien l'Apostat; Et Dom Jüan d'Autriche fit broder une Croix sur ses Enseignes, avec ce mot, *J'ay vaincu les Turcs avec ces armes, & avec elles j'espere encore vaincre les Heretiques.* Le Roy Dom Ordugno mit les mesmes paroles de la Croix de Constantin sur un Drapeau qu'il presenta en offrande dans le Temple d'Oviede †; Et c'est d'elles aussi bien que de la Banniere de Constantin, que je me sers icy pour former cette Devise, & donner à entendre par elle à tous les Princes la Foy avec laquelle ils doivent arborer l'Etendart de la Religion contre leurs Ennemis; Un certain Chanoine de Tolede passa trois fois au milieu des Mores sain & sauf avec le Drapeau qu'il avoit de coûtume de porter devant l'Archevêque, & l'en retira tout couvert de leurs fléches, ainsi qu'un Trofée *. Des Esprits divinis marcheront tousiours ainsi à costé de celuy qui portera cét Etendart; on en vit deux sur des chevaux blancs combattre à l'avant-garde en la Bataille de Simanque † lors que le Roy Dom Ramire Second vainquit les Mores; & c'est en celle de Clavique du temps

* *In hoc signo vinces.* Euseb. l. 9. Hist. c. 9. S. Ambr. Ep. 29.
† Mar. Hist. Hisp.
* Mar. Hist. Hisp.
† Mar. Hist. Hisp.

de Ra-

de Ramire Premier, auſſi bien qu'en celle de Merida, ſous Alonce IX. qu'apparut ce divin Eclair fils du Tonnerre, Saint Jacques Patron d'Eſpagne conduiſant les Eſcadrons avec une épée teinte de ſang : *Perſonne*, diſoit Joſué aux Princes d'Iſraël, eſtant proche de la mort, *ne vous pourra reſiſter, ſi vous avez une veritale Foy en Dieu, voſtre épée ſera tourner le dos à mille Ennemis, parce que luy meſme combattra pour vous e*. Les Saintes Lettres ſont remplies de pareils exemples du Secours de Dieu, il rangea les Etoiles en Bataille contre Sizara *f* & arma les Elemens contre les Amoréens, changeant les nuës en pierres pour les faire pleuvoir ſur eux *g*. Il ne fut point beſoin de ſecours humain pour les Fideles contre les Madianites, leurs propres épées ſuffirent ſeules pour les faire entre-tuer l'un l'autre *h*; Tout Ennemy de Dieu traiſne luy-meſme de la ſorte ſa propre vengeance.

DEVISE XXVII.

Sous pretexte de Religion.

CE que n'avoit pû la force ny une opiniâtreté de pluſieurs ans, la fraude le fit ſous un voile de Religion, lors que les Grecs firent entrer en la Ville de Troye toute leur Armée cachée dans le corps de ce fameux cheval, du propre conſentement des Troyens, comme s'ils euſſent eſté tenus au vœu que les Grecs avoyent fait à Minerve. Choſe eſtrange, que ny le cliquetis interieur des Armes, ny la prudence de quelquesuns des plus aviſez Citoyens, ny la conſideration qu'il ne pourroit entrer que par une brêche conſiderable de leurs murailles, ny celle qu'il foudroit apres l'y garder long-temps; Tout cela, dis-je, ne ſuffit

e Joſ. 23. 10.
f Judicum 5. 20.
g Joſ. 10. 11.
h Judicum 7. 22.

pas



pas pour faire appercevoir la tromperie au Peuple, tant la force de la Religion eſt grande ſur ſon Eſprit : Scipion l'Affricain, Sylla, Sertorius, Minos, Piſiſtrate, Licurgue, auſſi-bien que quantité d'autres grands Politiques, ſe ſont utilement ſervis de ce pretexte pour authoriſer leurs actions & leurs Loix, & pour tromper

tromper les Peuples * ; Les Pheniciens estant entrez dans l'Espagne, ils y bastirent aussi-tost un Temple à Hercule, en forme de Forteresse, au mesme lieu, où est encore aujourd'huy *Medina Sidonia*, disant qu'il le leur avoit ainsi commandé ; Les Espagnols crûrent de bonne foy que c'estoit un Culte Divin, & c'estoit un stragéme ; que c'estoit une pieté, & ce fut un joug dont les Pheniciens les accablerent sous pretexte de Religion, & les depoüillerent de leurs richesses. Les Habitans de l'Isle Zacinte dissimulerent pareillement par un autre Temple qu'ils bâtirent sur le Promontoire Dianée †, le dessein qu'ils avoyent d'assujettir l'Espagne. Le Roy Sizenand osta la Couronne à Suinthila ; & pour se la mieux asseurer, il fit assembler un Concile Provincial à Tolede, sous couleur de reformer les mœurs des Ecclesiastiques, son principal dessein estant de se faire adjuger la Couronne, & l'oster à Suinthila par un Arrest authentique, afin d'appaiser le Peuple, qui est le moyen duquel se servit aussi Ervige pour affermir son Election à la Couronne, & confirmer la renonciation du Roy Wamba : La malice sçait quel est le pouvoir de la Religion sur les Esprits des hommes, & sous son pretexte elle fait adroitement couler des artifices, que la simplicité des Peuples admet facilement, en ce que ne penetrant pas dans ses desseins, il croit seulement qu'ils ne tendent qu'à se rendre Dieu propice ; Combien de fraudes les Nations ont-elles bû comme le poisson fait l'eau, en s'abandonnant miserablement à de superstitieux cultes ? Quelles serviles & barbares mœurs ne se sont point glissées avec eux, au grand prejudice de la liberté des biens & de la vie ? Que les Republiques & les Princes prennent donc garde principalement aujourd'huy que la Politique se sert du masque de la pieté, à n'admettre pas ainsi legerement dans l'enceinte de leurs murailles ces superstitieux chevaux de Religion, qui ont tant de fois embrazé, non seulement les Vil-

* Mar. Hist. Hisp.
† *C'est où est aujourd'huy* Denia.

les,

les, mais aussi les Provinces & les Royaumes ; Car si sous ce pretexte la convoitise & l'ambition se glissent une fois, & que le Peuple soit foulé, il viendra insensiblement ce mal-heureux Peuple à méconnoistre le doux & facile jour de Dieu, à cause de la pesanteur de ce rude & penible que les Tyrans luy ont imposé, & il se persuader à la fin que cette Loy naturelle & divine de la Religion n'est rien qu'une raison d'Estat, sous le voile de laquelle on cache les moyens de la Tyrannie qui s'exerce contre luy. Aussi les Princes doivent-ils bien examiner si les nouveautez qu'on introduit dans la Religion, sont un sujet effectif, ou seulement un ptetext prejudiciable à leur Authorité, à la Liberté de leurs Sujets, ou au repos public ; ce qui se connoistra aisément par les fins, en regardant si telles innovations tendent seulement à l'interest ou à l'ambition, si elles sont expedientes au bien spirituel ou non, ou si ce bien ne se peut point procurer par d'autres moyens moins prejudiciables ; En pareils cas il y a moins de peril à aller au devant du mal, qu'à y remedier apres qu'il est arrivé ; & l'on ne peut y aller au devant qu'en ne donnant point de lieu à ces pretextes & à ces abus ; mais lors qu'ils sont une fois introduits, il les faut guerir avec beaucoup de douceur, non par voye de fait, par violence, & par scandale, ou d'authorité Souveraine, principalement si l'affaire est hors de la Jurisdiction du Prince, mais avec esprit & addresse, & en ayant égard aux personnes qui en doivent connoistre *a*, les informant de la verité du fait, de ses inconveniens & de ses perils : Car si le Prince Seculier y veut proceder par violence, & que ces abus-là se soyent inveterez parmy le Peuple, ce Peuple interpretera sa violence à une impieté, & il obeïra plutost aux Prestres qu'à luy ; Et si au contraire le Peuple est mal avec les Ecclesiastiques, il mettra bas toute obeïssance, & enhardy par la declaration de la volonté du Prin-

a *Labia enim Sacerdotis custodient scientiam, & legem requirent ex ore ejus.* Malach. 2. 7.

ce, il ſe rebellera contre la Religion meſme, & inſenſiblement il viendra à croire que les inconveniens de ces ſortes de diſſentions & de diſputes, regardent la ſubſtance de la Religion; ce qui le portera facilement aux innovations & aux opinions particulieres; & de cette ſorte le Prince broüillé avec les Eccleſiaſtiques, en diſcordes reciproques, & le Peuple en opinions erronées qu'il s'eſt forgé de luy-meſme, tout le reſpect du Culte Divin ſe perdra, & les erreurs aveugles ſe gliſſeront par l'Eclipſe de cette Divine Lumiere qui éclairoit & qui uniſſoit les eſprits, qui eſt la ſource de la ruine de tant de Princes, & du changement de tant d'Empires *b*: Il ne faut pas une petite prudence pour gouverner le Peuple ſur ces matieres; car avec une meſme facilité; où il les mépriſe, ce qui eſt une impieté, où il les croit legerement, ce qui eſt une ſuperſtition; & cette derniere eſt celle qui arrive le plus ſouvent, en ce que par ſa ſimplicité il ſe laiſſe aller aux apparences du culte, & à la nouveauté des opinions, ſans donner lieu à ſa raiſon de les examiner; Il n'eſt point de meilleur remede à cela que de luy oſter peu à peu les occaſions de ſe perdre, principalement celles qui naiſſent des vaines diſputes, ſur certaines matieres trop ſubtiles, & qui ne ſervent nullement à la Religion, ne les ſouffrant ny dans les Aſſemblées ny dans les Livres, puis qu'elles ſemeront toûjours des partialitez, & que chacun voudra ſoûtenir ſon opinion avec autant d'ardeur que ſi c'eſtoit un ponct de Foy; ce qui n'exciteroit pas moins de troubles, que la diverſité meſme des Religions. Tibere reconnoiſſant la grandeur de ce danger, deffendit la veuë des Livres des Sibilles, dont les Propheties pouvoyent cauſer des ſoûlevemens *c*, & nous liſons aux Actes des Apoſtres, qu'on brûla ceux qui contenoyént de vaines curioſitez *d*.

b *Nulla res multitudinem efficacius regit, quam ſuperſtitio.* Curt.

c *Cenſuit Aſinius Gallus, ut Libri Sibillini adirentur, renuit Tiberius, perinde divina humanaque obtegens.* Tac. 1. an. d Act. Apoſt. 19. 19.

Le

Le Peuple a coûtume bien ſouvent de ſe tromper ſous une apparence de pieté, & de donner aveuglément en de certaines devotions ſuperſtitieuſes, avec des ſoûmiſſions & des baſſeſſes effeminées qui le rendent melancolique, timide & eſclave de ſes propres imaginations, leſquelles luy accablent le cœur & l'eſprit, & le font jetter en des Convents, & errer en des Pelerinages, où il ſe commet ſouvent de notables vices, & de dangereux abus. C'eſt une des maladies du Peuple, & qui n'eſt pas des moins prejudiciables à la verité de la Religion, & à la felicité Politique; de ſorte que ſi l'on n'y remedie dés l'abord, il en naiſtra de grands inconveniens, eſtant une eſpece de folie, qui ſous une fauſſe apparence de bien, ſe precipite, & donne aveuglement en de nouvelles opinions de Religion, & en mille autres inventions diaboliques; Il eſt bon d'avoir des Sujets Religieux, mais ſans aucunes ſuperſtitions baſſes; des Sujets qui faſſent cas de la vertu, & qui abhorrent le vice, qui ſoyent perſuadez en un mot que le travail & l'obeïſſance ſont plus agreables à Dieu & au Prince que les Confrairies & les Pelerinages, principalement lors que les feſtins, les ris & les jeux accompagnent la devotion, ainſi que faiſoit le Peuple d'Iſraël en la conſecration du Veau d'or *e*.

Quand le Peuple commencera à vouloir opiner ſur la Religion, & y introduire des nouveautez, il faudra auſſi-toſt y appliquer le remede du châtiment, & arracher juſqu'à la racine cette mauvaiſe ſemence avant qu'elle croiſſe & qu'elle ſe multiplie, de peur que ſon tronc devenant plus fort que le Prince, elle n'attente à machiner quelque choſe contre luy, ſi davanture il ne vouloit pas s'accommoder à ſon opinion *f*.

e Exod. 32. 6.

f *Eos verò qui in Divinis aliquid innovant odio habe, & coërce non Deorum ſolum cauſa, (quos tamen qui contemnit, nec aliud ſanè magni fecerit,) ſed quia nova quædam numina hi tales introducentes, multos impellunt ad mutationem rerum. Unde conjurationes, ſeditiones, conciliabula exiſtunt, res profectò minimè conducibiles Principatui.* Dion.

Et bien que l'esprit soit libre en cela, & qu'il ne puisse estre contraint dans la liberté de sa croyance, de sorte qu'il n'apartienne qu'à Dieu de punir celuy qui en a une autre que celle qu'il faut avoir g; neantmoins il naistroit de trop dangereux inconveniens si l'on remettoit la decision des hauts poincts de la Foy à l'ignorance de l'aveugle Populace; de sorte qu'il est bien plus expedient l'obliger les Sujets, selon la coûtume des anciens Allemans, à croire plûtost qu'à sçavoir ces sacrez Mysteres *h*; Quelles monstrueuses erreurs n'experimente point en soy un Royaume, où chacun a droit d'arbitre en fait de Religion? C'est pour ce sujet que les Romains se donnoyent tant de soin pour empescher l'introduction de nouvelles Religions en l'Estat *i*; Et l'Empereur Claude se pleignit une fois au Senat de ce qu'on avoit admis des superstitions estrangeres *k*. Si pourtant la malice a dés-ja pris pied, & que le châtiment n'ait pas assez de force contre la multitude, alors il faut que la prudence opere ce que le fer ny le feu n'ont pû faire, puisque souvent l'opiniâtreté croist dans les delits, par l'application des remedes trop violens, & que la raison ne se rend pas toûjours à la force. Le Roy Recarede en s'accommodant adroitement au temps, en flattant les uns, & dissimulant avec les autres, reduisit insensiblement tous ses Sujets qui estoyent Arriens à la Religion Catholique.

De grands hommes, comme nous avons desia dit, se sont anciennement servis de la superstition pour authoriser leurs Loix, animer le Peuple, & le tenir davantage dans la sujettion, feignant des songes & des revelations Divines, des commerces particuliers, & des entretiens avec les Dieux: Mais bien que ces artifices soyent efficacez auprés du Peuple, dont l'esprit

g *Deorum injurias diis curæ.* Tac. I. an.

h *Sanctius ac reverentius visum, de actis Deorum credere quam scire.* Tac. de more Germ.

i *Ne qui nisi Romani Dei, nec quo alio more quam Patrio colerentur.* Liv.

k *Quia externæ superstitiones valescant*, Tac. II. an.

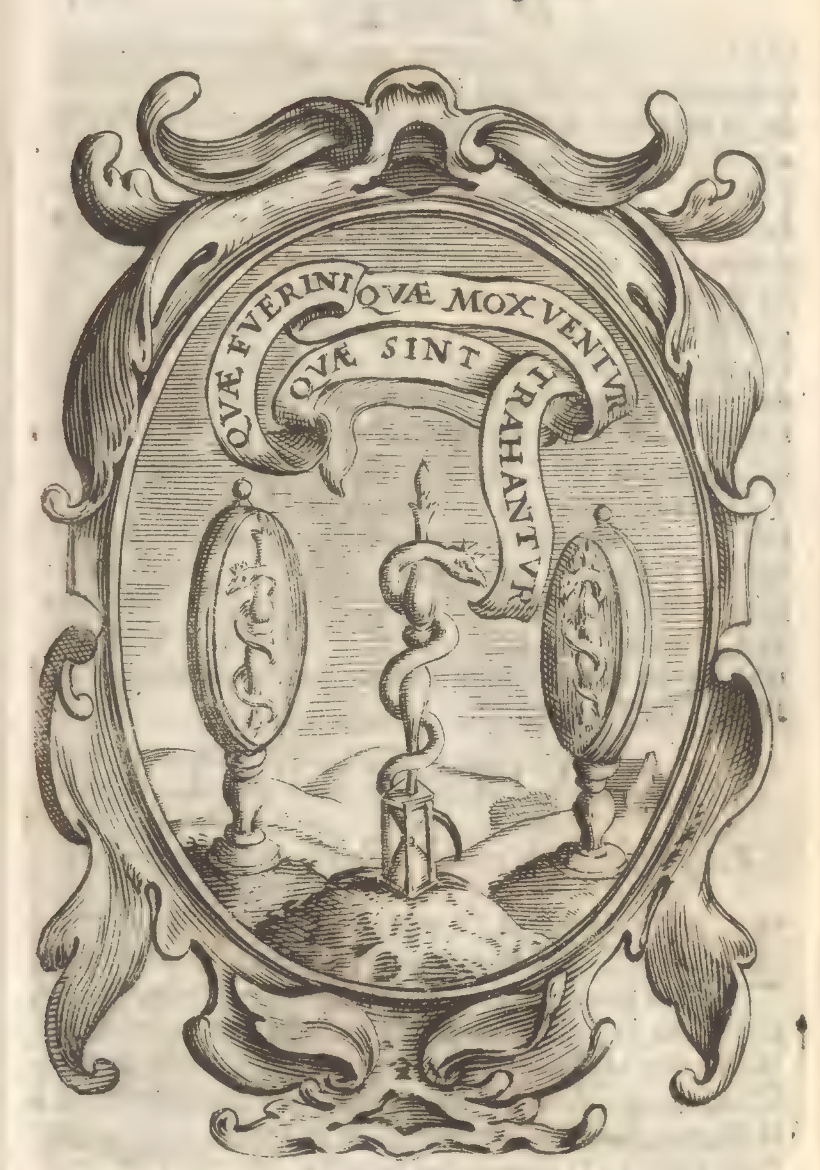
idolâ-

idolâtre se rend aveuglément aux choses surnaturelles, neantmoins il n'est pas permis aux Princes Chrêtiens de le tromper ainsi par des miracles supposez, & par des apparences de Religion; A quoy bon l'ombre où l'on joüit de la Lumiere? A quoy bon recourir à de faux signes du Ciel, si comme nous avons veu il en donne tant de veritables à ceux qui d'une ferme Foy les attendent de luy? Comment est-ce que Dieu juste comme il est favorisera ces moyens damnables qui semblent vouloir accuser son peu de soin au regard des choses d'icy-bas; ces moyens qui ont l'audace de contre-faire sa Toute-puissance, & luy attribuer ce qu'il n'a pas fait? Quelle asseurance le Peuple aura-t'il en la Religion, s'il voit qu'on la torde ainsi, selon les interests particuliers, & les fins du Prince, & qu'elle n'est rien qu'un voile, dont il couvre ses desseins, & dément la verité? C'est une Politique bien mal asseurée que celle qui se revest de la fraude, & une raison d'Estat bien chancelante que celle qui est fondée sur l'invention.

DEVISE XXVIII.

Le present, le passé, le douteux avenir.

LA Prudence est la regle & la mesure des vertus, sans elle elles dégenerent en vices; Pour cét effet elle a son siege en l'entendement, & les autres vertus en la volonté, parce que de là elle preside sur elles toutes: Agaton l'a nommée une grande Deesse. C'est elle qui donne les trois formes de Republiques, la Monarchie, l'Aristocratie, & la Democratie, conformément à la nature des Peuples, & qui fait tenir à chacune sa partie en leur Gouvernement, selon qu'elle leur est plus propre, tendant tousiours à leur conservation, & à la fin principale de la Politique. La Prudence est l'anchre des Estats, & la boussole des Princes; si cette Vertu leur manque, l'ame du Gouvernement manque aussi; *C'est elle*, comme dit le Roy Dom Alonsé, *qui fait voir les choses comme elles sont,*



& juger de ce qu'elles peuvent estre, qui nous empesche enfin d'y agir en tumulte & avec precipitation *. C'est en un mot la propre vertu des Princes *a*, & celle qui

* L. 8. tt. 5. p. 2.

a *Nam rectè disponere rectéque judicare qui potest, is est Princeps & Imperator.* Menand.

rend

rend l'homme plus excellent; aussi la nature en est-elle chiche; elle donne un grand esprit & une grande memoire à bien des gens, mais une grande prudence à bien peu: Sans elle, plus un homme est elevé, plus son Gouvernement est dangereux, en ce qu'il passe les bornes de la raison, & que tout homme qui commande a besoin d'un jugement clair & net, qui connoisse les choses comme elles sont, qui les peze, & leur donne leur juste valeur; Cét examen est d'une grande importance aux Princes; mais quoy que la nature y puisse beaucoup, l'experience neantmoins y peut encore davantage.

Cette vertu de la prudence a plusieurs parties, mais qui se reduisent à trois principales; La memoire du passé, La connoissance du present, & la prevoyance de l'avenir. Cette Devise represente tous ces temps par le Serpent, symbole de la Prudence, que vous voyez entortillé autour du Sceptre, sur l'horloge de sable, marque du temps present qui court sans cesse & ne s'arreste point, & se regardant dans les deux miroirs du passé & de l'avenir, dans lesquels comme en autant de luisantes glaces, la Prudence regle & compose toutes ses actions, avec ces deux Vers de Virgile, pour ame, qui comprennent tous les trois.

Et dans un seul objet les trois temps reünir,
Le present, le passé, le douteux avenir. Virg.

Tous ces trois temps sont le miroir du Gouvernement, dans lequel remarquant les défauts presens & les passez, il se polit & se perfectionne, aidé de l'experience propre & de l'acquise; De l'experience propre nous en parlerons en un autre lieu; mais pour l'acquise, elle s'obtient ou par la conversation ou par l'histoire; La conversation est la plus utile, bien que la plus limitée, parce qu'elle se comprend avec plus de facilité, & qu'elle satisfait davantage aux doutes & aux questions; ce qui forme beaucoup mieux l'esprit du Prince. L'Histoire est un Tableau de tous les âges du Monde; par son moyen la memoire fait revivre les morts: & les fautes de ceux qui onr esté, instruisent

ceux qui sont : Il est necessaire pour cet effet que le Prince cherche des amis fideles & veritables qui luy disent la verité, tant à l'égard du passé qu'à l'égard du present ; Et parce que ces amis, comme a dit Dom Alonse d'Arragon & de Naples sont les Livres d'Histoire qui ne flattent point, qui ne taisent ny ne dissimulent la verité, il faut qu'il les admette particulierement en son Conseil, observant soigneusement la negligence & les fautes des ancestres, les surprises qu'on leur a faites, les artifices des Palais, les maux internes des Estats, & qu'il examine s'il ne court point de risque dans les mesmes choses ; Le temps est le grand maistre des Princes ; les siecles passez sont comme des Ecoles, où la Politique fait l'Anatomie des Republiques & des Monarchies qui ont fleury, afin de mieux panser celles qui fleurissent ; ce sont des Cartes Marines, dans lesquelles, ou par les naufrages, ou par les heureuses navigations d'autruy, on reconnoist les rivages, on sonde les Mers, on découvre les sables ; on évite les écueils, on marque en un mot les lignes de ce dangereux Vaisseau du Gouvernement. Tous les Livres pourtant ne sont pas de bons Conseillers, parce que quelques-uns conseillent la malice & la fraude ; Et comme cette derniere se pratique beaucoup plus que la bonne foy, il y a bien des gens qui les consultent *b* ; Les plus seurs sont ceux que la Divine Sagesse a dictez, le Prince y trouvera pour toute sorte d'accidens une parfaite Politique, & des enseignemens asseurez pour se gouverner & pour gouverner son Estat *c* ; c'est pour ce sujet que les Rois d'Israël estoyent obligez d'avoir auprés d'eux le Livre du Deuteronome, & le lire tous les jours *d* ; Nous écoutons Dieu, nous apprenons de luy toutes les fois que nous feüilletons ces divins Oracles. L'Empereur d'Alexandre Severe avoit toûjours auprés de luy des gens versez en l'Histoire, pour luy dire comment les Em-

b Baruch. 3. 23.
c 2. ad Timoth. 3. 16.
d Deut. 17. 19.

pereurs

pereurs passez s'estoyent gouverné en des affaires douteuses *e*.

Vostre Altesse Royale, Monseigneur, pourra par cette étude de l'Histoire entrer avec plus d'asseurance dans le détroit du Gouvernement, ayant pour Pilote l'experience du passé qui le Guide à la Direction du present, disposant tous les deux de telle sorte, qu'il ait aussi les yeux fixes sur l'avenir, afin d'éviter les perils, ou les rendre moindres en les prevenant *f*; C'est sur ces aspects des temps que la prudence de Vostre Altesse doit asseoir son jugement, non sur ceux des Planettes, qui estant peu en nombre & d'un mouvement reglé, ne peuvent, quand ils auroyent quelque vertu, faire prevoir l'immense varieté d'accidens que produit le hazard, ou que le Franc Arbitre dispose: Que Vostre Altesse donc, Monseigneur, tourne les yeux sur les temps passez, depuis Dom Fernand le Catholique, jusqu'à Philippes Second, & les mettant en parallele avec ceux qui se sont écoulez depuis jusqu'à present, qu'elle considere si l'Espagne est à cette heure aussi peuplée, aussi riche, aussi abondante qu'elle estoit alors. Si les Arts & les Armes florissent autant, si le commerce & l'Agriculture vont aussi bien; & si Vostre Altesse trouve à redire à quelqu'une de ces choses, qu'elle fasse une Anatomie de ce corps, & qu'elle en examine toutes les arteres & les parties, celles qui sont saines, & celles qui ne le sont pas, & de quelles causes procedent ses maux; qu'elle considere si par hazard ils ne viennent point de quelques-unes de celles qui sont si ordinaires, de l'excez des Colonies, du defaut de la propagation, de la multiplicité des Ordres de Religions, du grand nombre des Festes, de celuy des Universitez & des Etudes, de la découverte des Indes,

e *Præficiebat rel'us litteratos, & maximé qui Historiam norant, requirens quid in talibus causis, quales in disceptatione versabantur, veteres Imperatores fecissent.* Lampr.

f Sap. 8. 8.

des Paix mal ménagées, des Guerres legerement entreprises ou lentement executées, de la caſſation des Charges de l'Armée, de la rareté des recompenſes, du poids des uſures, du tranſport de l'argent hors du Royaume, de la diſproportion des Monnoyes, ou enfin de quelques autres ſemblables cauſes; Car pourveu que V. Alteſſe Royale puiſſe connoiſtre de laquelle le mal vient, il ne luy ſera pas apres fort difficile d'y apporter le remede, & de la parfaite connoiſſance du paſſé & du preſent, reſulte celle de l'avenir, n'y ayant rien de nouveau ſous le Soleil; ce qui eſt aujourd'huy a deſia eſté autrefois, & ce qui a eſté, ſera encore g, les Perſonnages changent, mais non pas les ſcenes, les mœurs & les coûtumes ſont toûjours la meſme choſe.

Apres l'entretien des Livres, celuy des gens Sçavans qui les entendent, ſert beaucoup à inſtruire le Prince; C'eſt pour ce ſujet que Dom Jüan II. de Portugal avoit coûtume de dire, que le Royaume trouvoit un Prince prudent, ou qu'il le faiſoit; C'eſt là la grande Ecole de la Royauté, où les Miniſtres du meilleur jugement & de la plus grande experience, ſoit domeſtiques, ſoit eſtrangers, conferent avec le Prince ſur toute ſorte d'affaires: C'eſt là qu'on eſt en un perpetuel exercice, avec une connoiſſance particuliere de tout ce qui ſe paſſe au Monde; Auſſi cette Ecole eſtant ſi neceſſaire au Prince, il doit, ſinon par devoir, du moins par curioſité, s'attacher aux affaires, & s'efforcer de les entendre, & de penetrer dans leurs plus grandes difficultez, ſans ſe contenter de les remettre à la deciſion de ſon Conſeil; car en negligeant de les traitter, l'eſprit s'éfarouche, & les conſiderant comme un faix au deſſus de ſes forces, il les abhorre, & les laiſſe courir en d'autres mains; De ſorte que quand on vient apres à rapporter au Prince ce qui a eſté arreſté, il ſe trouve aveugle & déconcerté, ſans pouvoir diſcerner ſi ce qu'on a fait eſt à propos ou non, & dans cette confuſion il a honte de ſoy-meſme, voyant que comme un Idole creux

g Eccleſ. 1. 9.

& vuide,

& vuide, il reçoit l'adoration, & un autre rend les Oracles : Cette comparaison est tirée du Prophete Zacharie, qui a ainsi appellé le Prince qui neglige son devoir, semblable au Pasteur qui abandonne son Troupeau *h*, en ce qu'il est une statuë qui represente seulement, mais qui n'exerce pas la Majesté, qui a des levres, mais ne parle point, des yeux & des oreilles, mais ne voit ny n'entend *i*; De sorte qu'estant ainsi reconnu d'un chacun, pour une Idole de culte seulement, mais non pas de miracles & d'operation, tous l'ont en mépris, comme un poids inutile à la Terre, *k*, & jamais il ne peut recouvrer le credit qu'il a perdu, les affaires dont il pouvoit tirer quelqu'experience, passant comme les eaux qui jamais ne retournent, & ainsi ne sçachant pas de quel brin la toile des affaires est composée, il est impossible qu'il l'ourdisse comme il faut.

Pour remedier à tels inconveniens, il est bon que le Prince si tost qu'il commencera à regner, s'applique incessamment aux affaires pour s'y instruire & s'y perfectionner : Car bien que d'abord elles épouventent, insensiblement neantmoins l'ambition & le desir de la gloire, font apres qu'on les aime & qu'on les recherche. que la crainte de faillir ne retienne point le Prince, puisqu'il n'est point de prudence qui quelquesfois ne se puisse tromper, l'experience naist des fautes, & les maximes du Gouvernement de l'experience. Quand donc le Prince fera des fautes, qu'il se console de la pensée, que quelquesfois il est moins dangereux de faillir de soy-mesme, que de reüssir par autruy : le Peuple crie contre ce dernier, & souffre le premier. Le devoir du Prince ne consiste qu'à avoir dessein de reüssir, & à y tâcher, se laissant avertir & conseiller sans presomption ny superbe : car la presomption est la mere de l'ignorance & des erreurs. Les Princes naissent puissans, mais non pas instruits, & pourveu qu'ils veüillent écouter, ils sçauront gouver-

h Zach. 11. 17. *i* Psalm. 113. 5.
k 1. Cor. 8. 4.

ner : Salomon se trouvant ignorant au Gouvernement, demanda à Dieu un cœur docile & entendu *l*, jugeant que cela suffisoit pour bien reüssir. Dieu mene par la main, pour ainsi dire, un Prince bien intentionné & plein de zele, de peur qu'il ne bronche dans le Gouvernement de son Estat.

DEVISE XXIX.

Il n'est pas tousiours Feste.

DEs Pescheurs de l'Isle de Chio ayant un jour jetté leurs filets en la Mer, & croyant tirer des poissons, trouverent un vase d'or. La convoitise alors s'alluma dans l'ame de ces Pêcheurs, & de tous les autres de la mesme Isle, mais en vain, puis qu'ils jetterent plusieurs fois leurs filets inutilement, à la delusion de leur esperance. O combien les heureux succez d'un Prince ont-ils trompé luy & les autres, tous ayans tâché ensuite de parvenir par les mesmes moyens à la mesme fortune ! Il n'est pas aisé de sujure les pas d'autruy, ny repasser mesme sur les siens propres un petit espace de temps ; joint à la varieté des accidens, suffit pour effacer ces vestiges, & ceux qu'on peut imprimer de nouveau sont differens, & par consequent ne peuvent pas bien se rencontrer. Alexandre le Grand a eu plusieurs Imitateurs ; mais bien qu'ils ne luy cedassent ny en valeur ny en esprit, ils n'ont pourtant pas comblé leurs desseins de tant de gloire & de succez, ou du moins ils n'ont pas esté si applaudis ; Il est en nous d'estre bons, mais non pas de le paroître ; La fortune prend plaisir à se joüer, mesmes dans les choses qui appartiennent à la Renommée, mais elle ne répond pas toûjours également à une mesme action. Ce qui est arrivé à la Ville de Sagunte, est aussi arrivé à celle d'Estepa, cependant il n'est resté aucune memoire de la derniere ; Mais quoy, un si petit lieu ne pouvoit pas meriter une si grande gloire, & non loüé d'ordinaire dans les Grands, ce qu'on ne regarde

l 3. Reg. 3. 9.

seule-



ſeulement pas dans les petits ; La meſme choſe arrive dans les vertus ; les meſmes font paſſer un Prince pour bon, l'autre pour mauvais ; C'eſt la fauce du temps, & celle des Sujets ; Si le Peuple eſt libertin, & la Nobleſſe débordée, le Prince qui les voudra reduire à la raiſon, paroîtra méchant, chaque regne

regne † voudroit un Prince à ſa mode ; Auſſi voyons-nous ſouvent que bien que l'un gouverne aujourd'huy avec les meſmes bons moyens qu'aura fait un autre auparavant, il ne ſera pourtant pas ſi bien receu, ſi les Sujets de tous les deux ne ſont d'égale bonté.

De tout cela naiſt le peril qu'il y a pour le Prince, de ſe gouverner par les exemples, eſtant tres difficile, ſinon impoſſible, qu'il y ait égal concours de meſmes circonſtances en une affaire qu'en l'autre ; ces Cauſes Secondes des Orbes Celeſtes roulent inceſſamment ſur nos teſtes, & forment tous les jours de nouveaux aſpects, par leſquels elles produiſent leurs effets, & les changemens des choſes ; & tout ainſi que les Aſtres une fois apparus, ne reviennent plus de la meſme maniere, leurs impreſſions auſſi ne retournent plus les meſmes ; de ſorte que les accidens s'alterant, les ſuccez s'alterant auſſi ; en quoy le hazard a quelquefois plus de part que la prudence. De là vient que nous ne voyons pas moins de Princes qui ſe ſont perdus pour avoir voulu ſuivre des exemples paſſez, que de ceux qui ne l'ont pas fait. Que la Politique épluche donc toutes les choſes qui ſont arrivées pour en tirer ſeulement une eſpece d'avertiſſement, & non pas pour ſe gouverner par elles en s'expoſant au doute des accidens ; que les exemples d'autruy luy ſoyent un enſeignement *a* non une Loy. Il n'y a que les évenemens qui ont reſulté de cauſes & de raiſons eſſentiellement bonnes & communes au droict de la nature & à celuy des gens, qui ſe puiſſent ſuivre en toute aſſeurance, parce que ces raiſons & ces cauſes ſont toûjours les meſmes en tout temps ; comme d'imiter par exemple les Princes, qui par la Religion, par

† *L'Original met* Reyno, *qui veut proprement dire* Royaume, *auſſi-bien que* Regne ; *mais il eſt plus, ſelon le ſens de l'Autheur, de le prendre en cette derniere ſignification, en ce qu'ils s'agit icy du temps & non pas du lieu : car par le* Regne *nous entendons le* temps, *& par le* Royaume *nous entendons le* lieu.

a *Plures aliorum eventis docentur.* Tac. 4. an.

la Ju-

la Justice, par la Clemence, ou par quelques autres vertus & actions Morales, se sont conservez en credit, en gloire & en honneur; Encore faut-il icy de la circonspection, les mœurs & l'estime des vertus ayant assez souvent coûtume de changer, & n'estant pas nouveau qu'un Prince se perde quelquefois par les mesmes vertus, & avec les mesmes Sujets qu'un autre s'estoit conservé; aussi est-il bon que la prudence examine toutes ces choses, & qu'elle ne se fie pas trop à elle-mesme, mais qu'elle se conseille avec la varieté des évenemens qui surviennent tous les jours, sans s'asseurer trop sur l'avenir, de quelque prés que le jugement, la diligence & la prudence semblent l'avoir examiné; Car enfin les évenemens ne répondent das toûjours aux moyens, ny ne dépendent de la connexion ordinaire des causes à laquelle les conseils humains ont coûtume d'avoir leur part, mais bien de cette cause superieure qui regle toutes les autres; D'où il arrive que nos presuppositions & les esperances fondées dessus, sont fausses, & n'ont pas de succez: Il n'y avoit au jugement de tous les Romains personne plus éloigné de l'Empire que Claude; cependant le Ciel l'avoit destiné pour succeder à Tibere *b*. Cecy s'experimente bien plus encore dans l'Election des Pontifes, où souvent la diligence humaine se trouve trompée dans ses desseins; la Providence Divine n'opere pas toûjours par les moyens naturels, & si elle les employe, elle en fait resulter des effets differents & tire des lignes droites avec une regle tortuë, ce qui devoit estre utile au Prince, luy estant bien souvent dommageable: Une mesme Colonne de feu dans le desert estoit une lumiere au Peuple d'Israël, & des tenebres à ses ennemis; La plus grande prudence humaine a coûtume de ne marcher qu'à tâtons, elle se perd en pensant se sauver, ainsi qu'il est arrivé à Viriatus, qui fut vendu & mis à mort par les mes-

b *Quippè famâ, spe veneratione potius, omnes destinabantur Imperio quam quem futurum Principem fortuna in occulto tenebat.* Tac, 3. an.

mes

mes Ambaſſadeurs qu'il avoit envoyez au Conſul Servilius ; Ne nous allons pas figurer que le meſme mal qui nous eſt deſia arrivé, nous arrivera encore ; mais croyons au contraire, que la proſperité demeurera avec nous, ou qu'elle y retournera : Cette confiance dénuée du ſecours de la prudence, a cauſé quantité de ruines ; Le monde eſt une mer d'évenemens agitée de cauſes differentes & inconuës comme d'autant de divers vents ; Ne nous enorgueilliſſons pas, ſi quelquefois nous retirons nos filets ſur le rivage, tout chargez du ſuccez de nos vœux ; mais ne nous abbatons pas auſſi ſi par fois nous les amenons vuides ; on les doit toûjours jetter avec la meſme égalité d'eſprit ; Celuy-là ſe prive de repos, qui dans la confiance de l'heureuſe execution de ſon deſſein, ſe trouvant trompé enſuite, n'a pas d'armes preſtes pour y remedier. Les accidens ne trouvent point à dépourveu celuy qui s'eſt attendu au pis, ny ſes malheurs ne luy ſçavroyent donner de confuſion, ainſi qu'aux Perſes, qui en la Guerre contre les Atheniens, firent d'abord proviſion de grandes tables de marbre pour y écrire la Victoire qu'ils ſe promettoyent deſia par anticipation, & ayant eſté vaincus, les Atheniens ſe ſervirent de leurs propres marbres, pour ériger à la vengeance une ſtatuë qui publiaſt à jamais leur folie ; La preſomption de ſçavoir l'avenir eſt une eſpece de rebellion contre Dieu, & une folle contradiction à ſon Eternelle Sageſſe, qui a bien permis que la prudence humaine pût conjecturer mais non pas deviner, afin de la tenir plus en ſujetion par l'incertitude des évenemens. C'eſt pour ce doute que la Politique eſt ſi circonſpecte en ſes reſolutions, connoiſſant combien la plus grande Sageſſe humaine a la veuë courte dans l'avenir, & que les jugemens qui ne ſont fondez qu'en preſuppoſitions, ſont faux ; Si les Princes prevoyoyent ce qui doit arriver, leurs deſſeins & leurs Conſeils ne clocheroyent pas ſi ſouvent ; C'eſt pour ce ſujet que ſi-toſt que Saül fut éleû Roy, Dieu luy infuſa un eſprit de Prophetie.

Il s'enſuit de tout ce que nous venons de dire, que

bien que l'Antiquité soit venerable, & qu'il y ait quelque chose de Royal dans les chemins qu'elle a ouverts à la Posterité afin que l'experience y passast plus seurement; neantmoins nous voyons que le temps à la fin les rompt, & les rend du tout inaccessibles; de sorte que le Prince ne se doit pas tellement défier de luy-mesme, & s'attacher si scrupuleusement aux pas de ses devanciers, qu'il ne puisse s'enhardir à porter aussi les siens par un autre endroit, selon la disposition où il se trouvera; les nouveautez ne sont pas tousiours dangereuses, il est quelquefois bon de les introduire, & le monde ne se perfectionneroit pas s'il n'y arrivoit de temps en temps quelque chose de nouveau; plus il s'avance en âge, plus il s'avance en sagesse; les plus anciennes Coûtumes ont autrefois esté nouvelles, & ce qui est aujourd'huy sans exemple, en servira un jour: Ce que nous suivons par l'experience, a commencé sans elle; Nous aussi de mesme pouvons laisser à nos descendans de loüables nouveautez à imiter; Tout ce qu'ont fait les anciens n'est pas toûjours bon, comme ce que nous faisons à cette heure ne le sera peut-estre pas à l'avenir: plusieurs abus sont descendus de nos Peres jusques à nous, plusieurs descendront de nous à nos enfans, de mesme qu'au contraire quantité de mœurs & de coûtumes qui ont esté rudes & sauvages du temps de nos Ancestres, se sont adoucies au nostre, & reduites à un meilleur usage.

DEVISE XXX.

Apuyé sur l'Experience.

LA triomphante Rome ingenieuse à ériger des trophées à la vertu pour la recompense des Vainqueurs, l'émulation de leurs descendans, & l'exemple des autres Citoyens, inventa une espece de Colonnes, où les proües des Navires Victorieuses apres de longues Navigations estant suspenduës, conservoyent éternellement la memoire des Combats sur Mer; Monument qui s'érigea de la sorte au Consul

Duilius,



Duilius, pour la Victoire signalée qu'il avoit remportée sur les Cartaginois, & à Marcus Æmilius pour une autre. C'est ce Trofée qui a donné lieu à la presente Devise, où la force & la fermeté de la Colomne representent la Sagesse, & les prouës des Navires qui avoyent couru tant de perils sur l'Ocean, l'Experience Mere

ce Mere de la Prudence, qui eſt l'appuy de cette Sageſſe. L'Experience a pour objet les choſes univerſelles & perpetuelles, la Sageſſe, les actions particulieres : l'une s'obtient par la ſpeculation & par l'étude ; l'autre qui eſt une habitude de la raiſon, par la connoiſſance du bien & du mal, par l'uſage & par l'exercice ; Toutes les deux jointes enſemble feront un Prince parfait, car une ſeule ne ſuffit pas : d'où s'inſere combien eſt perilleux le Gouvernement des gens trop ſpeculatifs, ou de ceux qui ſe ſont adonnez à la vie Monaſtique, en ce que l'uſage leur manquant d'ordinaire, leurs actions échoüent pour eſtre trop temeraires, ou pour eſtre trop baſſes, principalement quand la crainte ou le zele exceſſif les tranſporte ; leur entretien & leurs Ecrits, où l'eſprit contemplatif agit beaucoup plus que le practique, pourront, eſtant employez à propos & avec experience, ſervir au Prince, pour réveiller ſon eſprit, & fournir à la converſation. La Medecine preſcrit des remedes pour les maladies ; Cependant le Medecin ne les employe pas ſans conſiderer la qualité & les accidens du mal, & la complexion du patient ; ſi Annibal eût temperé par cette raiſon ſa barbare arrogance, il n'eût pas tenu Phormion pour fol, de ce que, quoy que peu expert aux Armes, il enſeignoit pourtant l'Art Militaire ; Car bien que la ſpeculation ſeule n'en donne pas la pratique, eſtant tres-difficile que la main execute tout ce que l'eſprit a deſſigné, & la Guerre dépendant de tant de divers accidens, que l'experience meſme ne ſçait parfois comment s'y conduire ; Neantmoins Annibal, tout experimenté Capitaine qu'il eſtoit, eût pû recevoir de tels preceptes de Phormion, qu'il auroit purgé ſon eſprit de ſes fourbes, & ſe ſeroit défait de ſa cruauté envers les vaincus, & de ſa ſuperbe envers ceux qui avoyent recours à ſa protection ; Il auroit appris à mieux uſer de la victoire de Cannes, à fuir les delices de Capouë, & à ſe concilier Antiochus. Le Roy Dom Fernand le Catholique s'eſt quelquefois ſervy de Religieux ; Je n'en ſçay pas bien le motif, ſi ce fut pour l'entier maniment des affaires, ou ſeule-

ſeulement pour leur preparation, pour éviter les grandes dépenſes des Ambaſſades, ou pour obvier aux jalouſies; Cependant le ſecret n'eſt pas toûjours en ſeureté entre leurs mains, parce qu'ils dépendent plus de l'obeïſſance de leurs Superieurs, que de celle du Prince; & ſi davanture ils viennent à mourir, les Lettres ſecretes, & generalement tous les papiers, tomberont entre leurs mains: S'ils manquent à leur devoir, on ne les ſçavroit punir, & par leur exemple, la tranquillité Religieuſe ſe trouble, & ſon innocente candeur ſe tâche par les artifices de la Politique; Ce ſont des Medecins plus propres au ſpirituel qu'au temporel; Chaque Sphere a ſa propre activité; Il eſt vray qu'on trouve en quelques-uns d'eux des eſprits élevez à la Cour, ſans ce reſſerrement d'eſprit que cauſe la vie retirée, & ſi cultivez par la ſpeculation des Sciences, & par la pratique des affaires, qu'on leur peut hardiment confier, les plus grandes, principalement celles qui regardent le repos public, & le bien de la Chrêtiente, en ce que la modeſtie de leur converſation, le reglement de leurs vertus, le reſpect de leur caractere, & la gravité de leur habit, ſont de grande recommendation dans les Palais des Princes, pour la facilité des accidens, & la preparation des eſprits.

Les experiences qui ſe tirent du mal d'autruy, ſont à la verité heureuſes; mais elles ne perſuadent pas tant neantmoins que celles du noſtre propre; Nous voyons celles-là, & les entendons, mais nous ſentons celles-cy; le danger les grave pour ainſi dire dans le cœur; Les naufrages veus du bord de la mer émeuvent l'eſprit, mais ils ne le corrigent pas; celuy qui en eſt échapé pend pour éternelle memoire ſon timon dans le Temple de la prudence. Pour cét effet, bien qu'il ſoit bon que le Prince ſe façonne l'eſprit par l'une & par l'autre de ces deux ſortes d'experiences, il doit pourtant prendre garde de plus prés aux ſiennes particulieres, à cauſe qu'elles ſont plus ſujettes à eſtre excuſées par l'amour propre s'il y a de la faute; & que de plus, la verité ne parvient guere à luy pour le détromper, parce que la malice la retient entre les

porti-

portiques des Palais, ou que la flatterie l'y déguise, ce qui fait que la vertu n'a pas la hardiesse de luy oster son masque, soit de peur de se mettre en danger, soit parce que cela ne la regarde point, ou qu'elle reconnoist qu'elle n'y gagneroit rien; Aussi les Princes en ignorant les fautes de leur Gouvernement, & en quoy leurs conseils & leurs resolutions ont erré, ne sçavroyent les corriger, ny en tirer de l'instruction & de l'experience. Il ne doit y avoir ny dommage ny excez dans l'Estat, qui aussi-tost ne vienne fidellement à la connoissance du Prince; de mesme qu'il n'y a ny sentiment ny douleur en aucune partie du corps, qui d'abord ne penetre au cœur comme Prince de la vie, où l'ame tient le siege; & comme celuy qui a le principal interest à sa conservation. Si les Princes sçavoyent bien ce qui est contraire à la santé de leurs Royaumes, nous n'en verrions pas si fort inveterer les maladies; mais l'on n'a pour but dans les Palais que de divertir par les plaisirs & par la Musique les oreilles du Prince; en sorte qu'il ne puisse entendre les gemissemens du peuple, ny demander comme Saül ce qui le fait pleurer *a*, & ainsi il ignore ses necessitez & ses souffrances, ou du moins il ne les sçait que trop tard. Ny la nouveauté de l'aventure de Jonas, tiré tout vif des entrailles de la Baleine, ny ses cris publics par toute la Ville de Ninive, qn'il menaçoit de ruine dans quatre jours, ne suffirent pas pour empescher que le Roy ne fût le dernier à le sçavoir, bien que tous les Habitans, depuis le plus petit jusqu'au plus grand, fussent desia couverts de sacs & de cendres *b*. Personne ne s'expose à détromper le Prince, & à luy découvrir les maux qui le menacent; Toute l'Armée de Bethulie jettoit de grands cris autour de la Tente d'Holoferne, à cause du jour qui estoit desia bien avancé, & les Officiers de sa chambre n'osant interrompre son sommeil, faisoyent seulement du bruit avec leurs pieds, pour ne pas l'appeller par son nom *c*:

a 1. Reg. 11. 5.
b Jon. 3. 5. *c* Judith. 14. 10.

& quand l'évidence du peril les obligea d'entrer, le fil d'une épée avoit desia separé sa teste, & l'ennemy l'avoit penduë au haut de ses murailles. Les Princes ne sont presque jamais détrompez qu'apres que les fautes sont arrivées, c'est à dire lors qu'elles n'ont plus de remede, ou que ce remede coûteroit trop cher; leurs Ministres leur font entendre que tout succede heureusement, ce qui fait qu'ils se negligent, n'acquierent point d'experience, & perdent les instructions de la necessité, qui est la plus ingenieuse maistresse qui enseigne à estre prudent; Car bien que la prosperité naisse de la prudence, la prudence neantmoins ne naist pas de la prosperité.

Le principal office de la prudence en la personne des Princes, ou de ceux qui traitent avec eux, est de leur faire connoistre par l'experience le naturel de tous les hommes; Ce naturel se découvre par les habits, par l'air du visage, par le mouvement des yeux, par les actions & par les paroles; Indice que Dieu a reconnu si necessaire au commerce des hommes, qu'il l'a imprimé dés le premier abord sur le front d'un chacun *e*; sans luy, ny le Prince ne sçaura bien gouverner, ny ceux qui manient les affaires, parvenir à leur but; Les esprits des hommes sont aussi differens que leurs visages *f*: Et bien que la raison soit tousiours une en elle-mesme, neantmoins les chemins que le raisonnement tient pour l'attraper sont differens, & les tromperies de l'imagination si notables, que quelquefois des hommes paroissent aussi déraisonnables que les bestes, de façon qu'on ne peut pas traiter avec tous d'une mesme methode, il faut en changer selon la nature du sujet, de mesme qu'on change les mors selon la bouche des chevaux qu'on veut dresser; Des esprits, les uns sont genereux & élevez, auprés d'eux les moyens de la reputation & de la gloire, peuvent beaucoup; Les autres sont bas & ravalez, & ceux-là ne se menent que par l'interest & les commoditez particulieres; Les uns sont superbes, hazardeux, &

e Eccles. 19. 26. *f* Eccles. 19. 27.

entreprenans, il n'y a qu'à les détourner doucement du precipice; les autres ſont timides & ombrageux; Pour leur faire mettre la main à l'œuvre, il n'y a qu'à la leur ſoulager un peu, afin de leur faire reconnoiſtre la vanité du peril: Les uns ſont ſerviles, & auprés d'eux la menace & les châtimens peuvent plus que les prieres: Les autres ſont arrogans, & ne ſe domptent que par la fierté, de meſme qu'ils ſe perdent par la ſoûmiſſion: Il y en a qui ſont pleins de feu, & ſi ardens à agir, que de la meſme promptitude qu'ils ſe déterminent, de la meſme auſſi ils ſe repentent, à ceux-là il eſt bien difficile de leur donner conſeil; Il y en a d'autres qui ſont lents & irreſolus, ceux-cy il n'y a que le temps qui les puiſſe inſtruire à leurs dépens; & ſi on les preſſe trop, on les abat, & on les fait tomber: Quelques-uns encore ſont rudes & ſtupides, & ces gens-là ne ſe peuvent convaincre par la ſubtilité des argumens, mais ſeulement par des demonſtrations palpables: D'autres au contraire mettent tout en diſpute, & à force de ſubtiliſer, ſortent des droites limites; Ceux-cy veulent eſtre un peu abandonnez à eux-meſmes, comme les oyſeaux de chaſſe, c'eſt à dire, qu'il leur faut laiſſer prendre l'eſſor, tant qu'ils ſe laſſent, & apres les rapeller au leurre de la raiſon, & les amener au poinct qu'on veut: Enfin les uns ne veulent recevoir le conſeil de perſonne, & ne ſe gouvernent que par le leur; à ceux-là il ne faut pas leur en donner, mais ſeulement les leur déguiſer adroitement, de ſorte qu'imperceptiblement ils y donnent d'eux meſmes, & les loüant, comme eſtant de leur eſprit, les executent enſuite; les autres ne ſçauroyent ny agir ny ſe reſoudre ſans conſeil, & auprés de ces derniers la perſuaſion eſt inutile; de ſorte que ce qui ſe devroit faire avec eux, ne ſe peut faire qu'avec leurs Conſeillers, ou avec leurs Favoris.

La meſme diverſité qui ſe trouve dans les eſprits, ſe trouve auſſi dans les affaires, les unes ſont aiſées dans les commencemens, mais apres elles croiſſent ainſi que les rivieres, par la rencontre de toutes ſortes de ruiſſeaux de divers incidens; Ces eaux perilleu-
ſes

ſes d'affaires ſe ſurmontent par la promptitude, en ne donnant pas de temps à leurs cruës ; Les autres au contraire ſont comme les vents qui ſoufflent d'abord avec impetuoſité, & s'appaiſent incontinent ; à celles-cy il ne faut que du temps & de la patience pour naviger apres en toute bonace ; D'autres ſe tentent avec incertitude & peril, parce que lors qu'on y penſe le moins, l'on y trouve le fonds des difficultez ; en celles-là il ne faut proceder qu'avec circonſpection & force, toûjours la ſonde en main, & l'eſprit preparé à toute ſorte d'accidens ; En quelques-unes le ſecret eſt de conſequence, là il ne faut agir que par des mines occultes, afin que le bonheur du ſuccez éclate avant meſmes qu'on s'en ſoit aperçû ; D'autres ne ſe peuvent obtenir qu'en certaines conjonctures de temps ; en elles il faut touſiours avoir les moyens preſts pour détendre les voiles, ſelon qu'un vent favorable ſoufflera ; quelques-unes jettent racine inſenſiblement, & apres parviennent en leur maturité ; en celles-là il faut épandre les ſemences de la diligence, comme le grain dans la terre, attendant qu'elles germent & portent leur fruit ; D'autres, ſi elles ne reüſſiſſent d'abord, ne reüſſiſſent point du tout ; Celles-là veulent eſtre priſes pour ainſi dire d'auſſaut, employant tout d'un coup tous les moyens. Quelques-unes ſont freſles, & ſi delicates, que comme les bouteilles de verre, elles ſe forment & ſe caſſent d'un ſeul ſouffle ; à celles-là il ne faut que porter legerement la main ; D'autres ſe rendent difficiles à force d'eſtre deſirées & pourſuivies ; en celles-cy il eſt bon de ſuivre la methode des Amans, dont l'amour s'enflamme au milieu des mépris & du dédain ; Il y a en un mot quelque peu d'affaires qui ſe manient par l'emportement & par la precipitation ; un peu plus qui ſe traitent par la force, pluſieurs par la patience, & preſque toutes par la raiſon & par l'intereſt ; L'opinaiâtreté a perdu pluſieus affaires ; mais elle en a auſſi avancé beaucoup, ainſi qu'a dit S. Hierôme de la femme Cananeenne, que ce qu'elle n'avoit pû gagner par les prieres, elle l'avoit obtenu par l'importunité

té *g*; Les hommes ſe laſſent autant de refuſer que d'accorder; L'occaſion eſt ce qui fait le plus aux affaires ; celuy qui la ſçait bien prendre n'en perd que bien peu ; le Laboureur qui connoiſt la nature du terroir, & le temps de ſemer, recüeille la moiſſon qu'il deſire; Il y a des heures où tout s'accorde, d'autres où tout ſe refuſe, ſelon la diſpoſition des eſprits; En quoy il eſt aiſé de reconniſtre la croiſſance & la défaillance des affaires ; car eſtant coupées comme les arbres, en Lune propre, elles repouſſent avec plus d'abondance *h*; L'adreſſe à ſçavoir propoſer & perſuader pas les voyes de l'honneſte, de l'utile & de l'aiſé, la prudence à choiſir les moyens & quantité d'autres dons naturels, ſervent beaucoup à ſurmonter les difficultez des affaires, principalement quand ces qualitez ſont accompagnées d'une diſcrete civilité, & d'une grace naturelle, qui captive l'eſprit, y ayant des viſages ſi rudes, que meſme en demandant ils montrent à refuſer : Mais bien que ces moyens ſoyent merveilleuſement efficaces dans les affaires, eſtant joints au bon jugement, à l'adreſſe & à l'eſprit, neantmoins on ne s'y doit pas trop fier, ny auſſi en trop deſeſperer; Quelques-fois de legeres affaires engendrent de grandes difficultez, & au contraire, les plus difficiles s'arreſtent long-temps ſur des cauſes legeres : La plus grande prudence devient quelques-fois aveugle au milieu des plus grandes clartez, & la Providence Divine prend plaiſir à ſe joüer dans les affaires humaines, ayant deſia arreſté dés long-temps dans ſon Decret Eternel ce qui doit avenir de chaque choſe.

De cette diverſité d'eſprits & d'affaires, s'enſuit combien il eſt neceſſaire au Prince de faire choix de Miniſtres qui ſoyent propres à les manier, toute ſorte de Miniſtres n'eſtant pas bons pour toutes ſortes d'affaires, de meſme que toute ſorte d'inſtrumens

g *Quod precibus non potuit tædio impetravit.* D. Hieronym.

h Eccleſ. 8. 6.

ne ſont pas bons pour toutes ſortes d'ouvrages. Les eſprits violens, défians & ombrageux, les rudes & ennuyeux dans la converſation, qui ne ſçavent ce que c'eſt que de aſſujettir au temps, & s'accommoder aux mœurs & à l'inclination d'un chacun, ſont plus propres à gaſter les affaires, qu'à les accommoder, à faire des ennemis, qu'à en reconcilier, à eſtre delateurs, qu'à eſtre mediateurs. Les affaires veulent des qualitez bien differentes en la perſonne de celuy qui les traite. Ce Miniſtre-là ſeul y ſera propre, qui en ſon air & en ſes paroles, découvrira une ame de candeur & de verité, qui ſe fera aimer de luy-meſme, & en qui le ſoupçon & la fineſſe ſeront un art, non une nature, mais qui les retirera dans le plus ſecret de ſon cœur, lors qu'il ne ſera pas à propos de les mettre au jour, qui fera ſes propoſitions avec douceur, & écoutera celles des autres avec complaiſance, qui repliquera avec vivacité, diſſimulera avec prudence, preſſera avec attention, obligera par liberalité, perſuadera par raiſon, convaincra par experience, reſoudra avec diſcretion, & executera avec valeur. C'eſt avec de tels Miniſtres que le Roy Dom Fernand le Catholique a ſi heureuſement reüſſi en toutes ſes entrepriſes. Il ne va pas moins dans le bon choix d'un Miniſtre, que de la conſervation & de l'accroiſſement d'un Eſtat, tout dépendant de ſa bonne adminiſtration. Plus de Royaumes ſe ſont perdus par l'ignorance des Miniſtres, que par celle des Princes. Que Voſtre Alteſſe donc, MONSEIGNEUR, mette à cela toute ſa plus grande Etude, qu'elle examine bien toutes les qualitez & les parties des Sujets, & apres leur avoir donné quelques Charges, qu'elle veille ſoigneuſement ſur leurs actions, ſans s'amouracher d'eux d'abord ſur le ſimple Portrait de leurs memoires & de leurs dépeſches, y ayant peu de Miniſtres qui s'y peignent au naturel; En effet, qui eſt ce qui ſera aſſez ſincere & aſſez détaché de l'amour propre pour écrire un bien qu'il aura manqué à faire, ou un mal à prevenir? Ce ne ſera pas peu qu'il rapporte ſincerement ce qu'effe-

ctivement

ctivement il a fait; plusieurs ayant coûtume d'écrire, non ce qu'ils ont fait & dit, mais bien ce qu'ils devoyent faire & dire; ils ont tout pensé & tout dessigné auparavant, ils ont tout preveû, & mesmes tout executé; Chose étonnante, les affaires entrent dans leurs cabinets comme des tronc informes, & en sortent apres, de belles & de parfaites images, comme de quelque boutique d'excellent Statuaire: C'est là qu'on les verni, qu'on les dore, & qu'on y applique les couleurs, afin de les faire paroistre plus belles, & leur donner plus de prix; C'est là qu'on fait de beaux jugemens, & qu'on invente de belles prevoyances, apres que les succez sont arrivez; C'est-là que plus puissans que Dieu ils font que le temps passé soit present, & que le present soit passé, accommodant dans leurs Lettres, selon qu'il leur est plus expedient, les nouvelles de tout ce qu'ils ont fait; Ce sont des Ministres en un mot qui ne traitent les affaires que par l'imagination; Des filous d'applaudissemens & de recompenses gagnées avec des cartes & des dez faux: D'où naissent de considerables erreurs, & de grands inconveniens, en ce que les Conseillers qui assistent auprés de la personne du Prince, le conseillent selon ces presuppositions & ces avis, qui estant faux, il ne se peut pas que les resolutions fondées dessus ne soyent fausses aussi. Les Saintes Lettres enseignent aux Ministres, & principalement aux Ambassadeurs, à rapporter ponctuellement leurs Commissions, puisque nous voyons qu'en celle qu'eut Hazaël de la part de Benhadad, Roy de Syrie, d'aller consulter le Prophete Elizée, au sujet de sa maladie, non seulement il ne changea rien à la substance des paroles, mais mesme il ne voulut pas les prononcer en troisiesme personne *i*.

Quelquesfois les Ministres si experimentez sont dangereux, soit pour la trop grande confiance que le Prince a en eux, soit parce qu'aveuglez de l'amour propre, & de la presomption d'eux-mesmes, ils

i 4. Reg. 8. 9.

negligent souvent de penser serieusement à quantité d'affaires, & comme Pilotes accoûtumez à vaincre les plus fortes tempestes, ils méprisent les nüages legers des inconveniens & des difficultez, qui naissent & ne se jettent qu'où il y a évidence de peril: En certaines rencontres ceux-là sont bien plus seurs, qui encore novices en la navigation des affaires, frisent le rivage avec la rame, & ne s'abandonnent point si temerairement en pleine Mer: mais & des uns & des autres on peut former un Conseil asseuré, parce que l'experience de ceux-là se precautionne par la crainte de ceux-cy, ainsi que nous voyons qu'il arrive dans les consultations qui se font entre des flegmatiques & des coleres, entre des hardis & des circonspects, des prompts & des lents, resultant de ce mélange un temperament salutaire pour les resolutions, comme il en resulte dans les corps, de la contrarieré des humeurs.

DEVISE XXXI.

Appuyée sur la Reputation.

La Colomne balancée de son propre poids se soûtient d'elle-mesme; si elle panche une fois, elle tombe aussi-tost, & d'autant plus viste, que plus elle pesera: Il en est de mesme des Empires, ils ne se conservent que par leur propre Reputation, en commençant à la perdre, ils commencent à tomber, sans qu'il y ait de puissance assez grande pour les retenir: bien plustost leur grandeur mesme haste leur cheute *a*. Que personne ne se fie trop à une colomnedroite, pour peu qu'elle commence à pancher, le plus foible peut avancer sa ruine, cette pente semblant inviter à la pousser encore, & en tombant il n'est point de bras qui la puisse retenir: une action seule suffit pour abbatre la reputation la mieux establie, & plusieurs ne sont pas capables de la relever, parce qu'il n'y a

a *Nihil rerum mortalium tam instabile, ac fluxum est, quam fama potentiæ, non sua vi nixæ.* Tac. 13. an.

point



point de tache qui s'efface si bien, qu'elle ne laisse quelques marques, n'y d'opinion qui se puisse entierement arracher : Pansez l'infamie si bien qu'il vous plaira, les cicatrices en demeureront tousiours sur le visage: C'est pourquoy si la Couronne n'est fixement appuyée sur cette Colomne per-

 pendi-

pendiculaire de la reputation, il faut qu'elle tombe à terre. Dom Alonse V. Roy d'Arragon *, conserva non seulement son Royaume par sa reputation, mais il conquit encore celuy de Naples, & au mesme temps le Roy Dom Jüan Second estoit méprisé en Castille pour la lâcheté qu'il avoit de recevoir de ses Sujets toutes les Loix qu'ils luy vouloyent donner: Les Provinces qui sous Jules Cesar & sous Auguste, Princes de tres-grande reputation, estoyent demeurées fidelles & constantes, se soûleverent sous Galba, Empereur lâche & méprisé *b*. Le Sang Royal, ny la Grandeur des Estats ne suffisent pas pour maintenir la reputation, si la valeur propre & la vertu manquent: de mesme que ce n'est pas la bordure d'un miroir, mais sa qualité interieure qui le fait estimer. Il n'y a point de plus grande force dans la Majesté Royale que le respect, & ce respect naist de l'admiration & de la crainte, d'où resulte enfin l'obeïssance: si cette derniere manque, la dignité du Prince ne se peut maintenir d'elle-mesme, estant fondée en l'opinion d'autruy, & la pourpre Royale demeure plus une marque de moquerie qu'une de grandeur, ainsi que l'a esté celle du Roy Dom Enrique IV. Les esprits & la chaleur naturelle font tenir le corps droit, une si petite baze que celle de ses pieds, ne suffiroit pas d'elle-mesme pour le soûtenir: Et quelle autre chose est-ce que la reputation, qu'un certain esprit leger allumé dans l'opinion d'un chacun, qui fait tenir le Sceptre debout? Que le Prince fasse donc en sorte autant qu'il pourra que ses actions soyent telles, qu'elles puissent nourrir & entretenir ces esprits: Les Parthes fondoyent leur Requeste sur la reputation, quand ils demandoyent à tibere qu'il leur envoyast comme de

* Mar. Hist. Hisp.

b *Melius Divo Julio, Divoque Augusto notos eorum animos, Galbam & infracta tributa, hostiles spiritus, induisse.* Tac. 4. Hist.

son

ſon propre motif un des Fils de Phrahate *c*.

Cette reputation fait bien plus d'effet à la Guerre où la vanité peut beaucoup plus que l'épée, & l'opinion que la valeur : auſſi ne la faut-il pas moins employer que la force des Armes : C'eſt pour ce ſujet que Paulin conſeilloit fort prudemment à Othon de tâcher d'avoir touſiours pour luy le Senat Romain, dont l'authorité pouvoit bien s'offuſquer, mais non pas s'obſcurcir *d* : c'eſt ce qui fait encore que pluſieurs Provinces ſe ſoûmirent à luy, & rechercherent ſa protection *e*. Dans les differents qui eſtoyent entre ces grands Capitaines Ceſar & Pompée, chacun d'eux s'efforçoit plus à vaincre la reputation, que les Armes de ſon Rival : Ils reconnoiſſoyent bien ſans doute ces grands hommes, que les eſprits & les forces ſuivent bien plus le bruit de la Renommée, que celuy de la Trompette & du Tambour. Philippes II. a eſté un grand Roy en cét art de conſerver la reputation : par elle il a d'une chambre particuliere gouverné tellement les reſnes de l'Empire des deux Mondes, qu'il en a touſiours fait ce qu'il a voulu.

Lors meſmes que la ruine des Eſtats eſt comme devant les yeux, il eſt encore plus à propos de les laiſſer perdre, que de perdre la reputation, parce que ſans elle on ne les peut reſtablir ; Pour cét effet, bien que la Republique de Veniſe ſe viſt perduë dans cette bouraſque de la Ligue de Cambray, ce prudent & courageux Senat conſidera neantmoins qu'il eſtoit plus beau de montrer de la conſtance, que de decouvrir de la lâcheté en ſe ſervant de moyens indecens. Le deſir de dominer donne de la baſſeſſe aux Princes : Othon mépriſant cette conſideration, ſembloit en

c *Nomine tantum, & authore opus, ut ſponte Cæſaris, ut genus Arſacis, ripam apud Euphratis cerneretur.* Tacit. 6. ann.

d *Numquam obſcura nomina, etſi aliquando obumbrentur.* Tacit. 2. Hiſt.

e *Erat grande momentum in nomine urbis, & pretextu Senatus.* Tac. 1. Hiſt.

étendant les mains adorer le Peuple, & baisoit lâchement les uns & les autres afin de se les attirer tous : de sorte que par les mesmes moyens qu'il briguoit l'Empire, il s'en montroit indigne. *f* Celuy qui fait les perils par indignité, tombe en de plus grands : mesmes dans la necessité il n'est pas bon de se servir de moyens violens & des-honnestes envers ses Sujets, ou demander de l'assistance aux Etrangers, l'un & l'autre estant perilleux, & ne soulageant ucunement l'indigence; puisque le plus seur moyen pour y remedier est la reputation. Un homme est d'ordinaire aussi riche par l'opinion qu'il donne de luy, qu'un autre par quantité de richesses cachées. Les Romains l'entendoyent sans doute ainsi, lors que bien des fois dans des occasions d'adversité, les Provinces leur offrant de l'argent & du bled, ils les remercioyent à la verité, mais n'acceptoyent point leurs offres. Deux Legions ayant esté perduës dans l'Ocean, l'Espagne, la France, & l'Italie envoyerent à Germanicus des armes, des chevaux & de l'argent, & luy, en loüant leur affection, reçeut les chevaux & les armes, mais laissa l'argent aux Soldats g. Comme on eut envoyé au Senat Romain en deux temps differents & de grande calamité, deux coupes d'or & de grands prix, la premiere fois pour obliger seulement les Ambassadeurs, il prit celle de moindre valeur *h* & la seconde il remercia entierement, & ne voulut rien prendre *i*.

f *Nec deerat Otho protendens manus, adorare vulgum, jacera oscula, & omnia serviliter pro dominatione.* Tac. 1. Hist.

g *Ceterùm ad supplenda exercitus damna certavere Galliæ, Hispania, Italia, quod cuique promptum, arma, equos, aurum offerentes: quorum laudato studiò Germanicus, armis modo, & equis ad bellum sumptis, propria pecunia militem juvit.* Tac. 1. an.

h Legatis gratiæ actæ pro magnificentia curaque, patera quæ ponderis minimè fuit accepta. Liv. 22.

i *Gratiæ actæ, aurum non acceptum.* Idem ibid.

L'Authorité & la Reputation du Prince naissent de diverses causes, les unes qui appartiennent à sa Personne, les autres qui appartiennent à son Estat; celles qui regardent sa Personne, sont du corps ou de l'esprit; du corps, s'il est assez bien formé & disposé pour pouvoir soûtenir la Majesté, bien que les vertus de l'esprit ayent souvent coustume de suppléer aux deffauts du corps. Charles Emanuël Duc de Savoye en avoit de notables: mais la grandeur de son courage, la vivacité de son esprit, sa douceur, sa complaisance, & sa civilité le faisoyent respecter. Un air grave & severe fait paroistre Prince tel qui sans cela seroit méprisé comme un esclave: mais il faut tellement temperer cét air d'affabilité & de complaisance, que l'authorité se puisse soûtenir sans tomber dans la haine & dans l'arrogance, ainsi que Tacite l'a loüé en la personne de Germanicus *k*. La richesse & le brillant des habits causent aussi de l'admiration & du respect, parce que le peuple se laisse aller à l'exterieur, & que le cœur humain prend autant conseil des yeux, que de l'entendement; ce qui a fait dire au Roy Dom Alonse le Sage, *que les habits contribuënt à faire connoistre les hommes, ou pour nobles, ou pour de bas lieu; & qu'aussi les anciens Sages avoyent estably que les Roys s'habillassent de drap d'or & de soye, & se parassent de pierres precieuses, afin qu'on les pûst connoistre d'abord sans demander* *. Quand le Roy Assuerus donnoit audience, il estoit revestu de ses habits Royaux, & brilloit d'or & de pierreries *l*. C'est pour ce sujet que Dieu commanda à Moyse de faire au Souverain Sacrificateur des vestements saints, pour marque de gloire & de grandeur *m*, & Moyse les fit de pourpre, d'or, d'hyacinte de vermeil, & de fin

k *Visuque & auditu juxta venerabilis, cum magnitudinem, & gravitatem summæ fortunæ retineret, invidiam & arrogantiam effugerat.* Tac. 2. an.
* Lib. 5. tt. 5. p. 2.
l Esther. 15. 9.
m Exod. 28. 2.

ſin *n*, ainſi que les porterent toûjours ſes ſucceſſeurs, & que font encor aujourd'huy les Papes, bien qu'avec beaucoup moins de dépence; ſi le Souverain Pontife eſt un Bras de Dieu ſur la terre, ſi comme le tonnerre il fulmine des Cenſures *o*, il eſt bien juſte, quoy qu'en diſe l'Impieté, que comme Dieu ſe pare de la reſplendeur de la Lumiere *p*, qui eſt l'habillement du Ciel, luy de meſme ſe pare de la pompe terrienne, & ſe laiſſe porter ſur des brancards *q*, la meſme raiſon a lieu pour les Princes, qui ſont les Vicaires de Dieu pour le Temporel *r*.

La ſomptuoſité des Palais & leurs ornemens *ſ*, la nobleſſe & l'éclat de la famille *t*, les Gardes de Nations de fidelité éprouvée *v*. Le luſtre & la grandeur de la Cour, & toutes les autres oſtentations publiques accreditent auſſi la puiſſance du Prince, & authoriſent ſa Majeſté. Les tiltres illuſtres des Eſtats que le Prince a conquis, ou de ceux dont il a herité, manifeſtent encore ſa grandeur. C'eſt par ces tiltres qu'Iſaye donnoit à connoiſtre celle du Createur du monde, comme en eſtant le Prince *x*. Et c'eſt par eux auſſi, MONSEIGNEUR, que V. A. doit taſcher d'augmenter le luſtre de ſa perſonne Royale: mais il ne faut pas qu'ils luy ſoyent attribuez legerement, ou par flaterie, mais d'un applaudiſſement univerſel fondé ſur la Valeur & ſur la Vertu, comme ceux qui ont eſté accordez à ſes glorieux Anceſtres, Dom Fernand le Saint, Dom Alonſe le Grand, Dom Sanche le Brave, Dom Jaïme le Conquerant, Dom Alonſe le Magnanime, & pluſieurs autres.

n Ibidem.
o Job. 40. 4.
p Pſal. 103. 2.
q Job. 40. 5.
r Pſal. 81. 6.
ſ Eccleſ. 2. 4.
t Prov. 22. 29.
v Job. 25. 2.
x Iſ. 9. 6.

L'eſt

L'excellence des vertus, & generalement toutes les grandes parties requises en une personne née pour commander aux autres, acquierent de l'estime & du respect au Prince; une seule qui reluira en luy, soit pour le paix, soit pour la guerre, est capable de suppléer au deffaut de toutes les autres: comme par exemple, s'il s'applique de luy-mesme aux affaires, bien que non pas avec toute la suffisance requise, n'y ayant rien qui diminuë tellement la force de la Majesté que de s'en remettre au soin des Ministres: C'est le conseil que donna Saluste à Livie *y*. Une resolution que le Prince aura prise bien à propos sans conseil estranger, une indignation & une monstre de la force de son pouvoir sur le sujet le plus leger suffisent pour le faire craindre & respecter: La constance en la bonne & en la mauvaise fortune, luy attire de l'admiration, parce que le peuple tient que c'est quelque chose au dessus de la Nature que de ne se point enfler par la prosperité, & ne se point abbattre par l'adversité; bien plus, il croit qu'il y a quelque chose de divin en un tel Prince.

L'égalité dans les actions donne encor une grande reputation au Prince, parce que c'est une marque de jugement bien rassis; s'il use mal à propos de ses faveurs ou de sa vengeance, il sera craint, mais non pas estimé, ainsi qu'il est arrivé à Vitellius *z*.

Une chose qui contribuë beaucoup à entretenir le credit du Prince; c'est la prudence à ne tenter que ce que le pouvoir peut obtenir: car ce pouvoir paroistra presque infiny si le Prince n'entreprend point de guerre où il ne puisse vaincre, ou ne pretend de ses Sujets que ce qui est juste & faisable, ne donnant aucun lieu à la desobeïssance de s'enhardir; c'est une honte au Prince & une temerité aux Sujets que d'essayer & ne pas reüssir.

y *Neve Tiberius vim Principatus resolveret cuncta ad Senatum vocando.* Tac. 1 an.

z *Vitellium subitis offensis, aut intempestivis blandiciis mutabilem, contemnebant metuebantque.* Tac. 2. Hist.

Les Princes sont estimez selon qu'ils s'estiment eux-mesmes : car bien que l'honneur consiste en l'opinion d'autruy : cette opinion neantmoins ne se conçoit que par la presomption d'un chacun, qui quand elle ne va pas à la folie, est plus ou moins grande, selon que le courage luy-mesme prend force de la valeur qu'il reconnoist en soy, ou la perd par le peu de merite qu'il y trouve. Un grand cœur aspire toûjours au plus haut *a*, un bas & ravalé n'ose rien, & se juge indigne du moindre honneur : Et qu'on ne s'y trompe pas, cette retenuë en ces sortes de gens n'est pas une humilité & une modestie, mais une bassesse qui leur attire le mépris de tout le monde ; chacun inferant que ce qu'ils n'aspirent pas plus haut n'est que parce qu'ils sçavent bien ne le pas meriter : Peut s'en fallut que Blaise ne fust jugé indigne de l'Empire, pour l'avoir méprisé lors qu'on le luy offroit *b*. Mal-heureux l'Estat dont le Chef se croit indigne du nom de Prince, ou presume meriter davantage ; le premier est une bassesse, le second une tyrannie.

Il faut aussi demeurer d'accord que le hazard jouë bien son jeu dans ces qualitez de l'esprit, & qu'avec elles un Prince est souvent méprisé quand la prudence est mal-heureuse, & que les succez ne répondent pas aux desseins : Il y a des Gouvernemens bons en soy, mais si infortunez, que tout y reüssit à rebours, ce qui n'est pas tousiours une faute de la providence humaine, mais une disposition de la Divine, qui l'ordonne ainsi lors que les fins particulieres de ce gouvernement inferieur ne se rencontrent pas avec celles du superieur & universel.

Mais toutes ces qualitez & du corps & de l'esprit ne suffisent pas pour maintenir la reputation du Prince quand sa famille est en desordre ; c'est d'elle que toute son authorité dépend, & il n'est rien de

a *Optimos quippe mortalium altißima cupere.* Tacitus 4. annal.

b *Adeo non Principatus appetens, ut param effugeret, ne dignus crederetur.* Tac. 3. Hist.

plus

plus difficile que de tenir tousiours les affaires domestiques en bon état : Le gouvernement d'une Province est d'ordinaire plus aisé que celuy d'une Maison, parce qu'on ne s'y adonne pas comme on devroit, soit par mépris de ce soin, appliquant son esprit à de plus grandes choses, soit par amour propre, soit manque de la force d'esprit qui y est requise, soit par lascheté naturelle, soit enfin, parce que ceux qui approchent le plus de la personne du Prince, sçavent tellement luy cacher les fautes & les insolences des Domestiques, qu'il est impossible qu'il y puisse apporter remede. On a loüé Agricola d'avoir tenu sa famille en bride, ne permettant point que ses domestiques ou ses esclaves s'ingerassent des affaires publiques *c*; Plusieurs Princes ont sçeu gouverner leurs Estats, peu leur maison. Galba estoit assez bon Empereur, mais il se perdit en son Palais, où l'on ne voyoit pas moins de desordre qu'on en avoit veu en celuy de Neron *d*. Aussi une des loüanges de Tibere estoit qu'il avoit une famille modeste : & certainement il ne peut pas y avoir de gouvernement bien asseuré où les domestiques commandent, & dérobent ou prostituënt l'autorité du Prince par leurs vices *e*; s'ils sont bons, ils rendent le Prince bon, s'ils sont méchans, luy de mesme, bien qu'il soit bon, paroistra aussi méchant ; c'est deux que ses actions tirent leur prix, c'est d'eux que sa bonne ou sa mauvaise reputation dépend, parce qu'on luy attribuë les vices ou les vertus de ses Courtisans ; Si ses domestiques sont prudens, ils chachent ses deffauts ; bien plus, ils font en sorte autant qu'ils peuvent de les faire paroistre des

c *Primùm domum suam coërcuit, quod plerisque haud minus arduum est, quam Provinciam regere : nihil per libertos, servosque publicæ rei.* Tacitus in vita Agricol.

d *Jam afferebant cuncta venalia præpotentes liberti, servorum manus subitis avidæ tamquam apud senem festinantes.* Tac. 1. Hist.

e *Modesta servitia.* Tac. 4. an.

perfections, & lors qu'ils les racontent de bonne grace, ils les font admirer ; la moindre chose qui se produit du Prince paroist grande aux yeux du peuple; Les Princes sont au dedans de leur Palais semblables au reste des hommes, mais le respect neantmoins les fait imaginer plus grands, & leur vie retirée couvre leur foyblesse; que si leurs serviteurs sont peu fideles dans le secret, le Peuple les épie, & les découvrant par eux comme par les fentes des portes, il perd la veneration qu'il leur portoit auparavant.

La reputation du Prince, pour revenir à ce que nous avons dit d'abord, dépend aussi de son Estat, lors qu'il est pourveu de bons Magistrats & de bonnes Loix, que la Justice s'y observe, que la Religion y est en vigueur ; Que le respect & l'obeïssance deûs à la Majesté y sont gardez, qu'on y a soin de la fertilité & de l'abondance, que les Arts & les Armes y fleurissent, qu'on voit par tout un ordre constant, & une égale consonance, partir de la main du Prince, & que la felicité des Estats dépend de son administration ; Car s'ils la peuvent avoir sans luy, ils l'auront en mépris. Les Laboureurs d'Egypte ne se tournent point vers le Ciel *f*, parce que le Nil arrosant leurs champs par ses inondations, ils n'ont que faire des nuës.

DEVISE XXXII.

Point par dehors.

C'EST de la rosée du Ciel que la nacre conçoit, & que ce pur embryon de la perle croist dans ses blanches entrailles. Personne ne se figureroit sa beauté à voir son dehors grossier & mal poly : C'est ainsi que les sens se trompent dans l'examen des actions exterieures, operant par les premieres apparences des choses, sans penitrer leur dedans ; la verité

f *Aratores in Ægypto Cœlum non suspiciant.* Plin.

ne dé-



ne dépend pas de l'opinion; Que le Prince la méprise lors qu'il ſçait qu'il agit ſelon la raiſon. Il entreprendroit peu de choſes, ſi la crainte les luy faiſoit conſulter avec les ſentimens du vulgaire; Qu'il ſe cherche en luy-meſme, & non pas en autruy. L'art de regner ne ſe laiſſe pas troubler de ces nüages legers

legers de la reputation; La plus grande que puisse acquerir un Roy, c'est de sçavoir parfaitement traiter la Paix & la Guerre. L'honneur des Sujets se tache de la moindre chose; Celuy des Rois est joint avec le bien public; Celuy-cy croissant, celuy-là croist aussi; luy perissant, l'autre perit par la mesme raison. Le Gouvernement seroit trop perilleux, s'il n'avoit point d'autre fondement que les Loix de la reputation, legerement instituées par le Peuple, leur mépris est un courage & une fermeté au Prince, dont *la Souveraine Loy est le salut du Public.* Tibere se glorifioit autresfois dans le Senat de ce qu'il se montroit intrepide aux offenses pour le bien d'un chacun *a*; Un cœur magnanime ne craint point les lâches bruits du Peuple, ny la Renommée du vulgaire; celuy qui méprise cette vaine gloire, en acquiert une veritable. Fabius Maximus reconnoissoit bien sans doute l'importance de cette verité, lors qu'il prefera le salut du public aux rumeurs & aux accusations du vulgaire qui blâmoit sa lenteur, de mesme que fist encore ce grand Capitaine, qui bien que le Duc Valentin se fust remis en sa puissance, & fié à son sauf-conduit *; neantmoins, à cause des menées secretes qu'il sçût qu'il tramoit contre le Roy Catholique, il le retint en prison, regardant plus au danger que luy eût causé sa liberté, qu'au murmure qu'on pourroit faire contre le faussement de sa parole, dont il ne trouvoit pas à propos de se purger alors publiquement. Le Roy Dom Sanche le Fort a esté un Prince belliqueux & couvert de gloire; mais fermant neantmoins l'oreille aux médisances & à la calomnie de ses Sujets, il refusa la Bataille de Kerez †. Il vaut bien mieux que les Ennemis craignent un Prince comme prudent que comme temeraire.

Je ne pretens pas par ce discours détruire le prece-

a *Offensionem pro utiliate publica non pavidum.* Tac. 4. an.

* Mar. Hist. Hisp.

† Mar. Hist. Hisp.

dent,

dent, & former un Prince eſclave de la Republique, un Prince qui pour le moindre ſujet, ou pour la moindre apparence du bien de l'Eſtat, fauſſe ſa parole, & manque à tous les devoirs de ſa grandeur, quis qu'un tel fauſſement ne peut eſtre utile ny à luy ny à la Republique; mais ſera bien plûtoſt la ruine de tous les deux, une action indecente n'étant jamais aſſeurée, ainſi qu'on l'a éprouvé au Royaume d'Arragon, qui a eſté tant de fois mis en trouble, & tant de fois a eſté agité d'éminens perils, parce que le Roy Dom Pedre IV. regardoit beaucoup plus & dans la Paix & dans la Guerre à l'utilité qu'à la reputation; l'utile & l'honneſte doyvent touſiours macher coſte à coſte; & je ne puis m'accorder avec ce ſentiment, *Qu'il n'y a point de gloire où il n'y a point de ſeureté, & que tout ce qui eſt fait pour conſerver la Domination eſt honneſte b:* Car enfin l'indignité ne peut eſtre un bon moyen pour conſerver, & quand elle le ſeroit, elle ne ſeroit pas pour cela honneſte & excuſable; Mon deſſein eſt ſeulement d'élever l'eſprit du Prince au deſſus de l'opinion vulgaire, & luy donner de la fermeté & de la conſtance contre les vains murmures du Peuple; Qu'il ſçache ceder au temps, & diſſimuler les offenſes, mettre bas la ſeverité Royale, mépriſer la vaine Renommée, n'ayant les yeux fixes que ſur la veritable, & prendre enfin conſeil ſur le champ, & dans le moment de la neceſſité, ſi la conſervation de ſon Eſtat le requiert, ſans ſe laiſſer abbattre par de vaines apparences de gloire, les eſtimant plus que le bien public par une legereté condamnable; C'eſt ce qu'on a blâmé en la perſonne du Roy Dom Enrique IV. † qui ne voulut pas ſuivre l'avis de ceux qui luy conſeilloyent de faire prendre Dom Jüan Pacheque Marquis de Vilene, cauſe & autheur des troubles qui eſtoyent entre les Grands du Royaume, diſant que luy ayant promis ſeureté pour venir à Madrid,

b *Nihil glorioſum, nihil tutum, & omnia retinendæ Dominationis honeſta.* Sallust.
† Mar. Hiſt. Hiſp.

Il ne

il ne pouvoit pas y manquer. Foible excuse de preferer une vaine montre de Foy & de clemence à sa propre vie, & à la tranquillité publique, & encore envers un homme qui se prevaloit de la seureté que Sa Majesté luy avoit accordée pour machiner contre sa Personne Royale. Tibere ne s'émût point pour les blâmes qu'on luy donnoit de son trop long séjour à Caprées, & de ce que s'amusant seulement à veiller sur les calomniateurs, il n'alloit point secourir les Gaules, dont une bonne partie estoit desia perduë, ny pacifier les Legions d'Allemagne qui estoyent en trouble *c*. La prudence constance méprise les sentimens de la multitude, considerant que pourveu que les choses aillent bien, le murmure tournera apres en gloire, & s'évanoüira de luy-mesme. L'Armée se défioit de l'election de Saül, & le méprisant, elle demandoit par moquerie s'il la pourroit sauver *d*? Saül neantmoins ne fit pas semblant d'entendre ces paroles (ce que doivent souvent pratiquer tous les Princes) & apres les Soldats desabusez se dédirent, cherchant mesmes de tous costez l'autheur de la calomnie pour le mettre à mort *e*; Il n'y a point de doute que ç'eust esté une grande imprudence à Saül de mettre en peril son élection, en donnant des marques de la connoissance qu'il avoit euë de ce mécontentement du Peuple. Quelle legereté seroit-ce à un voyageur de s'arrester pour le bruit importun des cigalles? C'est une foiblesse que de se gouverner par les caquets du vulgaire *f*, & une honte que de le craindre, & revoquer les resolutions qu'on a une fois prises. Il n'y auroit presque point de conseil asseuré s'il dépendoit de la populace, qui ne peut pas, sçavoir les causes qui font agir le Prince, & à

c *Tanto impensius in securitatem compositus, neque loco, neque vultu mutato, sed ut solitum, per illos dies egit.* Tac. 3. an.

d 1 Reg. 10. 17.

e 1 Reg. 11. 12.

f *Non ex rumore statuendum.* Tac. 3. an.

qui mesme il n'est pas à propos de les découvrir, parce que ce seroit luy donner l'authorité du Sceptre; Toute la puissance du Peuple est renfermée en la personne du Prince; c'est à luy à agir, & au Peuple à obeïr, avec une pleine confiance du succez de ses resolutions; S'il luy estoit permis de s'en faire rendre raison, l'obeïssance manqueroit, & l'Empire tomberoit en ruine g; Il est aussi necessaire à celuy qui obeït d'ignorer ces choses, que de sçavoir les autres, *Dieu a accordé aux Princes la Souveraine intelligence, & aux Peuples la gloire d'obeïr.* Le Prince ne doit avoir pour but dans ses resolutions que de faire son devoir: si elles ne reüssissent pas comme il l'avoit desiré, qu'il ne perde pourtant pas courage, puisqu'il luy doit suffire de s'y estre conduit avec prudence. Le meilleur conseil des hommes est infirme, & sujet à quantité d'accidens: Plus la Monarchie est grande, plus elle est exposée aux évenemens sinistres que traisne apres soy le hazard, ou que l'esprit humain ne peut prevoir. Les grands corps souffrent de grandes maladies; Si le Prince ne conservoit toûjours un esprit ferme & constant au milieu de toutes les calomnies, sa vie seroit malheureuse: il faut du courage dans les fautes, de peur de se laisser aller à la crainte, & de la crainte tomber dans l'irresolution. Le Prince en soupçonnant legerement que tout ce qu'il fait sera blâmé, resserre trop son propre pouvoir, & se soûmet aux vaines craintes de la fantaisie, ce qui a coûtume de naistre d'une superstitieuse opinion de soy-mesme, ou d'une abondance de mélancolie. Il semble que David reconnoissoit les inconveniens, lors qu'il demandoit à Dieu *qu'il luy ostast l'opprobre qu'il avoit craint h*: Que le Prince s'arme donc de constance contre les succez & contre les opinions vulgaires, & qu'il se montre courageux en la deffense de la veritable reputation de sa Personne & de ses Armes, puisque la

g *Si ubi jubeantur, quærere singulis liceat, pereunte obsequio, etiam Imperium intercidit.* Tac. 1. Hist.
h Psal. 118. 39.

perte

perte ou ſeulement la tache de cette reputation, met tout l'Empire en danger. Le Roy Dom Fernand le Catholique reconnoiſſoit bien cette importance, lors que conſeillé par ſon Pere Dom Jüan II. d'Arragon, de s'accommoder au temps & à la neceſſité, & tâcher d'aſſeurer ſa Couronne en gagnant l'eſprit du Marquis de Vilene*, & celuy de l'Archeveſque de Tolede, il y tâcha à la Verité par des moyens honneſtes, mais ne fit point neantmoins plier baſſement l'Authorité Royale ſous la violence de ſes Sujets, parce qu'il reconnoiſſoit bien que ce mal eſtoit plus grand que le bien de gagner leur affection: Le temps eſt le grand maiſtre de ces Arts, & tel peut arriver qui rendra des baſſeſſes heroïques, & fera paroiſtre du courage dans des ſoûmiſſions: la fin ſeule les annoblit lors qu'elle n'eſt pas abjecte ou illicite. Tacite a accuſé Vitellius de ce qu'il accompagnoit Neron dans ces honteux divertiſſemens de Muſique ſans aucun beſoin, & ſeulement pour ſatisfaire à ſa laſciveté *i*: Il faut un auſſi grand courage pour obeïr à la neceſſité que pour la vaincre, & quelquesfois ce qui paroiſt une baſſeſſe eſt un amour de l'honneur, lors que pour ne le pas perdre ou pour le conſerver, on diſſimule les injures pour un temps: Celuy qui court legerement à la vengeance, ſe laiſſe plus mener par la paſſion que par l'honneur: La colere ſe trouve bien ſatisfaite, mais l'infamie demeure plus découverte & plus publique: Combien de fois le ſang répandu a-il eſté comme une rubrique qui portoit l'inſcription des injures? Combien de fois l'infamie de l'offenſé s'eſt-elle veuë ſur le viſage balafré de l'offenſeur par ſes propres cicatrices, comme par autant de lettres? L'honneur s'eſt perdu plus de fois dans la vengeance que dans la diſſimulation: Celle-cy excite l'oubly, celle-là le reſſouvenir, & nous voyons plus volontiers

* Mar. Hiſt. Hiſp.

i *Sectari Cantantem ſolitus, non neceſſitate, qua honeſtiſſimus quiſque, ſed luxu, & ſaginæ mancipatus, emptuſque.* Tac. 2. Hiſt.

un hom-

un homme offensé qu'un homme vengé : Celuy qui sçait prudemment juger du prix de son honneur, le peze au trebuchet avec la vengeance, dont le foible costé, quand vous y adjousteriez le grain du veu & du sceu, comme on dit de tout le monde, est encor plus leger que celuy de l'honneur.

Bien que nous ayons conseillé au Prince de mépriser la Renommée du vulgaire, cela se doit tousiours entendre dans les cas que nous avons dit, c'est à dire, lors que cela prejudicie au bien public, ou à l'execution de quelques grands desseins, dans lesquels il ne peut pas penetrer, ou bien il y penetre mal : Car l'honneur ou le bon succez de l'action, font apres recouvrer la Renommée avec un surcroist d'estime & de credit; mais ce sera une grande prudence au Prince d'accommoder tousiours autant qu'il pourra ses actions à l'approbation vulgaire, qu'isqu'elle a coûtume de produire d'aussi bons effets que la veritable; L'une & l'autre resident en l'imagination des hommes, & la voix populaire, bien que fausse, est quelquefois si efficace, & a tant de credit, que ny le temps ny aucune action contraire, ne la peuvent effacer.

DEVISE XXXIII.

Tousiours le mesme.

CE que le miroir represente en toute l'estenduë de sa glace, il le represente aussi apres qu'il est cassé en chacune de ses parties : C'est ainsi que le Lyon se contemple dans les deux pieces de celuy de cette Devise, signifiant la force & la constance que le Prince doit garder en tout temps : c'est un miroir public, où tout le monde se regarde, ainsi que l'a fort bien remarqué le Roy Dom Alonse *. Pour cét effet, soit que la bonne fortune le maintienne en son entier, soit que l'adverse le brise, on doit tousiours

* L. 4. tt. 5. p. 2.

voir



voir un meſme viſage en luy, ce qui eſt à la verite plus difficile dans la bonne, à cauſe que les affections s'émeuvent & ſe produiſent facilement, & que la gloire fait évanoüir la raiſon. Mais un cœur magnanime ne ſçait ce que c'eſt que de s'emporter meſmes dans le dernier degré de grandeur, ainſi que cela s'eſt veu

veu en Veſpaſien, lors qu'eſtant proclamé Empereur, on ne vit aucun changement en ſon air *a*. Celuy que la fortune a le pouvoir de changer, confeſſe qu'il ne la meritoit pas †. On a encor admiré cette conſtante modeſtie en la perſonne de Piſon, lors qu'eſtant adopté par Galba, ſon viſage demeura auſſi ſerein que s'il eût eſté en ſa volonté d'eſtre Empereur, & non pas en celle d'autruy *b*.

La valeur a coûtume auſſi de courir riſque dans les adverſitez, parce qu'elles arrivent preſque touſiours à l'impourveu, n'y ayant perſonne qui veüille penſer aux calamitez où la fortune le peut reduire, ce qui fait qu'elles nous trouvent touſiours dépourveus, & alors l'eſprit ſe déconcerte, ou à cauſe de l'amour qu'il a pour les felicitez qu'il perd, ou à cauſe du peril de la vie, dont le deſir eſt naturel à tous les hommes. Que ces paſſions ſoyent vulgaires dans le vulgaire, mais non pas dans le Prince, qui doit gouverner ſes Peuples dans la bonne & dans la mauvaiſe fortune, & qui doit pluſtoſt ſecher leurs larmes que les cauſer luy-meſme par ſa propre affliction, montrant toûjours un viſage ſerein & compoſé, & des paroles intrepides, ainſi que fit Othon lors qu'il perdit l'Empire *c*. Le Roy Dom Alonſe IX. parut touſiours avec une égale ſerenité de viſage & d'eſprit en cette ſanglante Bataille de Las Navas de Tholoſe, & jamais aucun accident n'a pû faire découvrir aucune paſſion en la Perſonne du Roy Dom Fernand le Catholique :

a *In ipſo nihil tumidum arrogans, aut in rebus novis novum fuit.* Tac. 2. Hiſt.

† *Frons privata manet, non ſe meruiſſe fatetur*
Qui creviſſe putat. Claud.

b *Nullum turbati aut exſultantis animi motum prodidiſſe, ſermo erga patrem Imperatoremque reverens: de ſe moderatus: nihil in vultu, habituque mutatum: quaſi imperare poſſet magis, quam vellet.* Tacit. L. 1. Hiſtor.

c *Placidus ore, intrepidus verbis, intempeſtivas ſuorum lachrymas coërcens.* Tacit. L. 2. Hiſt.

un

un certain Fou de Barcelonne l'ayant blessé un jour assez dangereusement, il ne s'en altera pas davantage, & dît seulement comme de sang froid, qu'on arrestât le criminel. Comme l'Empereur Charles-Quint assiegeoit Ingolstat, il ne changea ny de place ny de visage, bien que l'Ennemy battist continuellement sa Tente, & que desia plusieurs des siens eussent esté tuez autour de luy. Le Roy de Hongrie, aujourd'huy Empereur, & l'Infant Dom Fernand, glorieux Rivaux de la valeur & des belles actions de ce grand Conquerant, ne montrerent pas une moindre constance de la Bataille de Norlingh, lors qu'un Colonel eut esté tué en leur presence d'une volée de canon. Je ferme tous ces exemples par celuy de Maximilien, Duc de Baviere, & Electeur de l'Empire, qui se voyant couronné de tant de celebres Victoires qu'il avoit remportées en la Ligue Catholique dont il estoit General, ny cette gloire ne l'enorgueillit point, ny ensuite l'adverse fortune qu'il éprouva, n'abattit point son cœur, bien qu'il vist tous ses Estats perdus, & ses plus grands Ennemis le Roy de Suede, le Comte Palatin, & celuy qui estoit encore pis, que tous les deux, le Duc de Fridland, logez dans son Palais de Monaco, digne Edifice d'un si grand Prince.

Que l'instabilité & l'envie des temps divise le miroir des Estats en autant de parties qu'elle voudra, il faut tousiours que la Majesté se voye entiere en chacune, quelque petite qu'elle soit. Celuy qui est né Prince, ne doit point changer pour aucun accident, & il n'en doit point reputer de si rude qu'il le fasse degenerer de luy-mesme, & cacher le personnage qu'il doit tousiours representer*. Le Roy Dom Pedre, bien qu'il se vist entre les mains de Dom Enrique, son Frere & son Ennemy, ne nia point qui il estoit, au contraire, voyant qu'on en doutoit, il dit tout haut que c'estoit luy. Quelquefois c'est pour les Rois le dernier remede des adversitez, que de ne point perdre la prestance & la gravité Royale, ainsi qu'il est ar-

* Mar. Hist. Hisp.

rivé à

rivé à Porus Roy des Indes, qui se voyant prisonnier d'Alexandre, & estant interrogé par luy comment il vouloit estre traité, il répondit *comme Roy*. Et Alexandre luy repliquant s'il ne vouloit point autre chose, *ce mot*, dit-il, *comprend tout*. Cette courageuse réponse donna tant d'admiration à Alexandre, qu'il luy rendit ses Estats, & luy donna encore d'autres Provinces : C'est se montrer du party de l'adversité que de se rendre à elle, la valeur du vaincu donne de l'amour au vainqueur, soit parce que son triomphe en est plus glorieux, soit parce que telle est la force de la vertu. L'esprit n'est pas sujet à la violence, & la fortune ne peut rien sur luy. L'Empereur Charles-Quint tenant le Duc de Saxe prisonnier, le menaçoit, afin de l'obliger à la reddition du Duché de Wirtemberg.† Mais il répondit hardiment, *Sa Majesté pourra bien faire de ce corps ce qu'il luy plaira, mais non pas donner jamais de la crainte à ce cœur.* Et certes, il le montra bien dans le plus perilleux pas de sa vie, lors que sa Sentence de mort luy ayant esté prononcée comme il joüoit aux Dames avec le Duc de Bruinswich Ernest, sans se troubler davantage, il dit au Duc de continuer son jeu. Ces actions heroïques effacerent la tache de sa rebellion, & luy acquirent de la gloire. Une action genereuse laisse un lustre éternel à la vie, mesmes dans la necessité de la mort : Nous l'avons éprouvé de nostre temps en la personne de Dom Rodrigue Calderon, dont la valeur Chrêtienne & l'heroïque constance lors qu'on luy trancha la teste, donnerent de l'admiration à tout le monde, & firent changer en pitié & en loüanges l'envie & la haine, qui ne pouvoyent pas avoir manqué à une fortune comme la sienne. La lâcheté ne sauve aucun de la violence des accidens ; & le trouble ne diminuë aucunement le peril, la constance seule le surmonte, ou le rend fameux ; Le Peuple infere du visage du Prince l'extremité du danger, comme le voyageur conjecture la grandeur de la tempeste par celuy du Pilote : aussi faut-il le montrer également constant

† Jean Federic.

& serein dans l'adversité & dans la prosperité, afin qu'il ne s'épouvante ny ne s'enorgueillisse, & qu'on ne puisse tirer aucun jugement de ses alterations; C'est pour ce sujet que Tibere se donnoit tant de soin pour couvrir les mauvais succez *d*. Tout se trouble & se confond, quand sur la face du Prince, ainsi que sur celle du Ciel, on reconnoist les tempestes qui menacent le Vaisseau de la Republique. C'est une legereté de jugement, & une lâcheté de courage, que de changer de couleur aux accidens. La constance & l'égalité du visage donnent du cœur aux Sujets, & de l'admiration aux Ennemis. Tous jettent les yeux sur le Prince, & s'ils y trouvent de la crainte, ils en prennent aussi, ainsi qu'il arriva à ceux qui estoyent en festin avec Othon *e*; Qui plus est, il ne peut y avoir de fidelité par tout où il y a de la défiance & de la crainte *f*: Cela s'entend dans les cas où il est à propos de dissimuler les perils, & celer les calamitez; Car dans les autres, les demonstrations publiques de tristesse ont bonne grace en la personne du Prince, puis qu'il manifeste par là son affection a ses Sujets, & gagne leur esprit. L'Empereur Charles-Quint pleura & se vêtit de dueil pour le sac de Rome, & David dechira ses vêtemens à la nouvelle de la mort de Saül & de Jonathan *g*. Josué fit la mesme chose au sujet de la déroute d'Haï, & il tomba en terre devant l'Arche du Seigneur *h*; Et qu'y a-t'il de plus juste que de se soûmettre ainsi à Dieu dans les calamitez publiques; Ce seroit une ingrate rebellion que de recevoir de luy les biens, & n'en vouloir pas recevoir les maux *i*; celuy qui s'humilie dans le châtiment, oblige au pardon.

d *Hæc audita quamquam abstrusum & tristissima quæque occultantem Tiberium perculere.* Tac. 1. Hist.

e *Simul Othonis vultum intueri, utque evenit inclinatis ad suspicionem mentibus, cum timeret Otho, timebatur.* Tac. 1. Hist.

f *Fides metu infracta.* Tac. 3. Hist.

g 2. Reg. c. 1. 11. *h* Jos. 7. 6. *i* Job. 2. 10.

L'on peut douter icy si cette fermeté convient aussi au plus foible, lors qu'il a besoin du plus fort; & ce Probléme ne se peut resoudre sans quelque distinction; Celuy qui opprimé de ses ennemis demande secours, qu'il ne montre ny trop d'humilité ny trop de besoin, autrement il desesperera sa fortune, n'y ayant point de Prince qui par pure compassion tende la main à un homme abbattu, ou qui veüille deffendre celuy qui est le premier à desesperer de luy mesme; La cause de Pompée ne fut rejettée du Roy d'Egypte, que parce qu'il vit trop de soûmission dans ses Ambassadeurs; Le Roy des Cherusques, montra bien plus de courage, lors que se voulant servir de la faveur de Tibere, apres la perte de ses Estats, il luy écrivit non comme fugitif, ou comme suppliant, mais comme tel qu'il estoit avant son desastre *k*. L'exemple de Mitridate n'est pas moins illustre, qui se rendant au Roy Eunon, son vainqueur & son ennemy, luy dist d'une constance Royale, *Je me remets de moy-mesme entre tes mains, use comme tu voudras du descendant du grand Achemenis, qui est la seule chose que mes ennemis ne me sçavroyent oster l.* Courageuses paroles par lesquelles il l'obligea à interceder pour luy auprés de l'Empereur Claude *m*. Que celuy qui a bien servy son Prince, luy par le hardiment, s'il se voit outrage. Herman Cortez en usa de la sorte envers Charles-Quint, & Segeste envers Germanicus *n*. Dans toutes les autres rencontres il faut que

k *Non ut profugus, aux supplex, sed ex memoriâ prioris fortunæ.* Tac. 2. an.

l *Mithridates terra, marique Romanis per tot annos quæsitus, sponte adsum utere, ut voles prole magni Achemevis, quod mihi solum hostes non abstulerunt.* Tac. 12. an.

m *Mutatione rerum, & prece haud degenere permotus.* Idem. ibid.

n *Simul Segestes ipse ingens visu, & memoria bonæ societatis impavidus; verba ejus in hunc modum fuere.* Tac. L. 1. an.

la prudence examine la necessité, le temps, & les choses mesmes, & qu'elle en revienne tousiours à ces maximes, que le puissant tient la valeur intrepide de l'inferieur pour une injure, s'imaginant ou qu'il le méprise ou qu'il se veut egaler à luy, & que d'autre costé aussi il n'en fait pas de cas, quand il le voit trop humble & trop abjet. C'est pour ce sujet que Tibere ne nommoit que des Senateurs nez pour servir: Et bien que cette bassesse en eux luy fust absolument necessaire, il ne pouvoit neantmoins la souffrir *o*; On voit par là que les Princes sçavent bien juger de la valeur & de la vivacité d'un chacun, & qu'ils font aisément tort à celuy qu'ils se doutent bien qui le souffrira; Vitellius ne differa si long-temps à Valerius Marinus le Consulat que Galba luy avoit donné, que parce qu'il le connoissoit si doux, que jamais il ne se ressentiroit de cette injure *p*. Il semble pour cét effet qu'il soit à propos au Prince d'avoir tousiours une modestie courageuse, qui selon la necessité, le fasse resoudre à sa perte avec magnanimité, & non pas avec bassesse; C'est ce que Marcus Hortalus avoit sans doute devant les yeux, lors que Tibere refusant de l'assister en l'extremité de sa fortune, il ne perdit point la gravité qu'il avoit tousiours conservée de sa Noblesse *q*.

Quand le plus puissant refuse les honneurs à celuy à qui ils sont deûs, principalement dans les actions publiques, alors il est plus seur de les dérober, que de les disputer; celuy qui doute, se défie de son merite; celuy qui dissimule, confesse tacitement son indignité, & apres la modestie passe pour ridicule, & tombe en mépris: Celuy qui par voye de fait, mais de bonne grace, & avec valeur, prend possession de la preéminence

o *Etiam illum qui libertatem publicam nollet, tam projectæ servientium patientiæ tædebat.* Tac. L. 3. an.

p *Nulla offensa, sed mitem, & injuriam segniter laturum.* Tac. 2. Hist.

q *A vitæ nobilitatis, etiam inter angustias, fortunæ retinens.* Tac. L. 2. an.

nence qui luy est deuë, & qu'on ne luy offre point, la converse apres fort aisément, ainsi qu'il arriva aux Ambassadeurs d'Allemagne, qui voyant ceux des Nations qui surpassoyent les autres en valeur & en constante amitie envers les Romains, assis au rang des Senateurs sur le Theâtre de Pompee, ils dirent qu'il n'y en avoit aucune plus courageuse que l'Alemande *r*, & s'assirent en mesme temps avec les Senateurs, chacun trouvant bon cette genereuse liberte, & cette noble émulation *s*.

Dans les graces & dans les recompenses qui dépendent de l'arbitre du Prince, bien qu'elles semblent deuës à la vertu ou aux services, le Sujet ne se doit pas plaindre s'il ne les reçoit pas, au contraire, il faut qu'il remercie sous quelque honneste pretexte, ainsi que firent du temps de Vitellius quelques gens qui avoyent esté dépossedez de leurs Charges *t*; Car enfin le prudent Courtisan doit conclurre tous les discours qu'il tient au Prince par des actions de grace: C'est ainsi qu'en usa Seneque, apres avoir discouru avec Neron des accusations qu'on avoit formées contre luy *v*. Celuy qui se plaint se declare mal-traité, & ceux qui sont mal-traitez, sont tousiours suspects aux Princes, n'y en ayant pas un qui ne veüille imiter Dieu, de qui nous ne nous plaignons point dans nos souffrances, mais au contraire nous luy en rendons graces.

Il faut encore de la constance dans les accusations, parce que celuy qui n'y resiste pas se rend criminel; L'innocent qui nie ses actions se confesse coupable; une conscience ferme & armée de la verité, triomphe de ses envieux; Si elle s'abâtardit, & qu'elle ne

r *Nullos mortalium armis, aut fide ante Germanos esse.* Tac. L. 13. an.

ſ *Quod comiter à visentibus exceptum, quasi impetus antiqui, & bona æmulatione.* Id. ibid.

t *Actæque insuper Vitellio gratiæ, consuetudine servitii.* Tac. L. 2. Hist.

v *Seneca (Qui finis omnium cum Dominante sermonum) grates agit.* Tac. L. 14. an.

 s'oppose

s'oppose pas aux accidens, elle sera accablée de leurs flots ; de mesme que la rapidité d'un fleuve, entraîne les arbres de foibles racines, mais ne peut rien contre ceux qu'ils les ont fortes & profondes. Tous les amis de Sejan tomberent avec sa fortune. Un seul Marcus Terentius qui confessa courageusement avoir recherché son amitié, comme celuy qui luy avoit procuré les bonnes graces de l'Empereur, fut absous, & tous les autres accusateurs condamnez *x*. Il y a des rencontres où il est besoin d'une asseurance si ferme, que ny l'innocence ne se deffende par les excuses, de peur de montrer de la bassesse, ny les services ne se ramentoivent, de peur de sembler estre reprochez ; C'est ce que fit Agrippine, lors qu'on l'accusoit d'avoir procuré l'Empire à Plautus *y*.

Que le Prince ne se montre pas seulement un miroir à ses Sujets par luy-mesme, mais aussi par son Estat, lequel est comme son Portrait, & en qui comme en sa propre personne la Religion, la Justice, la douceur, & generalement toutes les autres vertus dignes de l'Empire, se doivent voir ; Et dautant que les Conseils, les Tribunaux & les Chancelleries, sont des parties de ce miroir, on y doit trouver aussi les mesmes qualitez que dans le tout ; ce qui se doit entendre aussi des Ministres qui le representent, parce que le Prince perd beaucoup de son credit, lors que se montrant favorable en apparence à un Pretendant, & le renvoyant plein de promesses, il s'entend en derriere avec ses confidens & ses Ministres, pour le détourner par leurs rebuffades de la poursuite de ses esperances ; finesse qui découvre en peu de temps l'artifice indigne d'un cœur genereux & Royal ; le Ministre est une monnoye publique, où le Prince est represen-

x *Constantia orationis, & quia repertus erat qui efferret que omnes animo agitabant, eo usque potuere, ut accusatores ejus, additis quæ ante deliquerant, exilio aut morte multarentur.* Tac. 6. an.

y *Ubi nihil pro innocentia quasi diffideret, nec beneficiis quasi exprobaret, disseruit.* Tac. L. 13. an.

té,

té, & si elle n'est de bon aloy, & qu'elle ne le represente au vif, elle sera rejettée comme fausse z: Si la teste qui gouverne est d'or, il faut que les mains qui luy servent en soyent aussi, comme estoyent celle de l'Epoux dans les Saintes Lettres a.

Les Ambassadeurs sont aussi des parties principales de ce miroir, comme ceux en la personne desquels l'Authorité du Prince est substituée. Et en effet, ce seroit faire tort à la foy publique, si la verité & la parole de celuy-cy ne se trouvoit pas aussi en ceux-là, puis qu'estant les Lieutenans de son pouvoir & de sa valeur, ils doivent les faire paroistre en toute rencontre, agissant comme il feroit luy mesme s'il estoit present; C'est ainsi qu'en usa Antoine de Fonseque, qui ayant proposé à Charles VIII. † de la part du Roy Catholique de ne pas passer à la Conqueste du Royaume de Naples, qu'on n'eust premierement decidé par voye de Justice à qui il appartenoit; & voyant qu'on ne resolvoit rien, il dist avec beaucoup de courage, que son Roy, apres cette proposition, estoit libre de recourir par les Armes à tel Party qu'il luy plairoit, & en presence de Charles & de son Conseil, il rompit les Traitez de Paix faits auparavant entre les deux Couronnes. Comme le Ministre se doit revétir des Maximes de son Prince, il le doit faire de mesme de sa force, de son courage, & de sa Majesté.

DEVISE XXXIV.

Souffrir & esperer.

CELUY qui regardera cette tige du Rosier toute herissée de pointes, se persuadera difficilement que la douceur & la beauté de la Rose doivent naistre parmy tant d'épines; Il faut une grande foy pour l'arroser si long-temps, & attendre qu'il pousse

z *Præfectus, nisi formam tuam referat, mali fati instar subditis efficitur.* Them. orat. 17.
a Cant. 5. 11. 14. † Mar. Hist. Hisp.



cette merveilleuse pompe de feüilles, dont l'odeur est si delicate. La patience neantmoins, & la longue esperance, font éprouver que la peine n'a pas esté inutile, & que ces épines sont bien employées, qui ont rendu une telle beauté, & une si agreable senteur. Les premieres branches de la vertu sont rudes & épi-

& épineuſes à noſtre nature perverſe ; mais apres, la fleur de ſa beauté vient à ſe découvrir : Que l'apparence des choſes ne décourage point le Prince ; il y en à peu dans le Gouvernement dont l'aſpect ſoit agreable, elles paroiſſent toutes pleines de difficultez & d'épines ; pluſieurs ont eſté faciles à l'experience, qui avoyent paru difficiles à la lâcheté. Il ne faut pas auſſi que le Prince s'abatte, parce que s'il s'y rend legerement, il ſera plus vaincu de ſa peur que de la verité : Qu'il ſouffre donc avec courage, & eſpere avec conſtance, ſans ſe deſſaiſir des moyens ; Celuy qui eſpere, a un bon Compagnon à ſon coſté, je veux dire le temps : Auſſi le Roy Philippes II. avoit coûtume de dire, *moy & le temps contre deux*. La precipitation eſt la fille de la fureur, & la mere des perils *; Le Comte de Campagna Theobaldo mit en doute la ſucceſſion du Royaume de Navarre, pour n'avoir pas eu la patience d'attendre la mort du Roy Dom Sanche ſon oncle, mais l'avoir machinée avec quelques Grands de l'Eſtat ; Ce qui obligea le Roy à adopter pour ſon heritier Jacques Premier d'Arragon ; La patience voit ſouvent pluſieurs trofées ſous ſes pieds ; Scipion s'y eſt rendu remarquable, en ce qu'ayant eu tant d'occaſions de mécontentemens en Eſpagne, il ne laiſſa pas pourtant d'y pouſſer ſi loin ſa patience, que jamais il ne luy échapa aucune parole d'emportement a ce qui fit reüſſir tous ſes deſſeins. Celuy qui ſouffre & qui eſpere, ſurmonte les dédains de la fortune, & l'attache pour ainſi dire à ſon coſté, parce que cette confiance au milieu de tous ſes changemens, eſt comme une flatterie qui gagne ſon cœur. Colomb s'expoſe avec hardieſſe & peril aux flots incertains de l'Ocean, pour la recherche de nouvelles Provinces, & ny l'inſcription du NON PLUS ULTRA qu'Hercule avoit gravé ſur les Colonnes de Caſpe & d'Abila, ne le deſeſperent point, ny les Montagnes d'eaux qui s'oppoſent à ſon deſſein ne luy font point de peur ;

* Mar. Hiſt. Hiſp.

a *Ut nullum ferox verbum excederet.* Tite-Live.

Il compte par sa Navigation les pas du Soleil, & dérobe à l'an ses jours, & aux jours leurs heures; le Pole manque à l'aiguille, les lignes à la boussole, la patience à ses compagnons, tous conspirent contre luy, & constant neantmoins parmy tant de travaux & de difficultez, il les surmonte par sa patience & par son esperance, jusqu'à ce qu'un nouveau monde recompense sa fermeté magnanime. SOUFFRIR ET ESPERER a esté une Sentence d'Euripide, & depuis la Devise de l'Empereur Macrin, d'où ce discours a tiré la sienne: Il y a des perils qu'il est plus aisé de surmonter que de fuir, ainsi qu'Agatocles le reconnut fort bien, lors que vaincu & assiegé dans Syracuse, il ne se voulut point rendre; mais laissant une partie de ses Soldats pour deffendre la Ville, il passa avec le reste de son Armée contre Cartage, & celuy qui ne pouvoit vaincre en une Guerre, sortit triomfant de deux. Un peril se surmonte d'ordinaire par une temerité, & son mépris donne souvent à penser plus d'une fois à l'ennemy. Quand Annibal vit que les Romains apres la Bataille de Cannes envoyoyent encore du secours en Espagne, il craignit leur pouvoir. Il ne faut ny se fier en la prosperité ny se desesperer en l'adversité; la fortune se tient entre les deux, aussi prompte à élever qu'à abaisser. Que le Prince conserve en l'une & en l'autre un esprit constant & resolu à tout ce qui arrivera, sans que les menaces de la plus grande tempeste luy fassent perdre la tramontane, puisque par fois les flots tirent un homme du Vaisseau qui se doit perdre pour le jetter en celuy qui se doit sauver; le Ciel favorise un cœur genereux & magnanime: Que les perils d'autruy non plus que ceux que les accidens traînent apres eux, ne desesperent donc point le Prince; Celuy qui observe les vents ne seme point, ny celuy qui considere les nuës ne moissonne *b*: Qu'il ne pense pas qu'il obligera aucun par son affliction; les larmes dans l'adversité sont une foiblesse de femme, & ce n'est point par elles qu'on flatte la fortune; un grand cœur s'efforce de se contenter & de se consoler par

b Eccles. 11. 4.

quel-

quelqu'autre action genereuse ainsi que fit Agricola lors qu'ayant sçeu la mort de son fils, il divertit sa douleur par l'occupation de la Guerre *c*; C'est ou une vaine gloire, ou une consternation de quelque mauvais succez que de se tenir immobile.

L'utilité de cette Devise n'est pas peu importante en la brigue des honneurs & des Charges ; celuy qui a sçeu souffrir & esperer a sçeu vaincre sa fortune ; au contraire celuy qui par son impatience a jugé la soûmission une bassesse, a tousiours esté méprisé & abandonné : tenir à poinct d'honneur de ne point obeïr à quelqu'un, c'est ne vouloir commander à personne, les moyens veulent estre mesurez avec la fin, & si en celle-cy on gagne plus d'honneur qu'on n'en perd par ceux-là, il les faut employer. On tient pour generosité de ne vouloir point souffrir, & c'est un orgueil. Quand on est pervenu aux honneurs, les pas par où on y est monté s'effacent aussi-tost; ce n'est pas un vil abaissement, mais une eslevation de cœur que de souffrir beaucoup pour obtenir apres de plus grands degrez : Il y a de certains esprits qui ne peuvent attendre, & qui voudroyent que si tost qu'ils ont commencé une chose, incontinent elle s'achevast; c'est l'excés de l'ambition qui opere en eux ces effets, ils voudroyent en un instant surpasser leurs égaux, un peu apres leurs Superieurs, & enfin leurs propres esperances. Emportez de cette boüillante impetuosité, ils mesprisent comme tardifs les moyens les plus asseurez, & employent, bien que perilleux, ceux qui sont les plus courts : mais il leur arrive d'ordinaire la mesme chose qu'aux bastimens faits à la haste, dont les materiaux pour n'avoir pas eu le loisir de secher & se bien asseoir sur leurs fondemens, font que tout l'édifice tombe en ruine, mesme avant sa derniere perfection.

c *Quem casum, neque, ut plerique fortium virorum ambitiosè, neque per lamenta rursus, ac mærorem muliebriter tulit : & in luctu, bellum inter remedia erat.* Tac. in vita Agr.

La plus grande excellence du gouvernement conſiſte à ſouffrir & à eſperer, car ce ſont les ſeuls moyens de faire toutes choſes en leur temps, ſans quoy aucune ne peut parvenir à ſa maturité; les arbres qui ont éclos leurs fleurs à la premiere chaleur du Printemps, les perdent auſſi-toſt pour n'avoir pas attendu les derniers reſtes de la froideur de l'Hiver: celuy qui veut meurir les affaires avec la main n'a pas le plaiſir d'en goûter les fruits; l'impatience eſt la cauſe des avortemens, c'eſt elle qui avance les perils *d*, car ne ſçachant pas les ſouffrir & voulant en ſortir auſſi-toſt, nous les faiſons plus grands. C'eſt pour ce ſujet que dans les maux tant internes qu'externes, que noſtre negligence a laiſſé croiſtre dans la Republique, & auſquels il falloit remedier dés l'abord, il eſt apres plus à propos de les laiſſer courir, & en abandonner la gueriſon au temps, que de la vouloir nous-meſme precipiter à toute force, lors qu'au contraire nous les mettrions en plus grand danger; Puiſque nous n'avons pas ſçeu les connoiſtre auparavant, apprenons du moins à les ſouffrir enſuite; noſtre oppoſition ne fera que les augmenter, & par elle le danger qui eſtoit caché, où qui n'eſtoit pas apperçeu, ſort dehors & agit avec plus d'activité contre celuy qui penſoit l'empeſcher; La crainte imprudemment armée contre une puiſſance ſuperieure l'exerce & l'agrandit de ſes propres dépoüilles; c'eſt par ce moyen que Cerialis appaiſa les eſprits des Treviriens, de peur qu'ils s'oppoſaſſent à la puiſſance Romaine, diſant qu'une ſi grande machine ne ſe pouvoit abbatre ſans que ſa ruine enſeveliſt ſon Autheur *e*; Tant de choſes ne reüſſiroyent point ſi mal ſi noſtre impatience & noſtre crainte n'en haſtoyent point elles-meſmes le mauvais ſuccez. La crainte & le ſoupçon de la tirannie eſtant une fois en évidence, ils font qu'elle commence

d Prov. 14. 17.
e *Octingentorum annorum fortunâ diſciplinaque compages hæc coaluit: quæ convelli ſine exitio convellentium non poteſt.* Tac. l. 4. an.

à eſtre

à estre effectivement, bien qu'elle ne fust pas d'abord; En telle rencontre ce n'est pas une moindre valeur de sçavoir dissimuler, que de courir precipitément au remede ; le premier est un effet asseuré de la prudence, le dernier en est un de la crainte.

DEVISE XXXV.

Plus il est pressé, plus il fait de bruit.

PLus l'air est pressé dans le corps estroit de la trompette, plus il en sort armonieux & animé d'une plus belle diversité de sons; la mesme chose arrive à la vertu qui n'est jamais plus claire & plus resonnante que lors que la main de la malice la veut étouffer *a*. La valeur s'esteind si le vent de quelque adversité n'allume ses flammes ; l'esprit réveillé par elle, cherche les moyens de l'amander. Il en est de la felicité comme de la rose, elle naist du travail & des épines. Dom Alonce V. Roy d'Arragon, demeura prisonnier en la Bataille navale contre les Genois, & ce qui selon toute les apparences devoit retarder ses desseins sur le Royaume de Naples, fut cela mesme qui les avança avec plus de puissance & de bonheur, car s'estant accommodé avec Philippes Duc de Milan, celuy-là mesme qui le retenoit prisonnier, il en obtint la liberté & des forces pour la conqueste de ce Royaume. La necessité l'obligea à gagner ainsi l'esprit de son hoste ; Car enfin dans les prosperitez chacun vit pour soy seulement, mais dans les adversitez on vit pour soy & pour autruy ; Celles-là decouvrent les passions de l'esprit qui en l'aveuglant l'empeschent de se souvenir de luy-mesme ; celles-cy au contraire en l'y faisant songer le font armer des vertus *b* comme de moyens

a *Multorum improbitate depressa veritas emergit, & innocentiæ defensio interclusa respirat.* Cic.

b *Secundæ res acrioribus stimulis animum explorant : quia miseriæ tolerantur, felicitate corrumpimur.* Tacitus 1. Hist.



pour parvenir à la felicité; d'où vient qu'il est beaucoup plus aisé de se relever d'une mauvaise fourtune, que de se conserver en une bonne: Les belles parties du Roy Dom Alonse se firent connoistre jusques dans la prison, & le Duc de Milan charmé de leur merite, le souhaita pour amy, & le renvoya chargé de bienfaits.

faits. Ce Prince obtint plus estant vaincu, qu'il n'eust fait estant vainqueur : La fortune ne se jouë qu'autour des extremitez, & tout son plaisir est de montrer son pouvoir à passer promptement des unes aux autres. Il n'y a point de vertu qui ne reluise dans les accidens sinistres, comme il n'y a point d'Estoille qui ne brille avec plus d'éclat dans les obscuritez de la nuict. Le poids mis sur la palme découvre sa fermeté, parce qu'elle s'esleve toûjours d'autant plus haut sous luy. La rose conserve plus long-temps parmy les épines, que parmy les fleurs, la fraischeur de ses fueïlles : Si la vertu s'abastardissoit dans les adversitez, elle ne meriteroit pas tant de victoires : pendant qu'elle souffre elle triomphe. On peut inferer de cecy, combien est impie, ainsi que nous disons autre part, l'erreur de ceux qui conseillent au Prince de se desister de cette si grande constance des vertus & de s'accommoder aux vices lors que la necessité le requiert, puisque c'est justement le temps auquel il doit estre plus constant dans les premieres, & avec plus d'esperance d'un heureux succez ; ainsi qu'il arrivoit d'ordinaire à l'Empereur Ferdinand II. qui avoit coustume de dire dans ses plus grands perils, *qu'il estoit resolu de perdre plustost l'Empire, & d'en sortir mandiant avec sa famille, que de faire aucune action injuste pour se maintenir en sa grandeur* ; dignes paroles d'un si saint Prince, donc la bonté & la foy obligerent Dieu, pour ainsi dire, à prendre le Sceptre & tenir en terre la place d'Empereur, luy donnant de si miraculeuses victoires au milieu des plus grandes calamitez, que lors que l'esperance avoit abandonné tout le monde, & que la valeur & la prudence humaine estoyent dénuées de moyens, il sorti triomphant de l'oppression. Les Empereurs Romains vécurent au milieu de la paix & des delices, tirannisez de leurs propres passions & agitez de mille craintes, & ce saint Heros trouva le repos & la tranquilité d'esprit parmy les furieuses tempestes que les rebelles suscitoyent contre l'Empire & contre son Auguste Maison. Le juste chante au milieu des travaux & des peines, & le méchant pleure au milieu de ses

ses vices. La Fournaise ardente estoit un cœur de musique aux trois enfans, Sydrac, Misach & Abdenago *c.*

Les travaux & les miseres traînent apres eux de grands biens; ils humilient la superbe du Prince, & l'amenent à la raison. Avec quelle furie les vents s'élevent-ils parfois? avec quel orgueil la Mer s'enfle-t'elle & se grossit, menaçant la terre & le Ciel par des montagnes de flots? cependant une petite pluye l'appaise & la fait calmer: les miseres & les peines en pleuvant du Ciel, abbattent l'orgueil du Prince & abbaissent son élevation. Elles font un Roy juste d'un Tiran, & un soigneux d'un negligent, parce que la necessité l'oblige à prendre soin du peuple, à estimer la Noblesse, recompenser la vertu, honorer la valeur, garder la Justice, & respecter la Religion: La Puissance ne court jamais plus de risque que dans la prosperité, ce qui fait qu'abandonnant tout soin, la trop grande securité estouffe la prevoyance & le Conseil; Plus de Princes se sont perdus dans l'oisiveté que dans le travail; il en est comme des corps qui se conservent par le mouvement & languissent sans luy: d'où s'ensuit combien il y a d'erreur dans les jugemens des biens & des maux, ne penetrant pas lesquels de ceux là nous sont les plus propres: Nous tenons l'adversité pour un chastiment ou pour une rigueur, & c'est un advertissement & une instruction. Il semble que le present que chacun des parens & des amis de Job luy fit d'une brebis & d'une oreillette d'or, luy voulust signifier qu'il prist patience, & tint ses souffrances pour de precieux advertissemens de Dieu qui parloyent à son oreille *d.* C'est quelques fois une misericorde à Dieu que de nous chastier, & un chastiment que de nous recompenser, à cause que par la recompense il arreste & liquide le compte de nos debtes, & satisfaisant à quelques-uns de nos merites, il demeure creancier de nos offenses, au lieu que quand il nous afflige il paye, pour ainsi dire luy-mesme, & nous incite à l'amandement.

c Dan. 3. 50. *d* Job. 42. 12.

DEVISE XXXVI.



Par quelque vent que ce soit.

LE bon Pilote ne navige pas à l'arbitre du vent, au contraire se servant de sa force il dispose ses voilles de telle sorte, qu'elles le meinent

au port

au port desiré & ainsi avec un mesme vent il aborde à celle des deux parties opposées qu'il luy plaist sans aucun risque de son voyage *. Mais quand le Ciel est tranquile, il surmonte mesme ce vent par la force des rames & des voiles : Le Prince ne doit pas apporter moins de soin au gouvernement du vaisseau de son Estat, dans la mer orageuse & parmy les tempestes de son Empire, prenant diligemment garde à tous les temps pour s'en servir avec prudence & avec valeur ; C'est un Pilote à la conduite duquel le salut de tous est commis, & il n'y a point de plus perilleux vaisseau que la Couronne, exposee comme elle est au vent de l'ambition, aux écueils des ennemis & aux bourasques du peuple. Le Roy Dom Sanche le Fort eut bien besoin de toute son adresse pour s'opposer à la fortune, & asseurer le bon droit de sa Couronne. La plus grande science politique, est de sçavoir connoistre les temps & s'en servir, puis que par fois la tempeste conduit plus viste au port que la bonace ; En rompant à propos le coup d'une fortune contraire on la rend favorable, & celuy qui apres avoir reconnu la force du danger, luy cede & luy donne du temps, le surmonte à la fin. Lors que le Pilote voit qu'il ne peut combattre les flots, il s'y abandonne en callant les voiles, & parce que sa resistance augmenteroit la force du vent, il se sert de quelque petit Golfe pour faire respirer son vaisseau & le mettre à convert des vagues ; il faut donner quelque chose aux perils, si on les veut surmonter. Le Roy Dom Jüan premier d'Arragon, ayant connu la haine de la Noblesse & du peuple contre luy, vit bien qu'il n'estoit pas à propos d'augmenter cette furie par une opposition, mais qu'il luy falloit donner le temps de s'appaiser d'elle-mesme, ainsi qu'il arrive au ruisseaux que les torrens d'une tempeste ont fait deborder : de sorte que se montrant de leur party, il se laissa tenir en une espece de prison tant qu'il eust mis les choses en

* *Porque siempre por vià yra direita* (can. 1.
Quem do opportuno tempo se approveita. Cam. Lus.

tran-

tranquilité, & ſe fuſt bien affermy la Couronne ſur le front. La Reyne Marie † ayant prudemment uſé d'une pareille moderation en temporiſant avec les Grands de ſon Eſtat, & ſatisfaiſant un peu à leur ambition, conſerva la Couronne de Caſtille, pendant la minorité de ſon fils Dom Fernand IV. Si le Pilote tenoit à point d'honneur de ne pas ceder à la tempeſte, & qu'il vouluſt à toute force luiter contr'elle, il ſe perdroit. La fermeté ne conſiſte pas à s'oppoſer inceſſamment : mais à eſperer & à ſouffrir le peril ſans ſe laiſſer vaincre par la fortune; en pareilles occaſions, la gloire eſt de ſe ſauver : ce qui d'abord y paroiſt une lâcheté, eſt apres une grandeur de courage couronnée de ſuccez. Le Roy Dom Alonce le Sage * ſe voyoit dépoüillé de ſon Royaume, mais mettant ſon eſperance en l'aſſiſtance du Roy de Maroc, il ne fit point difficulte de s'abbaiſſer aux prieres envers Alonſe de Guzman qui par quelques déplaiſirs s'eſtoit retiré en cette Cour, afin que les mettant en oubly & ſe reſſouvenant de ſon ancienne amitié & de ſa grande nobleſſe, il le ſerviſt auprés de ce Roy, & le portaſt à l'aider d'hommes & d argent; Ces lettres ſe conſervent encor aujourd'huy dans cette Illuſtre & ancienne Maiſon.

Mais les Roys ne doivent pas ceder à la violence de leurs ſujet, ſi ce n'eſt en des conjonctures où toute eſperance ſemble eſtre oſté, car l'authorité eſt impuiſſante quand elle s'abaiſſe laſchement Les conditions indecentes que le Roy Dom Fernand le Saint fit à ceux de la Maiſon de Lara †, contraint par ſa minorité, ne les appaiſerent aucunement; ny la Reine Iſabelle ne pût reduire l'Archeveſque de Tolede * par l'honneur qu'elle luy fit, de l'aller voir à Alcala. Je ſçais bien que dans l'extremité des dangers, la prudence à couſtume de tenter tous les partis que le hazard peut rendre poſſibles. C'eſt une grandeur de courage & un effort de la raiſon, que de reprimer en telles occaſions les eſprits de la valeur,

† Mar. Hiſt. Hiſp. * Mar. Hiſt. Hiſp.
† Mar. Hiſt. Hiſp. * *D. Alonſo Carillo.*

& peſer

& peser la necessité & la grandeur du peril avec les moyens que la conservation de l'Estat peut requerir. Il n'y a jamais eu de Prince si jaloux de sa Grandeur que Tibere, cependant il dissimula l'audace de Lentulus Germanicus, qui ayant la conduite des Legions d'Allemagne, eut la hardiesse de luy escrire avec menaces qu'il ne luy envoyast point de successeur, capitulant avec luy par ces propres paroles; *accordons-nous s'il vous plaist, Cesar, à vous l'Empire, à moy mon Gouvernement* : Ce Prince qui n'avoit pû souffrir l'émulation de ses enfans, supporta patiemment ce mépris, non qu'il ignorant de quel danger estoit l'impunité d'une pareille audace, mais il trouvoit qu'il y en avoit encore davantage à s'y vouloir opposer, se voyant desia sur l'âge, & en un estat où doresnavant ses affaires se conservoyent plus par la reputation que par la force *a*. Le Royaume seroit peu redevable à la valeur du Prince qui le gouverne, si dans la mauvaise fortune: Il cedoit à la necessité, & il le seroit aussi peu à sa prudence, si cette fortune ne se pouvant surmonter, il vouloit pourtant luy resister à toute force. Que la force se tempere avec la prudence, & que ce qui ne se peut faire par le pouvoir, se facilite par l'adresse; Il n'y a pas moins de gloire à éviter le peril qu'à le surmonter; Il y a de la lâcheté à le fuir, & de l'ignorance ou de la consternation à l'attendre: Le desespoir est un manque de cœur: Les gens courageux tiennent teste à la fortune; le devoir & la fin du Prince n'est pas de contester legerement avec son Estat, sur les tempestes, mais de le conduire au port de sa conservation & de sa grandeur; C'est une courageuse sagesse que celle qui sçait tirer du bien des adversitez. Les Rois qui sont les Maistres du temps & des choses, se les assujettissent, & ne les suivent pas; Il n'y a point de ruine qui par ses débris, & ce que l'industrie y peut

a *Reputante Tiberio publicum sibi odium, extremam ætatem; magisque fama quam vi stare res suas.* Tac. L. 6. an.

adjou-

adjouster d'autre part, ne puisse s'ériger de nouveau à une plus superbe fabrique; Il n'y a point d'Estat si abandonné de la fortune, que la valeur ne puisse conserver, & mesme augmenter, pourveu qu'elle consulte la prudence sur les accidens, sçachant si bien se servir de ces derniers, qu'elle les puisse tourner en bien. Dom Fernand le Catholique & Loüis XII. de France, avoyent partagé entr'eux le Royaume de Naples †: Mais le grand Capitaine reconnoissant que le Cercle de la Couronne ne peut avoir qu'un Centre, & que l'Empire ne souffre point de Compagnon, il tâcha aussi-tost d'acquerir la part qui estoit échuë à son Roy, afin qu'estant plus libre dans les accidens de mesintelligence qu'il prevoyoit pouvoir arriver entre ces deux Rois, il s'en pûst servir pour deposseder celuy de France de la sienne, ainsi qu'il arriva.

Les accidens ont quelque force, je l'avouë, mais nous les faisons plus ou moins grands, selon que nous nous y comportons; nostre impuissance donne du pouvoir à la fortune, parce que nous nous laissons emporter à ses changemens; Si lors qu'elle change les temps, nous changions aussi nos moyens & nos mœurs, elle ne seroit pas si puissante, ny nous si sujets à son empire; nous sçavons bien changer nos habits selon les modes, & nous ne sçavons pas changer de mesme nos mœurs ny nostre esprit. Quel vent y a-t'il dont l'adresse du Pilote ne se sçache servir pour sa navigation? Selon qu'il change, il change ses voiles, & ainsi elles luy servent toutes, & le conduisent au port. Soit par amour propre, soit par imprudence, nous ne voulons pas dépoüiller les habitudes perverses de nostre nature, & apres nous accusons les accidens; Nous nous desesperons plûtost dans le malheur, que nous n'y cherchons du remede; Et soit par opiniâtreté, soit par imprudence, nous nous en laissons accabler; nous ne sçavons pas quitter dans l'adversité la superbe, la colere, la médisance, & les autres dé-

† Mar. Hist. Hisp.

faults

fauts que la prosperité avoit fait naître en nous ; bien plus, nous ne reconnoissons pas les vices qui nous y ont reduit. En chaque temps, en chaque affaire, & avec chacun des Sujets avec qui le Prince traite, il faut qu'il soit different de luy-mesme, & qu'il change de nature, & il n'est point besoin en cela d'une grande science, il ne faut qu'une certaine disposition pour s'accommoder aux accidens, & une prudence qui sçache les prevoir avant qu'ils arrivent.

Comme nous faisons naufrage dans l'adverse fortune pour ne sçavoir pas caller les voiles de nos passions, de mesme aussi nous le faisons faire aux Princes, lors que par imprudence & par opiniâtreté nous voulons mesurer leurs affections & leurs avantages à nostre nature & à nos interests ; estant impossible qu'un Ministre liberal puisse exercer sa generosité sous un Prince avare, où un Ministre courageux & entreprenant, s'accommoder avec un Prince lâche & timide ; Il faut se mouvoir selon l'activité de la Sphere du Prince, puisque celuy à qui les choses doivent plaire, est celuy-là mesme qui les doit approuver & executer : C'est en quoy Corbulon a esté blâmé, de ce que servant Claudius, Prince de peu de cœur, il faisoit des entreprises temeraires qui ne pouvoyent manquer de luy attirer son aversion *b*. Le zele indiscret a coûtume en quelques Ministres d'estre la cause de cette inadvertance ; & en d'autres, c'est l'amour propre, & le desir de la gloire, par laquelle ils tâchent de montrer en ce monde qu'ils sont courageux & prudens, que c'est seulement par leur moyen que le Prince peut reüssir, & que ce qu'il fait de luy seul, ou par d'autres qu'eux, sont autant de fautes. Ainsi sous apparence de zele, ils publient les défauts du Gouvernement, & decreditent le Prince ; artifices qui redondent apres à leur propre dommage par la ruine de leur faveur. Que celuy qui vou-

b *Cur hostem concitet? adversa in Rempublicam casura : sin prospere egisset, formidolosum paci virum insignem & ignavo Principi pragravem.* Tac. L. 11. an.

dra

dra reüssir en ses desseins, & affermir sa fortune, fuye semblables affectations odieuses au Prince, & generalement à tout le monde : Qu'il serve plus qu'il ne parle, & qu'il s'accommode à la condition & au naturel du Prince, le reduisant à la raison & à son devoir, sous apparence d'humilité & de service, & avec une adresse paisible, sans arrogance & sans bruit *c*; Les gens de valeur & de vertu se perdent quelquefois par une constance trop opiniâtre, en laquelle ils font consister tout leur poinct d'honneur, pendant que d'autres qui sçavent mieux se ployer & s'accommoder à l'esprit, aux mœurs, & au naturel du Prince, leur ravissent les dignitez & les recompenses. C'est par ces artifices, ainsi qu'a dit le Tasse, qu'Alet parvint aux premieres dignitez de l'Estat *; mais ce n'est pas à dessein de tromper qu'il les faut employer, ces artifices, ainsi que faisoit Alet, mais seulement afin de ne se pas perdre imprudemment à la Cour, ou afin de s'y mieux acquiter de son devoir, y ayant des Princes si estranges : qu'il est absolument necessaire aux Ministres de revêtir entierement leur nature, & entrer pour ainsi dire jusques dans eux, s'ils les veulent faire mouvoir & agir, comme personnes qui ne sçavent ny prendre conseil d'eux mesmes, ny se laisser gouverner par celuy d'autruy *d*; aussi, il ne faut pas conseiller au Prince ce qui est plus expedient, mais seulement ce qu'il est capable d'executer. Les courageux conseils qu'on donnoit à Vitellius estoyent

c *Vis Consiliorum penes Annium Bassum, legionis legatum. Is Silvanum Socordem bello & dies rerum verbis terentem, specie obsequii regebat, ad omniaque, quæ agenda forent, quieta cum industria aderant.* Tac. 3. Hist.

* *Ma Linalzaro â y primi honor del regno*
Parlar facundo, e lusinghiero, e scorto,
Pieghevoli costumi, e vario ingegno
Al finger pronto, all' ingannare ac corto.

d *Neque alienis Consiliis Regi, neque sua expedire.* Tac. L. 3. Hist.

inutiles,

inutiles, bien que donnez à propos, parce que n'ayant pas de valeur pour les executer, il s'y montroit sourd *e*; Les Ministres sont les voiles avec lesquelles le Prince navige : que si estant grandes, & le vaisseau petit, il les veut pourtant deplier toutes, & ne les pas proportionner à la portée de son vaisseau, elles le feront entierement submerger.

DEVISE XXXVII.

Il faut choisir le moindre.

POUR ne pas sortir de la tempeste, sans que le Prince y soit entierement instruit de tous les accidens que la mauvaise fortune luy peut susciter; Cette Devise luy represente l'élection du moindre mal, lors que les plus grands sont inévitables; C'est ainsi qu'il arrive au Pilote, qui ayant perdu toute esperance de se sauver en s'opposant à la tempeste, ou en s'y conduisant avec adresse, tâche seulement de reconnoistre le rivage, & donne en terre le plûtost qu'il peut, avec cette consolation que s'il perd son Vaisseau, il sauve du moins sa marchandise & sa vie. On a loüé dans les Romains la prudence avec laquelle ils asseuroyent leur propre conservation, lors qu'ils ne pouvoyent s'opposer à la fortune *a*. La force du Prince ne consiste pas seulement à resister, mais aussi à peser les perils, se rendant aux moindres, lors qu'on ne peut surmonter les plus grands : Car il est de la force de supporter constamment ce que la prudence n'a pû éviter : C'est en ce poinct qu'on peut particulierement loüer le Roy Dom Alonse VI. * Prince modeste en la prosperité, constant en l'adversité, & tousiours preparé à toutes sortes d'accidens. Il n'est point de plus vaine gloire que celle d'un Prince, qui avec plus

e *Surdæ ad fortia consilia Vitellii aures.* Id. ibid.

a *Validam & laudatam antiquitatem quoties fortuna contra daret saluti consuluisse.* Tac. L. II. an.

* Mar. Hist. Hisp.

de

de temerité que de constance, choisit plûtost de mourir dans les grands perils, que de se sauver dans les mediocres; Tout ce qu'on peut dire d'un tel Prince est qu'il consulte plus sa propre reputation que le salut du public, si plûtost il ne faut dire qu'il n'a pas assez de cœur pour mépriser les communes opinions du vulgaire, qui sans aucune connoissance des accidens, blâme inconsidérément les resolutions prudentes, & ne voudroit pas lors qu'il se trouve en peril, qu'on eût recours aux precipitées; Quelquefois ce qui est lâcheté paroist courage, à cause que manquans de constance, pour esperer au milieu du peril, le trouble de la crainte nous y fait precipiter. Quand la constance & la force sont accompagnées de prudence, alors la consideration a lieu, & si elles ne trouvent pas de seureté dans le moindre peril, elles ne craignent point de braver le plus grand. C'est une lâcheté que de mourir de la seule main de la peur; jamais la valeur n'est plus grande que lors qu'elle naist de l'extrême necessité; C'est d'ordinaire le remede des plus desesperez accidens, que de n'en esperer point, ny n'en point desesperer aussi. Quelquefois le Vaisseau s'est sauvé, parce que n'osant se fier au rivage, comme manquant de sable, il s'est abandonné à la pleine Mer, & qu'il a surmonté la force de ses vagues; un peril a coûtume d'estre le remede d'un autre; c'est sur cela que se fondoyent ceux qui en la conjuration contre Galba, luy conseilloyent de s'opposer d'abord à la premiere furie *b*. Garzi Gomez deffendoit le Fort de Xerez, dont il estoit Gouverneur du temps du Roy Dom Alonse le Sage; & bien qu'il vît tous ses Soldats morts ou blessez, il ne le voulut pourtant pas rendre, ny accepter les Partis avantageux que les Affricains luy offroyent, parce que tenant leur foy pour suspecte, il aimoit mieux mourir glorieusement entre les bras de sa fidelité, qu'entre ceux de l'ennemy; & ce qui sembloit luy devoir coûter la vie, luy gagna l'affection &

b *Proinde intuta quæ indecora: vel si cadere necesse est, occurrendum discrimini.* Tac. L. 1. Hist.

l'estime des ennemis, qui admirans une si grande valeur, & une telle constance, jettant un crochet dans la Citadelle, le tirerent en vie, & le traitterent avec beaucoup d'humanité, faisant panser ses blessures; Force de la vertu, qui se fait mesme aimer des ennemis; la valeur a donné la vie à plus de gens que la crainte; il y a un je ne sçay quoy de Divin qui l'accompagne & qui la tire des plus pressans dangers. Du temps que Dom Fernand le Saint assiegeoit Seville *, Garzi Perez de Vargas passoit avec un autre Cavalier le long du Guadalquivir, & tout d'un coup ayant esté environné de sept ou huit Mores à cheval, son Camarade luy conseilla de se retirer; mais luy, pour ne pas fuir lâchement, baisse la visiere de son casque, met sa lance en arrest, s'avance seul; & les Mores le reconnoissant, & admirant sa resolution, le laissent passer sans rien attenter contre luy; Ainsi sa valeur le sauva, y ayant grande apparence que s'il se fût retiré, les ennemis l'avroyent poursuivy, & emmené prisonnier; Il faut un esprit libre & dégagé pour examiner les dangers; Premierement, dans le bruit qui en court; Secondement en leur qualité: Dans le bruit, parce que d'ordinaire il croît à mesure qu'il s'épand, le Peuple l'oit avec épouvante, & le divulgant apres, il l'augmente par sedition, se réjoüissant de ses propres maux, à cause de la nouveauté des accidens, ou seulement pour avoir le plaisir de blâmer le Gouvernement present; Aussi est-il bon que le Prince par un effet de sa constance, dissipe les apprehensions vaines, de mesme que Tibere qui ferme & constant en celles qui coururent de son temps sur la rebellion des Provinces d'Espagne, de France & d'Allemagne, ne changea ny de constance ny d'air, comme connoissant bien la legereté du vulgaire *c*.

* Mar. Hist. Hisp.

c *Tanto impensius in securitatem compositus, neque loco neque vultu mutato; sed, ut solitum, per illos dies egit: altitudine animi, an compererat modica esse, & vulgatis leviora?* Tac. L. 3. an.

Si le

Si le Prince se laisse une fois emporter à la crainte, il ne sera jamais capable d'aucune resolution, parce que son trouble donnera autant de credit à la rumeur, qu'au Conseil, ainsi qu'il arriva à Vitellius dans la Guerre Civile avec Vespasien *d*; Les perils éminens paroissent plus grands que les autres, la crainte les revêtant d'horreur, & la presente les faisant paroître plus en relief; de sorte que pour les éviter, nous nous jettons en de plus grands, qui bien qu'ils nous paroissent encor éloignez, se trouvent pourtant apres estre bien prochez; Le defaut de constance fait que nous nous trompons dans la pensée de les pouvoir éloigner, ou differer par l'interposition de quelque espace de temps; Plusieurs se sont évanoüis par la hardiesse qu'on a eu d'aller au devant; plusieurs au contraire se sont armez avec d'autant plus de force, que plus on appartoit de soin à les fuïr. Et ce qui n'estoit auparavant qu'une imagination, a esté bien souvent un danger effectif; ainsi qu'il arriva à l'Armée des Syriens au Siege de Samarie *e*; plus de gens sont morts par la crainte du peril, que par le peril même; Il n'y a pas encore long-temps que nous avons éprouvé le peril de la vaine crainte, en un combat de Taureaux qui se fit à Madrid, lors que s'estant legerement élevé un bruit qu'il y avoit du danger sur la place, & ce bruit frappant les oreilles d'un chacun, sans que personne en sçeût la cause, il y eut par tout une consternation generale, & la crainte s'augmentant par la fuite des uns & des autres, sans qu'on s'arrestât à verifier l'accident, plusieurs trouverent la mort par les mesmes moyens qu'ils avoyent choisis pour sauver leur vie; mal qui sans doute auroit esté encore plus grand, si la constance du Roy Philippes IV. sur qui chacun jetta les yeux, n'eût r'asseuré les esprits par l'immobilité qu'il fit paroître à la rumeur du peuple, & au bruit du danger. Lors que le Prin-

d *Quia in metu consilia Prudentium, & vulgi rumor juxta audiuntur.* Tac. L. 3. Hist.
e 4. Reg. 7. 6.

ce ne reprime pas la crainte du Peuple dans les adversitez & dans les perils, les conseils se confondent, tous commandent & personne n'obeït.

La trop grande fuite des perils cause aussi par fois la perte des Estats : Le Comte Palatin † n'avroit pas esté dépoüillé des siens, ny de la dignité Electorale, si apres avoir esté vaincu, la crainte ne luy eût donné des aisles pour abandonner tout, puis qu'il eust pû se retirer à Pragne, ou autre part, avec le reste de ses Troupes, & là s'accommoder avec l'Empereur, choisissant un moindre peril.

La crainte nous trompe souvent, lors qu'elle est si déguisée, que nous la tenons pour une prudence, & la constance pour une temerité. D'autres fois nous ne sçavons pas nous resoudre, & cependant le peril vient qui nous surprend ; Il ne faut pas tout craindre, il n'est pas toûjours besoin d'une meure deliberation : Car entre la prudence & la temerité, la valeur sçait trouver moyen d'executer de grandes actions. Le grand Capataine s'estant mis avec son Armée sur le Garillan *, il fut reduit à une grande disette, de sorte que ses gens mutinez déperissoyent à veuë d'œil ; Ses Capitaines luy conseilloyent qu'il se retirât, mais il leur répondit, *Je suis resolu d'avancer plûtost vingt pas vers mon tombeau, que d'en reculer un pour vivre cent ans* ; heroïque réponse digne de la valeur & de la prudence d'un si grand homme ; il connoissoit bien sans doute ce cœur intrepide, qu'il y avoit en cette rencontre de la temerité à esperer, mais pesant le peril avec la reputation des Armes, seul soûtien de son Party dans le Royaume, qui dépendoit entierement du succez de cette entreprise, il aima mieux l'exposer au hazard d'une Bataille, & maintenir sa reputation, que de le perdre apres insensiblement avec honte : Combien de fois pour n'appliquer pas assez tost le fer aux blesseures les faisons-nous ronger par la gangreine.

Il y a des perils qui tombent d'eux mesmes, mais il y en a d'autres aussi qui croissent par l'inadver-

† *Federic.* * Mar. Hist. Hisp.

tance,

tance, ce qui fait que quantité de Royaumes se consument par des fiévres lentes; Il y en a d'autres qui ne se peuvent connoistre, & ceux-là sont les plus irreparables, parce qu'ils arrivent plustost que le remede; D'autres se connoissent, mais se méprisent, & c'est par eux que la negligence & la trop grande confiance souffrent si souvent; il n'est point de peril pour petit qu'il soit, que sa petitesse doive faire mépriser, parce que le temps & les accidens le peuvent accroistre, & que la valeur ne consiste pas tant à surmonter les perils qu'à les détourner; Vivre à la veuë du peril, c'est presque autant que de le souffrir; il est bien plus à propos d'éviter le peril, que d'en sortir heureusement; bien plus seur de ne pouvoir perir que de se sauver *f*.

La confiance & la clemence d'autruy n'a pas moins coustume de nous tromper, lors que fuyant d'un danger nous nous jettons en un plus grand, nous commettant à la discretion de l'ennemy; Nous contemplons en luy la generosité du pardon, non le plaisir de la vengeance, ou la force de l'ambition; nous mesurons sa compassion à nôtre douleur & à nostre peine, & nous persuadons legerement qu'elles l'exciteront à y apporter remede. D. Jaïme III. Roy de Majorque ne pouvant resister à Dom Pedre IV. Roy d'Arragon son beau-frere, qui sous je ne sçay quel pretexte luy vouloit oster son Royaume, il se remit entre ses mains, croyant obtenir par la sousmission & par l'humilité, ce qu'il ne pouvoit par les armes; mais le desir de regner eut plus de pouvoir sur l'esprit du Roy que la vertu de la Clemence, de sorte qu'il luy osta son Estat & le titre de Roy. Les perils aussi nous trompent, & celuy que nous avions choisi pour le moindre, se trouve aprés estre le plus grand. Une resolution fondée sur des principes qui dependent de

f *Nemo mortalium juxta viperam securos somnos capit, quæ & si non percutiat, certè sollicitat, tutius est perire non posse, quam juxtà periculum non periisse.* D. Hieron.

l'arbitre d'autruy ne peut estre asseurée; Nous nous trompons souvent en cela, presuposant que les autres ne feront rien contre la Religion, la Justice, la parenté, l'amitié, leur propre honneur & leur interest, sans considerer que les hommes n'agissent pas toûjours comme ils devroyent, ou comme il leur seroit plus expedient; mais selon leur sens & leurs passions; Aussi ne doit-on pas mesurer leurs actions à la raison seulement, mais aussi à la malice & à l'experience des injustices & des tyrannies ordinaires du monde.

Les dangers sont les meilleurs Maistres du Prince; les passez enseignent à remedier aux presents & à aller au devant de ceux qui sont à venir; Les estrangers instruisent à la verité, mais ils s'oublient aisément; Les propres & domestiques, laissent en l'ame, les cicatrices des maux soufferts, de mesme que ce qui a une fois blessé l'imagination y laisse la crainte. Il est donc à propos de prendre garde que le mépris ou l'oubly ne les effacent, principalement, lors qu'estant une fois eschapez d'un peril nous nous figurons qu'il ne reviendra plus, ou que s'il le fait il ne nous nuira pas, car bien qu'une circonstance qui n'arrive pas aisément une seconde fois nous en puisse delivrer, neantmoins une infinité d'autres nouvelles qui arrivent tous les jours les aggravent tellement, qu'elles les rendent insurmontables.

DEVISE XXXVIII.

Tantost par force, tantost par douceur.

C'EST la nature qui a fondé cette Republique universelle de toutes les choses du monde, & cét Empire des Mixtes, dont aussi elle tient le Sceptre; & fin de le rendre plus ferme, elle a voulu se faire tellement aimer d'eux, que les Elemens mesmes au milieu de leur propre contrarieté s'accordassent pour sa conservation; nous verrions bien-tost tout perir & se dissoudre, s'ils haïssoyent cette Reine de leur vaste corps, qui en unit ensemble toutes les parties



parties par de reciproques liens de bien-veillance & d'amour; C'est cét amour qui tient la terre en équilibre, & qui fait rouler autour d'elle le Ciel & toutes ses Spheres. Que les Princes apprennent de cette Monarchie des choses crées, fondées sur leur premier estre, à maintenir par l'amour leurs personnes, leurs

leurs Estats & leurs sujets, puis que c'est la plus fidelle garde qu'ils puissent avoir autour d'eux *a*. L'Union & l'Amour sont la plus inébranlable forteresse d'un Estat *b*; C'est pour ce sujet que les abeilles élisent un Roy sans éguillon, comme pour nous monstrer que celuy qui doit estre aimé de ses sujets, n'a point besoin d'armes. La nature ne veut pas que celuy-là puisse blesser, dont le devoir & la charge est de gouverner la Republique. *Le plus grand & le plus accomply pouvoir que puisse avoir un Prince en son Estat, est quand il aime son peuple, & que reciproquement son peuple l'aime* *. Le corps deffend la teste, parce qu'il l'aime en reconnoissance de ce qu'elle le gouverne, & qu'elle a soin de sa conservation; s'il la haïssoit il ne mettroit pas son bras an devant du coup qui est prés de tomber sur elle; & où est celuy qui s'exposeroit aux dangers, s'il n'avoit de l'amour pour son Prince? où est celuy qui deffendroit sa Couronne? Tout le Royaume de Castille se rangea du party du Comte de Trastamarre, contre le Roy Dom Pedre le Cruel, parce que celuy-là estoit aimé, & celuy cy haï †. La haine est le premier principe de la ruine des Empires, & des revolutions des Estats. Dom Ordugno & Dom Froila II. se firent tellement haïr de leurs sujets, & leur imprimerent une si forte aversion pour le nom de Roy, que la Castille se reduisit en forme de Republique, partageant le gouvernement entre deux Juges, dont l'un estoit pour la Paix & l'autre pour la Guerre *. Jamais le Portugal n'a pris les armes contre ses Roys, ny ne s'est revolté de leur obeïssance, parce quil leur a toû-

a *Corporis custodiam tutissimam esse puta, tum in virtute amicorum, tum in benevolentia civium esse collocatam.* Isocr. ad Nic.

b *Saluum Principem in aperto clementia præstabit, unum erit inexpugnabile momentum, amor civium.* Sen. de Clem. l. 1. c. 19.

* D. alod. 3. tt. 1. p. 2.

† Mar. Hist. Hisp. * Mar. Hist. Hisp.

jours

jours porté une amour extreme, & s'il en a quelquesfois admis un à la Couronne à l'exclusion de l'autre, ce n'a esté que parce qu'il haïssoit celuy-cy pour ses mauvais procedez, & qu'il aimoit celuy-là. L'Infant Dom Fernand conseilloit au Roy Dom Alonse son pere de se faire plustost aimer que craindre de ses sujets, & de se concilier les esprits du Clergé & du peuple, pour s'opposer à la Noblesse †: conseil que si ce Prince eust suivy, il ne se fust pas veu dépoüiller de sa Couronne. Neron ne cessa pas plustost d'estre aimé, qu'on fit mille conjurations contre luy, & que Subrius Flavius ne craignit point de luy tenir ces paroles. *Tu n'as point eu de plus fidelle sujet que moy, pendant que tu as merité d'estre aimé; J'ay commencé à te haïr, lors que tu as commencé d'estre parricide, incendiaire, chartier & basteleur c.* Le pouvoir & la Majesté d'un Roy ne resident pas en sa personne, mais en l'amour & en la volonté de ses sujets, s'il sont mal-affectionnez, qui est ce qui s'opposera à ses ennemis? Le peuple a besoin d'un Roy pour sa conservation, & il ne la peut pas esperer de celuy qui se rend odieux à un chacun *; les Arragonnois previrent cecy avec grande prudence, lors qu'apres avoir appellé à la Couronne Dom Pedre, Atharez Seigneur de Borgia, dont descend l'Illustre & ancienne Maison de Gandia, ils se repentirent, & ne le voulurent point pour leur Roy, voyant que mesme avant que d'estre esleu, il les traitoit avec rigueur, & ne leur témoignoit aucune amour. Dom Fernand I. Roy d'Arragon † se comporta bien autrement, ayant sçeu par sa douceur & par son amour gagner les esprits de ses Estats, pendant tout le temps de son regne; plusieurs Roys se sont perdus par la crain-

† Mar. Hist. Hisp.

c *Nec quisquam tibi fidelior militum fuit, dum amari meruisti: odisse cœpi, postquam parricida matris, & uxoris, auriga histrio & incendiarius extitisti* Tac. l. 15. an.

* Mar. Hist. Hisp. † Mar. Hist. Hisp.

té & aucun par l'amour : Si le Prince veut estre craint, que ce soit de ses ennemis, mais pour ce qui est de ses sujets, qu'il tasche d'en estre aimé ; autrement bien qu'il sorte vainqueur de ceux-là, il mourra par les mains de ceux-cy, ainsi qu'il est arrivé à Bardan, Roy de Perse *d* : L'amour & le respect se peuvent joindre ensemble, mais non pas l'amour & la crainte servile, ce qui est craint est haï, & ce qui est haï n'est pas asseuré †. Un homme ne peut gueres estre craint de plusieurs, qu'il n'en craigne aussi plusieurs ; & quel plus grand mal-heur y a-il que de commander à des gens qui n'obeïssent que par crainte, que de regner sur les corps & non sur les esprits ? La difference qu'il y a entre le Prince Juste & le Tiran, c'est que celuy-là se sert des armes pour maintenir ses sujets en paix, & celuy-cy pour se garder d'eux. Si le pouvoir d'un Prince haï est mediocre, il est en danger aupres de ses sujets, & s'il est grand, il y est encor davantage ; parce que plus ils craignent, plus ils apportent de soin à pourvoir à leur conservation, apprehendant que la fierté ne croisse en sa personne avec la grandeur, ainsi qu'on a veu en ce mesme Roy de Perse, dont nous venons de parler, qui devint insupportable à ses sujets par sa gloire *e*. Toutes fois sinon pour le danger, du moins pour la gratitude, le Prince ne doit pas se faire craindre de ceux par lesquels il est Prince, & ce fut aussi une parole indigne d'un Empereur, que celle de Caligula, *qu'ils me haïssent, pourveu qu'ils me craignent.* Comme si la seureté de l'Empire consistoit en la crainte, au lieu qu'au contraire, il n'y a point d'Empire qui puisse subsister avec elle : & bien que Seneque ait dit, *que celuy qui craint*

d *Claritudine paucos inter senum Regum, si perinde amorem inter populares quam metum apud hostes quasivisset.* Tac. l. 11. an.

† *Quem metuunt, oderunt,*
Quem quisque, odit, periisse expetit. Enn.

e *Ingens gloria atque eò ferocior & subjectis intolerantior.* Tac. 11. an.

prot

trop la haine ne sçait pas regner, & que la crainte est la garde des Estats †. Cette parole est d'un Tyran, ou bien elle se doit entendre de cette crainte vaine que les Princes ont quelquefois d'offenser le monde lors mesme qu'ils commandent des choses justes, ce qui est tres-dangereux & tres-prejudiciable à leur authorité: Celuy-là ne sçaura jamais regner qui n'a, ny constance, ny force pour mépriser la haine des méchans, afin de conserver les bons; & la sentence de Caligula n'est pas plus adoucie pour le changement que l'Empereur Tibere y a apporté, *qu'ils me hayssent, pourveu qu'ils m'approuvent*; car on n'approuve aucune action d'une personne qu'on haït; La haine blasme tout & interprete tout en mal, si-tost que le Prince est haï, ses meilleures actions passent pour mauvaises. Il semble à un Tiran qu'il est absolument necessaire de tenir ses sujets en crainte, parce que son Empire estant violent, il ne peut subsister que par des moyens violens, y ayant faute en ses sujets de ses deux liens de nature & de volontaire sujection, qui comme dit le Roy Alonse le Sage, *sont les plus grands qu'un sujet puisse avoir avec son Maistre* *; & comme le Tiran ne peut pas esperer qu'il puisse y avoir sans ces deux chaînes une veritable amour entre ses sujets & luy, il tasche pour la force de faire en sorte que la crainte opere ce que naturellement l'affection devroit faire; car par la mesme raison que la conscience troublée craint les cruautez pour elle mesme *f*, elle les exerce aussi en autruy. Mais les funestes exemples de tous les Tirans tesmoignent combien ce moyen dure peu; & bien que nous voyons les Empires du Turc, des Moscovites & des Tartares se conserver tant de siecles par la crainte, on ne doit pas tirer en consequence les exemples de ces Nations barbares, dont les mœurs sont si sauvages, que leur

† *Odia qui nimium timet, regnare nescit; Regna custodit metus.* Sen.

* L. 23. tt. 18. p. 2.

f Sap. 17. 11.

nature ſemble eſtre moins d'hommes que de beſtes, plus obeïſſantes au chaſtiment qu'à la raiſon. Auſſi c'eſt ſeulement par la crainte qu'on les peut gouverner, ainſi que les beſtes qui ne ſe domtent que par la crainte & par la force, au lieu que les eſprits genereux ne ſe peuvent reduire à l'obeïſſance & à la fidelité, par la violence ou par la fraude, mais ſeulement par la ſincerité & par la raiſon. *Plus les peuples ſont courageux & fidelles, plus il eſt beſoin que leur fidelité ſe maintienne par la verité, & la force de leurs inclinations par le droit & par la Juſtice.*

Il y a d'ordinaire entre le Prince & les ſubjets une certaine ſimpatie naturelle qui rend celuy-là aimable, ſans qu'il ait beſoin d'aucun autre ſoin, car par fois un Prince qui meritoit d'eſtre haï, eſt aimé ; & au contraire, un qui meritoit d'eſtre aimé, eſt bien ſouvent haï : & bien que les grandes vertus, & les qualitez tant du corps que de l'eſprit ſe faſſent aimer d'elles-meſmes, neantmoins elles ne font pas toûjours cét effet, ſi elles ne ſont accompagnées d'une douceur attrayante, & d'un air obligeant qui par les yeux comme feneſtres de l'eſprit, découvre auſſi-toſt la bonté interieure, & gagne ainſi les volontez & les cœurs. Mais outre que quelque apprehenſion ſiniſtre, ou des accidens qu'on n'a pû prevenir, ne rompent pas tellement ce lien de bien-veillance & d'amour, qui eſt entre le Prince & ſes ſujets, qu'il ne puiſſe ſe renoüer ; l'artifice & l'induſtrie à ſçavoir bien gouverner au gré de la nobleſſe & du peuple, peut encore beaucoup à ſa conſervation, en fuyant les occaſions qui les peuvent choquer & donnant une bonne opinion de ſon gouvernement : & parce que tous les moyens par leſquels on peut acquerir la bienveillance des ſujets ſe trouvent épars en ce Livre, je me contenteray ſeulement de dire en cét endroit que pour l'obtenir, il n'y en a guere de plus efficace que la Religion, la juſtice & la liberalité.

Mais parce que ſans quelque eſpece de crainte, l'amour ſe tourneroit en mépris, & que l'authorité

Royale

Royale pourroit estre en danger g. Il est bon que les sujets soyent toûjours dans cette crainte qui naist du respect & de la veneration, non en celle qui vient de leur peril, pour les tirannies ou pour les injustices. Il est si à propos que le Prince se fasse craindre par la punition des fautes, par la conservation de la Justice, & par la haine des vices, que si les sujets n'avoyent cette crainte, il luy seroit impossible de se conserver, car naturellement on aime la liberté ; & la partie de l'animal qui est en l'homme, est desobeïssante à la raison & ne se peut corriger que par la crainte : il faut donc que le Prince domte ses sujets de la mesme maniere qu'on use envers un poulain, la mesme main qui le flatte & peigne son crin, le menace aussi de la verge. On gardoit tout ensemble dans l'Arche du Tabernacle la Verge & la Manne, pour signifier je m'imagine que la douceur & la severité doivent estre jointes en la personne du Prince. La Verge & le Bâton de Dieu consoloyent également le Roy David, parce que si celle-là le chastioit, celuy-cy le soustenoit h; lors que Dieu donna sa Loy au peuple d'Israël sur la Montagne de Sinaï, il le menaça par le tonnerre & par les éclairs, & le flatta pour ainsi dire en mesme temps d'une douce musique, & d'une armonie celeste *. L'un & l'autre est necessaire pour conserver les sujets dans le respect & l'amour. Que le Prince donc s'estudie à se faire aimer & craindre tout ensemble ; aimer comme Conservateur de tous, craindre comme Ame de la Loy, de qui la vie & les biens d'un chacun dépendent ; aimer, parce qu'il recompense, craindre, parce qu'il chastie ; aimer, parce qu'il n'écoute pas les flatteries, craindre, parce qu'il ne souffre point les libertez ; aimer, par sa douceur, craindre par son authorité ; enfin aimer, parce qu'il procure la paix, & craindre, parce qu'il

g *Timore Princeps aciem authoritatis suæ non patitur hebescere.* Cic. I. Cat.

h Psal. 22. 4.

* Exod. c. 19.

est preparé à la guerre : De telle sorte que les gens de bien en l'aimant trouvent sujet de le craindre, & que les méchans en le craignant trouvent sujet de l'aimer. Cette sorte de crainte est aussi necessaire pour la conservation du Sceptre, que celle qui naist de la superbe, de l'injustice & de la tyrannie du Prince, y est prejudiciable comme portant au desespoir *i*. L'une procure sa liberté par la ruine du Prince ; car *Dieu brise la verge de ceux qui dominent avec severité k*; l'autre au contraire se conformant à la raison, tâche à éviter sa colere & son châtiment. Cette crainte que nous demandons, naist pour ainsi dire d'un mesme accouchement avec l'amour, ne pouvant y avoir d'amour qui ne soit accompagné de la crainte de perdre l'objet aimé : Mais comme il n'est pas au pouvoir du Prince de se faire aimer, comme il l'est de se faire craindre, il est plus à propos qu'il fonde sa seureté sur cette crainte, que sur l'amour seul, qui comme fils de la volonté, est inconstant & variable ; outre qu'il n'y a aucun art de complaisance & de douceur qui puisse suffire pour concilier les esprits de tout le monde. Je tiendray pour maistre en l'art de gouverner un Prince qui aura esté craint pendant sa vie & aimé apres sa mort, ainsi qu'il est arrivé au Roy Dom Fernand le Catholique ; car si l'on n'est pas aimé, il suffit d'estre estimé & d'estre craint.

DEVISE XXXIX.

A tous.

On voit sur le revers d'une certaine Antique, un éclair gravé au dessus d'un Autel, pour signifier que la severité du Prince se doit laisser vaincre aux prieres ; Ce qui est un symbole trop fâcheux à la veuë, à cause que l'éclair du châtiment est re-

i *Ita agere in subjectis, ut magis vereantur severitatem, quam ut sævitiam ejus detestentur.* Collum.
k Isa. 14. 5.

pre-



presenté si au vif, & tellement proche du pardon, que la crainte peut faire desesperer de la bonté de l'Autel. Et bien que par fois il soit bon que le visage du Prince, devant qui le genoüil du criminel ploye, marque en mesme temps la terreur de la Justice, & la douceur de la clemence; il ne faut pas neantmoins que

que cela arrive tousiours, puisque ce seroit aller contre l'avertissement du S. Esprit. Le visage serain d'un Roy pronostique la vie, & sa bien-veillance est comme la nuée qui épand une pluye tardive *a*. Pour cét effet nous mettons icy au lieu de l'éclair, la Toison d'or, introduite par Philippes le Bon, Duc de Bourgongne, non pour marque de la fabuleuse Toison de Colchos, comme plusieurs estiment, mais de cette peau de Gedeon, qui pour signe de la Victoire, estoit seule moüillée de la rosée du Ciel, pendant que toute la Campagne voisine brûloit de secheresse *b*. Ce Symbole represente la douceur, ainsi que fait l'Agneau de cette Hostie immaculée du Fils de Dieu, sacrifiée pour le salut du Monde. Le Prince est comme une victime destinée aux travaux & aux perils, pour le bien commun de ses Sujets. Precieuse Toison, riche en leur faveur de la rosée & des biens du Ciel, l'étanchement de leur soif, & le remede de leurs maux; C'est en la personne du Prince que les Sujets doivent trouver en tout temps ce que leur necessité requiert; Il faut qu'il soit tousiours affable, tousiours sincere, tousiours doux avec eux; Il operera plus par ces moyens que par la severité: Les Armes tomberent des mains aux Conjurateurs, lors qu'ils virent le doux visage d'Alexandre; La serenité d'Auguste engourdit pour ainsi dire le bras de ce François qui le vouloit precipiter dans les Alpes *; Le Roy Dom Ordugno I. fut si modeste & si bon, qu'il déroba le cœur de ses Sujets; Dom Sanche III. fut surnommé le Desiré, non tant pour le peu de durée de sa vie, que pour sa douceur: & les Arragonnois receurent à la Couronne l'Infant Dom Fernand, Neveu du Roy Martin, à cause de sa complaisance Il n'y a personne qui n'aime la modestie & la douceur; L'obeïssance est assez pesante & assez odieuse d'elle-mesme; que le Prince n'y adjouste point la rigueur; car elle est comme une lime, à l'aide de laquelle la li-

a Prov. 16. 15. *b* Jud. 6. 37.
* Mar. Hist. Hisp.

berté

berté naturelle coupe les chaisnes de la servitude; Si dans l'adversité les Princes se servent de la douceur pour s'en tirer, pourquoy ne le feront-ils pas dans la prosperité pour s'y maintenir? Le bon visage du Prince est un doux empire sur les cœurs, & un voile qui chache la domination; Les chaisnes d'Adam, qui selon le Prophete Osée, traisnoyent les cœurs *c*, sont les mœurs douces & faciles.

Je n'entens pas icy par la douceur celle qui est si commune, qu'elle engendre le mépris; mais celle qui est si agreablement mêlée de la gravité, qu'elle inspire l'amour en l'ame de tous les Sujets, mais un amour accompagné de reverence & de respect; car sans ces deux choses, l'amour se rend trop familier, & si ce que la Majesté a d'Auguste ne se conserve, il n'y aura aucune difference entre le Sujet & le Prince *d*; Aussi est-il à propos, ainsi que nous avons dit autre part, que l'ornement de la personne, & la douce gravité du port, representent la Dignité Royale; car je ne puis approuver que le Prince soit si commun à tous, qu'on puisse dire de luy ce qu'on a dit de Julius Agricola, qu'il estoit si simple en ses habits, & si familier avec un chacun, que *l'on cherchoit en luy sa renommée sans la trouver e*; Car ce qui est commun n'attire point d'admiration, & sans l'admiration, il ne peut y avoir de respect. Il faut que le Sujet trouve sur le front de son Prince une severité grave, & quelque chose d'extraordinaire en son port, qui marque le Pouvoir Souverain; Mais cette severité doit estre tellement temperée par la douceur, que toutes deux operent en la personne des Sujets, des effets d'amour & de

c Osée 11: 4.

d *Comitas facilè faustum omne atterit, & in familiari consuetudine ægrè custodias illud opinionis augustum* Herod. L. 1.

e *Cultu modicus, sermone facilis, adeo ut plerique quibus magnos viros per ambitionem æstimare mos est, viso aspectoque Agricolâ quærerent famam, pauci interpretarentur.* Tac. in vita Agr.

respect,

respect, non des marques de crainte *f*. Le fer s'est plusieurs fois attaqué en France à la Majesté Royale, pour s'estre trop communiquée, Ny la douceur ne diminuë l'authorité, ny la severité l'amour; C'est ce que Tacite a admiré en la personne d'Agricola *g*; Bien que l'Empereur Titus se montrast doux à ses Soldats, & qu'il marchast parmy eux, il ne perdoit pourtant point la gravité de General *h*. Que le Prince compose son air de telle sorte, que conservant l'authorité, il ne laisse pas de concevoir de l'amour; qu'il paroisse grave, non severe, qu'il anime, non qu'il desespere; soûriant tousiours agreablement, mais avec bienseance, & usant de paroles douces, mais graves neantmoins au milieu de leur douceur: Il y a des Princes qui ne croyent pas l'estre, s'ils ne montrent du déreglement & de la rudesse en leurs paroles, sur leur visage, & dans leur port, contre l'ordinaire des autres hommes; semblables à ces Statuaires ignorans, qui pensent que l'art & la perfection d'un Colosse consistent à luy faire les joues enflees, les levres grosses, les sourcils pendans, & les yeux de travers *. Le Roy Assuerus se montra un jour si terrible à la Reine Esther, qu'elle tomba évanoüie *i*, & il fallut pour la faire revenir, que l'esprit du Roy estant radoucy par une permission divine *k*, il mist le Sceptre

f *Et videri velle non asperum, sed cum gravitate honestum, & talem ut eum non timeant obvii, sed magis revereantur.* Arist. Pol. l. 5 c. 11.

g *Nec illi, quod rarissimum est, aut facilitas authoritatem, aut severitas amorem diminuit.* Tacit. in vita Agric.

h *Atque ipse ut supra fortunam crederetur, decorum se promptumque armis ostendebat, comitate, & alloquiis officia provocans, ac plerumque in opere, in agmine gregario militi mixtus, incorrupto Ducis honore.* Tacit. 5. Hist.

* *Celsa potestatis species, non voce feroci,*
Non alto simulata gradu, non improba gestu.

i Esth. c. 15. 11. *k* Ibid.

dans sa main *l*, pour luy faire voir que ce n'estoit rien qu'un bois doré, & luy qu'un homme, & non pas une vision, comme elle s'estoit imaginé *m*. Si une Majesté trop severe & trop dereglée a pû produire un tel effet en une Reine, qui ne fera-t'elle point en un simple homme accablé de pauvreté & d'affliction? Les Saintes Lettres appellent le Prince Medecin *n* & Pere *o*, & tout le monde sçait, que ny celuy-cy envers son Fils, ny celuy-là envers son Malade, n'usent point d'inhumanité.

Si par fois le Prince s'irrite contre son Sujet, qu'il use de telles paroles, dans les reprimandes qu'il luy fera, que premierement il commence par la loüange de ses vertus, & luy remette ensuite devant les yeux la laideur de sa faute, afin de luy en donner une genereuse honte; car l'ombre du vice paroist davantage, lors qu'elle est opposée à la lumiere de la vertu. Il faut aussi prendre garde que la reprimande ne soit pas si rude & si publique, que le Sujet perdant par là sa reputation, perde aussi l'esperance de la recouvrer, & s'opiniâtre davantage en sa faute; Que la colere & la douceur, la recompense & le châtiment soyent donc mêlez ensemble, ainsi que les fusils sont enlassez dans la Toison avec les cailloux, & des flammes de feu entredeux, pour signifier que le cœur du Prince doit estre une pierre qui renferme au dedans de soy les étincelles de sa colere; mais de telle sorte que si une fois l'offense ou le mépris viennent à le frapper, il s'embrase aussi-tost en flammes de vengeance, & de Justice; non toutesfois avec une execution si prompte, qu'il n'ait à la main la rosée de la Toison pour les esteindre ou pour les moderer. Dieu disoit à Ezechiel qu'il luy avoit fait un visage de diamant & de caillou *p*, signifiant en celuy-là la constance de la Justice, & en celuy-cy le feu de la pieté.

Si le Prince ne peut vaincre son naturel rude & sauvage, qu'il nourrisse en recompense une famille douce

l Ibid. *m* Ibid. *n* Isa. 3. 7. *o* Eccles. 4. 10.
p Ezech. 3. 9.

qui y supplée, recevant d'un bon visage tous ceux qui ont affaire à sa Cour : bien souvent un Prince est aymé ou hay à cause de ses domestiques ; ils cachent ainsi que nous disons autre part, une grande partie de sa rudesse, s'ils ont la prudence de la moderer ou de l'excuser par leur douceur & par leur discretion.

Il y a des Nations qui cachent la Majesté Royale derriere des rideaux & des voiles, lors qu'elle donne Audiance ; de sorte que jamais elle n'est exposée aux yeux du Peuple ; coustume certes bien estrange, inhumaine aux Rois, severe & cruelle aux Sujets qui trouvent du moins en la presence de leur Prince la consolation qu'ils ne peuvent trouver en ses mains ; Cette retraite pourra bien faire craindre davantage le Prince, mais elle ne le fera pas aimer ; car c'est par les yeux & par les oreilles que l'amour entre dans le cœur ; on n'aime aucunement ce qu'on n'oit & ce qu'on ne voit point ; Si le Prince se dérobe aux yeux & à la langue, il se dérobe aussi à la necessité & à son remede. La langue est un instrument facile, comme celle qui concilie les esprits de tout le monde; que le Prince donc ne l'ait pas rude & intraitable. Dom Jüan I. ne pût se rendre les Portugais favorables dans la pretention de ce Sceptre, lors que Dom Pedre fut mort, parce que la sienne estoit courte & empeschée *.

Ce n'est pas assez que le Prince écoute les Supplians par des Placets, car ils sont incapables de bien exprimer les sentimens ; Les soûpirs & tous ces autres mouvemens qui ont coustume d'inspirer la compassion, ne pouvant les accompagner ; les larmes de l'affligé n'y paroissent que seiches, & par consequent elles ne peuvent émouvoir le Prince.

Les portes des Temples sont tousiours ouvertes ; qu'il en soit de mesme de celles des Palais, puisque les Princes, comme nous avons dit, sont des Autels, ausquels le Peuple a recours, pour faire ses prieres dans ses necessitez. Ce seroit une honte qu'il fust plus ayse à un Soldat qui a affaire à la Cour, de rompre un

* Mar. Hist. Hisp.

batail-

bataillon d'ennemis, que d'entrer à l'Audiance au milieu des Suisses, qui comme autant d'herissons armez, ne se laissent ny fléchir aux prieres, ny émouvoir à la douceur. *Laissez venir le monde à moy*, disoit l'Empereur Rodolphe, *car je ne suis pas Empereur, pour estre renfermé dans une boiste.* La retraite effarouche l'esprit *q*; le soin du Gouvernement & la communication adoucissent les mœurs & les rendent faciles. Les Princes, ainsi que les Faucons, s'apprivoisent par l'assiduité aux affaires, & par la veuë des hommes; Le Royaume de Leon se rebella contre Ramire III. à cause de sa difficulté à accorder Audiance *. Le Roy Dom Fernand le Saint ne la refusoit à personne, & tout le monde avoit libre entrée jusques dans ses plus retirez cabinets; Les Rois Dom Alonse XII. & Dom Enrique III. aussi bien que les Rois Catholiques Dom Fernand & Isabelle, donnoyent Audiance publique trois fois la semaine †. La nature a mis des portes aux yeux & à la langue, & a laissé les oreilles ouvertes, afin qu'elles oyent à toute heure. Que le Prince ne les ferme donc point, qu'il écoute favorablement ceux qui luy veulent parler; Qu'il console par la recompense ou par l'esperance, car celle-cy a coustume d'estre une espece de satisfaction qui entretient le merite. Qu'il n'use pas tousiours de formules ordinaires, & de responses generales; car celles qui se donnent à tous, ne satisfont aucun, & c'est une trop grande affliction pour celuy qui demande, que de recevoir une response qu'il sçavoit desia: Que le Prince n'écoute pas tousiours, qu'il demande par fois *r*, car celuy qui ne s'enquiert pas, ne sçavroit estre bien informé. Qu'il sçache l'estat des choses; que ses Audiances soyent une instruction, & non pas une simple presente. C'est ainsi que les accordoyent les Rois Dom

q *Etiam feræ animalia si clausa teneas, virtutis obliviscuntur.* Tac. 4. Hist.
* Mar. Hist. Hisp.
† Mar. Hist. Hisp.
r Eccles. 32. 12.

Fernand

Fernand le Saint, Dom Alonce d'Arragon, Dom Fernand le Catholique, & l'Empereur Charles V. Ce qui leur acquît l'amour & le respect de leurs Sujets, & l'estime des Estrangers. Au reste, comme il faut que l'Audiance soit facile, il faut que la dépesche le soit aussi; Car le délay du bien-fait en diminuë l'obligation; bien qu'il y ait des affaires de telle nature, qu'il est plus à propos que ce soit le temps qui desabuse, que non pas le Prince où ses Ministres : Car presque tous les Pretendans aiment mieux esperer à tort, que desesperer avec sujet; ce qu'on a accoustumé de remarquer dans les Cours prudentes par sa propre adresse, mais que l'on n'apprend point par la bouche des Courtisans.

Je n'approuve pas que le Prince se fasse voir souvent par les ruës & dans les places publiques, car le Peuple à la verité l'admire la premiere fois, la seconde il l'épluche avec plus de curiosité, mais la troisiéme enfin il s'en lasse *s*. On respecte davantage ce qu'on ne voit point *t*, & les yeux méprisent ce que l'opinion avoit fait estimer. Il n'est pas à propos que le Peuple, par l'examen des talens & des qualitez de son Prince, vienne à connoistre si la chaîne de sa servitude est d'or ou de fer; on respecte davantage ce qui est le plus éloigné *v*; Il y a des Nations qui tiennent pour vice la facilité du Prince à se laisser voir, & sa complaisance à familiariser. Il y en a d'autres qui s'offensent de sa sererité & de sa retraite, & qui veulent des Princes doux & commodes, comme les Portugais & les François. Les extremitez en l'un & en l'autre, sont tousiours dangereuses, & celuy-là les sçaura temperer, qui dans ses actions & dans son Gouvernement, se souviendra qu'il est Prince & homme.

s *Continuus adspectus, minus verendos magnos homines ipsa societate facit.* Tite-Live.

t *Arcebantur conspectu, quo venerationis plus in esset.* Tac. 4. Hist.

v *Cui major è longinquo reverentia.* Tac. L. 1. an.

DEVI-

DEVISE XL.



Elle rend comme elle a receu.

LEs Saintes Lettres appellent les Princes des Montagnes, & les Sujets des Colines & des Vallons *a*. Cette comparaison comprend plû-

a Ezech. 6. 3.

sieurs

jeurs reſſemblances entre ceux-cy & ceux-là ; car les Montagnes ſont les Princeſſes de la Terre, tant pour le voiſinage du Ciel, & leur ſuperiorité à tous les autres ouvrages de la Nature, que pour la liberalité avec laquelle leurs genereuſes entrailles, ſatisfont par de continuelles fontaines à la ſoif des champs & des vallées, & les reveſtent de feüilles & de fleurs. En effet, la liberalité eſt le propre des Princes ; puiſque c'eſt par elle plus que par toutes les autres, qu'ils s'approchent de Dieu, *lequel donne abondamment à tout le monde b* ; C'eſt elle qui rend l'obeïſſance plus prompte ; car les preſens de celuy qui peut commander, forcent l'obligation. La ſujétion eſt agreable à tout homme qui reçoit. Le Roy Charles de Navarre, ſurnommé le Noble, ſe fiſt aimer d'un chacun par ſa liberalité, & Dom Enrique II. effaça par la ſienne le ſang répandu du Roy Dom Pedro ſon Frere, & legitima ſon droict à la Couronne. Que ne peut une Majeſté genereuſe ? A quoy n'oblige point un Sceptre d'or *c* ? La Tyrannie meſme ſe ſouffre en un Prince qui ſçait donner ; principalement lors qu'il gagne l'applaudiſſement du Peuple, en ſubvenant aux neceſſitez publiques, & en recompenſant les perſonnes qui ont bien ſervy. C'eſt cette vertu à mon avis qui maintint Tibere dans l'Empire, parce qu'il la pratiquoit inceſſamment *d*. Mais avec tout cela, ſi on ne garde de la meſure, il n'y a rien de ſi dangereux à celuy qui commande, que la liberalité & la bonté, car ces deux choſes vont preſque touſiours enſemble. *La liberalité*, dit le Roy Dom Alonſe le Sage, *ſied bien à tout homme puiſſant, & principalement à un Roy, lors qu'il s'en ſçait ſervir à propos* *. Le Roy de Navarre Garcias Sanchez, ſurnommé le Tremblant, perdit l'affection de ſes Sujets par la meſme liberalité qu'il la pretendoit gagner, parce que pour la pouvoir ſouſtenir, il ſe ſervoit de vexations & d'impoſts †.

b Jacob. 1. 5. *c* Prov. 19. 6.

d *Quam virtutem diù retinuit, cum cæteras exueret.* Tacit. 1. ann.

* Lib. 18. tt. 5. p. 2. † Mar. Hiſt. Hiſp.

La prodigalité n'efte gueres éloigne de la rapine & de la tyrannie; car il faut de neceſſité, que ſi le treſor s'épuiſe par l'ambition, il ſe rempliſſe par les mauvais moyens e. *Celuy qui donne plus qu'il ne peut, dit le Roy Dom Alonce, n'eſt pas liberal, mais prodigue; & de plus, ſon bien ne luy aura pas pluſtoſt manqué, qu'il ſera contraint de prendre celuy d'autruy; de ſorte que ſi d'un coſté il fait des amis par les choſes qu'il donne, de l'autre il ſera des ennemis par celles qu'il prend* *. Pour ne pas tomber dans ces inconveniens, Dom Diegue d'Arias, Treſorier du Roy Dom Enrique IV. repreſenta un jour à Sa Majeſté l'excés de ſa liberalité, & de ſes recompenſes, diſant qu'il eſtoit à propos de reformer le grand nombre de ſes Officiers, & les ſalaires de ceux qui ne ſervoyent point dans leurs Charges, ou qui n'y eſtoyent plus propres; Mais le Roy luy répondit, *Si j'eſtois Arius, j'aurois auſſi plus d'égard à l'argent qu'à la liberalité: Vous parlez comme particulier, & moy j'agiray comme Roy, ſans craindre la pauvreté, ny m'expoſer à la neceſſité d'impoſer de nouveaux Tributs: Le devoir d'un Roy eſt de donner & de meſurer ſon Authorité par le bien public, non par le particulier, qui eſt le veritable fruit des richeſſes: nous donnons aux uns, parce qu'ils ſont gens de bien, & aux autres, afin qu'ils ne ſoyent pas méchans* †. *Pour ce qui eſt de ces Officiers, dont vous voulez que je reſerve les uns, & que je laiſſe les autres: Je vous diray que je retiens les premiers, parce que j'ay affaire d'eux: & les autres, parce qu'ils ont affaire de moy.* Dignes paroles d'un Roy, s'il eût donné par ces conſiderations; mais ſes preſens furent touſiours exceſſifs & ſans ordre, touſiours ſans aucun examen de merite; dequoy le Roy Dom Fernand ſon Beaufrere, fait foy dans une certaine Loy, diſant, *qu'il donnoit par montre & non pas par devoir*; d'où l'on peut inferer la circonſpection que le

e *Ac velut perfringere Ærarium quod ſi ambitione exhauſerimus per ſcelera ſupplendum erit.* Tac. 2. an.
* Lib. 18. tt. 5. p. 2. † Mar. Hiſt. Hiſp.

Prince doit garder dans sa magnificence, de peur de donner occasion à ses Sujets de ne reconnoistre sa domination, que pour recevoir de luy, & non pas pour luy obeïr. Un particulier prodigue se perd, un Prince perd soy & ses Estats; Le tresor ne suffiroit pas si le Prince estoit trop liberal, & ne consideroit point que ce tresor est le dépost des necessitez publiques. Les montagnes ne mesusent point de la neige que les vapeurs des champs & des valées ont attiré sur leur sommet, au contraire, elles la conservent pour l'Esté, & la distribuënt par ruisseaux à ceux-là mesme de qui elles l'avoyent puisée: Mais elles ne la répandent pas tout d'un coup, puisqu'en cela elles manqueroyent à leur devoir, & qu'on les mépriseroit comme inutiles, la liberalité se consommant par la liberalité. Elles ne confondent pas encore leurs fontaines avec les rivieres, laissant les champs & les vallées dans la seicheresse, ainsi qu'ont coûtume de faire les Princes, qui donnent aux puissans & aux riches, ce qui est deû aux pauvres, & laissent les sables dans la soif, pour donner l'eau aux lacs qui en sont pleins, & n'en ont aucun besoin. Il y a du crime à s'acquerir le cœur des riches aux dépens des pauvres, & de faire soûpirer par d'inutiles largesses tout le corps de la Republique, dont la ruine vient du faste & de la pompe de peu de gens seulement: Le Peuple voit avec douleur la vaine profusion des forces qui doivent servir à deffendre & à faire respecter la dignité du Prince. On ne fait aucun cas des largesses d'un prodigue, à cause qu'elles naissent du vice, & non de la vertu, & que donnant tout à peu de gens, il en offense plusieurs, ce qui se donne à ceux-là manquant à tous. Celuy qui donne sans circonspection & sans choix, enrichit bien, mais il ne recompense pas; pour estre liberal envers ceux qui le meritent, il faut estre ménager envers les autres; Aussi le Prince doit user de beaucoup de jugement dans la distribution des recompenses *f*; Car si elles sont faites à propos, encore qu'elles ne regardent que peu de gens, elles en animent plusieurs.

f Psal. 98. 4.

L'Escri-

L'Escriture veut que les Oblations se fassent avec sel g, qui est la mesme chose qu'avec prudence; C'est à dire qu'il faut qu'elles soyent égalment éloignées de la prodigalité & de l'avarice. Mais parce qu'il faut que le Prince soit magnifique envers tous; qu'il l'imite l'aurore, qui en parcourant la Terre, luy donne toûjours quelque chose, mais rien neantmoins que de la rosée & des fleurs, la contentant mesmes le plus souvent par sa seule gayeté. Qu'il donne à tous, mais avec une telle moderation, que sans se mettre hors de pouvoir de donner davantage, il les rende contens; les uns par les effets, les autres par les paroles, par l'esperance, & par le bon visage h: car souvent les yeux donnent plus que les mains, & la liberalité est la seule vertu, qui doive estre quelquefois dans l'opinion d'autruy, plus qu'en la personne du Prince; l'experience nous faisant voir que c'est assez qu'il affecte quelques demonstrations, avec tant d'adresse, qu'il soit generalement estimé liberal: Ainsi il faut qu'il prenne garde à ne point tomber dans les refus: car il n'y a rien de plus dur que d'en recevoir d'un Prince. Ce qu'il ne peut pas donner aujourd'huy, il le pourra demain; & s'il ne le peut, il vaut mieux attendre que le temps détrompe, ainsi que nous avons desia dit; Celuy qui refuse, montre, ou qu'il ne sçait pas reconnoistre le merite, ou qu'il manque de pouvoir ou de cœur, & pas une de ces declarations ne convient au Prince, dont celuy-là confesse la grandeur qui en exige quelque grace.

Que le Prince soit magnifique dans la recompense de la vertu, mais que ce soit d'Offices & de Charges, & autres revenus destinez desia à la liberalité; non du Domaine Royal, ny des Tesors amassez pour des usages plus necessaires. Le Roy Dom Fernand le Catholique faisoit beaucoup de liberalité, mais aucune neantmoins au prejudice de la Couronne *. Au commencement de son regne il estoit lent dans la

g Lev. 2. 14. h Ecclesf. 35. 11.
* Mar. Hist. Hisp.

dispensation des Charges, pour gagner par elles les esprits, & recompenser ceux qui suivoyent son party; Il sceut en un mot mesler prudemment la liberalité avec l'Epargne; & en cela, il ne nous a pas seulement laissé son exemple, mais aussi une Loy, en ces termes, *Il ne faut pas que les Rois fassent passer leur magnificence à leur propre perte: Car cette vertu doit estre exercée avec ordre & mesure, sans que la Couronne ny la Dignité Royale en soyent affoiblies* †. Ce n'est pas une avarice de conserver pour mieux dépenser; c'est une liberalité d'anticipation, au lieu que donner inconsiderément, c'est une vanité ou une folie. Le Roy Dom Alonce le Sage éleva la Monarchie par cette épargne, & perdit la Couronne par sa trop grande profusion: En effet, une des principales plaintes que le Royaume fit contre luy, estoit, qu'il avoit donné à l'Imperatrice Marthe trente mil marcs d'argent, pour racheter son mary Baudoüin, que le Sultan d'Egypte tenoit prisonnier, en quoy il avoit moins écouté la prudence que la vanité. Le Roy Dom Enrique II. reconnut par l'affoiblissement du pouvoir de sa Couronne, le prejudice de ses excessives largesses, & aussi il les revoqua par son Testament: L'occasion & le temps doivent gouverner la magnificence du Prince: quelquefois il faut qu'elle soit moderée, lors que les dépenses de la Guerre, où les necessitez publiques sont grandes, & quelquesfois il faut s'en servir à racheter les perils, ou faciliter les desseins: en quoy celuy-là épargne beaucoup, qui dépense le plus: car celuy-là qui donne, ou dépense peu à peu, ne parvient point à son but, mais il consume son argent, une Guerre s'évite, & une Victoire ou une Paix s'acheptent par la generosité *i*.

La prodigalité du Prince se pourra corriger, s'il commet le maniement de ses deniers à des Ministres Economes: de mesme que son avarice, s'il en a de liberaux; Il est à propos quelquefois de faire voir au Prince la somme de ses liberalitez; car les Ordonnan-

† Lib. 3. tt. 10. L. 5. Recop. *i* Prov. 22. 9.

ces

ces s'accordent ſouvent ſans conſideration ; & ſi le Prince comptoit ſes largeſſes, il les modereroit ſans doute ; & qui plus eſt, ce n'eſt pas touſiours une liberalité que d'accorder une demande : car l'importunité laſſe ſouvent l'avarice, ou l'avarice elle-meſme ſe laſſant par ſes propres combats, elle ſe rend par deſeſpoir.

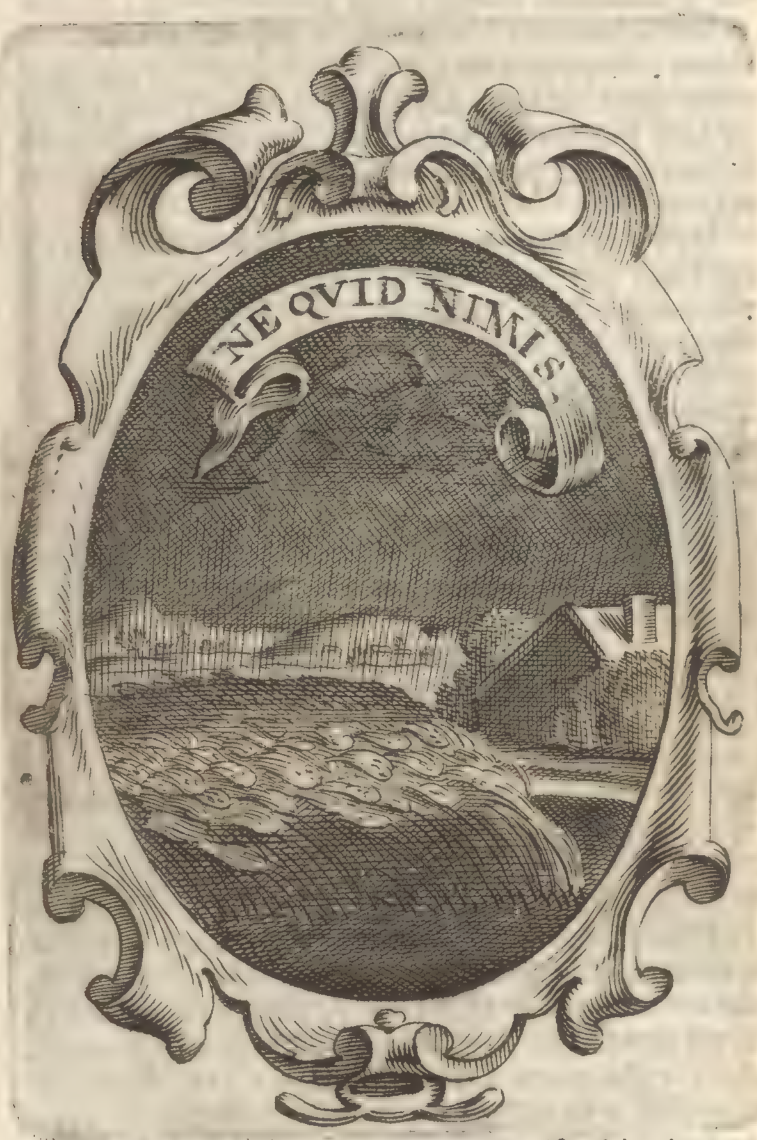
Il eſt preſque naturel à tous les Princes de donner à ceux qui ont le plus ; je ne ſçay ſi c'eſt une crainte ou une eſtime de la Puiſſance. Ce grand Courtiſan Joſeph entendoit bien cecy, lors que faiſant venir ſon pere & ſes freres en Egypte, & leur offrant au nom de Pharaon tous les biens de ce Royaume *k*, il leur recommanda d'amener avec eux leurs meubles & leurs richeſſes *l*, reconnoiſſant que ſi le Roy les voyoit ſi opulens, il ſeroit plus magnique envers eux. Auſſi certes celuy qui demande quelque choſe au Prince, ne doit pas luy montrer de la pauvreté & de la miſere, il n'y a point de meilleur moyen pour avoir que d'avoir *m*.

DEVISE XLI.

Rien par excés.

LE mot de cette Deviſe a eſté celebre par toute l'Antiquité ; les uns l'attribuënt à Pitagore, d'autres à Bias, à Tales, & à Homere; mais la plus ſaine opinion eſt, que c'eſt un des Oracles de Delphes, parce qu'il paroiſt pluſtoſt une voix divine qu'humaine, digne d'eſtre gravée ſur les Couronnes, ſur les Sceptres, & ſur les Anneaux des Princes ; C'eſt à elle que ſe reduit toute la ſcience de regner, dont le plus grand ſecret eſt d'éviter les extrêmes, & s'arreſter à ce bien-heureux milieu des choſes, où les vertus, pour ainſi dire, ont leur ſphere. Socrate eſtant un jour interrogé, quelle vertu eſtoit plus propre à un jeune homme, *Rien par excez*, répondit-il en les comprenant toutes. La preſente Figure où l'on voit des bleds, à qui une ſimple roſée euſt ſuffi, entierement abattus en terre par l'impetuoſité d'une

k Gen. 45. 18. *l* Ibid. v. 20. *m* Luc. 19. 26.



trop grande pluye, semble revenir assez bien à cette belle Sentence *a*; Il y a des honneurs, qui pour estre

a *Magni animi est, magna contemnere; prudentis est, mediocria malle, quam nimia: ista enim utilia sunt; illa quòd superfluunt nocent. Sic segetem nimia sternit ubertas, sic rami onere franguntur, sic ad maturitatem non pervenit nimia fœcunditas.* Sen. Ep. 39.

trop

trop grands, ne se peuvent ajuster à la personne du sujet, & luy font plus de tort qu'ils ne luy apportent de gloire; Il y a des graces si hors de saison, qu'elles passent pour des injures; Qu'importe que le Prince fasse du bien, s'il le fait de sorte qu'il semble le jetter à la teste, c'est à dire, s'il le fait à contre temps, & lors qu'on n'en peut plus tirer d'utilité? en pareil cas le bien-fait & l'obligation se perdent, & la main qui a donné devient en horreur: C'est à ce sujet que le Roy Dom Alonse le Sage a dit, *Que la recompense se devoit donner si à propos, que celuy qui la recevoit en peust tirer de l'avantage* *.

Comme on peche dans l'intemperance des graces, l'on peche de mesme dans l'excés de la punition; une telle ponctualité & une rigueur si exacte, sentent plus le Juge que le Prince; Celuy-là est borné dans son pouvoir, & ne fait pas ce qu'il veut; Celuy-cy a pour ainsi dire en sa main la clef des Loix, & en dispose à son plaisir; La Justice trop severe n'est pas une Justice, & la clemence sans bornes n'est pas une clemence; il en est de mesme de toutes les autres vertus, chacune veut estre renfermée dans le ressort de son milieu.

Le Prince doit apporter la mesme moderation dans les Arts de la Paix & de la Guerre, maniant de telle sorte les resnes de son Gouvernement, & en conduisant le Char avec tant d'adresse, que comme dans ces jeux de l'Antiquité, les rouës ne se choquent point dans la lice, puisque cela les feroit rompre aussi-tost; L'adresse des anciens Coureurs consistoit à mesurer la distance de telle sorte, que sans se toucher, les chariots passassent le plus prés qu'il se pouvoit l'un de l'autre.

Mais où ce soin est particulierement requis au Prince, c'est dans la moderation de ses passions, dont les mouvemens doivent estre gouvernez avec tant de prudence, qu'il ne desire, n'espere, n'aime, ou ne haïsse aucune chose avec trop d'ardeur, emporté plus par sa volonté, que conduit par sa raison: Les desirs

* L. 1. tt. 21. p. 2.

des particuliers ſe peuvent facilement accomplir : il n'en eſt pas de meſme de ceux des Princes, parce que ceux-là ſont proportionnez à l'eſtat de ceux qui les font, & que ceux-cy d'ordinaire paſſent toutes les forces de la grandeur, les Princes ne voulant rien de mediocre, & tendant touſiours aux extremitez. Toute la ruine des Princes, tous leurs perils & leurs hazards naiſſent preſque de l'excés de l'ambition, parce que le deſir d'acquerir eſtant ſans bornes en l'eſprit des hommes, & la poſſibilité des choſes au contraire fort limitée, il arrive rarement qu'on meſure celle-cy avec cel y-là, ou qu'on apporte quelque Juſtice entr'eux. De cette ſource naiſſent les pretextes qu'on prend pour dépoüiller ſon voiſin, bien plus pour dépoüiller ſon plus grand amy, ne ſe donnant ny haleine ny repos pour augmenter l'étenduë de ſon Empire, ſans meſurer ſon corps à ſes propres forces, & ſon Gouvernement à la capacité humaine, dont la foibleſſe ne peut pas conſerver tout ce qui ſe pourroit acquerir. La grandeur des Empires charge de ſon faix leurs propres épaules, elle eſt touſiours ſur le poinct de tomber, accablée de ſa peſanteur. Que le Prince ait donc pour but de maintenir l'Eſtat que la ſucceſſion ou l'élection luy ont donné ; & s'il ſe preſente quelque juſte occaſion de l'augmenter, qu'il s'en ſerve à la bonne heure, mais avec toutes les precautions que les évenement enſeigneront à la prudence.

L'ambition n'eſt pas moins dangereuſe dans l'excés des craintes du Prince, qu'en celuy de ſes paſſions, particulierement à l'égard de ce qu'il aura acquis par violence. La crainte ne preſente aucun moyẽ dont l'homme ne ſe ſerve auſſi-toſt pour ſa conſervation : Il n'y a aucun de la lignée de celuy qu'on a dépoüillé d'un Eſtat, ou de celuy qui y a pretention, qui quelque éloigné qu'il ſoit, ne donne à tous momens des tranſes de crainte à l'Uſurpateur : La Tyrannie ordinaire n'enſeigne pas moins qu'une ruine generale : C'eſt ce que Mutien pratiqua lors qu'il fit tuer le Fils de Vitellius *b*:

b *Manſuram diſcordiam obtendens, ni ſemina belli reſtinxiſſet.* Tac. 4. Hiſt.

& c'eſt

& c'eſt ce que conſeille encore l'Ecole de Machiavel, dont les Diſciples oubliant l'exemple de David, qui chercha ceux de la Maiſon de Saül, pour leur faire éprouver ſa clemence *c*, ſe ſervent de celuy de certains Tyrans, comme ſi tous ne s'eſtoyent pas perdus par ces pernicieuſes pratiques, & ſi quelqu'un s'y eſt jamais conſervé, ce n'a eſté; comme nous dirons, que pour les avoir changées en de meilleures: La plus grande partie des Royaumes ſe ſont augmentez d'abord par l'uſurpation, mais ils ſe ſont apres maintenus par la Juſtice, & legitimez enfin par le temps. „ Une extrême violence eſt un extrême peril: Cirus envahit autrefois la Lidie, & dépoüilla Creſus qui en eſtoit Roy; S'il euſt eu alors pour Conſeiller quelqu'un des Politiques d'aujourd'huy, il luy auroit ſans doute propoſé la mort de ce Prince pour plus grande ſeureté: mais Cirus luy rendit une Ville, & une partie de ſon patrimonie, afin de ſouſtenir touſiours en quelque ſorte ſa dignité Royale: & en effet, il eſt évident qu'il auroit attiré contre luy la haine & les Armes de toute la Grece, s'il ſe fuſt montré cruel *d*. La Tyrannie a également Dieu & les hommes pour ennemis, & en ces rencontres il ne peut y avoir faute de moyens doux & faciles pour divertir l'eſprit, méler le ſang, rompre le droict de la ſucceſſion, diminuer ou trans-ferer la grandeur de l'Eſtat, & éloigner des yeux du Peuple tous ceux qui y pourroyent aſpirer; precaution que ſi on euſt obſervé en Portugal, nous n'en aurions pas veu les Sujets ſe rebeller comme ils ont fait.

Lors que le peril eſt ſi évident, qu'il oblige de neceſſité à la deffenſe & à la conſervation naturelle, il en faut auſſi-toſt couper les racines, afin qu'il ne puiſſe

c 2. Reg. c. 9. 3.

d *Hæc Clementia non minus victori quam victo utilis fuit* (& inferius) *tantus Crœſi amor apud omnes urbes erat, ut paſſurus Cyrus grave bellum Græciæ fuiſſet ſi quid crudelius in Crœſum conſuluiſſet.* Juſtin. Hiſtor L. 1.

renaistre, veillant tousiours dessus avec toute sorte de soin, de peur qu'il n'arrive de mesme qu'aux Princes des Philistins, qui ayant coupé les cheveux de Sanson, où residoit toute sa force, se mocquoyent de luy, sans songer s'ils ne pourroyent point revenir, comme en effet il arriva *e* à leur confusion & à leur perte, lors qu'embrassant les Colonnes du Temple, il les renversa avec la couverture sur leurs testes *f*, & tua par ce moyen plus d'ennemis en sa mort, qu'il n'avoit fait pendant sa vie *g*.

L'ambition desordonnée persuade encore l'oppression du Peuple, l'abaissement de la Noblesse, l'affoiblissement des puissans & des riches; elle conseille de reduire tout à l'Authorité Royale, jugeant que plus elle sera absoluë, plus elle sera asseurée; plus le Peuple sera bas & asservy, plus la Majesté sera glorieuse & en élevation; erreur par laquelle la flatterie gagne l'esprit des Princes, & les met en peril. La modestie est ce qui conserve les Empires, c'est à dire lors que le Prince modere tellement son ambition, qu'il renferme entre les limites de la raison, la puissance de sa Dignité, l'honneur de la Noblesse, & la liberté du Peuple, estant certain qu'il ne peut y avoir de durée pour toute Monarchie, où il n'entre point quelque mélange d'Aristocratie & de Democratie *h*. Le pouvoir absolu est une Tyrannie, celuy qui l'a pour but, cherche sa ruine, & ne doit attendre qu'elle: le Prince ne doit pas gouverner comme Maistre, mais comme Pere, comme Procureur, comme Tuteur de ses Estats *i*.

e Jud. 16, 22. *f* Ibid. g Ibid.

h *Quæ ex pluribus constat Respublica melior est.* Arist. 2. Polit. c. 4.

i *Huc enim sunt omnia reducenda, ut iis qui sub imperio sunt, non Tyrannum, sed Patremfamilias, aut Regem agere videatur, & rem non quasi Dominus, sed quasi Procurator, & præfectus administrare, ac moderatè vivere, nec quod nimium est sectari.* Arist. Pol. L. 5. c. 11.

Ces

Ces desordres de l'ambition ne naissent que du long usage & de l'abus de la domination, qui naturellement ne regarde que son interest : en quoy il est besoin que les Princes se surmontent eux-mesmes, & se rendent à la raison, quelque difficile qu'en paroisse l'entreprise: car en effet, bien des gens ont pû vaincre les autres, mais peu se sont pû vaincre eux-mesmes : La premiere de ces deux Victoires est de la force, l'autre de la raison. La veritable valeur ne consiste pas à dompter ses ennemis, mais ses passions : l'obeïssance & la necessité rendent les Sujets souples & modestes : la superiorité & le pouvoir rendent les Princes orgüeilleux & fiers : la superbe a plus détruit d'Empires que l'épée : plus de Princes se sont perdus d'eux-mesmes que par autruy : le remede de cecy consiste à se bien connoistre, c'est à dire, qu'il faut que le Prince rentre en soy-mesme, & considere que si son Sceptre met de la difference entre ses Sujets & luy, il y en a neantmoins beaucoup parmy eux qui le passent de bien loin pour les qualitez de l'esprit ; chose plus noble que toute sa grandeur ; que si la raison avoit ses suffrages dans l'élection des Rois, ce ne seroit qu'au plus parfait qu'on donneroit le commandement ; que la main dont il gouverne les resne de l'Estat, est de terre, & par consequent sujette à la lepre, & à toutes les autres miseres de l'humanité, ainsi que Dieu le fit connoistre à Moïse *k*, afin que se ressouvenant de sa misere, il eûst plus de compassion de celle d'autruy *l* ; que la Couronne est la moins asseurée de toutes les possessions *m*, n'y ayant aucun espace entre la plus grande élevation & le plus profond precipice, & enfin qu'il dépend de la volonté d'autruy, puisque si l'on venoit à luy refuser l'obeïssance, il seroit comme le reste des hommes. Plus le Prince est

k Exod. 4. 6. *l* Ad Heb. 5. 2.

m *Quod regnum est, cui parata non sit ruina? & proculcatio, & Dominus, & carnifex? nec ista intervallis divisa, sed horæ momentum interest inter solium & aliena genua.* Seneca.

grand, plus il doit faire cas de cette modestie, puisque Dieu mesme ne l'a pas meprisée *n*; La modestie qui tâche de couvrir pour ainsi dire de son voile l'eclat de la grandeur, est sur elle comme un riche émail dessus l'or, relevant sa valeur & son prix. De tous les artifices de Tybere, il n'y en a point eu de plus fin que celuy qu'il avoit de se montrer modeste, pour se faire estimer d'autant plus; Combien reprit-il severement ceux qui traittoyent ses occupations de divines, & l'appelloyent un Prince Saint *o*? Lors qu'il alloit au Senat, il ne permettoit point que celuy qui presidoit luy cedast sa place, mais il s'asseyoit en un coin du Tribunal *p*; Celuy qui est parvenu au suprême degré, ne peut plus croistre qu'en s'abaissant; Que tous les Princes apprennent de l'Empereur Dom Fernand II. à estre modestes, qu'ils se fassent comme luy plûtost aimer que reverer; la douceur & la modestie se voyoyent en luy dés le premier abord, la Majesté ne s'y trouvoit qu'apres quelques momens d'attention; Ce n'estoit pas une Aigle Imperiale, qui de deux becs severes & d'ongles estendus, menaçast de tous costez, c'estoit un Pelican plein d'amour, faisant une continuelle ouverture de ses entrailles, afin d'en repaistre tous ses Sujets comme ses propres enfans; Il ne luy estoit point besoin d'aucun effort pour s'abaisser en sa grandeur, & s'égaler à un chacun; Il n'estoit pas Maistre, mais Pere du Monde, & bien que d'ordinaire la modestie un peu excessive engendre le mépris, & quelquefois mesme la ruine des Princes, elle ne luy attiroit à luy que plus de respect, & obligeoit toutes les Nations à sa deffense & à son service; force d'une veritable bonté, & d'un cœur magnanime qui triomphe de soy-mesme, & met la fortune sous ses pieds. Ce grand Prince nous a laissé en la

n *Modestiæ famæ, quæ neque summis mortalium spernenda est, & à diis æstimatur.* Tac. L. 15. an.

o *Acerbeque increpuit eos qui divinas occupationes ipsumque Dominum dixerant.* Tac. 2. an.

p *Assidebat in cornu Tribunalis.* Tac. 1. an.

per-

personne de l'Empereur son Fils à present regnant, un vivant Portrait de toutes ces éminentes qualitez, par lesquelles il dérobe pour ainsi dire le cœur des amis & des ennemis : Je ne sçache point de vertu plus propre à un Prince que la modestie, toutes les autres seroyent en luy une folie, si celle-là ne composoit son visage & ses actions.

Il est à propos dans le Gouvernement de ne point toucher aux extrémes, car le trop grand abaissement a ses perils, aussi-bien que la trop grande gravité; Les Communautez Monastiques peuvent souffrir cette derniere rigueur d'obeïssance, mais non pas les populaires; Une severité si exacte, tiendra peu de gens dans le devoir, la felicité civile consiste en la vertu, & la vertu consiste dans le milieu; il en est de mesme de la vie civile, & du Gouvernement des Estats; l'Empire estant tel de sa nature, que les Peuples le peuvent oster sans se perdre par l'excés de la licence, ou s'opiniâtrer par celuy de la rigueur; Il ne faut pas tant regarder à ce qui se doit, qu'à ce qui se peut, en matiere de Gouvernement *q*, Dieu mesme dans le sien s'accommodé à la fragilité humaine.

Il faut aussi tenir ce mesme milieu entre les parties du corps de la Republique, faisant en sorte qu'il y ait le moins de difference qu'il se pourra dans les conditions des Citoyens; car l'excés des richesses ou de la noblesse dans les particuliers, fait naistre aux uns la superbe, & aux autres l'envie, & de cette envie & de cette superbe naissent les inimitiez & les seditions *r*, ne pouvant y avoir d'amitié ny de concorde civile entre ceux qui sont de condition ou de fortunes trop inégales. Nous donnons ce precepte

q *Non enim solum Respublica, quæ optima sit, considerari debet, sed etiam quæ constitui possit, præterea, quæ facilior, & cunctis civitatibus communior habeatur.* Arist. 4. Pol. c. 1.

r *Præterea seditiones non modo propter fortunarum, sed etiam propter bonorum inæqualitatem existant.* Arist. Pol. 2. c. 5.

d'égalité, à cause que naturellement tous la haïssent, & aiment mieux ou commander estant vainqueurs, ou obeïr estant vaincus *s*; les uns pour estre trop hautains, perdent le respect dû aux Loix, & méprisent l'obeïssance; les autres pour estre trop lâches, ne la sçavent point soustenir, & n'ont aucune crainte de l'infamie ny de la peine, de sorte que l'Estat devient insensiblement une communauté de maistres & d'esclaves, mais sans aucun respect de ceux-cy envers ceux-là, parce que ny les uns ny les autres ne se sçavent point mesurer avec leur condition; ceux de la moindre qualité pretendent estre comme ceux de la plus grande; ceux qui sont égaux ou superieurs en une chose, s'imaginent l'estre aussi dans les autres; ceux qui ont de l'avantage en toutes, ne se sçavent point contenir, & par mépris d'un chacun, ils voudroyent gouverner tout sans s'assujettir à l'obeïssance de celuy qui commande, ny s'accommoder à l'institution & aux coustumes de la Republique; & de là naist la ruine de cette Repuplique, & sa conversion en une autre forme *t*, parce que tous y soûpirent & y vivent en inquietude; & bien qu'il soit impossible de faire entierement cesser cette contention dans les Estats, à cause des diverses conditions des parties qui les composent, neantmoins c'est par elle-mesme qu'ils se conservent, si elle est moderée; ou qu'ils perissent, si elle est excessive; il en est comme du corps à l'égard des quatre humeurs, bien que le sang soit plus noble, & la bile plus puissante, neantmoins toutes en general se conservent mutuellement, tant que leur inégalite ne va point à l'excés: de mesme cette Republique-là seule subsistera long-temps, qui sera composée de par-

s *Sed jam hæc consuetudo in Civitatibus invaluit, ut homines æqualitatem odio habeant, & malint aut Imperio potiri, aut si victi fuerint, Imperio subesse.* Arist. Pol. 4. c. 11.

t *Nam qui virtute præstant iniquo animo indigniores sibi æquari paterentur. Quamobrem sæpè conspirare & seditiones commovere notantur.* Arist. 2. Pol. 5.

ties

ties mediocres, mais égales : L'excés des richesses en quelques Citoyens causa autrefois la ruine de la Republique de Florence, & est aujourd'huy le sujet des troubles de celle de Gennes ; au contraire, parce qu'en celle de Venise elles sont mieux partagées, nous voyons qu'elle subsiste depuis tant de siecles, & s'il y a en son Gouvernement de l'incommodité ou du peril, ce n'est que par la trop grande pauvreté de quelques magistrats. Si quelque Republique se conserve au milieu de ce desordre & de cette inégalité de ses parties, c'est un effet de la prudence & de l'adresse du Souverain qui la contient en son devoir par la crainte des Loix, & par d'autres moyens de prudence & de bonne conduite, comme de ne faire tort à personne, ne violer point les privileges & les commoditez des petits, occuper les Grands dans l'administration & dans les Charges, & enfin n'opprimer point, mais plûtost entretenir d'esperance ceux qui ont le cœur entrepenant & élevé : mais tout cela ne durera qu'autant qu'il y aura de prudens Ministres dans l'Estat ; & parce qu'on ne peut suffisamment pourvoir aux Republiques par ces remedes temporains qui dépendent du hazard, il est expedient de pourvoir dés leur premiere institution, aux moyens de corriger ces excés avant qu'ils arrivent.

DEVISE XLII.

C'est ne manquer à rien.

JE dois le corps de cette Devise à la bonté du Pape † d'aujourd'huy, Sa Sainteté ayant daigné me montrer un jour deux abeilles attelées à une charruë sur une pierre precieuse, qui gravée du temps des Romains, semble avoir presagé dés-lors l'accroissement de cette noble & ancienne Famille, puisque les Armes s'en trouvent jointes au joug de l'Eglise : surquoy venant à faire alors une plus meure reflexion *, il me souvint de ce prodige du Roy Wamba,

† *Urbain VIII.* * *Chron. Goth. Reg.*

de la



de la teste duquel, lors que l'Archevesque de Tolede l'oignoit, on vit sortir une abeille, qui s'elevant vers le Ciel, pronostiqua en quelque sorte la douceur de son regne; d'où j'inferay que les anciens vouloyent donner à entendre par ce symbole, combien il estoit expedient de sçavoir mêler l'utilité avec la douceur, & l'art

l'art de faire le miel avec celuy de labourer la terre, emblême auquel semble ne venir pas mal pour Devise, le commencement de ce Vers d'Homere.

C'est ne manquer à rien que l'utile au doux joindre †

Car c'est en cela que consiste tout l'art de regner, ç'a esté là la premiere Politique du Monde, & la Philosophie ancienne nous l'a ainsi donné à entendre, lors qu'elle a feint qu'Orphée attiroit a luy par sa Lire, tous les animaux, & que les pierres couroyent au son de la Harpe d'Amphion, se ranger l'une sur l'autre pour luy aider à bastir les fameuses murailles de Thebes : nous signifiant par ces fictions que la douce institution de ces grands Personnages avoit suffi pour reduire des hommes plus sauvages que les bestes mesmes, & avec aussi peu de sentimens de raison que les pierres, à l'harmonie des Loix & à la societé civile *.

Toutes les Republiques se sont servies de ces moyens pour enseigner les Peuples, leur mélant l'amertume de l'instruction avec la douceur des jeux & des réjoüissances publiques; Toute la Grece accouroit au Mont-Olimpe, pour se trouver aux Combats qui s'y faisoyent, les uns par la seule curiosité de les voir, les autres par l'appas des prix proposez, & par ce moyen chacun exerçoit son adresse & ses forces; on faisoit des Sacrifices aux Dieux, & l'on travailloit aux affaires les plus importantes au Gouvernement de ces Provinces; Les Comedies & les Tragedies n'ont esté inventées que pour purger les affections; les Gladiateurs, & les Combats de Taureaux, que pour asseurer l'esprit, & expier pour ainsi dire cette mollesse indigne d'un ferme courage, de peur que l'effusion

† *Omne tulit punctum qui miscuit utile dulci.* Horat.

* *Sylvestres homines sacer, interpresque Deorum,*
Cædibus, & victu fœdo, deterruit Orpheus,
Dictus ab hoc lenire tigres rabidosque leones,
Dictus & Amphion Thebeæ conditor urbis,
Saxa movere sono testudinis & prece blandâ
Ducere quo vellet. Horat.

du sang,

du sang, & les spectacles de la mort ne luy donnent trop de terreur; Les Luites, les Carousels, les Tournois, & autres semblables Combats de divertissement, sont comme autant d'écoles où l'on apprend les Arts Militaires, & où en mesme temps l'esprit trouve son divertissement & sa satisfaction; Aussi certes il est à propos d'attirer le Peuple par la douceur au service du Prince, & l'obliger à veiller à l'execution de ses desseins & à son bien; C'est un cheval qui se rend à la flatterie & à la douceur, & qui pourveu qu'on luy passe legerement la main, se laisse dompter, ouvre la bouche au mors, & souffre en suite la charge, la verge & l'éperon; Le Peuple n'est capable ny de la trop grande severité, ny de la trop grande douceur; l'exces de la servitude est en luy aussi perilleux que celuy de la liberté *a*; Les Princes qui n'ont pas fait ces considerations, ont tousiours éprouvé la colere de la multitude; Les maladiesineterées ne se peuvent pas tousiours guerir par le feu, il y faut employer des remedes benins, ou si l'on ne peut éviter l'usage de quelques pilulles ameres, il en faut tellement déguiser la superficie, qu'elles trompent la veuë & le goust, mais il n'est pas besoin que le Peuple sçache les ingrediens des resolutions & des conseils du Prince, il suffit quil les boive sous quelque pretexte apparent.

S'il y a quelque chose de perilleux & de rude à la Guerre, la douceur de celuy qui commande, le rend supportable à celuy qui obeït; aussi Germanicus pour tenir les Legions d'Allemagne dans l'obeïssance, avoit accoustumé de visiter les Soldats blessez, & considerant leurs playes, il loüoit leurs actions; de sorte que les uns par l'esperance, & les autres par la gloire, il se les concilioit tous, & leur donnoit plus de cœur pour le combat. *b*.

a *Imperaturus es hominibus qui nec totam servitutem pati possunt, nec totam libertatem.* Tac. L. 1. Hist.

b *Circumire saucios, facta singulorum extollere, vulnera intuens, alium spe, alium gloria, cunctos alloquio, & cura, sibique & prælio firmabat.* Tac. L. 1. an.

Ce

Ce n'eſt pas que cette bonté opere d'elle ſeule, il faut que de plus quelque excellence de vertu reluiſe en la perſonne de celuy qui commande, afin que s'il eſt aimé pour celle-là, il ſoit eſtimé pour celle-cy; Souvent un Prince eſt aimé pour ſa bonté, & mépriſé pour ſon inſuffiſance; le reſpect ne naiſt pas de l'amour, mais de l'admiration; celuy-là oblige à plus de ſoûmiſſion, qui pouvant ſe faire craindre, ſe contente de ſe faire aimer, qui ſçachant obſerver la Juſtice, ſçait auſſi exercer la Clemence; La bonté eſt imputée à lâcheté en la perſonne de celuy qui n'a pas en outre quelques autres vertus plus recommendables; ces dernieres ſont d'un tel pouvoir en un Prince, qu'elles adouciſſent toute ſa rigueur, qui eſt comme recompenſée par elles: les grands vices meſme s'excuſent, & ſe déguiſent par le mélange des grandes vertus.

Il eſt encor fort expedient dans les negociations de meſler la douceur avec la gravité, & l'air gay avec le ſerieux, pourveu que ce ſoit ſans bleſſer la bien-ſeance, ny faire tort à la dignité de la matiere: L'Empereur Tibere reüſſiſſoit admirablement en ce poinct *c*: & où eſt celuy qui puiſſe ſouffrir une ſeverité mélancolique, un front toûjours ridé dans les affaires, des paroles rudes, un geſte trop grave & trop compaſſé? Il y a de la prudence à méler à point nommé un grain de folie dans les Conſeils *d*, & c'eſt alors que la folie eſt une ſageſſe *e*, un eſprit gay, & un bon mot dit à propos, ont couſtume de gagner les eſprits, & amener les plus difficiles affaires au but propoſé, quelquefois meſme ils cachent les deſſeins, trompent la malice, détournent l'offenſe, & épargnent une réponſe lors qu'elle n'eſt pas neceſſaire.

Au reſte, il faut mêler dans les negociations l'utilité de celuy que nous voulons perſuader, luy monſtrant qu'il y va de ſon intereſt auſſi bien que du noſtre: car tous ſe meuvent par l'intereſt particulier, peu

c *Tiberius tamen ludibria miſcere ſolitus.* Tac. 6. an.
d *Miſce ſtultitiam conſiliis brevem.* Horat.
e Eccleſ. 10. 1.

par

par la seule obligation ou par la gloire ; Sejan pour inciter Drusus à la mort de son frere Neron, luy remit devant les yeux l'esperance de l'Empire *f* : L'adresse d'un prudent Ministre consiste a faciliter les affaires par l'interest d'autruy, disposant son traité de telle sorte, que le bien du Prince, & celuy de ceux à qui il a affaire, ne soyent qu'une mesme chose ; vouloir negocier pour son propre interest seulement, c'est conduire de l eau par des canaux rompus, quand les uns la reçoivent des autres, tous sont d'aide & de profit.

DEVISE XLIII.

Afin qu'il scache regner.

TOUTES les choses generalement, soit animées, soit inanimées, sont des feüilles de ce grand Livre du Monde, Ouvrage de la Nature, où la Divine Sagesse a écrit toutes les Sciences, pour nous instruire, & nous avertir de travailler ; Il n'est point de vertu morale qui ne se trouve dans les animaux : La prudence practique naist avec eux, l'homme ne l'acquiert que par l'experience & par l'instruction ; nous pouvons sans honte de nostre ignorance apprendre des bestes, puisque celuy qui les enseigne est ce mesme Autheur de toutes choses : Mais de vouloir aussi revestir leurs naturels, & les imiter, pour agir sans raison, comme elles, qui se laissent emporter à l'appetit des passions, ce seroit faire injure à la raison, doüaire essentiel qui distingue l'homme des autres animaux, & luy fait meriter l'Empire sur eux tous ; La raison leur manquant, la Justice leur manque aussi, & chacun vise seulement a sa conservation, sans prendre garde à l'injure d'autruy : l'homme au contraire mesure ses actions par l'équité, ne voulant point faire à autruy ce qu'il ne voudroit pas

f *Qui fratrem quoque Neronis Drusum traxit in partes, spe objecta Principis loci.* Tac. 4. an.

qu'on



qu'on luy fiſt à luy-meſme ; d'où s'infere combien eſt impie le but de Machiavel, qui veut que ſon Prince ſoit tout enſemble de la nature du Lion & de celle du Renard, afin que ce qu'il ne pourra obtenir par la raiſon, il l'obtienne par la force & par la ruſe, en quoy il a eu pour Maiſtre Liſandre, General des

des Lacedemoniens, qui disoit, qu'où la peau du Lion ne faisoit rien, le Prince y devoit coudre celle du Renard *a*: & certes cette Doctrine n'est pas nouvelle, Polybe la blâmant, rapporte qu'elle estoit en usage de son temps, & qu'elle y avoit esté dés le passé *b*. Le Roy Saül pouvoit donner des Leçons à tout le Monde en cét Art: cette maxime s'est accruë par le temps, n'y ayant rien de si injuste ny de si indigne qui ne paroisse honeste aux Politiques, pourveu que la domination en resulte *c*: Ils disent que ce Prince-là ne vit & ne regne que par gratification, qui se restraint à ne faire que ce qui est honneste & juste *d*, & par là il arrive qu'on ne tient pour rien de contrevenir aux Traitez, de violer la Foy & mesme la Religion, pourveu que la conservation & l'accroissement de l'Estat s'en ensuivent: C'est sur ce faux fondement que le Duc Valentin s'efforça de bâtir sa fortune, mais avant qu'il la vist élevee, elle tomba si fort en ruine sur sa teste, qu'il n'en resta pas mesme la moindre relique: Et de grace, quelle durée peut avoir tout ce qui est fondé sur la fraude, & sur le mensonge? Comment est-ce que la violence peut subsister? Quelle seureté y aura-t'il dans les Traitez, si le Prince qui en doit estre grand, viole la Foy publique? Où est la personne qui se fiera en luy? Comment est-ce enfin qu'un Empire se maintiendra sous la domination d'un Prince qui ne croit point de Providence Divine, ou s'y fie moins qu'en ses propres artifices? Ce

a *Quo Leonis pellis attingere non potest, Principi assuendam vulpinam.* Plutar.

b *Fuit, cui in tractandis negotiis placeret dolus malus, quem regi convenire sanè nemo dixerit, etsi non desunt qui in tam crebro usu hodie doli mali, necessarium eum esse dicant ad publicarum rerum administrationem.* Polyb. L. 13. Hist.

c *Nihil gloriosum nihil tutum & omnia retinendæ dominationis honnesta.* Sallust.

d *Ubicumque tantum honesta dominanti licent, precario regnatur.* Sen. Trag. Thy.

n'est pas que je requiere une si grande douceur en la personne du Prince, que jamais il ne se puisse servir de la force, ny une si grande sincerité, qu'il ne sçache ny dissimuler ny se precautionner contre la fraude; Car en ce cas il seroit perpetuellement exposé à la malice & à la risée d'un chacun; Mon dessein, au contraire, dans cette Devise, est, qu'il ait de la valeur, mais non pas de cette déraisonnable & brutale des bestes sauvages, mais de celle qui est accompagnée de la Justice, & qui est signifiée par la peau de Lion, symbole de la vertu, qui est la cause pourquoy on l'a dédiée à Hercule; Il est parfois bon au Prince de se couvrir le front de severité, & s'opposer à la tromperie; il ne faut pas qu'il paroisse tousiours humain: Il y a des occasions où il faut qu'il se reveste de la peau de Lion; & que ses Sujets & ses Ennemis luy voyent pour ainsi dire des ongles, & trouvent en luy une telle severité, que la fraude n'ait pas l'audace de l'attaquer par des paroles flatteuses, comme celles dont elle a accoustumé de se servir pour prendre les esprits des Princes. C'est ce qu'il semble que les Egyptiens vouloyent donner à entendre par cette figure de Lion qu'ils mettoyent au dessus de la teste de leurs Princes. Il n'y a ny respect ny reverence où il n'y a point de crainte. Le peuple qui voit que son Prince n'a point de colere, & que rien n'est capable d'alterer sa continuelle douceur, ne manque jamais à le mépriser; Mais il n'est pas toûjours necessaire que cette severité en vienne à l'execution, lors qu'il suffit de la menace, & alors il ne faut pas que l'esprit du Prince se trouble; c'est assez que son visage se change, & qu'il montre de la rigueur. Le Lion sans s'alterer autrement, ny songer à faire aucun mal aux autres animaux, se contente de les intimider par sa seule veuë, tant est grande la force de la majesté de ses yeux *e*: Mais parce que quelquefois il est expedient de couvrir la force du manteau de la ruse, & la colere de celuy de la douceur; le front du Lion est pour cét effet couronné dans la presente Devise, non pas des artifices & des

e Prov. 30. 30.

ruses du Renard, artifices lâches & frauduleux, & par consequent indignes du cœur magnanime d'un Prince, mais avec des serpens, symbole de la Majesté vigilante, & hieroglifique de la prudence dans les Saintes Lettres, dautant que leur finesse à deffendre leur teste & à boucher leurs oreilles aux enchantemens, a seulement pour but leur propre deffense, & non pas le dommage d'autruy. C'est encore à cette mesme fin & pour de semblables accidens, que nous avons donné pour Devise à cét emblême le celebre mot tiré de cette Sentence de Loüis XI. Roy de France, *qui ne sçait pas dissimuler ne sçait pas regner*, en quoy toute la science de la Royauté consiste: Mais il est besoin icy d'une grande prudence, afin que ny la force ne degenere point en tyrannie, ny la dissimulation en astuce & en fraude, ces milieux estant fort proches du vice *. Lipse en definissant la fraude en matiere de Politique, dit que *c'est un conseil aigu, déclinant des Loix & de la vertu, pour le bien du Roy & de son Estat*, par où fuyant les extremitez de Machiavel, mais trouvant aussi qu'il est impossible que le Prince gouverne sans quelque ruse, il persuade celle qui est legere, souffre la mediocre, & deffend l'excessive; bornes à la verité, perilleuses pour un Prince; car où est celuy qui s'y puisse justement renfermer? bien plus, où est celuy qui les luy puisse enseigner? Il ne faut pas approcher si fort les écüeils dans la navigation Politique: La malice du pouvoir & l'ambition de regner agissent assez en plusieurs personnes; si la fraude est vicieuse, elle le sera jusques en ses moindres parties, & par consequent elle deviendra indigne du Prince; Le prix de la pourpre Royale ne souffre aucune tache, il n'y a atome si imperceptible qui ne se découvre & ne ternisse les rayons de ces Soleils de la terre: Comment est-ce qu'une action qui decline de la Vertu & des Loix, se peut permettre en ceux qui en sont l'ame? Il ne peut y avoir de fraude qui ne soit composée de la malice & du mensonge, & tous les deux sont opposez à la

* Lips. de Civil. Doct. l. 4. c. 14.

Magnanimité Royale : Et bien que Platon ait dit que le mensonge estoit superflu aux Dieux, qui n'ont besoin d'aucun, mais non pas aux Princes qui ont besoin de tous, & qu'ainsi on la leur pourroit permettre quelquefois ; neantmoins ce qui est illicite ne se doit jamais accorder, & ce n'est pas assez que la fin soit honneste pour se servir d'un moyen qui ne l'est pas. Je ne sçache qu'un cas où la dissimulation & l'astuce se puissent souffrir ; c'est lors qu'il ne s'en ensuit point de tromperie, & que le credit du Prince n'en reçoit point de tache, & en ce cas je ne tiens pas que ce soyent des vices, mais plustost des effets de la prudence, ou des vertus qui en dérivent, dont tout homme qui gouverne se sçavroit passer ; ce qui arrivera si la prudence visant à sa conservation, se sert de l'astuce pour cacher les choses selon les diverses circonstances, des personnes, du temps & du lieu, de telle sorte neantmoins qu'il y ait une perpetuelle consonance entre le cœur & la langue, entre l'esprit & les paroles ; car enfin il faut fuir à pleines voiles cette sorte de dissimulation, qui ne se sert de la vanité des paroles que pour une fin trompeuse ; celle en un mot qui a pour but de faire entendre ce qui n'est pas, non celle qui n'a point d'autre dessein que d'empescher d'entendre ce qui est. C'est pourquoy l'on peut user par fois de paroles indifferentes & équivoques, & par une diverse signification, mettre une chose pour une autre, non à dessein de tromper, mais seulement pour se precautionner, & prevenir la tromperie, ou enfin pour d'autres fins permises ; La feinte que le Maistre de la Verité fit à ses Disciples, de vouloir aller plus loin que la Bourgade d'Emaüs *f*, la folie de David devant le Roy Achis *g*, le pretexte du Sacrifice de Samuël *h*, & le poil appliqué sur les mains de Jacob *i*, ont esté des dissimulations licites, dautant qu'elles nont point eu pour but de tromper, mais de cacher seulement un autre dessein ; Celles

f Luc. 24. 28. *g* 1. Reg. 21. 13.
h 1. Reg. 16. 2. *i* Gen. 17. 16.

meſmes qui ont pour but de tromper ſont permiſes ; pourveu que ce but ſoit connu ; car en ce cas ce n'eſt pas une malice, mais un avertiſſement.

Ces manieres d'agir ſont particulierement neceſſaires, lors qu'on traitte avec de fraudu leux Princes, car en ces rencontres, la défiance, la diſſimulation ſur le viſage, & la prudente équivoque dans les paroles, de peur qu'elles n'enveloppent le Prince, ou ne donnent lieu aux fraudes d'autruy ; que ſont elles autres choſes que des gardes de l'eſprit ? principalement lors que dans l'uſage de ces ſortes d'artifices, l'on n'a point deſſein de violer la Foy publique : L'ingenuité ſeroit folle ſi elle découvroit le cœur, & l'Empire courroit trop de riſque, ſi l'on n'y apportoit pas quelque precaution. L'Art eſtant le principal inſtrument de regner, ce ſeroit une ſincerité trop dangereuſe que de dire touſiours la verité ; Celuy qui commet legerement ſon ſecret à un autre, luy commet ſa propre Couronne ; le menſonge à la verité ſied mal à un Prince, mais il luy eſt permis de taire ou de cacher la verité, & n'eſtre pas leger en ſes confidences, afin que donnant lieu à la circonſpection, il ne puiſſe eſtre trompé ; ce qui eſt une precaution entierement neceſſaire à un Prince. Celuy qui ſçait le plus, & qui a le plus veu, eſt ordinairement celuy qui croit & ſe fie le moins. Qu'il y ait donc de la ſincerité dans l'eſprit du Prince ; mais qu'il y ait auſſi de l'adreſſe pour ſe garantir des fraudes : L'experience meſme enſeignera au Prince les cas où il luy eſt bien ſeant de ſe ſervir de ces artifices, comme par exemple, lors qu'il reconnoiſtra que les ruſes de ceux qui traittent avec luy l'y obligent ; Car dans toutes les autres actions on doit touſiours découvrir en luy une candeur Royale, dont il luy eſt quelquefois à propos d'uſer avec ceux-là meſme qui le veulent tromper, parce que s'ils l'interpretent en bonne part, ils ſe troublent dans leurs deſſeins, & commencent à vaciller ; outre qu'il n'y a point de fraude plus genereuſe que celle de la verité ; de laquelle, s'ils ſe peuvent aſſeurer, ils le font maiſtre du plus intime de leur ame, &

ceſſent

cessent de dresser leurs machines contre luy ; Quels rets n'a-t'on point tendu ? quels stratagemes n'a-t'on point imaginé contre l'astuce & la malice du Renard? Qui est-ce au contraire qui s'est jamais avisé de dresser des embûches à la sincerité domestique des hirondelles.

Les Princes neantmoins que tout le monde regarde avec admiration pour leur prudence & pour leur esprit, ne peuvent se servir de ce moyen, à cause que personne ne s'imagine qu'ils agissent par hazard ou avec sincerité ; Les demonstrations de leur candeur se prennent pour de simples apparences, ce qui est en eux une circonspection passe pour malice, leur prudence pour dissimulation, & leur precaution pour fraude ; Il y a eu des gens qui ont imposé ces vices au Roy Catholique, parce que par son experience dans la Paix & dans la Guerre, il reconnoissoit la fraude & le peu de foy qui regnoyent en son temps, & prenoit garde à se gouverner avec tant de prudence, que ses envieux & ses ennemis fussent pris dans les filets de leurs propres ruses, ou frustrez du moins par le temps & par le conseil, de l'effet qu'ils en avoyent attendu. C'est pour ce sujet que quelques Princes feignent la sincerité & la modestie pour mieux cacher leurs desseins, ou empescher que la malice ne les découvre, ainsi que faisoit Domitien *k* ; Un Prince qui se veut montrer sage en tout, montre souvent qu'il ne l'est en rien ; La plus grande science est de sçavoir estre ignorant à propos ; Il n'est rien de plus necessaire & de plus difficile que de moderer la sagesse, aussi est-ce une qualité que Tacite loüe en Agricola *l* : Tous conspirent contre celuy qui se croit estre plus sçavant que les autres, soit qu'ils le fassent

k *Simul simplicitatis ac modestiæ imagine in altitudinem, conditus, studiumque litterarum & amorem carminum simulans, quo velaret animum.* Tacitus L. 4. Hist.

l *Retinuitque quod difficillimum est, ex sapientia modum.* Tac. in vita Agr.

par envie, où pour deffendre leur propre ignorance, soit enfin qu'ils tiennent pour suspect toute ce qu'ils ne sçavroyent penetrer; Dés que Saül reconnut la grande prudence de David, il commença à se garder de luy *m*.

Il y a d'autres Princes, qui pour faire croire qu'ils agissent par hazard, montrent un esprit diverty dans le maniement des affaires; Mais la malice de la Politique d'aujourd'huy est telle, que non seulement elle penetre dans ces artifices, mais passe mesmes à calomnier la plus pure sincerité, au grand prejudice de la verité, & du repos public; & comme cette verité consiste en un poinct, & que ceux qui composent la circonference de la malice sont infinis: Ceux qui cherchent aux actions & aux paroles un sens different de celuy qui paroist, ne peuvent que tomber dans de grandes erreurs, & prenant ainsi en mauvaise part l'intention d'autruy; Les uns s'arment d'artifices contre les autres; de sorte que tous vivent en de perpetuelles défiances, choses ausquelles celuy qui est le plus ingenieux, est le plus éloigné du but de la verité, parce que son esprit trop aigu le fait penetrer au delà de ce qui tombe ordinairement en la pensée, estant certain que nous tenons pour indubitable en autruy, ce qui en nous n'est qu'une tromperie de l'imagination; C'est ainsi qu'il arrive à celuy qui navige, il luy semble que les rochers courent, & c'est luy qui se meut; Les ombres de la raison d'Estat, ont coustume d'estre plus grandes que le corps, & bien souvent on laisse celuy-cy pour embrasser celles-là; ce qui fait que l'imagination estant vainement trompée, on reçoit plus de mal de la deffense qu'on avoit entrepris, que ce que l'on craignoit n'en eust apporté; Combien de fois un Prince s'arme-t'il sur de vains soupçons, contre tel qui n'avoit pas seulement la pensée de l'offenser? & tous deux en venant aux mains, ce qui n'estoit d'abord qu'une presomption legere & mal fondée, devient enfin une Guerre veritable & sanglante; On peut dire qu'il en est de pa-

m 1 Reg. 18. 15.

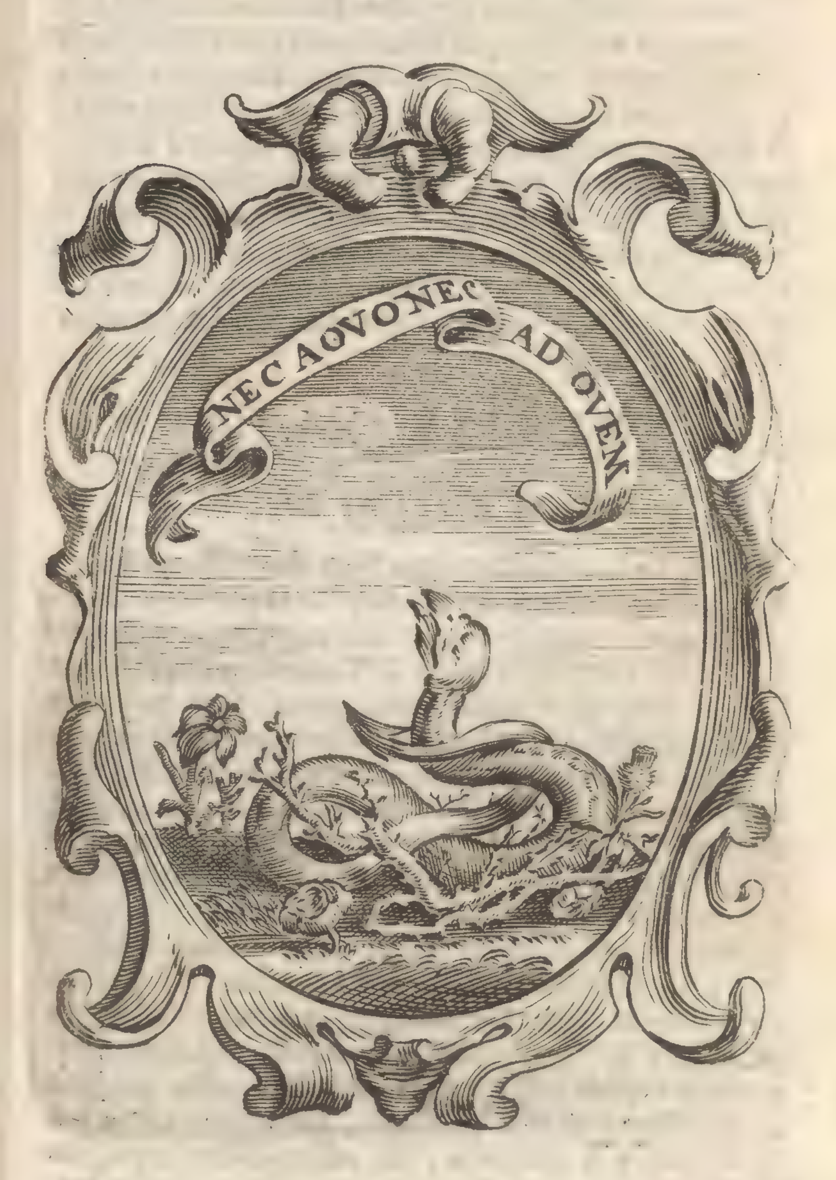
reilles gens comme de ces chaloupes, qui se perdent d'autant plûtost, que plus elles balancent de costé & d'autre; Je ne blâme pas la défiance, lors qu'elle naist de la prudence, comme nous disons autre part; mais je me plains seulement du peu qu'il y a de bonne foy, sans quoy il ne peut jamais y avoir ny durée d'amitié, ny fermeté d'alliance, ny seureté de traitez; ce qui fait que le droict des gens s'énerve, & que tout le monde generalement est exposé aux embûches de la fraude; on n'agit pas tousiours de mauvais dessein, le plus grand Tyran mesmes a quelquesfois d'honnestes fins pour but.

DEVISE XLIV.

Ny d'où, ny où.

C'EST un mouvement bien douteux que celuy du serpent qui se tourne çà & là par des contorsions si incertaines que son corps mesme ne sçait pas où sa teste doit poser; Vous diriez qu'il tent en un lieu, & il donne en un autre, sans qu'il reste aucun vestige de son passage, ny qu'on puisse sçavoir où il veut aller *a*: il en doit estre de mesme des desseins des Princes, personne ne les doit penetrer, & il faut qu'ils imitent en cela ce grand Gouverneur de l'Univers, dont il n'y a personne qui puisse connoistre les voyes *b*; C'est pourquoy il est dit que deux Seraphins luy couvroyent les pieds avec leurs aisles *c*. Les Princes doivent cacher leurs intentions avec tant de prudence, que bien souvent mesme leurs propres Ministres ne les puissent découvrir, mais au contraire y soyent trompez les premiers, afin que sans aucun risque de dissimulation, qui est une chose qui se découvre si aisément, ils affermissent avec plus d'efficace ce qu'ils tiennent eux-mesmes pour certain, faisant boire la mesme erreur aux autres, afin qu'ainsi elle s'épande parmy le Peuple, & coure

a Joan. 3. 8. *b* Eccl. 16. 19. *c* Isa. 6. 2.



de tous costez ; C'est ainsi que Tibere en usa, lors que quelques-uns murmurant de ce qu'il n'alloit point appaiser les troubles des Legions de Hongrie & d'Allemagne, il feignit de vouloir partir, & trompant premierement les prudens, il trompa aussi le Peuple

ple & les Provinces *d*. Le Roy Philippes II. faisoit encore la mesme chose, cachant ses desseins à ses Ambassadeurs, & leur en découvrant de contraires, lors qu'il estoit à propos qu'ils les crussent & les persuadassent aux autres. Le Prince ne pourra pas se servir de ces artifices, si son ingenuité n'est si circonspecte, qu'elle ne puisse donner lieu à ceux qui l'épient, de découvrir les mouvemens de son esprit par ses actions & par sa maniere de gouverner, ny à ses envieux, & à ses ennemis, de penetrer dans son cœur; Cette disposition du dessein qu'on forme de tromper quelqu'un est plûtost une deffense qu'une malice, lors qu'on ne le fait qu'en cas de necessité & de raison, ainsi que les grands Heros en ont tousiours usé.

Et certes, qu'elle necessité y a-t'il de découvrir ce cœur que la nature a caché avec tant de soin au plus creux de l'estomach? Il y a mesme du danger que les choses plus legeres ou tout à fait éloignées deviennent publiques, dautant qu'elles donnent lieu au babil de les rechercher: Quelque caché que soit le cœur au milieu des entrailles, le seul mouvement des arteres avec lesquelles il participe, découvre ses maladies: l'execution perd sa force aux dépens de la prudence du Prince, dont la reputation se perd, lors que ses resolutions sont publiées; les desseins ignorez menacent par tout, & servent à divertir l'ennemy ailleurs; mais leur secret est encore plus important à la guerre qu'en aucune autre chose. On voit peu d'entreprises découvertes reussir heureusement; En quel trouble n'est point celuy qui se voit blessé avant que d'avoir pû tirer l'épée? Celuy qui ne s'émeut qu'au bruit des Armes, se verra tousiours en cet estat.

Mais cecy se doit entendre des Guerres contre les Infideles, non de celles qui se font contre les Chrestiens; Car au contraire, ces dernieres se devroyent declarer, afin de donner temps à la satisfaction, puisque par là l'on éviteroit plusieurs maux; Les Romains

d *Primo prudentes dein vulgum diutissimè Provincias fefellit.* Tac. 1. an.

negligent souvent de penser serieusement à quantité d'affaires, & comme Pilotes accoûtumez à vaincre les plus fortes tempestes, ils méprisent les nüages legers des inconveniens & des difficultez, qui naissent & ne se jettent qu'où il y a évidence de peril : En certaines rencontres ceux-là sont bien plus seurs, qui encore novices en la navigation des affaires, frisent le rivage avec la rame, & ne s'abandonnent point si temerairement en pleine Mer : mais & des uns & des autres on peut former un Conseil asseuré, parce que l'experience de ceux-là se precautionne par la crainte de ceux-cy, ainsi que nous voyons qu'il arrive dans les consultations qui se font entre des flegmatiques & des coleres, entre des hardis & des circonspects, des prompts & des lents, resultant de ce mélange un temperament salutaire pour les resolutions, comme il en resulte dans les corps, de la contrarieté des humeurs.

DEVISE XXXI.

Appuyée sur la Reputation.

LA Colomne balancée de son propre poids se soûtient d'elle-mesme ; si elle panche une fois, elle tombe aussi-tost, & d'autant plus viste, que plus elle pesera : Il en est de mesme des Empires, ils ne se conservent que par leur propre Reputation, en commençant à la perdre, ils commencent à tomber, sans qu'il y ait de puissance assez grande pour les retenir : bien plustost leur grandeur mesme haste leur cheute *a*. Que personne ne se fie trop à une colomne droite, pour peu qu'elle commence à pancher, le plus foible peut avancer sa ruine, cette pente semblant inviter à la pousser encore, & en tombant il n'est point de bras qui la puisse retenir : une action seule suffit pour abbatre la reputation la mieux establie, & plusieurs ne sont pas capables de la relever, parce qu'il n'y a

a *Nihil rerum mortalium tam instabile, ac fluxum est, quam fama potentiæ, non sua vi nixæ.* Tac. 13. an.

point

L'extrême rigueur n'eſt pas touſiours un moyen ſeur & bon à ſuivre ; les branches qu'on coupe ſe perdent, ne pouvant pas reverdir ; C'eſt ce qui obligea Marcellus à diſſimuler avec Bancius de Nola, homme riche & factieux, qui ſuivoit le Party d'Annibal : Car bien qu'il fuſt parfaitement inſtruit de ſes menées, il ne laiſſa pas de l'appeller un jour, & luy diſant combien ſa valeur eſtoit eſtimée des Capitaines Romains, qui avoyent eſté témoins de ſes belles actions en la Bataille de Cannes, il l'honora tellement de paroles & de civilitez, l'entretint de ſi belles eſperances, & le rendit enfin ſi confus, & tout enſemble ſi redevable à ſa douceur, que la Republique Romaine n'eut point apres de plus fidele amy.

Cette diſſimulation pourtant requiert une grande prudence ; car ſi celuy qui machine venoit à s'en douter, il ſe perſuaderoit indubitablement qu'elle ne tendroit qu'à ſa punition, & que ce ne ſeroit qu'un artifice pour le mieux punir en ſuite ; ce qui l'obligeroit à precipiter ſon coup, & à mettre plûtoſt le feu à la mine, ou à ſe preſerver par d'autres moyens violens, qui eſt la choſe du monde la plus à craindre dans les tumultes de la Populace *f* ; C'eſt pour ce ſujet que Fabius Valens, bien qu'il n'euſt pas deſſein de châtier les Autheurs de certaines ſeditions, en voulut neantmoins faire venir quelques uns en Juſtice, de peur de ſe rendre trop ſuſpect par cét excés de diſſimulation ; Mais comme il eſt bien difficile que l'eſprit ſe nettoye entierement des trahiſons qu'il a une fois conceuës, & que les offenſes contre la Majeſté ne ſe doivent point laiſſer impunies, il ſemble que la diſſimulation n'eſt neceſſaire que lors que le peril eſt plus grand que la declaration, ou qu'il eſt impoſſible de châtier pluſieurs perſonnes ; C'eſt ſans doute ce que Jules Ceſar conſideroit, lors qu'un Courier dépeſché par quelques-uns de la Nobleſſe Romaine, avec des Lettres contre luy, ayant eſté dévaliſé, il fit bruſler la valiſe, comme tenant qu'il n'y avoit point de

f *Ne diſſimulans ſuſpectior foret.* Tac. 2. Hiſt.

plus douce maniere de pardon que l'ignorance du crime; inſigne magnanimité certes, & prudence bien rare, de ne ſe point expoſer à la connivence, lors qu'on ne peut châtier un ſi grand nombre de coupables; on pourroit bien à la verité faire ſervir les petits d'exemple, & diſſimuler avec les Grands, reſervant leur punition à un temps plus propre; mais lors qu'il n'y a point de peril dans le châtiment g il eſt bien plus à propos de s'aſſurer par luy, que de ſe fier en la diſſimulation, parce qu'elle a couſtume de donner plus de hardieſſe pour la trahiſon: Hanon avoit fait deſſein d'empoiſonner le Senat de Carthage; & la trahiſon ayant eſté découverté, il ſembla à ces bons Senateurs, que ce ſeroit aſſez d'eſtablir une Loy qui reglaſt les feſtins; ce qui donna occaſion à Hanon d'ourdir de nouvelles machines contr'eux. La diſſimulation qui convient le mieux à un Prince, & qui luy eſt la plus neceſſaire, eſt celle qui luy fait tellement compoſer ſon viſage, ſes paroles & ſes actions devant celuy qui fait deſſein de le tromper, qu'il ne puiſſe aucunement ſe douter que ſes deſſeins ſont découverts; Car par là il gagnera plus de temps pour mieux penetrer, punir, ou éluder la fraude, dautant qu'une pareille diſſimulation fait que l'infidele ainſi découvert, ſe tient moins ſur ſes gardes, entre en crainte, & ſe figure ne pouvoir trouver de ſeureté, qu'en precipitant l'execution de ſes deſſeins, qui eſt la raiſon pourquoy Agrippine cacha la connoiſſance qu'elle avoit euë de la mort que ſon Fils Neron luy preparoit, jugeant que ſa vie conſiſtoit en cela *h*. Cette diſſimulation ou ſimplicité feinte, eſt tout à fait neceſſaire dans les Miniſtres, qui ſervent des Princes trop doubles, & dont toute l'étude eſt d'empeſcher qu'on ne penetre dans leurs artifices, en quoy

g *Unde tenuioribus ſtatim irrogata ſupplicia adverſus illuſtres diſsimulatum ad præſens & mox redditum odium.* Tac. 16. an.

h *Solum inſidiarum remedium eſſe ſi non intelligerentur.* Tac. 14. an.

Tiber

Tibere estoit si grand Maistre *i*; Les Senateurs de Rome ne firent point difficulté de s'en servir, lors que le mesme Tibere, apres la mort d'Auguste, leur voulut faire entendre, pour découvrir leurs pensées, qu'il ne vouloit point accepter l'Empire, comme estant d'un trop grand poids; Car par une ignorance estudiée, & par des larmes feintes, ils s'efforçoyent de l'induire à le prendre, craignans qu'il ne vint à connoistre qu'ils lisoyent dans son cœur *k*. Les Princes injustes haïssent ceux qui sçavent decouvrir leurs mauvaises intentions, & ils les tiennent pour ennemis; Ils veulent un empire absolu sur les esprits, mais un empire qui ne soit point sujet à la connoissance d'autruy: Ils veulent que l'esprit de leurs Sujets les serve aussi vilement que leurs corps, tenant pour respect qu'on ne connoisse rien en leurs artifices *l*; d'où vient qu'il n'est pas permis, mais qu'il y a au contraire du peril à obliger le Prince au manifestement de ses secrets. *m*. Comme Tibere se plaignoit de ce qu'il ne vivoit pas assez en seureté de certains Senateurs; Asinius Gallus voulut sçavoir de luy qui ils estoyent, afin qu'on en fist Justice, & Tibere ne trouva pas bon que par cette demande il s'efforçast de découvrir ce qu'il vouloit tenir caché *n*. Germanicus fut bien plus avisé; car bien qu'il connust les artifices de ce mesme Prince, & qu'il vist bien qu'il ne le rappelloit d'Allemagne que pour trancher le fil de ses Victoires; il obeït neantmoins aussi-tost, sans faire aucun semblant de se douter

i *Consulto ambiguus.* Tac. L. 13. an.

k *Quibus unus metus si intelligere viderentur.* Tac. L. 1. annal.

l *Intelligebantur artes sed pars obsequii in eo ne deprehenderentur.* Tac. 4. Hist.

m *Abditos Principis sensus, & si quid occultius parat, exquirere inclicitum, anceps? nec ideo assequare.* Tac. 6. annal.

n *Eo ægriùs accepit recludi quæ premeret.* Tacitus 4. annal.

de ce veritable motif *o*; Lors que les commandemens des Princes sont inévitables ; il est de la prudence d'y obeïr par une affectation d'ignorance, afin de courir moins de risque ; c'est pour ce sujet qu'Archelaüs, bien qu'il connust que la mere de Tibere ne l'appelloit à Rome que par fraude, il dissimula neantmoins ; & craignant quelque violence, s'il donnoit des marques de son soupçon, il obeït aussi-tost *p*. Cette dissimulation est encore plus necessaire dans les fautes & dans les vices des Princes, parce que naturellement ils haïssent ceux qui les connoissent ; Dans le festin où Brittannicus fut empoisonné, les imprudens prirent la fuite, mais les mieux sensez se tinrent en leur place, regardant Neron, de peur qu'il n'inferast qu'ils avoyent quelque connoissance de la violence de cette mort, mais qu'il crust au contraire qu'ils la tenoyent pour naturelle *q*.

DEVISE XLV.

La Majesté ne luy suffit pas.

LE Lyon a esté autrefois le symbole de la vigilance chez les Egyptiens, & il en est encore de mesme aujourd'huy de ceux qu'on a coustume de mettre au frontispice & sur les portes des Temples; c'est pour ce sujet qu'Alexandre se fit graver sur les Monnoyes de son temps, avec une peau de Lyon sur la teste, comme pour donner à entendre que le soin n'estoit pas moindre en luy que la valeur, puis qu'en effet, lors qu'il n'avoit pas le temps de dor-

o *Haud cunctatus est ultra Germanicus; quamquam fingi ea seque per invidiam parte jam decori abstrahi intelligeret.* Tac. 2. an.

p *Si intelligere crederetur, vim metuens, in urbem properat.* Id. ibid.

q *Trepidatum à circumsedentibus diffugiunt imprudentes. At quibus altior intellectus, resistunt defixi, & Neronem intuentes.* Tac. L. 13. an.

mir



mir beaucoup il se couchoit le bras estendu hors du lit, tenant en sa main une boulle d'argent, qui l'éveillast au plus profond de son sommeil, en tombant dans un bassin de bronze preparé pour cét effet : il n'auroit pas esté maistre de tout le monde, s'il eust pris trop de plaisir à dormir; car enfin il ne faut

pas que ceux qui gouvernent les autres, dorment avec excés †.

Comme le Lyon se reconnoist Roy des Animaux, il dort peu, ou dort les yeux ouverts; il ne se fie pas tant sur son Empire, & sur sa Majesté, qu'il ne luy semble encore necessaire de feindre d'estre éveillé lors mesme qu'il est endormy. L'on sçait bien que les sens ont besoin de repos; mais il faut faire en sorte autant qu'il se peut que les Peuples ayent cette pensée de leurs Rois, qu'ils veillent incessamment; Un Roy ne differe aucunement des autres hommes dans le sommeil; C'est une passion qu'il doit mesme cacher à ses Sujets & à ses Ennemis; Qu'il dorme tant qu'il voudra, pourveu qu'on croye qu'il veille, qu'il ne se repose point tant sur sa grandeur & sur son pouvoir, que de se laisser aller à fermer les yeux à la vigilance & au soin; C'est une astuce & une feinte au Lyon que de dormir les yeux ouverts, non que son dessein soit de tromper, mais seulement de dissimuler l'alienation de ses sens; & si par cette feinte, ceux qui luy voudroyent dresser des embûches se trouvent trompez, le trouvant éveillé lors qu'ils le croyoyent endormy; cette tromperie n'est pas à l'egard du Lyon, mais au leur seulement, & pareille precaution n'est aucunement indigne de son genereux courage, non plus que la prudence qu'il a d'effacer ses vestiges avec sa queuë, pour les cacher aux chasseurs. Il n'y a point de forteresse asseuré, si la vigilance n'y fait la garde; Plus un Monarque est grand, plus il doit couronner avec soin la dignité de son front, non de la candeur des simples Colombes, mais de la prudence des serpens avisez; car tout ainsi que quand le Lyon se prepare au combat, tous les autres animaux reservant à une autre fois leur particuliere querelle, se bandent unanimement contre luy; de mesme parmy les

† *Non decet ignavum tota producere somnum*
Nocte virum, sub consilio, sub nomine cujus
Tot populi degunt, cui rerum cura, fidesque
Credita summarum;

hom-

hommes tous s'arment & conſpirent contre le plus puiſſant; Il n'eſt point de grandeur plus dangereuſe pour l'Angleterre que celle des Holandois, parce qu'ils luy oſtent la liberté de la Mer; Il n'eſt rien de plus dangereux pour les François que cette meſme puiſſance, qui ſi elle avoit une fois rompu les digues oppoſées d'Eſpagne, inonderoit tout le Royaume de France, ainſi que le Roy Henry IV. le reconnut fort prudemment: Et neantmoins deux ſeules choſes qui ont plus de pouvoir ſur ces deux Couronnes, que leur propre peril, je veux dire la haine, & la crainte de la Monarchie d'Eſpagne, augmentent ces meſmes forces, qui un jour par le changement des temps, cauſeront peut-eſtre leur propre ruine. Les dangers preſens donnent plus d'inquietude que ceux qui ſont à venir, encore que ces derniers ſoyent plus grands; La crainte embaraſſe les ſens, & ne permet pas à l'entendement de diſcourir ſur ce qui eſt encore éloigné. Une vaine defiance eſt plus forte que la plus grande raiſon d'Eſtat: L'Arbitre de la Couronne d'Eſpagne en Italie, eſt comme un preſervatif contre les maladies que ſouffre la liberté de Gennes; & il eſt de plus, la ſeureté de la Toſcane. L'Empire ſpirituel de l'Egliſe s'eſtend & ſe conſerve par le moyen de la puiſſance d'Auſtriche, & les Venitiens, ſous le meſme benefice, vivent en ſeureté de la Tyrannie du Turc. Mais je ne ſçay ſi quelques-uns des Conſeillers de ces Princes reconnoiſſent cette verité, comme ils doivent, ou s'ils agiſſent touſiours en conformité de cette utilité propre. Pareilles jalouſies qui n'obeïſſent point à la raiſon, travaillent elles-meſmes à leur ruine; ceux qui creurent s'aſſurer en deſarmant l'Empereur Ferdinand II. ſe virent enſuite avoir beſoin des meſmes Soldats qu'ils l'avoyent obligé de licencier; Pluſieurs Provinces, qui par raiſon d'Eſtat, avoyent tâché de procurer la ruine de la Republique Romaine, perdirent la liberté par ſa cheute.

Que le Prince ne ſe fie pas aux demonſtrations de reverence & d'honneur qu'un chacun luy rend; car tout eſt feinte en ce monde, tout y eſt different de ce

de ce qu'il paroist; la complaisance n'est qu'une flatterie, l'adoration qu'une crainte, le respect qu'une force, l'amitié qu'une necessité; Tous par une cauteleuse fraude, dressent des embûches à la sincere generosité, dont le Prince juge d'autruy *a:* Tous le regardent aux ongles, & comptent ses proyes, tous tâchent par une vigilance extraordinaire à le vaincre par l'esprit, ne pouvant le vaincre par la force, peu agissent sincerement avec luy; car on ne dit jamais la verité à celuy qu'on craint, & aussi ne peut-il dormir en repos dans la confiance de son pouvoir. Qu'il détruise donc l'artifice par l'artifice, & la force par la force; Que le cœur le plus magnanime se rende dissimulé & avisé, afin de resister courageusement aux perils.

Bien que dans cette Devise nous permettions la dissimulation, & que mesme nous la jugions necessaire, pourveu que ce soit avec toutes les circonstances marquées, neantmoins elle convient encore mieux aux Ministres qu'aux Princes, parce qu'il y a en leur personne comme une certaine Diviné cachée, qui s'offense d'un pareil soin; La dissimulation est ordinairement fille de la crainte & de l'ambition, & l'on ne doit découvrir ny celle cy celle-là en la personne du Prince: Ce que la feinte devoit procurer, il faut tâcher de l'avoir par le silence & par la gravité; Le Prince qui est estimé fin & adroit, mais qui agit pourtant avec une sincerité Royale, est tousiours le plus aimé; Il n'y a personne qui ne haïsse l'artifice, & tout le monde au contraire aime un procedé naturel, & une bonté ingenuë, ainsi que Tacite le remarque en Petrone *b.*

a Esther. 16. 6.

b Ac dicta factaque ejus quanto solutiora & quandam sui negligentiam præferentia, tanto gratius in speciem simplicitatis accipiebantur. Tacitus L. 16. annal.

DEVI-

DEVISE XLVI.



Nostre opinion nous trompe.

LA rame qu'on voit au fonds de l'eau paroist tortuë aux yeux, parce que la refraction des especes cause cét effet ; C'est ainsi que l'opinion

nion des choſes nous trompe ſouvent, & auſſi l'Academie des Philoſophes Sceptiques, revoquoit tout en doute, ſans oſer jamais affirmer aucune choſe: prudente modeſtie certes, & qui n'eſt pas ſans fondement; Car pour la connoiſſance certaine des choſes, deux diſpoſitions ſont neceſſaires, celle de ce qui doit connoiſtre, & celle de ce qui doit eſtre connu. Ce qui doit connoiſtre c'eſt l'entendement, lequel ſe ſert des ſens internes & externes, comme d'inſtrumens pour former les fantaiſies; les ſens externes ſe changent par diverſes affections, ſelon que les humeurs abondent plus ou moins; Les internes ſouffrent auſſi des variations, ſoit par la meſme cauſe, ſoit par les diverſes affections de leurs organes, d'où naiſt cette grande diverſité d'opinions & de jugemens ſur toutes les choſes, chacune ayant encore de plus la meſme incertitude, en ce que miſes icy ou là, elles changent de forme, ſoit par la diſtance, ſoit par la proximité, ſoit parce qu'aucune n'eſt parfaitement ſimple, ſoit enfin à cauſe des mixtion naturelles, & des eſpeces qui ſe preſentent entre les ſens & les choſes ſenſibles; ce qui fait que nous ne pouvons pas affirmer d'aucunes qu'elles ſont, mais dire ſeulement qu'elles paroiſſent, formant une opinion & non pas una ſcience. Platon trouvoit encore en elles bien plus d'incertitude, conſiderant qu'aucune n'avoit cette nature pure & parfaite qui ſe voit en Dieu, & que nous n'avons point de connoiſſance certaine, mais voyons ſimplement les choſes preſentes, qui ne ſont que des reflections & des ombres des autres, ce qui faiſoit qu'il eſtoit impoſſible d'en eſtablir une ſcience. Je ne demande pas que le Prince ſoit de l'Ecole des Sceptiques, puiſque celuy qui douce de tout ne détermine rien, qui eſt une irreſolution trop dangereuſe pour le Gouvernement, je le veux ſeulement avertir de perſiſter avec une prudence Politique, dans l'indifference pour les opinions, & ſe ſouvenir toûjours que ſon jugement s'y peut tromper, ſoit par amour propre, ſoit par paſſion, ſoit pour eſtre mal informé, ſoit pour la douceur de la flatterie, ſoit pour la haine

haine de la verité, soit pour l'incertitude de nostre maniere de comprendre, soit enfin parce que peu de choses sont telles qu'elles paroissent, principalement les Politiques, la raison d'Estat n'estant plus autre chose qu'un art de tromper, ou de n'estre pas trompé, qui fait qu'elles ont besoin de differens jours, & qu'on les doit plûtost examiner que voir, sans que le Prince se meuve legerement par les apparences & par les relations.

Ces artifices Politiques ne se peuvent gueres bien connoistre, si l'on ne connoist de mesme la nature de l'homme, chose absolument necessaire à celuy qui gouverne, afin de s'en sçavoir donner de garde; Car bien que la Principauté soit une invention des hommes; neantmoins s'il y a la moindre chose à craindre, ce ne peut estre que de leur part, & pour le dire en un mot, le plus grand ennemy de l'homme, c'est l'homme luy-mesme; l'aigle n'attaque point l'aigle, ny un aspic un autre aspic; mais l'homme machine contre sa propre espece; les cavernes des bestes sont sans deffenses, & des quatre élemens, trois ne suffisent pas à garder les Villes pendant le repos de la nuit; la terre estant élevée en murailles & en boulevars, l'eau ramassée dans des fossez, & le feu renfermé dans des canons: Quels instrumens n'a-t'on point inventé contre la vie, comme si d'elle-mesme elle n'estoit pas desia assez sujete aux infirmitez & aux maladies de la nature? Au reste, bien que toutes les semences des vertus & des vices se trouvent également en l'homme comme en leur propre sujet, il y a neantmoins cette difference que celles-là ne peuvent ny naistre ny croistre sans la rosée de la grace sur naturelle & celeste, & que ceux-cy au contraire pullullent d'eux-mesmes, & s'estendent bien loin; peine & effet de nostre premier peché; mais comme nous-nous laissons presque toûjours emporter à nos inclinations & à nos passions, & qu'il n'y a pas dans les vertus le peril qui se trouve dans les vices, nous mettrons icy pour cét effet devant les yeux du Prince une succinte description de la nature humaine, lors qu'elle se laisse emporter au mal.

L'hom-

L'homme donc est le plus leger de tous les animaux, & également dangereux à eux & à luy ; l'âge, la fortune, l'interest, & la passion, le font changer incessamment ; la mesme n'est pas plus inconstante ; Il fait des fautes, trompé par la vaine apparence du bien, & y perfevere, aveuglé par l'amour propre ; Il fait consister son honneur & sa reputation dans la cruauté & dans la vengeance : Les paroles, les ris & les larmes luy servent également à cacher ce qui est dans son cœur, la Religion à masquer pour ainsi dire ses desseins, les sermens à les acrediter, & le mensonge à les dissimuler : Il obeït à la crainte & à l'esperance : Les faveurs le rendent ingrat, la domination superbe, la Loy timide, & la contrainte abjet & vil ; Il grave les biens-faits en cire, & les injures en bronze ; il se laisse aller à l'amour, mais sous une espece de bien, & non pas par charité ; la colere le possède entierement ; il est humble dans la mauvaise fortune, & arrogant dans la bonne ; il se vante luy-mesme, & méprise les autres ; ce qu'il affecte le plus c'est ordinairement ce qu'il a le moins : il se croit sincere dans l'amitié, & cependant il ne la sçavroit garder ; Il ne tient conte de ce qui est à luy, & porte envie à ce qui à autruy ; plus il a, plus il voudroit avoir ; sous l'apparence d'amy, il fait plus de mal que ne feroit un ennemy, il aime la rigueur de la Justice dans les autres, & la hait en soy.

Cette description de la nature humaine est generale, car tous les vices ne se rencontrent pas en un seul homme, mais son partagez en plusieurs : Et bien qu'il semble au Prince que tel en est entierement exempt ; qu'il ne laisse pas neantmoins de s'en donner de garde ; le jugement qui se fait de la condition & du naturel des hommes, estant si incertain ; La malice prend le masque de la vertu, afin de mieux tromper, & le meilleur de tous les hommes, peut faillir, soit par la fragilité humaine, soit par l'inconstance des âges, soit par la necessité & par l'interest, soit par quelque espece de bien particulier & public, ou enfin par imprudence & par ignorance, ce qui fait que les bons

bons ne ſont pas moins dangereux quelquesfois que les méchans : mais dans ce doute il eſt plus de la prudence de craindre le peril, en telle ſorte que le Prince, non pour offenſer, mais pour ſe precautionner, s'imagine touſiours que, comme a dit Ezechiel, des trompeurs l'accompagnent, & qu'il vit parmy des ſcorpions *a* dont la queuë eſt touſiours preſte à le frapper, & qui ne ceſſent de mediter les moyens de luy faire du mal *, tels ſont d'ordinaire les Courtiſans, n'y en ayant preſque pas un qui ne s'efforce d'avancer ſes pretentions, en trompant le Prince, ou en détruiſant ceux qui ſont bien auprés de luy, ſe prevalant pour cét effet de ſa propre authorité : combien de fois le Prince par une interpoſition des flots de l'envie entre ſes yeux, & les actions de ſes Miniſtres, a-t'il jugé oblique & déloyal, ce qui eſtoit ſelon le droict & la fidelité ; & par là la vertu a ſouffert, le Prince a perdu un fidele Miniſtre, & la malice a triomphé de ſes ruſes ; pour donner donc au Prince une connoiſſance practique, & l'empeſcher de permettre que l'innocence ſoit perſecutée de l'outrage & de l'injure, j'en mettray icy quelques-unes des plus frequentes.

Il y a des Courtiſans ſi diſſimulez, qu'ils ſemblent excuſer les défauts de leurs concurrens, lors meſme qu'ils les accuſent ; c'eſt ainſi qu'Auguſte reprit autrefois les vices de Tibere *b*.

Il y en a d'autres, qui pour couvrir leur malice, & luy donner credit par une apparence de bonté, font leur entrée ſous le titre d'amis, par les loüanges de celuy-là meſme qu'ils tâchent en cachette de renverſer, en étalant ſeulement les mediocres, ou celles

a Ezech. 2. 6.

* *Semper cauda in ictu eſt, nulloque momento meditari ceſſat, ne quando deſit occaſioni.* Plin. lib. 11. cap. 25.

b *Quamquam honora oratione, quædam de habitu, cultuque & inſtitutis ejus jecerat quæ velut excuſando exprobraret.* Tac. 1. an.

qui

qui importent peu au Prince, & de là par une feinte diſſimulation de zele & de ſervice qu'ils font ſemblant de preferer à l'amitié de celuy qu'ils ruinent, ils viennent à découvrir les défauts, qui peuvent obliger le Prince à luy oſter ſa grace, & à le priver du poſte qu'il occupe; Si cecy ne ſe fait par ambition ou par malice, il ſe fait pour acquerir du credit par les défauts qu'on blâme en ſon amy, & s'attirer de la gloire, & à luy de l'infamie *c*. Dom Alonſe le Sage, Roy de Naples, n'eſtoit pas ignorant en ces trompeux artifices; auſſi entendant un jour un certain homme loüer ſon ennemy, *Remarquez*, dit-il, *l'artifice de cét homme, & vous verrez que ſes loüanges ne ſont que pour faire plus de mal*, & certes la choſe arriva comme il l'avoit dit, l'effet ayant montré qu'il n'avoit point eu d'autre but que d'accrediter par là ſes deſſeins pendant ſix mois, afin de faire enſuite ajouſter plus de foy aux calomnies qu'il braſſeroit contre luy. Tous ces amis qui loüent ſont plus à craindre que les ennemis qui murmurent hautement *d*; Il y en a d'autres, qui pour tromper avec plus de ſeureté, loüent en public, & diffament en particulier *e*.

L'artifice de ceux qui parent de telle façon leur calomnie, qu'eſtant veritablement un blâme, elle paroiſt une loüange, n'a pas en ſoy moins de peril. C'eſt ainſi que fait Alet chez le Taſſe.

Gran fabro di calunnie adorne in modi
Novi, che ſono accuſe e payon lodi.

Le Pſalmiſte marque cette ſorte de gens, lors qu'il dit qu'ils ſe ſont changez en un arc tortu *f*, où ſelon le Prophete Oſée, en un arc trompeur, qui viſe en un lieu, & frappe en l'autre *g*.

c *Unde amico infamiam parat, inde gloriam ſibi recipere.* Tac. 14. an.

d *Peſſimum inimicorum genus laudantes*. T. in v. Agr.

e *Secretis eum criminationibus infama verat ignarum, & quo cautius deciperetur palam laudatum.* Tac. 1. Hiſt.

f Pſal. 77. 57. *g* Oſée. 7. 18. 6.

Quel-

Quelques-uns affectent de loüer leurs rivaux, de telle sorte qu'il paroisse qu'ils ne le font pas serieusement & à dessein, ainsi qu'on le remarquoit en Tibere, lors qu'il loüoit Germanicus *h*.

D'autres se servent des loüanges pour mettre les ennemis en un poste qui les ruine, & pour les éloigner de la Cour, bien que leur fortune en soit plus grande, qui est je m'imagine ce qui obligea Rüy-Goméz, outre quelques autres raisons, à faire en sorte qu'on envoyast le Duc d'Albe Dom Fernand en Flandre, lors que ces Estats se rebellerent; C'est encore par le mesme motif que Mucien loüoit dans le Senat Antonius Primus, & qu'il le proposa pour le Gouvernement de l'Espagne Citerieure *i*, divisant entre ses amis les Dignitez & les Charges *k*, afin de mieux faciliter la chose. L'envie ne manque pas de liberalité, lors qu'il s'agit de s'oster de devant les yeux ceux qui pourroyent ou obscurcir sa gloire, ou apporter obstacle à son interest; C'est un flot qui jette sur le rivage de la fortune, celuy qu'il ne peut noyer.

Quelquesfois les loüanges se donnent à dessein de susciter à celuy pour qui elles sont, des envieux qui le persecutent; estrange maniere, de frapper avec les vices d'autruy.

Il est des gens qui tâchent d'introduite leurs propres Creatures dans les Charges, sans qu'on puisse penetrer leur dessein, & afin d'y mieux reüssir, ils les blâment de quelques fautes personnelles & legeres, & en loüent d'autres, comme plus propres à ce

h *Multaque de ejus virtute memoravit, magis in speciem verbis adornata quam ut penitus sentire crederetur.* Tac. 1. an.

i *Igitur Mucianus quia propalam opprimi Antonius nequibat, multis in Senatu laudibus cumulatum, secretis promißis onerat, Citeriorem Hispaniam ostentans discessu Cluvii Rufi vacuam.* Tac. 4. Hist.

k *Simul amicis ejus, Tribunatus, Præfecturasque largitur.* Id. ibid.

poste;

poste; mais le tout revient à favoriser les premiers, agissant pour cét effet comme s'ils leur estoyent inconnus, ainsi que faisoit Lacon à l'endroit de Pison, lors qu'il le vouloit faire adopter par Galba *l*.

D'autres pour couvrir leur passion, sement pour ainsi dire leurs haines, & les font entrer insensiblement dans l'esprit du Prince, afin d'en faire germer la ruine de leur ennemy; Sejan se servoit de cét artifice pour mettre mal Germanicus auprés de Tibere *m*, & il semble que c'est ce que le Saint Esprit taxe sous la metaphore de labourer les mensonges *n*, qui est la mesme chose que de semer l'ivroye dans les esprits, afin que le fruit de la malice naisse ensuite, & se recüeille en sa saison *o*.

Quelques-uns avec une égale astuce, ont accoustumé de tromper premierement les Ministres, en qui le Prince a le plus de confiance, leur persuadant des faussetez tout expres, afin quils les impriment de mesme au Prince; cét artifice est de cét esprit menteur qui en la vision du Prophete Michée, se fit fort de tromper le Roy Achab, en se mettant sur les levres de ses Prophetes, ce que Dieu permit comme un moyen merveilleusement efficace pour tromper. *p*

Il y en a qui persuadent au Prince la vengeance des injures qu'il a receuës, soit pour tirer la leur sous l'aile de son pouvoir, soit pour éloigner leur ennemy de son service, & le faire entrer en défiance; C'est par cét artifice que Dom Jüan Pacheque, apres avoir persuadé à Dom Enrique IV. de faire arrester Dom Alonze Fonseque, Archevesque de Seville, il avertit ce dernier en secret de se garder du Roy †.

Ces sortes d'artifices ont coustume de regner à la Cour, & bien qu'on les découvre quelquesfois, ils ne laissent pas neantmoins de trouver des Prote-

l *Sed callidè, ut ignotum fovebat*. Tac. 1. Hist.

m *Odia in longum jaciens quæ reconderet auctaque promeret*. Tac. 1. an.

n Eccles. 7. 13. *o* Osée 10. 13.

p 3. Reg. 22. 19. † Mar. Hist. Hisp.

ςteurs, & il eſt meſme des gens, qui apres y avoir eſté attrapez, y retombent encore; d'où vient que nous voyons les impoſteurs ſe maintenir ſi long-temps; effet de la foibleſſe de noſtre nature depravée, qui ſe plaiſt plus au menſonge qu'à la verité; un cheval bien peint attire plus nos yeux & noſtre admiration, qu'un effectif, bien que celuy là ne ſoit qu'un menſonge de celuy-cy. L'éloquence reveſtuë d'embelliſſemens & de figures, qu'eſt-elle autre choſe qu'une fauſſe apparence & une tromperie? qu'une Syrenne qui nous enchante, & nous perſuade ce qui eſt le plus contre noſtre bien.

Il reſulte de tout ce que nous venons de dire, combien l'opinion du Prince eſt ſujete à errer parmy tant d'artifices, s'il ne les examine avec une particuliere attention, ſuſpendant ſa croyance, juſqu'à ce qu'il voye non ſeulement les choſes meſmes, mais qu'il les touche, principalement celles qu'il n'aura fait qu'oüir; car c'eſt par les oreilles que les zephirs de la flatterie & les vents de la haine penetrent dans l'ame, & qu'ils excitent les tempeſtes des paſſions, avant qu'on puiſſe eſtre certainement informé de la verité des choſes; auſſi il ſeroit expedient que le Prince euſt les oreilles proche de l'entendement & de la raiſon, comme le hibou à qui elles ſortent du ſommet de la teſte, où eſt la cellule des ſens, tous eſtans neceſſaires pour empeſcher que l'oüie ne nous trompe. Que le Prince en prenne donc grand ſoin, car quand les oreilles ſont une fois libres d'affections, & que la raiſon y tient ſon tribunal, chaque choſe en eſt mieux examinée; celles qui appartiennent au Gouvernement dépendant preſque toutes de la relation d'autruy; auſſi ce qu'Ariſtote a dit que les abeilles n'avoyent point d'oüye, ne paroiſt guere vrayſemblable, puiſque ce ſeroit une trop grande incommodité en un petit animal ſi prudent & ſi Politique: Les yeux & les oreilles eſtant les portes par où la ſageſſe & l'experience font leur entrée, l'un & l'autre de ces deux ſens, ſont neceſſaires, pour empeſcher que la paſſion ou l'inclination ne nous trompent. Les Moabites preoccupez

cupes pensoyent que les eaux sur lesquelles le Soleil refléchissoit fussent du sang *q*. Un mesme cry du Peuple d'Israël, sonnoit aux oreilles belliqueuses de Josué, comme un cry de bataille, & aux Pacifiques de Moïse, comme un concert de Musique *r*; c'est pour cét effet que Dieu, bien qu'il connoisse tout, voulut verifier par ses propres oreilles, quel estoit le cry des Habitans de Sodome & de Gomorre *s*. Lors donc que le Prince aura de la sorte employé à chaque chose l'usage de ses mains, de ses oreilles & de ses yeux, où il ne pourra errer, ou son erreur sera excusable. On peut connoistre par cecy combien cette image par laquelle les Tebains vouloyent signifier les qualitez de leurs Princes, estoit defectueuse, ayant simplement des oreilles, & point d'yeux, quoy que ceux-cy ne soyent pas moins necessaires que celles-là, les oreilles n'estant que pour la connoissance des choses, mais les yeux pour la foy qu'un y doit adjouster, en quoy ils sont beaucoup plus fideles, la vérité estant aussi éloignée du mensonge, que les yeux le sont des oreilles.

Il ne faut pas que le Prince, avant que de s'engager, apporte moins de soin à la verification des conseils, & des moyens qui luy auront esté proposez pour tirer de l'argent des Provinces, corriger le Gouvernement, & autres semblables affaires de Paix & de Guerre: Car bien souvent pareils conseils n'ont pour but que l'interest particulier, & les effets ne répondent pas tousiours à nostre attente; L'experience rejette la pluspart des desseins que l'esprit approuve, mais aussi il y auroit de l'imprudence à les mépriser entierement; le succés d'un seul suffisant pour recompenser la vanité de tous les autres. L'Espagne ne jouïroit pas aujourd'huy de l'Empire du nouveau monde, si les Rois Catholiques n'eussent pas adjousté plus de foy à Colomb que les autres Princes. C'est une legereté ou une folie que de croire generalement toutes sortes d'avis, & vouloir du premier abord les

q 4. Reg. 3. 22. *r* Exod. 32. 17. *s* Gen. 18. 21.

mettre

mettre à execution, comme entierement asseurez ; Il faut premierement avoir égard à la qualité de celuy qui les propose, comme d'examiner par exemple qu'elle experience il a des choses, quel but il peut avoir en cas qu'il ait dessein de tromper, quelle utilité luy peut revenir si tout va bien, par quels moyens enfin il croit y arriver, & quel temps il veut choisir. Neron pour n'avoir pas fait ces considerations, se laissa tromper par celuy qui luy disoit avoir trouvé un considerable tresor en Affrique *t*. Plusieurs propositions paroissent grandes dans l'abord, qui ensuite se trouvent vaines & inutiles, plusieurs paroissent legeres, dont il resulte apres un grand bien ; telle machine aura esté heureusement éprouvée en petit, qui ne pourra aucunement jouër en grand ; bien des choses paroissent faciles à la raison, qui sont tres-difficiles à l'operation, plusieurs sont dommageables au commencement, & profitables à la fin, & ainsi du contraire ; plusieurs enfin ont un effet tout different de celuy qu'on s'estoit proposé.

Le lâche & aveugle vulgaire ne connoist point la verité si le hazard ne la luy fait trouver, parce qu'il forme legerement ses opinions sans que sa raison previenne les inconveniens, attendant tousiours à toucher les choses avec la main, pour se détromper par le succés qui est le maistre des ignorans ; aussi tout homme qui entreprendra de détourner le vulgaire par des argumens, perdra son temps & sa peine. Il n'est point de meilleur moyen que de luy faire toucher des yeux pour ainsi dire ses propres erreurs, comme on fait avec les chevaux retifs, qu'on oblige par adresse à reconnoistre la vanité de l'ombre qui leur fait peur. Pacuvius se servit de ce moyen pour appaiser le Peuple de Capouë qui s'estoit émeu contre le Senat ; Il enferme les Senateurs en une salle, estant d'intelligence avec eux, le Peuple arrive, & il luy

t *Non authoris non ipsius negotii fide satis spectata nec missis visoribus per quos nosceret an vera afferentur.* Tac. 16. an.

dit, *Si vous desirez vous défaire des Senateurs, il en est maintenant temps, car je les tiens tous sous cette clef; mais il faudra que ce soit un à un, en élisant en mesme temps d'autres, car nostre Republique ne peut estre un moment sans chefs*, en disant cela il jette les noms dans une urne, en tire un par sort, & demande au Peuple ce qu'on en doit faire, a lors les cris d'un chacun s'élevent à l'encontre, & tous generalement le condamnent à la mort. Il leur dit qu'ils en élisent un autre, mais ils se troublent, & ne sçavent qui proposer; si l'on jette les yeux sur quelqu'un, on trouve en luy de grands défauts; La mesme chose arrive en la seconde & en la troisiéme élection, sans qu'ils se puissent accorder; & enfin ils trouvent à leur propre confusion, qu'il estoit encore plus expedient de s'accommoder au mal qu'ils avoyent dés-ja éprouvé, que d'en essayer le remede, & commandent aussi-tost qu'on donne la liberté aux Senateurs. Le Peuple est furieux en ses opinions, & par fois ce n'est pas une petite adresse au Prince de le gouverner avec sa propre bride, & de s'accommoder au pas de son ignorance, lors principalement qu'il y a quelque notable peril à craindre. L'on peut encore reduire le Peuple, en luy mettant devant les yeux les inconveniens de semblables accidens, car il s'émeut plus par l'exemple que par la raison *v*.

DEVISE XLVII.

Charité dommageable.

IL y a du peril dans les vertus mesmes; qu'elles soyent donc toutes dans l'ame du Prince, mais non pas toûjours en exercice; L'interest public luy en doit dicter l'usage, & luy montrer qu'estant pratiquées sans prudence, elles commencent à estre des vices, ou du moins sont aussi pernicieuses que les vices: En la personne du Citoyen elles ne regar-

v *Plebeia ingenia exemplis magis, quam ratione capiuntur.* Macrob.

deat



dent que luy ſeul; en celle du Prince elles regardent le Prince & la Republique ; Il faut que leur harmonie s'accorde avec l'intereſt general, & non pas avec le particulier ſeulement. La Science civile preſcrit de certaines bornes à la vertu de celuy qui commande, & à celle de celuy qui obeït ; en la perſonne du Mini-

du Miniſtre la Juſtice n'a point d'Arbitre, elle ſe doit toûjours conformer à la regle de la Loy ; En celle du Prince qui eſt l'ame de cette Loy, elle a des conſiderations particulieres qui regardent au Gouvernement univerſel ; en celle du ſujet la compaſſion ne peut tomber en excés ; en celle du Prince elle peut tourner en mal. Pour mieux donner tout cecy à entendre par une Deviſe, nous avons tiré le corps de celle cy de la chaſſe des Corneilles, rapportée par Sannazar & Garcilaſſe, laquelle enſeigne aux Princes la prudence dont ils doivent s'intereſſer aux malheurs d'autruy ; Les Bergers de ce temps-là attachoyent par les aiſles une Corneille en terre, qui voyant paſſer une volée de ſes compagnes par l'air, ſe mettoit à crier de toute ſa force, & les obligeoit par ſon bruit à décendre pour la ſecourir †, par où elles ſe perdoyent toutes ; car celle qui eſtoit attachée en terre, ſe ſaiſiſſoit de l'autre pour ſe délivrer ; & celle-cy d'une troiſiéme qui mué de pareille compaſſion, s'approchoit de la meſme ſorte, toutes ſe perdant ainſi les unes les autres ; en quoy la nouveauté de l'accident avoit auſſi ſa part, car bien ſouvent ce qui paroiſt une compaſſion, n'eſt qu'une ſimple curioſité, ou un naturel mouvement d'inquietude : Je trouve bon que les yeux & le cœur s'émeuvent de compaſſion dans les malheurs des Princes Eſtrangers, & que meſme on tâche de les ſervir, mais non pas que les mains s'arment legerement pour leur deffenſe : C'eſt à la verité une action digne de loüange, en un particulier de s'expoſer pour un autre particulier, mais ç'en eſt une de blâme en un Prince, d'engager le ſalut public pour celuy d'un autre Prince, s'il n'a d'importantes raiſons d'Eſtat ; Car celles meſmes du ſang, ou de

† *Cerca vanla, i alguna mas piadoſa*
Del mal ageno de la companera
Que del ſuyo aviſado, ò temeroſa.
Legavaſe mui cerca, i la primera,
Que eſto hazia, pagava ſu innocentia
Con priſion, ò con muerte laſtimera.

l'ami-

l'amitié, ne sont pas assez fortes, le Prince estant né pour ses Sujets avant que de l'estre pour ses parens ou pour ses amis : Il peut bien à la verite les assister, mais pourveu qu'il n'en revienne aucun peril : Quand le secours presté rend le peril si commun, que la ruine de l'un traîne apres soy celle de l'autre, n'y a cause d'obligation ou de compassion qui la puisse excuser ; mais lors que les interests sont si meslez, que chacun semble y avoir sa part, en telle sorte que celuy-cy ne se peut perdre sans celuy-là, & ainsi des autres, c'est travailler à son propre bien, que de s'interesser au secours de celuy qui perit : & comme nous avons dit, il y a beaucoup plus de prudence à s'opposer au peril dans les Estats d'autruy, qu'à l'attendre dans les siens propres. Que s'il est aussi de l'interest du public de proteger celuy qui est oppressé, il n'y a point de doute que le Prince le plus puissant, le doit faire ; Car entre les Princes, la Justice ne peut avoir recours à un Tribunal ordinaire ; c'est en l'authorité & dans le pouvoir du plus grand qu'elle trouve son refuge ; Et en ce cas, ce seroit une espece de tyrannie de regarder seulement les bras croisez ; & donner lieu à cette Politique, qui ne demande pas mieux que de voir ainsi les autres Princes dans le peril, afin de s'instruire aux dépens de leurs troubles, & bâtir sa propre fortune sur les ruines de la leur ; Car ce souverain Juge des intentions a coustume de les châtier severement.

Ces sortes d'accidens demandent une grande prudence pour peser pareils engagemens avec l'interest public, de peur que nous ne fassions legerement nostre propre danger de celuy d'autruy, car apres nous ne trouverons pas la mesme correspondance. Cela est arrivé à l'Espagne, qui pour avoir assisté l'Empire de son sang & de ses deniers, par compassion de ses miserés, s'est veuë travaillée ensuite des Armes Françoises, en Italie, en Flandre, en Bourgogne & en Espagne, & toute la Guerre estant aujourd'huy tombée sur la Monarchie, il y en a en Allemagne qui ne reconnoissent point ce bien-fait, & qui ne pensent pas mesme que ce soit à leur occasion.

Il est donc sans difficulté que l'experience, tant de nos propres adversitez, que de celles d'autruy, nous peut rendre plus circonspects dans la compassion & dans le secours; Combien de fois pour nous estre trop inconsiderément offerts à remedier à l'infortune de nostre amy, avons-nous perdu nostre amy & nous, & n'avons trouvé en luy qu'un ingrat? Combien de fois ceux-là mesmes qui passoyent les yours & les nuits au service du Prince, ont-ils encouru sa haine? Germanicus estoit fils adoptif de Tibere, destiné à luy succeder à l'Empire, & si affectionné à son service, que tenant pour infamie que les Legions luy eussent offert la Couronne *a*; Il se voulut passer le corps de son épée *b* parce qu'ils le vouloyent forcer à accepter cét honneur; cependant, plus il se montroit fidele à Tibere en toutes choses, moins il sembloit en estre aimé; son soin à appaiser les Legions par sa liberalité, luy donnoit de l'inquietude *c*; Sa pieté à faire enterrer les reliques de l'Armée de Varus, luy paroissoit une pretention à l'Empire *d*, & la charité de sa femme mesme à vestir les Soldats, passoit en son esprit pour une ambition de commander *e*; En un mot, toutes les actions de Germanicus estoyent mal interpretées de Tibere *f*; Ce malheureux Prince, trop clairvoyant à cette haine, remarquoit bien que sous pretexte d'honneur il le retiroit de l'Allemagne, où il se remplissoit tous les jours de gloire *g*; & cepen-

a *Quasi scelere contaminaretur.* Tac. I. an.

b *At ille moriturum potius quam fidem exueret, clamitans, ferrum à latere diripuit elatumque deferebat in pectus.* Id. ibid.

c *Sed quod largiendis pecuniis & mißione festinata favorem militum quæsivisset, bellica quoque Germanici gloria augebatur.* Id. ibid.

d *Quod Tiberio haud probatum.* Id. ibid.

e *Id Tiberii animum altius penetravit.* Id. ibid.

f *Cuncta Germanici in deterius trahenti.* Id. ibid.

g *Quanto summæ spei propior, tanto impensius pro Tiberio niti.* Id. ibid.

dant

dant bien qu'en cela aussi-bien qu'en toute autre chose, il s'efforçast de luy obeïr ; cette obeïssance neantmoins le rendoit encore plus odieux, jusqu'à ce que la reconnoissance accablée du poids de l'obligation, il l'envoya enfin aux Provinces d'Orient *h*, où il le fit empoisonner par Pison, tenant à bon-heur, pour luy de faire mourir *i* celuy qui estoit la Colonne de son Empire. Il y a des Princes qui sont proprement des Idoles, dont les yeux, comme dit Jeremie *k*, sont aveuglez de la poussiere de ceux là mesmes qui les viennent adorer, ils ne reconnoissent aucun service, & le pis est, qu'ils ne veulent pas mesme en estre vaincus, ny que leur liberté soit sujete au merité ; & pour cét effet ils tâchent par toutes sortes d'artifices de la dégager ; ils imputent des crimes à ceux à qui ils doivent le plus de services, afin que la pretention estant reduite à la deffence, bien loin d'importuner elle tienne son absolution pour une recompense ; ils se montrent mécontens des mesmes services que leur cœur approuve, afin d'en avoir moins d'obligation, ou bien ils les attribuent à leurs ordres, & par fois, apres avoir obtenu une chose qu'ils avoyent commandée, ils s'en repentent, & veulent du mal à ceux qui en ont facilité l'execution, comme s'ils l'avoyent fait de leur propre motif. Le cœur des Rois est impenetrable *l*, c'est une mer inconstante & profonde qui s'émeut aujourd'huy par la mesme cause qui faisoit hier sa tranquillité ; Les biens de la fortune & de l'esprit passent tantost chez eux pour merite, tantost pour injure *m*, il en est de mesme des richesses, & des honneurs ; il n'y a pas jusqu'à la diligence qui ne leur déplaise ; Celle mesme

h *Novisque Provinciis impositum, dolo simul & casibus objectaret.* Tac. L. 2. an.

i *Nam Germanici mortem inter prospera ducebat.* Tac. 4. an.

k Baruch. 6. 16. *l* Prov. 25. 3.

m *Nobilitas, opes, omissi gestique honores pro crimine & ob virtutes certissimum exitium.* Tac. 1. Hist.

d'Oza fut punie de Dieu, lors que l'Arche estant preste de tomber, il la voulut soustenir de son épaule, car il en perdit la vie *; Les Princes (chose estrange) ont plus coustume de recompenser la negligence que le soin, les mauvais serviteurs que les bons; ils tiennent à servitude de se laisser obliger, & trouvent moins de peine à estre ingrats, qu'à estre reconnoissans; Les prompts services, & la liberalité de Junius Blæsus envers l'Empereur Vitellius, luy causerent sa haine, au lieu de luy attirer sa faveur *n.* Ce celebre Roger, Chef des Catelans, passé à Constantinople par l'ordre de l'Empereur Andronic, afin de secourir Dom Fadrique Roy de Sicile, il y fait des actions qui surpassent la croyance humaine, il le delivre de l'invasion des Turcs, & lors qu'il esperoit la recompense de tant de Victoires, l'Empereur le fit mourir pour un sujet fort leger. C'est ainsi que bien souvent une petite offense peut plus que les grands services, parce que le cœur se trouve accablé du poids de la reconnoissance, & que le ressentiment au contraire décharge sa bile, ce qui fait que nous sommes plus faciles à la vengeance qu'à la gratitude; C'est là le malheur qu'il y a à servir les Princes, qu'on ne sçait en quoy on les oblige, ou en quoy on les desoblige *o.* Et si nous avions une Politique à former tant de ce que les Histoires nous enseignent que des dommages que nous recevons de nostre trop grande promptitude à rendre service, il nous faudroit faire distinction entre les vertus, pour en sçavoir user en toute asseurance, considerant que bien qu'elles soyent toutes en nous, comme en leur propre sujet, elles n'agissent pourtant pas toutes en nous, parce que les unes s'exercent exterieurement, & les autres interieure-

* 2. Reg. 6. 6.

n *Lugdunensis Galliæ rector, genere illustris, largus animo, & par opibus circumdaret Principi ministeria, comitaretur liberaliter, eo ipso ingratus quamvis odium Vitellius humilibus blanditiis velaret.* Tac. 2. Hist.

o Eccles. 9. 1.

ment;

ment : Ces dernieres, ſont la force, la patience, la modeſtie, l'humilité, la Religion, & d'autres encore, entre leſquelles il y en a qui ſont tellement pour nous ſeuls, que celles de dehors n'y contribuënt autre choſe que la ſeureté de la ſocieté humaine, & l'eſtime de leur propre excellence, comme ſont, l'humilité, la modeſtie, & la bonté; auſſi, plus la perfection de ces vertus ſera grande, plus elle nous gagnera les eſprits, & l'approbation d'un chacun, pourveu que nous y ſçachions garder la bien-ſeance.

De ces meſmes vertus, il y en a qui bien qu'elles agiſſent au dedans de nous, & en des cas qui nous regardent, l'exercice pourtant en dépend des actions d'autruy, comme ſont la force & la magnanimité : Ces vertus n'ont en elles aucun peril, ſi la prudence qui donne temps & meſure aux vertus, les gouverne; car l'exceſſive & imprudente gravité prejudicie d'ordinaire à noſtre intereſt, nous perdant ſous une eſpece de reputation & de gloire, pendant que ceux qui ont plus pris garde à s'accommoder au temps, à la neceſſité, & à la flatterie, emportent l'applaudiſſement & les recompenſes que nous pouvions meriter.

Il y a preſque touſiours ou du dommage ou du peril dans l'uſage des vertus qui regardent le bien d'autruy, comme la generoſité & la compaſſion, parce que la recompenſe des Princes, ny la gratitude des amis & des parens n'y répondent pas; au contraire, dans l'aſſurance que ceux-là priſeront nos ſervices; & que ceux-cy s'expoſeront pour nous en pareil beſoin, & n'épargneront ny leur bien ny leur vie, nous nous faiſons une obligation de cette fauſſe penſée, & pour y ſatisfaire, nous ne faiſons point de difficulté de nous perdre pour eux; cependant ſi nous venons à tomber en quelque malheur, ils ſe retirent & nous abandonnent; Il n'y eut que trois des amis de Job qui le viſiterent en ſes ſouffrances, encore eſtoyent-ils inſpirez de Dieu *p*, mais ils ne l'aſſiſterent point d'effets, ils le firent ſeulement de paroles & d'exhortations ſeveres, dont ils exerçoyent ſa patience,

p Job. 2. 9.

mais lors que Dieu tourna vers luy ſes yeux pitoyables, & qu'il commença à luy multiplier ſes biens, tous ſens parens non ſeulement, mais meſme des gens qui ne le connoiſſent que de veuë, allerent en foule le viſiter, & s'aſſirent à ſa table pour prendre part à ſes proſperitez. *q*.

Cette erreur, ſous pretexte de bonne correſpondance, a perdu bien des gens, qui croyant ſemer des biens-faits, n'ont recüeilly apres que de l'ingratitude, faiſant des ennemis de leurs amis; ce qui les a rendus malheureux juſqu'à leur mort. Le Saint Eſprit diſant que celuy qui répondoit pour ſon amy eſtoit enlaſſé par les paroles de ſa bouche *, nous avertit d'avoir touſiours les yeux ouverts, & nous donner autant de garde des mains de noſtre amy, que la biche ou l'oyſeau de celles du Chaſſeur *r*, *Fais bien & prends garde à toy*, c'eſt un Proverbe Eſpagnol né de l'experience. Ceux qui ne vivent que pour eux ſeulement, & que ny la compaſſion ny la charité ne portent point au remede des maux d'autruy, ſont à couvert de cét inconvenient; ce ſont des gens ſourds & aveugles aux malheurs, & qui fuyent les occaſions de s'y engager; ce qui fait à la verité qu'ils ſont libres de ſoins & de traverſes, & que s'ils ne font pas de nouveaux amis, du moins ne perdent-ils point ceux qu'ils ont deſia; Ils ne ſeront pas eſtimez pour le bien qu'ils font, mais pour le mal qu'ils ne font pas, cela leur eſtant imputé à prudence; outre que nous faiſons naturellement plus d'eſtime de celuy qui ſe paſſant de nous, ſe peut contenter de luy ſeul; auſſi il ſemble que faiſant bien reflexion ſur la couſtume ordinaire des hommes, il y a plus de ſeureté à regarder les bras croiſez, comme on dit, les malheurs de noſtre prochain, n'ayant pour but que noſtre propre utilité, ſans la mêler dans les perils d'autruy; mais une ſemblable Politique ſeroit entierement oppoſée au devoir d'un Chrêtien, à la charité humaine, & à une infinité d'autres vertus qui ſervent à nous approcher plus prés de Dieu; elle diſſoudroit entierement

q Job. 42. 11. * Prov. 6. 1. *r* Prov. 6. 5.

ment:

ment la societé civile, qui ne consiste qu'en ce seul poinct, qu'un chacun vive également pour les autres & pour soy: La vertu n'a point besoin d'aucunes marques exterieures, elle est elle-mesme sa plus belle recompense; bien plus, sa perfection & sa gloire sont d'autant plus grandes, que moins elle est reconnuë, parce que c'est une espece d'avarice de ne faire le bien que par esperance de retribution, & lors qu'on manque à l'obtenir, il en demeure au cœur un déplaisir qu'on ne sçauroit surmonter. Agissons donc seulement par la consideration de ce que nous-nous devons à nous-mesmes, & imitons en cela nostre grand Dieu, qui ne cesse de faire du bien, & qui distribuë ses biens-faits à ceux mesmes qui en sont le moins reconnoissans; Mais il est pourtant de la prudence d'avoir egard au temps, & prendre garde, où & quand une bien-veillance reciproque ne se peut esperer, car celuy-là est trop malheureux, qui apres avoir fait de grandes dépenses, & s'estre exposé aux plus redoutables perils, ne recüeille que de l'ingratitude, lors qu'il pensoit moissonner de la reconnoissance. Cecy ne semblera aucunement estrange à tout homme qui aura une parfaite connoissance de la nature humaine, bien au contraire, sa prevoyance luy remettant la chose devant les yeux, mesme avant qu'elle soit arrivée, il en previent le coup, & se garde d'en estre offensé.

Il est encore necessaire d'examiner si c'est veritablement l'avantage de nostre amy, que nous-nous engagions à sa deffense, car bien souvent nostre zele luy est nuisible, & voulant paroistre officieux, nous sommes incommodes par un empressement hors de saison, qui cause également nostre perte, & celle de ceux que nous pensions servir. Traseas reprima en la personne de Rusticus Arulenus, bien que ce fust pour son propre bien, ce desir de plaire, qui le plus souvent est dommageable à son propre autheur, sçachant bien que *ses offices seroyent prejudiciables à l'intercesseur, & inutiles au criminel.* ſ.

ſ *Ne vana & reo non profutura, intercessori exitiosa, inciperet.* Tac. 16. an.

Le zele du bien public, & des heureux succés du Prince, n'a pas en soy moins de peril, principalement lors que n'estant ny obligez par le devoir, ny poussez par l'esperance du remede, nous-nous meslons sans y estre appellez, en leurs affaires & en leurs interests, avec un risque évident pour nous. Je ne veux pas que nous soyons insensibles à la veuë des maux d'autruy, ny que nostre silence & nostre oisiveté servent lâchement au temps & à la tyrannie; mais bien que nous prenions garde de ne nous pas perdre imprudemment, & suivions les traces de Lucius Pison, qui en un temps de tyrannie & d'adversité, se sçeut conserver avec une telle prudence, que comme dit Tacite, *il ne proposoit aucune lâchete, & que lors qu'il estoit contraint d'en approuver, ce n'estoit jamais sans quelque adoucissement.* t Souvens nous-nous avançons de donner des conseils en ce qui ne nous touche nullement, dans la pensée que le remede des maux publics y reside, & nous ne prenons pas garde, que l'amour propre de nos opinions nous trompe aisément, lors que la connoissance particuliere des raisons qui font agir les Princes, ou qui se presentent d'elles mesmes, n'y est pas jointe; Il n'est rien de plus dangereux que de vouloir conseiller, & ceux mesmes dont la charge est de le faire, doivent l'éviter, lors qu'ils n'en sont pas necessairement requis; car enfin l'on ne juge des conseils que par le succés, & le succés dépend des evenemens à venir, que la prudence est incapable de détourner, outre que les malheureux succés s'attribuënt tousiours au Conseiller, & jamais les bons.

DEVISE XLVIII.

Sous le miel le fiel.

Que les Princes sont munis contre les Ennemis Estrangers ! qu'ils sont desarmez contre les domestiques ! Ils en sont investis jusques au

t *Nullius servilis sententiæ sponte author & quoties necessitas ingrueret sapienter moderans.* Tac. 6. an.

milieu



milieu de leurs propres Gardes, & cependant ils n'y font point de reflection; ces Ennemis sont les Courtisans & les Flatteurs, leurs caresses ne sont pas moins dangereuses, que les Armes des Ennemis; la flatterie a plus détruit de Princes que la force; Quelle Pourpre Royale est-ce que cette tigne ne ronge point?

point ? Quel Sceptre ne perce point cét Artiſan ? Il ſe fourre juſqu'au cœur du plus haut Cedre ; & apres luy avoir rongé toute la moüelle, il le contraint de tomber ; C'eſt un mal qui ne ſe découvre, que par la ruine entiere, & la cauſe ne s'en voit qu'apres l'effet ; C'eſt un faux ver à ſoye qui habite les lambris dorez des Palais & des Louvres ; La figure du preſent emblême, compare la flatterie au lezard émaillé d'eſtoilles ſur le dos, & plein de venin ſous le ventre : Elle ſe preſente devant le Prince comme un manteau tout étoilé pour ainſi dire de zele, afin de mieux cacher ſes pernicieuſes fins *a*. Que le Prince ſçache donc d'abord que toute lumiere n'eſt pas une indice de pureté, puiſque ſans aller plus loin l'Ecriture la poſe pour marque de lepre *b* ; Il n'eſt pas juſques aux troncs pouris qui ne jettent de l'eclat pendant la nuit ; & l'eſprit le plus adonné au mal ne laiſſe pas d'avoir quelquesfois des apparences de bien ; La flatterie ſe cache meſme ſervilement entre les entrailles de la rigueur, amie de la liberté, & oppoſée au Prince ; Comme quand Valerius Meſſalla propoſa qu'on renouvellât tous les ans le ſerment d'obeïſſance à Tibere, car eſtant enquis par quel ordre il faiſoit cette propoſition, il répondit que c'eſtoit de ſon propre mouvement, parce que dans tout ce qui concernoit la Republique, il n'avoit point deſſein de ſe ſervir d'autre conſeil que du ſien, quand meſme il courroit riſque d'offenſer *c*. Il y a quelque choſe de ſemblable dans la flatterie d'Ateïus, lors que L. Ennius eſtant accuſé d'avoir fondu une ſtatuë de Tibere pour en faire diverſes vaiſſelles, & Tibere ne voulant pas admettre une ſemblable accuſation, il s'oppoſa ouvertement à ſa patience, diſant qu'il ne faloit pas oſter aux Senateurs l'authorité de juger, ny laiſſer un ſi grand crime

a Iſa. 5. 20. *b* Levit. 13. 2.

c. *Sponte dixiſſe, reſpondit, neque in iis quæ ad rempublicam pertinerent conſilio niſi ſuo uſurum, vel cum periculo offenſionis, ea ſola ſpecies adulandi ſuperat.* Tac. 1. an.

impu-

impuny, qu'il luy estoit permis de se ménager dans sa propre douleur, mais non pas d'estre prodigue dans les injures faites à la Republique *d*.

Le lezard change tous les ans de peau, la flatterie fait avec le temps la mesme chose, à l'égard de ses conseils & de ses desseins, c'est à dire, selon que le Prince change luy-mesme de volonté * ; Les Ministre du Roy Dom Alonse X. avoyent conseillé à ce Prince de se separer d'avec la Reine Violante, qu'on tenoit pour sterile, appuyant de raisons la nullité du mariage, & ensuite ils y donnerent eux-mesmes leur approbation, luy persuadant de retourner avec elle.

Il n'est point d'animal plus frauduleux que le lezard, & aussi les Jurisconsultes appellent crime de stellionat, tout délit où il y a de la tromperie; & qui est-ce qui use de plus grande tromperie que le flateur, qui ne cesse de tendre des lacs à la volonté, faculté la plus noble de l'homme, & si fort au dessus de toutes les autres, que sans elle tous les esclaves.

Le lazard ne tuë pas celuy qu'il infecte, il l'engourdit seulement pour ainsi dire, & l'arrache en quelque façon de luy-mesme, excitant diverses affections en luy: C'est ce que fait proprement le flatteur, qui par diverses apparences de bien, charme les yeux & les oreilles du Prince, ou le transporte hors de luy-mesme, sans permettre qu'il connoisse la verité des choses. Le lezard est si ennemy des hommes, que de peur qu'ils se servent contre le mal caduc de la peau qu'il quitte tous les ans, il la mange aussi-tost. Le flateur ne peut souffrir que le Prince guerisse de ses fautes; car le desabus, pour me servir de ce terme, est fils de la verité, & la verité est ennemie de la flatterie. Le flateur porte envie aux felicitez du Prince, & le

d *Palam aspernante Atejo Capitone quasi per libertatem. Non enim debere eripi patribus vim statuendi, neque tantum maleficium impune habendum; sanè lentius in suo dolore esset; Reipublicæ injurias ne largiretur.* Tac. 3. an.

* Mar. Hist. Hisp.

hait

hait comme celuy qui par son pouvoir, & par une espece de necessité, le force à la servitude de la flaterie & de la dissimulation, luy faisant dire une chose en mesme temps qu'il en pense une autre.

Le Prince a besoin d'une singuliere prudence pour pouvoir discerner la flaterie, car elle consiste dans la loüange, & ceux qui ne sont point flateurs, loüent aussi-bien que ceux qui le sont, la difference consiste en ce que le flateur louë indifferemment le bien & le mal, & que l'autre loüe seulement le bien; Lors donc que le Prince verra qu'on luy attribuë ce qui est deû à un autre, ou ce qui ne naist que du hazard *e*; qu'on le louë pour des choses legeres, & qui de soy ne meritent rien, des choses qui sont plus de plaisir que d'honneur, des choses qui éloignent son esprit du poids & de l'embarras des affaires, des choses qui regardent plus son interest particulier, que le bien public; & que celuy qui le loüe ainsi, ne se sçait pas moderer luy-mesme, & ne montre ny joye ny tristesse qu'à contre-temps, ny ne l'avertit lors qu'il luy voit faire quelque chose d'indigne de sa personne & de sa grandeur; qu'il cherce des excuses à ses erreurs & à ses défauts, qu'il vise plus à sa propre fortune, qu'au service de sa Majesté, qu'il dissimule toutes les offenses qu'il en peut recevoir, afin d'estre toûjours à son costé, qu'il ne hante point les gens severes & affectionnez au bien public, qu'il louë tous ceux qu'il juge luy estre agreables, lors qu'il ne les peut priver de sa faveur, & leur oster ses bonnes graces, que lors que luy-mesme en est asseuré, & qu'il a pris un ferme ascendant sur son esprit, il ne travaille plus qu'à gagner le cœur d'un chacun, s'attribuant tous les heureux succés, & au Prince les malheureux, l'accusant de n'avoir pas voulu suivre son avis; que pour s'acquerir du credit parmy les Estrangers, il se vante d'avoir repris & corrigé ses défauts, quoy que dans la verité il ait esté le premier à les excuser, & à les loüer en secret; lors, dis-je, que le Prince verra toutes ces qualitez en un Courtisan, qu'il s'asseure que c'est un

e Is. 3. 12.

flateur,

flateur, & qu'il le fuye comme le plus pestilencieux venin qu'il puisse avoir auprés de luy, & le plus opposé à cette sincere amour avec laquelle il doit estre servy *f*. Mais bien que ces indices soyent assez manifestes, l'amour propre neantmoins à de coûtume d'estre si aveugle, que ne reconnoissant point la flatterie, il se laisse prendre aux loüanges, qui tyrannisent si doucement les sens, qu'il n'en est point de si peu deuë que les Princes ne croyent meriter. Il est vray que quelquesfois cela vient d'une certaine bonté lâche & paresseuse, qui ne faisant pas assez de reflexion sur les maux que la flatterie cause, la tolere & mesme l'impute à soûmission & à zele; en quoy l'on peut dire que les Rois Dom Fernand de Galice, & Dom Alonse IX. ont peché, celuy-la s'estant fait haïr des siens, parce qu'il prêtoit l'oreille aux flateurs, & celuy-cy ayant obscurcy la gloire de ses exploits & de sa vertu pour le mesme sujet *. Que les Princes songent donc tousiours qu'ils peuvent estre tellement trompez par l'amour propre, ou par leur bonté naturelle, que quelques marques qu'on leur ait donnée pour connoistre la flatterie, ils ne le pourront pourtant pas faire; & à ce sujet je leur conseillerois võlontiers, pour parvenir à cette conoissance, & se délivrer d'une si pernicieuse ennemie, de feüilleter les Histoires, & observer tant en leurs ancestres, qu'en toute autre personne, les artifices dont ils ont esté abusez par les flateurs, les maux qui leur en sont arrivez, & qu'ils considerent aussi-tost si on ne fait point la mesme chose en leur endroit. Pour une seule fois que le Roy Assuërus se fit lire le Annales de son temps †, il y apprit ce que jamais personne n'eust esté assez osé de luy dire, puisqu'il y découvrit les artifices & la tyrannie de son Favory Aman, & les services, & la fidelite de Mardochée, ceux-là cachez jusqu'a lors par la flatterie, & ceux-cy étouffez par la

f *Blanditiæ pessimum veri affectus venenum; sua cuique utilitas.* Tac. 1. an.
* Mar. Hist Hisp. † Esth. c. 6.

malice,

malice, connoissance qui fit qu'aussi-tost il punit l'un & recompensa l'autre. Que les Princes neantmoins prennent garde dans cette lecture si par hazard la flatterie ne s'y masque point; pour cét effet qu'ils lisent eux-mesmes ces Histoires, car il est à craindre que si un autre le faisoit, il ne passast perdessus quantité d'évenemens qui les pourroyent desabuser, ou ne changeast les clauses & les paroles en quantité d'endroits; tel est le malheureux sort de la Majesté, qui ne peut pas mesme s'asseurer de la verité des Livres bien qu'ils soyent les plus fideles amis des hommes.

Que le Prince essaye aussi devoir tous les Libelles diffamatoires qu'on peut faire courre contre luy; car bien que ce soit la malice qui les dicte, c'est la verité qui les écrit, & il y découvrira ce que ses Courtisans luy cachent avec soin, trouvant son amandement & sa correction dans sa propre infamie. Tibere reconnoissant combien il avoit esté trompé, pour n'avoir pas penetré assez tost les méchancetez de Sejan, se fit lire publiquement le Testament de Fulcinius Trius, qui estoit une Satyre contre luy, pour voir bien que ce deust estre à sa honte, les veritez que la flatterie luy cachoit *g*.

Que le Prince ne regarde pas tousiours ses actions dans le miroir de ceux qui sont autour de luy, qu'il consulte ceux de dehors, je veux dire les gens zelez & severes, & qu'il examine si l'approbation des uns est la mesme que celle des autres, car les miroirs de la flatterie ont des glaces changeantes qui representent les especes, non comme elles sont, mais comme le Prince voudroit qu'elles fussent, & il vaut mieux oüir la correction des sages, que la flatterie des fous *h*. Pour cét effet il est necessaire qu'il interroge tantost

g *Quæ ab hæredibus occultata, recitari Tiberius jussit: patientiam libertatis alienæ ostentans, & contemptor suæ infamiæ, an scelerum Sejani diù nescius, mox quoquo modo dicta vulgari malebat, veritatisque cui officit adulatio, per probra saltem gnarus fieri.* Tac. 6. an.

h Eccles. 7. 6.

les uns, tantost les autres, & que leur ostant toute crainte, il leur mette devant les yeux l'importance du devoir qui les oblige à luy dire la verité. Samüel mesme n'osa annoncer sa vision à Heli *i*, jusques à ce qu'il l'en eust prié luy-mesme *k*.

Que le Prince se considere encore dans le miroir du Peuple, où il n'y a tache si petite qui ne soit representée, la multitude ne sçachant ce que c'est que de dissimuler. Le Roy de France Henry IV. se déguisoit quelquefois, & se mesloit parmy la Populace, pour entendre ce qui se disoit de son gouvernement & de ses actions; il faut aller dans les places & dans les carrefours, si l'on veut trouver la verité. Loüis XI. Roy de France, disoit que c'estoit la seule chose, qui manquoit dans son Palais; & à dire le vray, elle est trop retirée, & n'entend pas assez la Cour, pour s'y trouver; aussi voyons-nous qu'elle la fuit, à cause de la confusion où elle se trouve tousiours, en presence des Testes Royales. Saül pour ce sujet voulant consulter la Pythonisse, changea d'habit, afin qu'elle luy répondist avec plus de liberté *l*, & luy-mesme voulut faire sa demande, sans s'en rapporter à un autre; Jeroboam observa la mesme chose, lors qu'envoyant sa femme vers le Prophete Ahias, pour sçavoir de luy ce qui aviendroit de la maladie de son fils, il luy ordonna de se déguiser, depeur que s'il la reconnoissoit, ou il ne luy répondit point, ou ne luy dist pas la verité *m*. Puis donc que cette verité ne se trouve point dans les Cabinets des Princes, il est besoin d'une grande industrie pour la chercher autre part; La gloire de Dieu est de celer la parole, mais la gloire des Rois est de s'en enquerir *n*. Le Roy Philippe II. avoit un domestique qu'il cherissoit particulierement, que par son moyen il sçavoit tout ce qui se disoit de luy dedans & dehors son Palais; Il faut pourtant remarquer icy que les discours que le Peuple fait du Prince en son absence, bien

i 1. Reg. 3. 15. *k* Ibid.
l 1. Reg. 28. 8. *m* 3. Reg. 14. 2. *n* Prov. 25. 2.

qu'ils soyent veritables, cesseront de l'estre, & ne tiendront plus que de la flatterie, si-tost qu'ils parviendront à ses oreilles; bien plus, ils seront cause qu'il suivra aveuglément le train de ses vices, inferant de cét applaudissement universel, que toutes ses actions sont generalement approuvées. Il n'y a jamais eu de Gouvernement plus tyrannique que celuy de Tibere, ny de Favory plus hay que Sejan; Cependant lors qu'ils estoyent retirez à Caprées, le Senat ne cessoit de les prier de se laisser voir *o*. Neron estoit tellement abusé par les flatteries du Peuple, qu'il croyoit que la moindre de ses absences, luy seroit insupportable; & que sa presence au contraire luy servoit de consolation dans ses adversitez *p*, bien que dans la verité il fust tellement hay, que le Senat & les Nobles doutoyent si sa presence seroit plus cruelle que son absence *q*.

Il y auroit bien encore d'autres remedes pour reconnoistre la flatterie, mais je connois peu de Princes qui s'en voulussent servir, parce qu'elle se conforme trop à leurs affections & à leurs desirs; aussi voyons-nous qu'on punit rigoureusement les Faux-Monnoyeurs, & non pas les Flatteurs, bien que ceux-cy soyent beaucoup plus prejudiciables; puisque si ceux-là falsifient les Monnoyes, ceux-cy falsifient les vices, & les font paroistre des vertus; ce mal est grand à la verité; mais quelque fort qu'on crie contre luy dans les Palais, il ne laisse pas neantmoins de s'y maintenir, dautant que la verité court trop de risque, principalement lors qu'elle s'adresse à des Prin-

o *Crebrisque precibus afflagitabant visendi sui copiam facerent.* Tac. 4. an.

p *Vidisse Civium mœstos vultus, audire secretas querimonias, quod tantum aditurus esset iter, cujusne modicos quidem egressus tolerarent, sueti adversum fortuita aspectu Principis refoveri.* Tac. 15. an.

q *Senatus & Primoris in incerto erant, procul an coram atrocior haberetur.* Id. Ibid.

ces

ces fiers, & qui s'offensent pour peu de chose r. Il cousta la vie à Dom Bernard de Cabrera, pour avoir voulu desabuser le Roy Dom Pedre IV. d'Aragon, sans que ses grands services, ny la consideration qu'il avoit esté Gouverneur du Roy le pussent sauver *. Celuy qui s'ingere de donner des advertissemens à un autre, semble accuser ses actions; & montrer qu'il le passe en jugement ou en vertu, qui est une superiorité que les Princes ne peuvent aucunement souffrir, parce qu'il leur semble que celuy qui leur parle si ouvertement, leur perd le respect †. Fernandéz de Tolede pensoit un jour representer sincerement au Roy Dom Pedre le Cruel, ce qu'il pensoit de son Gouvernement, afin de luy faire moderer sa rigueur; & cét advertissement qui meritoit une considerable recompense, passa dans l'esprit du Roy pour un tel crime, qu'il luy fit trancher la teste. Le Prince regarde comme un Juge celuy qui examine ses actions, & il ne peut souffrir tous ceux qui ne les approuvent point. C'est à conseiller au Prince ce qui luy est expedient, non ce qui luy est agreable, qu'il y a du peril ſ, & c'est aussi ce qui fait que la verité est timide, & que la flatterie au contraire est hardie.

Si pourtant il se trouve quelque Prince si genereux que de tenir la flatterie pour une bassesse, & d'imputer à mépris de sa personne Royale, de voir qu'on tasche de le tromper par de fausses loüanges; en un mot, qu'on parle plus à sa grandeur, qu'à sa personne t, il luy sera aisé de se délivrer des Flat-

r *Contumacius loqui non est rectum apud aures superbas & offensioni proniores.* Tac. 4. an.

* Mar. Hist. Hisp.

† Mar. Hist. Hisp.

ſ *Nam suadere Principi quod oporteat, multi laboris: assentatio erga Principem quemcunque sine affectu peragitur.* Tac. 1. Hist.

t *Etiam ego actu simplicissime inter nos loquimur; cæteri libentius cum fortuna nostra quam nobiscum.* Idem. ibid.

teurs

teurs, en s'armant de ſeverité, n'y ayant aucun ſi hardy que de s'attaquer à un Prince grave & ſerieux, qui connoiſt la verité des choſes, & mépriſe les vains honneurs. Tibere receut autresfois d'un viſage égal les libertez de Piſon, & les flatteries de Gallus v; mais nonobſtant ſa diſſimulation il ne laiſſoit pas de reconnoiſtre auſſi-bien cette flatterie qu'il fit depuis celle d'Aleïus Capiton, parce qu'il s'attochoit plus au cœur qu'aux paroles x, Que le Prince donc recompenſe par des demonſtrations publiques, ceux qui luy diſent ingenuëment la verité, ainſi que fit Clyſtenes, Tyran de Sicile, qui fit ériger une ſtatuë à un Conſeiller, pour s'eſtre oppoſé au deſſein qu'il avoit d'aller en triomphe, action par laquelle il gagna les eſprits du peuple, & obligea tous les autres Conſeillers à luy dire librement leur avis *. Le Roy Dom Alonſe XII. eſtant en ſon Conſeil, au ſujet d'une affaire d'importance, il prit de la main droite ſon épée nuë, & ſon Sceptre de la gauche, avec ces paroles: *Dites tous librement voſtre avis, & me conſeillez ce qui ſera le plus à la gloire de cette épée, & à l'accroiſſement de ce Sceptre, ſans conſiderer autre choſe.* O l'heureux regne où il eſtoit permis de penſer ce qu'on vouloit, & dire ce qu'on penſoit; où le Conſeil n'eſtoit ny embaraſſé par le reſpect, ny captivé par la crainte. Tout le monde reconnoiſt aſſez la lâcheté de la flatterie, mais on ne reconnoiſt pas moins le peril de la ſincerité, & qu'il y a bien plus de riſque du coſté de celle-cy, que du coſté de celle-là; Et où eſt celuy qui ne parleroit pas ſincerement & avec zele aux Princes, s'ils eſtoyent tous de l'humeur du Roy Dom Jüan II. de Portugal †, qui comme on luy demandoit une certaine Charge vacante, répondit à ceux qui la briguoyent, qu'il y avoit deſia du temps qu'il la deſtinoit à un Favory ſi affectionné

v *Audiente hæc Tiberio ac ſilente.* Tac. 2. an.

x *Intellexit hæc Tiberius, ut erant magis quam ut dicebantur.* Tac. 3. an.

* Mar. Hiſt. Hiſp. † Mar. Hiſt. Hiſp.

à ſon

à son service, que jamais il ne luy parloit par le seul dessein de luy plaire, mais seulement par celuy de servir utilement sa personne & son Estat; Mais il est peu de Princes en qui l'on puisse trouver une si genereuse sincerité, presque tous sont de l'humeur du Roy Achab, qui ayant appellé les Prophetes à son Conseil, en exclut Michée, pour qui il avoit de l'aversion, à cause qu'il ne luy prophetisoit jamais que du mal *y*: Aussi l'on peut dire que ces Ministres-là ne courent pas peu de risque, qui emportez de leur zele, previennent les maux à venir, par la conjecture, afin de les détourner par le remede; Car les Princes aiment bien mieux les ignorer par prudence, que les craindre par anticipation; Leurs oreilles sont entierement faites à l'harmonie de la Musique, & ne peuvent souffrir le discord des malheurs qui pendent sur leur teste; & de là vient qu'ils se choisissent des Predicateurs & des Confesseurs qui ne leur parlent que selon leur goust *z*, non selon l'inspiration de Dieu, ainsi que faisoit le Prophete Michée *a*; Qu'elle merveille donc, que sans la Lumiere de la Verité, ils s'égarent & se perdent?

Si on usoit de discretion en disant la verité au Prince, il l'estimeroit sans doute plus que la flatterie; mais il y a peu de gens qui sçachent s'en servir à propos, & avec douceur; presque tous ceux qui sont libres en paroles, sont aussi rudes de visage, & naturellement un air si serieux & si armé des rigueurs de la verité, offense les Princes; car il y a certaines vertus qu'on hait ordinairement, comme sont une severité opiniâtre, & un esprit qui ne se peut gagner par les faveurs: En effet, les Princes imputent à mépris de voir qu'on dédaigne les moyens d'acquerir leurs bonnes graces, inferant de là que ceux qui ne se mettent point en peine de les rechercher, ne se reconnoissoyent point leurs Sujets, & croyent se pouvoir passer d'eux. Le Superieur use de la lancette & du rasoir de la verité pour guerir l'Inferieur; mais celuy-

y 3. Reg. 22. 8. *z* 2. Tim. c. 4. 3. *a* 2. Paral. 18. 13.

cy employe seulement le cautere qui ronge & amortit sans aucune douleur, ce qu'il y a de vicieux en celuy-là. C'est plus une malice qu'un zele, une audace plus qu'un advertissement, que d'offenser les Princes par des veritez qui n'observent ny temps ny mesure. Dieu mesme ne les leur a autrefois découvertes qu'avec circonspection & prudence, puisque pouvant donner à connoistre à Pharaon & a Nabuchodonosor, par le moyen de Joseph & de Daniel, certaines veritez des maux qui leur devoyent avenir, il les leur representoit seulement par des songes, lors que les sens estoyent assoupis, & la Majeste pour ainsi dire ensevelie dans le sommeil *b*; encore il ne le faisoit pas clairement, mais seulement par des Figures & des Hieroglifiques, afin qu'il y eust tousiours quelque intervalle de temps dans l'interpretation, pour détourner la trop grande consternation de ces Princes, aussi-bien que le peril de leurs Ministres, s'ils leur eussent declaré pareilles choses sans en estre requis *c*. Qu'il suffise au Ministre qu'elles viennent de façon ou d'autre à la connoissance du Prince; & s'il le peut faire par des signes seulement, qu'il ne s'ingere point d'y employer les paroles; Mais il y a des gens si indiscrets ou si mal-intentionnez, qu'ils ne se soucient aucunement de dire les veritez toutes nuës, & estre autheurs de mauvaises nouvelles. Que semblables gens fassent leur profit de ce qui arriva autrefois au Roy Balthazar, à qui cette main prophetesse de sa mort ne se découvrit point toute entiere, mais montra seulement ses doigts, sans qu'il pût voir qui les conduisoit; & de plus, elle ne s'adressa point à luy de jour, mais seulement de nuit, écrivant cette severe Sentence à la lumiere des flambeaux, & sur l'irregularité d'une muraille *d*, en des caracteres qui demandoyent un considerable intervalle de temps pour estre entendus.

Pourveu donc que l'intention soit bonne, & accompagnée de prudence, il ne sera pas difficile de

b Gen. 41. 22. & Dan. 4. 2.

c Gen. 41. 15. & Dan. 4. 6. *d* Dan. 5. 5.

trouver

trouver un milieu asseuré entre la servitude de la flatterie, & la hardiesse de la verité, car il n'en est point qui ne puisse dire, pourveu que ce soit adroitement & à propos, visant seulement à la correction de celuy à qui l'on parle, & non pas à la gloire de paroistre zelé pour son bien, au peril de sa proprie vie & de sa reputation; qui est l'artifice par lequel Agricola corrigeoit le naturel colere de Domitien *e*. Celuy qui par ses services & par sa modestie, mesle l'industrie avec la valeur, se pourra gouverner en toute seureté parmy les Tyrans *f*, & acquerir plus de gloire que ceux qui par une ambition de renommée, se sont follement perdus sans servir la Republique: C'est par cette circonspection que Marcus Lepidus fit tourner en bien plusieurs dangereuses flatteries, & qu'il sçeut conserver la faveur & les bonnes graces de Tibere *g*. Traseas Pætus pour estre une fois sorty du Senat, afin de ne point entendre les vœux qu'on y faisoit contre la memoire d'Agrippine, pour flatter Tibere, fit beaucoup de tort au Senat, se mit luy-mesme en peril, & n'opera point à tout le reste du peuple ce commencement de liberté, dont il avoit fait le projet *h*.

Mais où la verité est particulierement dangereuse, c'est en ces sortes de gens, qui fuyant d'estre flatteurs, veulent pourtant paroistre libres & pleins d'esprit, & reprennent pour cét effet par des pointes aiguës les actions & les vices des Princes, qui oublient

e *Moderatione tamen prudentiaque Agricola leniebatur, quia non contumacia, neque inani jactatione libertatis, famam fatumque provocabat.* Tac. in vita Agr.

f *Posse etiam sub malis Principibus magnos viros esse.* Id. ibid.

g *Nam pleraque ab sævis adulationibus aliorum in melius flexit: neque tamen temperamenti egebat, cum æquabili authoritate, & gratia apud Tiberium viguerit.* Tac. 4. an.

h *Trasea Pætus silentio, vel brevi assensu priores adulationes transmittere solitas, exiit tum Senatu, ac sibi causam periculi fecit, cæteris libertatis initium non præbuit.* Tac. 14. an.

difficilement pareilles offenses *i*, ainsi qu'il arriva à Neron à l'endroit de Vestinus que ce Prince fit mourir, pour la trop grande liberté dont il taxoit ses vices *k*. C'est une calomnie, & non pas un avertissement de dire les veritez, plus pour publier le mauvais Gouvernement, que pour le corriger; & je tiens cette liberté aussi pernicieuse que la flatterie, parce que si le honteux crime de servitude se rencontre en ce lecy, il y a une fausse apparence de liberté en celle-là; c'est pour ce sujet que les Princes prudens craignent également la liberté, & la flatterie, trouvant que chacune a son peril, & pour cét effet il faut fuïr l'un & l'autre de ces deux extrémes, ainsi qu'on faisoit du temps de Tibere *l*; car il est bien difficile de parler sous un Prince qui hait la flatterie, & n'aime pas la liberté. Il est pourtant tres-certain avec toutcela, qu'il faut donner quelque chose à la flatterie, pour mieux introduire la verité; c'est accuser tout que de ne flater en rien; & aussi n'est-ce pas un moindre peril dans un Gouvernement en desordre, de ne flater point du tout, que de flater trop *m*. La Republique seroit hors d'esperance de remede, & le Prince deviendroit cruel, si ny la verité ny la flatterie ne s'attaquoyent jamais à luy, il seroit en un mot comme l'aspic, s'il bouchoit ses oreilles aux douceurs de celuy qui tâche avec toute sorte de discretion de le pousser à ce qui est honeste & juste *n*. Ce ne fut que de semblables animaux que Dieu manaça le Peuple de Jerusalem par la bouche du Prohete Jeremie; *Je vous envoyeray*, dit-il, *des serpens basilcis qui vous mordront, & contre lesquels l'enchantement ne vaudra rien* *o*; Il

i *Tiberium acerbis facetiis irridere solitus quarum apud Præpotentes in longum memoria est*. Tac. 5. an.

k *Sæpe asperis facetiis illusus quæ ubi multum ex vero traxere acrem sui memoriam relinquunt*. Tac. 15. an.

l *Unde angusta & lubrica oratio sub Principe qui libertatem metuebat adulationem oderat*. Tac. 2. an.

m *Quæ moribus corruptis, perinde ancepe si nulla & ubi nimia est*. T.4.an. *n* Ps 57.5. *o* Jerem. c. 8. 17.

faut

faut de necessité que celuy-là ait l'esprit bien sauvage, qui ne dépoüille pas ses passions à la douceur d'une flaterie moderée, & rejette avec elles les bons conseils qu'on y avoit meslez ; car comme la verité a d'ordinaire un peu d'amertume, il est bon d'enduire les bords du vase de quelque douceur, afin que les Princes ne fassent aucune difficulté de la boire : Ils ne la sçavroyent oüir lors qu'elle est seiche, ou s'ils le font, ils en deviennent pires ; plus on tâchoit de representer à Tibere sa cruauté, plus il sembloit que cette cruauté augmentât *p*. Il est bon de leur loüer quelques bonnes actions comme s'ils les avoyent faites, afin qu'ils les fassent, ou de passer un peu dans l'exaltation de leur vertu les bornes de son merite, afin qu'elle croisse ; car c'est plustost là une douceur adroite, qui porte l'esprit à l'honneur & à la gloire, qu'une veritable flatterie. C'est ainsi que Tacite dit, que le Senat Romain se gouvernoit auprés de Neron dans l'enfance de son Empire *q*. Tout le mal qu'il y a icy à craindre, c'est de loüer les vices, & leur donner le nom des vertus ; car par là on lasche la bride aux Princes, & on leur donne lieu de les commettre avec plus d'asseurance ; Neron voyant que sa cruauté passoit pour justice, s'y adonna d'autant plus *r*. La flaterie fait beaucoup plus de méchans Princes que la malice ; & c'est travailler nous-mesmes contre nostre propre liberte, contre nostre fortune & nos vies, que de tascher d'étendre par des paroles flateuses le pouvoir injuste des Princes, en leur fournissant les moyens d'assouvrir leurs passions & leurs desirs dereglez. A peine y auroit-il un mauvais Prince, s'il n'y avoit point de Ministres flateurs ; ce sont des gens qui se procurent par les maux du public la faveur qu'ils ne

p *Cæsar objectam sibi adversus reos inclementiam eo pervicacius amplexus est.* Tac. 4. an.

q *Magnis patrum laudibus, ut juvenilis animus, levium quoque rerum gloria sublatus, majores continuaret.* Tac. 13. an.

r *Postquam cuncta scelerum pro egregiis accipi videt, exturbat Octaviam.* Tac. 14. an.

meritent pas par leur vertu. Méchanceté inoüie, de trahir sa propre Patrie, & introduire la tyrannie dans l'Estat pour une faveur d'un moment, qui mesme assez souvent ne s'obtient pas, ou bien se convertit en nostre propre mal-heur. Pourquoy nous etonnons-nous que Dieu punisse le peuple pour les fautes du Prince, si ce peuple en est luy-mesme la cause, le Prince n'agissant que par ses Ministres, dont toute l'étude est de luy fournir les moyens de charger le peuple de tributs, d'abaisser la Noblesse, & changer le Gouvernement en Tyrannie, violant les privileges, les Loix & les Coustumes : & d'autant plus que ces mesmes esprits pernicieux apres luy avoir donné ces salutaires avis, sont eux-mesmes les instrumens de leur execution.

DEVISE XLIX.

De la lumiere du Soleil.

BIEN des raisons me font douter si le sort de la naissance a quelque part en la faveur & en la haine des Princes, ou si nos conseils & nostre prudence pourront, sans ambition ny peril, trouver un chemin seur entre une fierté emportée, & une soûmission rampante *. Il semble qu'il y ait une certaine force cachée, qui si elle ne pousse pas entierement nostre volonté, la meut du moins en quelque sorte, & la fait plus pancher vers celuy-cy, que vers celuy-là, que si dans les sens & dans l'appetit naturel il se trouve de certaines simpaties ou antipaties, avec certaines choses, pourquoy le mesme n'arrivera-il pas dans les affections & dans les passions? Je veux qu'elles ayent plus de pouvoir en l'appetit qu'en la volonté, à cause que celuy-là est plus rebelle au franc Arbitre que celle-cy, mais on ne peut pourtant pas nier que l'inclination n'y puisse aussi beaucoup, comme estant communément suivie de la raison, principalement lors que l'art & la prudence se sça-

* Tac. 4. an.



vent servir du naturel du Prince, & agir selon luy. Nous voyons dans toutes les choses tant animees qu'inanimées, une secretta amitié dont il est plus facile de rompre les chaisnes, que de les delier: Ny l'adversité, ny les outrages en la personne du Roy D. Jüan II. pour l'affection particuliere qu'il portoit à

Dom Alvare de Lune †, ny le peril évident d'une menaçante cheute en la personne de ce dernier, ne suffirent pas pour dénoüer ce lien d'amour qui unissoit leurs cœurs; mais quand cecy ne seroit pas une inclination naturelle, tousiours la reconnoissance des services receus, ou l'excellence du sujet peuvent faire la mesme chose. La Vertu se fait aimer d'elle-mesme, portant avec soy je ne sçay quoy de recommandable, qui fait qu'elle plaist infiniment à la volonté. Ce seroit une trop grand inhumanité que de vouloir obliger le Prince à tenir toûjours en arrest ces ruisseaux d'affections, qui s'épandent du cœur par les yeux & par les mains. Quelle severité si grande soit-elle a jamais pû fuïr la force de la faveur? On ne peut presque pas voir de Prince plus jaloux de son cœur que Philippe II. Cependant, non pas un, mais plusieurs Favoris y ont eu place; Dieu luy-mesme ne semble-il pas avoir plus chery certains hommes que d'autres? Oüy sans doute, & il leur a quelque fois accordé le pouvoir d'arrester le Soleil & la Lune *a*, comme obeïssant, pour ainsi dire à leur parole *b*; & de grace pourquoy sera il permis aux particuliers de choisir leurs amis & non pas aux Princes? La domination a ses inquietudes & ses déplaisirs, de sorte que pour les chasser, il est besoin de quelqu'un, avec qui on puisse agir en toute sorte de confidence, il s'y presente des difficultes qui ne se peuvent surmonter par un seul; le poids de la Royauté est trop chargeant & trop penible, pour n'estre porté que sur deux épaules; les plus robustes ployent, & comme dit Job, se courbent sous ce faix *c*; C'est pour ce sujet que Dieu, bien qu'il assistast Moïse en toutes choses, & luy donnast des forces & des lumieres pour se mieux acquitter de sa Charge, il ne laissa pas neantmoins de luy commander que dans le gouvernement du peuple il se servist du conseil & de l'assistance des plus Anciens, afin qu'ils le soulageassent d'une partie

† Mar. Hist. Hisp.
a Jos. 10. 12. *b* Ibid. *c* Job. 9. 13.

de ses

de ses peines *d*, & son beau-pere Jethro trouvoit encore cette charge au dessus de ses forces. Ne nous en estonnons point, il en a esté ainsi de tout temps *e*. Alexandre le Grand a eu Parmenion pour Favory, David Joab, Salomon Zabud, & Darius Daniel; & l'on peut dire que les heureux succés de ces Princes estoyent un effet de la direction de ces Ministres. Il n'est point de Prince si prudent & si sage, qui par sa science puisse connoistre tout, ny de si soigneux & de si vigilant, qui puisse tout faire de luy seul. Aussi cette foiblesse humaine a-elle obligé les hommes à former des Conseils & des Tribunaux, & à créer des Presidens, des Gouverneurs & des Vicerois, en qui l'authorité & le pouvoir du Prince residassent, car il ne pourroit pas seul voir & peser toutes choses, ayant necessairement besoin de l'aide d'autres personnes qui remplissent sa place, usant du pouvoir qu'ils reçoivent de luy dans la conjoncture de ces sortes d'affaires, dont il ne pourroit pas venir à bout de luy-mesme; & puisque le Prince se sert bien de Ministres dans les affaires de dehors, quelle merveille qu'il en ait aussi pour celles de son Cabinet, & generalement pour tout ce qui se passe dans son cœur. Ne balançons point icy, le Prince ne sçavroit se passer d'une personne familiere, qui luy aide à examiner & à resoudre les deliberations de son Conseil, avec qui il confere ses doutes & ses desseins, & par qui en un mot il s'instruise pour leur execution *f*. Et je vous prie, ne seroit-ce pas pis pour luy, si embarassé de tant de soins, il n'avoit personne sur qui s'en decharger un peu, & avec qui il pûst se conseiller? Outre qu'il est absolument necessaire qu'il y ait toûjours auprés du Prince quelque Ministre, qui libre d'autres affaires, entende & rapporte comme Mediateur entre luy & ses sujets, n'estant pas possible que le

d Num. 11. 17. *e* Exod. 18. 18.
f *Solatium curarum frequenter sibi adhibent maturi Reges, & hinc melioris æstimantur, si soli omnia non præsumunt.* Cassiod. l. 8. ep. 9.

Prince puiſſe donner audience & ſatisfaction à tout le monde, & le reſpect deû à la Majeſté le permettant encore moins. C eſt pour ce ſujet que le Peuple d'Iſraël demandoit à Moïſe qu'il parlaſt pour luy à Dieu, dont il craignoit que la preſence ne cauſaſt ſa mort *g*, & Abſalon pour rendre David odieux, luy reprochoit qu'il n'avoit aucun Miniſtre qui prêtaſt pour luy l'oreille aux plaintes des affligez *h*.

Le zele & la prudence du Favory peuvent par la liberté que ſa faveur luy accorde, corriger les défauts du Gouvernement *i*, & les inclinations du Prince; Agricola retenoit avec une adreſſe incomparable la precipitation avec laquelle Domitien ſe ſeroit infailliblement rué dans les vices; quelque méchant que fuſt Sejan, Tibere neantmoins le devint encore davantage, ſi-toſt qu'il ne l'eut plus à ſon coſté; pendant qu'il l'aimoit & le craignoit, il cachoit ſes vices; apres qu'il l'eut fait mourir, il s'abandonna entierement aux crimes, laiſſant courir ſon naturel en toute liberté *k*. Dieu meſme opere ſouvent le ſalut des Eſtats par le moyen des Favoris, comme il fit celuy de Syrie par Naaman *l*, & celuy d'Egypte par Joſeph. Cecy donc eſtant veritable, que le poids du Gouvernement ſe doit neceſſairement diviſer entre pluſieurs, il eſt naturel que dans le choix de cette perſonne d'aſſiſtance & de ſupport, on accorde quelque choſe à l'amitié ou au ſang, puiſque ſi ce choix eſt fait avec prudence, & qu'il naiſſe de la connoiſſance des bonnes parties du ſujet, il n'y peut avoir ny faute ny danger; bien au contraire, il eſt à propos que le

g Exod. 20. 19. *h* 2. Reg. 15. 3.

i *Qui in regiæ familiaritatis ſacrarium admittuntur, multa facere poſſunt & dicere quibus pauperum neceßitas ſublevetur, foveatur Religio, fiat æquitas, Eccleſia dilatetur.* Petr. Bleſ. Ep. 150.

k *Obtectis libidinibus, dum Sejanum dilexit, timuitve: poſtremò in ſcelera ſimul & dedecora prorupit, poſtquam remoto pudore & metu, tantum ingenio ſuo utebatur.* Tac. 6. an. *l* 4. Reg. 5. 1.

Prince agrée celuy de l'assistance duquel il se doit servir. Toute la difficulté est de sçavoir si ce choix doit estre d'un ou de plusieurs; si c'est de plusieurs, & que ces plusieurs soyent égaux en faveur & en pouvoir, l'envie ne manquera jamais de naistre parmy eux, ils seront tousiours opposez dans le Conseil, & mettront l'Estat en un continuel peril; ainsi je trouve qu'il est plus conforme à l'ordre de la nature, de ne commettre l'administration qu'à un seul qui veille sur les autres, par les mains de qui les affaires parvienent toutes preparées & en ordre à la personne du Prince, & qui enfin tienne sa place dans les soins seulement, & non pas dans le pouvoir, dans les deliberations, & non pas dans les biens faits. Un seul Soleil éclaire tout le monde, & quand il se couche, il laisse pour President de la nuit, non plusieurs Substituts, mais la Lune seule, & encore avec une resplendeur de lumiere, sans comparaison plus grande que celle de tous les autres Astres, qui comme autant de Ministres Subalternes, l'assistent en sa fonction; Mais avec tout cela, ny en eux ny en elle, cette lumiere n'est point propre, mais de prest seulement, & aussi la terre ne la reconnoist que du Soleil. Cette affection particuliere, & cette faveur, ne dérogent point à la Majesté, lors que le Prince s'y sçait si prudemment gouverner, que se déchargeant seulement sur son Favory, des traverses de la Royauté, ils s'en reserve tout le pouvoir; car une telle familiarité n'est pas seulement une grace, mais une charge; ce n'est pas une faveur, c'est une communication de travail; L'envie ne la poursuivroit point si fort, si les Princes luy donnant un autre nom, l'avoyent d'abord appellée *Presidence sur les Conseils & sur les Tribunaux*, ainsi qu'on a veu autrefois qu'elle n'a point attaqué les Prefects de Rome, bien qu'en effet ce fust autant de Cesars.

Le bon-heur des Sujets dépend d'avoir un Prince, qui ne soit pas comme l'aimant qui attire le fer, & rejette l'or, mais qui sçache faire élection d'un Favory si prudent, que de luy attribuer tous les heureux suc-

cez, & toutes les recompenses, & se charger des malheurs de l'administration, & de la haine du Peuple; un Favory, qui l'assiste sans relâche, qui negocie sans ambition, qui preste l'oreille sans repugnance, qui delibere sans passion, & resolve sans interest; en un mot, que achemine toutes les affaires à l'utilité publique, non à la sienne propre, & à la conservation de sa faveur; C'est là la veritable mesure par laquelle on peut connoistre si cette familiarité vient purement du zele, ou si elle tend à la tyrannie. Les Princes ne doivent pas se donner peu de soin dans le choix d'un tel Ministre, & il faut qu'ils prennent bien garde de ne le pas faire par la seule affection, ou par la legereté de la volonté, mais seulement par les qualitez, & par le merité; car souvent pareille bienveillance ne naist pas du conseil, mais du hazard, ne se peut appeller grace, mais aveuglement †; les Palais ont coustume d'ériger & d'adorer une idole, qui reçoit une certaine deïté, & une resplendeur de majesté, du culte d'un nombre infiny de gens qui se jettent à genoux devant elle, qui luy allument des chandelles, & luy bruslent de l'encens, implorant tout de sa grace par leurs vœux & par leurs prieres *m*: Et tout ainsi que l'industrie trouve moyen de changer le cours d'un fleuve, & le détourner autre part; de mesme tous les gens d'affaires, laissant le lit ordinaire des matieres, à sçavoir le Prince, les font couler par celuy du Favory seulement, dont les artifices sçavent si bien apres se maintenir en faveur, que le Prince le plus prudent ne s'en pourroit pas dépestrer. Il n'y a jamais eu de Prince plus rusé & plus maistre de soy que Tibere *n*; cependant il se soûmit à Sejan. En cela

† *L'Original met* diligence *ou* precipitation, *mais je trouve que cecy est plus juste, le terme de* diligence *ne faisant pas tant d'opposition avec grace, que celuy* d'aveuglement, *car il y a des* graces aveugles. *m* Sap. 14. 10.

n *Tiberium variis artibus devinxit adeo, ut obscurum adversum alios, sibi uni incautum, intectumque efficeret.* Tac. 4. an.

je ne

je ne sçavrois dire si pareille faveur est une effection humaine, ou une force superieure, pour le plus grand bien, ou pour le plus grand mal de la Republique; Le Saint Esprit dit que c'est un particulier Jugement de Dieu *o*. Tacite attribuë la faveur & la cheute de Sejan, à un couroux du Ciel, pour la ruine del Empire Romain *p*; c'est un mal difficile à éviter, lors que la faveur tombe en la personne de quelque grand personnage, comme il est assez ordinaire dans les Palais, où il n'y a que les principaux qui servent : Car celuy qui s'en empare une fois, s'y maintient par le respect deû à sa naissance & à sa grandeur, & personne ne la luy peut aisément oster, ainsi qu'il arriva autrefois à Dom Alonse de Roblez du temps du Roy Dom Jüan II. * C'est ce qu'il semble que Dom Alonse le Sage veüille donner à entendre, lors qu'il traite de la famille Royale en l'une de ses Loix; Le cœur du Prince court trop de risque entre les mains d'un Sujet que tous les autres respectent pour la noblesse de son sang, & pour l'estenduë de son pouvoir; bien que l'inconvenient soit moindre, lors que la faveur tombe en un sujet considerable, jaloux du service & de l'honneur de son Prince, & soigneux du bien public; l'envie & l'aversion du Peuple en ce cas n'estant pas si grandes, & l'obeïssance aux ordres qui passent par sa main estant plus ponctuellement observez; mais il n'y aura aucun inconvenient en pas un de ces cas, si le Prince sçait contrepeser sa faveur avec son authorité, & avec les merites de son Favory, se servant seulement de luy en cette partie du Gouvernement, qu'il ne peut soûtenir de luy seul; car s'il le luy commet tout entier, il luy commettra aussi l'office de Prince, & tombera dans les mesmes accidens que le Roy Assuerus éprouva autrefois, pour avoir abandonné ses Sujets à la discretion

o Prov. 29. 26. p *Non tam solertia (quippe iisdem artibus victus est) quam Deûm ira in Rempublicam, cujus pari exitio viguit ceciditque.* Tac. 4. an.

*. Mar. Hist. Hisp.

d'Aman *q*. Ce que sa main peut donner ou confirmer, il ne le doit point commettre à une autre; Il ne doit point voir par les yeux d'autruy, ce qu'il peut voir par les siens propres; enfin qu'il laisse traiter dans les Conseils & dans les Tribunaux, les affaires qui sont du ressort de leur connoissance, les arrestant apres luy-mesme de vive voix avec ses Secretaires, dont le rapport le rendra plus capable des matieres, & fera que ses resolutions seront plus succintes & plus justes, estant conferées avec ceux-là mesmes par qui ces affaires là auront esté traitées : C'est ainsi qu'en usent les Papes & les Empereurs, & c'est encore ainsi qu'en usoyent les Rois d'Espagne, jusqu'à ce que Philippes II. Prince d'une rare plume, introduisit les Consultations par escrit, coustume qui depuis s'est tousiours observée, & qui a donné lieu à la familiarité & à la faveur, dautant que les Rois accablez de ce fatras d'écritures, sont necessairement obligez d'en commettre la veuë à quelqu'un, & ce quelqu'un-là ne peut estre que le Favory : Que le Prince fasse plus de graces à un tel homme qu'à pas un autre, puisque c'est bien la moindre chose que celuy-là soit preferé, lequel a merité sa faveur, & partagé ses fatigues. L'ombre de Saint Pierre faisoit des Miracles *r*. Quelle merveille donc que le Favory ait plus d'authorité que les autres sujets, luy qui est l'ombre du Prince? Mais il faut aussi reserver quelque grace, & quelque recompense pour les autres, il ne faut pas que la faveur du Favory passe la condition du Sujet, il ne faut pas que le Favory agisse comme corps, mais comme ombre; C'est en cela que les Rois de Castille, qui au temps passé avoyent auprés d'eux des gens privez, ont couru tant de risque; car comme la grandeur des Rois n'éstoit pas encore si grande alors, la moindre chose qu'ils leur accordoyent suffisoit pour mettre tout le Royaume en peril, ainsi qu'il arriva à Dom Sanche le Fort, pour la faveur de Dom Loppe de Haro, à Dom Alonse XI. pour celle du Comte Alvare Osforio, à

q Esth. 3. 11. *r* Act. 5. 15.

Dom

Dom Jüan II. & à Dom Henrique IV. pour celle de Dom Alvare de Lune, & de Dom Jüan Pacheque *. Toute l'importance de la faveur consiste, en ce que le Prince sçache mesurer, combien il doit favoriser son Favory, & le Favory, combien il se doit laisser favoriser par son Prince, tout ce qui passe cette mesure, cause, comme nous dirons, des jalousies, des émulations, & des dangers f.

DEVISE L.

A Jupiter, & à ses Foudres.

LA Montagne méprise les autres ouvrages de la nature, & s'éleve pardessus eux, pour communiquer avec le Ciel: Que le Valon ne luy envie point cette gloire; car bien qu'elle soit plus proche des faveurs de Jupiter, elle est aussi en recompense plus sujete à la colere de ses foudres; C'est autour de sa teste que les nuës s'amassent; c'est là que s'arment les tempestes, & s'est elle-mesme qui la premiere éprouve leur fureur. La mesme chose arrive dans les Charges les plus proches du Prince; L'activité de son pouvoir nuit d'autant plus, que plus on est proche de luy; sa communication n'est pas moins venimeuse que celle d'une vipere *a*; Celuy qui marche parmy les Rois, marche parmy des Armes d'Ennemis offensez *b*. La faveur & le dédain des Princes, sont si immediatement opposez, qu'il n'y a aucun interposition; leur amour ne sçait ce que c'est que de tiedeur; quand elle se convertit en haine, elle saute d'une extremité à l'autre, du feu à la glace, un mesme instant les a veus aimer & haïr avec des effets

* Mar. Hist. Hisp.

f *Sed uterque mensuram implevimus, & tu quantum Princeps tribuere amico posset, & ego quantum amicus à Principe accipere, cætera invidiam augent.* Tacitus 14. an.

a Eccl. 9. 20. *b* Ibid.

IOVI ET FVLMINE

fets de tonnerre si évidens, que lors qu'on en entendoit le bruit, ou qu'on en voyoit l'éclair, les corps estoyent desia reduits en cendre. La grace des Princes est comme un feu de leur cœur, elle s'esteind avec la mesme facilité qu'elle s'allume, & quelques-uns ont crû qu'il y avoit un peril fatal à posseder si fort

fort cette faveur *d*. Les exemples passez font foy de cette verité, & les presens les confirment tous les jours, puisque nous avons veu de nostre temps les plus puissans Favoris du monde tombez du faiste de la fortune dans les plus profonds precipices du malheur. En Espagne le Duc de Lerme; en France le Mareschal d'Ancre; En Angleterre le Duc de Bukingan; En Holande Jean Olden Bernavelt; En Alemagne le Cardinal Clesel; A Rome celuy de Nazaret: Mais on peut attribuer ces effets à plusieurs causes, ou parce que le Prince a donné tout ce qu'il pouvoit, ou parce que le Favory a obtenu tout ce qu'il desiroit, de sorte qu'estant parvenu au faite, il faut de necessité qu'il tombe, n'y ayant aucune mesure dans les graces de l'un, n'y dans l'ambition de l'autre; Et quand cela seroit, qu'elle constance peut-il y avoir en la volonté des Princes, qui comme plus boüillante, est aussi plus sujete à changer? Qui est-ce qui pourra affermir l'affection qui se paye des differences des especes, & est comme la matiere premiere, qui ne s'arreste pas à une seule forme, mais se plaist en toutes? Qui est-ce qui pourra entretenir cette bien-veillance, sujette à tant d'accidens, & d'affections de l'esprit? Qui est-ce qui sera si juste, que de conserver dans les broüilleries d'un Estat l'estime que le Prince fait de luy? La faveur donne dans les yeux d'un chacun, les amis du Prince croyent que son Favory leur retranche quelque chose de sa grace, & les ennemis qu'il leur augmente sa haine. Si ceux-cy viennent à se reconcilier, la disgrace du Favory entre dans les conditions de l'accord; si ceux-là se retirent, toute la faute tombe sur luy; L'émulation & l'envie sont tousiours armées contre le Favory; elles épient pour ainsi dire les occasions de le ruiner; le peuple le hait si aveuglément, que mesme il luy attribuë le mauvais naturel, & les vices du Prince. Bernard de Cabrera paya enfin de sa teste les violences du Roy Dom Pedre IV. d'Arragon, dont il avoit esté Favory. Par la mesme

d *Fato potentiæ rarò sempiternæ.* Tac. 3. an.

voye

voye qu'un Courtiſan tâche de ſe faire aimer de ſon Prince, il ſe rend odieux à tout l'Eſtat, & auſſi ce grand homme Alfonſe d'Alburquerque, Gouverneur des Indes Orientales, avoit raiſon de dire, que ſi le Miniſtre contentoit ſon Roy, il offenſoit les Peuples, & s'il gagnoit la bien-veillance des Peuples, il perdoit celle de ſon Roy.

Si cette faveur eſt fondée ſur le culte exterieur que le Favory ſe ſera procuré par les artifices de la Cour, elle ne peut eſtre que violente & dérobée, & par conſequent la liberté du Prince s efforcera ſans ceſſe de ſecouër ce joug involontaire.

Si c'eſt une inclination, elle eſt ordinairement ſoûmiſe aux cauſes ſecondes, & ſe change par l'age, ou par l'ingratitude du ſujet qui méconnoiſt celuy qui l'a fait ce qu'il eſt. *e*

Si c'eſt une force de la bonne mine du Favory, qui ait captivé la volonté du Prince, ou bien elle ſe lache en peu de temps, ou bien elle ne fait que donner dans la veuë, comme il arrive dans les amours ordinaires.

Si c'eſt pour des qualitez de l'eſprit plus grandes que celles du Prince, le Prince venant à les reconnoiſtre, c'eſt fait de la faveur; car perſonne ne ſouffre qu'on le paſſe en eſprit ou en valeur, qui ſont des qualitez beaucoup plus eſtimables que le pouvoir.

Si c'eſt pour les fatigues & pour le ſoin des affaires, la diligence n'eſt pas moins dangereuſe que la negligence; car les ſuccez ne répondent pas toûjours aux moyens, à cauſe de la diverſité des accidens, & les Princes au contraire voudroyent que tout leur reüſſiſt à ſouhait. Les bons ſuccez s'attribuënt au hazard, ou à la fortune du Prince *f*, non à la prudence du Favory, & les mauvais au Favory ſeulement, bien que la faute ſoit ſouvent du Prince; la raiſon eſt, que chacun s'attribuë toûjours les proſperitez, & les adver-

e Sap. 15. 11.

f *Hæc eſt conditio Regum ut caſus tantum adverſos hominibus tribuant, ſecundos fortunæ ſuæ.* Æmil. Prov.

ſitez

sitez à un autre *g*, & cét autre est toûjours le Favory; on le charge mesme des hazars, comme on faisoit autrefois à Sejan au sujet de la cheute de l'Amphiteatre, & de l'incendie du Mont Celius *h*. Non seulement on le blasme dans les affaires qui passent par ses mains; mais aussi en celles qui passent par celles d'autruy, bien plus on le blâme dans les accidens qui dépendent de l'arbitre, ou des effets de la nature: On accusoit Seneque de ce que Neron avoit voulu noyer sa mere *i*; Il ne tomboit dans l'imagination des hommes aucune méchanceté, si éloigné de toute apparence, que l'on ne crust aisément de Sejan *k*, il n'est point de mort naturelle d'un Ministre particulierement chery du Prince, ou de quelque personne de son Sang, que l'on n'attribuë contre toute justice à son Favory, comme au Duc de Lerman, la mort du Prince Philippe Emanuël *, qui dans la verité avoit esté naturelle.

Si la faveur vient de l'obligation de quelques grands services, le Prince se lasse de leur poids, & sa grace se change en haine, parce qu'il regarde le Favory comme creancier, & ne pouvant le satisfaire, il cherche des pretextes pour rompre & se retirer en emportant la debte *l*. La reconnoissance est une espece

g *Prospera omnes sibi vendicant, adversa uni imputantur.* Tac. in vita Agr.

h *Feralemque annum ferebant & omnibus adversis susceptum Principi consilium absentiæ, qui mos vulgo fortuita ad culpam trahentes.* Tac. 4. an.

i *Ergo non jam Nero cujus immanitas omnium questus anteïbat, sed adverso rumore, Seneca erat quod oratione tali confeßionem scripsisset.* Tac. 14. an.

k *Sed quia Sejanus facinorum omnium repertor habebatur, ex nimia charitate in eum Cæsaris, & cæterorum in utrumque odio quamvis fabulosa & immania credebantur.* T. 4. an. * *Fils du Duc* Charles *de Savoye.*

l *Nam beneficia eo usque læta sunt dum videntur exsolvi posse, ubi multum ante venere pro gratia odium redditur.* Id. ibid.

de servitude, parce que celuy qui oblige quelqu'un se rend son superieur; chose incompatible avec la Majesté, dont le pouvoir diminuë lors qu'il n'est pas plus grand que l'obligation; ce qui fait que les Princes se voyant pressez du poids de la reconnoissance, tombent en de notables ingratitudes pour s'en descharger *m*. C'est ainsi que l'Empereur Adrien fit mourir Titien son Gouverneur, à qui il estoit redevable de l'Empire. Il y a bien plus, une negligence seule détruit souvent plusieurs années de travail, parce que les Princes châtient bien plus aisément une offense legere, qu'ils ne recompensent de considerables services. Si ces derniers sont glorieux, ils donnent de la jalousie aux Princes mesmes qui les reçoivent, étant certain qu'il y en a qui se faschent plus contre ceux qui ont embrassé leur service, que contre ceux qui l'ont negligé, ainsi qu'il s'est veu en la personne de Philippe de Macedoine *n*, & en celle de Jaques I. d'Arragon, qui lors que Dom Blasque eut pris Morelle d'assault, se mist dans la pensée qu'il avoit acquis plus de gloire que luy en cette expedition; de façon qu'il luy osta cette ville, luy donnant en eschange celle de Sagaste. Les victoires d'Agricola donnoyent de l'inquietude à Domitien, ce Prince voyant que la renommée d'un particulier s'élevoit au dessus de la sienne *o*. L'on voit par là que c'est mesme en faisant bien qu'on court le plus de danger.

Si la faveur naist de la prompte obeïssance du Favory, qui se sçait plier à la volonté de son Prince, elle fait que ce Gouvernement tombant dans les inconveniens de la flaterie, dont nous avons parlé cy-dessus, precipité en peu de temps le Prince & son Favory; l'obeïssance n'est pas quelquefois moins dan-

m *Quidam quo plus debent, magis oderunt. Leve æs alienum debitorem facit, grave inimicum.* Sen. ep. 19.

n *Suæ demptum gloriæ existimans quicquid cessisset alienæ.* Curt.

o *Id sibi maxime formidolosum privati hominis nomen supra Principis attolli.* Tac. in vita Agric.

gereuse

gereuse que la desobeïssance, parce que si cette obeïssance a un bon succés, il s'attribuë aux ordres du Prince, & si elle en a un mauvais, on le rejette sur le Favory; Il semble toûjours que la desobeïssance du commandement qu'on avoit fait, soit la seule chose qui a empesché le succez, ou qui a causé la faute.

Si les ordres ont esté injustes, on ne peut pas s'excuser sur eux, car on offenceroit le Prince. Toute la faute tombe sur le Favory, & le Prince pour ne pas paroistre autheur du mal, laisse souffrir ce mal-heureux, ou en l'opinion du vulgaire, ou entre les mains des juges; c'est ainsi que fit Tibere, lors que Pison ayant empoisonné Germanicus par ordre, il renvoya la cause au Senat *p*, & s'estant ensuite rendu à Rome, il fit de mesme que s'il n'eust rien sçeu de la chose, bien qu'il en fust complice, laissant l'autre tout estonné de le voir si resserré, sans pitié ny colere *q*.

Si la faveur tombe en un sujet de peu de merite, il succombera sous le faix d'un si grand nombre d'affaires; car la bien-veillance des Princes ne se peut long-temps conserver sans beaucoup de valeur & d'esprit.

Si elle naist de la conformité des vertus, elle se pert quand le Prince vient à les quitter, car alors il haït le Favory comme un accusateur de son changement, & une personne dont il ne se sçavroit servir dans ses vices *r*.

Si le Prince aime le Favory en qualité d'instrument, par lequel il execute ses mauvaises inclinations, tous les mauvais effets qui en resultent tombent sur luy, & le Prince cherche son excuse dans sa destruction, ou le haït d'abord comme le témoin des méchancetez que sa presence semble luy reprocher

p *Integram causam ad Senatum remisit.* Tacitus 6. annal.

q *Nullo magis exterritus est quam quod Tiberium sine miseratione, sine ira obstinatum clausumque vidit ne quo affectu perrumperetur.* Tac. 3. an.

r Sap. 2. 15.

à tous

à tous momens. C'est pour ce sujet qu'Anicetus executeur de la mort d'Agrippine, tomba en la disgrace de Neron *s*. L'execution fait cesser tout ensemble la haine contre le mort, & la faveur de celuy qui l'a tué, & il semble au Prince qu'il se l'aye auprés de celuy-là en punissant celuy-cy, ainsi qu'il est arrivé à Plancine *t*.

Si la faveur est fondée sur la confiance de quelques grands secrets, ils font courir risque au Favory, estant comme autant de viperes dans son cœur qui luy rongent les entrailles, tant qu'ils sortent dehors. Car l'engagement de la conservation, ou l'ambition de montrer sa faveur, font qu'il les decouvre, excitant par là l'indignation du Prince contre luy; Mais quand tout cela n'arriveroit point, le Prince, quoy qu'il en soit, veut tousiours se delivrer de l'inquietude de les avoir confiez, en dechirant le cœur qui en est depositaire, un secret est tousiours un peril *v*.

La faveur qui est fondée sur l'indulgence que ce Favory a pour la bassesse & pour les indignitez du Prince, ne court pas moins de peril, en ce qu'une telle flaveur est plustost une crainte qu'une inclination, & le Prince ne sçauroit souffrir que son honneur dépende du silence d'autruy, & qu'il y ait quelqu'un qui le méprise en son cœur.

Si la faveur est mediocre, elle ne suffit pas pour resister à la faveur de l'envie, & le moindre vent l'abbat comme un arbre de foibles racines.

Si elle est grande, elle donne de la jalousie & de la crainte au Prince mesme qui en est l'autheur, ce qui luy fait chercher les moyens de s'en delivrer; comme lors qu'en mettant plusieurs pierres les unes sur les autres, la crainte de voir tomber sur nous le mesme monceau que nous avons élevé, nous le

s *Levi post admissum scelus gratia, dein graviore odio quia malorum facinorum ministri quasi exprobantes aspiciuntur.* Tac. 14. an.

t *Ut odium & gratia desiere jus valuit.* Tac. 6. an.

v Esa. 24. 16.

fait

fait renverser de l autre coste. Le Prince reconnoist que la statuë qu'il a dressée porte ombre à sa grandeur, & pour cét effet il l'abat. Je ne sçay si je dois dire que les Princes aiment à montrer leur pouvoir, autant à défaire leurs creatures, comme à les avoir faites, car ce pouvoir estant limité, il ne peut pas paroistre infiny, s'il ne retourne au centre d'ou il estoit party, ou ne fait sa demarche en cercle, comme la rouë qui precipite ce qu elle avoit eleve.

Ce sont la les écueils où d'ordinaire le vaisseau de la faveur se brise, celuy là y recevant plus de dommage qui aura plus estendu ses voiles; que si quelqu'un s'en est échapé, c'est ou parce qu'il s'est retiré au port de bonne heure, ou parce qu'il a esté auparavant jetté sur le rivage de la mort. Qui est-ce donc qui sera si adroit Pilote que de sçavoir gouverner le timon de la faveur, & faire voile sur une mer si perilleuse? Quelle prudence, quels artifices pourront l'en delivrer? Quelle chimie fixera le mercure de la volonté du Prince, principalement si la faveur mesme qui est fondée sur une ferme connoissance de merite, est incapable de resister à l'envie, & aux trames de tant d'ennemis qui conspirent contre sa perte, comme nous voyons que le Roy Darius ny le Roy Achis n'eurent pas le pourvoir de deffendre la faveur de Daniel & de David, contre la haine des Satrapes *x*, & que pour leur complaire, ils furent forcez, l'un de bannir celuy-cy, l'autre d'exposer celuy-là aux lions, bien qu'ils connussent la bonté & la fidelité de tous les deux *y*

Mais bien qu'il n'y ait point de si grande prudence qui puisse empescher les accidens qui ne dépendent pas du Favory, tousiours pourra t'elle beaucoup en ceux qui en dépendent, & du moins s il tombe, ce ne sera pas par sa faute. Cette consideration m'oblige à luy marquer les principales causes de cette cheute, lesquelles naissent pour la pluspart de l'imprudence & de la malice, afin qu'en estant averty, il les puisse éviter plus seurement.

x Dan. 6. 4. *y* 1. Reg. 29. 6.

Si nous

Si nous considerons donc avec attention les maximes des Favoris passez, nous trouverons qu'ils ne se sont perdus que pour n'avoir pas sçeu continuer ces bons moyens, par lesquels ils avoyent gagné la faveur de leurs Princes. Tous presque pour la meriter, & s'attirer l'applaudissement du Peuple, s'y insinuënt par le zele, par la soûmission, par la civilité, & par les services, ne donnant que de ces conseils qui regardent la plus grande gloire du Prince, & la conservation de sa grandeur, artifice par lequel Sejan tâcha d'establir son credit *z*; Mais lors qu'ils se voyent entierement Maistres de la faveur, ils abandonnent ce timon, & croyent que le seul zephir de la faveur leur suffit.

Ils s'efforcent de tout leur pouvoir de faire en sorte que leurs premieres actions paroissent détachées de tout interest, hors celuy du Prince, preferans son service à leur fortune & à leur vie; par où le Prince abusé, croyant avoir trouvé en son Favory un fidele compagnon de ses peines, il luy en donne la loüange devant tout le monde. C'est ainsi que Tibere loüoit Sejan devant le Senat & devant le Peuple *a*.

Ils tâchent encore de prouver leur fidelité au Prince par quelque action remarquable qui leur gagne son cœur, ainsi que Sejan fit autrefois lors qu'il soustint de ses bras & de sa teste la ruine d'une Montagne qui tomboit sur Tibere, obligeant par là ce Prince à se fier davantage en son affection & en sa fidelité *b*.

Cette bonne opinion de la fidelité du Favory, estant une fois imprimée en l'ame du Prince, il croit facilement pouvoir desormais y faire fond, & là-dessus il écoute volontiers ses plus pernicieux conseils,

z *Quia Sejanus incipiente adhuc potentia bonis consiliis notescere volebat.* Tac. 4. an.

a *Ut socium laborum non modo in sermonibus, sed apud Patres & Populum celebraret.* Tac. 4. an.

b *Prabuitque ipsi materiam, cur amicitiæ, constantiæque Sejani magis fideret.* Id. ibid.

comme

comme venant d'un homme qu'il aime plus que soy-mesme. C'est ainsi que fit Tibere apres l'accident dont nous venons de parler *c*; Tout cecy cause de grands maux, car le Prince prevenu de cette opinion, ferme les yeux à tout ce qui le pourroit desabuser, & luy-mesme allume l'encens en l'honneur de son Favory, & haste son adoration, voulant qu'on luy rende des honneurs extraordinaires, ainsi que fit Tibere, lors qu'il permit qu'on mist le Portrait de Sejan sur les Theâtres, & dans les places publiques *d*; Ce certain bruit sourd des faveurs passe aisément d'une oreille à l'autre, & c'est de luy que se forme cette nouvelle idole, comme autrefois celles d'Aaron *e*, des pendans-d'oreilles des femmes Israëlites; Car où il n'y auroit point de faveur, ou du moins elle seroit sans durée, s'il n'y avoit point d'acclamation.

Ce culte engendre l'avarice & l'arrogance, vices ou les Grands tombent d'ordinaire pour soustenir leur grandeur *f*. Si-tost qu'un Courtisan est entré en faveur, il s'oublie soy-mesme, & peu à peu ces bonnes qualitez, par lesquelles il l'avoit gagnée tombent, comme n'estant que d'applique, la prosperité faisant sortir au dehors les vices que l'artifice avoit cachez. C'est ainsi qu'il arriva à Antonius Primus, en qui la felicité découvrit l'avarice, la superbe, & toutes les autres mauvaises habitudes qui auparavant estoyent cachées & inconnuës *g*. La grandeur trouble pour ainsi dire la raison, & le Favory aspire à des honneurs au dessus de luy, comme Sejan qui se vouloit marier avec Livie *h*. Il ne traitte pas les affaires comme Ministre, mais comme compagnon, & veut

c *Major ex eo, & quamquam exitiosa suaderet, ut non sui anxius cum fide audiebatur.* Ibid.

d *Colique per theatra & fora effigies ejus, interque principia legionum sineret.* Tac. 4. an. e Exod. 32. 4.

f *Avaritiam & arrogantiam, præcipua validiorum vitia.* Tac. 1. Hist.

g *Felicitas in tali ingenio, avaritiam superbiam, cæteraque occulta mala patefecit.* Tac. 3. Hist.

h Tacit. 4. Annal.

que le seul nom demeure au Prince, & toute l'authorité à luy, sans qu'il y ait aucun qui ose dire comme Bersabée à David, lors qu'Adonias luy usurpoit son Royaume, *Seigneur, voila maintenant Adonias qui regne, sans que vostre Majesté en sçache rien* *i*. Le Favory tâche de surpasser le Prince dans toutes les vertus Royales, afin d'estre plus estimé que luy; artifice dont Absalon se servit pour decrediter le Roy David, affectant la douceur & la complaisance à oüir un chacun, ce qui luy gagne le cœur de tous *k*.

Le Favory ne croit point l'estre, s'il ne partage sa grandeur avec ses domestiques, ses parens & ses amis, se persuadant que pour plus grande seureté, il faut qu'il les honore des plus importantes Charges, & couppe, pour ainsi dire, les nerfs à l'envie; C'est pour ce sujet que Sejan avança si fort les siens *l*; & parce que ce pouvoir est en quelque sorte une diminution de celuy des parens du Prince, lesquels s'opposent tousiours à la faveur, ne pouvant souffrir qu'elle l'emporte sur le sang, & que le Prince se soûmette à un inferieur, de qui il faudra qu'ils dépendent, qui est un peril que Sejan reconnut en la famille de Tibere *m*; le Favory pour cét effet seme des discordes entr'eux & le Prince; Sejan faisoit entendre à Tibere, qu'Agrippine machinoit contre luy, & à Agrippine, que Tibere la vouloit empoisonner *n*.

Que si un de ces cas reüssit au Favory, il prend hardiesse de-là d'en entreprendre de plus grands. Drusus estant mort, Sejan fit dessein d'esteindre toute la famille de Germanicus; De façons que le Favory aveuglé enfin de sa passion, & de l'excez de son pouvoir, méprise les artifices cachez, & agit de haine

i 3. Reg. 1. 18. *k* 2. Reg. 15. 6.

l *Neque Senatorio ambitu abstinebat, clientes suos honoribus aut Provinciis ornando.* Tac. 4. An.

m *Cæterum plena Cæsarum domus, juvenis filius, nepotes adulti moram capitis adferebant.* Tac. 4. An.

n *Immißis qui per speciem amicitiæ monerent, paratum ei venenum, vitandas soceri epulas.* Tac. 4. An.

ouverte

ouverte contre les parens du Prince, ainsi que fit Sejan contre Agrippine & contre Neron. Personne ne se hazarde d'avertir le Favory du peril de ses actions, parce qu'en sa presence pleine de Majesté, tout le monde tremble, comme faisoyent les Israëlites en celle de Moïse, lors qu'il venoit de familiariser avec Dieu *o*; & comme il se voit autant ou plus respecté que son Prince, il machine contre luy *p* & opprime tyranniquement ses Sujets, ne croyant pas qu'il puisse conserver leur bien-veillance; ce qui fait que dans leur desespoir, ils viennent à douter si son avarice & sa cruauté seroyent moindres, s'il estoit leur Maistre, puisque ne l'estant pas, il les traite pourtant comme esclaves, & les méprise comme estrangers. C'est ce qu'Othon pesa un jour en la personne d'un Favory de Galba *q*.

Mais tout cecy mesme augmente encore les dangers, car l'envie croist, & la malice s'arme contre le Favory, qui ne croyant pas la pouvoir vaincre que par une autre plus grande, se sert de tous les moyens que la jalousie de la faveur luy suggere; & comme sa seureté consiste en la constance de la volonté du Prince, il l'entretient par les delices & par les crimes, principaux instrumens par lesquels la faveur se conserve. Afin que le Prince n'adjouste foy à aucun, le Favory le fait défier de tous, & principalement des bons, qui sont ceux dont il se craint le plus: C'est par cét artifice que Vatinius *r* & Sejan *s* acquirent tant de faveur.

Le Favory considerant qu'il n'est rien de plus opposé à la faveur que la capacité du Prince, il fait en

o Exod. 34. 30. *p* Esth. 16. 2.

q *Minore avaritiâ, aut licentiâ grassatus esset Vinius si ipse imperasset, nunc & subjectos nos habuit tamquam suos, & viles, ut alienos.* Tac. 1. Hist.

r *Optimi cujusque criminatione eo usque valuit, ut gratia, pecunia, vi nocendi, etiam malos præmineret.* Tac. 15. An.

s *Sui obtegens in alios criminatur.* Tac. 4. An.

 sorte

sorte qu'il ne sçache, n'entende, & ne voye rien, ny n'aye auprés de luy aucun qui luy dessille les yeux; il tâche de plus de luy faire haïr les affaires, en occupant son esprit au divertissement de la chasse, des jeux & des Festes publiques, afin que les sens estant distraits autre part, ny ses yeux ne puissent prendre garde à ce qui se passa à sa Cour, ny ses oreilles oüir les murmures & les plaintes de ses Sujets; ainsi qu'aux Sacrifices de Moloch, où il se faisoit un grand bruit de tambours, pour empescher qu'on n'oüist les cris des petits enfans qu'on immoloit. Quelquefois par un plus grand artifice, il l'embarasse dans les affaires pour le lasser, comme on a coustume d'exercer les jeunes chevaux dans des guerets, afin de les dompter, & les assujettir à la selle & au frein. Il luy persuade pour la mesme fin de se trouver aux audiences, afin qu'en estant tout fatigué, il luy abandonne les affaires, trouvant s'estre assez acquitté de son devoir par l'audiance qu'il a accordée; de sorte que, comme dit Jeremie des Idoles de Babylone, il n'est Prince qu'autant que veut son Favory *t*.

Son dessein n'est aucunement que les affaires aillent bien; car il n'y a personne qui ne sçache naviger dans la bonace; mais il veut que la mer soit si haute, & que l'estat soit tellement agité de tempestes, que le Prince craigne de mettre la main au timon du Gouvernement, & ait d'autant plus besoin de luy. Et afin de fermer tout passage à la verité, & demeurer seul Arbitre des affaires, il le tire hors de la Cour, & parmy peu de gens, qui est le motif qui obligea Sejan à persuader à Tibere de se retirer de Rome *v*.

Au reste, tous ces artifices prejudicient entierement au bien de la Repuplique, & à la reputation du Prince; & c'est en cela que celuy qui brigue sa faveur par leur moyen, est beaucoup plus coupable que celuy qui l'offense *x*; Car pour offenser, on ne commet

t Baruch, 6. 45. *v* Tac. 4. An.

x *Plura sæpe peccantur, dum demeremur, quam cum offendimus.* Tac. 15. An.

met

met qu'un seul délit ; mais pour acquerir la faveur, on en commet plusieurs, & ceux-cy dérogent tousiours à l'honneur du Prince, & sont contre le bien public; On fait à la verité grand tort à l'Estat par le meurtre de son Prince ; mais enfin on y remedie aussitost par le moyen d'un Successeur ; ce qui ne peut pas estre, lors que laissant le Prince en vie, on le rend incapable du Gouvernement par de semblables artifices, mal qui dure tant que dure sa vie, au grand prejudice du bien public; & comme tout le monde en ressentant ce mal murmure contre celuy qui en est la cause, dans la persuasion qu'une telle faveur n'est pas une inclination, mais une violence ; non un choix, mais une necessité ; cela fait que plusieurs fondant leur fortune dans sa ruine, comme estant un obstacle à leur bon heur, il est impossible qu'il ne se presente pas à eux quelque occasion pour y reüssir, ou que le Prince venant enfin à penetrer quelqu'un de tous ces artifices, ne reconnoisse que l'envie & la haine, conceuës contre son Favory, retombent sur luy, ainsi que Tibere à la fin semble l'avoir reconnu *d* ; Le Prince alors commençant à se desabuser, commence aussi à craindre le pouvoir qu'il a donné à son Favory (qui est ce qui fit douter Tacite, si Tibere aimoit ou craignoit Sejan) *e* & comme auparavant la faveur tâchoit de le soustenir, la haine apres tâche de le détruire.

C'est là la crise de la faveur, où tout le monde court tant de risque, car ny le Prince ne sçait dissimuler son mécontentement, ny le Favory se maintenir constant dans la disgrace, d'où il arrive que tous deux se faisant mauvais visage, cette grande amitié qui les lioit se dénouë bien tost. Le Prince regarde le Favory comme indigne de sa faveur, & le Favory considere le Prince comme ingrat à ses services ; de sorte que croyant qu'il ne se peut passer de luy, & qu'il le rappellera, il se retire, & donne lieu à un autre de s'intro-

d *Perque invidiam tui, me quoque incusant.* Tacitus 4. Annal.

e *Dum Sejanum dilexit timuitve.* Ibidem.

duire dans les affaires, & fomenter ces diviſions; ce qui fait que la faveur en peu de temps ſe convertit en haine; l'impatience du Favory eſtant ce qui aide le plus à l'abbatre. Auſſi-toſt le bruit de ſa diſgrace s'épend, & tous inſultent inſolemment contre luy, ſans que le Prince meſme ſoit capable d'y remedier; ſes parens & ſes amis prevoyant ſa cheute, & le danger qui les menace, craignent que ſa ruine, n'attire la leur, & qu'il ne les accable ſous la chûte *f* comme l'arbre planté ſur une Montagne, a de couſtume, lors qu'il tombe d'entraîner apres luy tous les autres qui eſtoyent ſous ſon ombre; ils ſont meſmes les premiers à y travailler, afin de ſe mettre en ſeureté, & tous enfin joüent leur perſonnage dans cette eſtrange caraſtrophe, n'ayant pour but que d'achever la ruine de cette muraille qui panche deſia *g*. Le Prince honteux de ſoy-meſme, tâche de ſe délivrer de cette ſujetion, & de retablir ſon credit, faiſant le Favory cauſe principalement de tous les maux paſſez, ce qui fait que celuy-cy enlaſſé dans ſes propres artifices, avance d'autant plus ſa ruine, que plus il la veut empeſcher; car lors qu'une fois la faveur eſt malade il faut qu'elle meure, & il n'eſt point de remede qui la puiſſe guerir.

Il reſulte clairement de tout ce que nous avons dit, que le plus grand peril de la faveur conſiſte dans les moyens que l'ambition employe pour la conſerver, arrivant aux Favoris des Princes la meſme choſe qu'à ces gens trop curieux de leur ſanté, qui penſant la conſerver par la diverſité des Medecines, l'alterent au contraire, & abregent leur vie, & comme il n'eſt point de meilleur remede que d'obſerver le regime, laiſſant faire le reſte à la nature; De meſme dans les maladies de la faveur, le meilleur conſeil qu'on puiſſe donner, eſt de ne point uſer de medecines, mais ſervir le Prince d'une bonne & ſincere affe-

f *Quidem male alacres, quibus infauſta amicitia gravis exitus imminebat.* Ibidem.

g Pſalm. 61. 4.

ction,

ction, & avec un cœur libre d'interest, laissant agir le merite & la verité, comme choses beaucoup plus durables que l'artifice; Que si l'on veut user de quelques preservatifs, il faut que ce soit seulement de ceux qui regardent, ou la personne du Favory, ou celle du Prince, ou celle de ses Ministres, ou la Cour, ou le Peuple, ou les Estrangers.

Pour ce qui est du Favory, il faut qu'il se maintienne en cét estat de modestie, de douceur & de complaisance où la fortune l'a trouvé; qu'il chasse de dessus son front ces rayons si brillans de la faveur, ainsi que faisoit Moyse pour parler au Peuple, lors qu'il retournoit de familiariser avec Dieu *i*; Daniel, bien que particulierement aimé de plusieurs Rois, se tenoit avec le reste des Favoris dans les anti-chambres *k*. Qu'il fuye ces honneurs, qui, ou n'appartiennent qu'au Prince, ou passent le Ministre, & si quelqu'un les luy veut rendre, qu'il l'avertisse, qu'il est serviteur aussi-bien que luy, ainsi que l'Ange fit à Saint Jean, lors qu'il le voulut adorer *l*. Qu'il ne contente point ses passions par le moyen de son credit, qu'il écoute avec patience, & réponde avec douceur *m*, qu'il n'affecte point la bien veillance d'autruy, ny ne craigne sa haine, qu'il ne dissimule point sa faveur, ny ne brigue la Souveraine Authorite; Qu'il ne s'arme point contre l'envie, ny ne se munisse contre l'émulation; Car c'est dedans ces sortes de precautions, que tout le danger consisté; enfin qu'il craigne Dieu & l'infamie.

Mais le Favory ne court pas peu de risque du costé de sa famille & de sa parenté; car bien que le Prince & le Peuple approuvent ses actions, il ne s'ensuit pas de là qu'ils approuvent aussi celles de ses domestiques & de ses parens, dont les desordres, l'indiscretion, la superbe, l'avarice, & l'ambition le rendent odieux, & causent sa cheute; qu'il ne se trompe pas, par la pensée que ses creatures sont les Colonnes de

i Exod. 34. 35. *k* Dan. 2. 49.
l. Apoc. 19. 10. *m* Eccl. 32. 9.

ſon Authorité; car celuy qui dépend de pluſieurs, court riſque auſſi de la part de pluſieurs. Ainſi il eſt bon de les tenir dans les bornes du ſouvenir de leur naiſſance, & loin du maniement des affaires, afin que les autres voyent qu'ils ne ſont aucunement participans de ſa faveur, & que celle où ils ſont auprés de luy, ne leur donne aucune preference dans l'adminiſtration, & dans les Charges; Mais s'ils ſe comportent bien, & qu'ils meritent quelque choſe de l'Eſtat, je ne voudrois pas dire en ce cas qu'ils courent aucun riſque, pour eſtre ou parens ou creatures d'un Favory. C'eſt ce que noſtre Seigneur meſme nous a enſeigné par ſon exemple, puiſqu'il donna bien à ſes Couſins la dignité de Precurſeur, & celle d'Apoſtre, mais non pas celle de Docteur des Nations, ny celle du Pontificat deuë à la Foy de Saint Pierre, & à la Sience de Saint Paul.

Que le Favory obſerve auprés du Prince deux ou trois maximes principales; Premierement, qu'il tienne pour aſſeuré que ſa faveur peut changer aiſément; Que ſi ce changement arrive, qu'il n'en recherche point la cauſe, ny ne faſſe ſemblant de rien, afin que ny le Prince n'entre en défiance, ny les envieux ne viennent à eſperer ſa cheute, car elle court riſque dés l'heure qu'on penſe qu'elle peut arriver. Qu'il n'appuye point ſa faveur ſur l'inclination & ſur la volonté du Prince, choſes faciles à changer, mais bien ſur ſon propre merité; car ſi l'or de la faveur n'eſt bien meſlé avec cét aloy, il ne pourra reſiſter au marteau de l'émulation. Qu'il tempere le zele par la prudence, & accorde ſon adreſſe avec celle du Prince, car perſonne ne ſouffre de Rival dans les qualitez de l'eſprit: Qu'il aime plus ſa dignité que ſa perſonne, qu'il ſe conſidere ſon Sujet & non pas ſon Compagnon, ayant touſiours devant les yeux qu'eſtant creature, il ne doit pas s'égaler au Createur *n*; Qu'il tienne à gloire de ſe perdre, ſi la neceſſité le veut ainſi, pour accroiſtre la grandeur de ſon Prince, qu'il le

n Eccl. 2. 12.

con-

conseille avec une liberté, modeste, agreable & sincere *o*, sans crainte de peril & sans ambition de paroistre zelé, en s'opiniâtrant en ses sentimens. Qu'il ne tire point tellement une affaire à luy, que de la rendre sienne, pour ainsi dire, & ne tienne aucunement à des honneur que ses sentimens soyent rejettez, ou que s'ils sont une fois suivis, on vienne ensuite à les changer, car toutes ces tentations ne sont point sans peril, & pour ce sujet il est bon que dans les dépeches & dans les resolutions, il ne soit ny si ardent que de se consumer, ny si froid que de se geler, mais qu'il marche d'un pas moderé, conformement au temps & à l'occasion *p*. Qu'il ait plus pour but de bien faire, que de s'avancer, mais cela sans affectation ny orgüeil; Car celuy qui sert seulement à dessein de s'acquerir de la reputation, dérobe celle du Prince. Qu'il se taise à propos, si la necessité le demande, & par le franchement & en peu de mots, s'il est besoin. Qu'il prefere le service du Prince à ses interests, n'en ayant point d'autres que ceux de son Maistre. Qu'il respecte tousiours ses parens, fondant sa seureté en leur bien-veillance, sans fomenter aucune haine entre luy & eux, car le sang se reconcilie facilement au prejudice & à la ruine du Favory. Qu'il ait soin que le Prince ait tousiours de bons serviteurs & de bons Ministres, & qu'il luy enseigne fidelement à regner. Qu'il ne luy bouche ny les yeux ny les oreilles, mais qu'il fasse plûtost ses efforts, pour luy faire voir, toucher & examiner tout. Qu'il luy represente discretement ses fautes & ses défauts, sans se soucier de l'offenser, si la necessité le requiert; Car bien que sa faveur en diminuë pour un temps, il y rentrera neantmoins apres *r*, lors que le Prince sera desabusé, ainsi qu'il est arrivé à Daniel auprés des Rois de Babilone. Que dans les violentes entrepri-

o Prov. 22. 11.

p *Cum feceritis omnia quæ præcepta sunt vobis dicite: servi, inutiles sumus.* Luc. 17. 10.

r Prov. 28. 23.

ses du Prince, il se gouverne en telle sorte, qu'il les détourne plûtost, qu'il ne les rompe, attendant que le temps luy-mesme & les adversitez l'instruisent mieux. Qu'il n'empesche point les plaintes & les satyres de parvenir à luy; car lors que ces choses tombent sur l'innocence, elles sont comme des grains de sel qui preservent la faveur, & des avertissemens pour ne pas faillir ou pour se corriger. Qu'il attribuë les heureux succés & les recompenses au Prince, & ne se soucie point qu'on rejette sur luy les mauvais évenemens & l'ingratitude. Qu'il tienne tousiours sa cheûte pour asseurée, l'attendant d'un esprit ferme, libre & desinteressé, sans trop penser aux moyens d'affermir sa faveur; car celuy qui craint la cheûte, est celuy qui tombe le plûtost: La reflexion du peril trouble le cerveau, & l'on s'évanoüit à regarder d'un lieu haut la profondeur du bas. Jamais ces foiblesses n'ont pris aux Favoris des Princes qu'elles n'ayent esté suivies de leur mort, il n'y a que ceux qui n'ont rien craint qui ont passé seurement *f*.

Qu'avec les Ministres, il soit plûtost Compagnon que Maistre, plus deffenseur qu'Accusateur *t*; Qu'il excite les bons à devenir meilleurs; que des méchans il tâche à en faire des bons; Qu'il n'entremette point son authorité, ny dans leur choix, ny dans leur deposition; qu'il leur laisse les affaires qui les regardent, qu'il n'empesche point le cours des conseils dans les deliberations, qu'il les laisse tous parvenir à l'oreille du Prince; & si le Prince les veut conferer avec luy, alors il pourra librement dire son avis: mais sans autre dessein, que celuy de faire tout pour le mieux.

Le Palais est le plus dangereux écüeil de la faveur, & neanmoins tous s'en servent pour l'affermir, il n'y a pas une seule pierre qui ne tâche de se déjoindre pour renverser en tombant, la statuë du Favory, comme aussi sujette à la destruction par les caprices de la fortune, que celle de Nabuchodonosor, pour la

f Prov. 10. 9. *t* Eccles. 32. 1.

diver-

diversité de ses metaux. Le Favory ne peut avoir d'amis asseurez à la Cour, s'il en choisit quelques-uns, il donne de l'envie aux autres, s'ils les met en faveur auprés du Prince, il se met en hazard d'en estre chassé, & s'il ne le fait pas, il se les rendra ennemis. Ainsi le plus seûr est de proceder indifferemment avec tous, & ne se mesler des affaires d'aucun, faisant en sorte de ne les point empescher, s'il est possible, mais plûtost les assister en leurs pretentions & en leurs interests. Si quelqu'un s'est insinué dans les bonnes graces du Prince, il est plus de la prudence de l'y maintenir, que de l'en priver; car souvent celuy qui embrasse un autre pour l'abattre, tombe avec luy, & qui plus est, l'opposition a coûtume d'allumer davantage les faveurs. Plus de Favoris se sont perdus, pour en avoir voulu détruire quelques-uns, que pour en avoir fait d'autres.

La faveur dépend furieusement du Peuple, car s'il a le Favory en aversion, le Prince ne peut le soustenir contre la voix publique, ou s'il le fait, le Peuple a de coustume d'estre luy-mesme son juge & son boureau; comme en effet, il s'en est veu plusieurs mis en pieces de ses propres mains. Si le Peuple au contraire l'aime avec excés, le peril n'est pas moindre, parce qu'il luy cause des envieux, & donne de la jalousie au Prince, d'où vient que les amours du Peuple sont ordinairement si courtes & si mal-heureuses v. Afin donc que le Favory puisse cheminer seurement entre ces deux extremitez, qu'il fuye tout ce qui engendre d'ordinaire l'applaudissement & les acclamations du vulgaire, tâchant seulement de s'acquerir une bonne reputation par la pieté, par la liberalité, par la civilité, & par la complaisance, appliquant de plus tous ses soins à ce que la Justice s'administre, qu'il y ait abondance de toutes choses, & que la Paix ne soit point troublée de son temps, qu'on ne viole point les Privileges, ny qu'on n'introduise de nouveau-

v *Breves & infaustos Populi Romani amores.* Tacitus 2. Annal.

tez dans l'Estat ; mais sur tout qu'il n'y ait point de controverse dans les affaires de Religion, ny de concurrence entre les Ecclesiastique ; car il allumera toute la fureur du Peuple contre luy, s'il passe une fois pour impie.

Les Estrangers qui n'ont pas cette amour naturelle pour le Prince, dépendent plus du Favory que de luy; c'est pourquoy ils le reverent plustost, afin que par son moyen ils puissent venir à bout de leurs desseins, au grand prejudice de la reputation du Prince, & à celuy de son Estat. Quelquefois mesme ils causent la cheute du Favory, lors qu'il ne répond pas à leurs desirs & à leurs intentions ; pour cét effet il doit bien prendre garde à ne se pas laisser adorer, refusant les encens & le culte estranger, & faisant en sorte que ceux qui luy rendent ces honneurs, se desabusent, & reconnoissent qu'il ne sert que de rideau sur le portrait, & que le Prince est celuy qui fait les miracles.

Les Ambassadeurs des Rois & des Princes affectent l'amitié du Favory, comme un moyen efficace pour leurs affaires, & jugeant que les desordres qui resultent de la faveur, n'y serviront pas peu, ils tâchent de la fomenter par de bons services, y estant mesme souvent induits par le Favory mesme ; de sorte que comme ils ont assez d'occasions de le loüer dans les Audiences, & que d'abord ils paroissent éloignez d'interest & d'émulation : Il n'y a point de doute qu'ils operens de bons effets ; mais avec tout cela, ce sont de dangereux amis, parce que le Favory ne les peut conserver, qu'au prejudice du Prince, & du bien public ; & si la consideration de son devoir l'empesche de les satisfaire, ils se changent en ennemis, & ne manquent ny d'adresse ny de moyens pour le ruiner. Le plus seur est donc de ne se point engager plus avant avec eux, que le service & l'interest du Prince le permettront, tâchant seulement de s'acquerir du credit chez les Nations par sa sincerité, & par sa douceur, & de passer pour homme qui aime mieux conserver les bonnes correspondances & les amitiez de son Prince, que de les rompre.

Tous ces preservatifs de la faveur peuvent retarder la cheûte du Favory, pourveu qu'il les employe d'abord; car dés qu'il se sera une fois attiré l'envie & la haine des autres, on les taxe de malice & de tromperie, & ils ne font que mettre la faveur en plus grand danger, ainsi qu'il arriva à Seneque, à qui il ne servit de rien pour se garantir de la mort, de vouloir moderer sa faveur, lors qu'il se vit persecuté *x*.

Si nonobstant l'observation de tous ces advertissemens, le Favory ne laisse pas de déchoir de sa faveur, sa cheûte du moins sera glorieuse, ayant vécu jusques là libre de toutes les basses craintes de la perdre, & de ce honteux soin de chercher des moyens indignes d'un genereux courage, tourment pire mille fois que toute la disgrace des Princes; S'il y a quelque chose de bon dans la faveur, c'est la seule gloire d'avoir merité l'estime du Prince, la durée en est pleine d'inquietudes & de perils, le plus heureux de tous les Favoris est celuy qui a plustost cessé de l'estre.

J'ay décrit, Monseigneur, les artifices des Favoris, mais non pas comment il faut que le Prince se gouverne avec eux, presupposant qu'il n'en doit point avoir; car bien qu'on luy accorde de faire plus pancher son inclination & ses faveurs sur celuy cy que sur celuy-là; il ne faut pas pour cela qu'il confere toute son Authorité à une seule personne, de qui le Peuple attende ordre, recompense & punition : Car une telle faveur est proprement une alienation de la Couronne, qui met tousiours le Gouvernement en peril, mesme lors que la faveur reüssit dans le choix du Sujet; Car ny on ne rend au Favory une aussi grande obeïssance, & un respect aussi profond qu'au Prince, ny le Favory n'a point le bien public en assez grande recommendation, ny Dieu ne tient en sa main le cœur du Favory, comme il fait celuy du Prince; Et aussi, Monseigneur, bien que plusieurs des Ancestres de Vostre Altesse Serenissime ayent eu des Favoris, qui avec beaucoup de soin & de zele, ainsi que nous voyons encore aujourd'huy, ont tâché en

x Tac. 14. Annal.

toutes choſes de bien faire, neantmoins ou ils n'y ont pas reüſſi, ou leur ſuccés n'a de rien profité : Et que Voſtre Alteſſe ne ſe laiſſe pas tromper par l'exemple de quelques Royaumes, dont nous voyons les limites ſi fort eſtendus par les ſeuls conſeils des Favoris ; car c'eſt bien aux dépens des Royaumes, & du credit des Rois ; & quiconque conſiderera avec attention la perſecution de deux des premieres Teſtes du monde, le ſang répandu de Mormoncien, du Prieur de Mauſonde, de Paul-Reny, & de Monſieur de Macraints, la priſon de B.. * * * * les Impoſts & les vexations des Sujets, l'uſurpation du Duché de Lorraine, les Ligues avec les Holandois, les Proteſtans, & les Suedois, le deſſein de prendre le Duc de Savoye, a Paix de Mouzon faite à l'inſceu des Alliez, le frein impoſé à la Valteline & aux Griſons, le Secours envoyé en Ecoſſe & au Parlement de Londres, les déroutes de Fontarabie, de Saint-Omer, de Thionville, Tornavent & le Catelet, les pertes de tant de Soldats à Louvain, Tarragone, Perpignan, Salce, Valence ſur le Pô, Imbrée & la Roque, le recouvrement d'Aire & de la Baſſée ; Celuy dis-je qui examinera toutes ces choſes, trouvera que les Conſeils du premier mobile qui faiſoit agir tant de reſſorts, ne partoyent que d'impetuoſité, & que ſa faveur n'eſtoit fondée que ſur la violence. Le fer ſi hardy contre la perſonne des Rois, a eſté timide contre celle de ce Miniſtre, & la fortune a ſi ouvertement favoriſé ſa temerité, qu'il a gagné par les meſmes voyes qui le devoyent perdre, au lieu que nous avons perdu par celles qui devoyent nous faire gagner ; preuve indubitable que Dieu conſerve cette faveur pour l'exercice de la Chreſtienté, & pour noſtre chaſtiment, prevenant noſtre prudence, & confondant noſtre valeur. Les Monarchies deſtinées à la ruine, bronchent aux choſes meſmes qui les devoyent élever ; C'eſt ainſi que l'invaſion par la Mer Adriatique, a exeité des défiances, la Protection de Mantoüe des jalouſies, l'oppoſition de Nevers des Guerres, la diverſion par les Iſladeres des dépenſes, l'Armée d'Alſace des envies,

vies, & la Guerre pour l'Espagne des Rebellions; les Guerres sur Mer, ou n'ont pas esté à temps, ou ont pery par le temps, & celles sur Terre, faute de vivres, & d'autres choses necessaires, n'ont point du tout eu d'effet. Au Siege de Casal nous perdismes l'occasion de mettre fin à la Guerre; un Conseil du Secretaire Passiers donné au Prince Thomas, empescha qu'on ne secourust Thurin, & qu'on ne triomphast de la France. La mesme chose arriva à Aire, pour une vaine jalousie; Arras ne fut point secouru, pour un avis qu'on eut de son Siege. Le mesme malheur arriva à Damvilliers, pour un vain scrupule de fidelité, & la Chapelle se rendit par lâcheté ou par intelligence. O Divine Providence! à quelle fin tend une si grande varieté d'accidens differens de leur cause, ce n'est pas par hazard que le Gouvernement de l'Europe est ainsi entre les mains des Favoris, Dieu veüille que le succés réponde aux vœux publics.

Fin du Premier Tome.

2 vol. - vr

9' - n 2. Rubens
2 vol.

